



# MÉMOIRE COLLECTIVE

**UNE HISTOIRE PLURIELLE  
DES VIOLENCES POLITIQUES  
EN GUINÉE**

Regards croisés de journalistes,  
d'universitaires et de défenseurs  
des droits humains.



# **MÉMOIRE COLLECTIVE**

**UNE HISTOIRE PLURIELLE  
DES VIOLENCES POLITIQUES  
EN GUINÉE**

Regards croisés de journalistes,  
d'universitaires et de défenseurs  
des droits humains.



# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est issu du travail de terrain et de dépouillement d'archives réalisé par chacun de ses contributeurs. Il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier de l'Union européenne. Il a également été rendu possible grâce à la mobilisation de la rédaction de RFI et au soutien des équipes de la FIDH et de l'OGDH à Paris et à Conakry.

« Mémoire collective » est né d'un partage d'expertises entre des organisations qui travaillent sur l'Afrique avec des approches différentes, mais qui ont fait le pari de croiser leurs regards. La FIDH remercie les responsables de RFI, notamment Marie-Christine Saragosse, PDG de France Médias Monde, Cécile Mégie, directrice de RFI et Yves Rocle, adjoint en charge de l'information Afrique, qui ont rendu possible cette recherche hors-norme par l'implication de leurs équipes.

Les contributeurs souhaitent particulièrement remercier Laurent Correau qui a assuré une grande partie de la coordination de cet ouvrage. Sans son dynamisme, son implication et sa grande rigueur, cette mémoire aurait été moins collective. Les missions de terrain qui ont nourri cette recherche ont été réalisées grâce au travail d'organisation de Zoé Bertrand. Cet ouvrage a également bénéficié, dans sa phase de finalisation, de l'appui scientifique de Martin Mourre et Romain Tiquet dont les relectures et les observations ont été essentielles. Merci également à Céline Pauthier, Jean-Pierre Bat et Francis Simonis qui ont aidé ce travail à prendre forme par leurs conseils.

Ce livre n'aurait pas été possible sans les dizaines de rencontres qui ont eu lieu, en France et en Guinée, rencontres au cours desquelles des souvenirs ont été échangés, des documents partagés, de nouveaux interlocuteurs identifiés. Citer tous ceux qui ont été les « sources » de ce livre, ont aidé ou guidé ses contributeurs serait impossible. Merci donc à Mathieu Fribault, Mafa, Alseny Sall, Ibrahim Baldé, Roland Colin, « Matraque »... et, à travers eux, à tous ceux qui ont contribué à faire reculer le silence dans le récit historique guinéen.

L'équipe de coordination, composée de Zoé Bertrand, Laurent Correau, Florent Geel et Antonin Rabecq, tient à remercier toutes les personnes qui ont, à un titre ou à un autre, contribué à rendre cet ouvrage possible et notamment, à Conakry : Gerardus Gielen, Els Mortier, Pratima Frantzen et Alimou Sow mais aussi Philippe Van Damme et Beatriz Betegon Ramiro de la Délégation de l'Union européenne en Guinée ; la grande équipe du projet conjoint de la FIDH et de l'OGDH en Guinée : Mamadou Bah, Cherif Bangoura, Amadou Barry, Halimatou Camara, Boubacar Diop, Mohamed Dioubaté, Alseny Sall, Ousmane Soumah et Aboubacar Sylla ; Abdoul Gadiiry Diallo et l'ensemble de l'OGDH ; Me Frédéric Foromo Loua et l'ensemble de MDT ; Abbas Bah et l'ensemble de l'AVCB ; Ibrahima Dioumessy et l'ensemble de l'AVR ; Asmaou Diallo et l'ensemble de l'AVIPA. À Paris : Laurent Chaffard et l'ensemble du service Afrique de RFI. À Bordeaux : Frédéric Laux et les archives Bordeaux Métropole. À Manage en Belgique : Émile Lansman et les éditions Lansman.

La FIDH a également bénéficié de l'apport et du soutien de : Hassatou Ba-Minté, Solène Baudy-Floch, Souhayr Belhassen, Mathilde Chiffert, Dimitris Christopoulos, Audrey Couprie, Justine Duby, Mabassa Fall, Samuel Hanryon, Tcherina Jerolon, Sidiki Kaba, Samia Merah, Tony Minet, Paul Nsapu, Marceau Sivieude, Drissa Traore, Anne Vesque. Sans oublier le Groupe d'action judiciaire.

Enfin, Claire Duriez (Origami - Atelier de Communication), Delphine Nabucet (ADN Agence Delphine Nabucet), Antoine Guinet, Mathilde Penchinat, Mahesh Shantaram (Agence VU), ont joué un rôle essentiel dans la concrétisation de cet ouvrage.

Le contenu de ce livre relève bien évidemment de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.

# SOMMAIRE

Eclairage méthodologique	page 07
Introduction	page 08
Constellation guinéenne	page 10
<b>PREMIÈRE PARTIE : Guinée, une histoire traversée par les violences politiques</b>	<b>page 16</b>
Introduction	page 18
Guinée, itinéraires d'une mémoire meurtrie	page 20
« À vous la parole » : le récit perdu des années Sékou	page 36
Halimatou Camara, la soif de justice en héritage	page 40
Les pendaisons publiques du 25 janvier 1971	page 46
Extrait « Le cadavre dans l'oeil », Hakim BAH (2013)	page 49
Camp Boiro, Kankan, Kindia : un ancien prisonnier raconte	page 52
Écrire en prison	page 60
Tierno Monenembo, s'exiler pour écrire la souffrance des siens	page 62
Des archives privées pour enrichir la mémoire collective ?	page 68
De la violence d'État à la violence comme mode d'interpellation de l'État	page 70
<b>DEUXIÈME PARTIE : Violence et politique dans la marche vers l'indépendance</b>	<b>page 74</b>
Introduction	page 76
Pouvoir et menaces, aux sources de l'imaginaire politique de Sékou Touré	page 78
La violence politique en Guinée, de juin 1954 à octobre 1958	page 91
1954, une année de violences politiques	page 94
Une rhétorique du complot déjà présente avant l'indépendance	page 96
Le récit historique comme outil de mobilisation	page 98
Sékou Touré, « l'homme africain décisif » selon Aimé Césaire (1959)	page 100
Extrait du discours d'Ahmed Sékou Touré, président du conseil de gouvernement de la Guinée, prononcé à Conakry en août 1958 à l'occasion de la visite du général de Gaulle	page 102
<b>TROISIÈME PARTIE : Politique du complot et répression sous Sékou Touré</b>	<b>page 106</b>
Introduction	page 108
Guinée, avril-mai 1960 : le complot fondateur	page 110
Djibril Tamsir Niane, l'enseignant accusé de complot (1961)	page 138
Les commerçantes dans la rue, retour sur le « complot des femmes » d'août 1977	page 144
La définition de l'ennemi sous Sékou Touré	page 145
1971, l'année de la grande purge	page 154
Surveiller au quotidien	page 170

La milice populaire entre sécurité nationale et répression politique en Guinée	page 177
L'indicible mort de Sékou Touré	page 192
<b>QUATRIÈME PARTIE : Les corps habillés et la mécanique de la violence</b>	<b>page 196</b>
Introduction	page 198
La démocratie naît dans la douleur, témoignages croisés	page 200
L'armée guinéenne, histoire d'une instabilité chronique	page 209
Politisation > Instrumentalisation	page 222
Politisation > Désorganisation	page 225
Politisation > Indiscipline	page 230
Discrimination > Division	page 231
Thierno Sow, un défenseur des droits humains dans « l'ouverture démocratique »	page 232
Manque de moyens > Violence	page 236
Manque de moyens > Recours à la force	page 238
Criminalisation > Violence	page 240
<b>CINQUIÈME PARTIE : Violences politiques et ethnicité</b>	<b>page 246</b>
Introduction	page 248
Ethnicisation, violences et mémoires en Guinée	page 250
Politique, ethnicité et violence : les événements d'octobre 2010 à Siguiri	page 266
<b>SIXIÈME PARTIE : 28 septembre 2009</b>	<b>page 282</b>
Introduction	page 284
28 septembre 2009, la toute-puissance des militaires et un déchaînement de violence	page 286
Le massacre du 28 septembre raconté par une recrue de l'ancienne junte	page 307
La lutte contre l'impunité	page 309
Lutter contre l'impunité, c'est agir contre l'oubli, l'arbitraire et la fatalité des violences politiques	page 311
<b>PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS</b>	<b>page 322</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>page 328</b>





# ÉCLAIRAGE MÉTHODOLOGIQUE : BREF RETOUR SUR LES SOURCES UTILISÉES

ROMAIN TIQUET, chercheur au département d'histoire de l'Université de Genève  
MARTIN MOURRE, chercheur à l'Institut Historique Allemand/CREPOS, Dakar<sup>1</sup>

L'ensemble des contributions de cet ouvrage s'appuie sur une multiplicité de sources tant écrites qu'orales. Outre les nombreux témoignages et entretiens inédits, les textes mobilisent tout autant des archives de presse ou radiophoniques, des câbles diplomatiques américains (Wikileaks) ou encore des archives produites par différents services de la République française (Service historique de la défense, Archives diplomatiques de la Courneuve, etc.).

L'utilisation de ces sources appelle alors trois remarques. La première remarque est le constat d'une absence. L'utilisation d'archives des gouvernements qui se sont succédés en Guinée depuis l'indépendance de 1958 fait défaut. Plusieurs auteurs ont essayé d'y avoir accès, sans succès. Seul un article mobilise les Archives régionales de la préfecture de Labé dans le centre du pays. Cet échec s'explique autant par la faiblesse logistique des Archives nationales en Guinée que la dispersion de ces archives entre de multiples services (ministère, préfecture, gouvernance, etc.), leur état de délabrement avancé, ou tout simplement, leur absence parce que perdues ou détruites. L'accès aux archives des pays africains après les indépendances constitue d'ailleurs un défi majeur pour les chercheurs, poussant à emprunter de multiples chemins de traverse pour pouvoir étudier l'histoire du continent<sup>2</sup>. Cette absence est d'autant plus regrettable qu'elle laisse les sources archivistiques françaises occuper une place disproportionnée dans le récit historique.

Le corpus français de documents sur la Guinée est accessible, abondant, et il est amené à grandir un peu plus chaque année, avec l'expiration progressive des délais de communicabilité des archives qui traitent des régimes d'Ahmed Sékou Touré ou de Lansana Conté. S'il constitue une base de travail essentielle, il y a cependant urgence à assurer la sauvegarde et la communication des sources archivistiques guinéennes.

À défaut d'archives guinéennes, le recours aux entretiens permet dans une certaine mesure de contrebalancer le prisme déformant que peuvent avoir certaines archives françaises. L'utilisation des témoignages appelle dès lors une dernière remarque. Inédits pour la plupart, ils donnent la parole tout autant aux victimes des violences qu'à d'anciens leaders politiques (de gouvernement ou d'opposition) ou encore à de nombreux « corps habillés » - hommes en uniforme – au cœur de la matrice répressive de l'État guinéen. Ils permettent de confronter la diversité des subjectivités mais aussi la (re)construction des mémoires. Ces témoignages rappellent enfin toute la nécessité de la collecte de ces souvenirs, de ces mémoires meurtries, fragmentées, pour l'élaboration d'un récit commun nécessaire à la Guinée.

## BIBLIOGRAPHIE

Straussberger, John, « Fractures and Fragments: Finding Postcolonial Histories of Guinea in Local Archives », *History in Africa*, 43, 2015, p. 299-307.

---

1 Romain Tiquet et Martin Mourre ont assuré l'accompagnement éditorial et scientifique de cet ouvrage dans sa phase de finalisation.

2 Voir à ce propos le dossier spécial « Writing the History of Africa after 1960 » dans la revue *History of Africa* (2015) qui pose un ensemble de réflexions méthodologiques sur l'utilisation des sources pour l'histoire du continent après les indépendances. À ce titre, un article s'intéresse en particulier à la Guinée et aux pérégrinations d'un historien dans les Archives régionales de Labé (Straussberger, 2015).

# INTRODUCTION

FLORENT GEEL, Directeur du bureau Afrique de la FIDH

LAURENT CORREAU, Rédacteur en chef Afrique à RFI

Il est installé dans son salon, dans une banquette au premier étage du bâtiment. La vie de ce professeur lui a permis d'être témoin de toute l'histoire de la Guinée indépendante. Il a longuement parlé et tout son récit a conduit à ce point, à cette déchirure douloureuse qu'il porte encore au fond de l'âme : « Encore parfois la nuit, je me réveille et je me dis 'où est mon oncle ?' D'autres nuits, je me réveille en repensant à ceux qui l'ont éliminé. Ils étaient eux aussi des proches et, un jour, ils ont eux aussi disparu. Tout cela a été un traumatisme. »

Tous ceux qui ont contribué à ce livre ont pu le constater : l'histoire en Guinée reste une matière sensible en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Sensible et pour certains douloureuse. « Lorsque les gens parlent de cette période, explique un autre intellectuel guinéen, vous aurez remarqué qu'ils ne veulent pas citer de noms. Ils préfèrent d'ailleurs souvent ne pas parler, car d'autres considérations interviennent, familiales, humaines. Tout le monde est impliqué d'une façon ou d'une autre dans cette histoire-là. Certains ont été victimes, puis bourreaux ou l'inverse. Dès que vous atteignez un certain niveau d'explication, vous vous heurtez à des relations humaines, à des rapports sociaux que tout le monde n'est pas prêt à détruire. »

Si elle est si sensible, c'est que l'histoire de la Guinée se confond largement avec celle de la violence à caractère politique exercée par des acteurs multiples. Depuis la colonisation comme dans la lutte pour l'indépendance et la décolonisation jusqu'à la construction de la Guinée moderne et démocratique. C'est donc à travers cette histoire plurielle des violences politiques et leurs conséquences que sont ici convoquées les mémoires d'épisodes décisifs mais souvent refoulés de l'histoire guinéenne contemporaine.

La mémoire guinéenne n'est pas encore collective<sup>1</sup>, elle est fragmentée, cachée. Les archives sont en

---

1 L'expression de « Mémoire collective » a été inventée par le sociologue français Maurice Halbwachs (1877-1945). Le titre de cet ouvrage ne cherche pas à renvoyer à ses travaux et à ceux de ses continuateurs. Il emprunte plutôt ces deux termes (ou les détourne) pour mieux souligner l'enjeu d'une construction collective de la mémoire en Guinée.

grande partie éclatées et conservées dans les tiroirs de maisons. Les souvenirs sont pour certains gardés dans des replis de la mémoire où la prudence les tient enfermés. Face à un interlocuteur qui veut parler d'histoire, la suspicion s'installe rapidement. La polémique rôde et guette systématiquement son heure.

Le travail de reconstruction de cette mémoire a déjà été engagé par d'autres, en Guinée et ailleurs. Ce livre ne prétend à rien d'autre qu'à contribuer à cet immense chantier. Il a adopté comme seul parti-pris d'aller au-delà des lignes de fractures du siècle passé : des auteurs guinéens, français, américains ont combiné leurs efforts pour rassembler des éléments de l'histoire des violences politiques en Guinée. Ils viennent d'horizons divers : universitaires, défenseurs des droits humains (FIDH, OGDH), journalistes (RFI). Chacun a pu travailler de manière indépendante, dans le respect de sa méthodologie, offrant à cette recherche l'association de points de vue véritablement complémentaires. Les textes sont accompagnés par le travail du photographe indien Mahesh Shantaram de l'agence VU et les illustrations du dessinateur congolais KHP.

Si ce livre porte essentiellement sur le passé lointain ou plus récent, il se tourne également résolument vers le présent et l'avenir. Ainsi, le travail photographique de Mahesh Shantaram, montrant la Guinée d'aujourd'hui, nous permet de déceler une partie de l'héritage de 60 ans d'indépendance, mais également d'entrevoir l'avenir qui s'ouvre à ce pays jeune, créatif, l'un des rares pays de la région à avoir su éviter de sombrer dans un conflit meurtrier.

Ce travail collectif ambitionne de permettre au lecteur de redécouvrir des textes, de faire réapparaître des visages, de prendre connaissance de nouveaux éléments historiques. Il invite également à entrer dans la complexité des jeux politiques qui ont jalonné l'histoire de la Guinée indépendante. Avec, au bout du compte, un fait clairement démontré : quand le silence se brise, que les souvenirs cessent d'être enfermés et que la mémoire devient collective, l'écriture de l'histoire devient envisageable.



2018. Conakry, vue du 28e étage d'un immeuble en cours de construction, quartier de Kipé.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU

# CONSTELLATION GUINÉENNE

MAHESH SHANTARAM, photographe à l'Agence VU

Quand j'ai reçu l'appel me demandant si passer quelques temps en Guinée m'intéresserait, j'ai dépoussiéré mon vieil atlas pour repérer la bonne Guinée et la distinguer de ses homonymes.

Appelons ça le problème de l'Afrique. Non, pas un problème avec l'Afrique en tant que tel. Mais plutôt l'ignorance et les préjugés qui empêchent souvent un travail sérieux sur ce continent et ses populations. Cette responsabilité revient avant tout aux auteurs et aux photographes qui ont la mission de travailler sur l'Afrique. Il faut parfois aller à contre-courant pour dépasser l'image « ooga-booga » des archives existantes. C'est donc avec l'esprit ouvert et l'intention sincère de rencontrer la culture contemporaine de la Guinée, que j'ai passé 10 jours dans sa capitale, Conakry. L'idée était de découvrir la Guinée à ma façon et de développer une mémoire personnelle, en ne partant de rien.

La nation guinéenne soufflera sa 60ème bougie cette année ! Et pourtant, depuis son rendez-vous avec la démocratie en 2010, la partie la plus douce de son histoire vient seulement de commencer. Je me suis mis à la recherche d'une vision d'un monde meilleur dans les yeux de ceux que j'ai rencontrés dans les rues de Conakry.

En Inde, avant de demander un pot-de-vin, les agents font leurs devoirs. Ils vous connaissent, ils évaluent les informations vous concernant et mettent un prix sur vos péchés. La question n'est pas de savoir si vous allez payer, mais plutôt comment payer le moins possible. En Guinée, la petite corruption est plutôt amusante. Le fonctionnaire lambda (de l'agent d'immigration à l'aéroport à l'agent de circulation) n'est pas vraiment préparé. Quand il vous arrête, il tente sa chance, espérant que vous vous sentiez moralement obligé de vous séparer de quelques dizaines de milliers de francs guinéens. Mais il est difficile de soutirer de l'argent à un Indien. J'espère que les Guinéens préserveront leur innocence pour les décennies à venir.

J'arrive à Conakry le 1er Mai. Les travailleurs sont réunis par milliers au Palais du Peuple, perpétuant ainsi une tradition qui a un pied dans le passé – marqué par les penchants marxistes de Sékou Touré – et l'autre dans un certain esprit de la mode contemporaine : tous les cortèges ont un uniforme cousu pour l'occasion qu'ils portent avec style.



Les Guinéens accordent une grande importance à leur espace le plus intime, la chambre à coucher. J'ai rencontré un ébéniste (une profession si spécifique que je ne savais même pas qu'elle existait) qui s'acharne toute la journée pour créer son chef-d'œuvre : une tête de lit éclatante valant près d'un millier d'euros. Celle que j'ai photographiée sentait encore la peinture. Le long de la plupart des rues principales, vous trouvez des lits à vendre, placés en équilibre précaire sur quelques pierres, de manière à ce que les passants puissent en apprécier la qualité au premier coup d'œil. Pour moi, ces lits pourraient être une métaphore de la précarité de leur politique nationale.

Au-dessus des agitations et des bousculades du marché Koloma, je remarque un mécanicien pour deux roues. Avec ses mains habiles, il répare les motos indiennes TVS que vous croisez partout, et qui rendent l'âme régulièrement dans les nids de poule de Conakry. Je lui demande si je peux prendre son portrait. Tous ses apprentis se ruent pour se joindre à la photo. Mais ce n'est pas le sujet : après quelques plaisanteries, il s'assoit calmement tandis que son fils s'agite pour attirer son attention. Un père qui s'acquitte de ses obligations parentales. C'est ça ce que je cherche à illustrer.

En Guinée, le football n'est pas un sport. Il a la même valeur que la religion. Tout comme on ne se néglige pas pour aller à l'église, sur le terrain de foot (qui peut être n'importe quelle surface disponible) les joueurs sont toujours soignés avec leur plus belle tenue et leurs chaussures propres.

Je passe à côté d'un terrain de terre battue un peu boueux où j'aperçois un match en cours. Curieusement, ce sont deux équipes féminines. Gros plan sur la gardienne. Elle m'autorise de loin à prendre son portrait. Est-elle la gardienne de l'avenir du pays ?

Au Centre-Émetteur, dans le quartier chic de Kipé, je vois de jeunes couples venus prendre l'air marin et se murmurer des mots doux. Je sais exactement avec quel couple j'aimerais travailler. Le gars qui porte le sac à main de sa petite amie autour de son cou. Comment puis-je y résister ? C'est le genre de chose que l'on fait quand on est amoureux ! Ceci peut-il laisser espérer un nouvel ordre mondial empreint de douceur masculine ?

Il y a peu de lieux publics où la jeunesse peut se détendre. La plage de Bénarès fourmille donc chaque jour. Un dimanche après-midi, au milieu de milliers de gens, mon attention est attirée par un groupe de jeunes filles affichant leur style adolescent, de selfies en selfies, insouciantes. Ça a quelque chose de rassurant.

Je rencontre un designer de mode. Pour lui, c'est un jour de travail. Il déambule sur la plage avec sa tenue jaune et noire. Il vend à gauche, à droite. Il accepte de me faire une chemise. C'est la seule chose que je rapporte avec moi, à part tous ces merveilleux souvenirs.

Chacun est une étoile. Avec notre imagination, tous forment la constellation qu'est la Guinée.









---

Pour l'ensemble des photos :

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



13 décembre 2009. Scène de rue dans Conakry.  
Crédit : Sia Kambou / AFP



# 01

## **GUINÉE, UNE HISTOIRE TRAVERSÉE PAR LES VIOLENCES POLITIQUES**



# 01

# GUINÉE, UNE HISTOIRE TRAVERSÉE PAR LES VIOLENCES POLITIQUES

---

La société guinéenne accumule les blessures depuis l'indépendance politique obtenue en 1958. Les coups sont venus de ceux qui contrôlaient le pouvoir, mais aussi de ceux qui le contestaient ou voulaient en prendre le contrôle. De nombreuses familles ont vécu la perte d'un parent dans des troubles politiques. Le deuil est d'autant plus difficile que beaucoup de ces violences restent inexplicables ou impunies.

Ces différentes lames de fond historiques, sous le régime de Sékou Touré de 1958 à 1984, sous celui de Lansana Conté jusqu'en décembre 2008, puis sous Moussa Dadis Camara jusqu'à fin 2009, ont produit une mémoire meurtrie, éclatée, encore peu partagée par les Guinéens. Une génération est en train de grandir au milieu de récits partisans et tronqués. Les souvenirs sont là, mais les anciens les maintiennent souvent, par prudence, enfermés dans des replis de la mémoire, au risque de laisser d'autres sources servir à l'écriture de l'histoire. Les archives restent mal conservées ou peu accessibles rendant difficile la production d'un récit qui, à défaut d'être partagé par l'ensemble des Guinéens, pourrait au moins être soumis au débat. Des documents ont été préservés par des personnes privées, mais ceux qui les détiennent préfèrent les garder au secret, préparant leur disparition.

Des initiatives guinéennes ont pourtant prouvé qu'un effort collectif de mémoire était possible. Et de cette société meurtrie s'élèvent des voix qui réclament justice pour préparer l'avenir.

Le texte d'ouverture de cette première partie revient sur les

difficultés de la société guinéenne à construire une mémoire collective, à écrire son histoire, à évoquer de manière dépassionnée la violence politique qu'elle a subie.

Mais cette première partie évoque aussi la tentative de libérer des mots - et des maux - à la mort de Sékou Touré, avec l'émission de radio « à vous la parole » du journaliste Facely II Mara.

Signe de l'empreinte des violences politiques sur la société guinéenne, trois générations d'une même famille voient ici leur histoire se répondre. Adama Camara, à 17 ans, a été témoin de la pendaison publique du 25 janvier 1971. Son beau-père, Tibou Tounkara, ancien ministre de Sékou Touré a été arrêté en juillet de la même année et fusillé après avoir été accusé d'avoir « trahi » la révolution. Halimatou Camara, fille d'Adama Camara et petite fille de Tounkara, a décidé de se consacrer à la défense des droits humains en découvrant ces blessures familiales.

Trois témoignages, trois regards sur les violences politiques en Guinée sont également proposés ici : celui de l'écrivain Tierno Monenembo, qui explore le lien entre histoire et fiction, celui de Lamine Kamara qui témoigne de ses années passées en détention sous Sékou Touré. Puis celui d'Alpha Hamadou Bano Barry, socio-anthropologue à l'Université de Sonfonia à Conakry, qui livre son analyse d'une contamination de la société par la violence d'État. Au fil des décennies, selon lui, les citoyens ont fini par estimer nécessaire de l'imiter pour interpeller les pouvoirs publics.



2018. Pêcheurs, piroguiers et passagers vont et viennent dans le port de Boulbinet. Le port a oublié le fracas de l'attaque portugaise du 22 novembre 1970, quand des Fuzileiros portugais étaient venus détruire des navires du PAIGC, le mouvement indépendantiste de Guinée portugaise. Cette attaque a déclenché la plus grande vague de répression de l'histoire du pays.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



# GUINÉE, ITINÉRAIRES D'UNE MÉMOIRE MEURTRIE

FLORENCE MORICE, JOURNALISTE, RFI

## DES VICTIMES EN QUÊTE DE VÉRITÉ

Abbas Bah marmonne quelques mots à voix basse en se frayant un chemin à travers la forêt. Nous sommes à une dizaine de kilomètres au nord de la ville de Kindia. La chaleur fait ruisseler son visage. Ses pieds butent sur une racine saillante. Puis il s'arrête : « *Tant que ces corps ne seront rendus à leurs familles, leurs âmes continueront de hanter la Guinée* ».

Depuis plus d'une heure, le septuagénaire tente en vain de retrouver la trace de ce qu'il appelle un « charnier oublié » de la Première République<sup>1</sup>. L'un de ces lieux où furent enterrés, dans le plus grand secret, ceux que le régime répressif de l'époque avait choisi d'éliminer. Trente-quatre ans après la mort d'Ahmed Sékou Touré, en dépit des appels répétés des associations de victimes, presque aucun de ces corps n'a été exhumé.

1 La Guinée devient indépendante le 2 octobre 1958. Sékou Touré prend la tête de la Première République et instaure un régime de parti-Etat (le PDG, Parti Démocratique de Guinée) de type autoritaire. Au nom de la lutte contre des complots réels ou supposés ourdis de l'extérieur (Lire à ce propos le chapitre 3 de cet ouvrage), il met en place un système répressif dans lequel aucune opinion divergente n'est tolérée et qui conduit derrière les barreaux de nombreux Guinéens, dont certains sont exécutés, souvent des cadres du pays, perçus comme une menace. Son régime connaît dans le même temps de graves échecs économiques, poussant de nombreux Guinéens à quitter leur pays. Ahmed Sékou Touré dirige ainsi le pays d'une main de fer pendant 26 ans, jusqu'à sa mort à Cleveland aux Etats-Unis le 26 mars 1984. Un gouvernement intérimaire est alors mis en place. Une semaine après, il est renversé le par le colonel Lansana Conté qui prend la tête du Comité militaire de redressement national (CMRN), devient président de la Guinée, dote le pays d'une nouvelle Constitution et autorise le multipartisme.

Abbas Bah est un rescapé. Il fut enfermé sept ans au camp Boiro<sup>2</sup>, la plus célèbre des prisons politiques de la Première République. Il a fini par être libéré et se bat, depuis, pour que son pays n'occulte pas cette partie de son histoire. « *Je le dois aux compagnons qui n'en sont pas sortis vivants* », dit-il. Un combat difficile.

Il se souvient très bien de la première fois où il a vu ce charnier de Kindia dans les années 1990, accompagné d'un diplomate allemand. C'est Sylli, le doyen du village, qui l'avait alerté. Il lui avait alors raconté le souvenir de cette nuit tragique de 1971 : les militaires venus le voir la veille pour lui dire de « ne pas s'inquiéter s'il entendait des bruits », que ce serait « *des entraînements* » ; et puis ces tirs nourris entendus « *tout proches, dans la nuit* », jusqu'à la découverte des corps « *fraîchement ensevelis au petit matin* ». Et le « *silence* » qui s'ensuivit.

Le jour de cette découverte, Abbas Bah espère encore que Lansana Conté, le successeur d'Ahmed Sékou Touré, à sa mort en 1984, exhumera les corps et fera de ces charniers des lieux de mémoire en l'honneur des victimes. Il revient d'ailleurs dans cette forêt de Kindia quelques années plus tard, et enfonce dans la terre tout autour du présumé charnier de petits bouts de bois, peints en rouge, pour être sûr « qu'on n'oublie pas ».

Mais ce matin de septembre 2017, le rescapé n'en retrouve aucune trace. Sylli, le doyen, ne vit plus.

2 Il entre au Camp Boiro le 21 juin 1971 et en ressort le 21 janvier 1978.



2018. Abbas Bah, ancien prisonnier de Boiro, marche au milieu du camp. Des travaux effectués pendant la transition militaire de 2009-2010 ont effacé une bonne partie de la mémoire du lieu.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU

Son fils dit avoir entendu cette histoire mais refuse d'en parler. Abbas Bah, fatigué par cette quête éperdue de mémoire, décide de rebrousser chemin. Sur la route du retour, il interroge motards, villageois et passants. Dès qu'il évoque ce « charnier oublié » les sourires accueillants laissent place à des silences gênés. En Guinée, la mémoire des victimes de la Première République s'efface peu à peu. Combien de familles attendent encore de faire leur deuil ? On l'ignore<sup>3</sup>.

Le député Fodé Maréga, a longtemps dirigé l'AVCB (Association des victimes du camp Boiro) créée dès la mort de Sékou Touré pour les fédérer. « Dans ce pays, on ne respecte rien, même pas les morts », fulmine-t-il à son tour, en franchissant le portail rouillé d'un cimetière à Nongo dans la banlieue de Conakry. Une petite allée sépare le lieu en deux. À gauche, une épitaphe datant de 2012, quelques amas de terre fraîche bordés de pierres, des tombes visiblement récentes. À droite, une vaste friche envahie d'herbes hautes, et au fond quelques rangs de maïs cultivés par des

<sup>3</sup> Le nombre de victimes de la Première République reste un sujet de controverse. L'AVCB avance le chiffre de 50 000 morts, citant un communiqué d'Amnesty international dont la trace n'a pas pu être retrouvée. Aucune source indépendante n'est en mesure de confirmer ce chiffre, contesté par les défenseurs de la Première République. Les autorités du pays n'avancent aucune estimation. Nadine Bari, veuve d'Abdoulaye Djibril Bari, haut fonctionnaire guinéen disparu après son arrestation en août 1972, a entrepris ces 20 dernières années d'établir une base de données sur les prisonniers des prisons de Boiro, Kindia et Kankan. Mais l'accès aux archives reste problématique. Et ce recensement, toujours en cours, ne tient pas compte des victimes du régime qui furent par exemple tuées au frontières, mais ne transitèrent par aucun de ces trois camps.

habitants du quartier. Difficile là aussi d'imaginer qu'ici, dans les années 70, ont été enterrées des dizaines - peut-être des centaines - de victimes du régime de Sékou Touré. « Des habitants nous ont raconté que les prisonniers arrivaient nuitamment », explique Fodé Maréga. « Certains creusaient leur propre tombe à la lueur d'une torche avant qu'on ne les exécute. D'autres arrivaient déjà morts. »

En 1991, l'association avait bien obtenu qu'un mur de ciment aujourd'hui noirci soit construit tout autour pour clôturer le lieu. Un sauvetage in extremis. Le gouvernement de Lansana Conté, qui prit le pouvoir en 1984 à la mort d'Ahmed Sékou Touré, s'apprêtait à céder la parcelle à un promoteur immobilier. « Nous avons essayé de protéger ce charnier, dans l'espoir qu'un jour les Guinéens pourraient s'y recueillir et comprendre que le régime de Sékou Touré était une tyrannie. Mais aujourd'hui tout le monde y met ses morts sans distinction, parce qu'à Conakry l'espace manque », se désole le député.

Car finalement le cimetière de Nongo fut abandonné. Les anciens du quartier périssent les uns après les autres, emportant avec eux la mémoire des drames qui se jouèrent ici. Les jeunes filles qui passent devant sur le chemin de l'école ce matin-là n'y jettent pas un regard. Fodé Maréga, lui, n'y met pratiquement plus les pieds. Et devant ce spectacle, il oscille entre lassitude et colère, lui, dont le père fut exécuté à Kindia en 1971 et

Des membres de l'association des victimes du camp Boiro, lors du cinquantenaire de l'indépendance en 2008.

Crédit : Laurent Correau / RFI





qui en 2006 décida de quitter sa vie confortable de médecin en France pour rentrer en Guinée parce qu'il voulait « *donner une sépulture [à son] père, et non que cela finisse comme ça. Sans mémoire* ».

Aujourd'hui, il accuse les régimes se sont succédé depuis d'avoir sciemment organisé une « amnésie » sur les crimes du passé. Y compris l'actuel président, Alpha Condé<sup>4</sup>, pourtant lui aussi victime du président Sékou Touré, en 1970, lorsque, enseignant en France, il se voit condamné à mort par contumace et contraint à rester en exil pendant plus de vingt ans.

*« Construire une mémoire collective en Guinée est quelque chose de très difficile, parce que notre pays vit sur un mythe, celui du « Non » au Général de Gaulle. Nous avons eu notre indépendance grâce à Sékou Touré, donc les gens ne comprennent pas que l'on puisse dire que notre premier président s'est comporté comme un malotru, comme un tyran, un sanguinaire. Mais nous, on ne comprend pas qu'Alpha Condé, après avoir été un renégat de ce régime, se comporte comme s'il avait besoin de son onction. Il avait un devoir de mémoire vis-à-vis de tous ceux qui sont morts. Il est inconcevable qu'il ne puisse pas au moins nous donner la vérité sur ce qui s'est passé. »*

Parmi les victimes de la Première République toujours ensevelies dans le cimetière de Nongo, figurerait pourtant Diallo Telli, la plus célèbre d'entre elles. Le diplomate, premier Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)<sup>5</sup>, faisait la fierté de la Guinée avant d'être accusé de « comploter » contre Sékou Touré. Il fut arrêté en juillet 1976 et mourut quelques mois plus tard des suites de la diète noire<sup>6</sup>. « Le chef du quartier nous a raconté avoir aperçu Sékou Touré revenir ici un jour en pleine nuit pour déterrer son corps, et s'assurer qu'il s'agissait bien de lui, avant de repartir », se souvient Fodé Maréga. D'autres assurent au contraire que le corps du diplomate pourrirait dans une fosse commune au pied du mont Kakoulima. Les régimes successifs sont tous restés sourds aux appels de ses proches pour lui offrir une sépulture. À défaut, Diallo Telli, dont le nom circulait avant sa mort pour le poste de Secrétaire Général des Nations Unies dut se contenter d'un boulevard baptisé à son nom en 1988 en centre-ville de Conakry (Lewin, 2007).

À l'inverse, le mausolée d'Ahmed Sékou Touré occupe une place de choix dans l'enceinte de la Grande Mosquée de Conakry. C'est là, sous une

EN 1991, L'ASSOCIATION AVAIT BIEN OBTENU QU'UN MUR DE CIMENT AUJOURD'HUI NOIRCI SOIT CONSTRUIT TOUT AUTOUR POUR CLÔTURER LE LIEU. UN SAUVETAGE IN EXTREMIS. LE GOUVERNEMENT DE LANSANA CONTÉ S'APPRÊTAIT À CÉDER LA PARCELLE À UN PROMOTEUR IMMOBILIER.

---

4 Alpha Condé est élu président de la Guinée le 7 novembre 2010. Il prend ses fonctions le 21 décembre suivant. Il est réélu en 2015.

5 Ancêtre de l'actuelle Union Africaine (UA).

6 Méthode de torture qui consistait en une privation totale de boisson et de nourriture.



2017. Une tombe perdue dans la végétation qui a envahi le cimetière de Nongo.



Crédit : D.R.

dalle de marbre, que repose l'ex-président aux côtés de Samory Touré et Alpha Yaya Diallo, héros de la lutte contre la « pénétration coloniale » dont les bustes bordent l'allée. En 2017, sous l'impulsion d'Alpha Condé, le lieu a été rénové. Nabi Bangoura supervise l'entretien du site pour l'Ong Odesipeg<sup>7</sup>.

Il manque rarement une occasion de rappeler au visiteur quel « martyr héroïque » fut Sékou Touré. Un homme « sévère » mais « juste », dit-il, qui a donné sa vie pour la « liberté du pays ». Lui à qui il sait gré d'avoir débarrassé la Guinée des affres du colonialisme et dont il cite à l'envi la célèbre phrase lancée en 1958 par Ahmed Sékou Touré au Général de Gaulle : « Nous préférons le paupvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Pour ce quinquagénaire, les allégations de « torture » sous la Première République ne sont que des « bobards », et les victimes, soit des « menteurs » soit « des malfaiteurs qui ont violé la loi ». Quant au camp Boiro ? Nabi Bangoura était « trop jeune », dit-il pour savoir ce qui s'est produit, et puis c'est « du passé ». Un discours qu'il n'est pas rare d'entendre à Conakry.

Mémoire héroïque célébrée d'un côté, mémoire victimaire effacée de l'autre. Le camp Boiro, lui, qui se dresse à quelques pas de là, a perdu son

nom, rebaptisé camp Camayenne, avant d'être entièrement rénové, officiellement dans le cadre d'une réforme de l'armée menée par le général Sékouba Konaté, durant la transition de 2009-2010. Cette rénovation emporta avec elle l'histoire du lieu le plus emblématique du système répressif à l'œuvre sous Sékou Touré, y compris les impacts de balles qui criblaient les murs du camp depuis l'agression du 22 novembre 1970<sup>8</sup> (Pauthier, 2013). Tout juste l'AVCB, au terme de plusieurs années de lutte contre l'oubli, put obtenir que dans la partie carcérale située à l'extrémité sud-est du camp, soit reconstruite une réplique d'un bâtiment baptisé « tête de mort ». Quatre murs sans toit où étaient livrés à la pluie, au soleil et au vent les prisonniers considérés comme les plus « dangereux ». Au passage, les traces laissées sur ces murs par ceux qui y gravaient ou apposaient des inscriptions au moyen de leur sang ou de leurs excréments ont disparu. Le lieu n'est accessible que sur demande aux membres de l'association. Et peu à peu l'espace est grignoté. À l'extérieur, des femmes de militaire se sont accaparé une partie des lieux pour y faire la cuisine. Récemment des toilettes ont même été construites. Mais toujours rien qui rappelle l'histoire tragique du lieu. Le 25 janvier 2015, la première pierre de ce qui – espèrent les associations de victimes – deviendra un jour un mémorial dédié, a été posée, en présence de représentants des ambassades de France et des

7 Organisation pour le développement du secteur informel et la protection de l'environnement de Guinée (ODESIPEG)

8 Le 22 novembre 1970, des forces coloniales portugaises et des opposants guinéens attaquent Conakry. Dès 1971, commence la traque de ce qui sera désormais désigné sous le terme de 5ème colonne.

États-Unis et du Ministre des Droits de l'homme<sup>9</sup>. Un moment solennel qui venait couronner des années de lutte contre l'oubli. Quelques jours plus tard, la pierre a mystérieusement disparu.

Abbas Bah, le rescapé, très actif au sein de l'AVCB, s'en est aperçu le premier. « C'est comme si l'on voulait m'amputer de l'essentiel de ma vie. On m'a mis en détention dans le secret. Je ne voudrais pas que le reste de ma vie se passe aussi dans le secret, résume-t-il. Il y a tellement de gens qui ne veulent pas que cette histoire se sache.»

« Un jour, se souvient Abbas Bah, Lansana Conté nous a fait recevoir à la Présidence par le colonel Kandé. Nous sommes arrivés, et il nous a dit : 'Moi, j'aime la géographie, mais je n'aime pas l'histoire. Il a raconté qu'il avait visité des camps nazis en Europe et que pour lui, conserver ces lieux, c'était retourner le couteau dans la plaie'. J'ai répondu : 'Mon colonel, je ne pense pas qu'on puisse tourner la page d'un livre que l'on n'a pas lu.' Cela fait partie de l'histoire de la Guinée. On ne peut pas cacher ça. Sinon, l'histoire ne cessera pas de se répéter. Mon plus grand bonheur, explique Abbas Bah ce jour-là dans un sourire rêveur, serait que tout cela soit raconté dans les livres d'histoire. » On en est encore loin.

'MON COLONEL, JE NE PENSE PAS QU'ON PUISSE  
TOURNER LA PAGE D'UN LIVRE QUE L'ON N'A PAS LU.'  
CELA FAIT PARTIE DE L'HISTOIRE DE LA GUINÉE.  
ON NE PEUT PAS CACHER ÇA. SINON L'HISTOIRE  
NE CESSERA PAS DE SE RÉPÉTER.

9 Khalifa Ghassama Diaby. En décembre 2015, après la réélection d'Alpha Condé, son ministère est rebaptisé ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté.



2017. Le mausolée d'Ahmed Sékou Touré.  
Crédit : D.R.



# UNE HISTOIRE DIFFICILE À ÉCRIRE

À Conakry, les chercheurs qui osent s'attaquer à cette histoire complexe et conflictuelle restent rares. La plupart sont plus enclins à écrire sur l'avant que sur l'après 1958. Et si la Première République continue de hanter la mémoire collective guinéenne, elle est absente en revanche des livres d'histoire.

En apparence, la parole s'est un peu libérée. Des témoignages existent, nombreux ces quinze dernières années. Mais la littérature disponible souffre encore de manichéisme: aux côtés des récits de victimes directes ou indirectes du régime s'affrontent deux versions de l'histoire. « D'un côté, écrit Céline Pauthier, « les partisans de l'ancien régime » qui défendent, la figure de Sékou Touré et justifient le recours à la violence politique par la nécessité de sauver la souveraineté nationale menacée par les 'complots' ourdis de l'extérieur, avec la complicité d'ennemis guinéens du régime. (...) De l'autre, les récits des détracteurs, selon lesquels du milieu des années 1950 au milieu des années 1960, Sékou Touré aurait réussi à susciter l'enthousiasme de ses compatriotes en promettant l'avènement d'une nouvelle société d'inspiration socialiste, jusqu'à ce que sa soif de pouvoir ne l'emporte. Pour masquer les échecs économiques et politiques de son régime, il aurait alors consacré toute son énergie à l'invention d'un régime quasi totalitaire, dominé par la répression des élites et l'appauvrissement des populations rurales. »

Cette fracture idéologique domine encore souvent le débat public et n'épargne pas la communauté des historiens eux-mêmes. Le professeur Maladho Sidy Baldé, responsable de la chaire d'histoire contemporaine à l'université de Sonfonia en témoigne : « J'affronte souvent des levées de bouclier dans mes salles de cours, parfois simplement pour avoir osé questionner tel ou tel sujet controversé. Et je dois reconnaître que je n'ai pas beaucoup de concurrence pour assurer ce cours à l'université », note-t-il dans une pointe d'ironie.

Depuis 1994, tous les projets d'écriture collégiale d'une histoire générale de la Guinée se sont ainsi soldés par des échecs. Et de nombreuses questions restent sans réponse. Les complots dénoncés par Sékou Touré étaient-ils réels ou inventés ? Combien de Guinéens périrent dans ses geôles ? Ou sont-ils enterrés ? Quels ressorts ont présidé à la dérive répressive du régime ?

Trois décennies plus tard de nombreux témoins hésitent encore à parler. « Ils sont traumatisés, c'est un héritage de l'époque. La peur qui a terrorisé les Guinéens sous Sékou Touré n'a pas encore entièrement disparu », avance l'écrivain Lamine Kamara<sup>10</sup>. Rescapé de la Première République lui aussi, il témoigne d'une époque où répression et délation faisaient régner la plus grande méfiance dans les cœurs, et où le régime avait pris soin de verrouiller la parole jusque dans les familles : « Dans une fratrie, il n'était pas rare que l'un des fils soit nommé ministre ou gouverneur pendant que l'autre était arrêté. C'était délibéré. On faisait en sorte que les cartes soient brouillées, pour que personne ne parle. Très peu de familles furent épargnées ».

Ecrire l'histoire de la Guinée, c'est donc « se heurter à des relations humaines complexes, que tout le monde n'est pas prêt à détruire », avance à son tour le professeur Bailo Teliwel Diallo<sup>11</sup>, l'un des idéologues du régime à l'époque. « Certains ont été victimes puis bourreaux ou l'inverse », affirme l'enseignant. Comment alors trouver le « juste équilibre entre la nécessité du récit et le souhait de préserver la cohésion sociale » ? Un « dilemme » auquel « beaucoup de Guinéens seraient encore confrontés. » Or, dans un pays où la religion musulmane occupe une grande place, la balance penche le plus souvent du côté du silence. « Selon notre croyance, tout jugement qui ne sera pas rendu sur terre le sera dans l'au-delà », explique Lamine Kamara. « On se tait en se disant qu'à défaut de la justice des hommes, on bénéficiera de la justice de Dieu. C'est une dimension à ne pas négliger. Mais le silence ne signifie pas le pardon. »

D'autres facteurs expliqueraient l'épaisseur du

10 Lire dans cet ouvrage, *Camp Boiro, Kankan, Kindia : un ancien prisonnier raconte*, entretien avec Lamine Kamara, réalisé par Florence Morice.

11 De 1971 à 1984, Bailo Teliwel Diallo a été « inspecteur politique » du parti PDG, aux côtés d'une quinzaine d'intellectuels recrutés quelques temps après l'agression du 22 novembre 1970. Parallèlement, il est professeur d'histoire de la pensée économique et d'économie du développement à l'Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry. Il a été directeur national de la Culture en Guinée (1987-1999), puis ministre de la Culture entre 2013 et 2015. Lire dans cet ouvrage, *La définition de l'ennemi sous Sékou Touré*, entretien avec Bailo Teliwel Diallo, réalisé par Florence Morice.

voile qui entoure encore l'histoire de la Première République. Tout le monde n'ose pas le dire tout haut. Mais en privé, beaucoup incriminent aussi « la consanguinité » entre tous les régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance. Tèlivel Diallo, le reconnaît aussi : « Beaucoup de ceux qui se sont retrouvés à la tête des nouveaux appareils de l'Etat faisaient partie de l'appareil politique de la Première République, parfois même de son appareil répressif. J'ai été un inspecteur politique, convaincu adhérent jusque aujourd'hui aux thèses du PDG<sup>12</sup> et à sa vision, poursuit-il. Mais en même temps, il faut assumer que comme toute période révolutionnaire, elle a connu plein de problèmes. Si les gens acceptaient d'assumer cela, on pourrait commencer à construire un récit. »

Lansana Conté qui prend le pouvoir en 1984 fut en effet chef d'Etat-major adjoint sous Sékou Touré<sup>13</sup> puis membre du comité central du PDG, le parti-Etat. Et c'est encore l'un de ses officiers, Dadis Camara, qui s'autoproclame président à sa mort en décembre 2008. « Alpha Condé, premier président élu de la Guinée indépendante<sup>14</sup> aurait pu imprimer une rupture », souligne un sociologue qui préfère rester anonyme sur ce sujet sensible. « Mais aujourd'hui encore beaucoup de hauts fonctionnaires en poste étaient des responsables sous le PDG. Rompre le silence, c'est aussi pour lui s'opposer à tous ceux qui l'ont soutenu dans son accession au pouvoir. Aucun chef d'Etat ne peut accepter de se faire hara-kiri avec sa propre histoire », assène-t-il. « La Guinée a scellé un pacte de silence avec son passé. Après Sékou Touré, le pays s'est redressé comme il a pu sans jamais revenir sur ce fonds trouble qui la hante comme un démon », déplore un diplomate.

En attendant, la tâche des enseignants est loin d'être facile. Il n'existe pas de manuel d'Histoire pour les classes de lycées. Les ouvrages disponibles pour les plus jeunes laissent la part belle aux années de lutte contre la colonisation, dont on glorifie les héros. L'après 1958, lui, n'y est qu'effleuré. « Il y a un vide sur le plan didactique », reconnaît le responsable du département histoire à l'Inrap, l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique. Lui-même semble mal à l'aise à la simple évocation du nom du Camp Boiro. « Ce à quoi vous faites allusion, les livres n'en parlent pas », explique-t-il pudiquement. Il baisse même le ton de sa voix.

C'est donc dans sa bibliothèque familiale que Saïd Brahim Mohamed Amin, professeur d'histoire

au lycée<sup>15</sup>, a puisé la matière de ses cours d'histoire contemporaine, faute de mieux. « On ne peut pas raconter l'histoire de la Guinée sans évoquer aussi ses pages sombres », estime le trentenaire, qui ne demanderait pas mieux que pouvoir offrir à ses élèves une vision nuancée, apaisée et documentée de son passé. « Mais hélas, comme on n'a pas de matériel, certains professeurs n'en parlent pas ». Lui, conserve précieusement dans un petit sac en plastique les rares ouvrages qu'il a pu glaner au fil des années : le tome 21 des « Poèmes militants » de Sékou Touré, recueil d'odes à la Révolution, que les enfants devaient réciter à l'école à l'époque ; deux ouvrages de propagande à la gloire de Lansana Conté ; un seul manuel d'histoire enfin, pour les classes de collège. Il date de 1984, année de la mort d'Ahmed Sékou Touré. L'après 1958 y tient en quatre lignes : « Après l'indépendance le gouvernement devait développer le pays en créant des écoles, des hôpitaux et en encourageant l'agriculture et les autres activités. Ce fut un échec complet, le pays fut mis à sac et les populations furent exploitées et persécutées ». L'ouvrage est pourtant signé d'un célèbre duo d'historiens : Ibrahima Baba Kaké<sup>16</sup> et Djibril Tamsir Niane<sup>17</sup>, qui passa lui-même trois ans au Camp Boiro.

---

15 Lycée du 2 octobre de Kaloum, Conakry, baptisé ainsi en référence à ce jour de 1958 où l'indépendance de la Guinée fut proclamée.

16 Professeur agrégé d'histoire, Ibrahima Baba Kaké naît en Guinée en 1932, assiste à l'ascension d'Ahmed Sékou Touré, puis quitte pour la France en 1958 au moment du « Non » de la Guinée au Général de Gaulle. En 1987, il publie un ouvrage qui fera date sur le premier président de la Guinée indépendante - Sékou Touré, le héros et le tyran, Paris, Editions Jeune Afrique Livres. Enseignant et producteur à Radio France Internationale, il décède à Paris en 1994.

17 Fin 1961, le pays connaît des difficultés financières. La politique d'austérité que le pouvoir tente d'imposer est critiqué en particulier par les enseignants qui se révoltent et font part de leurs désaccords dans un memorandum. Accusés de « comploter » avec le soutien Sénégal, de la France et de l'Union Soviétique, les initiateurs du mouvement sont arrêtés. Parmi eux, Djibril Tamsir Niane, historien et syndicaliste. Il passe trois ans au Camp Boiro. Lire à ce propos dans cet ouvrage, Djibril Tamsir Niane, l'enseignant accusé de complot (1961), entretien réalisé par Coralie Pierret.

---

12 Parti Démocratique de Guinée, parti-Etat sous Sékou Touré.

13 Lansana Conté est nommé à ce poste en 1975.

14 Alpha Condé est élu une première fois le 7 novembre 2010, puis réélu en octobre 2015.

20-000  
30 67

BAR





2018. M'Mah Camara, vendeuse de cigarettes de la commune de Kaloum (Conakry) devant un portrait du président guinéen, Alpha Condé.

# DES ARCHIVES DISPERSÉES, UN HÉRITAGE CONTROVERSÉ

À sa prise de pouvoir, Lansana Conté affiche pourtant une volonté de rupture et de vérité. Le général Facinet Touré, numéro 2 du nouveau régime, raconte comment une commission est alors mise sur pied pour « autopsier » le pays. Objectif : rédiger un « contre livre-blanc », pour répertorier les crimes du régime de Sékou Touré. Et faire contrepoids au célèbre Livre blanc dans lequel l'ex-président décrivait les crimes, réels ou supposés, de ceux qu'il venait de faire arrêter (Touré, 1971).

Nous sommes en 1985. De sources concordantes, la commission disposerait alors de nombreux témoignages et archives : présidence, Camp Boiro, police, et même certaines archives personnelles de Sékou Touré. Mais un an plus tard l'entreprise d'« autopsie » s'arrête net. Et 35 ans après, les acteurs de l'époque continuent de se renvoyer la responsabilité de cet échec.

Les uns affirment à demi-mot que Lansana Conté aurait dissout la commission après la découverte d'un document le mettant en cause personnellement dans les exécutions commises au camp Boiro. Les autres affirment au contraire que les premiers éléments de l'enquête auraient « dédouané » Ahmed Sékou Touré, rendant caduc le projet initial.

C'est la version d'Amadou Tayiré Diallo, secrétaire général de cette commission, compagnon de route de l'ancien président dans la lutte pour l'indépendance, et ancien journaliste de La Voix de la Révolution, nom donné à l'époque à l'époque à la Radio d'Etat. Lui, continue d'affirmer aujourd'hui qu'Ahmed Sékou Touré « n'était pas le dictateur sanguinaire qu'on a voulu décrire. Beaucoup de choses que l'on croyait vraies étaient fausses et beaucoup de choses que l'on croyait fausses étaient vraies », lance-t-il énigmatique. Il en voudrait pour preuve une lettre « retrouvée dans un tiroir du bureau du Commandant Siaka Touré », neveu du président qui dirigea le Camp Boiro. Dans ce courrier, le père de la révolution Guinéenne aurait « vigoureusement protesté contre tout ce qui se passait au camp ». Dans cette version de l'histoire, qui connaît un certain succès à Conakry, Boiro était en fait « un Etat dans l'Etat », aux mains d'un duo maléfique : Siaka Touré et Ismaël Touré, le demi-frère de

l'ex-président. Tous deux auraient agi « à son insu ». Pourquoi ne pas rendre ce document public, s'il dédouane à ce point le « héros » de l'indépendance ? « Il faut demander aux responsables militaires de l'époque », répond Amadou Tayiré Diallo. Où se trouvent ces archives aujourd'hui ? « En lieu sûr », poursuit l'ex-journaliste toujours mystérieux. D'emblée, en début d'entretien, il avait prévenu : « Je ne vous dirai pas tout ».

SI L'ON CONTINUE DE NE REGARDER  
CETTE PÉRIODE QU'À TRAVERS LE PRISME  
DE LA RESPONSABILITÉ D'AHMED SÉKOU TOURÉ,  
ON NE PEUT RIEN ANALYSER.

Ces récits parcellaires et contradictoires, n'étonnent pas le professeur Bailo Telivel Diallo celui qui était à l'époque un idéologue du régime. « A la mort de Sékou Touré, la seule solution pour ceux qui étaient encore là mais avaient participé à son régime était de personnaliser le débat autour de sa personne et de dire : « Tout cela, c'est la faute de Sékou Touré. Mais cela n'a pas plu à tout le monde. Et d'autres se sont donc révoltés contre cette vision. Car quoi qu'on en dise, Sékou Touré est resté et reste pour beaucoup la figure



Quelques documents conservés  
aux archives de Labé.





emblématique du progrès, du discours révolutionnaire, et de la libération de l'Afrique. Voilà pourquoi aujourd'hui encore beaucoup cherchent à la dédouaner, pour protéger les idéaux auxquels ils ont cru. Mais si l'on continue de ne regarder cette période qu'à travers le prisme de la responsabilité d'Ahmed Sékou Touré, on ne peut rien analyser. »

34 ans après sa mort la figure du premier président de la Guinée obstrue donc encore le débat. Quant aux précieuses archives, rassemblées par les membres de la Commission en 1985, à Conakry les rumeurs vont bon train sur qui les détiendrait. Ont-elles été vendues ? Ont-elles disparu ? « Je ne sais pas où sont ces documents. À l'époque je n'ai pas pensé à les rassembler », se contente d'expliquer le Général Facinet Touré, désormais Médiateur de la République de Guinée. D'autres, anonymes, affirment en posséder tout ou partie, ou du moins savoir où elles se trouvent, sans pouvoir les montrer, trois décennies plus tard, par peur « de représailles ».

Nadine Bari, célèbre veuve d'Abdoulaye Djibril Bari, qui passa 20 années de sa vie à attendre son mari décédé, puis 15 à rechercher son corps, très active elle aussi au sein de l'AVCB, raconte par exemple qu'un jour homme se présenta à elle, avec dans ses mains un registre d'entrée du camp Boiro. « Il datait de 1965. L'homme voulait me le vendre. J'ai refusé. Tenter de passer la frontière avec une telle archive était trop dangereux pour moi, qui voulais passer ma retraite en Guinée ».

Une chose est sûre, seule une infime partie de tous ces documents a été versée aux Archives nationales. « Nous avons quelques archives ministérielles et des ouvrages du PDG. Mais aucune archive personnelle, ni de Sékou, ni de Lansana Conté », se désole le nouveau directeur de l'institution, Sédouba Cissé. « Les archives du camp Boiro, nous en avons récupéré une partie, mais elles sont encore protégées par le sceau du secret, 60 ou 120 ans, selon les documents. Nous considérons cette histoire comme de l'histoire récente. Il faut être très prudent pour ne pas communiquer des documents qui provoquent un scandale », explique-t-il.

## UNE GUERRE DES MÉMOIRES

En attendant, comme la mémoire, en Guinée, les archives semblent donc morcelées, éparpillées. Et la mythologie qui les entoure alimente les récits les plus contradictoires sur de supposées vérités cachées que ces archives – nationales ou issues des services secrets étrangers – seraient censées révéler. Les uns et les autres s'accusent mutuellement de les garder secrètes pour mieux pouvoir falsifier l'histoire (Arieff et Mc Govern, 2013). La Guinée est entrée dans une guerre des mémoires.

Impensable, il y a encore 10 ou 15 ans, on assiste désormais à un retour des fidèles de Sékou Touré sur la scène publique et médiatique. Ils prospèrent sur les failles et les non-dits de l'histoire guinéenne. Parmi les personnages qui incarnent ce retour : Ansoumane Bangoura, ex-directeur de cabinet du dernier ministre de l'Information sous Sékou Touré, et figure de la lutte pour l'indépendance. À 76 ans, costume vert élégant, verbe haut, et lunettes de soleil jusque dans le studio, il fier aujourd'hui encore de se présenter comme journaliste « DE » *La Voix de la Révolution*, l'unique radio nationale autorisée à l'époque. Il dit cela, avec une emphase tout particulière sur ce « DE » auquel il tient dit-il « comme à une particule de noblesse ».

Depuis deux ans, chaque dimanche sur les antennes d'une radio privée, la radio Évasion, Ansoumane Bangoura anime « Témoin de l'histoire », une émission dans laquelle, sous couvert de faire la « catharsis » du peuple guinéen, lui et ses invités se remémorent les faits de gloire du régime de Sékou Touré, son empreinte sur les arts, le sport, la place de la Guinée sur la scène africaine et réactivent le mythe de cette figure panafricaine qu'ils sont si nombreux à avoir admiré, lui qui incarna un temps les idéaux de la jeunesse et des intellectuels du continent.

« Nous sommes malades de notre histoire, plaide Ansoumane Bangoura. Ceux qui ont combattu l'indépendance de la Guinée, et qui ont combattu le régime d'Ahmed Sékou Touré tiennent coûte que coûte à présenter la Guinée sous les plus vilains oripeaux : dictature sanguinaire, monstre, camp Boiro. Vous voyez, il y a un tropisme négatif. La Guinée ? C'est le camp Boiro. Sékou Touré ? C'est un assassin'. Cela fait que le Guinéen est traumatisé. Si bien que le mensonge est devenu culturel en Guinée. Nous sommes dans un monde kafkaïen. Je n'ai pas honte de le dire. Le Guinéen est un homme qui se réfugie dans le confort de la folie », conclut l'animateur.

Même s'il reste marginal, ce discours trouve un certain écho auprès d'une jeunesse peu éduquée, privée de repères, largement au chômage, en quête d'un passé glorieux auquel elle pourrait s'arrimer dans son combat pour l'émancipation au même titre que ses voisins ivoiriens ou sénégalais.

La « réactivation » de la « symbolique de la figure de Sékou Touré, héros de l'indépendance », fut « progressive », comme en témoigne « la destinée de sa résidence » note l'historienne Céline Pauthier (Pauthier, 2013). « En 1958, Sékou Touré a élu domicile dans l'ancien palais du gouverneur dont l'aspect est demeuré inchangé jusqu'à sa mort en 1984, date à laquelle le bâtiment, alors en cours de rénovation, fut abruptement démoli. C'est sur ce terrain, laissé en friches pendant plus de quinze ans, qu'un nouveau palais présidentiel a été construit dans les années 1990 et officiellement baptisé « Sékoutouréya », ce qui signifie « chez Sékou Touré », à l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance de la Guinée en 1998. Le président Lansana Conté aurait commenté l'événement en ces termes : « On lui doit bien ça. » (Ibid.)

« Jusqu'à la fin des années 90, les gens réfléchissaient deux fois avant de parler du PDG-RDA, mais cette période est révolue », témoigne l'historien Maladho Siddy Baldé. Aujourd'hui, la veuve de Sékou Touré, de retour au pays après un long exil, reçoit

fièrement les visiteurs dans la luxueuse maison du couple. C'est ici, qu'en 1966 les Touré accueillirent Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance ghanéenne. Mme Hadja Andrée Touré vante « la bonté » d'un mari « incompris », dont la mémoire aurait été volontairement salie. Son visage et sa silhouette sculptée occupent chaque recoin du salon. « Ça, c'est mon souvenir préféré. C'est une pièce unique », souligne la veuve, montrant du doigt un portrait brodé main, sur fond rose offert par la Corée du nord en 1981. Non loin de là, au mur, on voit l'ex-président en couverture des journaux de l'époque, serrant par exemple la main de Patrice Lumumba. Mohamed Touré, son cadet, dirige désormais le PDG-RDA, recrée sur les ruines de l'ancien. Il fut candidat en 2017 aux législatives. Ceux qui le connaissent bien le taquinent même sur la façon qu'il a de reproduire les accents de son père. Quant à sa sœur, Aminata Touré, la fille aînée, 64 ans, même visage massif que son père, elle créa la surprise en s'imposant aux dernières communales en février 2018, à la tête d'une liste indépendante, à Kaloum, le quartier administratif de la capitale, le « quartier de mon grand-père, dit-elle, où il avait une concession. Je rêve qu'il redevienne ce qu'il était. » Quant aux purges et au camp Boiro ? « L'Histoire jugera. Il faudra du temps pour savoir précisément ce qu'il s'est passé. » (Freland, 2018)

## UNE JEUNESSE DÉSORIENTÉE

Pendant que le débat sur la responsabilité individuelle de Sékou Touré occupe le devant de la scène, le récit du vécu de milliers de Guinéens, lui, est relégué au second plan, tout comme le débat sur les droits de l'homme et la responsabilité de l'État. « En Guinée, les critères entre ce qui est juste ou injuste, vrai ou faux sont absents. Cela pérennise une culture de la violence et l'impunité », s'inquiète un sociologue. « La Guinée après l'époque Sékou Toure s'est redressée comme elle a pu sans jamais revenir sur ce fond trouble qui la hante comme un démon », déplore un diplomate.

Et tandis que l'élite guinéenne s'écharpe sur ces questions, la jeunesse, elle, vit dans la confusion, dans un pays où l'amnésie confine à la schizophrénie  
« Nous n'avons pas une mais des Histoires », déplore Alseyeni Sall jeune juriste défenseur des droits de l'homme. Qui dit vrai ? Qui dit faux ? Interroger la mémoire du passé en Guinée c'est

### NE PAS SAVOIR, C'EST UNE AMPUTATION DE L'HISTOIRE ET C'EST EXTRÊMEMENT GRAVE

encore se heurter à beaucoup de douleurs enfouies et des questions sans réponse.

Celles de Fofana Navi par exemple, étudiant trentenaire croisé à une terrasse dans le quartier Mafanco, né, comme la plupart des Guinéens, après Sékou Touré. À qui doit-il se fier aujourd'hui ? À ses parents, qui lui ont expliqué enfant qu'Ahmed Sékou Touré était « le meilleur président de la Guinée » ? Ou à cette photo noir et blanc diffusée par les associations de victimes de la Première République qu'il découvre par hasard à 25 ans passés et dont il n'a jamais osé parler à sa famille ? Elle date du 25 janvier 71, est prise au Pont du 8 novembre à l'entrée de Conakry.

Le pont du 8 novembre avant sa destruction.

Crédit : KHP



On y voit suspendus par des cordes à ce pont, les corps ballants de cadres de l'époque, pendus cette nuit-là à Conakry après un simulacre de procès.<sup>19</sup> Il y a là deux ministres, un commissaire de police, un secrétaire d'Etat. Et dessous, une

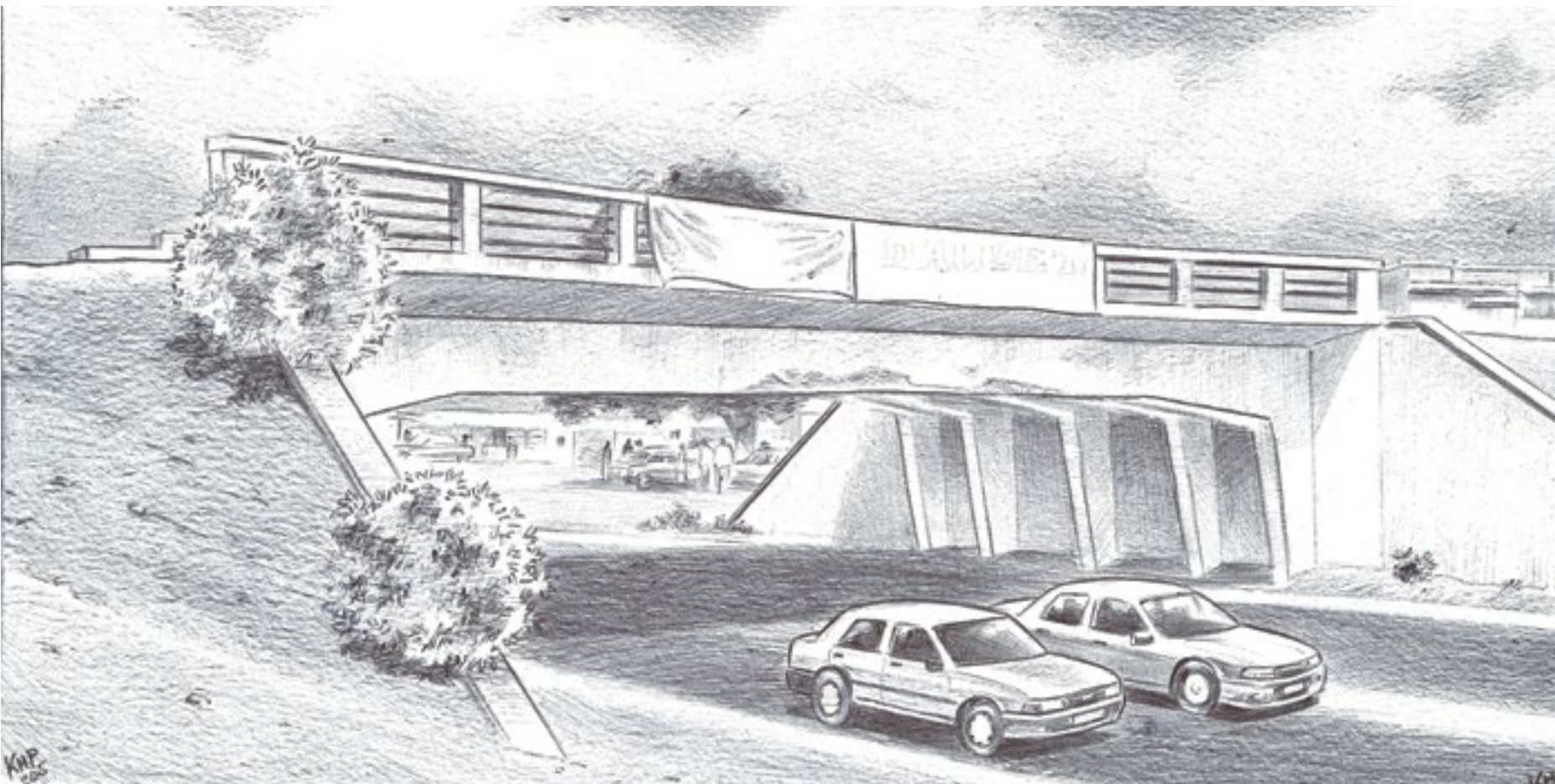
---

19 Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1971, 4 hauts cadres de la Guinée sont pendus au Pont du 8 novembre à l'entrée du centre-ville de Conakry, connu depuis sous le nom de « Pont des pendus » : Ousmane Baldé, Gouverneur de la banque centrale et ministre des Finances, Ibrahima Barry, Secrétaire d'Etat, Magassouba Moriba, ministre de l'Education nationale et le commissaire de police Keita Kara Soufiana. Au même moment, des scènes similaires ont lieu dans plusieurs grandes villes du pays. Ce jour-là, selon l'AVCB, plus de 80 Guinéens furent pendus dans toutes les préfectures du pays, accusé d'avoir participé à l'agression portugaise de novembre 70. Partout, les corps restent exposés toute la journée, à la vue des passants. A Conakry, ordre a même été donné aux responsables d'établissements scolaires d'y emmener leurs élèves, pour qu'ils assistent au spectacle macabre.

foule de badauds, beaucoup d'écoliers, qu'on avait conduits là, contraints d'assister au spectacle. « Pourquoi a-t-on pendus ces gens ? Comment faire pour connaître la vérité sur tout ça ? Et que de telles choses ne se reproduisent pas ? », Fofana comme beaucoup s'interroge. « Pourquoi ces gens sont mort ? Ne pas savoir, c'est une amputation de l'histoire et c'est extrêmement grave », s'indigne à son tour, Halimatou Camara<sup>20</sup>, avocate au barreau de Conakry et petite fille de disparue, et persuadée que les violences qui secouent encore régulièrement son pays aujourd'hui trouvent leurs racines dans les silences d'hier. « On ne peut pas impunément priver un pays de vérité et de justice et décimer son élite intellectuelle sans de lourdes conséquences. »

---

20 Lire dans cet ouvrage, *Halimatou Camara, la soif de justice en héritage*, portrait par Florence Morice.



# LES BÉGALEMENTS DE L'HISTOIRE

En Guinée, peut-être plus qu'ailleurs, l'histoire est en effet têtue, et la géographie aussi. A Conakry, le pont du 8 novembre, celui où eurent lieu les pendaisons publiques de 1971, illustre d'ailleurs tristement les bégalements de ce passé traumatique guinéen. Car c'est aussi à cet endroit qu'en janvier 2007 sous Lansana Conté des dizaines de jeunes sortis pour réclamer une meilleure gouvernance furent tués par les forces de l'ordre. Et c'est encore en face de ce pont au stade du 28 septembre qu'en 2009, sous la junte de Dadis Camara cette fois, les militaires tirèrent sur la foule à l'arme automatique lors d'un rassemblement de l'opposition. Bilan, selon l'Onu<sup>21</sup> qui qualifie le massacre de « crime contre l'humanité » : 156 personnes tuées, et 109 femmes violées, certaines pendant plusieurs jours. Le jeune journaliste guinéen Ibrahim Baldé était dans le stade ce jour-là. « *Si la Guinée a connu tant d'épisode de violences, c'est à cause de l'impunité. Aujourd'hui encore, si un agent des forces de l'ordre tire sur Guinéen, il n'y a pas d'enquête. Si l'on condamnait les coupables et si on n'effaçait pas les traces de notre histoire, cela pourrait aider à moraliser la Guinée. Cela permettrait aux gens de réfléchir et de se dire 'plus jamais ça dans notre pays !' Au lieu de cela, nous restons face à des trous noirs.* »

Ce 28 septembre 2017, à l'AVIPA, l'association créée autour des victimes du massacre de 2009, commémore les 8 ans du drame. Une troupe de théâtre interprète, devant un public de victimes, une pièce inspirée de cet épisode tragique. Viols, hurlements, violence des policiers. C'est cru. Rapidement, les cris de douleurs des acteurs se mêlent à ceux du public. Une femme hurle. S'évanouit. Trois personnes s'entraident pour l'évacuer. Une autre femme se lève. Demande à ce que cela s'arrête. « Il a déjà eu assez de dégâts, ça suffit. » La représentation est interrompue. Dans l'assistance, il y a des représentants de plusieurs ambassades. Aucun du gouvernement guinéen. Image d'une Guinée hantée par ses démons refoulés, et d'un Etat qui peine à reconnaître ses responsabilités.

Ce n'est pas un hasard si en 2009, l'opposition avait choisi pour organiser sa manifestation, la date du 28 septembre, celle de l'anniversaire du

référendum sur le « NON » de la Guinée au Général de Gaulle, fondatrice de la guinée indépendante, et pour lieu de rassemblement le stade éponyme. Il s'agissait pour eux de rappeler leur appartenance à la grande nation guinéenne. Ils ne se doutaient probablement pas alors que le souvenir du drame à venir se heurterait lui aussi à la guerre des mémoires qui fait rage en Guinée.

Ce même 28 septembre 2017, pendant que les victimes du massacre du stade revivent leurs drames, au Palais du Peuple Sansy Kaba Diakité, éditeur et figure respectée de la vie intellectuelle locale, organise, lui, un débat sur le 28 septembre 1958, le « vrai 28 septembre », insiste-t-il. Une date trop longtemps « reléguée », selon lui « au second plan de l'histoire » mais qu'il faut « célébrer pour que les Guinéens soient fiers. Ce massacre du stade ne serait pas arrivé si les Guinéens assumaient leur histoire, explique Sansy Kaba Diakité. Les organisateurs auraient dû choisir une autre date pour leur meeting. C'est triste ce qui s'est passé en 2009, mais la date qu'il faut célébrer, c'est celle de 1958. Le 28 septembre qui a vu la Guinée, vraiment aller au firmament des Nations. »

À ses côtés pour débattre ce jour-là, dans le confort feutré du Palais du Peuple, il y a plusieurs compagnons de route d'Ahmed Sékou Touré. Ici aussi, la célèbre formule « Nous préférons la pauvreté dans la liberté qu'à la richesse dans l'esclavage » que l'ex-président lança au général de Gaulle en 58 est mainte fois répétée. Dans l'assistance, beaucoup de jeunes, étudiants, journalistes. « Jeunes frères et jeunes sœurs, capitalisons sur ce qui a été positif. Mettons de côté ce qui a été négatif », leur lance Abdoulaye Lélouma Diallo, premier secrétaire général de la CNTG (Conférence nationale des travailleurs de Guinée). « Il faut honorer Sékou Touré comme il se doit pour l'héritage qu'il nous a légué et cesser de falsifier l'histoire », renchérit l'invité d'honneur Amadou Tayiré Diallo. Applaudissements dans la salle.

Si l'examen de conscience historique n'a que peu avancé depuis la mort d'Ahmed Sékou Touré, c'est peut-être aussi qu'il n'a pas fallu attendre longtemps en Guinée pour voir ce passé traumatique refoulé ressurgir. Dès 1985, en lieu et place de la « justice » et de la « vérité », promises par Lansana Conté, les Guinéens assistèrent finalement en 1985 à une nouvelle série d'exécutions sommaires. Après une tentative ratée de coup d'État, Diarra Traoré, chef de milice sous Sékou

21 Rapport de la Commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre 2009 en Guinée, en annexe au Courrier adressé le 18 décembre 2009 par le Secrétaire général des Nations Unies Ban-Ki Moon au président du Conseil de Sécurité, S/2009/693, Nations Unies, 167 pages.

Touré, puis éphémère Premier Ministre du CMRN<sup>22</sup> fut exécutés, avec d'autres dignitaires de l'ancien régime. Avant cela, ils eurent droit un simulacre de procès, rappelant les méthodes du régime d'Ahmed Sékou Touré, qu'on disait révo- lues. Ironie de l'histoire, c'est dans le champ de tir de Kindia, connu pour être un charnier de la Première République que furent fusillées puis enterrées dans la foulée les victimes de cette purge. Précisément, dans le champ de tirs qui jouxte le camp militaire, qui servait également de prison sous Sékou Touré.

Pendant près de 30 ans, bourreaux et victimes reposèrent ainsi face à face en silence. Il a fallu qu'en 2013 deux jeunes guinéens y meurent dans l'explosion accidentelle d'un obus pour que le lieu soit déminé. L'opération, réalisée en partenari- at entre la France, la Guinée et l'Union euro- péenne, aboutit à la destruction de près de 600

---

22 Après la mort d'Ahmed Sékou Touré le 26 mars 1984, le colonel Diarra Traoré participe au coup d'État du 3 avril 1984, qui évince le président de transition Louis Lansana Beavogui et porte le Comité militaire de redressement national au pouvoir. Deux jours plus tard, il est nommé Premier ministre, alors que Lansana Conté, leader du CMRN, devient président de la République. Il est démis de ses fonctions par ce dernier le 18 décembre 1984, et son poste est aboli. Le 4 juillet 1985, Diarra Traoré tente de s'emparer du pouvoir alors que le président Conté assiste au sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, au Togo. Néanmoins, le peuple et les troupes fidèles à Conté lui témoignent un réel soutien par l'écrasement spontané de la rébellion. Au total, 18 personnes perdent la vie et une centaine de militaires, y compris Traoré, sont par la suite exécutés pour leur implication dans l'insurrection.

tonnes de munition allemandes, tchèques, fran- çaises, soviétiques dont les plus anciennes dataient des années 30. Elle permit surtout de mettre au jour la réalité des charniers.

Et c'est ici, que sous la pression de ses partenaires étrangers, le gouvernement d'Alpha Condé finit par accepter qu'on y installe en 2016 l'unique stèle consacrée aux victimes de violences politiques en Guinée, toutes périodes confondues depuis l'indépendance. On peut y lire cette formule pudique : « Ce site, où furent exécutées de nom- breuses victimes de la Première et de la deuxième République a été remis le 31 mars 2016 aux autori- tés guinéennes après l'extraction et la destruction de plus de 580 tonnes de munition et d'explosifs (...) pour protéger la population de la ville de Kindia et contribuer à la réconciliation nationale ».

Fodé Maréga, l'ex-président de l'AVCB, dont le père fusillé en 1971, est enterré là à Kindia, et fatigué par des années d'une lutte contre l'oubli dont il craint qu'à force elle ne s'essouffle, hésite sur la portée de ce geste. « En un sens c'est une avancée, car cette stèle est une première trace, et cela montre implicitement que que le système que nous combattons n'est pas mort avec Sékou Touré, mais placer ainsi victimes et bourreaux, même exécutés, sous le même boisseau, ce n'est pas justice ». Une avancée donc, mais aussi un nouveau témoignage de la réconciliation par l'oubli que semblent prôner les autorités en Guinée. Une occasion ratée de clarifier l'histoire et d'apaiser une mémoire décidément bien maltraitée.

## ► BIBLIOGRAPHIE

Alata, Jean-Paul, *Prison d'Afrique, 5 ans dans les geôles de Guinée*, Paris, Seuil, 1976.

Arieff, Alexis et Mc Govern, Mike, « *History is stubborn' : Talk about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea* », *Comparative Studies in Society and History*, Volume 55, Issue 1, 2013, pp. 198-225.

Bari, Nadine, *Guinée, les cailloux de la mémoire*, Paris, Khartala, 2003.

Bari, Nadine, *Grain de sable, Les combats d'une femme de disparu*, Paris, Le Centurion, 1983.

Freland, François-Xavier, *Guinée, « La fille de Sékou Touré entre en politique »*, *Jeune Afrique* n°2982, du 4 au 10 mars 2018.

Kamara, Lamine, *Guinée, Sous les verrous de la Révo- lution, Autobiographie*, Paris, L'Harmattan-Guinée, 2012.

Kamara, Lamine, *Les racines de l'avenir, Réflexions sur la première République de Guinée*, Essai, Paris, L'Harmattan-Guinée, 2012.

Lewin, André, « Mort de Diallo Telli », *Jeune Afrique* n°2407, le 25 février 2007.

Pauthier, Céline, « L'héritage controversé de Sékou Touré, 'héros' de l'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 118, no. 2, 2013, pp. 31-44.

Sékou Touré, Ahmed, *L'impérialisme et sa 5ème colonne en République de Guinée*, Conakry, Imprimerie Patrice Lumumba, 1971.

# « À VOUS LA PAROLE » : LE RÉCIT PERDU DES ANNÉES SÉKOU

FLORENCE MORICE, JOURNALISTE, RFI

Dans les jours d'incertitude qui suivent le coup d'état de Lansana Conté, un journaliste, Facély II Mara, va spontanément briser le voile opaque qui entoure alors les crimes du régime déchu de Sékou Touré. Animateur à la radio publique, Facély II Mara est l'un des premiers en ce mois d'avril 1984 à entrer dans le camp Boiro. Le soir même, sous le choc, le journaliste décide de témoigner et d'ouvrir son micro aux victimes et acteurs de la Première République. L'émission baptisée « à vous la parole » connaît un succès populaire immense, mais dérange et finit par être censurée. En septembre 1984, l'expérience s'arrête, après 93 numéros diffusés.

En franchissant les lourdes portes du camp Boiro ce 9 avril 1984, Facély II Mara ignore encore qu'il s'apprête à ouvrir l'une des pages les plus sombres de l'histoire de son pays. Il y a bien cet ami et mentor, le ministre Louis Béhanzin<sup>1</sup> qui, un jour, au détour d'une projection du film « *La Question* » sur la torture en Algérie, lui a mis la puce à l'oreille, lui glissant quelques allusions sur des similitudes avec le camp Boiro. Ou encore cette camarade d'école dont le père, le ministre Tibou Tounkara<sup>2</sup>, avait disparu après son arrestation pendant l'été 1971, et dont la fille depuis se demandait chaque jour : « *Est-il mort ou vivant ?* ». Mais « rien », assure Facély II Mara, qui laissait présager le degré d'« horreur » de ce qu'il découvrit alors.

« *Ce camp, nous passions devant presque tous les jours. On savait que des gens y allaient en prison. Mais un terrible secret entourait tout ce qui s'y passait.* »<sup>3</sup>

Ce matin-là, seule une poignée de survivants est encore dans le camp. La plupart, semble-t-il, a été libérée la nuit du coup d'état quelques jours

1 Louis Béhanzin, mathématicien de formation, d'origine béninoise est alors ministre de l'Idéologie et de l'information. Il devient ensuite ministre des Fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA), structures controversées dont il a été le promoteur, avant son arrestation.

2 Pionnier de l'indépendance de la Guinée, plusieurs fois ambassadeur de son pays, Tibou Tounkara était ministre délégué en Guinée forestière au moment de son arrestation en juillet 1971. Accusé d'avoir rejoint la « 5ème colonne » à l'occasion de l'agression portugaise de novembre 1970. Il est fusillé à Kindia le 18 octobre 1971.

3 Témoignage de Facély II Mara recueilli par l'auteur à Conakry en septembre 2017.

plus tôt. Contrairement à ce que le journaliste espérait, Tibou Tounkara n'est plus là, exécuté dans le silence 13 ans auparavant, mais tout dans ce sinistre décor témoigne des tortures qui s'y sont déroulées. Il y a ce registre d'entrée minutieusement tenu. « *Nom, prénom et date d'arrivée. Pas de date de sortie. Mais des ordres de mission pour des exécutions* », découvre le journaliste. Une documentation précieuse aujourd'hui disparue ou en tout cas jalousement gardée, dans des lieux connus seulement de quelques initiés<sup>4</sup>.

Il y a surtout les vestiges de la « *cabine technique* », où était pratiquée la torture, et puis ces inscriptions laissées aux murs par les prisonniers, « *avec leurs propres sang, ongle ou excréments* ». Les « *murs parlants* » comme Facély II Mara les appelle à l'époque. Certains résonnent encore dans sa mémoire, 34 années plus tard : « *La souffrance a des limites* », « *Courage !* ». « *Pas une seule cellule sans message !* » raconte le journaliste.

De retour à la radio, Facély II Mara, n'a qu'une seule obsession : témoigner. Il déprogramme son émission sur le pastoralisme et raconte. La description des lieux est minutieuse, pas d'envolée lyrique, pas de commentaire, pas de jugement mais des mots sur des réalités cachées qui laissent incrédules une partie du pays.

Le soir-même, Facély II Mara dit avoir reçu des dizaines d'appels d'auditeurs ou témoins. Le lendemain, il décide d'ouvrir son micro à une première victime, Karifa Doumbouya, magistrat et cerveau présumé d'un « *complot* », arrêté quelques

4 Lire à ce propos « *Itinéraires d'une mémoire meurtrière* » du même auteur dans cet ouvrage.

mois plus tôt. Témoigner et faire témoigner. Le 11 avril, la direction de la RTG (Radio télévision guinéenne, ex-Voice de la Révolution) face au fait accompli, accepte de lancer une nouvelle émission. « *à vous la parole* » est officiellement née. Les invités se succèdent au micro. Ils racontent le quotidien du camp Boiro, les exécutions, livrent leur part de vérité sur les supposés « *complots* ».

Facély II Mara, lui-même, se dit « *surpris* » du récit de certains. Et puis de voir ces gens, « *la chair meurtrie* », souvent « *détruits et rongés par les maladies* ». Certains ne voyaient plus. « *Je crois*, se souvient-il, *que les Guinéens dans leur immense majorité furent eux aussi surpris.*»

Facély II Mara reçoit de nombreux encouragements. « *On m'appelait pour me dire : "J'ai entendu, et j'ai passé toute la nuit à pleurer". On m'écrivait de France, de Côte d'Ivoire, du Sénégal pour me remercier. Les gens avaient besoin de savoir.*» Mais le journaliste affronte aussi les doutes. « *Certains me demandaient : "Crois-tu vraiment ce que ces gens racontent ? Est-ce qu'il ne s'agit pas de mensonges ?"* ». C'est « *humain* » de douter, explique-t-il aujourd'hui, « *en entendant quelqu'un raconter qu'il a bu son urine, attrapé des souris, décidé de les manger et survécu avec pour toute nourriture trois maigres cuillerées de riz salé* ». émue ou incrédule, pendant plusieurs semaines, « *chaque soir à 18 heures* » assure le journaliste, la Guinée n'en est pas moins « *l'oreille collée au transistor, suspendue au témoignage qu'allait apporter tel ou tel rescapé.* »

Cette libération de parole spontanée et sans filtre, n'est pas du goût de tous. Les premières réticences ne tardent pas à se manifester. « *Les rescapés dénonçaient leurs bourreaux au micro et nommaient certains membres du gouvernement et du CMRN, le Comité*

*militaire de redressement national, qui occupaient de hautes fonctions sous la Première République* », explique Facély II Mara. Parmi les témoignages qui « *irritent* » les militaires, celui d'Almamy Fodé Sylla, qui dresse une liste de tortionnaires, appelle à « *les juger* » ainsi que tous les « *complices du régime* » qui dit-il « *à différents degrés, portent le poids de la responsabilité d'assassinats massifs de populations paisibles et de cadres innocents.* »

Le CMRN demande alors à écouter les bandes avant leur diffusion. Facély II Mara refuse, mais décrit un climat de « *pressions.* » « *Le sucre de cette émission c'était justement que les témoignages étaient bruts. à quoi bon prendre la peine de recueillir des témoignages uniques si c'est ensuite pour tailler dedans ?* » Le journaliste est régulièrement convoqué. On lui reproche « *de nourrir les rancœurs* » en laissant les victimes désigner leurs bourreaux. Facély II Mara se heurte aux contradictions d'un régime qui affiche sa rupture avec Sékou Touré mais s'est construit dans sa continuité et ne semble pas prêt à regarder en face toutes les ombres du passé. Certains jours, l'émission est bloquée puis de nouveau autorisée. Sans préavis, sur ordre de la direction.

Dans une pochette en carton jaune, dans le petit bureau attenant à sa maison, Facély II Mara conserve les courriers et les notes qui lui sont à l'époque adressés : « *Facély II Mara, le patron n'est pas content* ». « *Il ne faut pas te mêler des affaires privées !* » Non sans ironie, l'auteur de ces notes, Fodé Cissé, inspecteur des services de l'information, « *est lui-même rescapé de Boiro où il a passé cinq années* ». « *Il me convoquait de plus en plus souvent. C'était devenu insupportable, raconte Facély II Mara, la victime était devenue le bourreau* ».

Dans ce climat, beaucoup de rescapés refusent de témoigner. Les tortionnaires aussi. Un seul acceptera. Hors micro. « *Certains étaient d'accord, mais me demandaient l'aval de leur hiérarchie. D'autres me répondaient : "jeune homme, si on parle, le gouvernement tombe"* ». Parti le voir pour obtenir des autorisations, Facély II Mara affirme avoir été reçu par des menaces chez le chef d'état-major de la gendarmerie. « *Monsieur Facély, si vous persistez dans votre projet d'interview, je vous mets en état d'arrestation !* », lui aurait répondu cet « *ancien tortionnaire du camp* ».

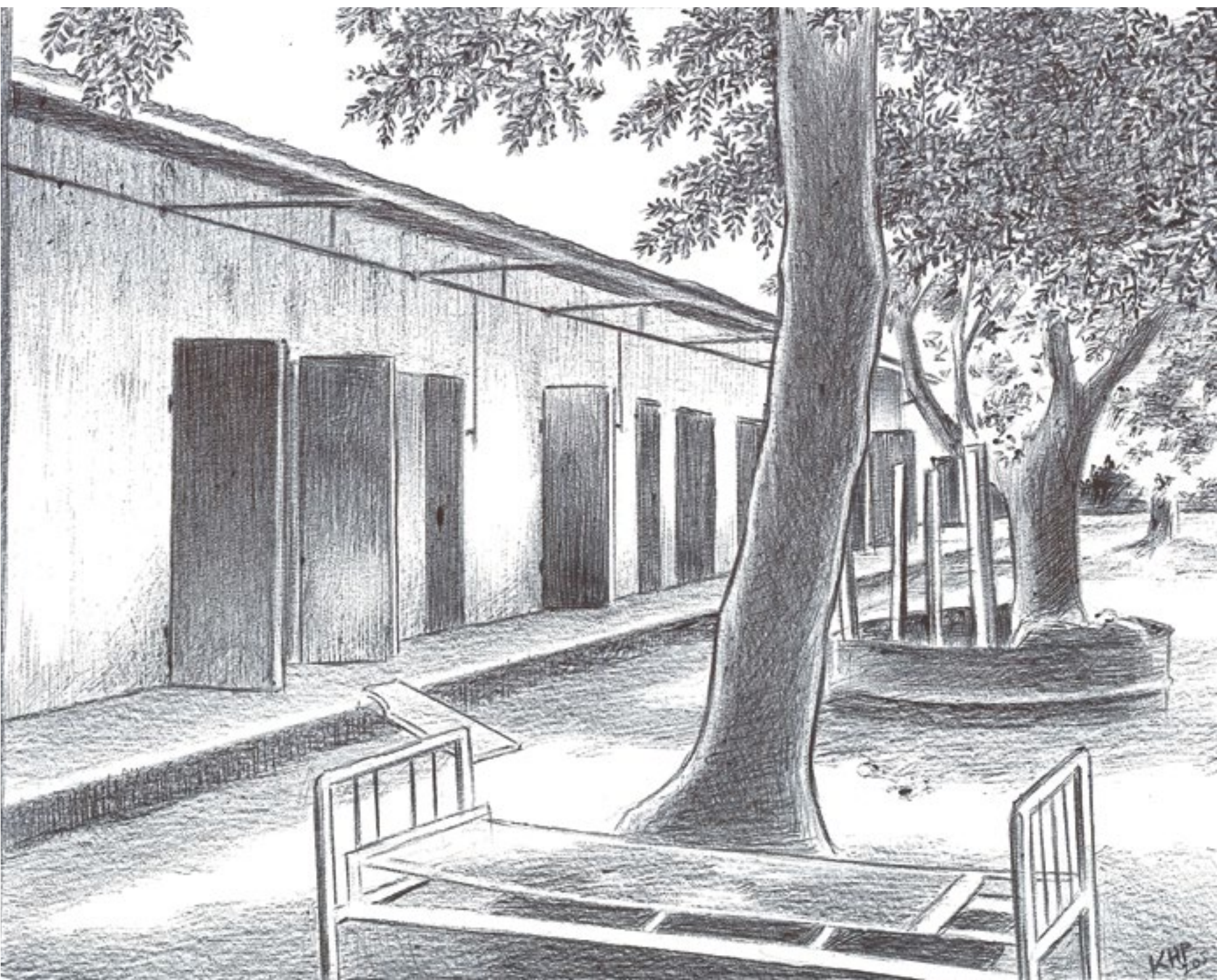
Le coup d'arrêt est porté le 4 septembre 1984, l'émission s'arrête après 93 diffusions et alors que de nombreux témoignages attendent encore d'être programmés : un ancien secrétaire fédéral du PDG (El Hadj Chérif Nabaniou) qui témoigne sur le complot « *de Tidiane Kéïta* » ; les docteurs Charles Diané et Saïdou Conté, sur les activités de l'opposition guinéenne à travers l'Europe et l'Afrique, celui aussi de l'archevêque, Monseigneur Raymond Marie Tchidimbo. « *La direction m'a donné trois raisons en disant que je laissais les rescapés raconter des mensonges, que je menaçais l'unité nationale et qu'ils ne voulaient pas me perdre, car j'avais effectivement reçu des menaces de mort* ». « *Un gâchis historique ! Cela a fait du tort à notre histoire* » déplore le journaliste,

convaincu qu'avec le temps, les paroles, même celles des tortionnaires, auraient fini par se libérer.

À Conakry la rumeur veut que, peu avant l'arrêt de l'émission, un témoin aurait accusé Lansana Conté d'avoir lui-même dirigé un peloton d'exécution. Vrai ? Faux ? 34 ans plus tard Facély II Mara ne tranche pas. « *Ce qui est sûr, c'est que parmi les membres du Comité militaire beaucoup étaient liés à Boiro, explique-t-il, et que je dérangeais. Ceux qui n'avaient pas participé aux exécutions, avaient parfois entretenu le camp. Le système était conçu de telle manière que nous avions tous une part de responsabilité* ».

Aujourd'hui, Facély II Mara garde précieusement chez lui la transcription d'une grande partie de ces témoignages arrachés à l'oubli. Mais les bandes, elles, ont pour la plupart disparu, brûlées dans l'un de ces épisodes ironiques de l'histoire, lorsque pendant la tentative de putsch manqué de 1985, menée par le colonel Diarra Traoré, un officier lança l'assaut sur le bâtiment de la RTG. Les armoires métalliques de la salle des archives ne furent pas épargnées, emportant dans leurs cendres une partie de la mémoire du pays.





Le camp Boiro après la libération  
des prisonniers en 1984.

Crédit : KHP



# HALIMATOU CAMARA, LA SOIF DE JUSTICE EN HÉRITAGE

FLORENCE MORICE, JOURNALISTE, RFI

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971, plusieurs dizaines de cadres de la Guinée, emprisonnés au Camp Boiro, furent fusillés, selon des rescapés<sup>1</sup>. Parmi eux, Tibou Tounkara, compagnon de la lutte pour l'indépendance, et ancien ministre de Sékou Touré. Il est accusé d'avoir « trahi » la révolution lors de l'agression de novembre 70 et vient d'être condamné par un « tribunal révolutionnaire ».

Son corps ne fut jamais retrouvé. Sa famille a toujours dénoncé une « parodie de justice ». Héritière de cette histoire troublée, Halimatou Camara, sa petite fille, a fait le vœu très tôt d'œuvrer pour la justice de son pays. À 32 ans, l'avocate coordonne une clinique juridique<sup>2</sup>. Rencontre.

Ce n'est pas de la bouche de ses parents, mais dans le *Livre blanc* d'Ahmed Sékou Touré qu'Halimatou a découvert les conditions d'arrestation de son grand-père. Un recueil où l'ex-président consignait les « aveux » réels ou supposés de ceux qu'il qualifiait de « traîtres » sans que l'on sache s'il s'agissait de leurs propos ou de ceux soufflés par leurs bourreaux.

Le supposé aveu qui signa l'arrêt de mort de Tibou Tounkara tient en sept petites pages. Selon ce récit « officiel » écrit à la première personne, l'ancien syndicaliste, se sentant « incompris », aurait adhéré en 1967 au « Réseau français intérieur » dont le but était de « renverser le régime ». Trois ans plus tard, il aurait finalement reçu 4 000 dollars de la part des Allemands - qualifiés par endroits de SS - pour ensuite prendre part à l'agression de novembre 1970.

Halimatou n'a pas encore 10 ans lorsqu'elle feuilète distraitemment l'ouvrage trouvé par hasard dans l'armoire de son père. C'est une photo qui attire son regard : elle y voit son grand-père, abattu, yeux cernés et chemise froissée. L'aurait-elle seulement reconnu, s'il n'avait porté dans ses mains une ardoise avec dessus son nom, lui qu'à l'époque elle ne voyait que dans les albums de famille poser dans ses habits de ministre ou d'ambassadeur ? Lui, dont elle ignore encore presque tout.

« J'ai été choquée. Je savais qu'il avait été prisonnier

*politique. Mon père m'avait emmenée quelques années plus tôt devant le camp Boiro, où il fut enfermé, et j'emmagasinais dans ma tête quelques bribes de conversation. Mais je ne comprenais rien. »*

Entre choc et incrédulité, Halimatou décide d'en parler à son père. Il lui raconte alors l'arrestation, en juillet 1971, le « faux procès » et puis la fusillade quelques mois plus tard dans des circonstances encore floues. Il parle aussi des questions sans réponse : le corps qui ne fut jamais retrouvé et le silence autour des crimes commis à cette période. « Dans ce pays, on a besoin de justice et d'histoire. Peut-être que tu seras à l'avant-garde de ce combat un jour », lance-t-il, comme un défi, à la jeune fille qui envisage déjà des études de droit.

Depuis, Halimatou vit dans un sentiment d'injustice et retourne dans sa tête les blessures qui hantent la mémoire familiale. « Certains disent qu'on aurait découpé le corps de mon grand-père, puis qu'il aurait été jeté au niveau du pont Kaporé. Est-ce vrai ? Je n'en sais rien. C'est le black-out total. Aucune justice n'a été rendue et aucune mémoire n'a été entretenue sur ces gens, qui ont pourtant de près ou de loin participé à la construction de la Guinée. »

Et c'est cette même jeune femme, désormais avocate âgée de 32 ans, que l'on retrouve à l'automne 2017, à l'entrée du tribunal de Dixinn, un quartier de Conakry. Depuis 2015, Halimatou y coordonne une clinique juridique. Un projet porté par l'OGDH (Organisation guinéenne de défense

1 Témoignages recueillis par l'AVCB, Association des victimes du camp Boiro.

2 Clinique juridique mise en place en 2015 par la FIDH et l'OGDH.

2018. Halimatou Camara assise dans le tribunal de première instance de Dixinn.



des droits de l'Homme) et la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme), où de jeunes juristes et avocats se relaient pour offrir une défense gratuite à ceux qui sinon, faute d'argent, n'auraient pas droit à un procès équitable et contradictoire.

Ce jour-là, on l'aperçoit au loin. Elle lève les mains au ciel, puis les joint fermement au niveau du menton, yeux fermés, et sourit de satisfaction. Elle vient d'apprendre qu'un jeune homme qu'elle a récemment défendu dans une affaire de vol va sortir de prison. « *Il cherchait de l'argent pour émigrer, mais ce n'est pas un délinquant. Peut-être qu'avec une seconde chance, il s'en sortira* ».

« *Chaque fois que je viens ici, raconte l'avocate, je pense à toutes ces personnes condamnées par des tribunaux populaires sous la Première République, qui n'avaient pas droit à une véritable défense. Mon grand-père et tant d'autres. Leurs avocats n'étaient là que pour chanter les louanges du régime. Une voix disait : "vous êtes coupable de ceci ou de cela", à partir d'aveux obtenus sous le coup de la torture et des humiliations. Et vous étiez condamné. C'est ce qui donne toute la valeur au travail que je fais aujourd'hui.* »

Son cheval de bataille : aider les Guinéens à retrouver confiance en leur justice et lutter contre « *les détentions provisoires abusives* ». Elles sont nombreuses au tribunal de Dixinn, où plus de 200 dossiers criminels attendent d'être traités, souvent depuis de longues années. L'an passé, la jeune fille s'est battue pour qu'un homme en attente de procès depuis plus de 10 ans passe enfin devant le juge. Halimatou raconte qu'un magistrat, dont elle taira le nom, lui demanda : « *Mais pourquoi te soucies-tu de cet homme ? N'as-tu rien d'autre à faire ? C'est un bandit, il n'a qu'à périr en prison* ». « *Madame, j'ai perdu mon grand-père sans procès équitable. Je ne peux pas regarder cette histoire se répéter sous mes yeux sans agir* », a-t-elle répondu.

Halimatou « *la dure* » comme on la surnomme avec respect au tribunal de Dixinn, ne mâche pas ses mots lorsqu'il s'agit de critiquer les failles de la justice de son pays, persuadée qu'« *il y a un lien intime entre ce que qui s'est passé il y a 50 ans et ce qui se passe aujourd'hui* ». « *Dans ce pays, la vie humaine a été banalisée et le concept de présomption d'innocence n'existe presque pas. On jette facilement des gens en prison sur de simples soupçons, comme à l'époque de Sékou Touré où l'on pouvait se retrouver au camp Boiro sur simple dénonciation.* »

Dans la famille d'Halimatou chacun porte une part de ce drame. Aujourd'hui encore, l'avocate n'ose pas aborder l'histoire de son grand-père avec sa grand-mère, qui perdit ses esprits en même temps que son mari en 1971 et ne retrouva la parole qu'en 1984 à la mort d'Ahmed Sékou

Touré. La mère, Fatoumata Tounkara, syndicaliste et ancienne ministre elle-aussi sous Alpha Condé, n'a rien oublié de cet été 1971 qui lui arracha du jour au lendemain son père, sa maison, et sa réputation.

Elle raconte à sa fille les longues années sans nouvelles, passées à se demander si son père reviendrait un jour, et ces journées d'école où elle se retrouva tout d'un coup « *indexée* » par ses camarades et par ses enseignants, traitée de « *fille de traître, d'agent de la 5ème colonne* », elle qui se voyait au contraire en digne enfant de la révolution, car elle avait été élevée ainsi. La supposée trahison de son père, l'ex-ministre refuse toujours d'y croire et dit avoir « *compris* » son histoire et celle de la Guinée en lisant *Le zéro et l'infini*, roman d'Arthur Koetsler, l'histoire de Roubachof, ancien apparatchik, figure de la révolution russe, finalement arrêté puis jeté en prison. Un homme confronté à la terreur d'un système répressif auquel il avait lui-même collaboré durant sa carrière politique. « *J'ai compris que la révolution mange ses propres enfants.* »

Faute de sépulture pour son père, Fatoumata Tounkara conserve dans un couloir de la maison familiale du quartier Ratoma de Conakry une pierre du pont du 8 novembre. Ce pont où, en janvier 1971, furent pendus 4 hauts cadres du pays<sup>3</sup>, en même temps que plusieurs dizaines d'autres dans différentes villes de Guinée, accusés de trahison eux aussi. Une date qui rappelle dans la famille d'Halimatou cette nuit d'octobre qui coûta la vie à Tibou Tounkara, à ceci près que cette fois-là, la mort fut donnée en public. Ce pont, qu'en dépit de tout son activisme, l'AVCB (Association des victimes du camp Boiro) n'a pas sauvé de la destruction en mars 2012. « *Lorsque j'ai appris que les travaux commençaient, j'ai immédiatement couru vers mon chauffeur. Je lui ai dit : "Allons-y". Il fallait que j'en garde un bout, que cette mémoire-là ne s'efface pas totalement* », raconte Fatoutama Tounkara. Depuis, l'AVCB conserve, entassées dans une cour, des tonnes de gravats dont elle espère encore faire un jour le socle d'un monument en mémoire des victimes. « *Si les autorités continuent de s'y opposer, je finirai peut-être par installer ma propre stèle.* »

Quelle mémoire cherchait-elle à sauver de l'oubli ce jour-là en courant nuitamment au pont du 8 novembre, dit « *le pont des pendus* » ? Celle de son père ? Ou celle de son mari Adama Camara, le père d'Halimatou, qui lui, était sur place, sous le

3 Furent pendus à Conakry ce jour-là, Ousmane Baldé, gouverneur de la Banque centrale et ministre des Finances, Ibrahima Barry, secrétaire d'État, Magassouba Moriba, ministre de l'Éducation nationale et le commissaire de police Keita Kara Soufiana.

pont, ce matin de février 1971 ? À 17 ans à peine, parmi les milliers d'écoliers que les maîtres de la révolution avaient obligés à quitter leurs salles d'école pour aller tous ensemble admirer le macabre spectacle, pour l'exemple<sup>4</sup>. Dans sa classe, il y avait le jeune frère de l'un des « *pendus* », le ministre Magassouba Moriba. Personne ne l'avait prévenu. Il perdit la raison ce jour-là. « *C'est ainsi, raconte Adama Camara, qu'on a terrorisé toute une génération. Et habitué la jeunesse au spectacle de la souffrance et de l'humiliation.* »

Lorsqu'elle énumère les traumatismes subis pas ses aînés, il arrive qu'Halimatou ne parvienne pas à retenir ses larmes. Mais elle refuse de porter le stigma qui collait à l'époque à la peau de ces enfants de « traîtres » et pousse aujourd'hui encore de nombreuses familles au silence. « *J'assume cette histoire-là avec énormément de fierté. Mon grand-père s'est battu pour son pays. Et tous les gens qui l'ont connu me disent du bien de lui. Et quand bien même il aurait trahi. Lui ou d'autres. N'avaient-ils pas le droit à un véritable procès ? C'est un déni de justice quoi qu'ils aient fait et quoi que l'on en dise.* »

« *Pourquoi des gens sont morts ? Et pourquoi nous cache-t-on les corps ? C'est intolérable qu'on ne sache pas ! On ne peut pas se contenter de dire qu'ils furent victimes collatérales de la révolution. Plein de gens le pensent dans ma génération. Et c'est extrêmement grave. Car on ne peut pas amputer un pays de son élite intellectuelle du jour au lendemain et en sortir indemne. Il ne s'agit pas de la souffrance d'une famille mais de celle d'un pays. Car tout cela a porté un coup terrible au développement de la Guinée et instauré le règne de l'impunité.* »

Aujourd'hui, Halimatou tente de convaincre ses parents et ses tantes de consigner leur histoire par écrit. « *Nous avons un devoir de restitution pour éviter que l'histoire ne bégaie. Je ne suis pas pour peindre le tableau en noir. Je veux bien que l'on considère aussi Sékou Touré comme un héros. Le contexte n'était pas facile et il a osé tenir tête à l'impérialisme. Mais il a énormément tué aussi et il faut en parler. Ce n'est qu'en affrontant nos drames que d'autres n'arriveront plus. Sinon nous continuerons à connaître des massacres comme celui du stade le 28 septembre 2009<sup>5</sup> », sous le régime de Dadis Camara.*

Halimatou est encore à l'université lorsque l'officier prend le pouvoir en décembre 2008 avec sa junte militaire, quelques heures après la mort de Lansana Conté. Un coup de force en direct à la télévision. Dadis Camara annonce la suspension de la Constitution mais promet d'organiser sous peu des élections démocratiques et de lutter contre la corruption qui gangrène un pays en lambeaux. Elle observe alors avec surprise l'enthousiasme

« *CHAQUE FOIS QUE JE VIENS ICI, JE PENSE À TOUTES CES PERSONNES CONDAMNÉES PAR DES TRIBUNAUX POPULAIRES SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE, QUI N'AVAIENT PAS DROIT À UNE VÉRITABLE DÉFENSE. MON GRAND-PÈRE ET TANT D'AUTRES. LEURS AVOCATS N'ÉTAIENT LÀ QUE POUR CHANTER LES LOUANGES DU RÉGIME.*

qui gagne certains esprits dans la capitale guinéenne. « *Les gens n'ont pas de mémoire. Moi j'étais très inquiète* ». Elle décide de ne pas se taire et d'appeler RFI (Radio France internationale) pour participer au débat de l'émission Appels sur l'actualité. « *Je voulais dire aux Guinéens : Qu'attendez-vous d'un pouvoir militaire, arrivé une fois de plus par la force ? Je me disais : ça ne s'arrêtera jamais.* » Le massacre du stade lui donnera raison. « *J'ai été profondément choquée, mais pas très étonnée.* »

Alors, à son échelle, l'avocate tente de briser le cercle infernal de l'impunité. Halimatou se dit choquée mais pas surprise chaque fois qu'à la une des journaux, elle découvre une nouvelle histoire de lynchage. « *La liste s'allonge tous les mois et cela ne se limite plus comme autrefois aux régions reculées de la Guinée. La pratique a gagné Conakry !* » Elle s'indigne en repensant par exemple à ce voleur de moto battu à mort puis lynché par la foule en colère dans le quartier Enta en janvier 2018. Un exemple parmi d'autres.

« *Il ne faut pas s'étonner que la justice populaire se répande, si notre justice ne fait pas son travail. C'est un combat à mener pied à pied* », plaide-t-elle en reprenant le chemin du tribunal de Dixinn. Avant peut-être de voir un jour la lumière éclater sur les crimes de la Première République. Et de réaliser la prophétie de son père. « *Ce sont des crimes "imprescriptibles"* », sourit-elle, refusant coûte que coûte de voir dans le temps qui passe un ennemi.

#### **Entretiens réalisés à Conakry en septembre 2017**

---

5 Le 28 septembre 2009, à Conakry, un meeting de l'opposition tourne au drame. Des milliers de manifestants sont rassemblés dans un stade de Conakry pour dire « non » à une candidature à la présidentielle de Moussa Dadis Camara, alors chef de la junte, lorsque des militaires surgissent puis ouvrent le feu à l'arme automatique. Selon l'ONU, au moins 156 personnes sont tuées et 109 femmes violées. Certaines sont emmenées de force dans des camps militaires puis réduites en esclavage sexuel pendant plusieurs jours. Dans son rapport publié en décembre 2009, la Commission d'enquête des Nations unies dénonce un « crime contre l'humanité ». Lire dans ce même ouvrage l'enquête d'Anne Cantener sur le massacre du 28 septembre 2009.

---

4 Lire ci-après le témoignage d'Adama Camara.





2018. Pont de Kaka à Coyah. Le vieux pont, en arrière-plan, porte toujours quatre cordes. Au premier plan, le nouveau pont construit par les Japonais.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU

# LES PENDAISONS PUBLIQUES DU 25 JANVIER 1971

« CE JOUR-LÀ JE ME SUIS DIT :  
L'HOMME N'EST RIEN »

La nuit du 24 au 25 janvier 1971, au petit matin, quatre hauts cadres de Guinée<sup>1</sup> sont pendus au Pont du 8 novembre, connu depuis sous le nom de « pont des pendus », à l'entrée de Kaloum, le centre-ville de Conakry. Au même moment, des scènes similaires ont lieu dans toutes les préfectures du pays, où des prisonniers ont été acheminés pour être exécutés. Ils sont accusés d'avoir tenté en novembre 70 de renverser le pouvoir de Sékou Touré. Toute la journée, leurs corps ballants sont exposés à la vue des passants. À Conakry, ordre a même été donné de faire venir sur place tous les écoliers de la ville, pour assister au spectacle macabre. Dans la foule, il y a Adama Camara, 17 ans. Il raconte.

Conakry est étrangement calme ce matin-là. J'ai 17 ans et, comme chaque jour, je me rends au lycée technique de Donka. En arrivant, on nous explique qu'il s'est passé un « événement rare », que dans la nuit des « traîtres » à la Nation ont été pendus au Pont du 8 novembre et qu'il faut que nous allions les voir. On nous explique que ce sont « des comploteurs », des « anti-guinéens ». Je comprends à peine ce que l'on me raconte, mais impossible de refuser d'y aller. C'est la Révolution. Personne ne peut dire non.

En arrivant, je vois d'abord la foule. Des milliers de jeunes Guinéens sont là. On les a obligés à venir eux aussi. Puis j'aperçois les corps. Ils pendent. Ils sont quatre. C'est un spectacle horrible. Je suis abasourdi. Je reste un peu en retrait. D'autres s'approchent des corps pour les voir de plus près. Certains agitent des bâtons et titillent les cadavres pour vérifier qu'ils sont bien morts. Les enfants sont parfois inconscients.

Moi, je suis horrifié. Avant ce jour, je n'ai jamais vu un mort. Et je n'imagine même pas qu'on

puisse pendre quelqu'un. Qu'un homme se suicide par pendaison, ça oui. Mais pas que quelqu'un d'autre le pend. Et sur la place publique en plus. Je n'ose pas regarder leurs visages. Un mort, ça se respecte. Je vois seulement que parmi eux, un seul n'est pas en tenue de prisonnier. C'est le Ministre des Finances Ousmane Baldé. À l'époque sa signature figure sur les billets de banque.

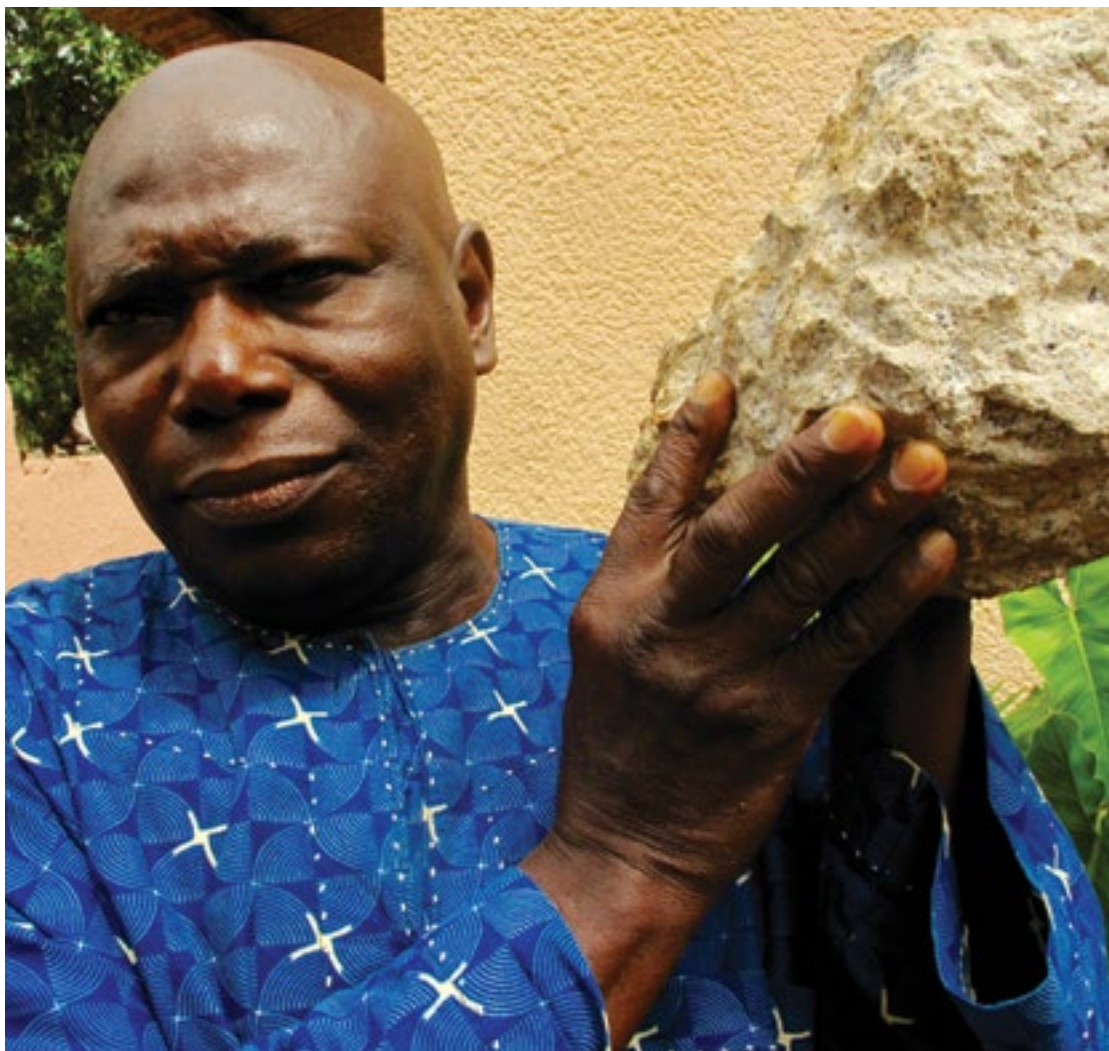
Rapidement, j'apprends aussi que parmi les pendus, il y a un ministre délégué à l'Éducation, Magassouba Moriba. Son jeune frère est un de mes camarades de classe. Il est dans la foule ce jour-là. Personne ne l'a prévenu.

La même scène a eu lieu ailleurs, au même moment, dans d'autres villes du pays. Mais c'est à Conakry qu'on pend les plus célèbres. Des

---

1 Furent pendus à Conakry ce-jour-là, Ousmane Baldé, Gouverneur de la banque centrale et ministre des Finances, Ibrahima Barry, Secrétaire d'Etat, Magassouba Moriba, ministre de l'Éducation nationale et le commissaire de police Keita Kara Soufiana.





éminences grises. Le message est clair : personne n'est à l'abri. Et je le comprends bien. Ce jour-là, je me suis dit : l'homme n'est rien.

Au bout d'une heure, moi et mes camarades rentrons à la maison. Nous sommes cinq, rien que dans ma parcelle, à les avoir vus ces pendus. Mais personne n'en parle. Je ne dis rien à mes parents. De toute façon presque tout Conakry était là. Chacun avait son opinion. J'ai ressenti une tristesse immense. Et cette peur blanche en chacun de nous.

Pendant un mois je n'ai pas dormi de la nuit. Comment oublier ? Parfois j'ai du mal à y croire. Mais c'est bien arrivé, oui. C'est la réalité.

Trois jours plus tard, le petit frère de Magassouba Moriba est revenu à l'école. Il faisait partie de mon groupe de révision, je le connaissais bien. Mais avec lui non plus je n'en ai jamais parlé. Il avait perdu ses esprits et ne parlait pratiquement à personne. Il a fini par redoubler et ne jamais entrer à l'Université. Une vie brisée.

---

Adama Camara avait 17 ans lors des pendaisons du 25 janvier 1971. Marqué à jamais, il a conservé, après la destruction du pont du 8 novembre, un bloc tiré des gravats.



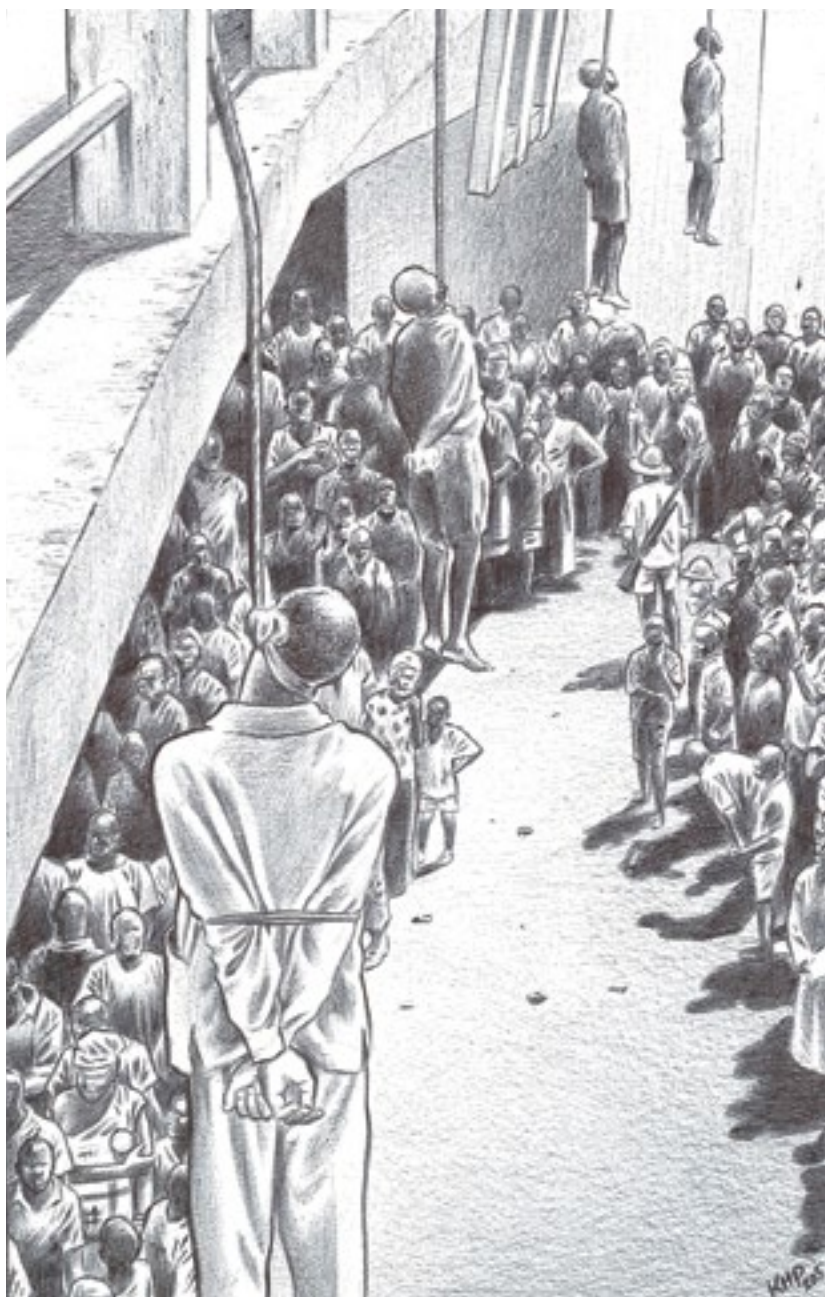
Crédit : Carol Valade / RFI

Cinq ans plus tard, le directeur de mon lycée, Camara Sékou dit « Philo », celui qui avait donné ordre qu'on aille sous ce pont, ce tragique 25 janvier 71, fut à son tour enfermé au camp Boiro, accusé dans le complot dit « Peul ». A cette époque-là, je suis rentré une fois dans ce camp. La seule et unique fois. Le père d'un de mes amis appartenait à la Garde républicaine. Mais je n'ai rien vu de la partie carcérale, ni des conditions de détention. En fait je ne voulais pas savoir. J'avais trop peur. La plupart des gens qui rentraient n'en ressortaient pas vivants. C'est tout ce qu'on savait. Cela suffisait à nous faire taire.

*Témoignage recueilli par Florence Morice  
le 2 juin 2018, par téléphone.*

## EXTRAIT « LE CADAVRE DANS L'ŒIL », HAKIM BAH (2013)

Hakim Bah est un poète et dramaturge guinéen né en 1987 à Mamou. Dans « Le cadavre dans l'œil », il place le spectateur face à Dani, un jeune garçon né dans le camp Boiro qui assiste, le 25 janvier 1971, à la pendaison de son père sur le pont du 8 novembre à Conakry. L'image le marque à jamais. Hakim Bah a été prix théâtre RFI en 2016 pour un autre texte, « Convulsions ».



Les pendaisons du 25 janvier 1971,  
au Pont du 8 novembre.



Crédit : KHP

Je porte un cadavre dans l'œil je dis.  
petit tout petit depuis tout petit je porte un cadavre  
dans l'œil encore je répète.  
Et  
me suit ce cadavre,  
partout,  
me suit,  
veut plus se détacher de mon œil,  
s'en aller,  
disparaître,  
pour de bon.  
S'accroche à tous les coups,  
veut jamais me lâcher.  
Suffit que  
je descende les paupières,  
juste que  
je ferme œil,  
juste,  
je le vois,  
il me voit.  
Il me guette,  
m'emprisonne,  
me tient en bras de gaillard.  
pas moyen de m'échapper.  
pas moyen.  
Me tient d'un bras robuste,  
pas moyen.  
Ce cadavre dans l'œil,  
le cadavre dans mon œil,  
père mon père,  
son image sur ce pont,  
et le corps son corps mon père sans vie qui balançait au  
gré du vent.  
Sont visibles encore les traces des cordes sur le béton,  
y a qu'à lever la tête,  
juste qu'à lever la tête vers le pont on le voit.  
Depuis le jour où  
m'ont pris de Boiro,  
m'arracher à ma mère,  
m'amener ici,  
sous ce pont (toujours solide malgré les années qu'on  
veut pourtant démolir bien qu'il se tienne toujours  
solidement debout),  
au milieu de la foule en extase,  
en délire,  
pour voir mon père pendu sur ce pont,  
j'ai commencé à avoir ce cadavre son cadavre dans l'œil.

*Extrait de Bab Hakim, le cadavre dans l'œil,  
Paris, Lansman, octobre 2013*

**JACKPOT!**  
SISSEZ 4 NUMEROS  
ENTRE ET 50  
DU TICKET : 4000 GNF

**SUPER JACKPOT**

Forfaits  
**WAOUH**  
Tapez  
**\*101#**

TECNO

101# Forfaits WAOUH Maxi-BONUS, Appels tous réseaux, Internet et SMS, valables 24h Tapez \*101#

Top  
+44





2018. Un dimanche après-midi sur l'ancien site du pont du 8 novembre. Le lieu de mémoire a cédé la place à un échangeur routier.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU

# CAMP BOIRO, KANKAN, KINDIA : UN ANCIEN PRISONNIER RACONTE

« ... [LA RÉVOLUTION GUINÉENNE]  
AVAIT TRANSFORMÉ SES INTELLECTUELS,  
SES CADRES, SES INGÉNIEURS,  
ET SES PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ  
EN MANGEURS DE RATS. »

Lamine Kamara, écrivain, président de l'association des écrivains de Guinée et ancien ministre, a passé 7 années de sa vie en prison sous le régime de Sékou Touré. Arrêté, torturé et emprisonné une première fois au Camp Boiro le 18 novembre 1961, lors du « complot » dit « des enseignants »<sup>1</sup>, il est de nouveau arrêté 10 ans plus tard, le 7 juillet 71. Il retourne d'abord au camp Boiro, puis est rapidement transféré au camp Soundiata Keïta de Kankan, avant de rejoindre en 1972 la maison centrale de Kindia dont il ne sortira qu'en décembre 1977. Lamine Kamara revient dans cet entretien sur ses conditions d'arrestation et de détention. Lamine Kamara a eu 78 ans le 23 avril 2018.

**Pendant les mois qui précèdent votre seconde arrestation, vous habitez à Dabola, dans le centre la Guinée, où vous venez d'être promu Directeur régional de l'enseignement. Vous êtes un jeune fonctionnaire en vue, populaire. Vous entraînez même l'équipe locale de football. Mais le 7 juillet 1971 vous êtes arrêté. Dans quelles circonstances ?**

J'étais arrivé à Conakry deux jours plus tôt, pour participer au cinquième Congrès de la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (JRDA)<sup>2</sup>. Dans la capitale, le bruit courait déjà que j'allais être arrêté, car j'étais accusé d'être un comploteur.

1 En novembre 1961, le pays connaît des difficultés financières. La politique d'austérité que le pouvoir tente d'imposer est particulièrement mal vécue par les enseignants qui font part de leur désaccord dans un mémorandum. Le début de contestation est aussitôt écrasé par les autorités.

2 Organe du PDG-RDA (parti d'Ahmed Sékou Touré), la JRDA a été créée en mars 1959 dans le but de promouvoir l'implication de la jeunesse dans la construction de la nation guinéenne.

Quelques amis ont eu le courage de venir me le dire. Certains étaient même surpris que je sois venu. Le Palais du Peuple étant plein, j'ai suivi le discours d'Ahmed Sékou Touré à la radio. Et c'est ainsi que j'ai entendu le président lui-même m'accuser publiquement d'avoir participé à l'agression portugaise du 22 novembre 1970<sup>3</sup>. Nous étions quatre accusés ce jour-là au total. Tous membres du Comité Régional de la Jeunesse de Kankan. J'étais le 4ème sur la liste. Deux avaient déjà été arrêtés. Ahmed Sékou Touré a prononcé mon nom avec une telle conviction dans la voix

3 Le 22 novembre 1970, des forces coloniales portugaises et des opposants guinéens attaquent Conakry. Dès 1971, commence la traque de ce qui sera désormais désigné sous le terme de 5ème colonne.

Lamine Kamara a été prisonnier au Camp Boiro, au camp Soundiata Keïta de Kankan et à la maison centrale de Kindia.  
Crédit : Florence Morice / RFI





que si cela n'avait pas été moi, j'aurais été convaincu de la culpabilité de cette personne. J'étais sidéré. L'ami chez qui j'étais a gardé beaucoup de dignité. Il ne m'a pas mis à la porte. Je lui ai dit : « Si je meurs là-bas, dis à mon père que je suis innocent ». Puis nous n'avons plus dit un mot. Tout ce que j'allais dire aurait pu lui être reproché. Je lisais dans son regard la terreur, la pitié. Pour moi, mais aussi pour lui je pense car il s'est demandé ce qu'il allait advenir de lui-même.

**Vous tentez d'user de vos contacts pour obtenir une audience auprès d'Ahmed Sékou Touré et le convaincre qu'il fait erreur mais il refuse de vous recevoir et deux jours plus tard dans la nuit du 7 juillet, vous êtes arrêté.**

Ils sont venus me chercher en pleine nuit. A 1h35 du matin précisément. Ils étaient peut-être 4 ou 5, je ne me rappelle plus. Ils m'ont arrêté, embarqué à bord de leur véhicule. Direction le camp Boiro. En partant, j'ai laissé sur le lit la lettre que j'avais écrite à mon père sans savoir si elle lui parviendrait un jour.

**Que représentait Ahmed Sékou Touré pour vous à cette époque-là ?**

À l'époque, pour moi, il incarnait encore la révolution guinéenne à laquelle nous avions cru. Parmi les plus anciens, beaucoup n'étaient déjà plus dupes de ce qui se passait, mais nous, les jeunes, nous y croyions réellement. Ahmed Sékou Touré incarnait la sauvegarde de notre pays et même de la Révolution africaine.

**Qu'avez-vous ressenti, vous qui veniez de donner plus de 10 années de votre vie à ce combat pour la « Révolution » ?**

Une mortelle déception. Et une grande désillusion parce que j'étais un homme de gauche, profondément de gauche. Alors, réaliser que tout cela était tissé autour de mensonges... (Il soupire.) J'ai pensé à mon père qui soutenait, lui, le Bloc Africain de Guinée<sup>4</sup> opposé à Sékou Touré et qui, quand il a compris que je soutenais le RDA, m'avait dit : « L'homme que vous suivez, non seulement n'est pas un homme de vérité, mais ce n'est pas non plus celui qui fera le bonheur de notre pays ». Je me suis revu en train de le raisonner, et de lui dire : « Vous n'avez pas compris ce qu'est la Révolution, ce n'est pas seulement la Révolution guinéenne, c'est la Révolution de toute l'Afrique. » Nous avons été nourris de ce slogan. Et il y avait tout de même une part de vérité dans cela. La Guinée disait qu'elle ne se considérerait comme indépendante que lorsque

tous les autres pays africains se seraient libérés. Et nous avons vu à l'époque des Angolais défiler ici et obtenir des passeports Guinéens pour aller lutter pour leur indépendance. Nous avons vu des Sud-Africains bénéficier, eux aussi, de passeports guinéens et parfois même de moyens financiers pour aller lutter contre l'apartheid. Et puis des Algériens dont certaines armes partaient d'ici. On se disait : « La Révolution africaine est en marche. »

**Vous croyez tellement à ce régime qu'en 1971, au début de votre interrogatoire devant la tristement célèbre « Commission » du camp Keita où vous avez été transféré, vous êtes encore convaincu que vous serez innocenté.**

JE SUIS ARRIVÉ À L'INTERROGATOIRE TRÈS AFFAIBLI APRÈS 8 JOURS DE DIÈTE NOIRE. 8 JOURS SANS BOIRE NI MANGER. MAIS J'AVAIS ENCORE ASSEZ DE FORCE POUR CLAMER MON INNOCENCE. JE ME DISAIS : DÈS QUE J'ARRIVERAI À L'INTERROGATOIRE, DÈS QUE LA VÉRITÉ VA ÉCLATER, ON VA ME LIBÉRER.

Je suis arrivé à l'interrogatoire très affaibli après 8 jours de diète noire. 8 jours sans boire ni manger. Mais j'avais encore assez de force pour clamer mon innocence. Je me disais : dès que j'arriverai à l'interrogatoire, dès que la vérité va éclater, on va me libérer. Quand je suis entré dans la pièce où j'allais être torturé, j'ai trouvé au sol des tessons de bouteille mélangés à du gravier. On m'a forcé à m'agenouiller dessus, les mains ligotées dans le dos. Je suis resté ainsi près de 3 heures, avant que l'interrogatoire ne commence. Les cordes étaient serrées si fort qu'elles disparaissaient pratiquement dans ma chair ici – (il montre ses poignets). Il y avait une dizaine d'hommes autour de la table, un lieutenant, des civils, dont un membre du Comité National de la Jeunesse et des gendarmes. Des hommes à la mine patibulaire, choisis pour inspirer la peur.

**Que vous ont-ils reproché ?**

Ils m'ont accusé d'avoir trahi la Révolution, d'avoir touché 12 000 dollars de la part de services secrets étrangers pour le prix de ma trahison et d'avoir ainsi rejoint « la cinquième colonne ». Ils m'ont accusé d'avoir participé à une réunion à Kankan au cours de laquelle nous aurions évoqué le complot. Je leur ai répondu qu'ils se trompaient car à cette date-là, j'accompagnais mon équipe de football à Conakry. Puis, ils ont fait entrer dans la salle de torture un de mes camarades du Comité Régional de la Jeunesse, qui selon eux m'avait dénoncé. Quand je l'ai vu arriver, j'ai compris que lui aussi avait été torturé, dans le but de lui

4 Le BAG, Bloc Africain de Guinée, est créé en 1954 et devient rapidement l'adversaire du PDG de Sékou Touré.



arracher de faux aveux. Ils étaient persuadés qu'il allait répéter ses accusations devant moi. Mais il m'a dit : « Je suis très affaibli, je t'ai accusé à tort et c'est sous la torture que je t'ai dénoncé. Je te présente toutes mes excuses et je te confie une mission, si je ne m'en sors pas. J'ai 7 enfants laissés à mes deux épouses à Kankan, je te les confie ». Par la suite il a été de nouveau maltraité puis il est mort en prison. De retour dans ma cellule, j'avais les deux bras presque paralysés au point que je n'arrivais pas à défaire les boutons de mon pantalon pour me soulager. Mes compagnons de cellule étaient stupéfaits et terrorisés de me voir ainsi et je leur ai dit : « Je ne voulais pas vous effrayer, mais si vous passez devant la Commission, sachez que ceux qui nous interrogent ne cherchent pas la vérité. Ils cherchent à nous accuser ».

**Pourtant vous aviez déjà été arrêté et torturé au camp Boiro, dix ans plus tôt. Et dans votre autobiographie vous écrivez : « Je n'ignorais pas le sort tragique réservé aux personnes arrêtées à la suite des complots dénoncés après celui de 61 : pendaison, exécutions... » (2012a, p. 78). Cela n'avait pas instillé le doute en vous, sur les méthodes de cette « Révolution » ?**

Pour moi, il y avait une différence fondamentale entre mes deux arrestations. La première fois que j'ai été enfermé au camp Boiro en 1961, j'étais encore élève à l'École Normale. Tous nos professeurs guinéens avaient été arrêtés, ce qui a entraîné un mouvement général de protestation pour demander leur libération. Même si protester n'était pas un crime, j'estime tout de même avoir fait quelque chose que l'on pouvait me reprocher à cette fois-là. Mais en 1971, je n'avais rien fait du tout. Et ça changeait tout à mes yeux. Bien sûr, avec le recul, il y a des choses qui auraient pu attirer l'attention d'un jeune homme comme moi. Toutes les écoles du pays fermées du jour au lendemain, ça aurait pu m'alerter, mais je n'avais pas la maturité nécessaire.

**Vous aviez tout de même été torturé en 1961 ...**

Oui, j'avais déjà subi 4 jours de diète noire, sans boire ni manger. Puis j'avais été torturé avec ce qu'on appelait le « téléphone de campagne ». On vous place des électrodes aux oreilles et on vous électrocute pendant l'interrogatoire. J'étais encore jeune, je n'avais pas 21 ans -la majorité à l'époque- et, bêtement peut-être, j'étais dans une telle logique que je me suis dit : « Je vais participer à la Révolution, et donner ma contribution. Et désormais je vais me comporter de façon à ne rien faire qui puisse me valoir une nouvelle arrestation ». C'est ainsi que, lorsque j'ai été arrêté en 1971, j'ai peut-être été plus surpris que ceux qui m'ont pris. Car

EN JANVIER 1971, LE PARTI AVAIT DÉCIDÉ D'ENVOYER DES GENS À PENDRE DANS TOUTES LES VILLES DU PAYS POUR EFFRAYER LES POPULATIONS EN LEUR MONTRANT LE SORT RÉSERVÉ AUX PRÉTENDUS « TRAITRES ». CERTAINES VILLES ONT REÇU TROIS CONDAMNÉS, D'AUTRES UN OU DEUX. À DABOLA, ON NOUS AVAIT ATTRIBUÉ UN PRISONNIER DU CAMP BOIRO. IL A ÉTÉ AMENÉ EN VILLE ET PENDU LA NUIT-MÊME, JUSTE DERRIÈRE MA MAISON.

cette fois je n'avais rien fait du tout. C'est seulement à partir de ce moment-là que j'ai entamé une sorte d'introspection et que j'ai réalisé tous les mensonges sur lesquels on avait tissé la Révolution et le travail qui avait été fait sur les mentalités.

**Pourtant, à vous lire dans *Guinée, sous les verrous de la Révolution* (2012b), on a le sentiment qu'avant votre arrestation à Dabola, le climat était déjà délétère. Et que vous vivez d'une certaine manière en prison avant d'être en prison.**

Absolument. Le climat était extrêmement lourd, puisque chaque Guinéen à l'époque s'attendait à être arrêté d'un moment à l'autre. A Dabola, beaucoup de responsables du RDA, le parti unique de Sékou Touré, avaient déjà été arrêtés. Les nouvelles qui parvenaient de Kankan, aussi, étaient mauvaises. Kankan se vidait de ses cadres, jetés en prison. Et parmi eux, certains avaient des convictions plus révolutionnaires que moi. Ça me laissait perplexe sur leur culpabilité. Je me disais : « À quand mon tour ? » J'avais commencé à comprendre qu'il ne suffisait pas d'être innocent pour être épargné. Et la peur faisait en sorte que notre esprit était anesthésié, sans que l'on puisse réagir ou se confier à quelqu'un. De plus, les gens voyaient en moi un étranger venu de Kankan, un inconnu bien que très populaire. Ce qui est également à double tranchant car généralement, ce sont les personnalités populaires qu'on arrête car, du fait de leur capacité de mobilisation, on pensait qu'elles pouvaient être dangereuses.

**Un épisode vous choque particulièrement : vous êtes témoin de la première exécution publique à Dabola.**

En janvier 1971, le parti avait décidé d'envoyer des gens à pendre dans toutes les villes du pays pour effrayer les populations en leur montrant le sort réservé aux prétendus « traitres ». Certaines villes ont reçu trois condamnés, d'autres un ou deux. À Dabola, on nous avait attribué un prisonnier du camp Boiro. Il a été amené en ville et pendu la nuit-même, juste derrière ma maison.



Des dessins et inscriptions de détenus du camp Boiro, sur les murs d'une cellule.



Crédit : Daniel Janin / AFP

On avait installé un échafaud. Les habitants ont découvert le corps au réveil le lendemain matin. Il avait été placé à cet endroit-là pour que tout le monde le voie. Il est resté là, pendu toute la journée. C'est seulement lorsque les odeurs ont commencé à être insupportables que les autorités ont décidé de l'enlever. Ça m'a bouleversé. J'ai vu ce jour-là, devant moi, toute la petitesse de l'homme. Comment peut-on être capable de faire une chose pareille ? À partir de ce moment, j'ai commencé à me sentir en danger. J'avais l'impression que des regards s'attardaient sur moi partout où je passais.

### **Quelles ont été vos premières impressions lorsque vous êtes arrivé au Camp Boiro en 1971 ?**

L'endroit n'avait pas bougé depuis ma première arrestation en 1961. La même atmosphère mortifère. Les mêmes odeurs pestilentielles, et ce silence mortel interrompu par des bruits sourds comme des gémissements. Les mêmes repas après la diète. Une ambiance de mort et de peur à cause des « prélèvements ». C'est le mot qu'on employait lorsqu'un petit nombre de prisonniers étaient extraits de leurs cellules sans que l'on sache si c'était pour être libérés, exécutés, fusillés ou pendus.

### **Au Camp Boiro puis au camp Soundiata Keïta de Kankan où vous êtes transféré ensuite,**

### **vous voyez des gens quitter leur cellule, mais vous n'avez aucune idée de ce qu'il advient d'eux.**

Absolument. C'est ce qui est terrifiant là-dedans. Vous êtes quatre dans une cellule. On vient retirer quelqu'un. On dit son nom. La personne s'en va. Et plus rien. Donc la peur est présente à chaque instant. On ne s'habitue pas à cette peur-là. C'est seulement à la libération qu'on a su qui avait été exécuté ou non. Et pour ceux qui mourraient, à l'époque, même les familles n'étaient pas informées. On ne délivrait aucun certificat de décès. Trente-cinq ans plus tard, il y a des familles qui n'ont toujours pas fait leur deuil.

### **Et puis il y a les terribles conditions d'hygiène...**

Les premiers mois, l'hygiène était si déplorable que nous aurions pu en mourir. J'ai dû passer quatre mois sans me laver, dans une ville chaude comme Kankan, non loin du Mali, dans des cellules surmontées de taule ondulée. Quand vous vous couchez au sol, la peau colle au plancher. Et, par génération spontanée, les poux commencent à envahir toutes les parties du corps. Les cheveux notamment, mais ils s'immiscent jusque dans les habits. Il faut alors passer sa journée à tuer des poux pour espérer dormir la nuit. Et dans ces prisons-là, il n'y a pas de toilettes. Il n'y a que des pots que l'on fait passer à l'intérieur des cellules et que l'on garde parfois plusieurs heures avant qu'un prisonnier ait le droit de sortir pour aller les vider.

### **Pendant toutes ces années quel est votre**

**statut ? Etes-vous officiellement condamné ?  
Que savez-vous du sort qui vous est réservé ?**

On n'en sait rien. On savait que, parmi ceux qui avaient été arrêtés avant nous, certains avaient été libérés mais beaucoup avaient été condamnés à 10 ans de prison, à perpétuité, à mort... Mais une fois à l'intérieur, on ne savait plus rien. Et il était impensable d'en parler avec les gardiens. Si on les surprenait en train d'avoir une conversation avec un prisonnier à ce propos, ils risquaient d'être exécutés.

**Lorsque l'on ne sait pas si on va être libéré ni à quel moment, quel rapport a-t-on au temps ?**

On compte toujours. Nous dessinions des calendriers sur les murs. C'est comme ça qu'on comptait les jours. À un moment donné, nous avons eu un avocatier. Et c'est en observant les cycles de cet arbre, que nous nous efforcions de compter les saisons.

**Vous ignorez quand vous sortirez et vous êtes directement confronté à la mort en détention.**

Un de nos compagnons, Samba, est tombé malade dans une cellule où il y avait 3 autres détenus. J'ignore ce qu'il avait mais il était apathique. Il avait perdu l'appétit et ne pouvait plus s'occuper de lui-même. Ses compagnons de cellule ont demandé aux gardiens de le déplacer car ils risquaient d'être contaminés. Comme personne ne voulait accepter ce malade, un gardien qui avait de l'estime pour moi m'a demandé de l'accueillir. J'ai répondu : « Amenez-le. Même si je dois mourir ici ». Pendant 3 jours, je me suis occupé de lui pour tout, y compris pour ses selles. Sans savon, pratiquement sans eau. Je n'avais que mes mains. Des mains avec lesquelles il me fallait manger après. Le troisième jour, il est mort. Dans mes bras. Nous étions seuls. Face à face. C'est la première fois que je voyais quelqu'un mourir. J'avais vu des cadavres, mais pas quelqu'un mourir. J'avoue que j'en ai été bouleversé.

**Et vous voyez de nouveau la mort en face quelques jours plus tard.**

Dans la cellule où Samba se trouvait au moment de tomber malade, un autre détenu a contracté la maladie. Le gardien me l'a amené. Lui aussi est mort au bout de 3 jours, mais cette fois-ci de manière terrifiante. Il n'est pas mort couché mais la main tendue, alors qu'il essayait d'attraper une tasse de thé et un petit morceau de pain. Si quelqu'un meurt la nuit, ils viennent enlever le corps immédiatement, mais s'il fait jour, on ne sort pas le corps. On attend le soir. J'ai dû passer

AU BOUT DE QUELQUES ANNÉES, NOUS AVONS COMMENCÉ À POUVOIR NOUS LAVÉ, LAVÉ NOS HABITS ET MÊME FAIRE NOTRE PROPRE CUISINE. ÇA A DURÉ UN AN OU DEUX, PUIS, SUBITEMENT, NOUVEAU CHANGEMENT. LE REPAS FUT DE NOUVEAU RÉDUIT À LA PORTION CONGRUE, DE L'EAU AVEC UN PEU DE SEL.

toute la journée avec ce cadavre au visage terrifiant. C'était affreux. Quelques jours après je suis tombé malade moi aussi. Je sentais que je m'étiolais. J'ai refusé de quitter ma cellule car cela ne servait à rien que se poursuive l'hécatombe. J'étais convaincu que j'allais mourir. D'autant que le premier malade avait rêvé que lui et deux autres prisonniers étaient appelés devant un tribunal. Il me l'avait raconté. Parmi eux, il avait reconnu celui qui est tombé malade après lui. Personne ne pouvait m'enlever de la tête que le troisième condamné à mort, c'était moi. Finalement, j'ai guéri. J'ignore toujours par quel miracle.

**Peu après vous changez de lieu de détention. Car au même moment, une épidémie de choléra frappe Kankan, et décision est prise de vider la prison. Vous êtes transféré avec les autres rescapés à la prison centrale de Kindia, une prison de droit commun. Combien y avait-il de prisonniers à ce moment-là ?**

D'après mes calculs, nous n'étions plus que 19. 19 loques humaines. Nous nous sommes comptés en silence nous demandant où étaient partis les autres. On réfléchissait, on essayait de deviner le sort qui leur avait été réservé en fonction de leur profil et de leur rang dans l'administration. Avaient-ils des responsabilités ou non ? Étaient-ils facilement libérables ou non ? Puisque nous savions que ce n'était pas une question d'innocence ou de culpabilité, pour essayer de savoir si les gens étaient morts ou vivants, nous faisons des calculs et des estimations.

**À Kindia tout de même, vos conditions de vie s'améliorent. Mais ça ne dure qu'un temps.**

Au bout de quelques années, nous avons commencé à pouvoir nous laver, laver nos habits et même faire notre propre cuisine. Ça a duré un an ou deux, puis, subitement, nouveau changement. Le repas fut de nouveau réduit à la portion congrue, de l'eau avec un peu de sel. Dans ces moments-là, on ne comprend pas ce qui se passe. On se demande. Ces gens-là ont-ils décidé de nous laisser mourir ? Tout de suite, les maladies de toute nature se sont réveillées. Nous avons commencé à tomber malades de faiblesse. C'est plus tard que j'ai compris ce qui s'était passé. La famine sévissait dans le pays. En 1975, Sékou Touré avait décidé de prohiber le commerce privé, soi-disant pour lutter contre la fraude. L'État devait donc tout produire lui-même ou importer tout ce qu'il ne pouvait pas produire. Du bulldozer à l'aiguille à coudre. Il n'y avait plus rien à manger dans le pays.

**En prison, vous êtes coupés du monde mais pas épargnés par la crise ?**

Non seulement nous ne sommes pas épargnés, mais les rats non plus, puisque les rats vivent des restes. Et comme les humains n'avaient plus à manger, les rats eux-aussi étaient affamés et venaient chercher de quoi se nourrir jusque dans nos cellules. Un matin, nous avons constaté que les quelques petits morceaux de pain que nous gardions précieusement chaque jour avaient disparus. Nous avons commencé à nous entre-accuser à l'intérieur de la prison pour savoir qui les avait mangés. La nuit suivante, nous avons donc attaché le pain restant dans un petit sachet de fortune pour qu'il soit bien gardé. Mais le matin, il avait encore disparu. Finalement, nous nous sommes rendu compte que les rats les mangeaient.

**Et « nécessité faisant foi », écrivez-vous, vous les avez à leur tour attrapés et mangés ?**

Oui, en nous disant que la Révolution guinéenne était une Révolution bien malheureuse. Elle avait transformé ses intellectuels, ses cadres, ses ingénieurs, et ses professeurs d'université en mangeurs de rats.

**Le calvaire prend fin en décembre 1977. À la faveur de quoi avez-vous été libéré ?**

Une forme de hasard. La veille déjà, on avait constaté un silence total dans la ville. C'était très inhabituel. Comme le calme qui précède la tempête. On a pensé qu'il y avait une tentative de coup d'État. Or, au cours de nos interrogatoires et de nos séances de torture devant la Commission, on nous avait dit que si une tentative de coup d'État survenait dans le pays, nous, les détenus politiques, serions les premiers liquidés, sans exception. Nous nous sommes donc recroquevillés, chacun dans notre coin, pour prier Dieu pour qu'il nous sauve et nous donne la chance de sortir de là. Nous étions apeurés, terrifiés. Puis tout à coup, nous avons entendu une énorme clameur, puis deux, puis trois. Comme si la ville entière s'élevait d'une seule voix. On ne comprenait pas. Le lendemain, l'administration pénitentiaire a commencé à appeler une longue liste de prisonniers et à les rassembler. Pourquoi précisément ? Je l'ignorais. Mon nom ne figurait pas sur la liste. Cette nuit-là, je n'ai pas pu dormir. J'ai imaginé qu'ils seraient libérés et j'ai commencé à penser à tout ce qu'ils allaient retrouver. Leurs femmes, leurs enfants. Je me surprénais à espérer une libération sans trop oser y croire, et en même temps, j'étais très angoissé. C'est le surlendemain, le mardi 20 décembre qu'on est venu me chercher pour me transférer à Conakry, où j'ai finalement été libéré.

**Pourquoi avez-vous été libéré ?**

Les clameurs entendues deux jours plus tôt, c'était

le Hafïa FC (Football Club), l'équipe nationale qui venait de remporter la CAN, la Coupe d'Afrique des Nations. Le Ghana avait gagné le match aller donc le climat était assez tendu et finalement la Guinée l'a emporté trois buts à deux, et le président Sékou Touré qui était devenu extrêmement impopulaire à cause de la crise avait senti l'opportunité politique. Dans le pays, les gens avaient faim. La situation était critique au point que le 27 août de la même année les femmes du marché Madina de Conakry s'étaient révoltées et avaient saccagé des bâtiments de la Police Économique<sup>5</sup> et failli renverser son régime. Le président Ahmed Sékou Touré a profité de cette victoire de l'équipe nationale de football pour détendre l'atmosphère. Il est parti au stade du 28 septembre pour fêter la victoire et annoncer des libérations de prisonniers.

### Une libération finalement tout aussi arbitraire que votre arrestation.

Non seulement c'est arbitraire mais, imaginez-vous : Que ce serait-il passé ce jour-là si la Guinée avait perdu ce match ? Le deuil aurait été national. C'était un match suivi dans toute l'Afrique. Des journalistes étaient venus du monde entier pour le couvrir. Si la Guinée avait été battue, ça aurait été une humiliation pour la Révolution. Et qui allait demander au Président de libérer qui que ce soit ? Nous avons été libérés grâce au

5 En 1975, Ahmed Sékou Touré prohibe tout commerce privé. La Police Économique est l'appareil de répression de la petite économie marchande, chargé de faire respecter cette mesure. La révolte des femmes du marché Madina de Conakry éclate le 22 août 1977.

football. La vie d'un homme tient à si peu de choses.

### Aujourd'hui, 40 ans plus tard. Est-ce que vous comprenez pourquoi vous avez été arrêté ?

On a cherché des boucs émissaires. Je crois - car c'est également ce qu'on a observé dans d'autres pays communistes - qu'il fallait justifier les échecs économiques de la Révolution par ces arrestations et ces complots. La Révolution ayant choisi d'abandonner l'économie de marché faisait souffrir le peuple. Pour justifier les souffrances du peuple, on dénonçait des complots, on arrêtait des gens. Et surtout des intellectuels, des cadres de haut niveau pour dire aux Guinéens : « Vous souffrez ? Voilà, les responsables. Ce sont eux. Eux, qui ont fourbi des complots contre le régime et le peuple. »

*Entretien réalisé par Florence Morice à Conakry en septembre 2017.*

## BIBLIOGRAPHIE

Kamara, Lamine, *Guinée, Sous les verrous de la Révolution*, Autobiographie, Paris, L'Harmattan-Guinée, 2012.

Kamara, Lamine, *Les racines de l'avenir, Réflexions sur la première République de Guinée, Essai*, Paris, L'Harmattan-Guinée, 2012.

Réjouissances après l'ouverture du camp Boiro en 1984.



Crédit : collection privée colonel Abdoulaye Barry



# ÉCRIRE EN PRISON

## LE MANUSCRIT

C'est en 1972, à la prison centrale de Kindia, que Lamine Kamara a commencé à écrire. Deux romans naîtront de ces années de détention. L'entreprise est risquée. « Il ne fallait pas que ceux qui vous ont mis là réalisent que vous avez conservé un aplomb intellectuel », raconte l'auteur. Mais écrire fut sa « bouée de sauvetage ». Une question de « survie », quitte pour cela à devoir fabriquer de toute pièce et à mains nues de petits carnets que l'auteur conserve précieusement depuis.

*« J'étais à l'affût du moindre papier d'emballage de sucre ou de cigarette. Patiemment, je disséquais le carton pour en extraire 4 ou 5 feuilles. Je les lavais et les collais avec des grains de riz. Pour cela, je me privais du peu de riz que nous avions. Ensuite, il fallait trouver de quoi relier les pages. L'avantage, à la prison de Kindia, c'est que l'on pouvait aller dans la cour de temps en temps car il y avait également des détenus de droit commun qui recevaient parfois des habits ou des repas. Leurs ordures étaient une fortune pour nous. Je fabriquais des fils avec leurs vieux vêtements et quand je trouvais des épines d'arbre ou n'importe quel objet pointu, je perçais les feuilles pour relier le carnet. Ensuite avec un bout de bois je dessinais des lignes pour ne perdre aucune place. Dans chaque page, je logeais l'équivalent de 2 à 3 feuillets d'imprimerie. Dans mes carnets, plus on avance dans le récit, plus les lignes sont serrées et plus j'écris petit car j'avais peur de manquer de papier pour finir. »*

**F.M.**



Manuscrit de Mariame-Waraba, ou le destin d'une femme, écrit en prison par Lamine Kamara et publié en 2017.



Crédit : Florence Morice / RFI



## LA COMMUNICATION

Durant ses 7 années de détention, Lamine Camara n'a aucun contact avec l'extérieur. Dans la Guinée de Sékou Touré, aucune information ne filtrait sur le sort réservé aux personnes arrêtées. Sa femme a dû attendre 4 ans avant de recevoir la première preuve de vie : une lettre que Lamine Kamara lui fera parvenir clandestinement par l'intermédiaire d'un gardien. Les mois et années qui suivent, Lamine Kamara écrit à son épouse des dizaines de lettres.



Lampe de poche grâce à laquelle Lamine Kamara a pu transmettre des messages à son épouse au cours de sa détention, au péril de leurs vies.

Crédit : Florence Morice / RFI

« Certains gardes qui ont accepté de porter des courriers ont été arrêtés et exécutés. Malgré cela, il y en a qui ont accepté de porter mes lettres à la suite de négociations parfois très longues. Dans ces courriers, je ne pouvais pas parler de la prison, ni des conditions dans lesquelles j'étais détenu, dire que le complot (agression de novembre 1970 par les Portugais) était faux ou que j'avais été torturé. Car si les lettres avaient été saisies, j'aurais pu être exécuté. Dans mes courriers, je cherchais plutôt à rassurer mon épouse sur le fait que j'étais sain d'esprit et de corps, et à donner des recommandations pour les enfants – j'en avais déjà. Le bruit avait couru dans tout le pays que j'avais voulu m'évader et que l'on m'avait pourchassé puis abattu. Beaucoup de gens pensaient que j'étais déjà mort. »

**F.M.**



Lamine Kamara a écrit deux ouvrages à partir de ses carnets de prison : « Safrin ou le duel du fouet », Présence africaine, 1991 ainsi que « Mariame Waraba ou le destin d'une femme », Éditions Continentales, 2017

# TIERNO MONENEMBO, S'EXILER POUR ÉCRIRE LA SOUFFRANCE DES SIENS

UN JOUR, ALORS QUE J'ÉVOQUAIS CET ÉPISODE AVEC LE MINISTRE DE LA CULTURE AHMED TIDIANE CISSÉ QUI QUITTA LA GUINÉE À SA SORTIE DE PRISON, IL S'EST MIS À PLEURER. IL M'A DIT : « TIERNO, JAMAIS, JE NE LEUR PARDONNERAI, À CES CHIENS-LÀ. »

L'écrivain guinéen Tierno Monenembo - de son vrai nom Thierno Saïdou Diallo - est né en 1947 à Porédaka en Guinée. Fils de fonctionnaire, il a 22 ans lorsqu'il quitte son pays, fuyant le régime d'Ahmed Sékou Touré comme des milliers d'autres Guinéens. Il rejoint à pied le Sénégal voisin, puis part en Côte d'Ivoire poursuivre ses études. Il arrive en France en 1973 où il obtient un doctorat en biochimie à l'Université de Lyon. C'est en 1979 qu'il publie son premier roman et devient Tierno Monenembo. Lauréat - entre autres - du prix Renaudot 2008 pour son roman *Le roi de Kahel*, l'écrivain a reçu en 2017 le Grand prix de la francophonie décerné par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre. Une œuvre marquée du sceau de son exil et de l'histoire tourmentée de la Guinée et de son premier président.

**Vous aviez 11 ans lors de l'indépendance de la Guinée en 1958. Qu'incarnait alors Sékou Touré pour vous et pour votre famille ?**

Le héros. Pour moi, pour ma famille et pour toute la nation guinéenne. Cet homme nous a séduits par ses discours, par son charme. Il incarnait la renaissance africaine, au vrai sens du terme. C'était presque romantique. Et c'est d'ailleurs pour cela que nous lui en voulons énormément. On l'a tellement aimé. Et il nous a tellement déçus.

**Aujourd'hui, quelle est la première image qui vous vient à l'esprit lorsque l'on évoque le nom d'Ahmed Sékou Touré ?**

L'image du dictateur. Elle a fini par éclipser celle du héros de 1958. L'historien Ibrahima Baba

Kaké a consacré un livre à Ahmed Sékou Touré intitulé *Le héros et le tyran*<sup>1</sup>. Malheureusement le tyran a fini par prendre le dessus. Il n'y a pas plus anti-Sékou Touré que Sékou Touré lui-même. Cet homme a passé son temps à se démolir mais il n'est pas le seul en Afrique malheureusement. Le destin de nos hommes politiques est fait de défaillances et de chutes spectaculaires. Comment appeler cela ? La perversion du destin ? Robert

<sup>1</sup> Professeur agrégé d'histoire, Ibrahima Baba Kaké naît en Guinée en 1932, assiste à l'ascension d'Ahmed Sékou Touré, puis quitte son pays pour la France en 1958 au moment du « non » de la Guinée au général de Gaulle. En 1987, il publie un ouvrage qui fera date sur le premier président de la Guinée indépendante - Sékou Touré, le héros et le tyran, Paris, éditions Jeune Afrique Livres. Enseignant et producteur à Radio France internationale, il décède à Paris en 1994.



Mugabe au Zimbabwe, Abdelaziz Bouteflika en Algérie. Ces gens ont joué un rôle extraordinaire à un moment donné de l'histoire de leur pays et regardez ce qu'ils ont fait ensuite. Dans ma génération, les héros de cette époque ont fini par disparaître de notre mémoire et de notre conscience politique.

**Vous exprimez bien la déception de votre génération vis-à-vis de Sékou Touré. N'avez-vous pas le sentiment qu'aujourd'hui, le souvenir du Sékou Touré héros de l'indépendance, père de la nation guinéenne, regagne du terrain dans l'esprit de certains Guinéens ?**

Le retour de Sékou Touré reste marginal en Guinée. Ses fervents partisans s'activent pour réhabiliter leur « ogre » en quelque sorte. Mais la réalité, c'est que beaucoup de jeunes ne savent même pas qui est Sékou Touré. C'est ça la tragédie de Sékou Touré. Il s'est suicidé politiquement. Il s'est effacé tout seul de l'histoire africaine. Un jour, une femme m'a dit : « *J'aurais pu tuer quelqu'un s'il critiquait Sékou Touré mais quand j'ai su ce qu'il faisait au camp Boiro, je l'ai complètement chassé de mon cœur et de ma tête* ».

**À quel moment l'image du « dictateur » a-t-elle pris le dessus dans votre esprit sur celle du héros ?**

Très vite. En 1961, il y a eu une grève du syndicat des enseignants en Guinée. Les initiateurs ont été accusés de complot et emprisonnés. C'étaient nos professeurs : Koumandian Keita, Bah Ibrahima Kaba, Baldé Mountaga et Djibril Tamsir Niane<sup>2</sup>. Nous, élèves, nous les avons soutenus et l'armée est venue envahir nos établissements. J'étais à Nzérékoré<sup>3</sup> à cette époque-là. On nous a enfermés dans un camp militaire, entourés de soldats qui simulaient des exécutions. Nous avions 13, 14 ans. Ils avaient une technique de torture inimaginable, très subtile. Ils nous obligeaient à

2 Fin 1961, le pays connaît des difficultés financières. La politique d'austérité que le pouvoir tente d'imposer est critiquée, en particulier par les enseignants qui se révoltent et font part de leurs désaccords dans un memorandum. Rapidement, ils sont accusés par les autorités de « comploter » avec le soutien du Sénégal, de la France et de l'Union Soviétique. Les initiateurs du mouvement sont arrêtés. Parmi les comploteurs présumés, il y a Koumandian Keita, secrétaire général du SNEGG (Syndicat national des élèves et enseignants de Guinée, 1958-1961), Bah Ibrahima Kaba, directeur de l'Ecole normale de Kindia, Baldé Mountaga, enseignant et Djibril Tamsir Niane, historien et syndicaliste. Ils furent traduits devant une Haute cour de justice créée pour la circonstance et condamnés à de la prison, entre 3 et 10 ans. Lire à ce propos, dans cet ouvrage, Djibril Tamsir Niane, l'enseignant accusé de complot, entretien de Djibril Tamsir Niane avec Coralie Pierret.

3 Préfecture en Guinée forestière.



L'écrivain Tierno Monenembo.

Crédit : Seyllou Diallo / AFP



regarder le soleil. Nous sommes restés là une semaine, puis ils ont fermé tous les établissements scolaires pendant presque 3 mois. Pour moi et ma génération, la rupture date de ce moment-là. Un jour, alors que j'évoquais cet épisode avec le ministre de la Culture Ahmed Tidiane Cissé<sup>4</sup>, qui quitta la Guinée à sa sortie de prison, il s'est mis à pleurer. Il m'a dit : « Tierno, jamais, je ne leur pardonnerai, à ces chiens-là ».

**Huit ans plus tard, vous fuyez. Vous décidez de quitter votre pays à pied. Vous avez 22 ans. Quel a été l'élément déclencheur de cet exil ?**

J'ai hésité. L'aventure à cet âge-là, ce n'est pas

4 Étudiant en philosophie en 1961 et considéré comme un meneur de grève, Ahmed Tidiane Seck a fui l'année suivante à sa sortie de prison. Écrivain et metteur en scène, il fut plusieurs fois député à l'Assemblée nationale guinéenne. Il est nommé ministre de la Culture en 2010 par Alpha Condé. Il occupe ce poste jusqu'à son décès en janvier 2015.

très alléchant. Mais je voulais terminer mes études secondaires. Et à ce moment-là, des vagues entières de jeunes Guinéens s'enfuyaient. J'ai suivi le mouvement. Nous fuyions le marasme économique, la répression, et surtout le sabotage du système éducatif. Sékou Touré avait compris que pour avoir le pouvoir en Guinée il fallait abrutir les gens, casser le système pédagogique et instaurer à la place ce qu'il appelait « l'idéologie », c'est-à-dire l'abrutissement.

### **Concrètement, en quoi cela consistait ?**

On ne parlait que de lui. Toute l'histoire se rapportait à lui et on passait notre temps à applaudir, à chanter et à danser Sékou Touré, même dans les établissements scolaires. Sékou Touré avait même interdit la fonction d'écrire. Il était devenu le seul écrivain autorisé en Guinée. Lui a écrit 45 livres aussi mauvais les uns que les autres. Mais pour les autres, écrire c'était pratiquement risquer la prison, voire la peine capitale.

### **Interdiction réelle ou tacite ?**

Il y avait une interdiction tacite. Il a monopolisé la parole. L'unique imprimerie était l'Imprimerie nationale Patrice Lumumba et il était le seul autorisé à y imprimer quelque chose. Le seul autorisé à parler à la radio et à la télévision aussi. Tous les autres ne devaient que l'applaudir. Personne ne pouvait émettre une idée personnelle ou une opinion divergente.

### **Il monopolise la parole et il marque profondément la littérature guinéenne. La figure de Sékou Touré est présente en filigrane dans toute votre œuvre.**

C'est vrai (*il rit*). Sékou Touré est pratiquement présent dans tous mes romans, sous des prénoms. C'est Sâ Matrak dans *Les Crapauds-brousse*, Ndourou-Wembîdo dans *Les Écailles du ciel*, Bou-bou-Blanc dans *Un rêve utile*. Et je ne suis pas le seul. Sékou Touré est présent chez William Sassine dans *Le Zébéros n'est pas n'importe qui*. Camara Laye dans *Dramouss* évoque aussi indirectement le camp Boiro. Sékou Touré hante la mémoire et la littérature guinéenne, mais pas au point d'en faire un personnage central de roman.

### **Avez-vous déjà envisagé d'écrire un roman sur lui ? Est-ce qu'il ne ferait pas, pourtant, un bon personnage principal de roman ?**

Si j'écris un roman sur Sékou Touré, je devrais cesser d'être militant. Je ne pourrais pas être uniquement critique. Car en tant qu'écrivain, je devrais fouiller dans sa vie pour savoir quel enfant il a été, essayer de comprendre le tourment intérieur qui a fait que Sékou Touré a été ce qu'il a été. La

littérature n'est pas là pour s'occuper de l'action politique ou historique mais de l'âme humaine. Et je crois que je ne suis pas prêt à le faire car je n'ai pas pris encore assez de distance par rapport à la personne de Sékou Touré et au fait historique qu'il nous a imposé. Je ne pense pas que ma génération réussira à faire un roman sur Sékou Touré. La colère est encore en nous. La rancœur aussi. Cet homme a fait du mal à notre pays et à chacun d'entre nous. Il n'y a pas une famille guinéenne, pas une région guinéenne, pas une ethnie guinéenne qui n'a pas subi la violence de Sékou Touré. La douleur en Guinée n'est le monopole de personne, c'est une douleur collective.

### **Régulièrement, ces dernières années, vous avez annoncé la sortie prochaine d'un roman consacré à cette « douleur collective guinéenne ». C'est d'ailleurs pour écrire ce livre, dites-vous, que vous êtes retourné vivre dans votre pays en 2012.**

### **Finalement, vous avez publié *Bled*, un ouvrage sur une autre douleur collective, celle de l'Algérie, où vous avez enseigné dans les années 1980. Pourquoi ? était-ce plus facile d'écrire sur l'Algérie que sur la Guinée ?**

Ces deux pays ont des histoires qui se ressemblent. Et j'ai envie en effet de raconter l'histoire de la Guinée indépendante à travers la vie d'une jeune fille dont le corps porterait en quelque sorte les stigmates de cette douleur nationale, de la tragédie guinéenne. Un corps qui serait traversé, comme transpercé, par les différents épisodes de violence politique qu'a connus le pays. J'y travaille toujours mais je ne sais pas si j'y arriverai.

### **Pourquoi ce roman est-il si difficile à écrire ?**

La douleur collective est quelque chose très difficile à exprimer. Lorsque je suis allé au Rwanda à la fin des années 1990 pour écrire sur le génocide rwandais avec une dizaine d'autres écrivains<sup>5</sup>, la plupart d'entre nous étions des étrangers. Il y a encore peu de Rwandais qui ont écrit sur ce

5 En 1998, dans le cadre du projet collectif « Rwanda, écrire par devoir de mémoire », initié par le festival Fest'Africa (Association lilloise arts et médias d'Afrique), une dizaine d'écrivains africains sont invités à se rendre au Rwanda pour une résidence d'écriture, pour témoigner chacun à leur manière, quatre ans après la fin du génocide, dans une optique de devoir de mémoire. A son retour, Tierno Moné-mbo publie *L'ainé des orphelins* (Stock, 2000). Participent également au projet le Sénégalais Boubacar Boris Diop (*Le livre des ossements*, Éditions Zulma, 2000), l'Ivoirienne Véronique Tadjo (*L'Ombre d'Imana. Voyage jusqu'au bout du Rwanda, chronique, nouvelles*, Éditions Actes Sud, septembre 2000), ou encore le Rwandais Jean-Marie Vianney Rurangwa (*Le Génocide des Tutsi expliqué à un étranger*, essai Éditions Le Figuiet et Fest'Africa, 2000) et la Burkinabè Monique Ilboudo (*Murekatete*, roman, Éditions Le Figuiet et Fest'Africa, 2000).

génocide. À part Primo Levi avec Si c'est un homme ou Le journal d'Anne Franck, les juifs n'ont pratiquement pas parlé du génocide. Ce sont leurs descendants qui en ont parlé. Ils n'avaient pas les moyens de le faire, ils étaient encore sous le choc. Dans une forme de sidération. On se condamne soi-même au silence, parfois par pudeur. Vous savez, l'ère de Sékou Touré c'est une ère d'humiliation. Les dictateurs sont des gens qui humilient d'abord avant de décapiter ou de déchirer les corps et ce n'est pas facile de parler de sa propre humiliation.

**Paradoxalement ce sont cette douleur et cette colère qui vous ont poussé à écrire.**

Mon œuvre est née de l'exil et dans l'exil. Dans la souffrance de l'exil. Quand j'étais petit, je notais dans des cahiers des contes que me racontait ma grand-mère. Je faisais du théâtre pendant les vacances scolaires, mais devenir écrivain ne m'avait jamais effleuré l'esprit. Arrivé à Lyon, chaque fois que j'allumais la radio, j'entendais que telles et telles personnes avaient été arrêtées ou exécutées, des gens connus et que je connaissais parfois. Ils représentaient l'élite guinéenne. C'est cela qui m'a poussé à écrire mon premier roman, en pensant -naïvement d'ailleurs à l'époque - qu'à sa publication, le régime serait tombé de lui-même (*il rii*).

**Vous pensiez faire tomber Ahmed Sékou Touré en 1979, en publiant Les Cra-pauds-brousse, une chronique sociale acerbe, qui dépeint la descente aux enfers de la Guinée sous Sékou Touré ?**

Absolument. Mais cela n'a pas marché. C'est pourquoi j'ai attendu six ans avant d'écrire un second roman. Je me disais : « Alors, à quoi sert la littérature ? Pourquoi continuer ? ». Je me suis posé ces questions-là longtemps et finalement, je me suis piqué au jeu. Je me suis rendu compte que justement la littérature est intéressante parce qu'elle ne sert à rien. En tout cas, ce n'est pas un choc immédiat et irréversible. Les livres jouent un rôle énorme dans l'évolution de l'humanité, mais de façon détournée.

**Aujourd'hui, quel rapport votre pays, la Guinée, entretient-il avec cette histoire ? Diriez-vous que votre pays est amnésique ?**  
L'histoire n'est pas enseignée ou très mal et se résume à l'histoire d'une personne : Sékou Touré. Ce n'est pas l'histoire du pays. Il nous a imposé ça. Il a fabriqué une mémoire qui lui convenait : Sékou Touré, premier président, quasiment le générateur de la civilisation guinéenne.

On nous fait croire que notre histoire commence en 1958, mais les véritables fondateurs de la

MON ŒUVRE EST NÉE DE L'EXIL ET DANS L'EXIL. DANS LA SOUFFRANCE DE L'EXIL. QUAND J'ÉTAIS PETIT, JE NOTAIS DANS DES CAHIERS DES CONTES QUE ME RACONTAIT MA GRAND-MÈRE. JE FAISAIS DU THÉÂTRE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, MAIS DEVENIR ÉCRIVAIN NE M'AVAIT JAMAIS EFFLEURÉ L'ESPRIT.

Guinée, eux, sont méconnus : Soundiata Keïta (fondateur de l'empire du Mali), Kaya Magan Cissé (de l'empire du Ghana), Koli Tenguelà (guerrier peul fondateur au XVIe siècle du premier État peul situé au Fouta) ou encore Mansa Souleymane. Samory Touré et Alpha Yaya Diallo en revanche sont des héros nationaux. Mais ils arrivent quand ? à la fin du XIXe siècle, en même temps que la colonisation. Donc l'histoire telle qu'elle est enseignée commence au moment de la colonisation. Les héros que nous célébrons sont ceux qui sont apparus au moment où notre histoire mourrait. C'est terrible. Notre histoire a été falsifiée.

**Quelles sont les conséquences sur la société guinéenne ?**

La dislocation sociale. Des liens immémoriaux tissés entre les communautés ont été cassés et cela continue avec Alpha Condé. Par ailleurs, le lien entre l'individu et la mémoire collective n'existe plus. Aujourd'hui en Guinée, on se souvient au maximum de son grand-père. Le reste on ne connaît pas. Et je dirais même : « On s'en fout ». Le père, la mère, le grand-père éventuellement. Mais l'histoire s'arrête là. La conséquence est qu'aujourd'hui encore, n'importe quel régime peut manipuler les Guinéens et en faire ce qu'il veut.

**Ahmed Sékou Touré est décédé en 1984. Comment expliquez-vous que 34 ans plus tard, l'écriture de l'histoire guinéenne et le travail de mémoire soient toujours bloqués dans une dichotomie qui oppose défenseurs de Sékou Touré d'un côté, valorisé comme le héros de l'indépendance, et les victimes du régime de l'autre ?**

En Afrique du Sud, lorsque Nelson Mandela est devenu président, il a créé une Commission de réconciliation. Ce qu'aurait dû faire Conté dès 1984 lorsqu'il a pris le pouvoir. Au contraire, il a tout fait pour ne pas ouvrir cette page de notre histoire. Cela nous aurait nettoyé la mémoire collective et ouvert les portes d'un avenir nouveau, fondé sur des bases nouvelles. On a préféré le silence. Le camp Boiro a été ignoré. Les rescapés et les victimes n'ont eu droit ni à la justice, ni au repentir de la part de l'état.

On aurait dû parler des exécutions et de la torture. Mais le nouveau régime s'est contenté de donner à une avenue de Conakry le nom de Diallo Telli<sup>6</sup>. Or Diallo Telli n'est pas la seule victime du camp Boiro. La répression a touché toutes les catégories sociales et tous les âges. Si on avait jugé le régime de Sékou Touré, on aurait déjà pardonné. Et on pourrait célébrer le héros de l'indépendance de 1958. Mais les crimes n'ont pas été jugés. La rancune est là encore. Et c'est ce qui fait que Sékou Touré reste d'abord et avant tout le tyran et pas le héros.

### **Pourquoi, selon vous, beaucoup de Guinéens hésitent encore à témoigner ?**

Il y a des gens qui ont des choses à cacher. La vie en Guinée du temps de Sékou Touré était horrible. Vous savez, dans ce genre de situation, les comportements et la morale humaine se dérèglent. Je suis allé à Épinal pour consulter des archives sur la seconde guerre mondiale. On y parle des collaborateurs. Il y a des gens qui ont vendu leur oncle ou leur père pour un paquet de cigarettes. En Guinée, il y a eu des situations similaires. Ces gens-là n'ont pas envie de témoigner. Parce qu'en Guinée beaucoup de gens qui se disent patriotes et honnêtes ont eux aussi commis des crimes. Voilà notre problème. Entre les bourreaux et les victimes, le fossé n'est pas suffisamment large.

### **Les autorités guinéennes semblent aujourd'hui encore traîner des pieds pour offrir des lieux de mémoire aux victimes des différents épisodes de violence politique qu'a connus la Guinée. Qu'en pensez-vous ?**

C'est quelque chose de révoltant. Ils ont construit des villas au camp Boiro. Et le « pont des pendus » a été détruit, cassé. Aucun signe évoquant les pendaisons de 1971<sup>7</sup> qui se sont déroulées là. Il y a une volonté systématique d'éradiquer la mémoire en Guinée. De nier la douleur guinéenne. Et cela s'est passé ainsi sous tous les régimes.

6 Diallo Telli, Premier secrétaire général de l'OUA (l'Organisation de l'unité africaine), l'ancêtre de l'Union africaine. Le diplomate faisait la fierté de la Guinée avant d'être accusé de « comploter » contre Sékou Touré et de mourir en 1977 dans l'une de ses geôles, des suites de la diète noire, cette méthode de torture qui consistait en une privation totale de boisson et de nourriture.

7 Le 25 janvier 1971, au petit matin, 4 hauts cadres de la Guinée sont pendus au pont du 8 novembre à l'entrée du centre-ville de Conakry, connu depuis sous le nom de « pont des pendus ». Au même moment, des scènes similaires ont lieu dans plusieurs grandes villes du pays. Partout, les corps sont restés exposés toute la journée, à la vue des passants. A Conakry, ordre a même été donné aux responsables d'établissements scolaires d'y emmener leurs élèves, pour qu'ils assistent au spectacle macabre.

LA GUINÉE A BESOIN DE VÉRITÉ.  
IL FAUT QUE LES GUINÉENS SACHENT CE QUI S'EST  
PASSÉ DANS CE PAYS DEPUIS 1958. QU'IL N'Y AIT  
PLUS DE ZONES D'OMBRE. C'EST NOTRE HISTOIRE.  
NOUS DEVONS L'ASSUMER. MAIS NOUS  
NE POURRONS L'ASSUMER QUE SI ELLE EST RESTITUÉE  
DANS SON DÉROULEMENT VÉRITABLE.

Sékou Touré, Lansana Conté, Dadis Camara, Sékouba Konaté, Alpha Condé ! C'est terrible. C'est comme si c'est gens-là se méfiaient de l'histoire.

### **Comment la Guinée peut-elle surmonter ces blocages ?**

La Guinée a besoin de vérité. Il faut que les Guinéens sachent ce qui s'est passé dans ce pays depuis 1958. Qu'il n'y ait plus de zones d'ombre. C'est notre histoire. Nous devons l'assumer. Mais nous ne pourrons l'assumer que si elle est restituée dans son déroulement véritable. Que s'est-il passé exactement dans ce pays ? L'agression du 22 novembre 1970, le « complot » dit « des enseignants » en 1961, celui des commerçants en 1965 : tout cela reste « mystère et boule de gomme ». Nous sommes dans une confusion totale, où la réflexion sur le passé et sur l'avenir n'ont pratiquement pas de place. Les Guinéens ont fini par refouler cette question-là. La mémoire guinéenne a été fracassée, brisée. Même le massacre du 28 septembre<sup>8</sup>, il n'y a pas 10 ans de cela, on n'en sait rien ! Qui sont les instigateurs, qui sont les acteurs, qui sont les coupables ? Ce n'est pas un sujet de préoccupation. Seules quelques associations s'en préoccupent. Mais collectivement, on n'en parle pas. Il y a une nébuleuse qui plane sur notre vie politique nationale depuis 1958. La jeunesse guinéenne connaît donc très mal son histoire. Je me demande même si elle s'y intéresse vraiment. La misère est telle que la survie en Guinée prime sur tout le reste et que les débats essentiels sont éludés. Mais on ne peut pas continuer à vivre ainsi dans les ténèbres. Si on ne met pas un peu de lumière sur notre passé, comment avoir la lumière sur notre avenir ?

### **Que répondez-vous à ceux qui disent que remuer cette histoire douloureuse reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore et à menacer la paix sociale ?**

Je ne crois pas à cela du tout. Je pense que sans vérité historique il n'y a pas de paix sociale, pas d'unité nationale. On ne peut pas ne pas ouvrir la boîte de Pandore. Si l'Afrique du Sud a réussi

8 Voir dans ce volume le texte d'Anne Cantener, « 28 septembre 2009, la toute-puissance des militaires et un déchaînement de violence ».

pour l'instant à maintenir un minimum de stabilité sociale, c'est parce que il y a eu cette Commission vérité et réconciliation. Chacun vient à la Commission déposer. Une fois qu'il a déposé, il est amnistié. Dix ans après, c'est ouvert aux chercheurs, quarante ans après c'est ouvert au public. Une fois que les acteurs ont disparu et que les esprits sont calmés. C'est la meilleure solution.

**Aujourd'hui, plusieurs de vos romans qui évoquent cette histoire tragique sont tout de même étudiés dans les lycées de Guinée, parfois même inscrits au programme du Baccalauréat. Est-ce que ce n'est pas un signe encourageant ?**

Bien sûr, c'est réconfortant. J'ai l'impression qu'inconsciemment c'est pour eux, pour ces jeunes, que j'ai écrit. C'est comme si mes livres trouvaient ainsi leur véritable destinée. Car on n'a pas permis aux jeunes de cultiver une mémoire personnelle et collective. J'écris à la fois par devoir de mémoire et pour alerter. L'écrivain c'est d'abord et avant tout celui qui alerte. « Attention. On va vers la catastrophe ! » Pour moi, *Les écailles du ciel*, c'est un roman d'alerte. Je l'ai écrit en Algérie à un moment où j'avais l'impression que la Guinée était en train de disparaître de la surface terrestre à force de misère et de répression. Et j'ai appelé ce roman *Les écailles du ciel* en référence à un dicton guinéen selon lequel à la veille de la fin du monde, Dieu va montrer aux hommes trois choses qui n'existent pas : le chimpanzé blanc, les racines de la pierre et les écailles du ciel.

**Croire en Sékou Touré c'était donc un leurre, comment croire aux écailles du ciel ? Vous dites à la jeune génération : « ne vous laissez pas séduire par de faux prophètes » ?**

Absolument. Ne faites pas ce que nous avons fait. Les élites africaines, dont je fais partie, n'ont pas été suffisamment conscientes. N'ont pas été suffisamment responsables. On aurait pu contre-carrer un certain nombre de dérives. Cela n'a pas été fait parce que justement nous-mêmes nous

n'avons pas été suffisamment alertés. Il faut aider les jeunes générations à éviter le gouffre par lequel nous sommes passés. Et la littérature peut servir à cela.

**Est-ce pour cela que, dans vos romans, la plupart des héros sont en fait des anti-héros ?**

J'ai été très déçu, enfant, de voir à quel point aucun Guinéen n'arrivait à faire face à Sékou Touré. Chez William Sassine, c'est pareil. Dans *Le jeune homme de sable*, il met en scène un jeune homme « sans noyau », c'est-à-dire complètement disloqué à l'intérieur de lui-même. Il n'a pas de racine, pas de force, pas de conscience. Nous vivons une époque très peu héroïque.

**Dans votre roman *Les écailles du ciel*, le personnage principal Samba est lui, quasiment muet face au très volubile et dictatorial Ndourou-Wembido. Il incarne à vos yeux le silence coupable des élites africaines ?**

Oui c'est un personnage principal qui ne dit pas un mot. Un trou dans la mémoire collective. Une zone d'ombre dans l'histoire de sa famille, l'histoire de son pays. Quelqu'un qui n'existe pas en fait. J'ai voulu alerter contre les personnages néants, qui subissent l'héritage et subissent aussi l'avenir. J'ai l'impression qu'aujourd'hui, nous les Africains, nous n'arrivons pas à agir et à façonner notre propre destin. L'Afrique du XXe siècle est une Afrique disloquée. Et c'est ça Cousin Samba. Il n'a rien à dire et il se tait. Il vit les choses un peu comme un légume. Comme une pierre sous la pluie. C'est une manière de dire aux jeunes générations : « Vous vivez ? Prenez en charge votre destin, parlez, agissez. »

*Propos recueillis à Paris le 30 septembre 2017  
par Florence Morice*

# DES ARCHIVES PRIVÉES POUR ENRICHIR LA MÉMOIRE COLLECTIVE ?

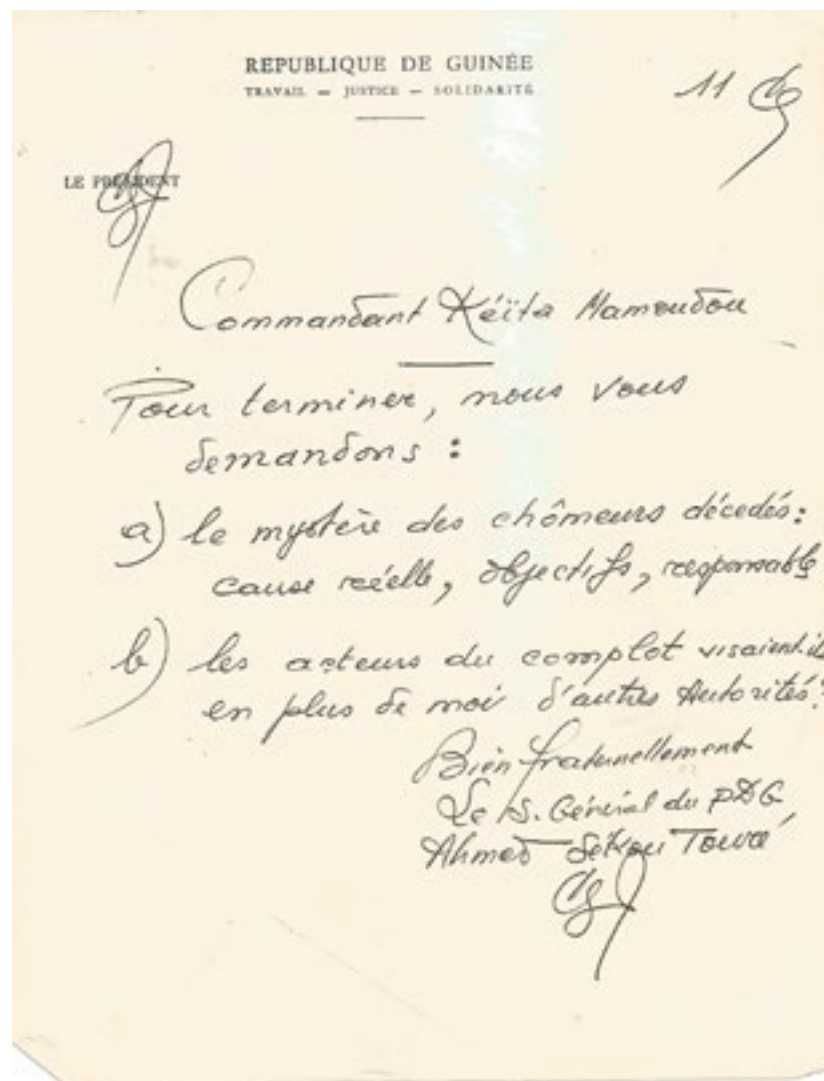
Une demeure de Conakry. Un bureau. Un dossier. Et ces deux pages sur papier à entête qui glissent entre les doigts du maître des lieux. Elles sont signées du secrétaire général du PDG, Ahmed Sékou Touré – une signature que certains ont fini par appeler « *l'escargot* » pour sa forme très particulière – et sont adressées au commandant Keita Mamoudou, qui a commandé le camp Camayenne (futur camp Boiro) jusqu'à son arrestation. Sékou Touré y appelle l'officier à l'informer « *honnêtement* » sur « *ce complot* », sans plus de détail. « *Si vous restez patriote, indique-t-il, vous ne le regretterez pas.* »

Le questionnaire du leader guinéen est un indice précieux de la représentation qu'il se fait des rouages d'un « *complot* » : objectifs, acteurs, complices parmi les autorités politiques et administratives, appuis étrangers « *en Guinée, en Afrique et*

*en Europe* », membres du gouvernement censés être mis en place par les comploteurs, moyens prévus.

La deuxième page, adressée au même commandant Keita, l'appelle à éclairer « *le mystère des chômeurs décédés* » et l'interroge : « *Les acteurs du complot visaient-ils en plus de moi d'autres autorités ?* »

Ces deux pages ne révèlent pas leurs secrets au premier regard. Mais on sent bien que, confrontées à d'autres documents, elles pourraient libérer leur part d'histoire. Signe du morcellement de la mémoire nationale, différents particuliers possèdent des archives qui permettraient de nourrir un récit sur la Guinée contemporaine. Celui qui nous reçoit ce jour-là en possède trois malles pleines.



LE PRÉSIDENT

509  
Au Commandant ~~Keita~~ Mamoudou,

Il faut dans l'intérêt de la Nation  
et pour sauvegarder la dignité  
d'officier supérieur de l'Armée  
Populaire guinéenne et de militant  
conscient de la révolution démocratique  
que dirige le P D G,  
vous informer honnêtement sur :

- a) les objectifs de ce complot
  - b) les acteurs officiels
  - c) les complices parmi les Autorités  
politiques et administratives
  - d) les appuis étrangers en Guinée,  
en Afrique et en Europe
  - e) Ceux qui devaient constituer le  
gouvernement
  - f) les moyens prévus à cette fin -
- Si vous restez patriote, vous ne le regretterez pas.

# DE LA VIOLENCE D'ÉTAT À LA VIOLENCE COMME MODE D'INTERPELLATION DE L'ÉTAT

« ... LES GENS ONT COMPRIS QUE,  
POUR SURVIVRE, IL FALLAIT ÊTRE PLUS VIOLENT  
QUE L'ÉTAT. À LA VIOLENCE DE L'ÉTAT  
S'EST SUBSTITUÉE UNE VIOLENCE POPULAIRE  
CONTRE L'ÉTAT. »

Entretien avec le professeur Alpha Amadou Bano Barry, ancien vice-recteur de l'Université de Sonfonia à Conakry entre 2006 et 2011. Actuellement directeur scientifique du Laboratoire d'analyse socio-anthropologique de Guinée, il est également, depuis juillet 2017, conseiller à la présidence en charge de l'Enseignement supérieur.

## **La violence politique semble une constante de l'histoire guinéenne. Pourquoi ?**

La violence politique a précédé l'État guinéen et l'a accompagné depuis. C'est par elle que le PDG (Parti démocratique de Guinée) a fortifié sa victoire électorale à partir de 1956. C'est avec elle que le pouvoir révolutionnaire a contrôlé le pays, les populations et ses élites vingt-six ans durant. C'est par elle que le PDG perdra aussi le pouvoir le 3 avril 1984 avec l'immixtion de l'armée dans la gestion du pouvoir par un coup d'État. C'est aussi par la violence politique que les régimes politiques se sont succédés en Guinée depuis. La violence politique en Guinée est la forme la plus régulière d'accès au pouvoir, de sa gestion et de sa contestation.

## **Quelles sont les évolutions que l'on peut noter entre les différents régimes dans la façon dont, depuis l'indépendance, cette violence s'est exercée ?**

Sous la Première République (1958-1984), la violence était une violence d'État pure et simple. Ses services étaient si forts et si brutaux que tout ce que les populations savaient de l'État, c'est qu'il était violent. Aujourd'hui, lorsque l'on parle

de cette période, on évoque les arrestations, les tortures, le camp Boiro, comme si le cœur du problème était là. Mais pour moi, il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg. On oublie la brutalité quotidienne qui s'abattait sur les populations. Cette violence touchait le citoyen lambda, pas seulement le ministre. S'il y avait un vol, le premier réflexe était de ligoter le voleur comme un animal pour le tabasser, afin que même s'il survivait et finissait par être relâché, on pouvait être certain qu'il porterait des séquelles à vie. Cela fonctionnait comme ça et tout le monde le savait, puisque cela se passait au vu et au su de tout un chacun. Or, aujourd'hui, personne ne parle de cette violence-là. On parle très peu aussi de tous ces gens qui sont morts aux frontières. Instruction était donnée aux militaires et aux gendarmes de tirer à balles réelles sur tous ceux qui tentaient de passer, mais la population continuait à aller cultiver au Sénégal. Combien sont morts comme ça ? On ne le sait pas. Cette violence quotidienne a eu plus d'impact encore que la violence qui se faisait à l'ombre du camp Boiro.

## **Pouvez-vous nous donner un exemple ?**

Un jour, alors que j'étais au lycée à Gaoual (nord du pays), un groupe de saisonniers a été repéré



par des douaniers. Un douanier tire, une femme décède et laisse derrière elle un bébé. Le douanier « assassin » prend l'enfant et va voir le gouverneur qui lui dit : « Cet enfant, tu le gardes, et tu vis avec ». L'homme était traumatisé. Il a dû vivre avec ce bébé jusqu'à ce que la famille de l'enfant soit informée et vienne le chercher. On le voyait errer dans les rues, en disant qu'il avait tué la mère. Cet homme a été victime du régime lui aussi. Mais cette violence-là, n'a pas été comptabilisée. Pourtant, son impact sur la société est très grave.

### **Pourquoi ?**

Tous les États sont violents. Mais le danger dans un pays, ce n'est pas tant la violence politique que la violence comme mode de fonctionnement sociétal. En Guinée, la violence, d'abord utilisée comme un outil de régulation politique, a eu pour effet de socialiser les populations dans cette culture de la violence. Ce que l'on voit aujourd'hui en Guinée, c'est le prolongement dans la société d'une violence utilisée par l'État et qui s'est généralisée.

### **À quel moment a lieu cette bascule ?**

La rupture a eu lieu vers la fin du règne de Lansana Conté dans les années 2000, lorsque son état de santé s'est dégradé. En quelques années, l'État s'est effondré. En 2007, sur 33 préfectures, 32

avaient chassé leur préfet. On a brûlé les archives. Il n'y avait plus aucune autorité. Je n'ai jamais vu un État faillir à ce point. Ce fut un moment clé. Les gens ont compris que pour survivre il fallait être plus violent que l'État. À la violence de l'État s'est substituée une violence populaire contre l'État. Toute la violence accumulée pendant des décennies s'est déversée. On a assisté à l'éclosion d'une génération qui a intégré l'idée que, pour obtenir quelque chose, quoi que ce soit, il faut utiliser la violence. Plus vous êtes violent avec l'État, plus vous avez de chances de faire respecter vos droits. Toutes les revendications sociétales qui ne s'appuient pas sur la violence avaient très peu de chance d'être entendues. Il n'y a pas d'électricité ? Pas d'eau ? On sort et on violente, et quelques heures plus tard, il y a de l'électricité et de l'eau. Normalement dans un pays, la violence est l'exception, elle n'est pas la règle. En Guinée elle s'est banalisée. Elle est entrée dans la culture populaire.

*Entretien réalisé par Florence Morice  
à Conakry le 18 septembre 2017.*

Des jeunes lancent des pierres durant une manifestation contre les coupures d'électricité, le 18 février 2014, à Conakry.

Crédit : CELLOU Diallo / AFP





2018. Le marché de Koloma, route Le Prince à Conakry.  
En arrière plan, la mosquée turque.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



2018. A l'heure de l'approvisionnement en eau devant une mosquée du quartier de Nongo, Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



20 novembre 1956. Des électrices attendent pour voter à Conakry, à l'occasion des élections municipales.

Crédit : AFP



# 02

**VIOLENCE  
ET POLITIQUE  
DANS LA  
MARCHE VERS  
L'INDÉPENDANCE**



# 02

# VIOLENCE ET POLITIQUE DANS LA MARCHE VERS L'INDÉPENDANCE

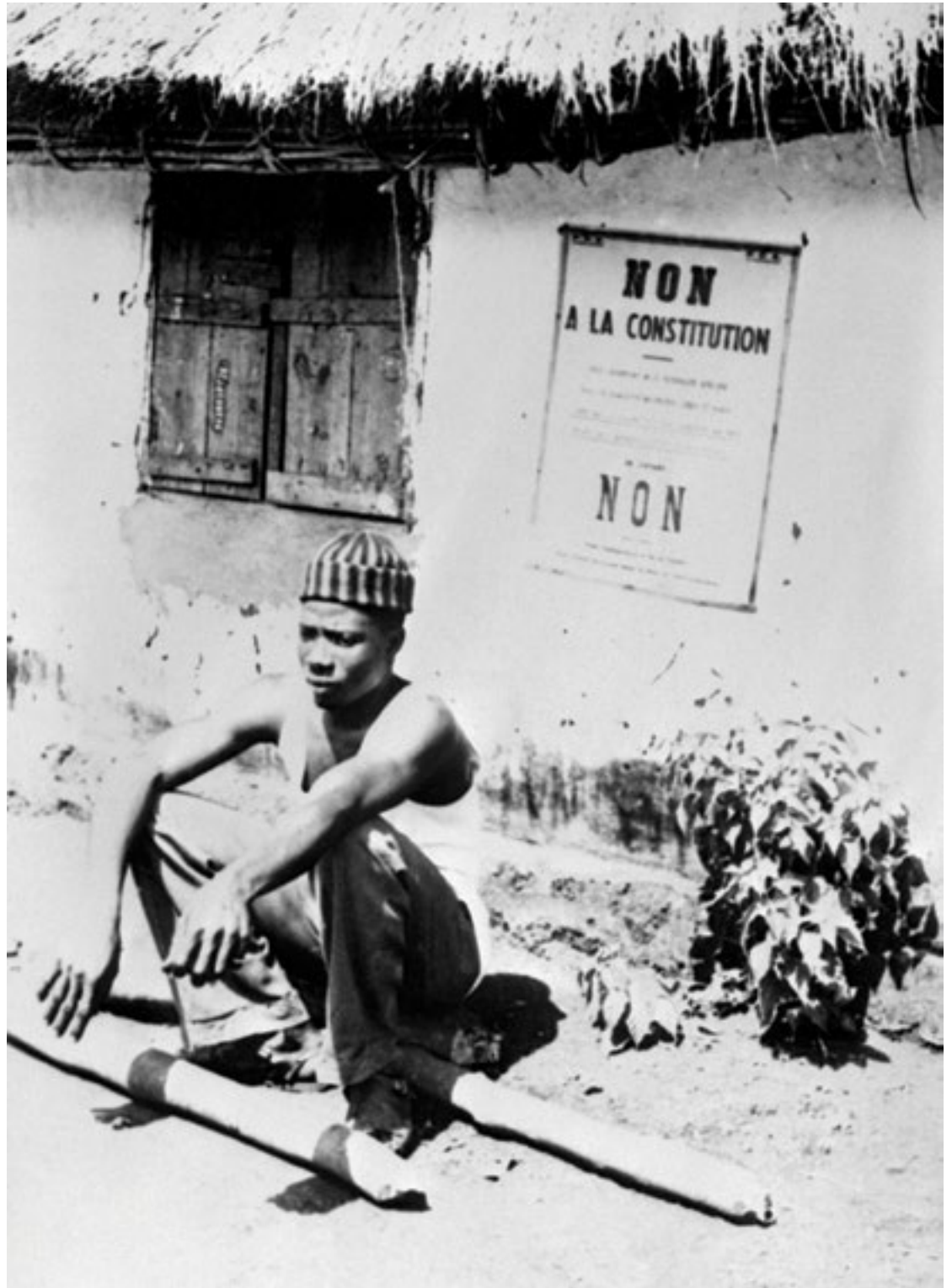
---

Les violences politiques qui se sont manifestées dès les premières années de l'indépendance guinéenne ne sont pas apparues ex-nihilo. Si elles ont été organisées par des acteurs dont la responsabilité personnelle peut être reconstituée, elles ont également trouvé certains de leurs ressorts dans l'histoire coloniale et dans les luttes de pouvoir des dernières années de la colonisation.

Décortiquer l'« héritage » de ces années en matière de violence politique n'est pas simple. L'exercice oblige notamment à comprendre l'imaginaire politique des acteurs de la Guinée indépendante et notamment de son principal dirigeant, Ahmed Sékou Touré. Le texte d'ouverture de ce chapitre s'emploie ainsi à retracer comment, dès les années 1950, Sékou Touré construit son rapport à l'histoire. Un rapport qui est lié à un passé familial mais aussi ouest-africain, qui s'incarne dans la filiation qu'il a avec Samory Touré. Le leader guinéen va exploiter cette parenté avec le grand résistant à la colonisation, capturé en 1898 et mort en déportation deux ans plus tard. Elle va également parler à travers lui, Sékou Touré reprenant

- consciemment ou pas - certaines attitudes de celui dont il revendique l'héritage. La « colère » du père de l'indépendance est aussi liée à ce qu'il a vu, vécu de la colonisation, ce qu'il en retient... ainsi qu'à des moments qui ont probablement contribué à forger sa stature de chef, comme son face à face avec de Gaulle le 25 août 1958.

Impossible, également, de comprendre les violences qui vont suivre l'indépendance sans mesurer combien la Guinée incarne à l'époque, un espoir ; combien Sékou Touré a été investi par certains de ses contemporains d'une mission historique de libération de l'Afrique. Cette deuxième partie propose un texte d'Aimé Césaire ; pour le poète et militant martiniquais, Sékou Touré a été « l'homme africain décisif ». C'est bien sûr le discours du « non » du 25 août 1958 qui cristallise l'attention. Mais dès avant l'indépendance, ce discours cohabite avec une rhétorique du complot. L'assemblage de ces images, la force de ces symboles explique aussi la manière avec laquelle Sékou Touré s'attaquera au vieil ordre colonial. Et comment il en deviendra l'ennemi.



Un homme assis devant une affiche appelant à voter « non » lors du référendum du 28 septembre 1958 sur la Ve République française.



Crédit : AFP



# POUVOIR ET MENACES, AUX SOURCES DE L'IMAGINAIRE POLITIQUE DE SÉKOU TOURÉ

PAR MALADHO SIDDY BALDÉ, DÉPARTEMENT D'HISTOIRE,  
UNIVERSITÉ DE SONFONIA, CONAKRY

Cela fait plusieurs décennies que le père de l'indépendance nationale guinéenne, Ahmed Sékou Touré, est au centre des débats politiques les plus controversés. L'abondante littérature produite à son sujet démontre, on ne peut mieux, l'importance de sa place dans l'histoire du pays et dans celle du continent. Cette place a donné lieu à des mythes et des légendes, à la fois riches et variés, parfois même sensibles au sein de son peuple, de l'opinion africaine et internationale<sup>1</sup>. Parler donc du « dossier Sékou Touré » n'est absolument pas facile, car le tabou règne puissamment encore sur lui. J'ai failli dire non à l'offre quand j'ai été contacté pour faire ce travail, car j'étais conscient des difficultés, à la fois objectives et subjectives, qui m'attendraient. En acceptant de le faire, dans l'intérêt d'apporter ma modeste contribution à l'histoire de la Guinée, je ne voudrai m'inscrire ni en « bourreau », ni en « victime » du régime de Sékou Touré, tendances qui dominent encore dans les débats sur la Guinée de 1958 à 1984. J'éviterai aussi, autant que faire se peut, de m'éterniser inutilement sur des sentiers battus portant, par exemple, sur « Sékou le nationaliste ou le tyran » (Kaké, 1987). Ces thèmes sont de nos jours largement débattus au sein de la communauté des historiens et autres spécialistes des régimes politiques guinéens.

Le personnage d'Ahmed Sékou Touré ne se laisse pas saisir par quelques formules simples. En

1 L'ouvrage d'Ibrahima Baba Kaké sur le premier président de la Guinée indépendante, Sékou Touré, le héros et le tyran, reste illustratif à ce sujet (Kaké, 1987). Builguissa Diallo, elle, parle de « tribun » et de « héros international » (Diallo, 2014, p.10).

conduisant son pays à l'indépendance nationale et en le dirigeant pendant plus de deux décennies, Sékou a marqué son époque d'une empreinte irréversible. Ses discours publics de mobilisation et d'éducation idéologique des masses populaires guinéennes, ses actions de développement économique et culturel, son assistance matérielle et immatérielle aux mouvements de lutte de libération en Afrique et ailleurs, son combat pour l'émancipation de la femme africaine, pour ne citer que ceux-là, ont largement contribué à cette empreinte. Grâce à eux, il a pu forger une conscience nationale et une adhésion de la majorité des guinéens. Pourtant, dans le même temps, le leader guinéen semble n'avoir été ni tendre, ni réconciliateur. Ses discours et ses gestes de corps ont toujours témoigné d'un esprit versatile à la fois autoritaire, redoutable et intimidateur. Une importante violence marque et distingue cet esprit.

La violence affichée et constante dans les discours et les gestes de Sékou Touré, est l'objet essentiel du présent travail. Ce faisant, je ne m'intéresserai cependant ni à la nature ou aux manifestations de cette violence, ni aux dégâts qu'elle a tant causés en Guinée pendant près de trois décennies. Au contraire, mon intérêt portera plutôt sur ses origines, objectives et subjectives, proches et lointaines ; sur tout ce qui a pu forger son imaginaire politique et, en retour, a sous-tendu, alimenté, produit un discours de la colère et un comportement violent.

J'aborderai cette question en me basant essentiellement sur des faits et des constats tirés des écrits existants, la mémoire populaire « n'ayant





Ahmed Sékou Touré, lors d'une conférence de presse en France le 20 septembre 1982.



Crédit : Michel Clément / AFP

pas été encore déclassifiée » pour se libérer du tabou qui entoure encore la figure d'Ahmed Sékou Touré, du fait même de la peur que l'on a tant cultivée, à tort ou à raison, autour de lui, de son régime politique, de certains de ses proches et partisans.

Les textes et les récits examinés dans le cadre de cette recherche renvoient la genèse de cette violence à différentes catégories d'explications : certaines sources évoquent son enfance et la façon dont elle a été animée et enrichie par une mémoire familiale transmise de génération en génération ; d'autres relient cette violence à la

domination coloniale sans aucune forme de distinction entre colonisateurs, agents locaux de la colonisation ou colonialistes vivant en dehors de la Guinée ; d'autres encore poussent à envisager cette violence comme la conséquence d'événements ou de configurations politiques qui ont poussé Sékou Touré à adopter un discours, à se constituer un répertoire d'action, à l'image de ce qui s'est joué lors de la visite du général de Gaulle en Guinée en août 1958. Certains, enfin, pensent qu'elle fut le résultat incontestable de la combinaison de tous ces facteurs et peut-être mêmes d'autres encore.

Le discours de la violence chez Sékou Touré doit être compris dans cet assemblage, mais il nous faut analyser les différents imaginaires à travers lesquels il s'est construit, et c'est le schéma que j'adopte ici.

# DE SAMORY À SÉKOU, COMMENT UNE ÉPOPÉE SEMBLE AVOIR FAÇONNÉ UN DIRIGEANT

Sékou Touré passe toute son enfance en milieu malinké, non loin de la source du grand fleuve Niger qui arrose une bonne partie de l'Afrique occidentale. Dans ce milieu, les traditions orales, riches et variées, ne cessent de parler des empires et des royaumes qui y ont existé et qui étaient dirigés par des princes de naissance, des chefs guerriers, des aristocrates de la lance et de la plume ou des marabouts à la tête enturbannée.

Sékou Touré n'ignorait rien d'eux et, à n'en pas douter, l'épopée des grands dirigeants de la région a nourri son imaginaire politique<sup>2</sup>. Le milieu malinké qui l'a fait naître et grandir est en effet dépositaire d'une histoire dense. Il connaît depuis le Ve siècle de notre ère, une expérience réussie d'exercice du pouvoir à la fois politique et religieux. Les Sarakollé, les Kanté, les Kéïta, les Cissé, les Condé et les Touré ont tous donné naissance à de grands stratèges et hommes politiques autour desquels se sont édifiées de nombreuses légendes et épopées de conquêtes et de victoires. Les noms de Soumahoro Kanté, Soundiata Kéïta, Mansa Moussa, Mamadou Lamine Touré dit Askia Mohammed rappelaient déjà pendant les années de formation de Sékou la grandeur de l'Afrique d'antan. Ceux de Samory Touré, Bokar Biro, Alfa Yaya, Dina Saliou, Kalé Massiné, Benti Sori, Koko Tolno, Kissi Kaba Kéïta, Zebela Toba, qui appartiennent à une autre génération de leaders, ont tout autant marqué les esprits, en s'illustrant dans

---

2 Le mandingue ne manque pas de notions de pouvoir. Le Professeur Lansiné Kaba nous précise certaines d'entre elles : Mansa-den (souverain légitime), ke-ta-la (droits d'héritier, Mansaya (dénote l'hérédité et l'ancienneté du pouvoir/commandement dans le Mandingue) et le famaya (indique le caractère absolu du pouvoir ainsi que son origine extra légale. En tant que tel, ce pouvoir repose sur le droit de conquête, c'est-à-dire la force brutale ou fanka ; il provient de la victoire qu'un guerrier a remportée dans un conflit politique violent ou fitna ou alors dans la guerre/kèlè. Son détenteur ou fan-kama ou alors faama ne doit rien à l'héritage. « Le faama, c'est le conquérant qui sème la terreur, le monarque sans légitimité juridique ou morale, l'autocrate en général intolérant, méfiant et belliqueux qui dispose d'un pouvoir absolu à cause de ses victoires militaires. » (Kaba, 1995, pp.41-68). « Très pertinent et instructif ici est l'exemple de Soundiata... (Contrairement à bien d'autres), sa force émane de la réflexion méthodologique plutôt que de la témérité folle qui conduit à la mort. » (Ibid., pp 39-40) Pour plus de précisions sur cet empereur du Mandingue du Moyen Âge africain, voir Niane, 1960 ; 1960 ; Cissé, 1988 ; Johnson et Sisòkò, 1986. Le cas de Samory est également illustratif ; l'Almamy « doit tout à la puissance de ses armes. Son pouvoir réside dans la force et la survie de son système dépend de la force. » (Ibid., pp.41-68).

la lutte résistante à l'occupation française en Guinée.

Sékou n'est pas resté ignorant de ces parcours, les histoires de ces « grands hommes » ne l'ont laissé ni indifférent, ni insensible. Il s'en est saisi et même largement servi. Non sans surprise, il alla jusqu'à se réclamer même de certains d'entre eux tout en en admirant d'autres. Il a voulu être leur héritier, le sauveur et le rédempteur tout en se frayant son propre chemin pour étendre et réaliser ses idées, ses ambitions et ses plans politiques.

En se réclamant, par exemple, de la lignée de l'Almamy Samory Touré (dont il descendait du côté de sa mère), Sékou ne se faisait aucune illusion sur les différents avantages qui l'attendaient. Il savait, depuis le berceau que les Touré de la lignée de Samory, tout comme les Béreté et les Cissé, avaient été « les Arabo-musulmans » du Mandingue ; qu'ils étaient les premiers propagateurs de l'islam, les initiateurs du commerce au Soudan occidental, depuis le Sahara jusque dans les zones lointaines de l'actuel Konia guinéen. Avec l'Almamy Samory, à l'instar de Mamadou Lamine Touré du Songhay, les Touré ont réussi à braver le pouvoir traditionnel en place et ont fondé, à sa place, une nouvelle dynastie de commandement temporel qui changea la physionomie politico-religieuse de la plus grande partie du Soudan occidental entre le XVIe siècle et le début du XXe siècle<sup>3</sup>.

Musulman et conquérant infatigable, Samory a été l'architecte de son propre « empire composé de plusieurs provinces jusque-là indépendantes les unes des autres et ce, depuis la désintégration du grand empire médiéval du Mali... (Il s'étend) de Sanankoro, son berceau primitif, aux rives droites du Tinkisso vers l'ouest et de là, à Guélé-mou en direction de l'est. » (Baldé, 2000, p.51).

En se réclamant donc de lui, Sékou Touré se place dans une lignée aux origines princières et maraboutiques solides. C'est un moteur autant qu'une ressource : cette affiliation va l'inspirer tout au

---

3 Sékou chérissait la « dignité africaine » et la mémoire des devanciers qui, à ses yeux, l'ont défendue au prix de leurs vies. Il en parlait avec fierté et la défendait avec véhémence à toute occasion d'intervention qui s'offrait à lui. Dans ce cadre, comme dans d'autres, « sa vision dépasse le cadre étroit de la Guinée » pour embrasser celui de tout le continent noir par-delà les frontières et cultures coloniales » (Kaba, 1989, p. 71).

LA FORCE DE L'IMAGINAIRE POLITIQUE EST QU'IL PEUT  
POUSSER LES ACTEURS À ADOPTER DES POSTURES,  
À INTÉGRER DES FAÇONS D'ÊTRE ET DE PARLER.  
IL PEUT DIRE, À TRAVERS EUX, OÙ SONT LEURS  
MODÈLES. « HÉRITIER PRÉSOMPTIF », SÉKOU TOURÉ,  
VA AINSI OFFRIR DE NOMBREUX TRAITS PHYSIQUES  
QUI RAPPELLENT CEUX DE L'ALMAMY  
DU WASSOULOU, AINSI QUE CERTAINS DE SES  
PRINCIPES DE COMMANDEMENT.

long de sa carrière de syndicaliste, de nationaliste et d'homme d'État<sup>4</sup>. Elle lui permet également de présenter ses combats comme la continuité des traditions en vigueur dans son pays<sup>5</sup>. L'histoire de Samory permet, pour celui qui se voudra son héritier, de faire d'intéressants parallèles : il fut fondateur d'un empire et résistant à la pénétration coloniale en Afrique de l'Ouest. Il occupe ainsi une place de choix au panthéon des martyrs de la domination étrangère en Guinée.

La force de l'imaginaire politique est qu'il peut pousser les acteurs à adopter des postures, à intégrer des façons d'être et de parler. Il peut dire, à travers eux, où sont leurs modèles. « Héritier présomptif », Sékou Touré, va ainsi offrir de nombreux traits physiques qui rappellent ceux de l'Almamy du Wassoulou, ainsi que certains de ses principes de commandement. Sur le plan physique, par exemple, il affichera de nombreux traits distinctifs de Samory, notamment l'allure princière, les pas feutrés, le regard vif et intimidateur<sup>6</sup> et surtout une gestuelle violente assortie d'une voix grave. Quant aux traits de caractère qu'il aurait empruntés à Samory, l'on notera l'esprit

4 On estime que Sékou rattache son mouvement syndical et son nationalisme dans les valeurs africaines précoloniales, disons dans la résistance africaine à la pénétration et à la conquête coloniales en Afrique.

5 Entre Samory et Sékou, le cordon qui les lie est riche d'enseignements historiques. Samory tomba devant un capitaine de l'armée française (le capitaine Gouraud), Sékou s'illustra devant un général et président de toute la France, le général De Gaulle. Samory meurt en exil dans l'île de Ndjolé au Gabon, le 2 juin 1900. Ses restes y reposent jusqu'en 1969 quand Sékou Touré, président de la République de Guinée, obtient leur retour au pays natal. Avec l'arrestation, la déportation et la mort de Samory, ce fut le destin de toute l'Afrique qui se joua et se détermina ; mais avec l'indépendance de la Guinée, 60 ans plus tard, ce fut un espoir qui renaît à l'histoire, un espoir pour tous les « damnés de la terre. » (Person, 1976, pp. 126-154). L'expression « damnés de la terre » est de Frantz Fanon dans son livre qui porte la même expression comme titre.

6 Lansiné Kaba, lui, parle de « regard profond et perspicace », de sourire mesuré et de la blancheur de ses dents bien disposées qui attirent l'attention (Kaba, 1995, p.16 ; Person, 1976, p. 79).

fertile et ordonné, la volonté de domination, l'audace, le réflexe imprévisible, l'intolérance et le goût de la vengeance.

Façonné dès l'adolescence par ce modèle, guidé par lui plus tard en tant que leader syndical et politique, Sékou fait de la conquête du pouvoir un idéal. De la lutte contre le pouvoir colonial il fait sa raison d'être. Désormais, il va adorer les confrontations et savourer les victoires sur l'ennemi en ne tolérant ni provocation, ni échec, ni humiliation. Il va jouer de l'intimidation, de la séduction et des promesses pour contenir ses adversaires<sup>7</sup>.

En dépit de plus d'un demi-siècle de séparation entre l'administration de Samory et celle de Sékou Touré, on distinguera non sans surprise un système d'organisation et de gestion du pouvoir public presque analogue, obéissant fondamentalement à la même volonté de l'autorité centrale d'avoir un contrôle quasi absolu sur tous les maillons du commandement. Tout doit être l'émanation de « l'autorité du guide suprême ». Par exemple, aucun d'eux ne badinait avec ses ennemis, et même s'il s'agissait de membres de sa famille, de cadres hauts placés de l'armée ou de compagnons de longue date. S'il est encore difficile de savoir le degré d'influence ou d'inspiration que la politique de Samory aurait eu sur celle de Sékou Touré, il est tout de même facile d'établir certains traits de ressemblance dans la pratique des faits : arrestations et condamnations des proches et compagnons des premières heures accusés de trahison ; assassinats en masse de toutes sortes

7 Selon Ibrahima Khalil Fofana, Samory pouvait faire brûler des victimes avant de les jeter aux vautours ou les soumettre à un régime de diète jusqu'à la mort. Voir Khalil, 1998, pp. 72- 88. Au temps de la révolution, les victimes d'arrestation et de séquestration étaient automatiquement considérées comme des condamnés à mort. Les sentences des prévenus comprenaient la saisie de l'ensemble de leurs biens et leurs familles étaient expulsées de leurs lieux d'habitation, privés comme publics. Tous ceux qui n'échappèrent pas à la mort s'y succombèrent par diète, fusillade, exécution sommaire ou pendaison publique. Aucun membre de la famille d'une victime d'arrestation n'avait le droit de réclamer la restitution d'un bien saisi ou celui de plaider son sort à quelque niveau que cela soit. Pour plus d'information, voir les liens : <https://konakryexpress.wordpress.com/2013/09/29/larrestation-de-dr-bocar-marega-et-10-membres-de-sa-famille/> ; <https://konakryexpress.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/> ; <https://konakryexpress.wordpress.com/2015/01/27/gilbert-pierre-vieillard-reponse-a-cecemonemou-par-mamadou-bowoi-barry-dit-petit-barry/> ; <https://guineaoye.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/> ; <https://qitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article185167/> ; <https://laplumeplus.canalblog.com/archives/2009/01/06/11988415.html> ; <https://qitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article185167>

y compris par des pendaisons publiques ou par une mort lente sous l'effet de régimes de diètes prolongées ; saisie des biens des condamnés et dislocation de leurs familles. Ce fut une véritable hécatombe. Aucune victime n'avait droit de recours pour sauver sa vie et ce, sans exception d'âge, de sexe ou de religion. La violence était de mise.

Ironie du sort, les portraits dépeints par le pouvoir colonial sur Samory et son petit-fils se ressemblent au point de se confondre. On traite Samory de roitelet, d'assassin, de sanguinaire, etc. Sékou vient en favori et totalise plus d'une centaine de descriptions venues de divers horizons. J'en donne ici les plus fréquemment utilisées : Sékou le « turbulent », « le grand diable » ; « le bouillant », le « tribun » ; « l'avidé de prestige et d'honneur », « l'orgueilleux, menteur, jaloux, envieux, cruel, hypocrite, ingrat, malhonnête », « le fou intraitable et le malade » ; « le tortionnaire » ; « le despote sanguinaire et haïssable » ; « l'intraitable »<sup>8</sup>, etc.

Il faut ici dire un mot de la cohabitation entre Sékou et les descendants paternels de Samory. N'étant pas de la lignée paternelle de Samory, Sékou Touré devait, de manière permanente, prouver et maintenir son attachement et son amour filial, le tout sur un élan patriotique. Il s'agissait de faire remonter les origines de son « anticolonialisme » et de son nationalisme au sein de la grande famille Touré, celle de sa mère<sup>9</sup>. Autant cela aurait plu à bien des descendants directs de l'Almamy, autant cela aurait fait des jaloux et même des mécontents au sein de sa famille largement établie en Haute Guinée (comme à Faranah, Kankan et Sanankoro) et ailleurs, comme en Côte d'Ivoire. Sékou qui connaissait bien sa société et ses traditions fortement ancrées dans des considérations patriarcales devait s'attendre à pareille situation et se préparer en conséquence à la vivre et la gérer à son avantage. Ce

8 Voir *Jeune Afrique Plus*, Sékou Touré et la Guinée après Sékou Touré, n° 8, juin 1984.

9 Selon le Professeur Lansiné Kaba, les « Touré de Kankan et de Sanankoro en Haute Guinée, qui appartiennent à la lignée de Samory, adoptent vite Sékou Touré dont le père est originaire de l'actuelle République du Mali. » (Kaba, 1989, pp. 53-54). Cette adoption n'a-t-elle pas créé des jaloux face à l'ascension fulgurante de Sékou ? Sékou avait deux demi-frères, Amara et Ismaël Touré (dont le père avait épousé sa mère après le décès de son père). En se réclamant donc de Samory, il gagne des cousins et des neveux, en particulier Siaka, Mohamed Lamine Touré (petit Touré), Sadan Moussa Touré et Lansana Diané (*Jeune Afrique Plus*, n° 8, juin 1984, p. 21). Sékou Chérif, Moussa Diakité et N'Fanly Sangaré rejoignent la famille en privilégiés pour avoir épousé respectivement la sœur de Sékou Touré et les demi-sœurs d'André Touré. Enfin, l'on notera la présence de la famille des Kéïta qui adopta et éleva André Touré, en particulier Mamadi Kéïta et ses frères comme Seydou (*Ibid.*).



9 octobre 1898. Sarankégné Mory et Moktar, fils de Samory Touré, Quérobo, cliché d'Henri Gaden (1867-1939)

Crédit : Archives Bordeaux Métropole / Fonds Gaden BORDEAUX 30 Fi 180

fut sans nul doute un véritable défi pour lui. Pour des raisons diverses, il savait mettre la politique au-dessus de tout.

C'est peut-être dans ce cadre précis qu'il faut placer et comprendre d'abord, le « complot petit Touré » contre le régime de Sékou Touré et ensuite, les mesures exceptionnelles, violentes et instantanées engagées contre lui ainsi que tout le battage médiatique qui s'en est suivi<sup>10</sup>. À cela s'ajoute l'éviction d'Ismaël Touré du gouvernement et du parti, ainsi que son interdiction de séjour à Conakry. Ces deux mesures furent de courte durée, mais assez significatives à l'égard de la majorité des Guinéens d'alors ; car il leur était difficile d'imaginer pareilles décisions au sein de la famille Touré de Faranah<sup>11</sup>. On pourrait mentionner aussi l'histoire de la gestion du Comité révolutionnaire et du camp Boiro qui ne fut confiée qu'à Ismaël et Siaka de la famille Touré seuls<sup>12</sup> ; ce qui n'était pas du tout « une faveur élogieuse ».

10 Petit Touré a été accusé d'avoir créé un nouveau parti politique et, de surcroît, composé de commerçants qui seraient mécontents des directives de la loi-cadre décidée par le PDG en 1964 qui mettait fin au commerce privé en Guinée.

11 Ismaël est chassé du parti et de ses instances pour avoir, dit-on, fait des remontrances à Sékou en plein Conseil des ministres (*Jeune Afrique Plus*, N° 8, juin 1984, p. 21).


12 Il y avait 76 cellules destinées à héberger les pensionnaires infortunés du camp Boiro (*Jeune Afrique Plus*, N° 8, juin 1984, p. 38) qui y étaient estimés à environ 10 000 prisonniers. On arrêtait 200 personnes par mois et il en mourait 6 par semaine (*Ibid.*). Environ une centaine des gardes républicains y habitaient dont certains ne savaient peut-être pas trop ce qui se passait dans les cellules de ce triste camp de concentration (*Ibid.*).

Là aussi, peut-être, l'avenir dira clairement un jour si des « jalousies familiales » n'ont pas joué dans la gestion de la chose publique, au détriment de nombreux Guinéens. Enfin, l'on se souvient encore de la brutalité qui s'est abattue sur Kankan lors de la « lutte contre Cheytane » en Guinée en 1975. Tout cela est assez évocateur de la complexité des relations que Sékou a tissées avec les descendants paternels de l'Almamy Samory<sup>13</sup>.

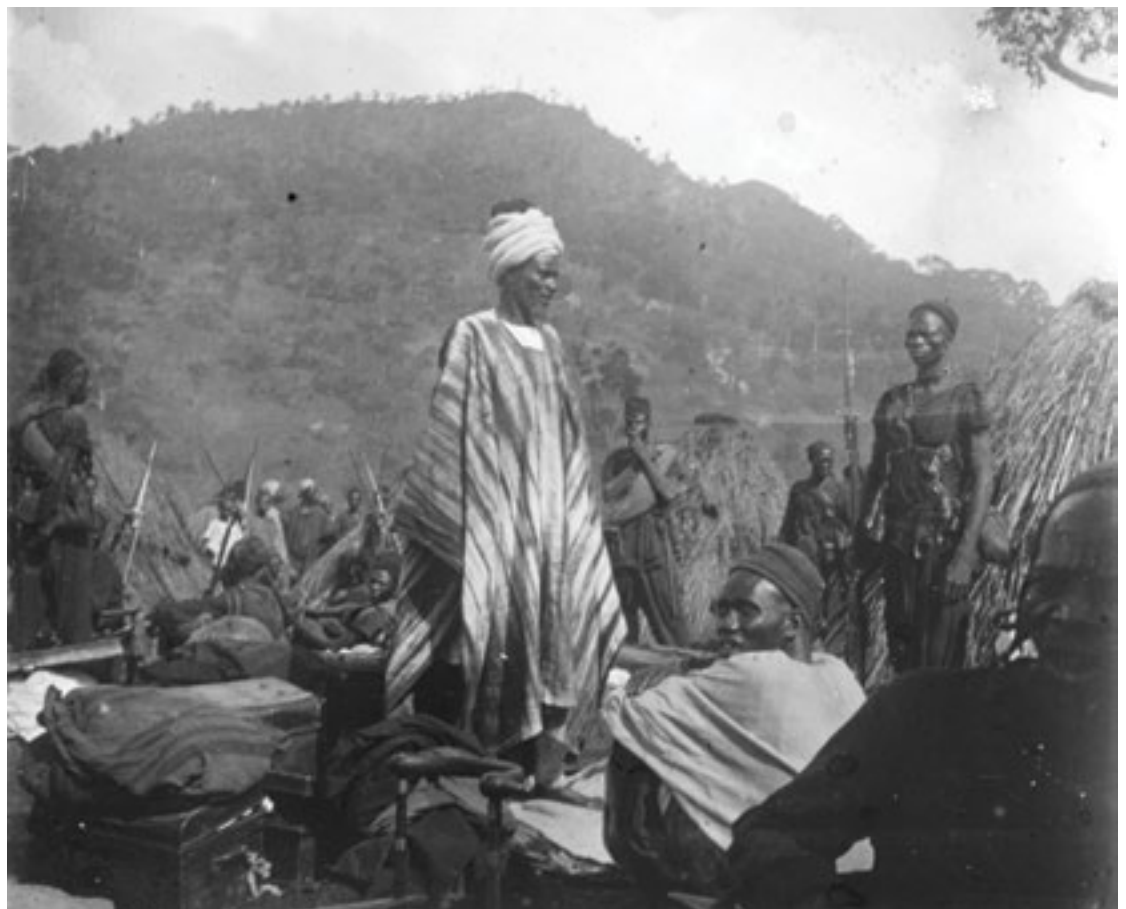
13 Mes différents entretiens avec le Doyen Alhaji Momo Bangoura, un des spécialistes de l'histoire du PDG en Guinée, semblent bien confirmer cette hypothèse. Entretiens, septembre 2018. Ismaël et Siaka se sont illustrés au niveau du Comité révolutionnaire qu'ils dirigèrent d'une main de fer avec une violence inouïe, mais aussi et surtout, au niveau du camp Boiro où ils avaient leur quartier général. En fait, le camp Boiro n'inaugure pas la terreur en Guinée; il la matérialise et l'aggrave. Cependant, de son lugubre bilan de terreur et de tensions physique, morale et émotionnelle, il a largement contribué à « handicaper la Guinée ». Nombreux sont les Guinéens parmi lesquels cadres supérieurs, officiers et hommes d'affaires qui y laissèrent leur vie dans des conditions les plus humiliantes et les plus atroces.

Cela voulait bien dire qu'en politique, où seuls les intérêts priment et déterminent presque tout, rien ne se fait au hasard des circonstances ; tout se conçoit et se calcule bien avant d'agir. Sékou n'a pas fait exception, même au sein de sa propre famille biologique<sup>14</sup>.

14 En tout état de cause, ce fut une pratique longtemps utilisée par Samory au sein de sa propre famille à l'égard de son père et de certaines de ses filles qui ne se pliaient pas aux principes sacrés de l'islam, à l'égard de ses frères consanguins vis-à-vis des traditions d'héritage, à l'égard de son fils aîné accusé de complicité avec les Français au détriment de sa politique de résistance à la pénétration et à la domination étrangères sur son territoire.

29 septembre 1898. Samory Touré après sa capture.   
Cliché d'Henri Gaden (1867-1939)

Crédit : Archives Bordeaux Métropole /  
Fonds Gaden BORDEAUX 30 Fi 171



# MACHINE COLONIALE, VIOLENCE SUBIE ET PRODUCTION DE LA COLÈRE

Pour mieux appréhender et comprendre la formation de l'imaginaire politique d'Ahmed Sékou Touré, il faut la placer quasiment dans « le fait colonial » dont Sékou Touré est issu et dans lequel il a mené toute sa carrière administrative et politique. Il l'a connu et vécu amèrement dans sa famille avant de le vivre à l'école et dans sa vie professionnelle. Il en a gardé un sentiment de haine viscérale, de condamnation sans appel et surtout de vengeance non voilée.

En pleine jeunesse, Sékou Touré est brutalement expulsé de l'école coloniale, du Lycée technique Georges Poiret de Conakry, pour avoir protesté, dit-on, contre une mauvaise nourriture qui y était servie. L'on imagine les conséquences de cette mesure dans la vie de Sékou Touré et le sentiment de violence et de vengeance qu'elle a pu créer et laisser en lui<sup>15</sup>. Elle a, à tout le moins, inspiré par la suite un discours de dénonciation de l'école coloniale, Sékou assurant que l'administration française n'avait créé l'école dans les colonies (à l'instar de l'église chrétienne et de l'armée) que pour former des « instruments taillables et corvéables » à sa dévotion.

Plus tard dans l'administration, aux services postaux, Ahmed Sékou Touré ne connaît ni grade d'avancement ni faveurs d'encouragement.

---

15 Pour le commun des mortels, la famille Maréga aurait été une des victimes de la politique de répression de Sékou Touré parce qu'il aurait accusé Maréga père (alors son maître d'école) d'être à la base de son renvoi de l'école. Entretien avec Dr. Aly Gilbert Iffono en septembre 2017 ; cette explication serait rejetée par la famille Maréga qui, au contraire, estime qu'entre Sékou et son maître d'école, tout allait bien. <https://konakryexpress.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/>

C'EST CERTAINEMENT UNE DES RAISONS POUR LESQUELLES SÉKOU PARLE DE CERTAINS SUJETS AVEC RAGE ET DÉTERMINATION : L'INJUSTICE, L'INDIGNITÉ, LA DÉPERSONNALISATION... TOUTES LIÉES « AU FAIT COLONIAL ».

Certains estiment que cela aurait largement contribué à son engagement et son ascension rapide dans la lutte syndicale, d'abord au sein de la section du syndicat des postiers dont il devient le secrétaire général (UGTAN) dès 1945 et, ensuite, au sein de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire qu'il organise en 1956 au compte de toute l'Afrique occidentale française (AOF).

Grâce à sa lutte syndicale, il finit par se convaincre que la colonisation, qui vit de l'oppression et de l'exploitation, est une expression de la violence et n'entend en retour que le langage de la violence. C'est certainement une des raisons pour lesquelles Sékou parle de certains sujets avec rage et détermination : l'injustice, l'indignité, la dépersonnalisation... Toutes liées « au fait colonial ». Il se « plaît à fustiger le régime colonial. Avec des exclamations cinglantes, il martèle ses mots » (Kaba, 1989, p.99) devant le public qui l'écoute, fût-il guinéen ou non.

L'apprentissage politique de Sékou Touré n'a pas été des plus paisibles. Cependant, c'est au cours de cette période qu'il réussit, l'audace et les méthodes fortes aidant, à prendre effectivement en main la vie du PDG dont il devient le secrétaire général après le départ du malien Mamadou Madeira Keita et du Guinéen Amara Soumah, tous deux co-fondateurs du parti en 1947 à Conakry.

# LA MÉFIANCE, UN SENTIMENT CONSTRUIT PAR L'HISTOIRE

Le rejet du système colonial, par la place essentielle qu'il occupe dans la pensée et l'imaginaire politique de Sékou Touré, explique les rapports difficiles qu'il aura avec les cadres intellectuels, les chefs traditionnels, les officiers de l'armée et les commerçants issus du pouvoir colonial<sup>16</sup>. Les membres de ces groupes ont pris une part active dans la lutte de libération nationale et ont formé les premiers maillons de l'administration après l'indépendance politique du pays en 1958. Mais ils n'ont pourtant pas toujours acquis pleine confiance auprès du leader du PDG. D'où vient ce déficit de confiance ?

Ne relevant statutairement d'aucun de ces groupes, Sékou Touré n'a pas toujours été le bienvenu en leur sein. En retour, il en voulait à tous ceux dont le savoir, la fortune et la famille pouvaient avoir été fortifiés par le pouvoir colonial qu'il a toujours rejeté d'emblée et sans demi-mesure<sup>17</sup>.

En fait, Sékou Touré n'en veut pas à la France seulement pour avoir conquis et colonisé la Guinée. Il lui reproche d'avoir mis en place un système d'acculturation et d'aliénation à travers l'école et les intellectuels qu'elle a formés<sup>18</sup>.

Le conflit entre Sékou et les intellectuels part de là et débute dès la fin de la seconde guerre mondiale. Faut-il noter que le Parti démocratique de Guinée, qui conduit la Guinée à l'indépendance politique sous la conduite de Sékou Touré, est issu du Congrès constitutif du RDA tenu à Bamako en 1946. Globalement, cet acte politique historique de Bamako fut avant tout un acte d'intellectuels africains, députés ou membres d'associations. La plupart d'entre eux, à l'exception d'une minorité à laquelle appartenait Sékou Touré, étaient majoritairement issus de l'École normale William Ponty du Sénégal<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Dans son imaginaire tout comme dans ses actes, par exemple, Sékou a toujours considéré les commerçants guinéens comme des trafiquants, synonymes de saboteurs politiques et de fossoyeurs de l'économie nationale.

<sup>17</sup> *Jenne Afrique Plus*, n° 8, juin 1984, p. 24.

<sup>18</sup> Parmi les intellectuels et légalistes qui baignaient dans les monarchies traditionnelles et faisaient la fierté des colons, l'on notait : Diawadou Barry, Karim Bangoura, Barry III, Koumandian Kéïta.

<sup>19</sup> William-Ponty était la plus grande École normale fédérale de l'Afrique occidentale française (AOF) qui a formé la plupart des hauts cadres de l'ère coloniale (instituteurs, médecins, administrateurs), qui conduiront leur pays à l'indépendance et deviendront ministres ou chefs d'État (Félix Houphouët-Boigny, Modibo Kéïta, Hubert Maga,

Vue comme un établissement « prestigieux », par certains Africains, elle est décriée par d'autres qui vont alors jusqu'à la taxer d'instrument idéologique du colonialisme français et même à comparer son rôle et sa vocation à ceux de l'armée coloniale sur le continent noir. Sékou Touré, qui n'a jamais cessé de dénoncer le rôle d'aliénation et d'acculturation joué par l'école coloniale et la quasi-totalité des cadres qu'elle a formés dans les colonies françaises d'Afrique, ne pouvait être que de ceux-ci.

En plus d'être issus des grandes familles aristocratiques du pays, tous ces premiers cadres furent des hauts fonctionnaires de l'administration coloniale en Afrique. Mais dès la fin de la seconde guerre mondiale, nombreux sont, parmi eux, ceux qui entrent en politique, d'abord dans des associations à caractère ethnique ou régional et, ensuite, dans des partis politiques à dimensions plus étendues<sup>20</sup>.

---

Mathias Sorgho, Hamani Diori, Abdoulaye Wade). L'école a changé plusieurs fois de dénomination, de statut et de localisation : créée à Saint-Louis en 1903, elle est transférée sur l'île de Gorée en 1913, puis à Sebikotane en 1937.

<sup>20</sup> Yacine fut directeur d'école dans plusieurs localités de la Guinée française et Diawadou, en plus de participer à la seconde guerre mondiale du côté de la France Libre, a été conseiller de l'Union française avec siège à Dakar entre 1953 et 1954. L'on se rappelle aussi que Diawadou, Barry III et Koumandian Kéïta étaient des descendants directs des grandes familles aristocratiques et princières du pays. Ibrahima Barry III, leader du Mouvement socialiste africain ; Mamadou Traoré dit Ray Autra (pour échapper à la police coloniale qui le filait) fut un militant du RDA et l'un des fondateurs du PDG. Ancien élève de William Ponty, il est affecté au Niger de 1951 à 1956, puis au Dahomey avant de rentrer en 1957 en Guinée. Diplômé de l'École normale William Ponty, Mamba Sano (1900-1985) fut un acteur politique guinéen et député à l'Assemblée française de 1946 à 1958. Il fut successivement membre influent du Parti progressiste de Guinée, membre du PDG, démissionnaire du RDA en 1948 avant d'en être exclu le 19 novembre de la même année, membre de l'Union forestière, membre du Conseil d'entente guinéenne, conseiller général de Beyla 1946-1952, député à l'Assemblée nationale française 1946-1955. Kéïta Koumandian (1916-2002) fut un instituteur guinéen formé à l'École William Ponty avant de devenir secrétaire général du Syndicat du personnel enseignant africain de Guinée (1951 – 1958) puis du Syndicat national des élèves et enseignants de Guinée (1958 à 1961), secrétaire général de la Fédération des enseignants de l'Afrique noire (à partir de 1952), membre de la Fédération internationale syndicale de l'enseignement, président du Bloc africain de Guinée de 1955 à 1958 (parti issu d'une coordination des associations régionales de Guinée, à savoir le Comité d'entente guinéenne qui rassemblait les notables des différentes

## LES CHEFS TRADITIONNELS GUINÉENS, PLUS PRÉCISÉMENT LES CHEFS DE CANTONS, FONT EUX AUSSI L'OBJET D'UNE MÉFIANCE PARTICULIÈRE. ELLE TROUVE SON ORIGINE DANS L'HISTOIRE DE LA GUINÉE DE L'APRÈS-GUERRE.

Pour avoir été donc des anciens élèves de l'école coloniale, anciens fonctionnaires de l'administration coloniale et descendants de chefs traditionnels nommés par les autorités coloniales, la plupart d'entre eux ne doutaient plus du rôle et des responsabilités éminemment politiques qu'ils pouvaient jouer désormais dans leurs pays. L'apparition de l'Assemblée nationale française plus ou moins pluraliste et la loi-cadre de Gaston Defferre en 1956, qui ouvre une nouvelle ère d'espoir pour les colonies françaises d'Afrique, leur donnent un espace public plus favorable à l'expansion de leurs idées et de leurs rêves de liberté, plus souvent il est vrai, dans le cadre de l'intégration que dans celui de la séparation.

La froideur qui a toujours caractérisé les rapports entre Sékou Touré et l'intelligentsia guinéenne tourne progressivement à des échanges virulents au point d'en faire des adversaires déclarés. Les séries d'élections qui ont précédé et suivi la loi-cadre de 1956<sup>21</sup>, surtout celles de Sékou lui-même à différents échelons, aggravent cette adversité au point de la rendre plus visible, plus amère et plus ciblée. Tout au long de ces élections, même après sa propre élection comme député de la Guinée à l'Assemblée nationale française en 1956, Sékou Touré a toujours crié à la fraude électorale en Guinée, accusant et attaquant violemment ses adversaires politiques, les autorités coloniales et les chefs traditionnels d'en être les instigateurs principaux. Même quand la majorité des autres associations et partis politiques évoluant dans le pays ont rejoint le PDG pour fonder le même front de lutte pour l'indépendance nationale, la

---

régions sous la houlette de Barry Diawadou et qui était le principal rival du PDG dirigé par Sékou Touré à partir de 1952). Keïta Koumandian aurait été choisi comme secrétaire général du BAG précisément parce qu'il était capable de concurrencer Sékou Touré sur son propre terrain en tant que syndicaliste de la fonction publique et malinké membre de l'Union du Mandé. Il anime la contestation des enseignants contre le gouvernement guinéen à partir de 1957 ; ce qui lui a valu d'être un rival politique de Sékou Touré. Il reprochait au nouveau gouvernement guinéen de poursuivre la pratique des mutations administratives comme outil de répression politique. Le conflit s'aggravant, Koumandian Kéïta finit par être arrêté, jugé et condamné à dix ans de travaux forcés, aux côtés de quatre de ses collègues (Djibril Tamsir Niane, Mamadou Traoré dit Ray Autra, Seck Bahi et Ibrahima Bah Kaba).

21 Bien avant lui, d'autres députés guinéens y siégeaient déjà, en l'occurrence Mamba Sano, Yacine Diallo (1945-1954) et Diawadou Barry (1954-1958).

situation n'a pas été la meilleure entre eux<sup>22</sup>. Car dans la pratique, il y a eu, de part et d'autre, beaucoup plus de tentatives de cohabitation forcée que d'intégration effective.

Sékou semble n'avoir gardé de ses « alliés politiques » que des souvenirs amers doublés de volonté de provocations, d'attaques et d'éliminations. La suite de leurs rapports est largement connue. Sans grande surprise, ces cadres majoritairement intellectuels du pays vont constituer le plus gros lot des victimes du régime guinéen.

Les chefs traditionnels guinéens, plus précisément les chefs de cantons, font eux aussi l'objet d'une méfiance particulière. Elle trouve son origine dans l'histoire de la Guinée de l'après-guerre. Le PDG et son leader accusent les chefs traditionnels de quatre « délits politiques et économiques » majeurs : leur « allégeance au système colonial » d'où ils tirent leur mandat ; leur force économique, basée essentiellement selon lui sur l'oppression des masses populaires et sur l'exploitation forcée des esclaves des rundés alors nombreux dans le pays ; leur support à leurs proches candidats lors des élections législatives à l'Assemblée nationale française au détriment de sa candidature et de celle de ses partenaires politiques... Et, naturellement, leur vote en faveur du « oui » le 28 septembre 1958 – qui est, en partie, le résultat de la suppression par Sékou Touré de la chefferie traditionnelle en 1957 et des attaques violentes incessantes du PDG contre les chefs eux-mêmes.

Un autre groupe a suscité la méfiance de Sékou et entraîné des positions dures et violentes à son égard : ce sont les militaires guinéens. Sékou n'a jamais cru en la sincérité, la collaboration et les services rendus par la majorité des militaires issus de la colonisation, même ceux qui étaient rentrés dans le pays dès 1958. Plus grave encore, beaucoup de militaires guinéens n'avaient pas voulu rejoindre la Guinée après son accession à l'indépendance nationale ; ce qui était d'emblée une raison de doute et de méfiance de la part de Sékou à leur égard (Diallo, 2014, p.27). à cela s'ajoute la cascade des coups d'État militaires en Afrique dont ceux contre ses amis intimes, Modibo Kéïta du Mali,

---

22 Parmi eux, il y a : l'Amicale Gilbert Vieillard (créée en 1946), le Comité d'entente guinéenne (créé en 1946 ou en juin 1949 comme on le voit dans d'autres documents), le BAG (créé en février 1955), l'Union des populations de Guinée qui fut la section guinéenne du Parti du regroupement africain (créé en février 1958). Les principaux fondateurs et animateurs de ces associations et partis politiques étaient Yacine Diallo, Diawadou Barry, Koumandian Kéïta, Ibrahima Barry III, Mamba Sano, Mamadou Traoré di Ray Autra et bien d'autres encore. Pour plus d'information sur ce sujet, voir <https://www.webguinee.net/bibliotheque/histoire/andre-lewin/sekou-toure-president/volume-1/chapitre09.html>.



le 24 février 1966, et Kwame N'Nkrumah du Ghana, le 19 novembre 1968. Sékou n'ignorait pas que la France comptait en Afrique sur les jeunes officiers des armées africaines pour reprendre la main sur des pouvoirs trop contestataires du système néo-colonial.

Dans sa totalité, le secteur privé guinéen a aussi contribué à aiguïser « la colère du président guinéen ». Le contentieux entre eux est aussi vieux que la vie du PDG lui-même. À aucun moment de son histoire, le Parti démocratique de Guinée n'a cru à un apport positif de ce secteur en Guinée ; bien au contraire, il l'a toujours

considéré comme un facteur défavorable au développement équilibré, à la stabilité politique et à la sécurité dans le pays. Le privé, était-il persuadé, fonde sa raison d'être sur l'exploitation de la majorité par une minorité avide d'intérêts et de prestiges personnels, toutes choses qui rappellent et renforcent les séquelles du colonialisme ou les tendances du néo-colonialisme.

---

Scène d'intérieur pendant la colonisation, s.l., s.d.  
Cliché d'Henri Gaden (1867-1939)

Crédit : Archives Bordeaux Métropole /  
Fonds Gaden 30 Fi 18



# 25 AOÛT 1958, QUAND SÉKOU ÉCRIT SA PROPRE ÉPOPÉE

Les éléments que nous avons évoqués jusqu'ici ont construit la façon dont Ahmed Sékou Touré se voyait, voyait la Guinée, la politique et le monde au travers des séquences longues : jeux complexes de construction personnelle autour d'une mémoire familiale et des épopées qui lui sont liées, formulation d'un discours de rejet du colonialisme, construction d'une méfiance envers ceux qui semblent être liés à l'ancienne puissance coloniale<sup>23</sup>. En guise de conclusion, il nous faut noter que ces différents éléments semblent se combiner pour produire la confrontation historique avec Charles de Gaulle, le 25 août 1958. Cette confrontation va créer dans l'imaginaire d'Ahmed Sékou Touré un épisode clé de sa propre épopée.

Jusqu'en 1958, ni la France, ni de Gaulle, ni même les services de renseignement français ne connaissaient bien Sékou Touré ; ils n'avaient encore que des bribes d'informations sur lui<sup>24</sup>. La France et son leader connaissaient beaucoup plus la Guinée française en tant que « colonie qui fut difficile à établir et à gérer » que Sékou Touré lui-même. Les deux hommes ne se fréquentaient pas et le peu que de Gaulle savait de Sékou Touré venait essentiellement d'Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire qui ne lui donnait pas une bonne image du Guinéen. Une unique et brève rencontre avait mis face à face de Gaulle et Sékou Touré quelques jours auparavant à Paris, le 5 août 1958, lorsque Sékou avait été chargé par ses pairs africains, Houphouët en tête, de présenter la thèse du RDA au général de Gaulle lors d'une audience spéciale à Matignon<sup>25</sup>.

Le second tête à tête, encore plus bref, a lieu quelques heures avant la grande rencontre fatidique du 25 août, lorsque Sékou rend une visite de courtoisie à son hôte au gouvernement de Conakry. Rien n'a filtré de cette rencontre.

La première sortie violente de Sékou Touré contre de Gaulle remonte, elle, au 9 août 1958, dans une interview sur les ondes de Radio-Dakar, en

réponse à une allocution de de Gaulle devant les membres du Comité consultatif constitutionnel au Palais-Royal à Paris. En abordant « la question des rapports franco-africains », Sékou trouve son langage « jupitérien, direct et menaçant » et même décevant, sinon choquant et outrageux. (Lansiné Kaba, 1989, pp. 68-70). Comme pour la plupart des députés africains d'alors, Sékou estime que cette sortie de de Gaulle « prend de court » les rêves de tous les Africains pour l'indépendance immédiate dans le cadre de l'exécutif fédéral. Dans un ton ferme, il ne cache pas sa déception et sa réaction est donc des plus virulentes (Ibid., pp.68-70)<sup>26</sup>.

Cette méconnaissance mutuelle et ces a priori ont vraisemblablement contribué à faire de la visite de de Gaulle à Conakry une rencontre ratée, aux conséquences multiples : les échanges qui ont eu lieu à l'Assemblée territoriale ont placé sur de mauvaises bases les futures relations entre de Gaulle et Sékou Touré... Et, très probablement, contribué à dégrader les relations entre la Guinée et la France dans une mesure qui reste à établir par un travail historique<sup>27</sup>.

Ce qui se produisit le 25 août 1958 entre Sékou Touré et son hôte de marque relève en tout cas beaucoup plus d'humeurs personnelles que de dispositions institutionnelles ou procédures protocolaires, diplomatiques et administratives préalablement discutées et mises en exécution. Ce fut d'abord un acte d'incompréhension de procédures de part et d'autre qui, ensuite, se transforma en contentieux protocolaire et politique. Jusque devant les micros pour les discours officiels, il n'y avait pas de signes de tourbillons politiques immédiats dans l'air qui pouvaient empiéter sur la sagesse de l'un ou de l'autre et emporter si rapidement dans la douleur toute « la vieille amitié franco-guinéenne » qui vole ainsi en éclat, balayée par le vent de l'histoire et le hasard des circonstances (Faligot et Krop, 1985, pp.243-245)<sup>28</sup>.

23 Ces séquences plus longues se nourrissent évidemment elles-mêmes d'événements marquants, comme on a pu le voir avec les conséquences de l'expulsion de l'école coloniale.

24 Comme celles qui seraient fournies depuis les années 1950 à travers les services de Bernard Cornut-Gentille, alors Haut-Commissaire de la France à Dakar ou autres informations mitigées fournies par Houphouët Boigny sur son « jeune frère de Guinée ». (Kaba, 1989, p. 55 ; Faligot et Krop, 1985, p. 243).

25 Un tête à tête officiel que Sékou avait pris comme un piège politique orchestré par son frère Houphouët.

26 Voir aussi *Jeune Afrique Plus*, N° 8, juin 1984, p. 60.

27 Lire à ce sujet quelques indications données par des documents d'archives du ministère français de la Défense dans l'article consacré au « complot fondateur » dans ce même ouvrage.

28 Partant des témoignages de première main de la part des Guinéens et des étrangers qui ont vécu la visite de Charles de Gaulle à Conakry, Lansiné Kaba croit qu'« *un mauvais concours de circonstances marque de son empreinte cette visite guinéenne.* » (Il note que la visite de Conakry a été conçue au dernier moment comme un complément pour flatter Sékou Touré, créer un climat propice aux manœuvres diplomatiques

# HENRI GADEN, TÉMOIN DE LA CAPTURE DE SAMORY TOURÉ

Les images qui illustrent ce texte ont été fixées pour l'histoire par Henri Gaden, né à Bordeaux en 1867. Ce Saint-Cyrien a d'abord été affecté à Bandiagara, puis a suivi le colonel Gouraud dans la campagne militaire contre Samory Touré, jusqu'à la capture de l'Almamy, grande figure de la résistance à la colonisation, le 29 septembre 1898 au petit matin. Les Archives de Bordeaux Métropole conservent un fonds de 335 plaques de verre stéréoscopiques remis en 1975 par la famille de Gaden.

Devant son hôte donc, Sékou Touré prend la parole et « l'éclat de sa voix résonne à travers tout le territoire, annonçant l'aube d'une ère nouvelle » (Kaba, 1989, p.19). De Gaulle l'écoute et mesure, à sa façon, chacun des mots qu'il exprime. Le discours est ponctué de salves d'applaudissements d'un important auditoire en liesse qui a apprécié, peut-être, beaucoup plus la forme que le contenu du discours<sup>29</sup>. De Gaulle rappelle son statut, réitère la vocation de la France en cette période de son histoire nationale et laisse présager l'avenir de la Guinée sans la France. Le discours est sans ambages !

---

en vue d'apaiser le PDG et de détruire toute velléité sécessionniste. Ce fut une visite non sérieusement préparée. Il note aussi que « *fidèle à son jugement sur le tempérament de Sékou Touré, Houphouët ne voit pas d'un bon œil cette escale guinéenne et s'interroge sur les mobiles de Cornut-Gentille* » qui l'aurait arrangée auprès du général Charles de Gaulle. Il précise que de Gaulle était accompagné dans cette visite de Cornut-Gentille, ministre de la France d'outre-mer et de Pierre Messmer, Gouverneur général de l'AOF (Mauberna étant alors Gouverneur de la colonie guinéenne). Il note, enfin, le doute qui plane autour du discours préparé par Sékou, que de Gaulle aurait manqué de lire ; ce qui aurait blessé Sékou Touré dans son amour propre (Kaba, 1989, p. 88).

29 Peut-être de Gaulle n'aura retenu que « l'aspect choquant » du discours de Sékou, sans se soucier de ce que celui-ci aura proposé entre la France et la Guinée libre (une autre raison de la colère noire de Sékou Touré) : « *Notre cœur, notre raison, en plus de nos intérêts les plus évidents, nous font choisir, sans hésitation, l'indépendance et la liberté dans cette union plutôt que de nous définir sans la France et contre la France.* » (Kaba, 1989, p.100).

Les actions de représailles commencent sur le champ, sous forme symbolique. À son arrivée sur le sol guinéen, de Gaulle avait promis à Sékou Touré de voyager avec lui sur Dakar en prenant place dans son avion personnel. Après les discours du 25 août, Sékou Touré est informé qu'il ne voyagera finalement pas dans le même avion que de Gaulle entre Conakry et Dakar le lendemain, comme initialement prévu. De Gaulle décide de dîner seul, Cornut-Gentille et Messmer renoncent, eux, à passer la nuit du 25 à la résidence de Sékou Touré (Kaba, 1989, p.114).

Les chroniqueurs de l'époque et les historiens contemporains se sont surtout intéressés à la façon dont de Gaulle avait vécu l'échange. Mais quels sont les sentiments qui ont pu se mêler ce jour-là chez le jeune responsable guinéen ? Quelles sont les rancœurs qui ont pu se nouer ? Nous n'irons pas, dans le cadre de cette recherche, au-delà d'hypothèses raisonnables... Un goût d'amertume... Un sentiment de grandeur... L'intuition peut-être, déjà, que la France ne se laisserait pas faire et ferait tout pour faire échouer ce projet politique... Ce jour du 25 août 1958 vient en tout cas donner à Sékou Touré un nouveau visage, une identité prestigieuse mais lourde à porter, celle de l'homme qui a dit « non » à de Gaulle, de l'homme qui s'est opposé à la survivance d'un système colonial rénové. On peut imaginer que cela aussi l'a façonné pour les années à suivre.

## ► BIBLIOGRAPHIE

Alpha Mombeya Diallo, « *Les enjeux électoraux en Guinée Française de 1945 à 1958* », thème de Master, Université de Sonfonia, Conakry - Guinée, 2018.

Bilguissa Diallo, Guinée, novembre 1970, *Opération Mar Verte*, L'Harmattan, Paris, 2014.

Djibril Tamsir Niane, *Soundiata ou Épopée du Mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960.

Khalil Ibrahim Fofana, *L'Almami Samori Touré, Présence africaine*, Paris, 1998.

Ibrahima Baba Kaké, *Sékou Touré, le héros et le tyran*, J. A. Livres, Paris, 1987.

Jeune Afrique Plus, *Sékou Touré et la Guinée après Sékou Touré*, N° 8, juin 1984.

John William Johnson et Fa-Digi Sisôkô : *The Epic of Son-Jata*, Bloomington, Indiana University Press, 1986.

Lansiné Kaba, *Le « non » de la Guinée à De Gaulle*, vol.1, Chaka, 1989.

Lansiné Kaba, *Lettre à un ami sur la politique et le bon usage du pouvoir*, Présence africaine, 1995.

Maladho Siddy Baldé, « Une réflexion sur l'histoire d'Almami Samori Touré : l'Empereur, l'État, l'expansion et l'islam », In Centenaire du Souvenir : *Almami Samori Touré 1898-1998, Symposium International de Conakry, du 29 septembre au 1er octobre 1998*, les Actes du Symposium, 2e Édition, Conakry, Éditions Universitaires, Conakry-Guinée, 2000, pp.49-69.

Roger Faligot, Pascal Krop, *La Piscine, les services secrets français 1944-1984*, Éditions du Seuil, Paris, 1985.

Youssouf Tata Cissé, *La geste du Mali : Des origines à la formation de l'Empire*, Paris, Karthala, 1988.

Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, 3vol, IFAN, Dakar/Sénégal, 1968/1975.

Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961.

## LES SITES INTERNET

<https://konakryexpress.wordpress.com/2013/09/29/larrestation-de-dr-bocar-marega-et-10--membres-de-sa-famille/>; <https://konakryexpress.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/>; <https://konakryexpress.wordpress.com/2015/01/27/gilbert-pierre-vieillard-reponse-a-cece-monemou-par-mamadou-bowoi-barry-dit-petit-barry/> ; <https://guineaoye.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/> ; <https://qitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article185167/> ; <https://laplumeplus.canalblog.com/archives/2009/01/06/11988415.html/> ; [https://qitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article185167](https://qitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article185167/) ; <https://konakryexpress.wordpress.com/2013/12/02/le-22-novembre-1970-javais-6-ans-dixit-babahady-marega/>; <https://www.webguinee.net/bibliotheque/histoire/andre-lewin/sekou-toure-president/volume-1/chapitre09.html>

## INFORMATEURS

Alhaji Momo Bangoura, ancien fonctionnaire et membre du PDG, Conakry, septembre 2017.

Aly Gilbert Iffono, enseignant-chercheur et ancien ministre, Conakry, septembre 2017.

# LA VIOLENCE POLITIQUE EN GUINÉE, DE JUIN 1954 À OCTOBRE 1958

« ... TANDIS QUE LA DIRECTION TERRITORIALE DU RDA FAISAIT LA PROMOTION D'UNE IDÉOLOGIE NATIONALISTE INCLUSIVE, LE CHAUVINISME ETHNIQUE, LE RÉGIONALISME ET LES PRÉJUGÉS DE CLASSE SONT RESTÉS UNE RÉALITÉ PUISSANTE AUPRÈS DE LA BASE. »

Trois questions à Elizabeth Schmidt, professeure au département d'histoire de l'Université de Loyola, Maryland. Auteure de *Cold war and decolonization in Guinea, 1946-1958*, Ohio University Press, 2007.

## Quels ont été les principaux épisodes de violences politiques en Guinée entre les élections législatives de juin 1954 et l'indépendance du 2 octobre 1958 ?

Les principaux épisodes de violence politique qui ont précédé l'indépendance sont ceux qui ont suivi les élections législatives de juin 1954, élections qui ont opposé Sékou Touré, alors leader syndicaliste, à Barry Diawadou, un fonctionnaire ayant bénéficié d'une éducation occidentale, par ailleurs fils d'un chef de canton désigné par les autorités coloniales. Touré était le candidat de la branche guinéenne du parti inter-territorial Rassemblement démocratique africain (RDA), le parti politique de masse qui a conduit la Guinée à l'indépendance en octobre 1958. Barry était soutenu par une coalition d'associations régionales et ethniques qui allaient former plus tard la base du Bloc africain de Guinée (BAG), le principal rival politique du RDA.

Le gouvernement colonial a prétendu que Barry Diawadou avait remporté les élections législatives de 1954 avec une confortable avance. Le RDA a immédiatement répliqué que les résultats avaient été falsifiés et que l'apparente défaite de Sékou

Touré était due à l'implication du gouvernement ainsi qu'à une fraude électorale massive. De nombreux éléments, fournis pour certains par des observateurs étrangers indépendants, viennent à l'appui de ces affirmations.

Des protestations populaires ont éclaté à travers le pays et, au cours de l'année et demi suivante, la Guinée a été secouée par une large vague d'agitation ainsi que par des actes de violence. Dans la capitale, Conakry, les maisons des partisans de Barry Diawadou et celles de chefs opposés au RDA ont été attaquées, tandis que des voitures possédées par des européens ont été visées par des jets de pierre. Sur la côte et dans la région forestière, des habitants ont chassé les chefs de leurs villes et de leurs villages et déclaré que Sékou Touré était leur représentant élu.

Les dirigeants territoriaux<sup>1</sup> du parti ont espéré pouvoir susciter la colère de la population en exposant les fraudes du gouvernement et de ses

1 Pendant cette période qui précède immédiatement l'indépendance, la Guinée est l'un des territoires de l'AOF, l'Afrique occidentale française. Les dirigeants « territoriaux » sont donc ceux qu'on appellerait aujourd'hui les dirigeants « nationaux » (ndlr).

collaborateurs africains, ils ont aussi appelé au calme. Souvent, leurs appels n'ont eu que peu d'impact, surtout parmi les jeunes, garçons et filles confondus. Des « groupes de choc » (terme utilisé par les autorités à l'époque) féminins ont ainsi pris part à des actions punitives contre des membres de partis rivaux et se sont battus avec les poings ou avec des gourdins. Tandis que ces brigades féminines et leurs tactiques étaient applaudies par des militants de base, elles étaient violemment critiquées par les dirigeants territoriaux du parti.

### **Quel a été le moteur des violences politiques dans cette période ?**

La branche guinéenne du RDA a fréquemment été définie comme le parti des groupes ethniques soussou et malinké, tandis que le BAG et ses organisations membres étaient décrits comme le parti des Peuhls. Cette image est pourtant excessivement simpliste. Dans la Guinée d'avant l'indépendance, comme ailleurs, les clivages de classe portent un masque ethnique. Il serait plus juste de dire que le BAG avait les faveurs de ceux que le système colonial privilégiait - les chefs, les marchands les plus aisés et une bonne partie de l'élite occidentalisée. Le RDA, par contraste, était souvent choisi par les travailleurs, les fermiers, les femmes du marché, les descendants d'esclaves et d'autres qui avaient des activités subalternes - c'est-à-dire, ceux qui avaient moins accès à l'éducation occidentale, aux ressources et au pouvoir politique. Les intellectuels, particulièrement les enseignants, occupaient une place transversale par rapport à ce découpage en classes et nombre d'entre eux occupaient des positions dirigeantes au sein du RDA. Toutefois, étant donné que les opportunités offertes pendant la période coloniale étaient lourdement influencées par les catégorisations ethniques, des militants ont parfois ciblé leurs adversaires uniquement sur la base de leur ethnicité - et, ainsi, de l'allégeance politique qui leur était attribuée. C'est ce qui a fait que les partisans du BAG ont pris pour cible les Malinkés - le groupe ethnique de Sékou Touré - et les Soussous qui dominaient Conakry et ses environs, là où le RDA avait recueilli le plus de soutiens. De la même manière, les Peuhls de statut social inférieur ont été emportés dans une violence qui visait les aristocrates peuhls, que les militants du RDA considéraient comme des instruments de l'administration coloniale.

Tandis que la direction territoriale du RDA faisait la promotion d'une idéologie nationaliste inclusive, le chauvinisme ethnique, le régionalisme et les préjugés de classe sont restés une réalité puissante auprès de la base. À la suite des élections frauduleuses de 1954, les adhésions au RDA ont augmenté de manière spectaculaire, s'étendant

plus rapidement que la capacité des dirigeants à éduquer les cadres. Et tandis que les dirigeants territoriaux restaient profondément attachés à une construction nationale trans-ethnique, ils ont souvent été incapables de convaincre sur ce point une base qui était en train de prendre de l'ampleur. Dans le Fouta Djallon, où dominait le groupe peuhl, les dirigeants territoriaux ont développé l'argument suivant lequel le RDA était opposé à l'aristocratie peuhle plutôt qu'au groupe ethnique dans son ensemble. Les dirigeants locaux et leurs sympathisants étaient pourtant enclins à percevoir les différences en termes ethniques.

La violence a aussi été un motif de désaccord entre les dirigeants territoriaux d'un côté et les responsables locaux et les militants de l'autre. Pendant les années de répression politique, quand le parti ne pouvait pas utiliser les voies légales pour faire avancer sa cause, les actions illégales étaient devenues courantes. En 1956, pourtant, l'ampleur du soutien populaire et un assouplissement dans la répression du RDA par le gouvernement colonial ont eu pour conséquence une succession de victoires électorales. Tandis que la direction territoriale du parti était prête à se joindre au processus de gouvernement, qu'elle prêchait l'adhésion à la loi et au maintien de l'ordre, les militants de base refusaient d'admettre que la tactique de la violence était désormais contre-productive et leurs responsables locaux se sont souvent rangés derrière eux.

### **Quelles ont été les conséquences des violences politiques qui ont précédé l'indépendance ?**

La branche guinéenne du RDA a conduit le pays jusqu'à l'indépendance en 1958 et, en tant que Parti démocratique de Guinée (PDG), a gouverné pendant 26 ans. Après l'indépendance de la Guinée, la France a essayé de faire tomber le gouvernement naissant - en l'isolant politiquement, en le sabotant économiquement et en le déstabilisant par un soutien à des tentatives de coup d'État. Confronté à de nombreuses menaces, le gouvernement de Sékou Touré s'est tourné de manière croissante vers la violence pour supprimer toute opposition, en montrant du doigt les tentatives de coups d'État à son encontre - réels et imaginaires - pour justifier ses actions. Le nationalisme inclusif, autrefois pratiqué par le parti, a été transformé de manière croissante en une préférence accordée aux traditions et aux pratiques malinkés, ainsi qu'en une adhésion à l'islam au détriment des autres religions.

Il serait simpliste de suggérer que le rétrécissement des identités et le fait de privilégier un groupe par rapport à l'autre ont directement été liés aux violences de la Guinée pré-indépendance. Les problèmes de la nouvelle nation étaient pourtant

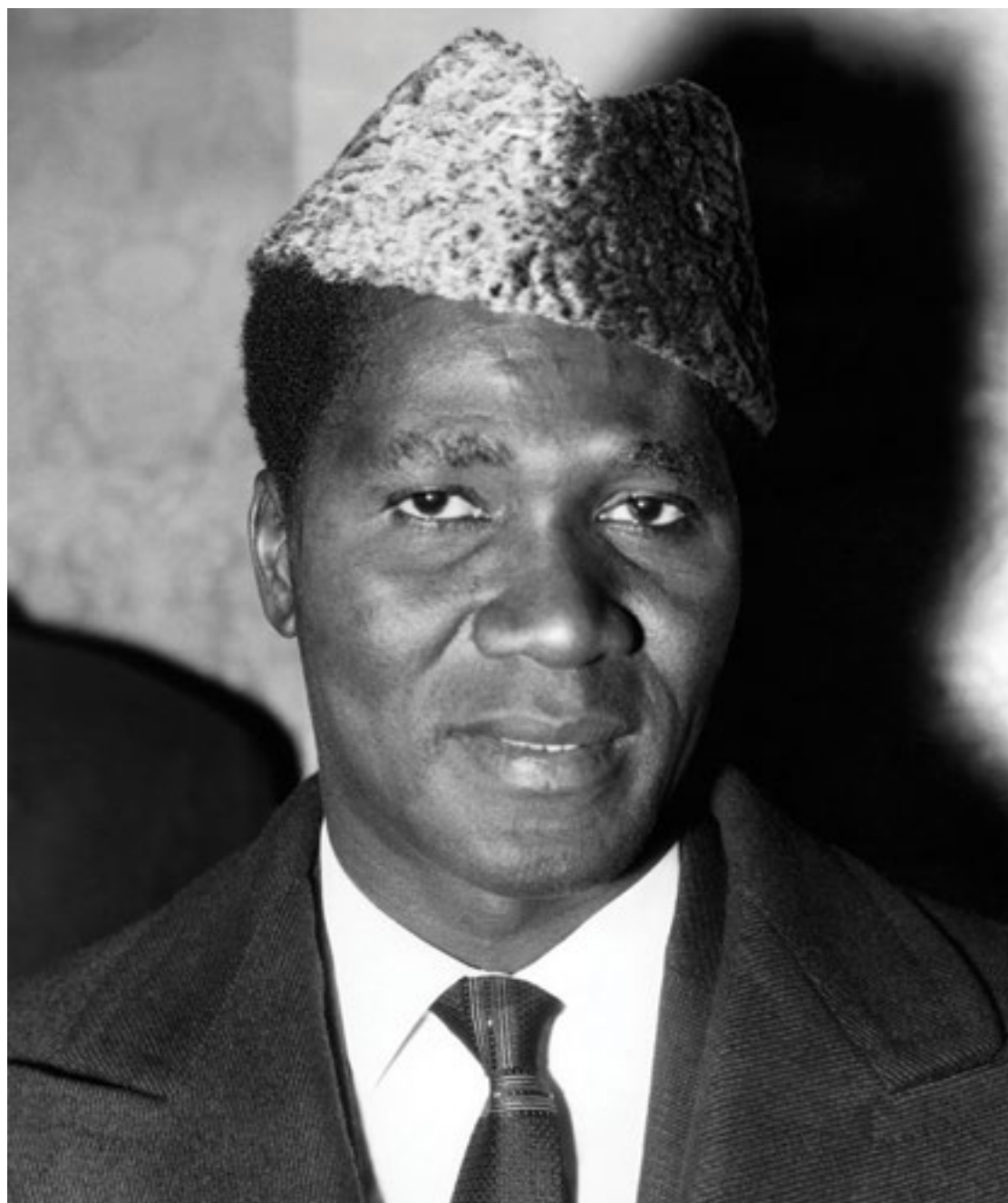
connectés aux pratiques de l'ère coloniale, mais d'une autre manière. Pendant les années de domination française, le fait de privilégier certains groupes par rapport à d'autres a produit une société marquée par de profondes inégalités ethniques et régionales. Le désir de la France de maintenir le statu quo après l'indépendance, sa détermination à installer au pouvoir ceux qu'elle avait choisis comme interlocuteurs valables, ont sapé les efforts de la Guinée pour construire une nouvelle nation et ont contribué à la réponse violente du gouvernement de Touré.

Les violations des droits de l'Homme commises pendant la période post-indépendance (1958-84), pendant les gouvernements militaires (1984-2010) et civil (2010-...) n'ont pas de connexion directe avec les violences politiques et ethniques des

années 1950. La plupart des violences politiques et ethniques trouvent plutôt leur racine dans la combinaison explosive d'inégalités dans un contexte de pénurie, comme cela a déjà pu avoir lieu d'autres époques et dans d'autres endroits du monde. Dans de telles circonstances, les populations cherchent à protéger ceux qui leur sont les plus proches et à exclure ou à transformer en bouc-émissaire ceux qui sont marqués par des différences ethniques, religieuses ou régionales. De ce point de vue, la Guinée n'a rien d'unique.

---

Sékou Touré en novembre 1959.  
Crédit : AFP



# 1954, UNE ANNÉE DE VIOLENCES POLITIQUES

ROMAIN TIQUET, CHERCHEUR AU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Ces courts extraits sont tirés d'un rapport de l'inspecteur général Pruvost, envoyé en 1955 de métropole en Guinée française à la demande expresse du ministre de la France d'outre-mer de l'époque, Jean-Jacques Juglas<sup>1</sup>. Selon l'ordre de mission, Pruvost est chargé de faire la lumière sur les incidents récents qui se sont déroulés à la suite des élections législatives de 1954 en Guinée. Il doit par ailleurs observer les activités du PDG (Parti démocratique guinéen), la branche locale du RDA (Rassemblement démocratique africain) qui organise à la même époque que son passage un grand rassemblement. L'objectif de cette inspection est avant tout politique. Pruvost doit rendre compte de l'agitation politique post-élection

et surveiller le parti dans un contexte plus général où le RDA, un peu partout en Afrique sous domination française, constitue un danger pris très au sérieux par les autorités coloniales, du fait de sa proximité idéologique avec les forces communistes et nationalistes.

Le rapport se trouve dans un dossier trouvé aux Archives nationales d'outre-mer qui conservent depuis 1966 les archives des administrations centrales des territoires coloniaux, ainsi que les archives des administrations parisiennes chargées de la gestion des colonies. Le dossier est plus précisément conservé dans la série Affaires politiques, une des séries les plus importantes regroupant tout un ensemble d'archives sur le contrôle de la vie politique et sociale des colonies.

---

<sup>1</sup> Merci à Francis Simonis pour nous avoir fourni ce document.

- 24 JUILLET**  
1954 « M. Barry Diawadou arrive à Conakry. L'attitude et les insultes de certains partisans du RDA, postés sur son parcours, provoquent des désordres et des bagarres entre Soussous et Foulas. Le lendemain, (25 juillet) nouvelles échauffourées. Intervention de la police. Une trentaine d'arrestations. »
- 6 SEPTEMBRE**  
1954 « À l'issue d'une réunion RDA où le député Barry Diawadou et le président de la Commission permanente de l'assemblée territoriale avaient été qualifiés de "suppôts de l'administration", des groupes insultent les partisans du député et lapident leurs maisons. »
- 12 SEPTEMBRE**  
1954 « M. Barry Diawadou est lui-même pris à partie par la foule. Le même jour, à la suite d'une réunion privée, tenu par M. Sékou Touré, un cortège RDA parcourt les rues, proférant des insultes contre les Diawadistes et jetant des pierres sur des cases leur appartenant. »
- 3 - 7 OCTOBRE**  
1954 « Nouveaux incidents. À Conakry, Ansoumany Konté, insulté et menacé à son domicile par des éléments RDA, tire trois coup de fusil de chasse et blesse deux manifestants. Pourchassé, il est blessé lui-même de plusieurs coups de couteau. [...] Dans la même nuit, puis le lendemain, et le surlendemain, la foule RDA s'attaque à ses adversaires politiques, pillant, dégradant et incendiant plusieurs maisons, frappant les victimes et lapidant le service d'ordre. Ce dernier se dégage à coups de crosse et de grenades lacrymogènes. »



- FIN OCTOBRE 1954** « [...] À l'occasion de l'arrivée du ministre de la France d'outre-mer, des manifestants RDA cherchent à emboîter le pas au défilé militaire. Manifestation massive de RDA embrigadés par des responsables pourvus d'insignes, à Conakry, Kindia, Mamou et toutes les gares sur le trajet. »
- 4 NOVEMBRE 1954** « À Tatéma (cercle de Boffa) le chef de village de Conibaly est molesté par des éléments RDA. Sa maison est saccagée ainsi que celle du chef de village de Baseingué. »
- 16 NOVEMBRE 1954** « À Kateya (cercle de Conakry), des militants RDA se livrent à des violences et dégradations sur des personnes et habitations d'adversaires politiques. Cinq arrestations. »
- 20 NOVEMBRE 1954** « À Madiné (cercle de Forécariah), à la suite d'une bagarre, deux jeunes Diawadistes sont enlevés par les partisans du RDA. »
- 9 DÉCEMBRE 1954** « Près de Dubréka - le RDA lapide les maisons du chef de village de Kénindé et de deux notables. La foule s'oppose à l'action de la gendarmerie effectuant l'enquête, en barrant la route avec des troncs d'arbres. »
- 12 JANVIER 1955** « Dans le cercle de Dubréka, un Foula accusé sans raison d'avoir projeté l'assassinat du président RDA de Tondon subit de graves sévices; arrêté par des "gendarmes" RDA. »
- 16 FÉVRIER 1955** « À Bakao et à Colia (cercle de Boffa), un commerçant et un chef de canton sont attaqués et roués de coups par des éléments RDA. Une case pillée et une autre incendiée. »
- 19 FÉVRIER 1955** . « La gendarmerie procède à 13 arrestations et doit dégager, à coups de crosse et de grenades, la résidence et la prison, encerclées par plusieurs centaines de manifestants exigeant la mise en liberté des prévenus. »

# UNE RHÉTORIQUE DU COMLOT DÉJÀ PRÉSENTE AVANT L'INDÉPENDANCE

LAURENT CORREAU, RÉDACTEUR EN CHEF AFRIQUE, RFI

La rhétorique complotiste et la dénonciation de la contre-révolution sont apparues dans le discours du PDG (Parti démocratique de Guinée) avant même l'indépendance. Dans la période qui a immédiatement précédé, celle de l'autonomie relative<sup>1</sup> mise en place selon les termes de la loi-cadre Defferre (du 23 juin 1956), ce registre a même été utilisé par le PDG contre ses adversaires politiques, les leaders du BAG (Bloc africain de Guinée) et de la section guinéenne du MSA (Mouvement socialiste africain), tous deux regroupés dans la section guinéenne du PRA (Parti du regroupement africain). Les cadres du PDG et la presse favorable<sup>2</sup> au parti usent déjà, à l'époque, d'un registre lexical qui évoque des manœuvres souterraines, attribuées à un ennemi de la nation, aux contours relativement insaisissables, mais dont le projet est invariablement de mettre en échec la révolution guinéenne. Dès avant l'indépendance, les voix du régime s'appuient sur des mots qui seront, dans les décennies suivantes, au cœur de la dénonciation des « complots » : « contre-révolutionnaires », « agents du colonialisme », etc.

« Le complot » : Le 16 mai 1958, le mot barre même la une du bi-mensuel du parti, *La Liberté*. Les faits ? On les trouve en page intérieure,

1 La loi de 1956 transfère certaines prérogatives anciennement détenues par le pouvoir colonial français au Conseil de gouvernement guinéen nouvellement constitué.

2 Pour une histoire de la presse en Guinée depuis l'époque coloniale, voir le travail de Mamadou Dindé Diallo, *Un siècle de journaux en Guinée : histoire de la presse écrite de la période coloniale à nos jours*, Thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse-Le Mirail, 2013. En accès libre, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00904374/> (consulté le 4 mai 2018).

détaillés dans un communiqué du Conseil de gouvernement (dirigé par le PDG). Le texte rappelle les incidents graves qui ont eu lieu en février 1958 dans la capitale guinéenne, « fomentés en partie par des éléments étrangers à la ville, transportés à Conakry par camions et armés de coupe-coupe. » Plus récemment, des éléments similaires (« les mêmes » dit le communiqué) ont essayé de créer un climat d'insécurité dans la capitale.

*« Dans la journée du 2 mai à Conakry, peut-on ainsi lire, des cases ont été incendiées, une personne a été tuée et une vingtaine gravement blessées. » Plus de cent manifestants ont été arrêtés en flagrant délit et déferés aux tribunaux. « Enfin, après avoir suscité des bagarres au marché de Madina dans la matinée d'hier, et malgré l'appel au calme lancé hier soir par le président Sékou Touré, des éléments troubles ont parcouru la ville et la banlieue, dans le but de transposer sur le plan racial les problèmes politiques ». Selon le gouvernement guinéen, les incidents qui ont éclaté dans la nuit ont fait seize morts, une centaine de blessés, des dégâts matériels importants. Tout cela, selon le communiqué, constitue les fruits d'une campagne de provocation menée par « certains partis politiques » : « Au début de l'année, les leaders du MSA et du BAG parcouraient le Fouta Djallon en prenant violemment à partie le gouvernement, l'accusant d'utiliser les finances publiques à la satisfaction de ses intérêts personnels, cherchant à forger le mythe d'une minorité raciale persécutée et appelant la population à faire la grève de l'impôt. Le député Barry Diawadou allait même jusqu'à accuser le Conseil de gouvernement de préparer un attentat contre lui et contre Barry Ibrahima, dit Barry III. Pour justifier sa campagne de violence, il déclarait : "Nous sommes prêts, même si nous devons installer ici l'anarchie et le désordre, à nous battre pour notre cause". » Saïfoulaye Diallo signe, lui, dans ce même numéro de *La Liberté* une tribune intitulée « Échec à la*

contre-révolution » où il accuse les leaders du PRA d'être des agents du colonialisme français. « Des hommes dépassés et désespérés, lit-on sous la plume de Saïfoulaye Diallo, viennent de tenter un véritable coup d'État de hautes complications. Leur but : renverser le Conseil de gouvernement RDA de Guinée en l'acculant à la démission pour ensuite l'obliger à faire appel à leur participation, eux, les " rebelles " dans un nouveau gouvernement. »

racial en vue d'exploiter leurs conséquences dans la campagne électorale à l'intérieur du pays. »

Un éditorial intitulé « Ils ne passeront pas » stigmatise les « contre-révolutionnaires » qui n'ont pas su se remettre de leur défaite et qui se retrouvent « lignés dans le complot, solidaires dans les méfaits, non pour le meilleur mais pour le pire ».

Ahmed Sékou Touré, dans l'allocution qu'il prononce après les violences de la mi-mai, estime que « le renforcement de l'action illégale des groupes d'opposition ne vise qu'à créer des incidents à caractère

« Le complot » à la une du bimensuel du PDG La Liberté, le 16 mai 1958.  
Crédit : Laurent Correau / RFI



# LE RÉCIT HISTORIQUE COMME OUTIL DE MOBILISATION

---

« ... RESPONSABLES DONC DE LA COLLECTE DES IMPÔTS, ILS PRATIQUAIENT À L'OCCASION DES RECOUVREMENTS, SÉVICES ET HUMILIATIONS, N'HÉSITANT PAS À S'APPROPRIER, À TITRE DE GAGE, LA FILLE OU L'ÉPOUSE DU CONTRIBUABLE INSOLVABLE. »

---

Le regard d'Ahmed Sékou Touré sur la chefferie traditionnelle. « Le PDG et la Féodalité », extrait de *L'Afrique et la Révolution*, Paris, *Présence Africaine*, sans date de publication, pp. 62-63

« L'année 1955 fut marquée par un impétueux développement de la lutte contre la chefferie, qui était un des piliers du système colonial. Les véritables chefs, les chefs traditionnels n'existaient plus en Guinée depuis l'occupation. Ils avaient été remplacés par des 'personnes sûres' : anciens boys de gouverneurs, anciens plantons, lorsque ce n'étaient pas de simples aventuriers. Les chefs devenus des agents de l'exploitation coloniale ne pouvaient s'imposer que par la peur qu'ils inspiraient sous la sainte protection des administrateurs coloniaux.

Ainsi, plus de 300 chefs de canton exerçaient-ils un pouvoir omnipotent sur le pays. Ils constituaient, dans les rouages du système colonial, des personnages de premier plan car c'est par leur intermédiaire que les impôts étaient collectés et que les ordres étaient transmis aux populations. Cette situation fit qu'ils exerçaient sur les populations une autorité omnipotente, d'autant que le régime domaniale leur conférait la propriété des terres de leur canton.

Sous leur autorité directe, fonctionnait une juridiction arbitraire appelée 'Tribunal indigène', à

travers lequel leur volonté despotique s'exprimait sans entrave.

Responsables donc de la collecte des impôts, ils pratiquaient à l'occasion des recouvrements, sévices et humiliations, n'hésitant pas à s'approprier, à titre de gage, la fille ou l'épouse du contribuable insolvable. Bien entendu le taux de l'impôt était le plus élevé possible et pratiquement supérieur aux capacités contributives moyennes du peuple.

Les Chefs de Canton n'hésitaient pas, non plus, à confisquer, à leur profit, l'héritage des défunts. En un mot, leur autorité était un véritable fléau social qui compromettait dangereusement l'équilibre politique et le bonheur du peuple. Leur despotisme et leurs abus étaient cependant vigoureusement dénoncés par les militants du Parti Démocratique de Guinée.

C'est au cours de cette lutte opiniâtre contre la chefferie coutumière que fut assassinée le 9 février 1955 une militante du village de Tondon (Région administrative de Dubréka) en état de grossesse avancée, M'Ballia Camara, devenue une héroïne nationale. »

## CHEFFERIE TRADITIONNELLE, L'AUTRE ADVERSAIRE DU PDG-RDA

À partir du milieu des années 40, explique Elizabeth Schmidt dans *Cold War and decolonization in Guinea*<sup>1</sup>, les paysans opposent une résistance de plus en plus forte aux chefs traditionnels qui ont été des relais du pouvoir colonial dans la mobilisation de l'effort de guerre. Le PDG-RDA décide d'embrasser la cause de ces ruraux, ce qui contribue à construire sa popularité et à accroître l'étendue de son implantation, mais entraîne aussi des représailles des chefs traditionnels contre les militants du parti.

C'est dans le village de Tondon qu'aura lieu l'un des événements les plus emblématiques de cette lutte, au point que Sékou Touré le cite dans son texte sur « le PDG et la Féodalité » et que le parti entretienne la mémoire d'une martyre, M'Balía Camara. Le chef du canton dans lequel Tondon était intégrée, Almamy David Sylla, avait juré de débarrasser son territoire du PDG-RDA, poussant le parti à mettre en place une administration parallèle dans la localité.

Le 8 février 1955, quand Sylla part collecter les taxes dans le village de Bembaya, la population lui rétorque qu'elle a déjà publié l'impôt au chef de village, qui l'a envoyé directement au

commandant de cercle. Le chef de canton est furieux, menace la population qui ne se laisse pas faire. Les femmes du village l'entourent, le neutralisent et le conduisent jusqu'au domicile de Thierno Camara, le président de la section du PDG-RDA de Tondon. Camara appelle au calme et obtient la libération du chef de canton.

Le lendemain cependant, un escadron de police militaire accompagné de quarante auxiliaires arrive de Conakry pour arrêter les chefs locaux du PDG-RDA. Thierno Camara fait partie des personnes visées. Une foule de 800 personnes se mobilise pour tenter de barrer l'accès à l'escadron. La police militaire charge, lance des gaz lacrymogènes. Sylla, furieux, entre dans la mêlée à coups de sabre et de pistolet. 37 villageois sont blessés, quatre sérieusement. La moitié sont des femmes. Sylla entre dans le domicile de Thierno Camara. Il y trouve M'Balía, l'épouse du responsable politique. Elle a 26 ans, sa grossesse s'approche de son terme. La lame du sabre fend l'air et lui ouvre le ventre. Ni les efforts des femmes présentes, ni son transfert à l'hôpital Ballay de Conakry ne suffiront à la soigner et à sauver son enfant. Le bébé de M'Balía décède le 11 février 1955, la jeune militante meurt une semaine plus tard. Elle devient alors un symbole et, comme le dit Ahmed Sékou Touré, « une héroïne nationale ».

---

1 Cet encadré a été rédigé grâce au travail réalisé par Elizabeth Schmidt dans cet ouvrage de référence. Cf. SCHMIDT Elizabeth, *Cold War and Decolonization in Guinea 1946-1958*, Athens, Ohio University Press, 2007, pp 85-87

## SÉKOU TOURÉ, « L'HOMME AFRICAIN DÉCISIF » SELON AIMÉ CÉSAIRE (1959)

*« ... Le président de la Jeune République Guinéenne, Sékou Touré, a été dans cette dernière période l'homme africain décisif. « Nous avons quant à nous, un premier et indispensable besoin, celui de notre dignité. Or il n'y a pas de dignité sans liberté. Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage. » De toute manière, l'homme qui a prononcé cette parole historique, et qui sans effusion de sang, a conquis pour son pays l'indépendance, est certainement un homme exceptionnel.*

*Ce qui le caractérise, on le voit suffisamment dans les pages qui suivent : la continuité du dessein,*

*la roideur de la volonté non exclusive de souplesse tactique, dans l'instant le coup d'œil juste, pour le reste, la vue perspective de l'histoire. Oui, de tout temps, il s'est donné un but net, qu'il n'a jamais caché ni à ses partenaires européens, ni à ses partenaires africains : l'Indépendance de son pays. C'est le but vers lequel il a été durant toute sa vie tendu, comme il y a tendu tout entier son peuple.*

*Si bien, que lorsque, se présenta pour lui « l'offre du destin » il était prêt, et la Guinée elle aussi, elle surtout, était prête. C'est sans doute là, ce qui en définitive, le met hors de pair en Afrique : cette liaison quasi charnelle avec la masse dont il parle non seulement la langue, mais ce qui est plus important, le langage. (...)*

*Ce qui se passe aujourd'hui en Guinée, ce n'est pas seulement le sort de la Guinée qui s'y joue, c'est le sort de l'Afrique. Rabindranath Tagore parlait jadis de la nation comme de « l'intérêt égoïste de tout un peuple, en ce qu'il a de moins humain et de moins spirituel. »*

*Jamais pays n'a eu, comme la Guinée, le devoir d'infirmier une telle vue ; de prouver que la communauté humaine qui s'appelle la nation est médiation vivante à la liberté et à la fraternité. »*

**Aimé Césaire, préface à Touré, Sékou,  
L'Expérience guinéenne et l'unité africaine, Paris,  
Présence africaine, 3e trimestre 1959.**

*[La ponctuation laissée dans le texte est celle de l'édition originale]*

# EXTRAIT DU DISCOURS D'AHMED SÉKOU TOURÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE LA GUINÉE, PRONONCÉ À CONAKRY LE 25 AOÛT 1958, À L'OCCASION DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

*[...] Notre esprit, rompu cependant à la logique implacable des moyens et des fins, ainsi qu'aux dures disciplines des réalités quotidiennes, est constamment attiré par les grandes nécessités de l'Élévation et de l'Émancipation Humaines. **L'épanouissement des valeurs de l'Afrique est freiné, moins à cause de ceux qui les ont façonnées, qu'à cause des structures économiques et politiques héritées du régime colonial, en déséquilibre avec ses propres réalités et ses aspirations d'avenir.***

*C'est pourquoi nous voulons corriger, non par des réformes timides et partielles, mais fondamentalement ces structures, afin que le mouvement de nos sociétés suive la ligne ascendante d'une constante évolution, d'un perpétuel perfectionnement.*

*Le Progrès est en effet une création continue, un développement ininterrompu vers le Mieux, pour le Meilleur. Étape après étape, les sociétés et les peuples élargissent et consolident leur droit au bonheur, leurs titres de dignité, et développent leur contribution au Patrimoine économique et culturel du monde entier.*

*La Guinée n'est pas seulement cette entité géographique que les hasards de l'histoire ont délimitée suivant les données de sa colonisation par la France, c'est aussi une part vive de l'Afrique, un morceau de ce continent qui palpite, sent, agit et pense à la mesure de son destin singulier. Mais aussi vaste que soit notre ère d'investigation, aussi étendu que soit notre champ d'action, cela est insuffisant en regard de nos propres exigences d'évolution.*

*Pour y répondre, nous devons engager non seulement l'ensemble de nos potentialités propres, mais encore tout ce qui constitue les biens et les connaissances universels, lesquels chaque jour se développent et s'accroissent de manière inappréciable.*

*À travers le désordre moral dû au fait colonial et à travers les contradictions profondes qui divisent le monde, nous devons taire les pensées idéales afin de serrer au plus près les possibilités réelles, les moyens efficaces et immédiatement utilisables ; nous devons nous préoccuper des conditions exactes de nos populations afin de leur apporter les éléments d'une indispensable évolution, sans laquelle le mieux-être qu'elles prétendent légitimement obtenir ne pourrait être créé. Si nous ne nous employions pas à cette tâche, nous n'aurions aucune raison de vouloir remplir les fonctions dont nous avons la charge, aucun droit à la confiance de nos populations. C'est parce que nous nous interdisons de confisquer à notre profit la souveraineté des populations guinéennes que nous devons vous dire, sans détour, Monsieur le président du Conseil, les exigences de ces populations pour qu'avec elles, soient recherchées les voies les meilleures de leur Émancipation totale.*

*Le privilège d'un peuple pauvre est que le risque que courent ses entreprises est mince, et que les dangers qu'il encourt sont moindres. Le pauvre ne peut prétendre qu'à s'enrichir et rien n'est plus naturel que de vouloir effacer toutes les inégalités et toutes les injustices.*

***Ce besoin d'égalité et de justice nous le portons d'autant plus profondément en nous, que nous avons été plus durement soumis à l'injustice et à l'inégalité.*** L'analyse logique et une connaissance de plus en plus grande de nos valeurs particulières, de nos moyens potentiels, de nos possibilités réelles nous laissent cependant exempts de tout complexe et de toute crainte : nous sommes uniquement préoccupés de notre avenir et soucieux du bonheur de notre peuple.

*Ce bonheur peut revêtir des aspects multiples et des caractéristiques diverses selon la nature de nos aspirations, de nos désirs, selon notre état propre ; il peut être aussi bien une chose unique qu'un faisceau de mille choses, toutes également indispensables à sa réalisation.*

Nous avons, quant à nous, un premier et indispensable besoin, celui de notre Dignité. Or, il n'y a pas de Dignité sans Liberté, car tout assujettissement, toute contrainte imposée et subie dégrade celui sur qui elle pèse, lui retire une part de sa qualité d'Homme et en fait arbitrairement un être inférieur. **Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage.** Ce qui est vrai pour l'Homme l'est autant pour les sociétés et les peuples. C'est ce souci de Dignité, cet impérieux besoin de Liberté qui devait susciter aux heures sombres de la France les actes les plus nobles, les sacrifices les plus grands et les beaux traits de courage. La Liberté, c'est le privilège de tout homme, le droit naturel de toute société ou de tout peuple, la base sur laquelle les États africains s'associeront à la République française et à d'autres États pour le développement de leurs valeurs et de leurs richesses communes [...].

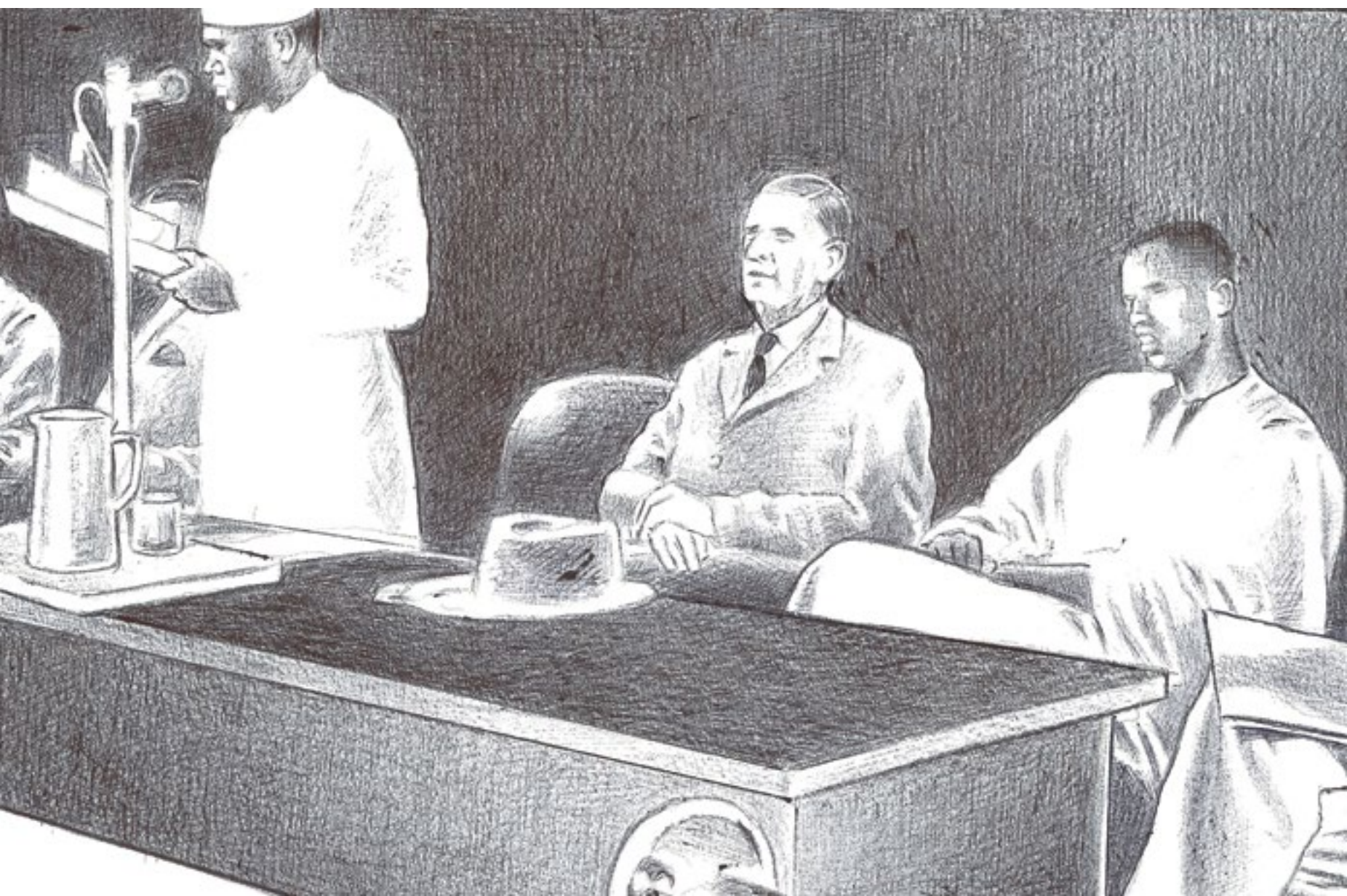
---

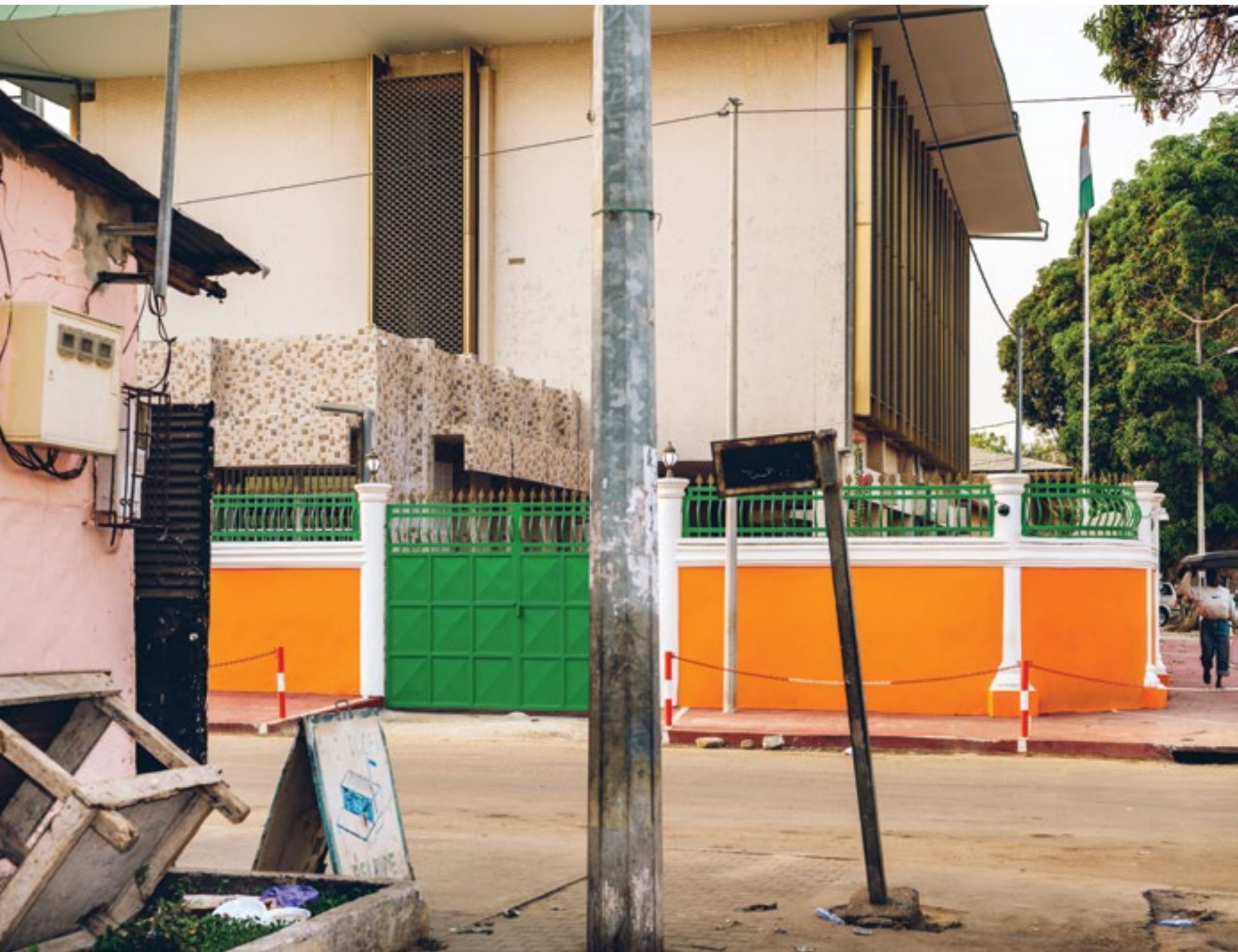
Ahmed Sékou Touré, le général de Gaulle  
et Saïfoulaye Diallo, président de l'Assemblée  
territoriale de Guinée.



Crédit : KHP







2018. Ambassade de Côte d'Ivoire dans la commune de Kaloum, Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



2018. Arrière du Palais du Peuple, Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



---

27 mars 1984. Ahmed Sékou Touré pendant un discours.  
Crédit : AFP



# 03

## **POLITIQUE DU COMLOT ET RÉPRESSION SOUS SÉKOU TOURÉ**



# 03

## POLITIQUE DU COMLOT ET RÉPRESSION SOUS SÉKOU TOURÉ

---

Les complots réels ou fabriqués qui ont jalonné les années de pouvoir d'Ahmed Sékou Touré occupent une place centrale dans l'histoire de la Guinée. Ils ont produit une littérature de la douleur, une culture de la dissimulation et une peur de la « manœuvre de déstabilisation secrète » qui continuent encore à vivre. Les débats entre parents des détenus du camp Boiro et défenseurs du régime de l'époque sur le bien-fondé de la répression sont loin d'être tranchés.

L'objet historique que représentent ces complots est, en tout cas, plus complexe qu'il n'y paraît. Chacun d'eux est un nœud d'intrigues, de calculs et de manipulations dans lequel s'entremêlent, au gré des époques, puissances étrangères, organisations de la diaspora, peurs du régime, échecs économiques, jeux politiques internes. Si la dénonciation du complot et la répression politique qui l'accompagnent sont probablement deux traits caractéristiques des régimes politiques autoritaires, dans le cas de la Guinée de Sékou Touré, ils font partie intégrante d'un mode de gouvernance. À plusieurs reprises, face aux crises qui le menaçaient, le régime a désigné un ennemi, réel ou imaginaire, dans le but de renforcer la cohésion de la communauté nationale.

Quatre « complots » sont ici évoqués. Deux d'entre eux sont des reprises en main du régime qui ont fait suite à une menace réelle, venue de l'étranger. Le complot de 1960 a été fondateur

de ce mode de gouvernance puisqu'on y croise, pour la première fois, la lutte contre une vraie tentative de déstabilisation des services français, des condamnations liées aux crises internes du régime et une tentative manifeste de fabrication d'une « réplique » du complot original. La lutte contre la 5ème colonne, déclenchée en 1971, après l'attaque portugaise sur Conakry du 22 novembre 1970 est également étudiée. Elle a constitué un moment de paroxysme dans la répression sous Sékou Touré. Mais dans cette troisième partie sont également évoqués deux « complots » qui s'apparentent - en attendant que leur histoire soit réellement écrite - à la répression de mouvements sociaux. Celui de 1961, dit « complot des enseignants », est raconté de l'intérieur par l'un de ceux qu'il conduisit en détention, l'historien Djibril Tamsir Niane. La révolte des femmes de 1977, elle, est décrite par l'une des participantes au mouvement, Sayon Bamba, une ancienne commerçante du marché M'balia de Madina. Dans les deux cas, ces mouvements ont été compris - ou au moins décrits - par les autorités comme des tentatives de déstabilisation de la révolution.

Cette partie propose également plusieurs textes qui permettent de mieux comprendre comment un système politique qui avait nourri autant d'espoirs a pu produire une telle répression. On y trouvera notamment une contribution inédite sur l'histoire de la milice, la force qui est devenue le rempart de la révolution et, ce faisant, un outil de répression.



---

12 novembre 1986.  
Les cellules vides du Camp Boiro.

Crédit : Daniel Janin/AFP



# GUINÉE, AVRIL-MAI 1960 : LE COMLOT FONDATEUR

CORALIE PIERRET, ANCIENNE CORRESPONDANTE DE RFI À CONAKRY  
LAURENT CORREAU, RÉDACTEUR EN CHEF AFRIQUE, RFI

Quelques lignes de caractères dactylographiés il y a plusieurs décennies. Un nom : Boubacar Djelly Dieng, paysan et scieur de long. Cette piste historique étroite invite à suivre un chemin sur la carte de Guinée. Puis à suivre une route bien réelle, qui conduit à l'extrême nord du pays, jusqu'à la localité de Mali. Bien que le souvenir de l'arrestation de Boubacar Djelly Dieng s'efface des mémoires, il s'agit d'un personnage important : les quelques documents d'archives qui le citent poussent à penser que sa mise sous les verrous a été le point de départ de la première vague de répression des complots de l'ère Sékou Touré<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le nom de Dieng apparaît dans des notes de diplomates ou de membres des services de renseignement, qui le citent dans la liste des condamnés à mort suite au complot d'avril 1960. Il est également cité dans les aveux d'un des chefs guinéens de l'opération de déstabilisation, Souleymane Baldé,

À Mali, dernière préfecture de la région guinéenne du Fouta Djallon, Monsieur Ila, l'instituteur de l'école primaire, se souvient des « *nuits des écoles* ». Des veillées organisées dans les établissements scolaires alors qu'il était encore élève, juste après l'indépendance du pays. « *A Mali en 1960*, raconte-t-il, *les paroles de nos chants d'écoliers évoquaient l'histoire*

arrêté au Sénégal, qui mentionne les événements de Mali. Un autre document des services français indique que la découverte d'un dépôt d'armes et de munitions près de Mali, le 19 avril 1960, a été le prétexte à des arrestations dans de nombreuses régions de Guinée pour participation à un « complot anti-national ».

Vue sur la localité de Mali.

Crédit : Coralie Pierret / RFI





*de Boubacar Djelly Dieng et ses complices qui convoiaient des armes fournies par la France du Sénégal vers la Guinée, pour déstabiliser le gouvernement naissant. »*

Des heures sombres d'avril 1960, il ne reste ici que des récits transmis au sein de quelques familles, une parole en voie d'extinction. Aucune photo, ni aucun vêtement de Boubacar Djelly Dieng n'ont été conservés par ses proches. « La cantine avec ses effets personnels que les autorités nous ont renvoyé à sa mort a brûlé dans un incendie », explique son fils, Aliou Dieng.

Aliou Dieng a tout de même hérité d'une concession et de plusieurs hectares, à trois kilomètres hors de la préfecture, sur l'une des collines du village d'Afia-Mali. Au bord de la piste dégradée et fendue menant au Sénégal, un puits hors d'usage se devine au pied de deux arbres plantés par Boubacar Djelly Dieng. En contrebas de sa concession, une bananeraie, œuvre également de l'ancien propriétaire, ombrage encore quelques natifs. Le temps a détruit les cases en paille de deux de ses épouses, seule la maison en banco qui abritait la troisième est toujours debout.

Aliou Dieng parle rarement de son père, mais raconte son histoire avec fierté. « Il se déplaçait souvent jusqu'à Gaya, à quelques kilomètres d'ici en direction du Sénégal car il y possédait un terrain » se rappelle son garçon. « J'avais cinq ans quand mon père s'est fait arrêter à la frontière explique-t-il. Ici, dans notre concession, je voyais des caisses mais personne ne savait ce qu'il y avait dedans. » C'est à cause de ces caisses en bois que ses deux « marâtres » se feront plus tard arrêter. Après la perquisition à leur domicile, « des munitions et des armes issues de ces coffres ont été déballées en centre-ville ».

Ces armes avaient-elles été acheminées dans le but de fragiliser la révolution ? Une chose est sûre : « Mon père n'était pas d'accord avec le régime de Sékou Touré » explique Aliou Dieng. Le récit familial raconte que Boubacar a été fusillé au pied du mont Kakoulima près de Conakry. « Mes belles-mères ne sont revenues que quelques années après ».

Les parents de Boubacar Djelly Dieng en sont persuadés : ce sont des jalousies familiales qui ont conduit à la perte du scieur de long. « Boubacar a été dénoncé par une parente éloignée du côté maternel, une certaine Nioca, indique Ousmane Dieng, son neveu, professeur d'histoire à la retraite. Par la suite, elle a été décorée de la médaille d'honneur sous la Première République ». Jalousie ? Dans le salon du neveu de Boubacar Djelly Dieng, Ousmane, les photos d'époque témoignent de l'importance de la famille Dieng, de ses prérogatives et de ses privilèges d'alors. Les Dieng ont longtemps régné « sans partage » sur Mali. Depuis les années 1900, de père en fils, les chefs de canton issus de la famille se succédaient ; le dernier était le frère de Boubacar Djelly Dieng. Formé à l'École normale William Ponty de Dakar, Alpha Mamadou Cellou Dieng a occupé la fonction de 1925 à 1957, date de la suppression de la chefferie traditionnelle.

Lors de l'arrestation de Boubacar Djelly Dieng et de ses épouses, toute la population locale semble suspectée de complicité. Il y a une « quinzaine d'arrestations », y compris dans les coins reculés de ce Mali villageois. « Les forces de l'ordre sont allées au bas-fond, incitant la population à se dénoncer : “Ceux qui ont transporté les armes, venez, nous allons vous offrir un cadeau”, disaient les gendarmes et policiers. Ainsi un à un, les habitants ont été arrêtés, y compris ceux qui n'avaient pas participé au trafic », précise Ousmane Dieng.

## CONAKRY EN ÉTAT D'ALERTE

La nouvelle arrive rapidement jusqu'à Conakry, la capitale, qui bruisse déjà depuis quelques jours de rumeurs : des personnalités importantes du régime seraient en train de préparer un renversement du pouvoir. Ces rumeurs placent même à la tête de la conspiration Barry III (Ibrahima Barry), le ministre de la Justice<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> C'est en tout cas ce que rapporte Pierre Siraud, le chargé d'affaires de France en Guinée, dans un télégramme du 20 avril 1960. Archives diplomatiques de La Courneuve (CADC), Série Afrique-Levant 1960-65, boîte 51QO/43, télégramme n° 361/365.

Le 19 avril 1960, Ahmed Sékou Touré s'adresse aux cadres du PDG (Parti démocratique de Guinée). Il dénonce des entreprises de subversion « encouragées par l'étranger », annonce qu'il sévira sans pitié contre les responsables de ces mouvements, « quels qu'ils puissent être ». Le mot d'ordre descend jusque dans les quartiers : des manœuvres dirigées de l'extérieur menacent le pays. Elles iraient « jusqu'à la menace d'intervention militaire sur les frontières<sup>3</sup> ». Toute la nuit, les patrouilles armées

<sup>3</sup> Ibid.

circulent dans la capitale. Les points névralgiques sont contrôlés. Les véhicules arrêtés et fouillés. Les responsables des sections ont été chargés de mener des perquisitions chez les suspects. Ils doivent procéder à des arrestations quand des preuves suffisantes ont été recueillies. Les premières personnes sont mises sous les verrous<sup>4</sup>.

Le 20 avril 1960, Sékou Touré prend cette fois-ci la parole devant la foule. Il s'exprime longuement en langue vernaculaire et reprend, avec plus de véhémence encore, les accusations de la veille. Les Guinéens l'entendent par la suite sur les ondes de Radio Conakry : « *Un nouveau complot, déclare Ahmed Sékou Touré, un des plus monstrueux depuis le 28 septembre<sup>5</sup>, a été publiquement démasqué, preuves à l'appui* ». Le chef du gouvernement guinéen rappelle le précédent de décembre 1959, où dit-il « *l'impérialisme français* » avait subi « *un échec sanglant* ».

Puis il en vient au nouveau complot : « *Comme toujours, le colonialisme français s'est acquis la complicité de certains éléments africains pour organiser sa sale besogne. S'appuyant sur leur cupidité et leur ambition démesurée, les adversaires de la cause africaine n'ont pas hésité, cette fois encore, à organiser à travers le pays un réseau de contre-révolutionnaires, dont les mobiles sont bien évidents* »<sup>6</sup>.

Le 21 avril, cette fois-ci, c'est une conférence de presse qui est convoquée. Ahmed Sékou Touré y révèle de nouveaux détails : il a eu connaissance de l'installation de dépôts de munitions et de camps aux frontières du Sénégal, du Soudan et de la Côte d'Ivoire, ainsi que de la mise en service prochaine d'une station de radio voisine du territoire guinéen. Des tracts ont été imprimés et devaient être lâchés sur le territoire guinéen. D'anciens officiers guinéens de l'armée française, dit-il, ont été sollicités pour servir d'encadrement au soulèvement populaire<sup>7</sup>. Sékou Touré exhibe

« *COMME TOUJOURS, LE COLONIALISME FRANÇAIS S'EST ACQUIS LA COMPLICITÉ DE CERTAINS ÉLÉMENTS AFRICAINS POUR ORGANISER SA SALE BESOGNE. S'APPUYANT SUR LEUR CUPIDITÉ ET LEUR AMBITION DÉMESURÉE, LES ADVERSAIRES DE LA CAUSE AFRICAINE N'ONT PAS HÉSITÉ, CETTE FOIS ENCORE, À ORGANISER À TRAVERS LE PAYS UN RÉSEAU DE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES, DONT LES MOBILES SONT BIEN ÉVIDENTS* »  
AHMED SÉKOU TOURÉ, 20 AVRIL 1960

un tract qui représente, selon lui, une pièce à conviction. Il se livre également à un développement - qui peut paraître surprenant au premier abord<sup>8</sup> - sur la légalité d'une éventuelle opposition politique. Il indique que, si on présente aux plus hautes instances un projet de parti d'opposition qui semble conforme aux intérêts supérieurs du pays, le PDG accordera une subvention de démarrage d'un million, des véhicules et un local. L'argumentaire ne sera pas repris dans les jours qui suivront<sup>9</sup>.

Conakry, elle, reste étroitement surveillée. Le palais présidentiel, la poste centrale, les dépôts d'essence sont gardés par des soldats en armes. Les arrestations se poursuivent jusqu'à l'intérieur du pays, mais il se confirme progressivement qu'aucun des ministres n'a été inquiété. Pas même Barry III, qui apparaît à plusieurs reprises aux côtés d'Ahmed Sékou Touré.

Le 3 mai 1960, le chef de la région de Mali reçoit l'ordre de mettre de toute urgence en route pour Conakry les armes saisies. Elles doivent être présentées au corps diplomatique. Des instructions similaires sont transmises par Keita Fodéba, ministre de la Défense nationale et de la Sécurité guinéenne, au chef de la région de Beyla, en Guinée forestière où ont été saisies entre temps des armes, des munitions et des documents. Neuf personnes arrêtées à Youkounkoun doivent également être transférées à Conakry<sup>10</sup>. Lors de l'ouverture de la session parlementaire, ce même jour, le premier responsable guinéen prend la parole à la suite du président de l'Assemblée nationale.

n° 375/76 du 22 avril 1960.

8 Mais qui ne l'est pas si on considère les jeux de pouvoir en cours quand éclate l'affaire du complot ? Comme on le verra plus tard, au moment où Ahmed Sékou Touré prononce ces mots, l'opposition dite « modérée » est en train de s'organiser alors que Sékou est déjà sous pression de l'aile dure du régime.

9 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51 QO/43, « L'affaire du complot », Télégramme n° 431/AL du 30 avril 1960.

10 Service historique de la défense, Vincennes (SHD), GR 10 R 853, « Les événements de Guinée », Document du SDECE ref 31396/A du 24 mai 1960.

4 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51QO/43, « L'affaire du complot » Télégramme n° 431/AL du 30 avril 1960.

5 Dans les ouvrages qu'il publiera par la suite, Ahmed Sékou Touré reviendra sur les raisons pour lesquelles il cite le référendum du 28 septembre comme l'un des moments du « complot impérialiste ». « Nous pouvons bien le dévoiler à présent, écrit-il ainsi dans *Défendre la révolution* : ce sont des officiers, des responsables étrangers qui nous avaient informés du complot ourdi pour empêcher la Guinée de voter comme elle l'entendait, c'est-à-dire pour sa liberté et son bonheur. Que recommandions-nous alors ? “ Si l'on vous donne de l'argent, prenez-le et distribuez-le aux pauvres, si l'on vous gifle sur la joue droite, tendez la joue gauche, si l'on vous insulte, remerciez vos insulteurs ” ». Ces propos illustrent un peu plus la définition élastique du terme de complot chez Sékou Touré (1969, p. 25-26).

6 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51 QO/43, Télégramme n° 368/373 du 21 avril 1960.

7 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51 QO/43, Télégramme

Ont été réunis pour l'occasion les chefs de mission diplomatique, les directeurs des principales entreprises commerciales et industrielles et des représentants des syndicats. Le représentant français a pris soin de ne pas assister à la cérémonie, « craignant justement que l'affaire du “*complot*” ne fut de nouveau évoquée dans des termes inadmissibles ». La France est effectivement mise en cause par Ahmed Sékou Touré : « *Tout le long de nos frontières avec la République du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont eu lieu des infiltrations d'armes et de munitions, ont été établies des installations militaires dont l'importance suffit à situer au niveau de l'armée de la Communauté française le dessein criminel qui a été projeté pour compromettre la sécurité et le développement de notre nation.* » Une exposition des armes saisies « *au domicile des conspirateurs* » s'ouvre à la permanence du PDG à Conakry. Et la liste des armes trouvées près de la frontière avec le Sénégal est rendue publique.

Le 6 mai, prenant à nouveau la parole devant les cadres du PDG, Ahmed Sékou Touré s'attarde cette fois-ci sur les responsabilités des « contre-révolutionnaires » à l'intérieur du pays. « *Ceux-là, dit-il, se trouvent à tous les échelons, des comités de section au gouvernement, et leur action est plus néfaste au pays que les manœuvres dirigées de l'extérieur* ». Il annonce également la création d'un tribunal populaire qui rassemblera des membres de l'Assemblée nationale, du bureau politique, de l'Union syndicale des travailleurs de Guinée et de la jeunesse. Une « Commission technique de travail » sera formée en son sein. Elle recevra les pleins pouvoirs en matière d'investigation et d'enquête, réunira et examinera les dossiers. Les magistrats n'en feront pas partie.

Trois jours plus tard, Ahmed Sékou Touré dénonce le caractère « permanent » du complot mené contre la Guinée<sup>11</sup>. Au cours d'une « conférence des cadres », le leader guinéen dresse également un premier bilan des sanctions judiciaires adoptées<sup>12</sup>. Le tribunal populaire a rendu un jugement au sujet de trois réseaux et a prononcé 19 condamnations à mort : à Mali (dans le Fouta Djallon), 3 condamnations à mort ont été décidées, 21 personnes sont condamnées à des peines de travaux forcés. Boubacar Djelly Dieng est condamné à mort, deux de ses épouses à cinq ans de travaux forcés. A Youkounkoun, 8 personnes sont condamnées à mort, mais pour la plupart en leur absence : 7 condamnés sur les 8 ont réussi à s'enfuir au Sénégal. A Conakry, enfin, 8 personnes

sont condamnées à la peine capitale. L'ancien inspecteur du travail Diallo Ibrahima, tout d'abord. A ses côtés, Sekou Fofana, Mamadou Camara, l'imam de Coronthie El Hadj Lamine Kaba, Camara Facine dit M'Bombo, Senghor Ousmane Bakele. Le libanais Said Chaoul, suspecté d'avoir été le chef de ce groupe, est lui aussi condamné même s'il s'est « suicidé » en détention.

Deux Français sont mis en cause : Claude Bachelard et Pierre Rossignol. Bachelard, spécialiste radio, se voit infliger la peine capitale par contumace, il a réussi à fuir vers le Sénégal. Pierre Rossignol, qui détenait un poste émetteur non déclaré, est condamné à 20 ans de travaux forcés et à la confiscation de ses biens. Les services français croient savoir qu'il a évité la condamnation à mort grâce à une intervention d'Ismaël Touré, le demi-frère du leader guinéen, qui a « fait valoir qu'une telle peine risque de provoquer des incidents avec la France, ce qui ne serait pas le cas avec une peine de travaux forcés »<sup>13</sup>. Un ressortissant suisse, Francis Fritschy, est condamné à 15 ans de travaux forcés. Il avait accompagné Bachelard à l'aérodrome le jour de sa fuite.

Que s'est-il réellement passé ? En avril 1960, Ahmed Sékou Touré fait face à une triple menace. Il risque un débordement par les durs de son régime, les plus favorables à l'Est et au communisme. Il doit également contrôler la possible émergence d'une force d'opposition « modérée ». La troisième menace, elle, est sans ambiguïté subversive. Il s'agit d'une tentative de renversement armé du régime qui a bénéficié du soutien du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), les services secrets français. Le pouvoir parviendra d'un seul geste à faire taire ces trois contestations, à retrouver pour un moment au moins une marge de manœuvre politique qu'il semblait avoir perdue<sup>14</sup>.

13 SHD, GR 10 R 853, « Les événements de Guinée », document du SDECE réf 31919/A du 15 juin 1960, p. 3.

14 Le récit du complot de 1960 proposé ici s'appuie en grande partie sur des sources archivistiques françaises : fonds Foccart des Archives nationales, Archives diplomatiques, documents conservés au Service historique de la défense... Si le caractère confidentiel, à l'époque, de la plupart des documents cités permet de penser que leurs auteurs se sont efforcés de rendre compte des informations qu'ils avaient réellement en main, il nous faut noter que le texte proposé ici a été pour l'essentiel construit autour de points de vue français et sénégalais. L'accès à des documents guinéens d'époque, qui aurait permis de donner à ce récit une profondeur historique supplémentaire, n'a malheureusement pas été possible en dépit des recherches engagées à Conakry par l'un des auteurs.

11 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51 QO/43, « Situation Intérieure », Télégramme Diplomatique n° 532/AL.

12 Archives Nationales, Fonds Foccart, 5 AGF/1637, « Les lendemains du Complot » Télégramme n° 479/AL du 14 mai 1960 ; SHD, GR 10 R 853, « Les événements de Guinée », Document du SDECE ref 31396/A du 24 mai 1960.

# LES AUTORITÉS FRANÇAISES CONTRE SÉKOU

Pourquoi le gouvernement français s'efforce-t-il, dans ces années 1959-1960, de déstabiliser la jeune République guinéenne ? Beaucoup a été écrit sur la rancœur que de Gaulle aurait conçue après le discours de Sékou Touré du 25 août 1958 à Conakry... Et les mots avec lesquels l'homme politique guinéen avait parlé du désir d'indépendance de son pays. La phrase résonne encore : « *Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage* ». Certains veulent y voir le déclencheur d'un affrontement entre deux hommes d'État, de Gaulle et Sékou. Les considérations personnelles ou d'amour propre ont de toute évidence joué un rôle dans la relation détestable qui a longtemps prévalu entre les deux chefs d'État<sup>15</sup>, mais il est difficile d'imaginer qu'elles ont suffi à faire une politique. De fait, la peur de voir la Guinée devenir un point d'appui pour la « subversion communiste » en Afrique de l'Ouest et la volonté attribuée à la Guinée d'accélérer l'éclatement de la « Communauté française », réunissant les colonies d'Afrique, semblent avoir joué un rôle bien plus important.

Le jeudi 9 octobre 1958, une semaine après la proclamation de l'indépendance de la Guinée, l'état-major de la défense nationale française accueille une réunion consacrée à la nouvelle situation<sup>16</sup>. La rencontre est dirigée par le général Michel Fourquet, le chef de la 5<sup>ème</sup> division de l'état-major de la défense nationale, un homme de confiance de Charles de Gaulle. Quinze personnes sont autour de la table. L'objectif est de « *confronter les renseignements et les options sur l'évolution probable de la Guinée, d'examiner les répercussions de son indépendance et d'étudier, en conséquence, ce que devrait être la politique française à son égard.* » La note n°0163 EMDN/PSY qui est issue de cette rencontre est classifiée « Très secret »<sup>17</sup>. Les

15 Les archives diplomatiques françaises conservent copie d'une note du général de Gaulle à Jacques Foccart révélatrice sur cette dimension personnelle. Elle est datée de mars 1962 : « Je tiens à ce qu'aucun accord sur aucun sujet, même sur l'envoi de vivres par nous à Conakry ne soit mis en négociation – ni a fortiori conclu – sans mon autorisation personnelle. D'une manière générale, ce n'est pas le moment de nous attendre sur le cas de Sékou Touré ». CADC, 51QO72, « Note pour Monsieur Foccart », 31 mars 1962.

16 SHD, GR 5 Q 22, « Note sur la politique française vis-à-vis de la Guinée », n° 0163 EMDN/PSY, 13 octobre 1958.

17 Ce qui n'empêche pas, pour l'anecdote, qu'une copie soit, dans un premier temps, déposée dans le mauvais service du ministère des Affaires étrangères. Cf la mention « À

participants, « ont unanimement souhaité qu'une politique soit définie d'urgence étant donné la marche rapide des événements ». Et quand ils listent les « problèmes » que l'indépendance de la Guinée pose à la France, leurs préoccupations sont liées à la géopolitique africaine du moment : l'indépendance « *ne doit pas permettre à ce pays de servir en Afrique noire de tête de pont à la pénétration sino-soviétique* ». Il ne faut pas non plus que des faveurs obtenues dans un contexte international de compétition « *puissent apparaître aux yeux des États africains de la Communauté, comme une prime à l'indépendance* ». Troisième problème : il ne faut pas que Sékou Touré puisse « *faire éclater, à son profit, la Communauté française en Afrique noire.* »

L'option qui est alors privilégiée consiste à « *priver M. Sékou Touré de sa principale force d'attraction sur le reste de la Communauté, en faisant de la France le champion de l'unité de l'Afrique noire. Une AOF unifiée et forte aurait plus de chances de résister aux sollicitations de la Guinée et des pays étrangers intéressés. Il est même*

remettre à M. P.M. Henry. Arrivé par erreur à Europe » portée à l'encre en tête du document. Le document est aujourd'hui déclassifié.



Caricature d'Ahmed Sékou Touré en pourfendeur du colonialisme publiée en 1958

Crédit : AFP

*concevable qu'elle puisse alors absorber la Guinée et la ramener ainsi dans la Communauté française. »*

Un choix bien trop tiède pour René Charles Laurent Géry<sup>18</sup>, qui représente le SDECE à la réunion. Dans les échanges de courrier qui entourent le compte-rendu de cette réunion, il traite avec une ironie cinglante l'option qui s'est dégagée : « *La note 163/EMDN du 13 octobre 1958 exprime exactement le point de vue qui s'est dégagé des entretiens, dit-il dans un rapide message. En somme tout revient à dire qu'il convient de faire encore crédit à Sékou Touré jusqu'à ce que qu'il soit manifeste qu'il ait basculé dans le camp communiste. »*

Ce cadre des services français marque clairement son désaccord : « *A la réflexion, je crois devoir émettre l'opinion personnelle (souligné dans le texte) que toute la carrière de Sékou Touré tend à prouver qu'il est irrécupérable, ce qui n'implique pas qu'il soit incapable de faire preuve de tous les opportunistes, et que la Guinée, dont l'unité a été artificiellement maintenue par la présence française, peut aussi se fondre dans l'Afrique d'influence française par éclatement. Il n'en demeure pas moins, comme cela a été souligné, que publiquement (souligné dans le texte) la France doit témoigner toute sa compréhension pour ce nouvel État indépendant. Cela ne l'empêche pas de traiter, avec la discrétion voulue mais les méthodes les plus radicales, ce chancre qui ronge l'Afrique noire restée d'influence française.»*

De fait, le service Action du SDECE se met rapidement à pied d'œuvre pour tenter de faire tomber Sékou Touré. La mise en place de plans de déstabilisation a commencé dès le début de l'année 1959<sup>19</sup>. Constantin Melnik, alors conseiller technique du Premier ministre, Michel Debré, sur les questions de sécurité et de renseignement, se souvient avoir été convoqué avec le directeur du SDECE dans le bureau de Jacques Foccart, le conseiller du général de Gaulle pour les Affaires africaines. « Le général ordonne, aurait dit Foccart sans la moindre émotion, que vous fassiez tout pour renverser Sékou Touré. La CIA est bien

18 René Charles Laurent Géry, administrateur en chef de la France d'outre-mer (FOM), né en 1917, est passé par le Sénégal, le Niger, le Dahomey, le gouvernement général de l'AOF, la Mauritanie. Entre 1956 et 1957 il a été commandant du cercle et administrateur-maire de Kankan en Guinée. Il est officiellement rattaché au SDECE depuis 1957. Voir le dictionnaire biographique des anciens élèves de l'École nationale de la France d'outre-mer (2003 : 931-932).

19 Sur les livres de souvenirs évoquant les opérations françaises de déstabilisation de la Guinée de 1959-1960, voir Aussaresses (2008, p. 112-113) ; Chairouff (1975, p. 74-75) ; Chambon (1983, p. 38-40). Sur le volet économique de l'opération « Persil » qui a consisté à inonder le pays de fausse monnaie pour le déstabiliser économiquement, voir Bernert (1980, p. 253-254). De manière générale, sur les opérations de déstabilisation, se référer à Faligot et Kropp (1985, p. 245-249) et Faligot, Guisnel et Kauffer (2012, p. 229-231).

« ... PUBLIQUEMENT LA FRANCE DOIT TÉMOIGNER TOUTE SA COMPRÉHENSION POUR CE NOUVEL ÉTAT INDÉPENDANT. CELA NE L'EMPÊCHE PAS DE TRAITER, AVEC LA DISCRÉTION VOULUE MAIS LES MÉTHODES LES PLUS RADICALES, CE CHANCRE QUI RONGE L'AFRIQUE NOIRE RESTÉE D'INFLUENCE FRANÇAISE. »  
RENÉ CHARLES LAURENT GÉRY, SDECE

venue à bout du président Mossadegh en Iran et du général Arbenz au Guatemala. Il suffit de créer des maquis en Guinée pour que le tyran soit balayé »<sup>20</sup> (Melnik, 1994 : 363).

Jacques Foccart. Dans les entretiens qu'il a accordés à la fin de sa vie à Philippe Gaillard, celui qui fut le conseiller du général de Gaulle sur les Affaires africaines reconnaît implicitement avoir joué un rôle dans la mise en place de cette opération (Gaillard, 1995 : 214). Sa réflexion sur le dossier guinéen s'est nourrie de ses échanges avec ses différents « correspondants » et notamment un homme, Maurice Robert, le résident SDECE à Dakar.

Maurice Robert lui-même admet s'être largement impliqué dans la mise en place du plan de déstabilisation, revendiquant même avoir joué le rôle de « coordinateur de l'ensemble » : « *Après avoir obtenu le feu vert du général Grossin, le directeur général du SDECE, pour l'engagement d'une opération globale sur la Guinée, je mets tout en œuvre pour atteindre le double objectif d'isolement du pays et de déstabilisation de Sékou.* ». Robert est également formel sur les motivations françaises : « *Contrairement à ce qui a été affirmé ici ou là, il ne s'agit pas, pour le général de Gaulle, et encore moins pour Foccart, de punir Sékou Touré de l'affront fait à la France. Certes le général avait été ulcéré par son attitude en 1958. Mais les tentatives d'isolement et de déstabilisation de la Guinée ont une finalité plus politique ; celle, en liaison avec les responsables africains qui partagent nos préoccupations, d'empêcher les pays de l'Est d'établir et d'exploiter en Guinée une tête de pont pouvant servir à la diffusion de la subversion.* » (Robert, 2004 : 106-107)

Yves Guéna, qui a obtenu le poste de Haut-Commissaire en Côte d'Ivoire en juin 1959, raconte avoir été très vite mis dans la confiance par Pierre Messmer, Haut-Commissaire à Dakar. « *Messmer me précisa que nous étions très peu nombreux à en être au courant et qu'Houphouët-Boigny était dans la confiance. Il s'agissait, le moment venu, à partir de la région frontière, de lancer des commandos sur la Guinée. Ces commandos étaient sur place à l'entraînement, sous la couverture d'une opération de survie en brousse.* ».

20 Melnik affirme par ailleurs que l'opération en question s'est appelée « Opération Charogne ». Cette appellation n'apparaissant pour l'instant que dans le récit de Melnik, elle reste à prendre avec prudence.

Guéna se souvient également d'une discussion sur le sujet avec Félix Houphouët-Boigny dès août : « *Dès le mois d'août 1959, ayant à régler avec Houphouët-Boigny un problème relatif à l'organisation de nos services secrets, j'avais fait allusion à cette opération et j'eus bien l'impression à la fois qu'il me comprenait et qu'il ne voulait pas en dire davantage.* » (Guéna, 1982 : 95-96)

## OPÉRATION PERSIL

L'opération a peut-être porté différents noms. Mais l'un d'eux s'est imposé dans les mémoires : Persil<sup>21</sup>. Le témoignage de l'un de ses participants - recueilli dans le cadre de cette recherche - permet de faire réapparaître des lieux et des visages. Il s'agit d'un ancien « radio valise » du 11e choc, à l'époque le bras armé du SDECE. Il souhaite être appelé par son pseudonyme de l'époque : Matraque<sup>22</sup>.

C'est à Dakar que commence son récit, avec l'atterrissage d'un avion C47 Dakota de l'escadron de transport de Persan Beaumont. L'appareil a décollé de Perpignan le 29 février 1959. Sept passagers sont à bord. Le chef de l'opération, le capitaine Freddy Bauer et six sous-officiers dont trois « radio valise ». Bauer ? Une force de la nature. Une figure, aussi, du 11e choc : « *Il inspirait naturellement le respect et une sorte d'affection* » se souvient Matraque. Tous les passagers sont en civil, porteurs de faux papiers et d'un ordre de mission militaire. L'avion transporte également un gros chargement de matériel radio électrique. Les hommes ne savent pas exactement en quoi consistera leur mission « *A Perpignan, raconte Matraque, on m'avait dit "Vous saurez une fois sur le terrain".* ». L'appareil effectue un long périple, il rallie le Sénégal en deux jours avec des escales à Oran, Colomb Béchar et Atar.

Atterrissage à l'aéroport de Dakar Yoff. Le douanier est assoupi ou fait mine de l'être. Un camion militaire vient prendre les lourdes caisses. Les passagers quittent, eux, l'aéroport à bord d'un

Land rover. Le C47 redécolle, l'opération a duré une demi-heure montre en main. Le képi du douanier n'a pas bougé.

C'est une autre figure du 11<sup>e</sup> choc qui accueille l'équipe à Dakar : le capitaine Alain De Gaigneron de Marolles. « *Officier de l'armée du train, se souvient Matraque, il était grand, mince, toujours souriant. Très cultivé, un peu précieux mais jamais superficiel, d'une grande intelligence, caustique, il était aussi d'une grande éloquence et savait manier l'ironie avec férocité au besoin.* » De Gaigneron de Marolles installe les hommes dans une maison posée à proximité du village de Hann-Pêcheurs. Une propriété de peut-être 2 000 mètres carrés. Il y a là un imposant bâtiment à deux niveaux, de style colonial, des dépendances,

Une « radio-valise » telle que celles utilisées par les militaires de l'opération Persil.

Crédit : KHP



21 Pas de certitude sur l'origine de ce nom. L'une des hypothèses est qu'il fasse référence à celui d'une marque de lessive largement vantée par la publicité de l'époque.

22 Les informations rapportées ici sur l'opération Persil et sur les membres du 11e choc qui y ont participé sont issues d'une correspondance qui a commencé en janvier 2018 et a duré plusieurs mois entre l'un des auteurs et Matraque.

« LES AVENTURES DE NOS ANCIENS AU GCMA (GROUPEMENT DE COMMANDOS MIXTES AÉROPORTÉS) ET EN ALGÉRIE FAISAIENT PARTIE DE NOS CONVERSATIONS. CHACUN RACONTAIT SES AVENTURES AVEC BEAUCOUP D'HUMOUR. FREDDY BAUER ÉTAIT UN CONTEUR EXCEPTIONNEL ET DE MAROLLES N'ÉTAIT PAS EN RESTE. » « MATRAQUE », L'UN DES MEMBRES DE L'OPÉRATION PERSIL

une fontaine bassin. Les chambres sont à l'étage. La voie ferrée Dakar-Bamako passe de l'autre côté de la route de Rufisque. Dans l'air flotte une odeur de poisson séché, quand les femmes viennent après la pêche s'installer sur le vaste terrain tout proche. Matraque se souvient du lieu. *« Le bruit avait couru un moment que cette propriété était une ancienne maison de passe de luxe. Vu l'architecture, l'organisation et le luxe des chambres à l'étage je n'étais pas surpris. »*

La discrétion est de rigueur, ce qui n'est pas simple dans un quartier où les européens sont très peu nombreux. Et où leur présence attire donc la curiosité. Certains habitants du quartier se hissent sur le mur pour regarder à l'intérieur de la

Freddy Bauer, lors de sa participation aux opérations du 11<sup>e</sup> choc en Indochine.

Crédit : KHP



propriété. Premiers manquements au secret : l'intendance n'ayant pas pu être mise en place, les repas sont pris en ville les premiers jours.

Avant de renforcer l'équipe des opérateurs radio, il faut mettre en place une centrale. C'est la première mission à laquelle s'attelle Matraque. Le matériel dont il dispose est ancien mais « robuste et increvable » : un émetteur 200 Watts du type de ceux qui servaient dans les sous-marins allemands, mais aussi une demi-douzaine de valises radio, des valises anglaises de la seconde guerre mondiale.

C'est par la presse que le jeune radiotélégraphiste commence à entrevoir les raisons de sa présence à Dakar. Par un article du Canard enchaîné, croit-il se souvenir, publié quelques jours après l'arrivée de l'équipe. *« J'en ai parlé à Freddy qui n'a pas eu l'air très surpris. Il m'a briefé sommairement, l'article n'était pas un faux. Dans les jours qui ont suivi, dès que ma station radio était opérationnelle et vu la teneur des messages qui passaient entre mes mains je n'avais plus besoin de briefing, je savais de quoi il retournait. »*

D'autres noms connus du 11<sup>e</sup> choc viennent rejoindre le petit groupe : notamment le lieutenant Guy Tocqueville, dit « Gros Bill ». Matraque se souvient clairement de lui : hautain de caractère, grand de taille et imposant de poids. Tocqueville s'est fait remarquer par son physique hors norme dès les premiers temps du 11<sup>e</sup> choc qu'il a rejoint en 1948. Il connaît bien Freddy Bauer : il a été chef du 2<sup>e</sup> commando quand Bauer était chef de corps et commandait le 11<sup>e</sup> choc.

Dans cette maison de Hann-Pêcheurs vont et viennent entre 4 et 10 personnes, toutes habillées en civil. L'uniforme n'est porté que dans l'enceinte du camp Leclerc de Dakar. Les documents sensibles sont déposés dans un coffre-fort, scellé dans le mur du bâtiment principal. Les membres de l'opération se chargent eux-mêmes de sécuriser la villa. *« Il y avait toujours quelqu'un dans la propriété. Nous avons des armes de poing Luger PO8 et savions nous en servir. »* Une division des tâches et du secret s'installe. Freddy Bauer établit dans le groupe la hiérarchie des fonctions. *« Je n'ai jamais pu avoir de vision d'ensemble de cette opération et c'est bien ainsi, explique Matraque. Dans ces services et pour ce genre de mission la connaissance est fractionnée pour des raisons de sécurité. »*

Les officiers dorment en ville, mais mangent avec les sous-officiers. Un cuisinier mauritanien prépare les repas. Une femme de ménage sénégalaise est également présente. A table, on évite de parler de la mission. *« Il ne fallait pas en faire une obsession et puis les murs peuvent avoir des oreilles surtout dans le quartier où nous habitons. »* Les membres de l'équipe échangent en revanche volontiers sur leurs exploits



Alain de Gaigneron de Marolles, lors de sa mission aux côtés de Mohammed Bellounis en Algérie

Crédit : KHP

passés : « *Les aventures de nos anciens au GCMA (Groupement de commandos mixtes aéroportés) et en Algérie faisaient partie de nos conversations. Officiers et sous-officiers, nous mangions tous les jours ensemble à la même table et cela y allait. Chacun racontait ses aventures avec beaucoup d'humour. Freddy Bauer était un conteur exceptionnel et de Marolles n'était pas en reste.* »

L'opération guinéenne est en effet dans la continuité d'autres faits d'armes importants du 11e choc. Bauer, Tocqueville, de Marolles sont passés par l'Indochine et l'Algérie. Dans ces deux pays, leur groupement a joué un rôle actif dans l'entraînement et l'organisation de forces locales ayant décidé de s'allier (même de manière temporaire) avec la France face à un ennemi commun. En Indochine, le 11e choc a encadré les forces des GCMA, les Groupements de commandos mixtes aéroportés, constitués au sein de la population indochinoise pour lutter contre les Vietminhs. En Algérie, les paras du 11e ont notamment accompagné l'Armée nationale du peuple algérien de Mohammed Bellounis, soutenue par Paris dans l'espoir que cette « troisième force » parviendrait à affaiblir le FLN. On les retrouve ici dans le pourtour de la Guinée pour une opération de soutien à la lutte d'opposants guinéens contre le régime de Sékou Touré. Fil rouge de ces opérations : la lutte contre la « subversion communiste » croisée aux enjeux de la décolonisation<sup>23</sup>.

Selon Matraque, ce n'est pourtant pas cette crainte du « péril rouge » qui motive les opérationnels déployés à Dakar : « Faire payer à Sékou Touré son « non » au référendum était effectivement un peu notre petite vengeance mais nous voulions surtout voir réussir la naissance de la très jeune Communauté franco-africaine. La tentative d'expansion du communisme en Afrique provoquait chez nous plus de sourires que d'inquiétude, nous nous disions que si les Russes avec leurs gros sabots mettaient leurs mains sur l'Afrique, ils auraient du souci à se faire. Pendant mon séjour, ils ont envoyé à Conakry, en guise de tracteurs agricoles, des chasses neige non modifiés... qui n'ont jamais servi. »

23 Dans son ouvrage sur le 11e choc, Éric Huitric fait apparaître les noms de Guy Tocqueville (1985 : 66 et dans le portfolio photographique) et Freddy Bauer (1985 : 157 et 168) On y découvre un Tocqueville distribuant les missions après le débarquement sur les arrières Viêtminh de commandos venus de la base amphibie du GCMA de Cu Lao Ré. Freddy Bauer, lui, est décrit comme « chef de l'antenne du 11e » aux côtés du messaliste Mohammed Bellounis en pleine guerre d'Algérie. L'action de de Gaigneron de Marolles et de Bauer auprès de Bellounis est très largement décrite par Gaillard (2009). De Gaigneron de Marolles fait également l'objet d'un portrait très documenté dans le livre de Rémi Kauffer sur les maîtres de l'espionnage (2017 : 440-454).



# LE DISPOSITIF DÉPLACÉ AU CAMP LECLERC

Le PC de Hann-Pêcheurs n'étant pas assez discret, l'équipe doit déménager. A la saison des pluies 1959, elle s'installe au camp Leclerc. Dans cette base militaire française sécurisée, les hommes de Persil occupent un bâtiment réservé. « Je repris un uniforme, se souvient Matraque, celui du 7e RPIMa et je me sentais soudain mieux, en sécurité en quelque sorte. Je pouvais mieux faire mon travail avec mes opérateurs. Il fallait cela : j'avais des correspondants de l'échelon supérieur, la piscine à Paris et d'autres... Plusieurs subordonnés répartis dans l'ex-AOF dans les pays limitrophes de la Guinée. Je transmettais et recevais tous les messages, je chiffrais et déchiffrais et remettais les messages déchiffrés aux officiers en oubliant leur contenu comme il se doit. Peu d'heures de liberté, debout au lever du jour, souvent couché tard. Je mangeais au mess des sous-officiers juste en face de notre bâtiment. » La réputation de Freddy Bauer l'a précédé au sein du 7e RPIMa. « Cela nous a souvent servi », indique Matraque.

L'ancien du 11e choc reste évasif sur le contenu concret de l'opération. « Beaucoup de temps, expliquait-il, fut consacré à créer des "boîtes aux lettres" mortes et vivantes, copier des cartes IGN avec un pantographe et portant des informations qualifiées de secrètes. Bref, j'apprenais à faire tout et n'importe quoi. » Le jeune engagé doit parfois assurer la sécurité rapprochée d'officiers traitants, dont Guy Tocqueville : « Il s'agissait d'entretiens discrets à haut risque avec des agents guinéens. On m'avait donné une arme de poing, un Luger P08

*calibre 9mm avec des munitions sans inscription sur les étuis. Je n'eus jamais à m'en servir heureusement. »*

L'opération est un jour inspectée. L'occasion pour Matraque de croiser très brièvement à Dakar le colonel Decorse, commandant la 11<sup>e</sup> demi-brigade parachutiste de choc et le colonel Roussillat, un aviateur, chef du service Action du SDECE. A-t-il eu également l'occasion de rencontrer Pierre Messmer ? « Il était Haut-Commissaire de l'AOF à Dakar. Freddy Bauer et de Marolles avaient affaire à lui, pas moi. Pas de mon niveau. »

Quatrième trimestre de l'année 1959. Matraque rejoint Abidjan via Bamako à bord d'un Dakota C47. C'est le seul passager, avec le chien qu'il a adopté à Dakar. « Je fus heureusement installé dans un local au sein d'une enceinte militaire et je changeai de nouveau d'uniforme, plus de béret rouge, j'ai mis le calot de la "Coloniale" ». Il y trouve le capitaine Garbal, « un homme souriant, affable et toujours calme » Garbal avait lui aussi travaillé en Algérie, avec de Marolles, dans l'opération menée aux côtés de Bellounis.

Bâtiment du camp Leclerc dans lequel l'opération Persil est installée après avoir quitté la villa de Hann-Pêcheurs.

Crédit : D.R.



« Je pense personnellement, en observant l'agitation de mon officier traitant, le capitaine Garbal, que l'activité côté ivoirien valait celle du côté sénégalais, mais ce n'est qu'une impression. » Le cloisonnement, ici aussi, s'impose : « Garbal ne me parlait jamais de ses contacts, de l'avancement de sa mission et c'était bien ainsi dans son intérêt, le mien et celui de la mission. »

## L'AFFAIRE CHAMBON

L'opération Persil semble avoir connu différents rebondissements. Certains n'ont laissé que des traces très limitées, quasi effacées par le temps. Le journaliste Georges Chaffard, l'un des mieux renseignés sur la décolonisation française, explique ainsi : « Une opération visant à provoquer un coup d'État à Conakry, et éventuellement la liquidation physique du président guinéen, est étudiée début 1959 ; elle devrait utiliser, à partir de Dakar, des opposants guinéens en exil, entraînés par des officiers et sous-officiers parachutistes détachés de la fameuse 11<sup>e</sup> demi-brigade de choc (qui est alors l'unité de sélection et d'entraînement des commandos du service Action). Cette première tentative échoue dans des circonstances peu communes : l'un des officiers paras, catholique convaincu, est troublé par l'idée de prêter la main à un meurtre politique ; il s'ouvre de ses scrupules à un Père dominicain de Dakar, lequel prévient un haut-fonctionnaire français de ses amis, ancien déporté, et pour l'heure conseiller diplomatique du Haut-Commissariat. Ce dernier, profitant du passage à Dakar d'un chargé de mission du Quai d'Orsay, lui confie secrètement un message pour M. Couve de Murville. Le ministre des Affaires étrangères, qui tombe des nues, demande des explications ; l'affaire s'ébruite, parvient aux oreilles de M. Robert Buron, alors ministre des Travaux publics, qui alerte des amis politiques. Le projet est provisoirement abandonné. Le haut fonctionnaire responsable de la "fuite" est rappelé » (Bat, 2018).

Le haut fonctionnaire en question s'appelle Albert Chambon. Et son histoire mérite qu'on s'y attarde un peu. Chambon a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement, à Dakar, avec le soutien du ministre de la France d'outre-mer, Bernard Cornut-Gentille. Il a accepté ce poste avec, en tête, l'idée qu'il lui permettrait d'être ambassadeur au Sénégal quand le Sénégal deviendra indépendant. « Je pus cependant vite me rendre compte, se souvient Albert Chambon, que ma mission à Dakar serait peu aisée. Il existait un divorce fondamental, en ce qui concerne la politique à suivre en Afrique francophone, entre le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la France d'outre-mer et, encore plus vivement, entre le

Quai d'Orsay et le Secrétariat général à la Communauté que dirigeait M. Foccart » (Chambon, 1983 : 36).

Dans ses mémoires, le diplomate ne dit rien d'une éventuelle rupture du secret de la confession par son ami dominicain qui lui aurait permis de prendre connaissance de l'opération de déstabilisation en cours. Il raconte plutôt cette histoire en deux temps. En dépit de la méfiance et de la surveillance dont il vient de parler, il entretenait (dit-il) dans le cadre de ses fonctions, des relations avec des agents du SDECE avec qui il échangeait des informations : « Ce jour-là, je fus informé qu'une opération militaire, préparée par nos soins, était destinée à déstabiliser un chef d'État voisin. Assez surpris de cette nouvelle, je demandais à l'homme qui me faisait face quelques précisions. Il me les donna : il y avait un homme d'État africain qui, systématiquement, poursuivait une politique qui ne nous était pas favorable. Il était temps de réagir et d'une manière définitive. » Chambon part aussitôt évoquer cette tentative de coup avec Messmer. Qui lui assure ne pas en avoir entendu parler. Le conseiller diplomatique acquiert la conviction qu'il faut en informer le Quai d'Orsay.

Il en est d'autant plus certain que quelques jours plus tard, recevant à dîner le supérieur des Dominicains à Dakar, le révérend père Nielly, il l'entend faire état d'informations similaires : « Le P. Nielly m'informa alors qu'il était de notoriété publique qu'en vue de cette opération, des parachutistes étaient arrivés à Dakar, et que, dans les bars où ils s'abreuyaient, ils ne faisaient pas mystère de l'affaire » (Chambon, 1983 : 39).

Utiliser le chiffre du Haut-Commissariat n'étant pas une option envisageable, Albert Chambon décide de faire partir l'alerte d'un autre poste diplomatique. Il profite du passage par Dakar d'un inspecteur des Postes diplomatiques et consulaires, Albert Lamarle. Un ami diplomate. Celui-ci, partant le soir-même pour la Sierra Léone, sera

« DE SOURCE SÛRE, J'APPRENDS QU'UNE OPÉRATION DESTINÉE À RENVERSER LE GOUVERNEMENT GUINÉEN EST MONTÉE À PARTIR DU SÉNÉGAL. LES REPRÉSENTANTS LOCAUX DE LA SDECE M'ONT CONFIRMÉ QU'UNE ÉQUIPE D'HOMMES SPÉCIALISÉS, DESTINÉS À CETTE ENTREPRISE, ÉTAIT ARRIVÉE À DAKAR. » ALBERT CHAMBON, CONSEILLER DIPLOMATIQUE À DAKAR.

porteur d'un message à transmettre à Paul Katz, le Consul général à Freetown, qui lui-même le fera télégraphier au Quai d'Orsay à Paris (Chambon, 1983 : 38-39).

Le télégramme est reçu le 6 mars 1959, à 22h07. Un exemplaire existe toujours dans les cartons des Archives diplomatiques de La Courneuve. Paul Katz y est laconique : « *Pour M. Sebilliau de la part de M. Chambon. De source sûre, j'apprends qu'une opération destinée à renverser le gouvernement guinéen est montée à partir du Sénégal. Les représentants locaux de la SDECE m'ont confirmé qu'une équipe d'hommes spécialisés, destinés à cette entreprise, était arrivée à Dakar. Dans l'atmosphère politique je crains que si cette action n'est pas menée dans le plus grand secret, elle se retourne contre nous et nous place dans une situation difficile au moment de la mise en place de la Communauté, or il semble que déjà des rumeurs circulent à ce sujet dans la ville.* »<sup>24</sup>

Albert Chambon explique dans ses mémoires que les mesures prises pour assurer la discrétion de l'envoi sont un échec. Et que son message part à la fois à la présidence française, vers les services du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères. « *Une bombe éclatant au Quai d'Orsay n'aurait pu y causer plus de remous et, le matin même, j'étais invité par téléphone à me rendre d'urgence à Paris, où déjà se trouvait M. Messmer. La rencontre eut lieu dans un immeuble appartenant alors à des services du Haut-Commissariat et fut orageuse.* » Les deux hommes conviennent qu'une collaboration n'est plus possible. Chambon rentre à Dakar pour y faire ses valises. Il estime que ce message a pesé sur la suite de sa carrière (Chambon, 1983 : 39-40).

---

24 CADAC, Série Afrique-Levant 1958-59, 51QO/35, Télégramme Diplomatique n° 5 du 6 mars 1959 émis depuis Freetown.

## « PERSIL », UN DISPOSITIF RÉGIONAL

L'affaire Albert Chambon n'a pas dissuadé les partisans des méthodes radicales contre le régime guinéen. Fin juillet 1959, nous retrouvons Freddy Bauer devant sa machine à écrire. Il établit un document faisant le relevé des sommes perçues de janvier à juillet 1959, « conformément à la demande verbale de M. F... »<sup>25</sup>.

La comptabilité de cette opération permet, rétrospectivement, de dater le début des préparatifs à janvier 1959. Elle montre, également, la constance dans le rythme de la mise en place du dispositif, en dépit de l'affaire Chambon. Le document est adressé par « Maurice » à « Max » et indique que, du 24 janvier au 25 avril 1959, le responsable du dispositif a reçu de M. « M... » 8 830 000 francs CFA. Par la suite, il a perçu chaque mois 1 million de francs CFA.

La comptabilité du dispositif permet également d'en établir la carte. Le PC a été mis en place à Dakar. Deux antennes ont été installées à Tambacounda et à Abidjan. Deux sous-antennes à Man et à Odiénne (Côte d'Ivoire). L'équipement acheté est spartiate : 4 bureaux, 4 fauteuils, 4 machines à écrire, 5 armoires métalliques, du matériel automobile et du matériel de campement, dont un réfrigérateur et un climatiseur.

Fin août 1959, un mois après l'état des lieux financier qu'il a présenté, Freddy Bauer effectue

---

25 AN, Fonds Foccart, 5 AGF/556, « C.I. à Père », document dactylographié du 27 juillet 1959. Le document porte une version épurée de la signature de Freddy Bauer qu'on trouvera plus développée dans une autre note, fin août.

cette fois-ci un bilan du dispositif mis en place, à l'issue d'entretiens menés avec un mystérieux « Mérovée »<sup>26</sup>. Le volet propagande de l'opération y est décrit de manière très brève : « Rédaction de tracts en français, arabe et langues vernaculaires - problème posé - impression des tracts (Voie Paris) diffusion des pays étrangers (exclusion du Mali) par la poste, par réseaux - problème posé d'une station d'information clandestine. »

En matière d'instructions, Bauer note « Documents instruction guérilla et guerre subversive. Instruction d'un radio 1er degré chargé d'instruire le personnel recruté ultérieurement ».

On voit également apparaître dans cette note les grandes lignes du schéma d'organisation : un « réseau de base » qui inclue le poste central, des postes principaux, des postes secondaires. Celui-ci doit travailler avec une « organisation clandestine logistique » qui reste à mettre en place. Le document indique que, pour le 15 septembre, il faudra recruter un « chef de l'organisation clandestine logistique, agent du 1er degré » qui sera « à mettre en liaison avec un traitant particulier ». « À partir de cette date, poursuit la note, montage de l'organisation clandestine logistique (structures – fonctionnement – caches – bases – transport). » Quelle est cette organisation clandestine logistique ? Aucun document accessible pour l'instant ne le précise. Mais le fait est qu'à partir d'octobre 1959, les services français vont commencer à encadrer une organisation de la diaspora guinéenne au Sénégal, la Solidarité guinéenne.

---

26 AN, Fonds Foccart, 5 AGF/556, Message de « Maurice » à « Max » du 30 août 1959.

## UN MENEUR DU COMLOT PASSE AUX AVEUX

L'homme qui permet d'établir ce lien s'appelle Souleymane Baldé. Il a été arrêté au Sénégal dans la deuxième quinzaine de mai 1960, sur dénonciation anonyme, par une lettre arrivée entre les mains du directeur de la Sûreté du Sénégal. L'affaire du complot commence à faire parler d'elle, les autorités sénégalaises la suivent avec une vigilance particulière. Souleymane Baldé est arrêté et entendu par le commissaire de police Papa

Samba Ba<sup>27</sup> le 22 mai. Et il passe aux aveux. Baldé a milité au Parti socialiste du Sénégal, puis au sein

---

27 Archives personnelles de Roland Colin, République du Sénégal/ministère de l'Intérieur/direction de la Sûreté, Procès Verbal d'interrogatoire n° 87 RG de Souleymane Baldé établi par le commissaire de police Papa Samba Ba, 22 mai 1960. Voir aussi Colin (2007). Nous le remercions d'avoir accepté de nous laisser consulter ses archives personnelles.

« AU COURS DE CETTE RÉUNION, NOUS NOUS SOMMES TOUS ENGAGÉS À FAIRE NOTRE POSSIBLE POUR RENVERSER LE GOUVERNEMENT. IL A ÉTÉ ÉTABLI QU'UNE AIDE EXTÉRIEURE NOUS ÉTAIT INDISPENSABLE PUISQUE NOUS ÉTIIONS TOTALEMENT DÉPOURVUS DE MOYENS FINANCIERS. » SOULEYMANE BALDÉ, L'UN DES RESPONSABLES DE LA SOLIDARITÉ GUINÉENNE

de l'Association de la solidarité guinéenne qui (dit-il aux enquêteurs) « à ses débuts était une section de l'UPS » (Union progressiste sénégalaise, ndlr). En 1958, d'ailleurs, à la suite de l'UPS, la Solidarité guinéenne appelle ses militants à voter « oui » lors du référendum constitutionnel. En 1959, Baldé est nommé secrétaire général de l'association. Les Guinéens de la diaspora suivent avec attention ce qui se passe au pays. Et commentent largement l'alliance qui se noue entre Barry III et Barry Diawandou - deux leaders politiques peulhs, à l'époque le terme utilisé est "foulas" - et le pouvoir de Sékou Touré. « Leur prise de position a mécontenté les Foulas de Guinée dont Barry III et Barry Diawandou étaient les représentants et les chefs politiques » explique Souleymane Baldé à l'enquêteur. « Du fait de leur volte-face, ajoute-t-il, les Foulas de Guinée, qui constituent les trois quarts de la population, se sont trouvés sans représentation au sein du gouvernement alors que les Soussous d'obédience RDA, groupés derrière leur leader Sékou Touré, raflaient tous les postes de commande. » Et le jeune chef rebelle de se lancer dans une diatribe contre ce qu'il considère comme la « partialité » du président Sékou Touré et son oubli des Foulas, « traités en parents pauvres ». C'est de cette frustration, dit-il, qu'est née l'idée de conduire une action armée.

« Voyant qu'ils n'avaient rien à attendre du président Sékou Touré, explique Souleymane Baldé, et qu'ils ne pouvaient former un parti d'opposition, puisque leur position n'est pas tolérée en Guinée, les dirigeants de la population foula ont décidé d'entreprendre une action clandestine pour renverser le gouvernement et établir à sa place un gouvernement d'union favorable à un rapprochement avec le Mali et le Conseil de l'Entente. D'autre part, la population foula est inquiète de la politique du gouvernement actuel, qui a tendance à délaissier le bloc occidental pour se rallier aux pays de l'Est. »

Les promoteurs de cette action clandestine viennent tout d'abord de la ville de Mamou. Et notamment de l'entourage de l'Almamy de Mamou. Baldé en livre une liste précise : El Hadji Sidy Barry, le frère de l'Almamy. Deux fils de l'Almamy de Mamou : Mody Boubacar Barry et Thierno Mamadou Barry. Fait également partie du complot le chef de cabinet du président Sékou Touré, Boubacar Barry. Les noms de Colon Barry, transporteur et chef de service à la SMDR (Société

mutuelle de développement rural) de Mamou, ainsi que de Bah Tahirou, commissaire de police de Mamou, sont associés au complot, ainsi que celui de Thierno Mamadou Ba, commandant de cercle de la région de Kankan.

Le frère et les deux fils de l'Almamy de Mamou se rendent à Dakar en délégation en septembre 1959. Colon Barry est avec eux, ainsi que différents commerçants et transporteurs<sup>28</sup>. Cette délégation vient prendre contact avec la Solidarité guinéenne, représentée par Sadou Bobo Diallo et Souleymane Baldé. La réunion a lieu rue 1, chez Sadou Bobo Diallo, un commis des services administratifs en service au building administratif (il travaille au contrôle des prix). « Au cours de cette réunion, indique Souleymane Baldé, nous nous sommes tous engagés à faire notre possible pour renverser le gouvernement. Il a été établi qu'une aide extérieure nous était indispensable puisque nous étions totalement dépourvus de moyens financiers. C'est alors que Diallo Sadou Bobo a déclaré qu'il pourrait se mettre en rapport avec certaines personnalités européennes qu'il avait côtoyées du temps où il était secrétaire particulier de l'Almamy Ibrahima Sory de Mamou, ancien grand conseiller de l'AOF. » La réunion décide de la création à travers l'ensemble du pays, de commandos qui auront pour mission de s'attaquer aux immeubles administratifs, aux voies ferrées, aux lignes téléphoniques. Objectif : paralyser l'action du gouvernement. Une date est également fixée : « Tout devra être mis en œuvre pour que cette action clandestine soit déclenchée dans le courant du mois de juin prochain pour la Moyenne et la Basse Guinée. »<sup>29</sup>

Dès le mois suivant, explique Baldé, Sadou Bobo Diallo se rend en France. Il fait d'abord escale à Bordeaux, où il rend visite à un ancien gouverneur de la Guinée. Puis il va à Paris, où il passe 5 ou 6 jours. Il y prend contact avec « un certain Monsieur Neroy, personnalité officielle, responsable d'une organisation internationale de lutte contre le communisme »<sup>30</sup>. « Neroy » lui promet le soutien

28 Participent ainsi à cette réunion, selon le récit de Souleymane Baldé : Oury Kali (qui est transporteur à Mamou) Ibrahima Camara (commerçant à Pita), Mody Diogo Baldé (commerçant à Tougué), Thiécoura Konaté (commerçant à Téliélé), Diallo Madiou (commerçant à Vélingara).

29 Archives personnelles de Roland Colin, PV de Souleymane Baldé, 22 mai 1960. On apprend à cette occasion que la Guinée forestière a un statut à part dans le dispositif : « Des groupes qui n'appartiennent pas directement à notre organisation et qui se ravitaillent au Ghana et au Liberia opèrent dans cette contrée de la Guinée ».

30 Quand les autorités sénégalaises commenceront à manifester leur mécontentement sur la mise en place de cette opération, le SDECCE aidera Pierre Messmer, devenu ministre de la Défense, à préparer un argumentaire... Lequel prévoira notamment cette précision : les aller-et-venues de Sadou Bobo Diallo en France ont bel et bien été surveillées et la personne qu'il a rencontrée en France s'appelle « Leroy »

financier, matériel et technique de son organisation en vue d'aider les Guinéens dans leur lutte. Il lui annonce également que trois « *conseillers techniques européens* » arriveront prochainement à Dakar.

De retour dans la capitale sénégalaise, Sadou Bobo Diallo rend compte à Baldé<sup>31</sup>. Il lui demande également de l'accompagner au gouvernement général. Les deux hommes sont reçus par Marinacce, le chef du personnel du gouvernement général. « *Ce fonctionnaire nous a remis un paquet contenant la somme de trois millions CFA en nous indiquant qu'il s'agissait d'un premier versement destiné à l'organisation de notre réseau et que M. le commissaire général Messmer était au courant.* »<sup>32</sup>

Des membres de la Solidarité guinéenne considérés comme particulièrement sûrs sont mis dans la confiance. Et les initiateurs cherchent à élargir leur recrutement en associant au groupe des membres des communautés soussou et malinké. Le Comité directeur, basé à Dakar, est composé de cinq personnes. Il est dirigé par Diallo Sadou Bobo, « *chef du réseau et président du Comité d'action* ». Souleymane Baldé est responsable de l'organisation intérieure. Mamadou Konaté, un instituteur faisant fonction de directeur d'école à Bopp Dakar, est nommé responsable de la politique extérieure. Moussa Keïta, qui est secrétaire d'administration au ministère des Finances du Sénégal est responsable des finances. L'inspecteur de police Soulèye Sidibé, en service au 5ème arrondissement à Dakar, est chargé des renseignements et liaisons. La délégation guinéenne venue en septembre, elle, commence à prospecter la Guinée et à désigner des chefs de groupes de combat.

Les « *conseillers techniques européens* » arrivent à Dakar dans le courant du mois d'octobre 1959. La première rencontre a lieu de nuit, sur une plage, à proximité de l'hôtel de N'Gor. Baldé est accompagné de Sadou Bobo Diallo. Lors de cette prise de contact, les trois hommes disent qu'ils sont envoyés par « le patron ». Ils demandent aux Guinéens si l'enveloppe de trois millions de francs CFA leur a bien été remise. Réponse affirmative. Les trois « *Européens* » expliquent sans détour leur mission : « *Ils nous ont fait alors connaître, explique Baldé, qu'ils se tenaient à notre disposition et qu'ils étaient venus pour apporter leurs connaissances techniques à la*

et non « *Neroy* ». Voir Bat (2018).

31 Ce récit de la rencontre avec le responsable d'une organisation anticommuniste ne correspond évidemment pas avec la réalité des faits : une implication de Foccart et Messmer, du SDECE et la présence sur le terrain d'éléments du 11e choc. Reste à savoir si Sadou Bobo Diallo savait et a menti à ce sujet à Souleymane Baldé ou s'il a été trompé par les services français.

32 Ce que Messmer lui-même reconnaît dans ses mémoires. Messmer (1998 : 219-220).

« *PENDANT DEUX HEURES, À TOUR DE RÔLE, CES EUROPÉENS NOUS ONT CONSEILLÉS SUR LA FAÇON D'ORGANISER UN RÉSEAU, SUR LA MANIÈRE DE TENDRE DES EMBUSCADES, OU SUR LA MANIÈRE DE PROCÉDER À DES HARCÈLEMENTS DE L'ENNEMI.* »  
SOULEYMANE BALDÉ, L'UN DES RESPONSABLES DE LA SOLIDARITÉ GUINÉENNE

*mise en fonctionnement de notre réseau.* » Les contacts se feront par l'intermédiaire de la boîte postale n°1889 Dakar. Et pour toute identité, les trois hommes donnent simplement trois prénoms : Emile, Jean et Victor.

Nouvelle rencontre quinze jours plus tard. Sur la même plage. Cette fois-ci, indique Baldé, les cinq membres du Comité directeur sont présents. « *Diallo Sadou Bobo a annoncé aux Européens que notre réserve était constituée et prête à fonctionner. Pendant deux heures, à tour de rôle, ces Européens nous ont conseillés sur la façon d'organiser un réseau, sur la manière de tendre des embuscades ou sur la manière de procéder à des harcèlements de l'ennemi.* » La rencontre dure trois heures. Elle sera suivie d'une dizaine d'autres. « *A chaque entrevue, nous rendions compte de la marche du réseau. Après avoir fait le point de la situation, les*

Alain de Gaigneron de Marolles et l'un des frères Garuz, lors d'une opération en brousse, tentent de sortir leur Landrover de l'embourbement.

Crédit : D.R.



*Européens nous prodiguaient leurs conseils.* » Les conseillers européens veillent à ce que les rebelles guinéens ne manquent pas de liquidités : « *Lorsque nous avions besoin d'argent, ces Européens nous versaient des sommes variant de 1 million à 2 millions de francs CFA* » Au total, Baldé reconnaît que 16 millions de francs CFA ont été reçus.

Un véritable maillage de groupes de combat est établi sur le territoire guinéen. Des groupes composés, « suivant l'importance du centre », de 11 à 30 hommes. Le réseau, tel que décrit par Baldé, compte au total 288 combattants. Le Fouta Djallon, principal vivier de recrutement, a été divisé en quatre zones et compte 11 groupes de combats. La zone B du Fouta Djallon est commandée par Boubacar Dieng, « *arrêté à Mali par la police guinéenne alors qu'il effectuait un transport d'armes* », explique Baldé. Des groupes ont également été constitués en Haute Guinée (3 groupes), en Basse Guinée (2 groupes) ainsi qu'en forêt (2 groupes). Mamadou Mountaga Diallo, le chef de la zone A du Fouta, est un sergent de réserve domicilié au Sénégal, à Tambacounda. Il est chargé de centraliser les renseignements et de les transmettre, à Tambacounda, à un ressortissant libanais, Adolphe Moufouad, qui lui-même les fait passer à Sidibé Souleye.

Ce sont les « *conseillers européens* » qui sont chargés de l'acheminement du matériel jusqu'à proximité de la frontière, au travers d'un réseau qui leur est propre. L'armement est alors pris en charge par le réseau guinéen côté sénégalais de la frontière, puis introduit en Guinée : « *Le transport des armes du point où elles sont déposées par les Européens jusque dans le territoire de la Guinée est assuré par deux pick-up Fargo achetés avec l'argent remis par les conseillers* ».

L'un des deux pick-up a été attribué à Adolph Moufouad, l'agent de liaison basé à Tambacounda, qui est en liaison avec « *Victor* ». Le deuxième est essentiellement utilisé par l'homme qui, au sein du réseau, est responsable du transport des armes. Il s'appelle Mamadou Oury Diallo. C'est un ancien planton du port de commerce qui réside à Dakar dans le quartier de la Médina. Mamadou Oury Diallo est en contact étroit avec un conseiller européen chargé de l'armement, qui lui verse directement des fonds pour payer le personnel chargé de la manutention des caisses d'armes.

« *D'après les comptes-rendus verbaux qui m'ont été fournis, explique Baldé, Mamadou Oury Diallo a introduit sur le sol guinéen approximativement cinq tonnes d'armes. La totalité de ces armes a été saisie à Mali par la police guinéenne.* » Les « *conseillers européens* » ont confié aux rebelles guinéens que la valeur des armes remises s'élevait à 284 millions de francs CFA. En février ou mars 1960, une « *conférence* » est

organisée en brousse sur la route de Rufisque. Souleymane Baldé affirme que tous les chefs de région, de zone et de groupe de la Guinée y assistent. « *Pendant une journée, je leur ai donné connaissance des directives arrêtées par le Comité directeur et je leur ai expliqué la manière de monter une embuscade ou d'attaquer un immeuble pour le détruire.* » La réunion terminée, le lendemain même, tous repartent vers la Guinée.

La dernière entrevue de Baldé avec les « *conseillers européens* » a eu lieu « *au début du mois* ». Probablement début mai 1960, donc, au vu de la date de son interrogatoire. L'affaire du complot a déjà éclaté côté guinéen, mais lors de cette dernière entrevue, qui a lieu elle aussi sur une plage de N'Gor, les « *conseillers* » ne laissent rien transparaître : « *Ils m'ont dit qu'ils s'apprétaient à repartir en France pour s'y reposer et qu'ils me prévindraient en cas de retour. Ils m'ont également dit de ne plus utiliser la boîte postale 1899.* » « *Je ne regrette rien de ce que j'ai fait, conclue Baldé à la fin de son interrogatoire, car j'estime avoir œuvré dans l'intérêt de mon pays* ».

# UNE AFFAIRE D'ÉTAT GÉRÉE DANS LA DISCRÉTION

L'enquête sénégalaise se poursuit au-delà du témoignage de Baldé. Les autorités prennent rapidement la mesure de ce qui est en train d'être dévoilé. L'affaire devient une affaire d'État, gérée dans la discrétion pour sauver ce qui peut encore l'être avec le pouvoir guinéen. Mamadou Dia, le président du Conseil du Sénégal, rédige dès le 13 mai 1960 une lettre à l'attention du général de Gaulle. Les autorités sénégalaises disent avoir découvert comment un officier parachutiste, le capitaine Garuz, a participé à leur insu « à l'établissement, dans le Sénégal oriental, d'une vaste filière de transit de frontière clandestin par la brousse, pour faire passer en Guinée d'importants convois d'armes de guerre, destinés aux conjurés guinéens. »

Officiellement, le capitaine Garuz était officier des Affaires africaines à Tambacounda. « Nous apprenions bientôt, par voie détournée, écrit Mamadou Dia, qu'il s'agissait d'un officier spécialiste de ce genre de besogne et placé à ce poste en liaison avec le SDECE. Il n'était d'ailleurs pas seul : il avait avec lui son frère, sous-officier radio, ainsi que probablement d'autres militaires possédant tous de fausses couvertures civiles et dont nous commençons à connaître maintenant les noms. » Garuz et son frère ne sont d'ailleurs plus là au moment où Dia écrit son courrier.

« Le 10 mai, explique le vice-président du Mali, le chef de circonscription de Kédougou me rendait compte de la découverte, par l'un de nos inspecteurs de police, d'un important stock d'armes dans un village sénégalais à quatre kilomètres de la frontière guinéenne : 3 fusils mitrailleurs, 76 pistolets mitrailleurs, 64 fusils Mauser, des mines individuelles, des pistolets, deux caisses de grenades, dix caisses de plastic, d'abondantes munitions. Trois autres caisses contenaient des affiches et des tracts appelant le peuple guinéen à la révolte contre le gouvernement. » Mamadou Dia explique qu'il s'est immédiatement rendu sur les lieux pour constater les faits lui-même et prendre les mesures judiciaires qui s'imposaient.

La lettre est remise à Charles de Gaulle, en main propre, par le colonel Fall<sup>33</sup>, une semaine après avoir été écrite. Jacques Foccart se souvient de la réaction du général de Gaulle en apprenant cette « affaire montée contre Sékou Touré ». Réaction en deux temps : « Le général l'a apprise par la protestation que lui a adressée Mamadou Dia. Il était furieux. "Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?" s'est-il d'abord exclamé. "Qui a pu faire cela ?" Il aurait pu exploser, me demander de quel droit j'avais pris de telles initiatives.

« IL ÉTAIT FURIEUX. " QU'EST-CE QUE C'EST QUE CETTE HISTOIRE ? " S'EST-IL D'ABORD EXCLAMÉ. " QUI A PU FAIRE CELA ? " IL AURAIT PU EXPLOSER, ME DEMANDER DE QUEL DROIT J'AVAIS PRIS DE TELLES INITIATIVES. MAIS JE LUI AI DONNÉ DES EXPLICATIONS. IL A EU UN COMMENTAIRE LACONIQUE : " DOMMAGE QUE VOUS N'AYEZ PAS RÉUSSI " » JACQUES FOCCART, CONSEILLER AFRIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

*Mais je lui ai donné des explications. Il a eu un commentaire laconique : " Dommage que vous n'ayez pas réussi " » (Gaillard, 1995 : 214)<sup>34</sup>. En marge du courrier, de Gaulle porte des indications manuscrites adressées à Jacques Foccart. D'abord sur la réponse qu'il souhaite faire à Dia : « 1. Vous avez bien fait de m'écrire. 2. Je transmets votre lettre au ministre compétent pour qu'il ouvre une enquête 3. Si vous passez à Paris, je vous verrai très volontiers. » Mais de Gaulle demande aussi : « Communiquez ceci au Premier ministre ».*

Le 20, une semaine après avoir écrit à de Gaulle, Mamadou Dia rédige un autre courrier, adressé cette fois-ci au Haut-Commissaire représentant le président de la Communauté à Dakar. Une lettre estampillée « Secret ». Il y explique les circonstances de cette enquête et livre de nouveaux détails : « A la suite de l'annonce du " complot guinéen ", j'avais demandé au ministère de l'Intérieur, et notamment au service de sécurité des frontières, récemment mis en place, de resserrer sa surveillance spécialement dans la région de Kédougou. Un inspecteur de police de ce service, sur renseignements fournis par les habitants, découvrait, le 9 mai, un dépôt d'armes de guerre au petit village de Dinn Défélou, à cinq kilomètres de la frontière guinéenne dans l'arrondissement de Bandafassi. » De nouvelles trouvailles ont été faites depuis : « L'enquête que continuait à mener la police permettait la découverte, avant-hier, d'un second dépôt d'armes moins important à Bakaonka, dans l'arrondissement de Salemata ». Dia indique qu'une partie de la filière du trafic a pu être reconstituée. Et annonce au Haut-Commissaire que Bachelard et Havas, les français réfugiés en provenance de Guinée suite à l'éclatement de cette affaire, ont été assignés à résidence pour que leur sécurité physique puisse être assurée... mais aussi pour « s'assurer de leur personne jusqu'à ce que la lumière soit faite sur leur éventuelle participation

<sup>34</sup> On notera qu'au travers de ce court paragraphe, Foccart reconnaît de fait sa responsabilité dans l'opération menée contre Sékou Touré.

<sup>33</sup> Comme l'indique la référence portée à la main par le général de Gaulle sur le courrier.



*au réseau de trafic d'armes découvert sur le territoire sénégalais. »*

Puis Dia vient lui-même à Paris et remet en main propre à de Gaulle un nouveau document : un mémo, non daté, intitulé « *Affaire : Dépôts armes de Kédougou* ». Les autorités sénégalaises y placent un peu plus leurs homologues françaises devant leurs responsabilités. Le document évoque Souleymane Baldé, Sadou Bobo Diallo, l'association « Solidarité guinéenne ». Il cite le nom d'un autre officier qui a servi dans le cercle de Tambacounda aux côtés du capitaine Garuz : le sergent Wasus<sup>35</sup>. Il revient sur les contacts établis avec les représentants français à Dakar.

Mamadou Dia rapporte les faits énoncés par Baldé lors de son interrogatoire. Apparaissent aussi de nouveaux détails de l'affaire : les comploteurs « *tenaient plusieurs réunions avec ces conseillers techniques soit dans des lieux isolés comme la plage de N'Gor, soit encore dans un immeuble privé loué par des parachutistes par l'intermédiaire du commandant Bauer, le véritable locataire étant le lieutenant Trottin.* » Un ancien tirailleur, un dénommé N'Pessebatou, a déclaré à la police sénégalaise avoir fait partie d'un commando d'une quinzaine de personnes entraînées dans un immeuble présenté comme « une caserne » du quartier de Yoff. Ces

<sup>35</sup> Matraque, le survivant de l'opération Persil dont nous avons recueilli le témoignage, indique ne pas avoir connu de Sergent Wasus, mais bien un sergent Garuz, frère du premier et qui s'occupait de ses transmissions. Correspondance par mail avec l'un des auteurs, 18 janvier 2018.

commandos en cours d'instruction devaient être payés 30 000 francs par mois. Ils avaient face à eux un Guinéen et « un instructeur européen en civil ». La nourriture leur était apportée de l'extérieur par Souleymane Baldé. L'enquête a d'ailleurs montré qu'une partie des sommes remises par les « conseillers européens » a, en fait, été utilisée par Souleymane Baldé et Sadou Bobo Diallo à leur profit personnel.

Dernier élément obtenu par les autorités sénégalaises et non des moindres : à force de chercher un véhicule qui avait attiré l'attention à Tambacounda, où il faisait de nombreux voyages, les policiers sénégalais ont finalement découvert à Dakar six véhicules laissés à la vente chez un garagiste. Tous ont été immatriculés par des officiers français, en leurs noms et grades. L'équipe du 11e choc chargée de monter l'opération a laissé derrière elle une improbable trace : les dossiers d'immatriculation permettent de remonter à Freddy Bauer, Alain de Gaigneron de Marolles, François Saintard, Guy Tocqueville... Les autorités sénégalaises ont la certitude que l'un des véhicules « *a servi à transporter à une réunion des membres guinéens du réseau de résistance.* »

L'historien Jean-Pierre Bat explique que, en vue de la rencontre qu'il doit avoir avec Mamadou Dia lors de son passage à Paris, Pierre Messmer prépare des éléments de réponse avec le concours du SDECE. L'argumentaire ne sera finalement pas utilisé par le désormais ministre des Armées (Messmer a été nommé en février), mais il était prêt (Bat, 2018).

## UN COUP POLITIQUE DERRIÈRE LE COMLOT

La réalité de la tentative de déstabilisation ne fait aucun doute. Pour comprendre la façon dont le pouvoir va se saisir de cette opération et comment il va, au travers de la répression de ceux qu'il présente comme ses complices, retrouver une marge de manœuvre politique qu'il était en train de perdre, il faut revenir en arrière de quelques semaines et quelques mois.

Le 14 septembre 1959 s'ouvre à Conakry le Cinquième Congrès du PDG. Le premier depuis l'indépendance. Le rassemblement a fait l'objet d'une organisation minutieuse, destinée à montrer l'éclat du pays après presque un an d'exercice du pouvoir par le PDG. La Jeunesse du RDA, en

tenue blanche, assure l'orientation des véhicules vers les accès de la salle du Congrès. Puis aide chacun à retrouver sa place. La soirée est consacrée à la présentation, par Sékou Touré, de son rapport de doctrine et de politique générale, durant cinq longues heures<sup>36</sup>.

Sékou Touré y brille en maître confirmé de la parole. Mais un « *observateur africain, rompu à l'action politique* » ne tarde pas à soumettre au SDECE

<sup>36</sup> Cette description du Congrès et de ses préparatifs est issue des éléments fournis par une note du SDECE assez inhabituellement colorée. CADC, 51QO/34, « Déroulement du Cinquième Congrès du PDG », Note du SDECE n° 23 309/A du 25 septembre 1959.

une lecture « entre les lignes » du discours du dirigeant. Il s'attarde sur les « contradictions internes » soulignées par le leader guinéen. « *Il n'est pas difficile alors de discerner, derrière les mots, combien le bilan d'une année d'indépendance est moins positif qu'il voudrait bien nous le faire croire.* » Une lecture attentive des propos de Sékou Touré permet de noter la vitalité du régionalisme, la menace qu'elle fait peser sur l'unité guinéenne, l'insuffisante conscience politique des masses, les difficultés dans la perception de l'impôt. On trouve également dans les propos de Sékou Touré, référence à une jeunesse qui « *pratique l'individualisme de groupe* » ou à des anciens militaires sans emploi qui « *menacent les pouvoirs publics* ».

« *L'aveu de difficultés économiques est non moins explicite* » estime cet observateur qui indique par ailleurs : « *Sans esprit de vaine critique, il faut bien admettre que le gouvernement guinéen reste confronté à des difficultés sérieuses qui peuvent le conduire à sa perte s'il ne s'attache pas à les résoudre humainement.* »

Fin février 1960, le chargé d'Affaires de France en Guinée, Pierre Siraud, envoie au ministère français des Affaires étrangères une note qui documente elle aussi ce malaise. Elle s'appuie sur des « rapports confidentiels » établis à la suite de deux Congrès des sections régionales du PDG. Les débats qui ont précédé le vote des résolutions finales y sont rapportés. Et leur teneur permet de nuancer le bilan flatteur officiellement affiché : « *Les responsables locaux, écrit Siraud, ont d'abord protesté contre les exagérations qu'ils relevaient dans les statistiques relatives à l'investissement humain. Les chiffres concernant les ponts, les routes, les écoles construits dans leur région étaient dénoncés comme entièrement fantaisistes. La vérité était bien différente. Dans le domaine social, en particulier, rien d'important n'avait été fait : on n'avait ouvert ni hôpital, ni dispensaire nouveau.* » S'il faut, explique Siraud, se garder de généraliser la situation de ces deux régions, « *certaines des faits dénoncés sont cependant de plus en plus courants dans le pays.*»

« *Il est indiscutable notamment qu'un relâchement se manifeste dans l'administration, où la corruption s'installe sans que le gouvernement réagisse avec la vigueur qui pourrait seule enrayer le mal. Il est de notoriété publique à Conakry que certains agents du Comptoir guinéen du commerce extérieur, qui contrôlent une part importante des échanges, ne résistent pas à certaines tentations.* » La population, selon le diplomate « *est surtout sensible à l'absence de toute amélioration de ses conditions d'existence. Les baisses de prix spectaculaires décrétées par le gouvernement, et largement exploitées par sa propagande, sont loin de compenser la diminution du pouvoir d'achat qu'entraîne le chômage.* »<sup>37</sup>

Les semaines qui suivent confirment les difficultés.

37 CADDC, 51QO/43, « Situation intérieure », TD n° 207/AL du 27 février 1960.



Pierre Messmer, après avoir été Haut-Commissaire d'AOF à Dakar, devient ministre français des Armées en février 1960.

Crédit : AFP

La décision, le 1er mars 1960, de doter le pays de sa monnaie, le franc guinéen, conduit même à une nouvelle dégradation de la situation économique. « La confiance dans le nouveau franc guinéen ne s'est pas développée comme l'anticipait Conakry, analyse la CIA. Sa valeur est réduite jusqu'à 50% dans les capitales ouest-africaines et il n'est pas pleinement accepté à l'intérieur du pays, particulièrement dans la région Nord qui réalise un commerce considérable avec les États voisins de la communauté française. » Les services américains ajoutent que « par ailleurs, de larges pénuries de nourriture se sont développées. Il nous est rapporté que cela a précipité un certain nombre de troubles dans les magasins alimentaires ainsi que certaines expressions de mécontentement envers le régime autoritaire du président Touré. » Le transfert des réserves de certaines firmes privées à l'extérieur de la Guinée, note la CIA, est un facteur qui a lui aussi contribué à la fragilisation de la situation économique du pays<sup>38</sup>.

Ces difficultés sont d'autant plus préoccupantes

38 Central Intelligence Bulletin, « Guinea Faces Economic Difficulties », 6 avril 1960, p. 5. Disponible sur le site web de la CIA : <https://www.cia.gov/library/readingroom/docs/CIA-RDP79T00975A005000320001-0.pdf> (consulté le 24 mai 2018). Traduit par nos soins.

# LUTTES DE FACTION AU SEIN DU POUVOIR

pour Ahmed Sékou Touré que le jeune pouvoir guinéen, en apparence uni, voit se jouer en coulisse d'importantes luttes de faction. Celles-ci sont suivies attentivement par les occidentaux, qui s'inquiètent de plus en plus de l'influence des prosoviétiques dans l'entourage de Sékou Touré. Dès avril 1959, les diplomates français conignent par écrit des confidences inquiètes de Léopold Senghor et de Mamadou Dia. Les deux hommes d'État sénégalais estiment que « *M. Sékou Touré se trouverait dans une position politique extrêmement compromise. La direction du parti lui a, en fait, échappé et serait passée entre les mains du Comité directeur contrôlé par des éléments extrémistes. L'instauration d'une démocratie populaire de caractère agressif et militant serait prochaine.* »<sup>39</sup>

Fin septembre 1959, la CIA, citant l'ambassadeur Morrow, estime que des éléments favorables à une orientation prosoviétique travaillent en coulisse à renforcer leur influence. Ces éléments, dit la note, sont dirigés par le président de l'Assemblée

nationale, Saifoulaye Diallo, « *un partisan de l'extrême-gauche, bénéficiant d'un soutien populaire, et qui mène une campagne tranquille destinée à miner le prestige de Sékou Touré.* » Les autres membres présumés de ce groupe prosoviétique, selon la CIA, sont Fodéba Keita (à l'époque ministre de l'Intérieur et de la Sécurité), Ismaël Touré, le demi-frère du président, et le ministre résident au Ghana, Abdoulaye Diallo. Le texte indique que Sékou Touré tente de poursuivre une politique étrangère neutraliste, « *mais fait face à des difficultés de plus en plus fortes à tenir cette ligne – particulièrement depuis que Diallo Saifoulaye a négocié avec succès un crédit soviétique sur le long terme de 35 millions de dollars à Moscou.* »<sup>40</sup> En février-mars 1960, les rapports de force au

40 Central Intelligence Bulletin, « Pro-communist Elements in Guinea Stepping up pressure on Touré », 29 sept 59, p. 4 : <https://www.cia.gov/library/readingroom/docs/CIA-RDP79T00975A004700250001-2.pdf> (consulté le 24 mai 2018). Traduit par nos soins.

39 CADAC, Série Afrique-Levant, 51QO/6, « Déclaration du Premier ministre de la République du Sénégal et de M. Senghor sur la situation politique en Guinée » 12 avril 1959.

Fodéba Keita et Ahmed Sékou Touré (au centre) lors d'une réunion le 11 février 1959.

Crédit : AFP



« PLUSIEURS OFFICIELS GOUVERNEMENTAUX DE HAUT NIVEAU, DÉRANGÉS PAR L'EXTRÉMISME DU RÉGIME, ONT ESSAYÉ D'ORGANISER UNE OPPOSITION POLITIQUE. TOURÉ PREND DES MESURES VIGOUREUSES POUR LA SUPPRIMER ET DEVRAIT ÊTRE CAPABLE DE TRAVERSER LA TEMPÊTE »  
HUNTINGTON D. SHELDON, CIA

sein du régime guinéen sont semble-t-il progressivement en train de basculer. Un conflit vient d'éclater entre modérés et partisans d'un rapprochement avec le bloc communiste. Il porte sur la reconnaissance de la RDA et la nomination d'un ambassadeur guinéen en Allemagne de l'Est. Le docteur Seydou Conté a remis ses lettres de créances au président est-allemand Wilhelm Pieck. Sékou Touré, dans une interview au Spiegel, dément avoir signé les lettres. Les Français s'inquiètent. Une note de la division renseignement de l'état-major général indique « *il semble qu'en fait Sékou Touré ait depuis quelques jours perdu tout ou partie du contrôle du gouvernement guinéen* ». La note relève qu'il n'a pas élevé de démenti officiel sur les relations avec la RDA et que le 14 mars, il s'est démis de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères dont il a remis la charge à Abdoulaye Diallo, jusqu'alors ministre résident au Ghana.

Le 29 mars, la réunion du Conseil des ministres guinéens, selon le renseignement militaire français, a été « très orageuse », « *les extrémistes ayant tenté d'éliminer du gouvernement les éléments non-communistes ralliés au PDG comme Barry III ministre de la Justice et Barry Diawandou ministre de l'Éducation nationale.* »

La note conclue : « *Intervenant après la mainmise sur l'armée, effectuée le 1er mars par le ministre de l'Intérieur Keita Fodéba, qui contrôle en outre l'Information, l'accession de Diallo Abdoulaye au contrôle de la politique extérieure de la Guinée réalise une véritable prise du pouvoir par les communistes guinéens qui ont maintenant sous leur coupe tous les postes-clés du pays, laissant ainsi peu de chances de réussite à une quelconque tentative d'opposition.* » Et l'auteur de la note de s'interroger : « *Compte-tenu de cette évolution, l'élimination des ministres non-communistes n'est pas à exclure dans les prochains jours.* »<sup>41</sup>

Quel que soit le poids réel des prosoviétiques dans son entourage, Ahmed Sékou Touré ne s'avoue pas vaincu. Il accorde une interview au journal danois Information dans laquelle il indique : « *Je refuse de laisser le Parti démocratique guinéen suivre la ligne idéologique du communisme. Si certains le désirent, qu'ils fondent un Parti communiste guinéen, mais qu'ils sachent bien que le PDG leur barrera*

41 SHD, GR 9 Q 5 122, « Évolution politique de la République de Guinée », note d'information n° 5012/EMGDN/REN/CER/D.2/S du 17 mars 1960.

*le chemin sous ma propre conduite. Le communisme n'est pas la voie de l'Afrique. »*

Le journal Marchés Tropicaux, qui fait écho à cette interview, précise : « *M. Sékou Touré, dit-on à Conakry, avait déjà pris la même position dans une séance à huis clos de la Commission politique du Congrès de son parti tenue récemment à Kankan.* » Signe que les propos rapportés par Information suscitent un malaise, la rumeur court rapidement que le journaliste ayant publié cette interview aurait été appréhendé par la police guinéenne.<sup>42</sup>

Le camp des « modérés » est lui aussi en pleine effervescence. Quand éclate l'affaire du complot, des préparatifs sont en cours pour la création d'un mouvement d'opposition. Selon le journal La Croix, qui analyse à chaud dans son édition du 28 avril 1960, la dénonciation du complot par Sékou Touré : « *Il semble bien qu'un parti d'opposition sera incessamment créé. Il était fortement question de réunions secrètes à Conakry pendant toute la semaine du 10 au 17 avril 1960.* » Le journal indique également : « *Les bruits qui courent ici font supposer que le parti d'opposition existe clandestinement et veut vivre maintenant au grand jour.* »<sup>43</sup>

Le 27 avril 1960, Huntington D. Sheldon, prépare à l'attention de la hiérarchie de la CIA un mémorandum sur ce qu'il vient de se passer en Guinée. Cet épisode est selon lui, « *la première remise en cause locale significative du gouvernement de Sékou Touré depuis sa formation en octobre 1958* ». Et il explique : « *Plusieurs officiels gouvernementaux de haut niveau, dérangés par l'extrémisme du régime, ont essayé d'organiser une opposition politique. Touré prend des mesures vigoureuses pour la supprimer et devrait être capable de traverser la tempête.* »

Selon ce membre de la CIA, l'opposition au gouvernement s'est nourrie du ressentiment des populations peulhs et « *certaines éléments modérés du gouvernement ont essayé, sous le leadership du ministre de la Justice Ibrahima Barry, de capitaliser sur les antipathies tribales en lançant un nouveau parti politique pour s'opposer à l'autoritaire PDG et favoriser des liens plus étroits avec la France* ». Le fonctionnaire américain précise à l'attention de ses supérieurs que « *l'allégation gouvernementale d'une connivence avec la France n'a pas été prouvée, mais il est probable que des intérêts d'affaires privés français, se sentant menacés par le rôle de plus en plus hostile de l'État, soient impliqués.* »

L'idée de voir naître un parti politique d'opposition est contraire aux options du jeune régime guinéen.

42 Anonyme, « M. Sékou Touré : le communisme n'est pas la voie de l'Afrique », Marchés Tropicaux, 23 avril 1960, p. 962.

43 TK, « Une forte opposition au gouvernement se développe en Guinée », La Croix, 28 avril 1960, p. 8.

Ahmed Sékou Touré ne convainc pas quand il évoque, dans sa conférence de presse du 21 avril 1960, la possibilité d'autoriser un parti politique d'opposition si celui-ci était jugé conforme aux intérêts supérieurs du pays : la proposition sera immédiatement oubliée. A la charnière des années 1959-1960, il a en revanche largement développé, lors de conférences faites à l'intérieur du pays, l'idée de la « dictature du parti » : « *Le Parti démocratique s'étant déjà identifié à la nation guinéenne, à l'État de Guinée, il doit affirmer résolument qu'il représente le peuple de Guinée, la nation et le destin de la Guinée. De ce fait, notre parti ne doit-il pas, dans tous les secteurs actifs de la vie guinéenne, exiger le respect de sa ligne politique, appliquer sa dictature qui est une dictature démocratique puisque ses principes sont définis en Congrès et en Assemblées, une dictature populaire puisque son*

*contenu ne tend qu'à sauvegarder et à développer la liberté et les droits du peuple ? »* (Touré, 1959 : 319-320)

L'opposition sur le point de naître avait-elle l'intention de prendre le pouvoir par la force ? L'écrasement précoce de ce mouvement empêche de savoir par quelles voies il entendait peser sur le régime guinéen. Radio Conakry, en tout cas, en rapportant le « suicide » de Saïd Chaoul, « principal organisateur du complot contre-révolutionnaire du 20 avril », indique : « *Il est d'ores et déjà établi que c'est un coup d'État que nos ennemis préparaient sous le prétexte apparent de la constitution d'un soi-disant parti politique d'opposition.* »<sup>44</sup>

44 Rapporté dans une brève de Marchés Tropicaux, 7 mai 1960, p. 1094.

## UNE CRISE RELIGIEUSE

A ces difficultés économiques et ces menaces politiques vient s'ajouter une grave crise religieuse, qui enflamme les esprits dans les derniers mois de 1959. Le feu semble avoir pris à Kankan, en septembre. 17 musulmans adressent à Ahmed Sékou Touré une pétition dans laquelle ils demandent que les filles soient exemptées des formations politique et paramilitaire imposées aux jeunes. Ces croyants demandent également qu'on n'oblige pas les jeunes filles à porter le pantalon et à défiler l'arme sur l'épaule. La lettre est transmise par Sékou Touré au commandant de la circonscription de Kankan, Bouraima Diane, qui fait sur le champ arrêter ses auteurs. Diane est un anti-religieux convaincu. Le SDECE note à son sujet qu'il s'est à plusieurs reprises « attiré l'hostilité des musulmans par de virulents discours contre la religion dont il accuse “ les coutumes arriérées ” de retarder l'émancipation de la Guinée ».

Le 12 octobre, Diane reçoit l'ordre de libérer les prisonniers afin que l'incident ne puisse être exploité contre le pouvoir. Les 17 personnes refusent de quitter la prison. Elles demandent qu'on leur donne les motifs de leur arrestation. L'Union culturelle musulmane entre dans la danse. Les sections locales UCM de Haute Guinée décident que lors du prochain Congrès de leur mouvement, elles demanderont « la liberté totale dans la pratique de la religion musulmane, et le licenciement des commandants des régions administratives de Kankan, Gueckedou et N'Zerekore ». Le SDECE note que « plusieurs informations très fragmentaires ont fait état d'incidents

religieux entre l'UCM et les autorités locales en Haute Guinée, particulièrement dans les régions de Kankan et de Gueckedou. » Les services secrets français constatent que Sékou Touré lui-même et son ministre de l'Intérieur, Keïta Fodeba, ont dû intervenir pour rétablir le calme, « en annonçant une circulaire détaillée du bureau politique concernant le problème religieux et en envoyant sur place un enquêteur. De ces divers renseignements, indique le SDECE, il semble que l'Union culturelle musulmane se soit insurgée contre l'orientation politique imposée par le PDG. »<sup>45</sup>

La circulaire elle-même ne tarde pas à arriver. Et son contenu est loin de contribuer à l'apaisement. Le document est daté du 16 octobre 1959, et porte le N°71/BPN. Signée d'El Hadj Saïfoulaye Diallo, « secrétaire politique », cette circulaire définit l'attitude du PDG vis-à-vis de la religion. Il y est demandé aux cadres de s'intéresser au fait religieux, mais pour « *combattre efficacement toutes les conceptions rétrogrades et contre-révolutionnaires* », « *combattre efficacement la fanatisme religieux* », « *combattre efficacement la domination d'une clique de faux dévots et d'exploiteurs* », etc. La circulaire estime que : « *Notre action de tous les jours doit tendre à la désintoxication des masses et à empêcher que des fins calculateurs, sous le couvert de la religion, ne continuent à confisquer et orienter les consciences dans le seul dessein d'asservir les croyants pour les exploiter.* » Les dernières lignes du texte résument bien son esprit : « *Il faut*

45 CADC, 51QO/34, « Incidents Religieux », Note du SDECE n° 24717/A du 7 novembre 1959.

« NOTRE ACTION DE TOUS LES JOURS DOIT  
TENDRE À LA DÉSINTOXICATION DES MASSES  
ET À EMPÊCHER QUE DES FINS CALCULATEURS,  
SOUS LE COUVERT DE LA RELIGION,  
NE CONTINUENT À CONFISQUER ET ORIENTER  
LES CONSCIENCES DANS LE SEUL DESSEIN  
D'ASSERVIR LES CROYANTS POUR LES EXPLOITER. »  
CIRCULAIRE N°71/BPN DU 16 OCTOBRE 1959

*encore une fois de plus, que les responsables à tous les échelons prennent leurs responsabilités, pénètrent à fond le problème, redoublent de vigilance, il faut que leur activité quotidienne vise à faire en sorte qu'aucune activité religieuse ne soit isolée de l'action du parti et ne se fasse en dehors de sa direction ». Surveiller, contrôler, désintoxiquer... Les autorités guinéennes tiennent un discours de rupture avec les chefs religieux. Le SDECE note : « Il semble y avoir là la première erreur grave du régime sur le plan intérieur. »*

Selon les services français, « M. Diallo Saïfoulaye, président de l'Assemblée nationale, ayant fait interdire aux musulmans la pratique des 3 prières de la journée, l'UGTAN applique brutalement cette mesure, sous le prétexte que ces prières représentent une perte de temps considérable pour les travailleurs et que les prières du soir et du matin doivent suffire à tout bon musulman. » Le SDECE note par ailleurs que « des incidents ont eu lieu récemment à la mosquée de Coronthie, à Conakry et qu'il a fallu la présence de M. Diallo Abdourhamane, président intérimaire, pour calmer les fidèles. »<sup>46</sup> La mosquée de Coronthie, celle où prêche El Hadj Lamine Kaba.

L'affaire de Haute Guinée rebondit fin octobre 1959. Les membres de l'Union culturelle musulmane toujours emprisonnés se voient remettre une lettre officielle de Sékou Touré qui souligne les bonnes intentions du gouvernement envers l'UCM. Le courrier rappelle notamment que lors du dernier Congrès de l'UCM à Conakry, l'organisation religieuse a obtenu une subvention de 100 000 francs CFA. Sékou Touré ajoute qu'en cas de difficultés entre la population musulmane et les chefs de circonscription, ceux-ci en seraient tenus responsables devant le gouvernement. Le SDECE commente : « La menace musulmane en Haute Guinée semble assez grave au gouvernement guinéen pour que le président Sékou Touré ait écrit une lettre paraissant condamner l'activité des chefs de circonscription. »<sup>47</sup>

46 Pour le texte de la circulaire et l'analyse qu'en fait le SDECE, voir CADC, 51QO/34, « La politique religieuse du régime », Note du SDECE n° 26166/A du 21 décembre 1959.

47 CADC, 51QO/34, « Le gouvernement guinéen et les incidents de Haute Guinée », Note du SDECE n° 25821/A du 10 décembre 1959.

# DES CONDAMNATIONS POUR L'EXEMPLE ?

Ce contexte menaçant pour le leader guinéen a-t-il pu orienter les condamnations effectuées dans la répression de l'opération soutenue par la France ? Le pouvoir a-t-il décidé de profiter de ce contexte de crise pour éliminer des personnes pourtant étrangères aux manœuvres du SDECE, dans un processus « d'amalgame » qui sera caractéristique des autres « complots » de l'ère Sékou Touré, et retrouver ainsi un peu de la marge de manœuvre politique qu'il était en train de perdre ? Tout le laisse à penser pour deux des condamnés à mort au moins. Car si ces deux condamnés ont un lien direct avec les crises qui ont ébranlé le régime, rien ne prouve pour l'instant qu'ils aient été liés à la tentative de déstabilisation française.

Le premier de ces deux condamnés s'appelle Ibrahima Diallo. L'historien guinéen Ibrahima Baba Kaké nous dit de lui qu'il est à l'époque inspecteur du travail, ancien président de l'Association des étudiants guinéens de France. « *Son seul tort à ce moment précis, semble-t-il, est d'avoir voulu déposer les statuts d'un parti politique, conformément à un droit inscrit dans la Constitution guinéenne* » (Baba Kake, 1987 : 96).

Dans ses mémoires, l'ambassadeur des États-Unis en Guinée de l'époque, John H. Morrow (premier ambassadeur américain de l'histoire de la Guinée), dit avoir connu cet homme et être surpris des charges retenues contre lui : « *J'ai eu des difficultés à croire qu'il puisse être employé par une puissance étrangère. Je savais qu'il était mécontent du système de parti unique en Guinée et qu'il avait discuté ouvertement de la possibilité d'organiser un second parti politique. Il n'avait fait aucun effort pour cacher sa dissidence et avait ouvertement débattu de la question lors de la réunion du parti en avril 1960 à Kankan. Diallo était intelligent et alerte. S'il avait travaillé pour une puissance étrangère, il aurait été suffisamment intelligent pour cacher cela à ses collègues.* » (Morrow, 1968 : 139)

On se souvient que lors du meeting du 20 avril, Sékou Touré avait évoqué les préparatifs (bien réels) aux frontières, mais que la résolution adoptée « à l'unanimité des 60 000 militants présents au meeting » dénonçait par ailleurs « *les soi-disant intellectuels ambitieux et sans scrupules, sous-produits du régime défunt, sans lien avec le peuple, véritables punaises égarées au sein du parti.* »<sup>48</sup>. La condamnation d'Ibrahima Diallo envoie un signal très clair à ceux qui seraient tentés de créer un parti politique d'opposition.

48 CADC, Afrique-Levant 1960-65, 51 QO/43, Télégramme n° 368/373 du 21 avril 1960.

« ... EN ÉLIMINANT TOUS CEUX QUI, AUTOUR DE LUI, REPRÉSENTENT DES TENDANCES RELATIVEMENT MODÉRÉES, LE CHEF DU GOUVERNEMENT SE SERAIT TROUVÉ À LA TÊTE D'UNE ÉQUIPE EXCLUSIVEMENT COMPOSÉE DE MARXISTES CONVAINCUS. (...) M. SÉKOU TOURÉ, POUR SA PART, CRAIGNAIT PEUT-ÊTRE QU'UN TEL TÊTE-À-TÊTE ABOUTIT, À PLUS OU MOINS BRÈVE ÉCHÉANCE, À SA PROPRE ÉLIMINATION. » PIERRE SIRAUD, CHARGÉ D'AFFAIRES DE LA FRANCE EN GUINÉE

Barry III (Ibrahima Barry), lui, n'est pour l'instant pas inquiet par le régime<sup>49</sup> en dépit des rumeurs... Et du rôle qu'il a manifestement joué dans la tentative d'organisation de l'opposition. Pierre Siraud, le chargé d'Affaires de la France en Guinée, livre à chaud une analyse des équilibres politiques guinéens qui peut expliquer pourquoi : « *Le risque était cependant considérable de s'attaquer à des personnalités populaires, car d'une part des réactions violentes étaient à redouter, et en tout état de cause l'effet eût été déplorable vis-à-vis de l'opinion internationale, et plus particulièrement des territoires de la Communauté ; d'autre part, en éliminant tous ceux qui, autour de lui, représentent des tendances relativement modérées, le chef du gouvernement se serait trouvé à la tête d'une équipe exclusivement composée de marxistes convaincus. Là encore, les répercussions à l'étranger auraient été redoutables et M. Sékou Touré, pour sa part, craignait peut-être qu'un tel tête-à-tête aboutit, à plus ou moins brève échéance, à sa propre élimination.*»

49 Il sera la victime d'une autre purge : il fera partie des pendus du pont Tombo à Conakry le 25 janvier 1971 après l'attaque portugaise du 22 novembre 1970 et la traque lancée par le régime contre la « 5ème colonne ».

# EL HADJ LAMINE KABA ET LA CRISE RELIGIEUSE

Parmi les condamnés, on trouve également El Hadj Fodé Lamine Kaba, une figure issue d'une lignée de dignitaires religieux. Son arrestation a conduit à la saisie de nombreux documents familiaux le concernant. Mais le souvenir du dignitaire religieux est préservé par sa famille. Il a été possible, dans le cadre de cette recherche, de rencontrer dans la capitale guinéenne son fils, Cheikh Abdoulaye Kaba : « *L'imam, explique-t-il, était très écouté. À cette époque, au moment des fêtes religieuses, les prières se faisaient au niveau de l'esplanade de ce qui est ensuite devenu le Palais du Peuple. El Hadj Fodé Lamine Kaba les dirigeait.* »<sup>50</sup>

Fodé Lamine Kaba apprend l'imamat avec son grand frère Cheick Abdoulaye Kaba, alors Premier imam de Conakry, à partir des années 1930. Durant cet apprentissage, il donne à son deuxième fils le nom de son frère. Quelques années plus tard, en 1952, il devient imam d'une mosquée du centre-ville, celle de Coronthie. A cette époque, le chef religieux est un fidèle de Sékou Touré. « *Il aurait même dit pendant un de ses sermons " Sékou Touré est le prophète de tous les noirs " explique son fils. Il a beaucoup fait pour asseoir la popularité de Sékou, pour imposer le PDG, il était aimé par ses fidèles.* » Mais dès après le référendum d'indépendance, ses relations avec le pouvoir finissent par se détériorer.

Le fils de l'imam n'a pas oublié ce soir de 1960 où, après la prière de 20 heures, les militaires ont encerclé la maison familiale. Il avait dix ans à l'époque. Il se souvient qu'il était couché sur une natte. La mémoire familiale a retenu une date précise : le 14 mars. Des documents d'archives suggèrent que l'arrestation a eu lieu plus tard<sup>51</sup>. « *Je n'ai pas compris pourquoi ils étaient là. Ils l'ont emmené dans une jeep, il a d'abord été envoyé au commissariat central, à la DPJ. La population de Kaloum, mécontente, affluait vers le commissariat central, ils ont décidé de déplacer l'imam vers le camp Camayenne.* »

Les documents conservés au fonds Foccart des Archives nationales indiquent que l'imam « *s'était déjà heurté au gouvernement au mois de novembre, lors de la décision de n'autoriser que deux prières par jour au lieu de cinq, et plus récemment au mois de mars, au moment*

50 Entretien réalisé le 10 novembre 2017.

51 Une note figurant dans le fonds Foccart des Archives nationales indique que l'imam « fut relevé de ses fonctions le 20 mars, puis rétabli le 28. » Ce qui suggère que son arrestation dans le cadre du complot a pu être encore plus tardive. AN, Fonds Foccart Arch. Nat. 5 AGF/1637, Note intitulée « Extérieur Guinée », non datée.

*de la fête du Ramadan »*<sup>52</sup> La même note précise plus loin qu'« *arrêté, emprisonné, torturé, il serait mort en prison le 2 mai 1960.* »

Le fils de l'imam confirme ces désaccords avec le pouvoir sur la question des affaires religieuses et les illustre d'un souvenir familial : alors que le président est en voyage en octobre 1959, une délégation vient à la mosquée pour présenter la circulaire sur la religion. Elle est composée de dignitaires du régime dont Ismaël Touré, demi-frère du président. Les visiteurs annoncent qu'« *à partir de maintenant, les assemblées du parti devront se dérouler à l'intérieur des mosquées après la prière du vendredi* » L'imam a une réaction vive : « *Quand Sékou Touré va revenir de voyage, on va le recevoir avec des chants religieux* ». Les responsables politiques présents n'insistent pas plus mais, le fils de l'imam en est sûr, ils font un rapport à Sékou Touré.

Un autre incident vient renforcer la méfiance des autorités. Mi-octobre 1959, des exécutions ont lieu à Kindia et à Conakry. « *Dans les deux cas, rapporte la Représentation française à Conakry, il s'agissait de vols par effraction dont les coupables se sont vus appliquer les dispositions d'une ordonnance prise le 14 février dernier prévoyant la peine de mort pour certaines catégories de délits. Ce texte n'avait pas encore été suivi d'effets.* »<sup>53</sup>

A Conakry, racontent les diplomates français, « *la population avait été invitée à se rendre en foule au tribunal et dès le début de la matinée, une assistance considérable se pressait autour du palais de justice où des haut-parleurs avaient été installés pour permettre à chacun de suivre le déroulement du procès.* » Deux sentences de mort, dont une par contumace, sont prononcées.

L'exécution elle-même a lieu quelques heures après le jugement et est manifestement destinée à frapper l'opinion. La radio en annonce l'heure et le lieu et, selon les estimations officielles, 10 000 personnes viennent assister à la mise à mort. Les autorités sont présentes. Deux ministres notamment. « *Le lieu choisi pour l'exécution à Conakry étant situé dans un quartier voisin de la plage, nombreux furent les mères de famille et les enfants qui eurent la pénible surprise d'entendre les coups de feu du peloton d'exécution et même la détonation du coup de grâce.* »

« *Le présumé voleur a été exécuté publiquement dans la*

52 Ibid.

53 CADC, 51 QO/7, « Exécutions capitales », note n° 514/AL du 22 octobre 1959.



*cour de l'école Federico Mayor à Kaloum, raconte le fils de l'imam. Un autre présumé voleur a été exécuté à Kindia. Mon père, dans un sermon, a critiqué ces exécutions publiques, les premières du régime : "dans la religion, on coupe la main des voleurs mais on ne tue pas." »*

À la suite de ces deux accrochages, la famille de l'imam se souvient qu'il est pisté par la police. Au point qu'il envisage, au début de l'année 1960, de quitter le pays. Il reste finalement. Et est arrêté.

Quand éclate le « complot », le journal *La Croix* publie un article d'analyse qui évoque les différends entre l'imam Fodé Lamine Kaba et le pouvoir, ainsi que les conséquences qu'ils auraient pu avoir : « *A Conakry, indique le journal, on vous dit volontiers "Ca a failli éclater une première fois à propos de l'affaire du marabout de Coronthie". Si le président ne fait pas attention, ça risque de recommencer. En effet, M. Sékou Touré a remplacé de sa propre autorité le grand imam de Conakry qui réside dans le quartier fanatiquement musulman (sic) de Coronthie. (Il l'a fait, dit-on à*

*Conakry, parce que ce marabout était devenu tiède à l'égard du PDG et le bureau politique national avait publié une déclaration faisant comprendre qu'il considérait la religion comme secondaire). Cette initiative a amené une délégation de musulmans et, dit-on même, de musulmanes, à se rendre auprès du président qui leur aurait répondu qu'en cas de soulèvement il donnerait l'ordre lui-même de tirer sur les émeutiers. »* Le journal explique que, dans ce contexte, les musulmans refusent de retourner à la mosquée « où on leur a imposé un imam dont ils ne veulent pas. » Ils sont allés à un moment dans la rue donnant sur la maison du chef religieux et y priaient « en communion » avec lui, celui-ci restant à l'intérieur. « *Mais un détachement de troupes mit fin à cette pratique* ». On voit bien au travers de ces quelques lignes qu'El Had Fodé Lamine Kaba a pu être perçu par le régime comme une menace.<sup>54</sup>

54 TK, « Une forte opposition au gouvernement se développe en Guinée », *La Croix*, 28 avril 1960, p. 8.

## EN DÉCEMBRE, UNE RÉPLIQUE DU COMLOT D'AVRIL ?

La Guinée a effectivement été la cible d'un plan de déstabilisation français en 1959-1960. Dans les mois qui suivent l'échec de ce plan, le régime comprend manifestement que ce qui s'est passé peut servir sa propagande. Début août 1960, le SDECE français obtient les échos de propos tenus à Accra par le ministre guinéen de la Défense, Keïta Fodéba, qui a accompagné Sékou Touré dans la capitale ghanéenne. En privé, Keïta Fodéba déclare que si l'affaire du complot a « provoqué de sérieux remous en Guinée », elle a eu « en définitive, des résultats très heureux ». « *L'effet le plus spectaculaire, à son avis, rapportent les services français, a été le regroupement des masses, en un grand élan, derrière le président Sékou Touré et le parti. Le peuple guinéen est prêt, désormais, à s'opposer à toute activité subversive dirigée contre son pays* ». Keïta Fodéba explique que le PDG doit même organiser des réunions « pour calmer la masse qui voudrait voir condamner à mort tous ceux qui, de près ou de loin, coupables ou non, ont été accusés d'avoir participé au complot. » Toute la population, dit-il s'est mise au travail « avec un grand courage » pour la réalisation du plan triennal<sup>55</sup>. L'analyse de Keïta Fodéba est d'autant plus intéressante qu'elle vient (à en croire

55 SHD, GR 10 R 853, « La situation en Guinée après le "complot" d'après Keïta Fodéba », note du SDECE n° 33832/A du 4 août 1960.

en tout cas les services français et américains) d'un des animateurs de la faction dure du régime.

La dénonciation du complot venu de l'étranger, déjà utilisée par le passé pour discréditer les ennemis politiques du PDG<sup>56</sup>, a définitivement, en 1960, fait la preuve de son efficacité. Dans les mois qui suivent l'opération de déstabilisation, les autorités guinéennes se lancent dans une campagne de dénonciation de ce qui s'apparente à une réplique du complot d'avril-mai. Sauf que, cette fois-ci, l'accusation peine à convaincre. Le 27 décembre 1960, lors de l'inauguration de l'exposition de la Chine communiste à Conakry, Sékou Touré fait allusion à un nouveau « complot ». Radio et presse guinéenne développent les jours suivants cette annonce.

Le 4 janvier 1961, l'Agence guinéenne de presse écrit ainsi : « L'impérialisme français, qui ne se fera jamais une raison de la réussite guinéenne, a repris le sentier de la guerre subversive ». Et affirme : « *Un nouveau complot, une conspiration encore plus monstrueuse que la première, se dessine sur nos frontières. Les auteurs de ce nouveau coup de main sont les mêmes : les activistes français appuyés par leurs alliés,*

56 Cf dans ce même ouvrage « Rhétorique du complot : avant même l'indépendance ».

*les renégats guinéens et leurs complices africains. »*

La dépêche de l'AGP cite différentes réunions en novembre et décembre, à Dakar, auxquelles auraient participé des Sénégalais, des Guinéens et des officiers français. « *Une éminence grise française de Dakar, depuis quelques mois, s'est découvert une passion nouvelle, explique la dépêche, celle de visiter fréquemment la frontière guinéenne. Bien entendu, s'intéressant étrangement à la beauté du paysage guinéen, le diplomate de la Ve République sème sur nos frontières des pistolets mitrailleurs, des grenades, des fusils... et autres engins de destruction pour les moissons futures.* » Le gouvernement sénégalais est adjuré de « voir la réalité en face » et de prendre toutes ses responsabilités plus énergiquement qu'en avril. Les populations de Guinée sont appelées à répondre au complot faisant de l'élection présidentielle du 15 janvier 1961 « *un nouveau 28 septembre, une nouvelle page de gloire, de dignité et de conscience nationales.* »<sup>57</sup>

---

57 CAD, 51QO43 « Du dernier complot contre la Guinée », note du 13 janvier 1961 ; « Extrait du bulletin de l'Agence guinéenne de presse du 4 janvier 1961.

De leur côté, les autorités sénégalaises lancent une nouvelle enquête. Alors qu'elles avaient reconnu en avril-mai la réalité de la menace, elles rétorquent rapidement à Sékou Touré, cette fois-ci, que ses accusations sont sans fondement. Le 11 janvier 1961, le président du Conseil du Sénégal, Mamadou Dia, répond par courrier au dirigeant guinéen. De l'enquête sénégalaise, il ressort « *que les bruits de préparatifs pour passer des armes en Guinée à partir du Sénégal oriental sont dénués de tout fondement* », « *que le voyage du représentant de France au parc du Niokolo-Koba à l'occasion des fêtes de Noël était un déplacement personnel de détente et de tourisme sans autre implication* », « *que les contacts pris par les inculpés pendant leur temps de liberté n'ont pas présenté le caractère de l'organisation d'un nouveau complot.* »<sup>58</sup>. La « réplique » du complot aurait-elle été inventée pour les besoins de la cause ? Le 15 janvier 1961, en tout cas, Sékou Touré est élu triomphalement à la première élection présidentielle de l'histoire du pays.

---

58 Archives personnelles de Roland Colin, Lettre n° 53 PCM/CAB/S du 11 janvier 1961.

## ► BIBLIOGRAPHIE

- Association des anciens élèves de l'ENFOM, *Dictionnaire biographique des anciens élèves de l'École nationale de la France d'Outre-Mer. Promotions de 1889 à 1958*, Paris, ENFOM, 2003.
- Aussaresses, Général, *Je n'ai pas tout dit. Ultimes révélations au service de la France. Entretiens avec Jean-Charles Deniau*, Paris, Éditions du Rocher, 2008
- Baba Kake, Ibrahima, *Sékou Touré, le héros et le tyran*, Paris, Jeune Afrique Livres, 1987.
- Bat, Jean-Pierre, *Les réseaux Foccart*, Paris, Nouveau Monde, à paraître 2018.
- Bernert, Philippe, *SDECE Service 7. L'extraordinaire histoire du colonel Le Roy-Finville et des clandestins*, Paris, Presses de la Cité, 1980.
- Chairoff, Patrice, *Dossier b... comme barbouzes en France. Une France parallèle, celle des basses œuvres du pouvoir*, Paris, Éditions Alain Moreau, 1975.
- Chambon, Albert, *Mais que font donc ces diplomates entre deux cocktails ?*, Paris, Éditions A. Pedone, 1983.
- Colin Roland, *Sénégal notre pirogue. Au soleil de la liberté*, Paris, Présence africaine, 2007
- Faligot, Roger, Kropp, Pascal, *La piscine. Les services secrets français 1944-1984*, Paris, Seuil, 1985.
- Faligot, Roger, Guisnel, Roger, Kauffer, Rémi, *Histoire politique des services secrets français*, Paris, La Découverte, 2012.
- Gaillard, Philippe, *Foccart parle t.1*, Paris, Jeune Afrique, 1995.
- Gaillard, Philippe, *L'alliance. La guerre d'Algérie du général Bellounis (1957-1958)*, Paris, L'Harmattan, 2009.2009.
- Guena, Yves, *Le temps des certitudes 1940-1969*, Paris, Flammarion, 1982.
- Huitric, Éric, *C'étaient des hommes*, Paris, Jacques Grancher éditeur, 1985.
- Kauffer, Rémi, *Les maîtres de l'espionnage*, Paris, Perrin, 2017.
- Keita Sidiki Kobélé, *La Guinée de Sékou Touré. Pourquoi la prison du Camp Boiro ?*, Paris, L'Harmattan 2014L'Harmattan 2014
- Melnik, Constantin, *Un espion dans le siècle. La diagonale du double*, Paris, Plon, 1994.
- Messmer, Pierre, *Les blancs s'en vont. Récits de décolonisation*, Paris, Albin Michel, 1998.
- Morrow, John H., *First American Ambassador to Guinea*, Rutgers, Rutgers University Press, 1968.
- Robert, Maurice, « *Ministre* » de l'Afrique. *Entretiens avec André Renault*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- Touré, Ahmed Sékou, *L'action politique du Parti démocratique de Guinée pour l'Émancipation africaine*, Conakry, Imprimerie nationale, 1959.
- Touré, Ahmed Sékou, *Défendre la révolution*, Conakry, Imprimerie Patrice Lumumba, 2e ed, 1969.

# DJIBRIL TAMSIR NIANE, L'ENSEIGNANT ACCUSÉ DE COMLOT (1961)

« ... DÈS L'APRÈS-MIDI, APRÈS NOTRE CONDAMNATION, LES ÉLÈVES SE SONT CONCERTÉS POUR SE PASSER LES MOTS D'ORDRE DE BOUCHE À OREILLE. UNE GRÈVE GÉNÉRALE A ÉTÉ DÉCLENCHÉE. FACE À CE GRAND MOUVEMENT, LE GOUVERNEMENT ÉTAIT AFFOLÉ ET A RÉPRIMÉ. »

Fin 1961 éclate le second complot depuis l'indépendance et l'accession au pouvoir de Sékou Touré en 1958. À la manœuvre, les enseignants sont accusés par les autorités de conspirer pour « imposer une dictature marxiste », grâce au soutien du Sénégal, de la France et de l'Union Soviétique. Parmi les comploteurs présumés, Djibril Tamsir Niane, écrivain, historien et syndicaliste.

**En 1961, vous êtes proviseur du lycée classique de Donka, alors que la Guinée a acquis son indépendance trois ans auparavant. Comment décririez-vous le climat au sein de la classe intellectuelle ?**

Djibril Tamsir Niane : La Guinée a obtenu son indépendance en 1958, non pas par les armes mais après un vote démocratique, la Guinée ayant opposé un vote négatif au référendum du 28 septembre qui proposait une Communauté franco-africaine. La Guinée rejeta cette proposition et devint indépendante mais un conflit sourd et tenace qui ne dit pas son nom opposa le pays au général de Gaulle, président de la République française.

À la surprise générale, un complot anti-guinéen est déclaré par la Guinée en 1960. Oui, ce fut une surprise en Guinée où l'on chantait encore la victoire électorale de 1958. À peine quelques mois après son indépendance, un second complot est mené, dit-on, par les enseignants. Soudain, alors, éclate le soulèvement des élèves des collèges et

lycées de Conakry, de toute la Guinée.

La classe politique, à l'époque, comprenait un parti marxiste largement majoritaire, le Parti démocratique de Guinée qu'on appelait PDG-RDA, qui était à l'origine une section du RDA. Ce parti ne se disait pas marxiste, mais tout en lui était tiré du marxisme. Il était soutenu par le parti marxiste appelé le Parti africain de l'indépendance (PAI)<sup>1</sup> dont le représentant fut érigé en ambassadeur par le parti et le gouvernement de Guinée ! Il faut souligner ici avec force que le PDG était un parti marxiste pur et dur, même si Sékou Touré n'accepta jamais que le parti soit reconnu officiellement comme tel. Mais il en avait les mots d'ordre, les méthodes et même l'idéologie, moins le côté anti-religieux du marxisme, que

1 Le Parti africain de l'indépendance fut créé en 1957 à Thiès, au Sénégal. Bien qu'interdit dès 1960, il joua, dans la clandestinité, un rôle important dans les années 1960.

Djibril Tamsir Niane.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





Sékou Touré rejetait. Il y avait aussi des partis bourgeois représentés par l'opposition guinéenne qui se sont fondus dans le Parti démocratique de Guinée. Cette entente a permis à la Guinée de ne connaître aucune fissure au moment du vote pour le « non ». Il faut bien le dire, ce fut une chance pour la Guinée et c'est le lieu de rappeler que cette dernière n'était pas seule à vouloir voter « non ». La colonie du Niger voulait aussi voter non. Mais l'opposant Hamani Diori, soutenu par les Français, resta en France pendant toute la campagne électorale, et il a battu le chef du gouvernement Bakary Djibo, partisan du « non ». Ces faits devaient être rappelés pour comprendre l'époque ; c'est pourquoi je le fais.

### **Qu'est-ce qui provoque la friction entre les enseignants et le gouvernement ?**

Trois ans après l'indépendance, la Guinée se trouve en situation politique et économique très grave. Dès 1960, la Guinée quitte la zone franc pour créer le franc guinéen. Cet acte de souveraineté était tout à fait justifié, mais cela n'a pas été sans conséquence pour la Guinée. Immédiatement, après le changement de monnaie, le 1er mars 1960, l'économie se trouva en difficulté. Le sucre, le lait et les denrées courantes ont manqué et les pénuries ont commencé. Les importations et les commandes automatiques qui avaient lieu alors que la Guinée était une colonie française furent stoppées. La situation devint difficile ; payer les fonctionnaires devenait une charge très lourde. Le gouvernement a donc imposé l'austérité en réduisant les salaires des fonctionnaires, corps après corps. Les travailleurs, d'une manière générale, n'étaient pas contents, mais personne ne broncha, car les mesures prises s'imposaient à tous.

Le cas des enseignants fut particularisé par le gouvernement lui-même, qui promit de leur faire un statut particulier. Les enseignants avaient fait savoir qu'il y avait des avantages auxquels il ne fallait pas toucher mais le gouvernement n'a pas accordé ce statut particulier ! Ce fut le tollé général parmi les enseignants. Non seulement les salaires avaient chuté, mais on avait supprimé les avantages qui les distinguaient des autres fonctionnaires ; à savoir l'indemnité de logement, l'indemnité de craie pour les enseignants en position de classe, les indemnités de cours d'adultes (les enseignants dispensaient des cours à des fonctionnaires qui pouvaient passer le certificat d'études et améliorer leur sort). Ces cours étaient largement suivis au sein des populations.

Après ce constat amer des enseignants, le bureau du syndicat des enseignants décida d'adresser un mémorandum au gouvernement, pour élever ainsi une vive protestation contre ces mesures et alerter l'opinion publique.

### **Vous déposez d'ailleurs ce mémorandum à Bah Thierno la veille de son retour à Paris. Qui est-il ?**

Bah Thierno était un jeune médecin qui retournait à Paris pour les études. Avant son départ, il est passé chez moi me dire au revoir, c'est à ce moment que je lui ai remis une copie du mémorandum. Un acte aussi banal que donner un document à un ami !

Mais par la suite, on a considéré que c'était un acte subversif ! La distribution du mémorandum aux enseignants fut considérée comme une incitation à la révolte. Bah Thierno est aujourd'hui un vieux militant de la lutte contre la dictature de Sékou Touré ; il est l'auteur de nombreux écrits.

### **Puis, deux semaines plus tard, en novembre, est organisé un Congrès de la CNTG, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée ...**

C'est en novembre que commence la Conférence de la CNTG. Je souligne ici qu'il y a eu une coïncidence inattendue entre l'organisation de ce Congrès et la publication du mémorandum des enseignants. Les travailleurs étaient de plus en plus mécontents et ils ont préparé ce Congrès dans l'idée de s'élever contre les mesures d'austérité, contre le parti au pouvoir, contre les coupes sombres des salaires qui les avaient réduits à la misère. Voilà le contexte général en 1961. Il faut le dire et savoir que les travailleurs voulaient réellement protester car, pendant que d'un côté les travailleurs, cheminots, commis et autres fonctionnaires sombraient dans la misère, de l'autre côté on voyait l'ascension prodigieuse des jeunes fonctionnaires à la tête de multiples sociétés commerciales créées pour remplacer les maisons de commerce coloniales. Ils avaient des voitures et affichaient ostensiblement leurs richesses. Ils vivaient largement bien au-dessus de la moyenne. Les nouveaux riches pullulaient ; c'est contre cela que les travailleurs voulaient s'élever. À l'ouverture du Congrès, à la bourse du travail, tous les représentants des corps de fonctionnaires attaquèrent avec violence le gouvernement pour défendre leurs intérêts et s'indignèrent contre la baisse des salaires. Il y a eu des interventions plus violentes que celle des enseignants. Je voudrais rappeler qu'au décès de Keita Koumandian, en 2001, j'ai décrit l'atmosphère qui régnait à la bourse du travail : « Il y avait de l'électricité dans l'air. Dans la salle de conférence de la CNTG, on croyait être revenu à ces grands jours de combat face au patronat, face à l'administration. Les délégués montaient à la tribune en suivant l'ordre alphabétique. Le ton montait d'un délégué à l'autre. Au moment où le président de séance donna la

parole aux délégués de l'enseignement, la salle était surchauffée par les interventions précédentes. Ovationné par les délégués debout, accompagné de la presse sous les acclamations de l'auditoire, Keita Koumandian marcha vers la tribune.

À cet instant, le secrétaire général des enseignants était l'incarnation de tous les travailleurs qui sentaient leurs libertés individuelles et collectives, leurs droits et le fruit de plusieurs décennies, injustement confisqués. Koumandian prit la parole en affirmant le droit des travailleurs et en réclamant le rétablissement des avantages acquis. C'est un hurra nourri qui accueillit ses paroles. Le bureau de la CNTG fut débordé. Que faire devant le courroux des travailleurs ? Fallait-il faire droit aux revendications des travailleurs et être leur porte-parole devant le gouvernement ? La direction de la CNTG perdait la face, la séance est suspendue »<sup>2</sup>. à la suspension, le syndicat prévient Sékou Touré que les enseignants ont révolté les travailleurs.

**Déjà en 1957, Keita Koumandian, le secrétaire général du SNEG, était le meneur d'un conflit qui opposait enseignants et gouvernement, il s'était opposé à Sékou Touré ?**

Keita Koumandian était un grand orateur ! En plus d'être syndicaliste, Keita Koumandian était un homme politique. Son parti s'appelait le BAG, le Bloc africain de Guinée. C'était un adversaire de Sékou Touré, le leader du PDG, avant l'indépendance, mais il s'était rallié en tant que nationaliste. Le syndicat des enseignants était le syndicat le mieux organisé, il avait à sa tête des syndicalistes éprouvés, de grands enseignants qui constituaient un corps professionnel bien organisé. Si les syndicalistes étaient d'accord pour la réduction des salaires, ils étaient outrés, offensés de voir les fonctionnaires d'état, des nouvelles sociétés et entreprises commerciales, enrichis si rapidement, s'imposer à tous.

**Ce 18 novembre, Sékou Touré se déplace de la présidence à la bourse du travail ?**

Immédiatement, tout changea du tout ou tout. Accompagné d'une forte délégation du bureau politique national et du gouvernement, il prit la parole avec force et autorité en sa double qualité de président de l'UGTAN, l'Union générale des travailleurs de l'Afrique noire et de président de la République de Guinée. Sa colère se déchaîna sur les enseignants. Les revendications, les prises de position des autres travailleurs furent oubliées. S'exprimait l'autorité qui n'acceptait aucune réplique. Le mémorandum fut brandi comme

<sup>2</sup> Texte écrit par Djibril Tamsir Niane après la conférence à la bourse du travail en novembre 1960. Non publié, il a été retrouvé dans ses archives privées.

« OVATIONNÉ PAR LES DÉLÉGUÉS DEBOUT, ACCOMPAGNÉ DE LA PRESSE SOUS LES ACCLAMATIONS DE L'AUDITOIRE, KEITA KOUMANDIAN MARCHA VERS LA TRIBUNE. A CET INSTANT, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ENSEIGNANTS ÉTAIT L'INCARNATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS QUI SENTAIENT LEURS LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, LEURS DROITS ET LE FRUIT DE PLUSIEURS DÉCENNIES INJUSTEMENT CONFISQUÉS. »

document subversif et les enseignants devinrent les boucs émissaires. On oublia tout ce que les travailleurs avaient dit, Sékou Touré n'en releva pratiquement rien.

**À l'issue du discours du président, vous rentrez chez vous ?**

Oui. Mais nous étions désemparés. Tous les feux étaient braqués sur les enseignants. Les membres du syndicat ne s'attendaient pas à ça. Nous pensions encore être dans un régime où l'on pouvait parler librement. Dans un régime libéral, on peut diffuser un document pour que les gens adhèrent à vos idées. Mais nous étions déjà dans un régime totalitaire qui n'admettait aucune entrave à son pouvoir, c'était la fin du syndicat libre. Désormais, tout allait être dirigé par le gouvernement et le parti unique. Nous avons également senti le poids du parti unique ainsi que l'esprit communiste, totalitaire.

**Vous vous attendiez à des représailles ?**

On s'attendait à une suite, mais pas une suite aussi grave. Certains parlaient de sanctions administratives, de nouvelles affectations. Mais nous étions loin d'imaginer que le président et son parti allaient frapper si fort.

**Déjà le leader syndicaliste Keita Koumandian est arrêté quelques heures après son discours ...**

Oui, il a été arrêté le soir même, en même temps que Ray Autra.

**Étiez-vous au courant de leur arrestation ? Quelle a été la réaction des travailleurs et des autres représentants des corps de fonctionnaires ? Cela s'est-il fait dans le silence, y a-t-il eu des manifestations ou une ignorance de ce qu'il se passait ?**

Oui, nous étions au courant de leurs arrestations. Il n'y a eu aucune protestation. Le discours de Sékou Touré était un diktat, on ne pouvait rien

dire, toute la Guinée est restée silencieuse. Pourquoi ? L'indépendance venait d'être acquise, l'union sacrée planait sur tout le monde, et surtout, le pouvoir était connu comme violent dans les dernières années de lutte ; maintenant plus rien ne pouvait l'arrêter. Les gens doutaient du complot. On était au début de la dictature, mais si la Guinée resta silencieuse, tous les pays voisins de l'ancienne fédération de l'Afrique occidentale française (AOF) envoyèrent des messages personnels à Sékou Touré ; ses camarades de lutte de l'AOF intervenaient personnellement pour la libération des enseignants.

### **Les enseignants furent traduits devant la Haute Cour de justice créée pour la circonstance ...**

Le 23 novembre 1961, Keita Koumandian et Ray Autra furent condamnés à 10 ans. Bah Ibrahima Kaba, Seck Bahi et moi-même avons été condamnés à 5 ans de prison.

La réaction internationale fut fracassante ; pays et institutions élevèrent des protestations, demandèrent la libération des enseignants. C'était le premier grand remous contre la Guinée. Condamner et appeler comploteur Keita Koumandian, instituteur, syndicaliste et nationaliste connu en Afrique de l'Ouest, considéré comme un traître Mamadou Traoré Ray Autra, premier pamphlétaire émérite, qui écrivait dans le journal Coup de Bambou, du Rassemblement démocratique africain (RDA), le plus grand parti de l'Afrique de l'Ouest, dès les premières heures du combat de libération de l'Afrique en 1946 ! Voilà qui a indigné tous les pays de l'Afrique occidentale française, dont les hauts fonctionnaires se connaissaient tous. L'étonnement des populations et des fonctionnaires était très grand, car les enseignants étaient en général en marge des activités politiques.

### **Vous avez obtenu l'appui de vos élèves qui se soulèvent ?**

Oui, j'étais le proviseur du lycée classique de Donka qui comptait 1 200 élèves. À côté, au lycée technique, il y avait 900 élèves et au lycée des filles environ 300 ou 400 élèves. J'étais très populaire par le travail de réformes de l'enseignement que nous menions. J'étais l'auteur du premier manuel d'histoire décolonisée (en collaboration avec Jean Suret-Canale), intitulé Histoire de l'Afrique occidentale. Ce livre a été adopté par tous les pays de l'ex-AOF (Afrique occidentale française). J'étais aussi l'auteur de Soundiata ou l'épopée mandingue ; l'ouvrage a été vivement salué par les intellectuels africains et même les populations africaines. Ces populations y trouvaient leurs traditions historiques tissées autour

de Soundiata, l'un des souverains les plus populaires, fondateur de l'empire du Mali au XIII<sup>e</sup> siècle et que l'école coloniale avait laissé dans l'ombre. L'ouvrage fut adopté dans toutes les écoles de l'ex-AOF.

Dès l'après-midi, après notre condamnation, les élèves se sont concertés pour se passer les mots d'ordre de bouche à oreille. Une grève générale a été déclenchée. Face à ce grand mouvement, le gouvernement était affolé et a réprimé. Tous les responsables de classe ont été emprisonnés et bastonnés. Les écoles furent fermées pendant trois mois. Alors, commença l'exode des élèves vers les pays voisins francophones, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire.

### **Des blessés ? Des morts ?**

Oui, il y a eu beaucoup de blessés.

### **Combien ?**

Je ne saurais le dire. Les responsables de classe furent emprisonnés, les uns au camp des gardes républicains (futur camp Boiro), les autres au camp Alpha Yaya. Ils firent 13 mois d'emprisonnement. Après le décès du jeune Béavogui par la diarrhée verte, tous les élèves furent relâchés.

### **Et les professeurs ?**

Physiquement, rien ne nous a été fait. Nous avons été respectés. Il y avait encore la liberté dans l'air. Mais plus tard, l'histoire l'a déjà dit : sévices, fusillades et tortures seront monnaie courante.

### **Combien de temps êtes-vous resté en prison ?**

Trois ans. J'ai été libéré en même temps que Ray Autra. Keita Koumandian est resté cinq ou six ans, mais il était déjà mentalement atteint. Cette incarcération a été terrible. 1961 a été un grand tournant. C'est le début du parti et de l'état. Le couronnement, ce sera l'élection de Sékou Touré comme Responsable suprême de la révolution en 1968. Le culte de la personnalité s'installe en Guinée.

### **Du 18 au 23 novembre, du Congrès jusqu'à votre condamnation, parlait-on déjà de complot dans la presse ou dans les discours politiques ?**

C'est la deuxième fois qu'on parlait de « complot » en Guinée. Au 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> « complot », personne n'y croyait plus ! En prison, nous avons particulièrement été étonnés d'entendre dire que nous faisons partie d'un grand « complot ».

### **Donc, la condamnation à 5 ans de prison a été prononcée avant de vous interroger à**



« CE COMLOT MARQUE LA FIN DU RÉGIME LIBÉRAL EN GUINÉE. CE N'EST PAS SEULEMENT LA POLITISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE, C'EST LA POLITISATION DE TOUTE ACTION EN GUINÉE. »

**propos d'un éventuel complot ?**

La condamnation a été prononcée le 23 avril. Ce n'est qu'un mois plus tard qu'on nous accusa d'appartenir à un grand complot.

**Est-ce, selon vous, une « fabrication » ?**

Oui, c'était une pure fabrication. C'est le moins qu'on puisse dire.

**Comment le complot devient international ?**

Le « complot » n'a jamais été un complot international. Mais il a été largement connu sur le plan international. C'est une protestation syndicale qui a été énormément grossie par un gouvernement, effrayé lui-même par le soulèvement uni de tous les élèves des collèges et lycées. Niang Seyni, un Sénégalais, était le représentant du PAI (Parti africain de l'indépendance) à Conakry ; il a été emprisonné. À souligner ici que le PAI était un parti minoritaire en Afrique comprenant seulement quelques intellectuels.

Daniel Solod, l'ambassadeur de l'URSS, a été expulsé sous prétexte qu'il était l'animateur d'un groupe communiste ! Personnellement, je ne l'ai ni connu, ni fréquenté. D'autres membres du PAI furent arrêtés, tels que Baldé Mountaga, Baldé Hassimiou, Gangué Mamadou, Fofana Ibrahima, Diallo Kolon. Ce n'était rien d'autre que de l'amalgame. Keita Koumandian et Ray Autra étaient à l'opposé du monde communiste.

**N'était-ce pas absurde d'accuser une révolution marxiste, alors que Sékou Touré était lui-même d'obédience proche du marxisme ?**

Le président Sékou Touré était lui-même d'expression marxiste. Mais il se défendait d'être marxiste. Il était musulman, mais tout se faisait dans un cadre marxiste dans son parti qui avait toutes les méthodes d'un parti communiste.

**En 1961, cette section guinéenne du PAI a-t-elle été revitalisée après l'indépendance ?**

La section guinéenne du PAI ne comprenait que quelques individus. Des individus qui se réclamaient pour l'indépendance au moment de la lutte contre les colonialistes. Dans toute l'Afrique noire, ils étaient une poignée de porteurs d'une idée féconde. C'était cela leur force. Je voudrais souligner ceci et c'est très important : à l'indépendance, le général de Gaulle avait demandé

aux fonctionnaires français de rentrer. Parmi eux il y avait beaucoup de professeurs. Il y eut alors un mouvement de solidarité exceptionnelle ; les professeurs africains, pour la plupart nationalistes ou appartenant au PAI, dès l'appel pathétique de Sékou Touré, sont venus renforcer massivement l'équipe enseignante guinéenne qui ne comptait que quelques professeurs. Ce qui sauva l'enseignement guinéen. Parmi eux, il y avait notamment Joseph Ki-Zerbo, agrégé d'histoire, Louis Béhanzin, agrégé de mathématiques, Abdou Moumouni, agrégé de physique, Khalil Sall, ingénieur, Sarr Amsata, professeur de philosophie, Pr Marc Lorin, haïtien, Pr Bance, professeur de français, M et Mme Aventurin, le poète David Diop, le Pr Touré, etc. Je ne peux les citer tous. Je suis de cette légion de professeurs venus en Guinée à cette époque. Ils ont fait une réforme de l'enseignement remarquable. Ce corps de professeurs de gauche a répondu à l'appel du nationaliste Sékou Touré en 1958. Toute la gauche était avec Sékou Touré en 1958. Notons ici des professeurs français de gauche qui étaient également venus, tels que Jean Suret-Canale, Christian Grange, etc.

**La classe enseignante se sentait-elle investie d'un rôle à jouer dans la révolution guinéenne ?**

Effectivement, la classe enseignante voulait jouer un rôle primordial dans la révolution guinéenne, mais celle-ci s'est révélée de bonne heure anti-intellectuelle. Sékou Touré s'est révélé partisan du culte de la personnalité. Il faut le souligner ici, au sein du Parti démocratique de Guinée, toute opposition au dirigeant était interdite. Dès le début, les intellectuels étaient taxés de bourgeois, donc traités comme ennemis. On a l'air d'oublier toutes ces choses qui expliquent largement que la vague d'intellectuels venue en 1958 ne séjourna en Guinée qu'un ou deux ans ; après avoir fait la belle réforme adoptée par toute l'ex-AOF, chacun a senti que le débat d'idées était impossible en Guinée.

**Est-ce que le « complot » de 1961 marque le début de la politisation du système scolaire ?**

Ce complot marque la fin du régime libéral en Guinée. Ce n'est pas seulement la politisation du système scolaire, c'est la politisation de toute action en Guinée ; on comprend que le parti ait proclamé dès le début la primauté du politique. Le politique, il est vrai, conditionne tout en Guinée, cela a été poussé si loin que les compétences techniques, venaient bien loin derrière le politique. L'engagement politique était la première condition d'un travail en Guinée ! Ceci a eu des conséquences néfastes, car il a été poussé à l'excès.

# MOI J'AI DIT NON (1961)

Poème écrit par Djibril Tamsir Niane avant son arrestation.

*« J'ai écrit ce poème en 1961, peu avant mon arrestation. Nous étions dans une atmosphère de contestation à ce moment-là. Ce texte a été publié dans la revue qui s'appelle Aramè qui veut dire «éconte-moi». C'était une revue du Parti démocratique de Guinée, le parti unique. Mais c'était une revue qui dénonçait. Après mon arrestation, Sékou Touré l'a repris à son compte et le poème a eu un succès extraordinaire ! »*

« Camarade, je ne comprends pas.

Moi, j'ai dit non.

Toi aussi.

Et le méchant colon est parti.

Liberté est venue à sa place

Escortée par Démocratie.

Responsabilité suivait d'un pas grave.

Moi, j'ai dit non.

Toi aussi.

Richesse est venue en cachette

Et dans ta gibecière s'est logée.

Près de moi resta Pauvreté.

S'accordant sur Dignité.

Et pourtant j'avais bien dit NON.

Toi aussi d'ailleurs. »

# LA DÉFINITION DE L'ENNEMI SOUS SÉKOU TOURÉ

TÉMOIGNAGE DU PROFESSEUR BAILO TELIVEL DIALLO,  
« INSPECTEUR POLITIQUE » SOUS SÉKOU TOURÉ.

« ... J'AVAIS UNE CONVICTION,  
C'EST QUE CE PARTI ÉTAIT EN TRAIN DE FAIRE  
UNE RÉVOLUTION ET QU'IL FALLAIT COÛTE  
QUE COÛTE FAIRE VIVRE CETTE RÉVOLUTION. »

De 1971 à 1984, Bailo Telivel Diallo a été « inspecteur politique » du PDG, aux côtés d'une quinzaine d'intellectuels recrutés quelques temps après l'attaque portugaise contre Conakry du 22 novembre 1970. Parallèlement, il est professeur d'histoire de la Pensée économique et d'Économie du développement à l'Institut polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry. Il a été directeur national de la Culture en Guinée (1987-1999), puis ministre de la Culture entre 2013 et 2015<sup>1</sup>.

**En tant qu' « inspecteur politique », quel était votre rôle au sein du PDG ?**

Nous étions une quinzaine, recrutés au début des années 1970. À ce moment-là, Sékou Touré a voulu rajeunir le corps des intellectuels présents autour de lui, notamment parce que beaucoup de ses compagnons de lutte n'étaient pas des universitaires. Mais ce terme d'« inspecteur politique » me semble malencontreux. Nous n'inspectons politiquement personne. Nous devons contribuer à l'élaboration de la pensée idéologique et aussi défendre les thèses et les positions du parti lors des grandes rencontres internationales. J'écrivais aussi des éditoriaux lorsque nous étions soumis à la vindicte des médias internationaux.

**Après le choc du complot d'avril-mai 1960, dans lequel une intervention importante des services français est avérée, Sékou Touré affirme en mai 1960 que la Guinée est visée**

**par un « complot permanent ». Savez-vous comment est née cette notion de « complot permanent » ?**

Je crois que la notion de complot permanent n'est pas de lui. On retrouve des équivalents de ce concept, même si le terme utilisé est différent, dans beaucoup de révolutions : la révolution bolchevique, la révolution française de 1789, la révolution cubaine, etc. Les révolutionnaires, lorsqu'ils prennent le pouvoir, sont objectivement assaillis par des forces contraires. Cette notion de « complot permanent » revient à dire qu'il y aura toujours des forces politiques, des forces politico-militaires, des forces économiques, des états, qui ne voudront jamais que notre révolution avance, se consolide et imprègne d'autres pays. Il y a une lutte qui s'engage et elle n'est pas simplement théorique. Ces forces - appelons-les contre-révolutionnaires au sens strict de ce mot - agissent aussi. Cela ne veut pas dire qu'il existe une officine qui travaille mathématiquement comme un ordinateur pour produire des complots successifs. Cela veut dire simplement que les révolutions sont nécessairement confrontées à des forces qui visent à déstabiliser ou à renverser le régime révolutionnaire.

<sup>1</sup> Le professeur Bailo Telivel Diallo a raconté son expérience dans un livre, « Positions et propositions, Une réflexion sur l'expérience de la Guinée indépendante », édité en 2016 aux éditions Publibook.

« L'État ne peut rester neutre entre ce qu'il défend, le Peuple, son Parti et les ennemis du Peuple et du Parti. C'est pourquoi, l'État guinéen est organisé de façon rationnelle et dynamique, c'est-à-dire de manière à sauvegarder le pouvoir du Peuple et à liquider toutes les réalités qui sont contraires aux intérêts du Peuple. »

Touré, Ahmed Sékou, *Œuvres complètes, Tome XVI*  
*Le pouvoir populaire*, 2e édition, mai 1969, p. 83.

### **Cette notion de « complot permanent » est donc un présupposé de la révolution ?**

Absolument. Sékou Touré est issu de l'école marxiste. Donc la dialectique, la lutte des contraires faisaient partie de sa façon de réfléchir. Et il le disait souvent : « La révolution engendre la contre-révolution. » C'était un principe qu'il acceptait. L'unique question qui se posait, était de savoir sous quelle forme et à quel moment les forces contre-révolutionnaires se manifesteraient.

### **Même avant qu'elles se manifestent ?**

Oui, vous savez a priori qu'on ne va pas vous laisser tranquille.

### **Tous les cadres du PDG en étaient-ils convaincus ? Ou est-ce que cette notion a parfois été sciemment utilisée pour mobiliser ou justifier des épisodes répressifs ?**

La notion de « cadre » du PDG est assez complexe, surtout à partir du moment où la révolution est arrivée à maturité. Tout le monde était cadre du PDG car c'était un Parti-État. Dès lors que l'on était dans l'appareil d'État, même si on était directeur d'une entreprise commerciale, on devenait cadre du PDG. Mais ça ne veut pas dire que tous adhéraient totalement au programme et à l'idéologie du parti, ni à la façon dont le parti voulait transformer la société guinéenne. J'ai eu beaucoup d'amis, cadres du parti, des cadres de très haut niveau qui n'étaient pas du tout convaincus, par exemple, que l'étatisation de l'économie ou de la culture allait sortir le pays du sous-développement. Beaucoup, parmi eux, pensaient qu'il fallait une plus grande ouverture aux capitaux étrangers, tandis que nous considérions au contraire que les capitaux étrangers étaient un moyen par lequel l'impérialisme contrôlait l'économie du pays. Et ce débat existait. Il n'était pas aussi virulent qu'il aurait pu l'être si la liberté d'expression avait été garantie, mais il existait. Et lorsque vous lisez les différents discours de Sékou Touré, vous vous rendez compte que sa position pouvait fluctuer,

d'une position extrêmement radicale à une plus grande ouverture selon les circonstances, les rapports de forces et les enjeux nationaux et internationaux.

### **Dans votre entourage était-on intimement convaincu de l'existence de ce « complot permanent » ?**

Oui ! Il ne faut pas isoler la Guinée. Au cours de toute cette période, il y a tout de même eu des tragédies politiques en Afrique : l'assassinat de Lumumba, le coup d'état contre Nkrumah, le coup d'état contre Modibo Keita, sans oublier les guerres de libération en Guinée-Bissau, en Angola, etc. La Guinée était la base arrière du PAIGC d'Amilcar Cabral, qui a été assassiné. Le terrain montrait que les forces occidentales n'accompagnaient pas les pays africains vers plus d'émancipation politique, vers plus de souveraineté économique. Et, quelles que soient les raisons pour lesquelles ils étaient des alliés, quels alliés pouvions-nous avoir dans cette lutte ? C'étaient les pays socialistes. C'était l'Union soviétique. C'était la Chine, etc. Donc comment vouliez-vous qu'on raisonne à ce moment-là ? On se disait : « Voilà, il y a une lutte à l'échelle internationale. » Et on était convaincu de cela. Et il y avait les preuves de cela.

### **Quelles preuves ?**

Les coups d'état, les guerres dans la région, l'assassinat de tous ceux qui étaient du même bord que vous.

### **Est-ce que ce risque n'a pas tout de même été accentué comme un ressort de la mobilisation ?**

Comme partout ailleurs. Mais il m'est difficile de dire à quel moment précisément. C'est un mécanisme que l'on retrouve partout lorsqu'il y a des difficultés internes, liées à des facteurs externes.

### **Ce concept a donc été instrumentalisé ?**

Partout on instrumentalise, mais en même temps, il y a une part de réalité. Ce n'est pas du machiavélisme pur. Il y a une réalité et cette réalité peut servir de levier pour mobiliser ou même éliminer certains adversaires. Je pense que certains hommes politiques ou acteurs guinéens ont été éliminés, non pas parce qu'il est avéré qu'ils avaient fait ceci ou cela, mais parce qu'à l'intérieur du parti, il y avait une lutte interne comme dans toutes les révolutions. On ne peut pas comprendre ce qui s'est passé en Guinée en isolant la révolution guinéenne de tout élément de comparaison. Et il y a une constante de toutes les révolutions, qu'elles soient occidentales, communistes, de libération nationale, c'est que la révolution fait naître dans le processus des courants d'abord d'opposition tactique qui finissent par se consolider, par devenir parfois des clans et qui finissent par s'entretuer. Il faut dire les choses de façon brutale. C'est partout pareil. Je l'ai vu, constaté partout. Cela fait partie de l'expérience. Je le regrette d'un point de vue humain, mais cela ne m'étonne pas et cela ne me déstabilise pas dans ma conviction qu'il y a eu une révolution.

#### **Pouvez-vous nous donner un exemple ?**

Je ne voudrais pas citer de nom. Mais tous les Guinéens qui connaissent cette période le savent. Et tous ont au moins deux ou trois noms de personnes présentées comme des contre-révolutionnaires et dont ils se disaient : « Non pas lui. Il doit être victime d'un règlement de compte. »

#### **À ce moment-là, en étiez-vous conscient ? Est-ce que cela vous dérangeait ?**

Disons que cela m'angoissait, parce que j'avais des relations personnelles avec certains d'entre eux, dont j'étais très proche intellectuellement et politiquement. Certains sont morts au camp Boiro. C'était angoissant. On se disait : « Que va-t-il se passer ? » Mais on ne baissait pas les bras pour autant.

#### **Cela n'entamait pas vos convictions ? Ou bien vous sentiez-vous coincé ?**

J'avais la conviction et la conscience que les révolutions sont violentes. Que dans cette violence, ce ne sont pas toujours les révolutionnaires qui sont les bourreaux. Parfois, ils peuvent en être les victimes. Mais je savais aussi qu'il y avait un conflit réel, une lutte à mort entre la révolution et la contre-révolution. Les deux existaient et je n'étais pas dans le secret des dieux. Donc quand on vous disait : « Voilà, ça c'est l'ennemi ». Que vouliez-vous faire ? Il fallait survivre.

#### **Donc, dans un contexte de pression extérieure, les autorités organisent une lutte contre**

« JE PENSE QUE CERTAINS HOMMES POLITIQUES OU ACTEURS GUINÉENS ONT ÉTÉ ÉLIMINÉS, NON PAS PARCE QU'IL EST AVÉRÉ QU'ILS AVAIENT FAIT CECI OU CELA, MAIS PARCE QUE, À L'INTÉRIEUR DU PARTI, IL Y AVAIT UNE LUTTE INTERNE COMME DANS TOUTES LES RÉVOLUTIONS. ON NE PEUT PAS COMPRENDRE CE QUI S'EST PASSÉ EN GUINÉE EN ISOLANT LA RÉVOLUTION GUINÉENNE DE TOUT ÉLÉMENT DE COMPARAISON. »

#### **les ennemis de l'intérieur, ces « contre-révolutionnaires » dont vous parlez. Mais qui avait le pouvoir de désigner les contre-révolutionnaires et à partir de quand était-on considéré comme tel ?**

C'est une question difficile. Il faut séparer la théorie et les réalités politiques. La théorie, telle que nous l'enseignions, était confortable. Les contre-révolutionnaires étaient ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ne voulaient pas d'avancée 1. du socialisme, 2. du panafricanisme et 3. de l'unité africaine. Donc tous ceux qui pouvaient contribuer à ralentir ou affaiblir ces trois processus faisaient partie de la contre-révolution. Et tous ceux qui manifestaient, de par leurs intérêts, leurs positions ou leurs discours, une adhésion à cela étaient a priori considérés comme contre-révolutionnaires. Mais de là à ce qu'ils soient indexés, cela dépendait des conjonctures politiques. L'agression du 22 novembre 1970 a été l'une des manifestations les plus visibles, les plus évidentes et les plus violentes de la contre-révolution en Guinée. Il ne pouvait y avoir de doute sur le fait que ce n'était pas un discours inventé par le parti. Mais de là à dire que tel ou tel était responsable ? Moi je ne saurais le dire. Mais le parti vous disait : « Les voilà ». Et je n'avais aucune raison de dire : « C'est faux ».

#### **Mais, vous le dites, parfois vous aviez des doutes. Cela signifie que les accusations n'étaient pas étayées ?**

C'était étayé mais à la façon du droit révolutionnaire. Et non dans le formalisme juridique démocratique, avec un jugement, des avocats et un procureur. C'est comme la révolution française. Lorsque l'on a coupé la tête du roi, on n'a pas cherché à étayer. On lui a coupé la tête, c'est tout. Cromwell, c'est pareil. Et ce n'est pas un hasard si l'on nous demandait d'enseigner l'histoire des révolutions en Guinée à cette époque-là. Il fallait avoir cette culture des processus révolutionnaires pour comprendre ce qui se jouait. En un sens, c'était de l'idéologie car cela permettait de faire accepter des choses, mais c'était aussi de l'histoire. Les procès stalinien, quoi qu'on dise, quoi qu'on pense, s'opéraient de la même façon.

**Et vous enseigniez cette histoire comme une référence ?**

Oui comme une référence. Pas les procès staliniens en tant que tels mais la révolution russe, dont les procès staliniens.

**Cette définition du « contre-révolutionnaire », n'était-elle pas extrêmement large ?**

Oui, c'était très large mais ce n'est pas la définition politique encore une fois. Tout dépendait de comment c'était interprété. Par exemple, les paysans s'opposaient à la collectivisation. Donc, du point de vue purement sémantique, ils s'opposaient à la révolution. Ça ne veut pas dire qu'il fallait les prendre tous et les amener au camp Boiro. Ça, c'était le volet politique. Il fallait comprendre leur résistance et voir comment la surmonter pour aller vers la collectivisation.

**Qui désignait les contre-révolutionnaires au sens politique ?**

Cela dépendait de la conjoncture politique et des interprétations politiques du cadre idéologique. Ce sont les rapports de force politiques qui conduisaient à identifier les contre-révolutionnaires.

**Pouvait-il y avoir un débat sur le bien-fondé de certaines accusations de complot ?**

Non. Il y avait des procès mais très fortement encadrés par le Parti-État. C'est le parti qui disait, sur la base de faits parfois avérés, comme le 22 novembre 1970 par exemple : « Voilà des gens capturés en train de faire ceci et cela. » Et après on disait : « Lui aussi, lui aussi, lui aussi. » Et parfois, cela s'élargissait à des personnes, à des franges vis-à-vis desquelles on pouvait avoir des doutes. Mais il n'y avait pas de débat. Il y avait le procès, on vous disait : « Untel a avoué, il a dit ça, il a dit ça ». Parmi les personnes qui sont passées par ces aveux, il y en a un certain nombre

dont la culpabilité a été établie ultérieurement et d'autres pour lesquelles jusqu'à présent je doute. J'en parle encore avec mes camarades du parti, je leur dis : « Celui-là, coupable ? Je ne crois pas. »

**Vous ne pouviez pas soulever la question à l'époque ?**

Non, il n'en était pas question.

**Et sur la nature des choix idéologiques du régime, y avait-il débat ?**

Débat ? Non, je ne pense pas. Le débat n'était pas libre. Il y avait un cadre théorique et un cadre politique à l'intérieur duquel vous pouviez débattre. Mais c'était un cadre. Vous ne pouviez pas venir dire : « Moi je considère que la voie non capitaliste de développement est un désastre et qu'il faut aller vers le libéralisme ». On pouvait en débattre à titre privé mais publiquement, non.

**Quelle place tenaient les critères économiques dans la recherche des « contre-révolutionnaires » ? Est-ce que le fait de détenir un pouvoir économique était en soi un critère ?**

Il est vrai que, pendant toute la période révolutionnaire, ceux qui étaient très riches, trop riches, étaient suspects. On se demandait : « D'où tire-t-il sa richesse celui-là ? » Il ne faisait pas bon être très riche et surtout avoir des signes extérieurs de richesse trop manifestes. Mais il y a tout de même eu des périodes où on laissait des marges de manœuvre à des entrepreneurs privés. En réalité, il y a eu plusieurs phases. D'abord, la période 1958-1960, avec de grandes réformes visant à créer les bases du socialisme d'État : monnaie, comptoirs, nationalisation du commerce. C'est à ce moment-là que tout a été nationalisé et que l'on a commencé à construire des entreprises d'État dans l'agriculture, dans l'industrie et le commerce. Puis les premières difficultés

« La révolution guinéenne, devenue majeure en raison du niveau de développement et de la somme des moyens dont elle dispose, doit se défaire de tous ceux et de toutes celles, quels que soient leurs responsabilités, leur niveau d'instruction et leurs richesses matérielles, qui ne seraient pas fondamentalement acquis à sa philosophie et à ses objectifs et fidèlement engagés dans la traduction concrète de ceux-ci dans leur comportement quotidien ; car si la révolution ne les liquide pas, ils la liquideront, eux, tôt ou tard. »

Touré, Ahmed Sékou, *Œuvres complètes, Tome XVI*  
*Le pouvoir populaire*, 2e édition, mai 1969, p. 326.

sont apparues. En réaction, en 1960, il y a eu la première réforme libérale. On autorisa l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dans le domaine du commerce, pour aider la construction du socialisme. À cette époque-là, on admettait la coexistence d'une économie de marché et d'une économie d'État. Il y a même une banque d'État qui a été créée pour accorder des crédits aux commerçants. Mais cela n'a pas porté ses fruits. On a alors accusé les commerçants de saboter l'économie et nous sommes revenus à une position plus radicale, une économie d'État pure et dure. Donc il y a eu des phases de libéralisation et d'étatisation plus ou moins radicales et à certaines de ces périodes, on pouvait considérer que tout entrepreneur privé était un contre-révolutionnaire potentiel.

**Revenons sur un autre complot, celui dit « des enseignants » en juin 1961. Comment peut-on admettre que ce qui était une simple revendication corporatiste puisse être perçue comme subversive au point de représenter un complot ?**

Il y avait probablement des intellectuels honnêtes qui voulaient seulement orienter le parti dans telle ou telle direction. Je pense que, malheureusement, un certain nombre de ceux qui ont été pris dans cette tragédie n'étaient pas nécessairement des comploteurs. Si un historien pouvait vraiment faire un travail sérieux et approfondi en accédant à des archives pour voir quelle est la part du complot et quelle est la part de l'élimination de certaines personnes, je pense que cela servirait. Il y a beaucoup de cadres du PDG qui se disent aujourd'hui encore : « Peut-être que je me trompe, mais je n'en ai pas la preuve ». Les services secrets étrangers n'ont qu'à nous ouvrir leurs archives et on verra. Même si l'on ne prend pas les archives de ces services secrets comme parole d'évangile.

**S'il faut chercher les preuves dans les archives étrangères, cela veut-il dire que les autorités guinéennes n'en avaient pas ? Ces personnes ont-elles été arrêtées par mesure conservatoire ?**

Elles disaient les avoir et elles les avaient.

**Mais personne ne les voit...**

Pour le complot du 22 novembre 1970, les armes étaient exposées. Les éléments étaient montrés.

**Dans sa forme, le complot de 1970 est très différent des autres. C'est une exception.**

Au début des années 1960 aussi, souvenez-vous des armes ont été découvertes au Sénégal, à la

« LE DÉBAT N'ÉTAIT PAS LIBRE. IL Y AVAIT UN CADRE THÉORIQUE ET UN CADRE POLITIQUE À L'INTÉRIEUR DUQUEL VOUS POUVIEZ DÉBATTRE. MAIS C'ÉTAIT UN CADRE. VOUS NE POUVIEZ PAS VENIR DIRE « MOI JE CONSIDÈRE QUE LA VOIE NON CAPITALISTE DE DÉVELOPPEMENT EST UN DÉSASTRE ET QU'IL FAUT ALLER VERS LE LIBÉRALISME ».

frontière avec la Guinée, André Lewin parle de ce complot<sup>2</sup>, Pierre Mesmer<sup>3</sup> en parle. C'est vrai que 1970 a été la forme la plus violente et la plus manifeste du complot, mais d'autres se sont joués dans l'ombre des services secrets. Il faut comprendre aussi que nous ne passions pas notre temps, ni en théorie, ni en pratique, à traquer des contre-révolutionnaires. Nos préoccupations, c'était la promotion des langues dans l'enseignement, le transfert de technologies dans l'agriculture, l'illustration de la révolution dans le théâtre, la musique etc. Et cela prend énormément de temps ! Cela mobilise toute l'énergie intellectuelle, vous savez.

**Qu'est-ce qui fait également que les cadres du PDG ont accepté de considérer la manifestation des femmes du marché Madina de Conakry, le 27 août 1977, comme le début d'un complot ?**

En 1977, les difficultés économiques du régime ont commencé à menacer la révolution. Nous sortions d'une phase d'étatisation extrême, où même la petite économie individuelle de marché était interdite et les personnes qui en pâtirent le plus, c'étaient évidemment les femmes du marché, le petit peuple, qui a beaucoup souffert pendant cette période de radicalisation. Dans pareil contexte, on n'est pas tranquille. On redoute ce que l'on appelle les maladies opportunistes. Lorsque le corps est faible, les maladies en profitent pour attaquer.

Dans le contexte qui était le nôtre à l'époque, il était fort possible que quelqu'un ait voulu profiter de cette grave crise sociale. C'était la première grande manifestation populaire dans un régime qui se disait populaire et qui se voulait populaire.

---

2 L'ambassadeur André Lewin, auteur d'une biographie extrêmement documentée d'Ahmed Sékou Touré revient dans le tome 4 de cet ouvrage (publié en 2009) sur le complot de 1960.

3 Ancien Haut-Commissaire pour l'Afrique occidentale française à Dakar, Pierre Messmer livre quelques confessions sur le rôle qu'il a joué dans le complot de 1960 dans un livre de mémoires, « Les blancs s'en vont : récits de décolonisation » publié en 1998. Sur ce complot, lire dans cet ouvrage le texte de Coralie Pierret et Laurent Correau « Le complot fondateur ».



Décembre 1962. Des militants du Parti démocratique de Guinée suivent les travaux du Sixième Congrès du parti.

Crédit : AFP

C'était donc une crise majeure. Cela voulait dire qu'il y avait une erreur quelque part. On disait qu'on s'était soulevés pour le peuple et le peuple se soulevait contre nous. Certains ont-ils voulu en profiter pour voir jusqu'où ces femmes pouvaient aller dans le but de renverser le régime ? Je ne sais pas. Mais en tout cas c'est probable. C'est une possibilité.

### **Donc il faut absolument faire taire cette contestation.**

Oui et immédiatement des solutions ont été mises en place. D'abord, la suppression de la police économique, l'appareil de répression économique de la petite économie marchande. C'est ce que les femmes revendiquaient d'ailleurs. À plus long terme, une réflexion a été engagée vers une plus grande libéralisation de l'économie d'État et c'est à partir de ce moment-là que Sékou Touré a commencé à s'orienter vers l'intégration de l'économie marchande libérale au sein du socialisme.

### **Cela signifie que des gens ont été arrêtés sur une « possibilité » ?**

C'est possible. Je n'en sais absolument rien. C'est pour cela que je parle de maladie opportuniste. Je n'ai pas de preuve de la culpabilité de

ceux qui ont été arrêtés. Mais si on prend le cas du général Allende au Chili. Qu'est-ce qui a provoqué sa chute et son assassinat ? Ce sont les manifestations que l'on appelle « les concerts de casseroles », ces femmes excédées par les difficultés qu'elles enduraient qui sont sorties dans la rue et tambourinaient sur leurs casseroles. Voilà pour l'apparence, mais derrière, il y avait la CIA. C'est aujourd'hui établi.

### **Donc toute contestation peut être utilisée comme un cheval de Troie ?**

Moi je suis absolument convaincu de cela. C'est pour cela que je suis extrêmement prudent. D'un côté, toute contestation populaire est légitime. Et je le souligne. Cela signifie que tout régime qui se dit populaire doit être attentif pour lui donner des réponses justes. Mais d'un autre côté, toute contestation populaire peut être utilisée par des forces qui, elles, ne sont pas populaires. Si je suis au pouvoir comment dois-je réagir face à cela ? Moi je parle du point de vue confortable de l'intellectuel qui est dans son bureau. Car je n'étais pas au niveau de l'appareil d'État, donc pas dans le secret des dieux. Mais j'analyse. Tout dépend à quel point le dirigeant se sent fragile. S'il sait à ce moment-là qu'il y a une longue tradition de déstabilisation établie tout autour de lui, il faut qu'il en tienne compte.

**Donc, à vous écouter, on comprend que même vous, qui participiez à la construction idéologique du régime, vous ne saviez pas ce qui était vrai ou faux ?**



« Ouvriers, paysans, intellectuels, travailleurs, femmes, jeunes, pionniers de la révolution, soldats de l'Armée Populaire Guinéenne, vous appartenez à la classe de la révolution. Vous avez, à l'intérieur de la Nation, face à vous, tantôt insidieuse, tantôt arrogante, toujours dangereuse, une classe bourgeoise naissante qui constitue la vraie arme de l'impérialisme contre le peuple guinéen, contre la révolution guinéenne. Vous avez mission de l'écraser sans faiblesse. »

Touré, Ahmed Sékou, *Œuvres complètes, Tome XVI*  
*Le pouvoir populaire*, 2e édition, mai 1969, p. 428.

« ON ÉTAIT EN PERMANENCE DANS UN QUESTIONNEMENT QUI POUVAIT ÊTRE ANGOISSANT. MAIS PUISQUE NOUS N'AVIONS PAS DE RÉPONSES, LA SEULE RÉPONSE QUE NOUS POUVIONS UTILISER DE FAÇON OPÉRATOIRE, C'EST LA RÉPONSE QUE NOUS DONNAIT LE PARTI AUQUEL NOUS ADHÉRIONS. »

Et je ne prétends pas le savoir honnêtement. Je ne prétends pas le savoir.

**Mais cela ne vous dérangeait pas ?**

Si. On était en permanence dans un questionnement qui pouvait être angoissant. Mais puisque nous n'avions pas de réponses, la seule réponse que nous pouvions utiliser de façon opératoire, c'est la réponse que nous donnait le parti auquel nous adhérions. Vous allez me dire que c'est schizophrène ? En un sens, oui. Mais j'avais une conviction, c'est que ce parti était en train de faire une révolution et qu'il fallait coûte que coûte faire vivre cette révolution. Voilà.

**Et vous acceptiez cette part d'hypothétique ?**

Ça fait partie de l'idéologie d'accepter cette part d'hypothétique pour préserver l'essentiel.

**Est-ce qu'aujourd'hui, avec les années, il y a des choses auxquelles vous regrettez de ne pas vous être opposé ?**

Je ne me serais pas opposé. Sérieusement. Parce que j'adhérais et j'adhère à la vision du PDG-RDA. Il y a certaines choses dont je regrette qu'elles se soient passées ainsi. Mais pourquoi sont-elles arrivées ? Comment sont-elles arrivées ? Je n'ai pas assez d'éléments pour comprendre comment un parti qui se voulait aussi démocrate et populaire a pu commettre des choses de ce

genre. Je ne peux que les regretter. Mais ensuite, je vois également les avancées, et je me dis que cela fait partie des défis, des limites de l'histoire de notre parti.

**On parle de la recherche des contre-révolutionnaires par l'élite, mais cette recherche se passait aussi probablement à la base. Comment est-ce que cela se déroulait ? Comment faisaient les gens pour reconnaître un « contre-révolutionnaire » au quotidien ?**

Ça ne se passait pas comme ça. Le parti n'enseignait pas aux gens comment identifier qui que ce soit. On ne demandait pas aux gens d'identifier les contre-révolutionnaires. Non, ils étaient pré-identifiés. Par qui ? Par le parti. Parce que pour les identifier, il fallait connaître la nature du complot. Le seul moment où on a demandé aux gens de participer à la recherche des contre-révolutionnaires, c'était lors de l'agression (l'attaque portugaise sur Conakry du 22 novembre 1970). Là, les mercenaires étaient dans les quartiers. Alors on a dit : « Il faut aller chercher ces mercenaires ». Et les gens n'ont pas hésité. Mais pour les autres complots, cela ne se passait pas comme ça. On vous informait. Le parti disait : « On est confronté à cette situation. Voilà ce qui s'est passé et voilà les personnes qui sont impliquées dans tout ça ».

**Il y avait quand même des lettres de délation.**

Oui certaines ont même servi de preuve.

**Si ce système de délation a existé, n'est-ce pas parce que les gens y ont été incités ?**

La délation fait partie malheureusement de la nature des sociétés humaines, quand on a envie de régler son compte à son voisin. La délation profite toujours des moments d'incertitude, de crise, de faiblesse. Alors, quand il y avait une crise majeure pendant laquelle le parti était presque

« La révolution, c'est la réaction à tout moment contre l'esprit contre-révolutionnaire. Nous ne devons accepter ni d'un ami, ni d'un parent, ni de notre épouse, ni de notre fils des conseils qui ne tendent qu'à nous décourager, à nous transformer d'élément actif en élément passif. »

Touré, Ahmed Sékou, *Œuvres complètes, Tome XV*  
*Défendre la révolution*, 2e édition, mai 1969, p. 44.

dans une situation de citadelle assiégée, qu'il y ait eu des lettres de délation, non pas pour dénoncer quelqu'un sur la base de faits avérés, mais parce qu'on lui en voulait, je pense qu'il y a des chances que cela soit arrivé.

**Ça veut dire qu'il n'y avait pas de consignes données par les dirigeants du parti pour aller traquer tel ou tel type d'ennemi ?**

Non.

**C'était spontané ?**

Oui, dans un contexte de crise majeure. Il se peut aussi que cela s'inscrive dans une lutte de courants à l'intérieur du parti. Tout cela ce sont des hypothèses que je considère comme probables.

**Est-ce que vous cherchiez à savoir qui était coupable et qui ne l'était pas ?**

Il y a une part de lâcheté, d'auto-défense de ma part. À ce moment-là, je ne voulais pas trop m'en mêler. Je ne voulais pas rentrer dans cette angoisse existentielle. Je voulais qu'on en sorte le plus rapidement possible et, enfin, je n'avais pas d'éléments me permettant de porter un jugement objectif. Quand je n'ai pas d'élément me permettant de porter un jugement objectif, je m'en remets à l'appareil et puis c'est tout.

**Aujourd'hui, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?**

Je pense qu'on n'a pas fini de recenser les acquis de cette révolution. L'unité nationale, la culture, l'émancipation de la femme, l'environnement.

**Dans cette lecture du régime de Sékou Touré, la question des droits de l'Homme n'est pas centrale.**

Dans ce genre de régime, les droits sociaux prennent sur les droits de l'Homme, tels qu'on les entend. Les droits sociaux cela signifie, l'école, la santé, la culture, le cadre de vie. Tout cela primait sur ce qu'on appelle « les droits de l'Homme ». Il y a très peu de régimes qui ont réussi à concilier les deux. Il faut aussi comprendre que c'était la guerre : « Tu m'assassines, je t'assassine. »

**Sékou était intimement convaincu qu'il risquait d'être assassiné ?**

Ce n'est pas qu'il risquait d'être assassiné. Il a failli l'être à plusieurs reprises. Il risquait d'être assassiné physiquement et son régime risquait d'être déstabilisé. Nkrumah a été éliminé. Sankara a été éliminé. Lumumba a été éliminé. Ben Bella a été éliminé. Félix Moumié a été éliminé. La liste de ses amis éliminés était quand même suffisamment longue pour qu'il se dise : « Attention ! ». Vous êtes dans une équipe de 20 personnes, il y en a 18 qui disparaissent. Qu'est-ce que vous faites ? Vous sortez le revolver et vous tirez.

*Propos recueillis par Florence Morice  
à Conakry, le 19 septembre 2017.*

## VRAIS ET FAUX COMLOTS EN GUINÉE : QUAND LE KGB ENTRE DANS LE JEU

En 1992, les services secrets britanniques parviennent à exfiltrer Vassili Mitrokhin, un ancien archiviste du KGB à la retraite, ainsi qu'une impressionnante quantité de documents patiemment soustraits aux archives sur lesquelles il veillait... Certains documents de ces « archives Mitrokhin » nous apprennent comment les services secrets soviétiques ont tenté d'éloigner Sékou Touré du camp occidental en entretenant sa crainte des complots.

Ils décrivent notamment « l'opération Kulbit » : le 16 octobre 1975, à 18h00, l'ambassadeur soviétique à Conakry appelle le ministre de la sécurité guinéen, Moussa Diakité, pour lui dire qu'un émissaire spécial est arrivé de Moscou, porteur d'informations « Top secret » à l'attention du président.

Trois heures plus tard, l'ambassadeur et O. A. Seliskov, le directeur adjoint de la direction K des services soviétiques sont introduits par le ministre Diakité auprès de Sékou Touré. Seliskov lui montre trois tracts en langue française attaquant le régime.

Et prétend qu'ils ont été imprimés par le bureau de la CIA à Conakry. Le document du KGB qui rend compte de cet entretien raconte comment ces faux (ils ont été créés de toute pièce à Moscou par le « service A ») parviennent à faire mouche : voyant le premier tract attaquer le régime sur le terrain de l'emploi, Sékou Touré s'emporte, lance le document à la tête du ministre et vitupère contre les « Sales impérialistes ». Seliskov enfonce le clou, en lui faisant part de différents complots –attribués eux aussi à la CIA- qui étaient destinés à le renverser. Pour rendre ses affirmations plus crédibles, il veille à y intégrer des renseignements déjà connus des services guinéens.

Sékou Touré, manifestement ému, remercie son interlocuteur. L'assure que la Guinée ne se laissera pas faire. Il lui demande de transmettre sa plus profonde gratitude à l'attention des autorités soviétiques et lui demande d'être tenu informé des futures menaces impérialistes contre la sécurité de la République guinéenne.

L.C.

Source :  
ANDREW Christopher et MITROKHIN  
Vasili, *The Mitrokhin Archive: The KGB in  
Europe and the West*, Londres, Penguin  
Books, p. 318



# 1971, L'ANNÉE DE LA GRANDE PURGE

CORALIE PIERRET, ANCIENNE CORRESPONDANTE DE RFI À CONAKRY

Le premier janvier 1971, le ton des vœux à la nation du président Sékou Touré est sévère et belliqueux. Il annonce le temps des sanctions : « L'année 1971 doit être le départ de la violence révolutionnaire appuyant une offensive systématique et généralisée contre la mainmise impérialiste, contre ses privilèges illégitimes et ses intérêts égoïstes, en même temps que devront être dénoncés, sinon anéantis par tous les moyens appropriés, les Africains traîtres à la patrie africaine. »<sup>1</sup>

En réalité, à cette date, la répression a déjà démarré. Au pouvoir depuis douze ans, le régime révolutionnaire de Sékou Touré est déstabilisé le

<sup>1</sup> Message à la nation de Sékou Touré. Horoya Hebdo. Numéro spécial. 1er janvier 1971.

22 novembre 1970 par une « coalition impérialo-portugaise », selon les propres mots du chef de l'état, dans une allocution radiophonique, le matin de l'agression<sup>2</sup>. Partie de Guinée-Bissau, l'attaque militaire est en fait menée conjointement par des centaines d'officiers portugais et d'opposants guinéens. L'opération est secrète, l'objectif est de renverser le président guinéen Sékou Touré. Dans la nuit du 21 au 22 novembre, les assaillants perdent l'avantage. Dès le lendemain, la chasse aux responsables de l'opération et à leurs complices est lancée dans toute la ville par les autorités guinéennes. S'enclenche aussitôt la plus sombre purge de l'ère Sékou Touré.

<sup>2</sup> Allocution sur Radio Conakry de Sékou Touré le 22 novembre 1970. Archives de l'Institut national de l'audio-visuel (INA).

## LE PEUPLE EST CONVOQUÉ

Après l'agression de novembre, le ministre des Postes et des Télécommunications est nommé à la tête d'une cellule d'enquête. Alassane Diop conclut à l'absence de complicité intérieure (Jean-jean, 2004) ; les envahisseurs se seraient plutôt appuyés sur des opposants guinéens exilés<sup>3</sup>. Cette cellule est aussitôt dissoute. Son président est envoyé en congés en Bulgarie (Jeanjean, 2004), avant d'être à son tour accusé de complicité et emprisonné. L'incontournable demi-frère du président, Ismaël Touré, membre du bureau politique national, reprend alors les rênes des investigations. « *Les assaillants ont été écroués en moins de*

<sup>3</sup> Communiqué de l'Association des victimes du camp Boiro, 23 janvier 2018.

*72 heures comme des petits poussins* », se souvient Mandifing Diané, ancien directeur des services de sécurité de la présidence de 1971 à 1984<sup>4</sup>. En décembre 1970, les autorités guinéennes procèdent à de multiples arrestations. Celle de monseigneur Tchidimbo, l'archevêque de Conakry le jour de Noël, le 24 décembre 1970<sup>5</sup>, marque particulièrement les esprits. Un mois plus tard, il sera durement sanctionné. Sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité s'appuie sur des

<sup>4</sup> Entretien avec Mandifing Diané. Conakry. Avril 2018.

<sup>5</sup> Bulletin mensuel n°116. Du 21 décembre 1970 au 24 janvier 1971. Service historique de la défense nationale. Cote de la boîte GR9 Q5 122.

« prétextes » fallacieux, estiment les archevêques d'Afrique de l'Ouest. L'homme d'église est un fervent partisan de l'indépendance. « *Le dévouement de monseigneur Tchidimbo à son église et à son pays, le souci du développement matériel et spirituel de tous ceux dont il avait la charge, l'ont nécessairement conduit à des démarches pastorales que l'on a fait passer pour des démarches politiques*<sup>6</sup> », écrivent les ecclésiastiques.

Durant les trois premières semaines de l'année 1971, au travail, dans les médias, dans les quartiers, le régime ne laisse aucun répit à ses citoyens.

Des émissaires du bureau politique national sont envoyés par la direction du Parti démocratique de Guinée pour tenir des meetings au niveau local. « *Les envoyés de Conakry nous présentaient les méfaits des mercenaires. Puis, on consultait le peuple mais en nous donnant des orientations. "Ils ont voulu nous assassiner, qu'est-ce que vous dites ?"*, nous questionnaient-ils. *Alors, on demandait de les passer au poteau*<sup>7</sup> », raconte un ancien milicien de Dalaba en Moyenne Guinée. Ces représentants désignaient ensuite des délégués pour disperser la parole officielle à travers le pays.

Le 11 janvier, les 8 000 comités de production et les Pouvoirs révolutionnaires locaux (PRL)<sup>8</sup> tiennent des congrès extraordinaires dans les quartiers ou villages pour décider du sort des complices de l'agression des Portugais. Le 13 janvier, c'est au tour des 210 sections du Parti démocratique de Guinée de se réunir. Puis, le 15 janvier, au niveau régional, les trente fédérations<sup>9</sup> sont appelées à se prononcer. Le même jour, les directions nationales du syndicat, de l'organisation de la jeunesse (la Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine, JRDA), le Comité national des femmes et l'état-major de l'armée organisent des sessions<sup>10</sup>.

*« Dans les services administratifs, des documents ont été envoyés concernant la condamnation des responsables de l'agression des Portugais. Nous devons nous prononcer mais seulement sur les peines. Les coupables : peine capitale ? Oui ou non. Les complices : peine capitale ? Les douteux : travaux forcés à perpétuité ? Mais qui est*

*responsable ? Comment l'enquête a-t-elle abouti à ces conclusions ? Rien n'a été dit. Et gare à celui qui, dans la salle, se lève pour s'opposer !<sup>11</sup> »,* témoigne Amara Camara, un ancien fonctionnaire de la météo. Il précise : « *Le jour de la réunion, un certain M. Diallo s'est exclamé : "Je suis musulman, je ne peux pas demander la mort de quelqu'un". Tout de suite, le syndicat voulait l'emmener en prison, au camp Boiro. Nous avons négocié pendant trois heures. Finalement, ils l'ont laissé.* »

Le 18 janvier, l'Assemblée nationale est érigée en tribunal populaire révolutionnaire suprême. Le procès dure une semaine. À l'intérieur du bâtiment et à la radio, la bande sonore des aveux des prévenus est diffusée<sup>12</sup> ; des aveux probablement enregistrés pour partie dans la prison politique du camp Boiro. Les accusés ne comparaissent pas et n'ont pas d'avocat pour les représenter. Le 24 janvier, la sentence tombe. Selon l'arrêt du tribunal populaire<sup>13</sup>, 62 Guinéens, dont 21 par contumace<sup>14</sup>, ont été condamnés à mort quand 67 Guinéens ou étrangers sont eux, condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Une note diplomatique<sup>15</sup> du ministère des Affaires étrangères français conclut à des chiffres différents et fait état de 94 condamnés à mort et 68 à la perpétuité. Toutes les épouses étrangères des condamnés à mort ont également été expulsées.

Le 25 janvier, au petit matin, Barry III, secrétaire général du gouvernement ; Moriba Magassouba, ministre délégué au Fouta ; Keira Kara, commissaire de police et Baldet Ousmane, secrétaire d'État aux Finances sont pendus dans la capitale sous le pont du 8 novembre. Plus tard dans la journée, toute la ville est invitée à se rendre sur les lieux. Les curieux s'approchent et les professeurs escortent les écoliers. Âgée de 7 ans, la fille de Baldet Ousmane est dans les rangs. « *J'ai tout de suite reconnu mon père. Il avait le même complet que le jour de son arrestation, deux mois auparavant!*<sup>16</sup> ». Ce jour-là, ses enseignants lui interdisent de pleurer. Au même moment, à plusieurs centaines de kilomètres, à Labé, la capitale du Fouta Djallon, une femme fond en larmes devant un autre « spectacle macabre ». Aussitôt interpellée par des miliciens

11 Entretien avec Amara Camara. Conakry. Janvier 2018.

12 Selon plusieurs témoignages, dont celui d'Amara Camara, réalisé en janvier 2018 à Conakry.

13 Arrêt du tribunal populaire. Livre blanc. p.601. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

14 À noter que l'actuel président de la République, Alpha Condé, a été condamné à mort par contumace par le régime de Sékou Touré en 1971.

15 Note pour le secrétaire général du 25 janvier 1971. Ministère des affaires étrangères. Direction des affaires politiques. Afrique-Levant. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

16 Entretien avec la fille de Baldet Ousmane. Conakry. Janvier 2018

6 Lettre de Jacques Raphael-Leygues, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire au ministre des Affaires étrangères français citant la conférence des archevêques d'Afrique de l'Ouest basée à Abidjan. N°48/DAM. 29 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

7 Entretien avec Mamadou Morou Sow. Labé. Mars 2018.

8 Noms donnés aux instances locales sous le régime de Sékou Touré.

9 Une fédération est l'organe du Parti démocratique de Guinée au niveau préfectoral sous Sékou Touré.

10 Horoya Hebdo. Numéro spécial. 1er janvier 1971.

de la révolution, elle explique qu'un de ses parents est décédé. « *Elle n'a pas osé dire qu'elle pleurait parce que des Guinéens avaient pendu d'autres Guinéens* », rapporte Sékou Cissoko<sup>17</sup>.

Aujourd'hui, les cordes et les deux acacias, instruments pour la pendaison, ont été remplacés par des cages de football et des vestiaires. À l'époque, explique-t-il, « *le stade était plein. Les habitants devaient chanter ou danser. C'était des mercenaires, donc des ennemis de la Guinée. Leur mort devait faire rire et non pleurer* ». Des enfants jetaient des peaux d'orange au visage des pendus, selon un autre observateur des événements, un professeur de français<sup>18</sup>.

Plus au nord, sur les hauteurs de la préfecture de Mali, à la frontière avec le Sénégal, le kouratier, transformé en échafaud cinquante-sept ans plus tôt, a lui aussi disparu. Au centre de la place demeurent la souche de cet arbre et le traumatisme. « *Nous avons vraiment pitié de voir des êtres humains flottants, suspendus à une branche* », raconte encore un ancien de cette localité. Partout, ces pendaisons laissent à tous les aînés des sentiments mêlés d'impuissance et d'horreur, des traces « incurables ».

Début 1971, pourtant, la version est bien différente dans la presse. « *Les pendaisons se sont déroulées dans une atmosphère de carnaval* », annonce gaillardement le speaker de Radio Conakry<sup>19</sup>, sans pour autant préciser combien de « mercenaires » ont été pendus à travers le pays. Ce ne sont pas les premières exécutions perpétrées par le régime mais pour la première fois, elles sont publiques. « *Avant 1971, il y a eu des complots au cours desquels des gens ont été tués. Mais les condamnations s'effectuaient dans les prisons* », explique Mamadou Morou Sow<sup>20</sup>,

17 Entretien avec Sékou Cissoko. Labé. Mars 2018.

18 Entretien avec un professeur de français qui a souhaité rester anonyme. Labé. Mars 2018.

19 Bulletin mensuel n°116. Du 21 décembre 1970 au 24 janvier 1971. Service historique de la défense nationale. Cote de la boîte GR9 Q5 122.

20 Entretien avec Mamadou Morou Sow. Labé. Mars 2018.

témoin à Dalaba, en Moyenne Guinée.

Après le procès et les pendaisons, le flux des arrestations s'accélère. À tel point que la présidence rappelle à l'ordre les gouverneurs de régions. Dans une circulaire de février 1971, dénichée dans un dossier poussiéreux des archives de Labé, Sékou Touré en personne s'inquiète des nombreuses détentions « pour des motifs divers sans que les autorités de tutelle en soient informées ». S'inquiétant de la « cohérence » de son administration, il « *demande avec insistance de rendre compte au président ainsi qu'au secrétariat d'État à l'Intérieur et à la Sécurité, par message chiffré, de toutes les arrestations ordonnées*. » Avant de conclure : « *J'insiste pour qu'il n'y ait pas d'abus et que vous continuiez à défendre la révolution envers et contre tout. Il ne s'agit pas de limiter votre compétence mais de rétablir l'ordre hiérarchique*<sup>21</sup>. »

Encore une fois, dans la presse, le discours diffère. La dénonciation et la délation y sont encouragées. Ces comploteurs forment « la 5ème colonne », selon une expression apparue pendant la guerre d'Espagne en 1936<sup>22</sup>. En Guinée, le terme est repris et martelé par la propagande du pouvoir. L'objectif est clair : démasquer les complices intérieurs, supposés être organisés en réseaux, grâce à l'appui des puissances étrangères. « *Continuez, recherchez, fouillez partout où besoin sera. Ne laissez aucun complice. Nous vous faisons entière confiance. Allez jusqu'au bout, allez en profondeur, atteignez la racine de la 5ème colonne, c'est la radicalisation de la révolution, c'est notre victoire*<sup>23</sup> », clame Sékou Touré. Un discours repris par le seul journal autorisé, Horoya, en juin 1971.

21 Circulaire du président de la République aux gouverneurs de régions. 26 février 1971. N°008/71/PRG. Archives de Labé.

22 Lorsqu'il l'emploie pour la première fois, le général Emilio Mola, membre de l'état-major des forces nationalistes espagnoles, fait référence aux partisans cachés à l'intérieur de Madrid, sans qui la prise de la ville aurait été impossible.

23 Horoya Hebdo. 19-25 juin 1971. Archives de Conakry.

TG.-  
REPUBLIQUE DE GUINEE  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

TRAVAIL -- JUSTICE -- SOLIDARITE

N° 008 / 71 / PRG

CIRCULAIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
AUX GOUVERNEURS DE REGIONS,

Notre attention est souvent attirée sur de nombreux cas d'arrestations faites dans les Régions pour des motifs divers sans que les Autorités de tutelle en soient informées.

Sur la base d'informations apparemment douteuses, nous hésitons à en vérifier l'authenticité par l'envoi des Messages ou Télégrammes dont l'opportunité est souvent discutable.

Dès lors, apparaît un hiatus dans notre Administration qui doit en toutes circonstances rester cohérente, apte à faire face à toutes les démarches effectuées auprès d'elle. Sans vouloir donc mettre en cause le pouvoir discrétionnaire dont vous êtes investi dans votre Région, je vous demande cependant et avec insistance de me rendre compte ainsi qu'au Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et à la Sécurité, par Message Chiffré de toutes les arrestations ordonnées par vous. Si elles sont faites par mandats de justice, le Secrétaire d'Etat à la Justice sera informé également par les soins du Juge. Vous y mentionnez les motifs et les circonstances ; si la libération intervient immédiatement après coup, vous exposez les raisons qui ont prévalu.

J'insiste pour qu'il n'y ait pas d'abus et que vous continuiez à Défendre la Révolution envers et contre tout. Il ne s'agit pas de limiter votre compétence ; mais de rétablir l'ordre hiérarchique.

Je vous invite à m'accuser réception de la Présente Circulaire et de veiller scrupuleusement à sa stricte application.

PRET POUR LA REVOLUTION !  
CONAKRY, LE 26 FEVRIER 1971

AHMED SEKOU TOURE /.-



Plusieurs réseaux présumés sont « démantelés » en 1971, dont celui des « SS nazis » qui figure parmi les plus célèbres. Il était dirigé par un ancien « SS-Sturmbannführer » (Lewin, 2010, Tome 6, p.80)<sup>24</sup>, Hermann Seibold, alors directeur du Centre de formation professionnelle de Bordo, près de Kankan en Haute Guinée. « Il donnait l'impression d'être passionné par ce travail. Évidemment, je n'ai jamais pensé qu'il avait quelques visées (de complot pour renverser le régime, ndr) que ce soient<sup>25</sup> », atteste Ibrahima Bah Kaba, ancien professeur à Kankan.

Un matin de 1971, les autorités locales apprennent à la population que cet allemand est en fait le patron du « système nazi ». « Il a caché des armes à Bordo », lance-t-on. Des militants de la JRDA accompagnés du directeur de l'École normale supérieure de la Haute Guinée, Bah Mamadou, partent à la recherche de l'arsenal. Un féticheur et sa queue de vache, détecteur de matériel militaire, est aussi recruté. « Ils ont farfouillé les abords du fleuve Milo toute la journée. Les troupes se décourageaient. » Seul le responsable de la JRDA n'abandonne pas : « Non non non, puisqu'ils ont dit qu'il y a, il y a ! », se serait-il exclamé<sup>26</sup>. « Finalement, ils sont revenus bredouilles, sans avoir rien trouvé », poursuit l'enseignant.

Selon la version officielle du régime, Hermann Seibold s'est suicidé<sup>27</sup> à son arrivée en prison grâce à une ampoule de poison cachée dans son col de chemise. Il n'a fait aucune déposition : ni dans les médias, ni devant les forces de sécurité. Néanmoins, le rapport d'enquête du Comité révolutionnaire sur l'agression des Portugais<sup>28</sup> en fait une des têtes de la 5ème colonne.

De son « vrai nom » Bruno Freitag, il aurait été le responsable des services secrets ouest-allemands, chargé d'organiser un réseau d'espionnage et de recruter des Guinéens à Kankan et à Conakry. « La radio annonçait que tel complice avait reçu 10 000

dollars, un autre 20 000 dollars, etc. Les gens demandaient : " Qu'est-ce que c'est des dollars ? " C'était la première fois que certains entendaient parler de cette monnaie », ironise Ibrahima Bah Kaba.

Hermann Seibold n'est pas le seul ciblé. Le 28 décembre, une centaine de coopérants majoritairement ouest-allemands sont brutalement expulsés<sup>29</sup>. D'autres encore sont accusés de complicité. Le comte Ufl von Tiesenhausen par exemple. Directeur de l'entreprise Fritz Werner, il est tué accidentellement le jour de l'attaque des Portugais en novembre 1970, avant d'être incriminé a posteriori. Selon le rapport d'enquête sur l'agression, il aurait été, avec Hermann Seibold, l'un des principaux organisateurs de la 5ème colonne<sup>30</sup>. Le régime n'hésitera pas non plus à arrêter et à condamner à la prison à perpétuité d'autres citoyens de la RFA pour alimenter sa thèse du complot de l'Allemagne de l'Ouest. Mais leurs aveux, publiés dans le Livre blanc<sup>31</sup>, laissent parfois perplexe. Membre du réseau SS nazi, le directeur de la brasserie Sobragui, Adolf Marx, aurait reçu l'ordre d'empoisonner la population guinéenne en modifiant la composition de sa bière. Ce qu'il aurait refusé de faire, d'après sa déposition<sup>32</sup>. En outre, le docteur Kozel aurait appris lors d'une « causerie » avec Hermann Seibold<sup>33</sup> que ce dernier aurait commandé un poste émetteur ouest-allemand. Surprenant de voir le présumé chef des services secrets allemands, Hermann Seibold, se livrer aussi facilement à de telles révélations.

Corollaire de ces accusations et expulsions, entre le 16 décembre<sup>34</sup>, date de l'arrestation d'Hermann Seibold et le 29 janvier, les relations diplomatiques entre la Guinée et la République fédérale d'Allemagne se crispent. Un télégramme diplomatique

24 Selon la biographie qu'écrit Johann Christian Lankes, ancien ambassadeur de la RFA en Guinée, reprise dans l'ouvrage d'André Lewin, Ahmed Sékou Touré, président de la Guinée de 1958 à 1984, Tome 6 – novembre 1970 – juillet 1976. L'Harmattan. p.80.

25 Entretien avec Ibrahima Bah Kaba. Labé. Mars 2018.

26 Selon l'entretien réalisé avec Ibrahima Bah Kaba. Labé. Mars 2018.

27 Arrêt du tribunal populaire. Livre blanc. p.601. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

28 Rapport sur l'agression impériale-portugaise. Livre blanc. p.401. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

29 Bulletin n°116. Du 21 décembre 1970 au 24 janvier 1971. Service Historique de la défense nationale. Cote de la boîte GR9 Q5 122

30 Rapport sur l'agression impériale-portugaise. Livre blanc. p.402. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

31 Ouvrage officiel publié par le régime pour dénoncer les « méfaits des complices intérieurs » de l'agression des Portugais de novembre 1970.

32 Déposition d'Adolf Marx. Livre blanc. p. 506. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

33 Déposition du docteur Kozel. Livre blanc. p. 509. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

34 Rapport sur l'agression impériale-portugaise. Livre blanc. p.406. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.



du 21 janvier 1971<sup>35</sup> assure que « *le gouvernement guinéen est d'accord pour que l'OUA36, participe à la clarification des circonstances de la mort de Seibold* ». Pourtant, quelques jours plus tôt, en conférence de presse, un chargé d'Affaires de la Guinée rappelle que la RFA est soupçonnée de complicité dans l'attaque des Portugais : « *Sékou Touré a envoyé une lettre amicale pour demander le rappel de l'ambassadeur qui était justifié par les accusations formulées contre M. Lankes par des mercenaires faits prisonniers le 22 novembre.* » à ce moment, *Johann Christian Lankes a déjà été rappelé par Bonn pour consultations (Lewin, 2010, Tome 6, p.65) et est arrivé en Allemagne le 30 décembre 1970. Un mois plus tard, selon André Lewin, ancien ambassadeur de France en Guinée (Ibid., p.71), le 29 janvier, Radio Conakry annonce à l'antenne la rupture des relations diplomatiques entre la RFA et la Guinée : « Sékou Touré a eu en main des preuves irréfutables sur la complicité d'agents allemands avec le Portugal. » Parmi ces preuves irréfutables, le suicide troublant de l'ambassadeur ouest-allemand en poste à Lisbonne le 30 novembre. Quelques jours seulement après le 22 novembre 1970.*

Les services secrets de la RFA sont-ils pour autant impliqués dans l'attaque des Portugais ? Se joue-t-il en Guinée une bataille entre les deux Allemagnes dans ce contexte de guerre froide ? Français présent régulièrement en Guinée pour les affaires, l'administrateur de l'usine d'alumine

35 Télégramme N° 402/05. 21 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

36 Organisation de l'union africaine.

basée à Fria, Gérard Decoster, est persuadé que la RDA est à la manœuvre.

Dans une note du secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches : « *L'excitation générale semble à Mr Decoster être soigneusement entretenue, sinon provoquée par les Allemands de l'Est. De nombreux passages des actes d'accusation contiennent des germanismes qui ne s'expliquent que par des traductions par des étrangers de l'allemand au français.*<sup>37</sup> »

Rattachée au bloc de l'Ouest, la diplomatie française s'inquiète particulièrement de l'emprise du bloc de l'Est en Guinée. « *Très actifs et solidement implantés, les services soviétiques et ceux de l'Allemagne de l'Est auraient fait circuler, après l'attaque lancée en novembre sur Conakry, des listes de suspects sur lesquelles figuraient des agents de sociétés d'entreprises occidentales*<sup>38</sup> », écrivent les services diplomatiques français après un échange d'informations avec la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères et de la coopération italien. L'escale de navires soviétiques à Conakry, à la fin du mois de décembre, « *témoignerait également du renforcement de l'intérêt porté à la Guinée par le monde communiste.*<sup>39</sup> »

37 Note pour le ministre. N°19/AL. Secrétariat général pour la communauté, les affaires africaines et malgaches. Direction d'Afrique-Levant. 22 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

38 Télégramme N°84/88. 12 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

39 Télégramme N°84/88. 12 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.



La presse officielle contribue à la mobilisation contre les « ennemis de la révolution », comme le montre cette pleine page publiée dans le journal Horoya le mercredi 20 janvier 1971.

Crédit : D.R.



Si la France suit de près les évolutions politiques dans son ancienne colonie, c'est aussi parce qu'elle est accusée de complicité dans l'agression des Portugais. Dans certains discours ou déclarations, le pays est même présenté comme le moteur de la tentative de déstabilisation du régime de Sékou Touré. Avec Hermann Seibold, Jean-Paul Atala est considéré comme l'un des principaux éléments du complot de la 5ème colonne. Guinéen ayant renoncé à sa nationalité française, il était l'un des cadres du gouvernement révolutionnaire. « *Le Réseau a été créé en 1964 à Paris par le service de Foccart* <sup>40</sup> », lit-on dans sa déposition <sup>41</sup> après son arrestation en janvier 1971. « *Jusqu'à fin 1965, seuls les Français étaient intéressés et supportaient le financement. L'organisation, à cette époque-là, était basée à Paris, Dakar et Abidjan (...). à partir de 1965, comme l'Ambassade de France a été expulsée, l'Ambassade de la RFA a commencé à prendre le relai pour le financement du Réseau intérieur (...). C'est à partir de mars-avril 1965 qu'on peut parler d'une véritable organisation intérieure avec les sections à Conakry, Mamou, Macenta et Labé* ». Lui est accusé d'être le responsable du réseau français ou du « groupe Foccart », du nom du secrétaire général des Affaires africaines et malgaches de l'Élysée. Des allégations qu'il a toujours niées, y compris après sa libération en 1975, grâce à l'intervention d'André Lewin, ambassadeur de France en Guinée.

Lors de son interrogatoire, « *contraint sous la torture* <sup>42</sup> », affirmera-t-il à sa sortie de prison, l'ancien directeur général des Affaires économiques et financières à la présidence livre une série de noms d'alliés. Leurs revenus mensuels et leurs avances versées par les puissances occidentales sont minutieusement détaillés.

Chacun perçoit à minima 2 000 dollars par mois

40 Jacques Foccart était le secrétaire chargé des Affaires africaines à l'Élysée.

41 Les aveux du traître Jean-Paul Atala, déposition dans le Livre blanc. p.111. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

42 « *Ce qu'il y a de particulièrement original dans le système guinéen, c'est qu'on ne vous demande pas d'avouer des faits précis, puisqu'on sait très bien que vous êtes totalement innocent de ce qu'on vous accuse. On vous demande simplement de répondre : « Oui, je suis coupable. » Le reste, ils se chargent de le remplir. Donc on vous met en demeure, après différentes pressions physiques et morales, de dire : « D'accord, je fais partie de tel réseau : SS Nazi, CIA, SDECE, Front anti-guinéen, etc. Et j'ai touché » — alors là, ils vous le fixent eux-mêmes, le montant : tu as touché 310 000 dollars, 510 000 dollars, 1 million 375 000 dollars* », témoignera cet ancien prisonnier du camp Boiro à sa sortie de prison, dans une interview accordée à Anne Blancard de Radio France International en 1977. <https://www.campboiro.org/>.

et a reçu une avance d'au moins 75 000 dollars<sup>43</sup>. Tous sont affilés à différentes puissances occidentales via le réseau ouest-allemand, les services français (SDCE) ou même américains (CIA). Contrairement au message qu'adresse Sékou Touré au président Nixon en février 1971, dans lequel il insiste sur sa volonté de maintenir ses liens de coopération avec le monde occidental<sup>44</sup>, les relations entre les états-Unis et la Guinée se détériorent. Dans un câble diplomatique<sup>45</sup>, l'ambassadeur américain déplore les accusations contre la CIA mais s'y résigne « *après avoir constaté l'inanité de toute démarche et de toute protestation* ».

D'après le rapport d'enquête du Comité révolutionnaire<sup>46</sup>, il existe « *une coordination entre le groupe Foccart, le réseau Seibold, le gouvernement fasciste portugais et les forces d'appui de l'OTAN* ». Ainsi, six français seront condamnés à la prison à vie. La France a d'ailleurs, en 1971, tenté d'intervenir discrètement pour alléger ces peines. « *En dépit des craintes que l'on pouvait nourrir, spécialement, sur la base des informations reçues (...) en ce qui concerne M. Gemayel* <sup>47</sup>, aucun Français ne figure parmi les condamnés à mort. Il semble donc que nos interventions discrètes près de Sékou Touré, tant directement que par l'intermédiaire des présidents Tubman<sup>48</sup> et Moktar<sup>49</sup>, n'aient pas été sans effet. Nous pouvons donc encore nourrir l'espoir que les six condamnations aux travaux forcés à vie, prononcées contre des Français, seront plus ou moins rapidement transformées en expulsion<sup>50</sup> », lit-on dans une note du ministère des Affaires étrangères.

Si la répression n'épargne pas les étrangers, elle est plus impitoyable encore pour les Guinéens. Technicien de cinéma, enseignant, commerçant

43 Les aveux du traître Jean-Paul Atala, déposition dans le Livre blanc. p.135. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971

44 Note direction Afrique-Levant à direction Europe. N°7/AL. 17 février 1971. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

45 Télégramme N°6793/97. 9 novembre 1971. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

46 Rapport sur l'agression impériale-portugaise. Livre blanc. p.401. Imprimerie nationale Patrice Lumumba. Conakry. Mars 1971.

47 William Gemayel est un français condamné aux travaux forcés à perpétuité en Guinée en 1971.

48 Président du Libéria de 1944 à 1971.

49 Président de la Mauritanie de 1961 à 1978.

50 Note pour le secrétaire général. Ministère des Affaires étrangères. Direction Afrique-Levant. 25 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

ou ministre : tout le monde est touché. Des réseaux composés strictement de nationaux sont découverts et publiquement exposés. La cellule de Kalédou, dirigée par émile Cissé, ancien proviseur du collège de Kalédou en Moyenne-Guinée puis gouverneur de Kindia, est pointée du doigt. Elle aurait « saboté l'enseignement et intoxiqué les

jeunes élèves », indique une lettre signée de la direction de l'éducation de Labé<sup>51</sup>. Le chef, émile Cissé et ses proches sont emprisonnés. La plupart mourront au camp Boiro.

---

51 Lettre de la direction régionale de l'Éducation de Labé. 10 février 1972. Archives de Labé.

## VIGILANCE ACCRUE

Après l'agression du 22 novembre 1970, l'administration reste en alerte permanente. Dès mars 1971, une circulaire classée confidentielle certifie que « *les organisations subversives de l'extérieur ont installé à Dakar, Bissau et Abidjan des services spéciaux munis d'appareils électroniques chargés de capter et de déchiffrer toutes les communications officielles, transmises par les différentes régions en provenance ou à destination de Conakry ou de l'extérieur.* »<sup>52</sup> Le signataire, Moussa Diakité, secrétaire d'État à l'Intérieur et à la Sécurité, impose à tous les gouverneurs de région de renforcer au maximum la surveillance et la vigilance. En avril, des soupçons d'attaque à partir de la Côte d'Ivoire entraînent notamment une inspection des corps de troupes par le général Lansana Diané<sup>53</sup> et le « *transport en urgence à Kankan d'un groupe de choc – 150 hommes – de la milice, un contrôle très strict, voire des arrestations des ressortissants guinéens en provenance de Côte d'Ivoire et cherchant à pénétrer en territoire guinéen.* »<sup>54</sup>

Les habitants sont eux-mêmes poussés à s'investir dans la défense du pays. Alors qu'un avion de reconnaissance étranger survole la frontière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, début 1972, la « *population est invitée à confectionner des obstacles (pieux, bambous taillés) dans les zones favorables à l'atterrissage des parachutistes ennemis* »<sup>55</sup>.

---

52 Circulaire N°22/SEIS/CAB. Le secrétaire d'État à l'Intérieur et à la Sécurité à tous les gouverneurs de régions. Conakry, 2 mars 1971. Archives de Labé.

53 Cousin de Sékou Touré et membre du bureau politique national (BPN)

54 Note sur la situation en Guinée. Confidentiel. En provenance de Côte d'Ivoire le 20 avril 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

55 Note concernant la situation en Guinée. Ministère de l'Intérieur. Service de coopération technique internationale de police. Pour le cabinet du ministre des Affaires étrangères. Le 13 janvier 1972. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

Les frontières sont verrouillées depuis le mois de mars sur ordre du responsable de la révolution<sup>56</sup>. À quelques kilomètres de la frontière sénégalaise, les miliciens de la préfecture de Mali ne laissent passer personne. « *Parce que les pénuries étaient grandes, certains s'aventuraient côté sénégalais pour se ravitailler. À cause de l'interdiction de passer, beaucoup ont été fusillés sur place* », avance Ousmane Dieng, un habitant de cette région<sup>57</sup>.

Tout au long de l'année, chacun scrute et soupçonne. « *Que partout le peuple dépèce, brûle, égorge tous les ennemis de la Guinée* », déclare Sékou Touré devant l'Assemblée nationale<sup>58</sup>. La note confidentielle du ministère des Affaires étrangères français affirme également que deux fédérations<sup>59</sup> sont rappelées à l'ordre par Conakry, l'une pour excès de violences, l'autre pour arrestations illégales.

Dans les rues de Labé, au nord de la Guinée, certains militants sont particulièrement attentifs. « *Un habitant de mon quartier se promenait toujours avec son carnet et son stylo. Il notait les discussions, les événements puis partait faire le compte-rendu à la police, c'était connu de tous. Il s'appelait Moussa. On l'appelait Moussa Vigilant* », se moque encore El Hadj Mamadou Diouldé Sow<sup>60</sup>. Toutes les paroles sont surveillées, jusqu'aux « *commentaires et rumeurs nées des*

---

56 Note du ministère de l'Intérieur au ministère des Affaires étrangères. 26 mars 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

57 Entretien avec Ousmane Dieng. Mali. Mars 2018.

58 Synthèse « confidentiel défense ». du 15 décembre 1970 au 15 janvier 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

59 La note confidentielle ne précise pas de quelles fédérations il s'agit.

60 Entretien avec El Hadj Mamadou Diouldé Sow. Labé. Mars 2018.

*actualités de l'heure* », apprend-t-on dans des notes confidentielles<sup>61</sup>. Les instructions viennent du sommet, appliquées par la base. Le bureau politique national insiste dans un communiqué sur la rigueur, la promptitude et la constance de la vigilance à exercer de 21 heures à minuit. Dans les régions, notamment à Labé, on érige des barrages routiers et on renforce la surveillance de tous les points stratégiques tels que les centres émetteurs ou les radios<sup>62</sup>.

61 Note confidentielle de la région administrative de Labé au camarade secrétaire d'État à l'Intérieur et à la Sécurité. p.1 En référence à la note confidentielle numéro I26/EEIS/DSI. 12 août 1971. Archives de Labé.

62 Note confidentielle de la région administrative de Labé

Sur les ondes, des émissions non autorisées de dissidents basés à Abidjan sont parfois captées par des auditeurs audacieux. «*Mais la plupart des gens avait peur d'écouter* », se remémore El Hadj Mamadou Diouldé Sow<sup>63</sup>. Il fallait donc ruser. «*Je connaissais le programme. Je m'enfermais dans ma chambre. J'ouvrais le volume juste pour mes oreilles car si quelqu'un apprenait que je suivais cette radio d'opposants, j'étais bon pour le camp* ».

au camarade secrétaire d'État à l'Intérieur et à la Sécurité. p.2 En référence à la note confidentielle numéro I26/EEIS/DSI. 12 août 1971. Archives de Labé.

63 Entretien avec El Hadj Mamadou Diouldé Sow. Labé. Mars 2018

## LE PROCÈS DES ONDES

Car le climat dans le pays est délétère, les délations quotidiennes. Le 29 juillet s'ouvre un deuxième procès des complices de la 5ème colonne. «*Le procès des ondes* », comme le surnommeront les diplomates américains<sup>64</sup>. Radio Conakry diffuse en boucle les confessions complètes de nombreux inculpés «*comme une campagne d'intoxication où la population est convoquée à chaque nouvelle diffusion à suivre le feuilleton de la terreur* », juge un ancien professeur et responsable politique de Labé<sup>65</sup>. Le peuple est appelé à juger, à nouveau, «*sensibilisé depuis plusieurs mois*<sup>66</sup> (...) *Comme résultat logique de toute cette mise en scène, il est à prévoir qu'au moment du verdict les sentences populaires seront très sévères. Il*

64 Télégramme N°6793/97. 9 novembre 1971. Archives du Quai d'Orsay, archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

65 Entretien avec le professeur qui a souhaité garder son anonymat. Labé. Mars 2018.

66 Bulletin mensuel n°122 et 123. Du 24 juin au 24 août 1971. Service historique de la défense nationale. Cote de la boîte GR9 Q5 122.

*faut donc s'attendre à de nouvelles condamnations à mort car le président risque de mettre à exécution ce qu'il avait proclamé à l'ouverture du Sixième Congrès de la JRDA : « Donnez-moi mille réactionnaires, je les tuerai la conscience tranquille. »* Aucune source consultée ou accessible n'évoque pour autant le verdict de ce procès.

Sans que l'on puisse faire un quelconque rapprochement avec le procès, selon le témoignage de plusieurs détenus, dont celui d'Alpha-Abdoulaye Diallo dit Porthos (Diallo, 1985), dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971, 71 d'entre eux seront fusillés. Parmi eux, plusieurs ministres tels qu'Émile Condé, ancien secrétaire d'État aux Travaux publics ou Alpha Taran Diallo, ancien secrétaire d'État à l'Information<sup>67</sup>. «*Cette année-là, c'est vrai qu'il y a eu des accusations à tort* », reconnaît l'ancien directeur des Services de sécurité de Sékou Touré<sup>68</sup>.

67 Communiqué de l'AVCB, l'Association des victimes du camp Boiro, octobre 2016.

68 Entretien avec Mandifing Diané. Conakry. Avril 2018.

## « ADIEU LES TRAITRES »

Comme un refrain, le poème écrit par Sékou Touré en janvier retentit toute l'année. Il sera propagé largement sur Radio Conakry. « *Vous n'avez plus ni frères, ni pères. Vous n'avez plus ni sœurs, ni mères ! Adieu, adieu 5ème colonne, adieu mercenaires !* », publie également le journal autorisé<sup>69</sup>. La traque s'étend et s'élargit aux familles des condamnés. Dans un message chiffré, qualifié d'extrême urgence, le président invite les responsables administratifs locaux à la « *fermeté révolutionnaire à l'encontre de toute manifestation de solidarité à l'égard des familles de tous les agents de la 5ème colonne.* »<sup>70</sup>

« *On avait même honte de paraître* »<sup>71</sup>, témoigne, encore bouleversé, Mamadou Adama Barry, fils du gouverneur de Kankan, arrêté par la foule en 1971 au beau milieu d'un meeting politique. Après cette violente interpellation, la famille de Barry Samba Safé est d'abord pillée de ses biens, puis chassée de la ville. Mais à Labé, sa ville natale, la propriété familiale est occupée par des fonctionnaires. « *Nous avons traîné toute une nuit dehors. Nous avons été logés dans un vieux bâtiment qui suintait en saison hivernale. Ce sont les parents lointains qui se cachaient pour supporter financièrement notre famille. Car à l'époque, si tu recevais une correspondance venant de l'extérieur, tout de suite on pensait que tu étais anti-guinéen et on risquait de t'arrêter. Il fallait se cacher. Même pour les vêtements ! Dès que tu t'habillais bien, on te demandait comment tu avais gagné le prix de la chaussure ou du complet. La milice venait tous les jours intimider la famille. "Où votre père a caché les armes ? Sortez-les sinon vous allez retrouver votre père là où il est." Tout le monde avait peur.* »

1971 est aussi l'année où les organes du parti sont renforcés. « *à partir de ce moment, nous avons eu aussi plus de pouvoir* »<sup>72</sup>, assume un ancien milicien de Popodra, un village proche de Labé. Depuis, dans son jardin paisible du Fouta Djallon, il s'est éloigné de la politique. Mais déjà, à l'époque, il n'a pas participé à l'imposant défilé des miliciens et des miliciennes en armes dans les rues de Conakry, du 28 juin au 1er juillet, lors du Sixième Congrès de la JRDA, la Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine. À cette occasion, un décret

institue une unité milicienne dans chaque centre d'éducation révolutionnaire pour préparer 250 000 écoliers et étudiants à défendre le pays en cas de danger. Un état-major de la milice est également créé lors de cette réunion, dirigé par Bangoura Mamadou Ba<sup>73</sup>. Déjà en mars 1971, Ahmed Sékou Touré avait reçu les miliciens dans les jardins de la présidence et annonçait que sur 4 200 000 habitants, 300 000 Guinéens et Guinéennes seraient formés militairement et armés. « *Dans tous les comités de village, des dépôts d'armes seront à la disposition du peuple pour défendre l'intégrité nationale et les acquis de la révolution. Dans toutes les unités de production, dans les bureaux, ateliers, chantiers, usines, des armes et munitions seront à la portée du travailleur tout comme son enclume et son porte-plume* »<sup>74</sup> déclare-t-il.

Ce renforcement de la milice populaire est accompagné d'une épuration de tout l'appareil étatique et du Parti démocratique de Guinée. D'abord, de nombreux ministres sont arrêtés. Ainsi dans la première édition du Livre blanc<sup>75</sup>, vingt-six ministres publient des déclarations en soutien au régime. Parmi eux, au moins neuf seront conduits au camp Boiro ou fusillés pendant l'année 1971. D'autres sont mis de côté. Le gouvernement subit un large remaniement. Sur vingt-trois postes, dix secrétariats d'État changent de titulaires.

Les hauts fonctionnaires sont également touchés. Deux ministres délégués sur les quatre régions et dix gouverneurs sur trente sont démis de leurs fonctions. Le haut commandement de l'armée et les forces de sécurité sont aussi réorganisés. Le 17 mars, le bureau politique du PDG décide de renouveler, à tous les échelons de la hiérarchie, les personnels des organismes dirigeants du parti. La réorganisation est prévue entre le 26 mars et le 10 mai<sup>76</sup>.

Sekou Touré est à l'époque convaincu que « *le monde entier se ligue contre lui* », selon les confidences de Diallo Telli, alors secrétaire général de l'OUA,

69 Horoya Hebdo. 16-22 janvier 1971. Archives de Conakry.

70 Copie message chiffré. N°41 Z I62405Z. Du président de la République de Guinée au ministre délégué, bureau fédéral, gouverneur région Labé. 16 juillet 1971. Archives de Labé.

71 Entretien avec Mamadou Adama Barry. Labé. Mars 2018

72 Entretien avec un ancien milicien qui a souhaité garder son anonymat. Popodra. Mars 2018.

73 Bulletin de renseignement du commandement supérieur des forces françaises du point d'appui de Dakar. Confidentiel défense. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

74 Horoya Hebdo. 10-16 avril 1971. Archives de Conakry.

75 Ouvrage officiel publié par le régime pour dénoncer les « méfaits des complices intérieurs » de l'agression des Portugais de novembre 1970.

76 Bulletin mensuel du ministère des Affaires étrangères. Confidentiel défense. Du 22 février au 21 mars 1971. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

à l'ambassadeur de France en éthiopie. Lors d'un voyage, en décembre 1970, le diplomate guinéen rencontre Sékou Touré, atteint, déclare-t-il, « d'une fureur démentielle quasi-pathologique, confinant à la haine raciale ».

Le complot de la 5ème colonne entraînera donc une épuration à peine voilée et une chasse aux sorcières sans précédent. Des rafles aux perquisitions, le quotidien des Guinéens et des étrangers vivant en Guinée est rythmé par l'annonce des arrestations, la diffusion des dépositions des agents de la 5ème colonne sur Radio Conakry et les meetings politiques qui distillent la propagande du régime. Comme un étou, et à l'instar de

nombreux complots essayés par le pouvoir, la machine se referme sur les proches du président ou les premiers dénonciateurs. « Rien ne pourrait briser les barreaux de cette sorte de prison où la logique de son système, poussée à l'absurde, avait enfermé le président guinéen<sup>77</sup> », conclura Diallo Telli<sup>78</sup> devant l'ambassadeur français.

77 Lettre de Jean-Pierre Bénard, ambassadeur de France en Éthiopie à l'attention de Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères en France. Direction d'Afrique-Levant. 19 mars 1971. Archives du Quai d'Orsay, Archives de La Courneuve. Boîte 51 QONT 33.

78 Diallo Telli sera arrêté quelques années plus tard et décèdera en 1976 dans le cadre du complot peul.



Portraits de personnes arrêtées lors de la traque de la 5ème colonne. Ces photos ont été publiées dans trois ouvrages édités par les autorités, aux côtés des « aveux » des concernés.  
Crédit : D.R.



# ÉMILE CISSÉ, LA VICTIME ET LE BOURREAU OUBLIÉ

Son nom n'apparaît sur aucune stèle, son visage sur aucune photo dans les archives préfectorales de Labé, au nord de la Guinée. Pourtant, le souvenir d'Émile Cissé reste tangible. Il inspire encore, dans la mémoire des doyens de cette localité, la frayeur et la passion. Dès la fin des années 1960, le principal du collège d'enseignement général était inévitable lors de ses déplacements en ville. À bord de sa jeep russe, il se promenait entouré de « ses "amazonnes" toutes plus belles les unes que les autres », attestent encore plusieurs habitants<sup>79</sup>. Son harem constituait également sa garde rapprochée armée de calibres, russes là encore. « *Il utilisait ces filles comme des miliciennes. Personne n'osait ni le juger ni le contredire à l'époque. C'était le Satan de la Guinée* », témoigne un ancien commandant d'arrondissement de Lélouma, Elhadj Mamadou Diouldé Sow<sup>80</sup>. Sa réputation dépassait ainsi largement le portail de son établissement.

En août 1967, l'instituteur est déjà connu de la police. Quelques semaines plus tôt, l'un des dignitaires locaux, le secrétaire fédéral de Labé, Barry Samba Safé, avait prévenu les services municipaux. « *Un jeune garçon du nom de Diallo Amadou Cellou, âgé de 13 ans, aurait été enfermé dans un des magasins du collège d'enseignement général par Monsieur Émile Cissé et cela depuis huit heures du matin. Le motif de cette détention résultait du fait que sa cousine Sako Fatoumata, qu'il avait accompagnée au domicile de Monsieur le Principal, avait refusé de se coucher avec ce dernier* », lit-on dans un rapport de renseignement du commissariat de Labé<sup>81</sup>.

Le professeur est aussi auteur-metteur en scène. Mais là encore, et peut-être enorgueilli par sa notoriété culturelle, il se livre au sein de la troupe de théâtre fédérale de Labé à des « *actes inhumains* »,

selon un deuxième compte-rendu de police<sup>82</sup>. « *C'est ainsi qu'il a sauvagement bastonné Mlle Sow Bineta qui a refusé de coucher avec lui, sous prétexte qu'elle aurait mal joué dans la pièce.* » Les représentations se déroulaient sur l'étroite scène de la permanence de Labé. L'endroit a été transformé en espace-jeune désuet ; il ne reste plus aucune trace de la célèbre pièce écrite par Émile Cissé. Mais à l'époque, « *Et la nuit s'illumine* » est jouée en Guinée puis au festival panafricain d'Alger en 1969, où elle rafla même un prix.

« *Dans les années 1960, tous les regards étaient tournés vers ce Labé culturel* », se souvient Sékou Cissoko<sup>83</sup>. « *Un Palais de la culture, unique en son genre, y a même été construit* ». L'ancien acteur et danseur n'est pas entré à l'intérieur de ce palais de la Kolima depuis son jeune âge. « *Nous venions y danser et y écouter de la musique*, » s'émerveille-t-il encore sous le dôme. Aujourd'hui en ruine, ce bâtiment a été construit sous l'impulsion d'un des rivaux d'Émile Cissé, son supérieur hiérarchique : Émile Condé. Comme le principal Cissé, le gouverneur Condé était métis guinéo-libanais. Il avait épousé l'une des filles d'un dignitaire de Popodra, un village voisin. Imitant son aîné à son arrivée à Labé, Émile Cissé avait également jeté son dévolu sur l'une des filles d'Elhadj Souleymane : la belle Djoukalé. Mais, cette fois, son père s'opposa fermement au mariage. Il ne voulait pas donner la main de sa fille à un « *bâtard dont la filiation est douteuse* », rapporte l'un des frères de Djoukalé, Al-Kaly<sup>84</sup>. C'était sans compter sur l'intervention du président Sékou Touré, qui se considérait comme le père adoptif d'Émile Cissé. « *C'est mon fils* », trancha-t-il<sup>85</sup>. Et le vieux Souleymane finit par céder. En guise d'hommage, le nom choisi pour son

79 Entretien avec plusieurs habitants de la ville. Labé. Mars 2018.

80 Entretien avec Mamadou Diouldé Sow. Labé. Mars 2018.

81 Compte-rendu. Commissariat de police de Labé. N°32/C/SPL. 11 août 1967. Archives de Labé.

82 Rapport de renseignement. Commissariat de police de Labé. N°34/C/SPL. 21 août 1967. Archives de Labé.

83 Entretien avec Sékou Cissoko. Labé. Mars 2018.

84 Entretien avec Al-Kaly. Popodra. Mars 2018.

85 Propos rapportés par plusieurs témoignages dont Al-Kaly, le beau-frère d'Émile Cissé et son ex-femme djoukalé en mars 2018.





Émile Cissé, photographié lors de la traque de la 5ème colonne.

Crédit : D.R.

collège implanté à Popodra fut inspiré par celui de son épouse. Plus qu'un établissement scolaire, Kalédou était une « *cité nouvelle* », lieu d'expérimentation des mathématiques modernes, l'une des multiples passions d'Émile Cissé. Si les colonnades d'entrée sont détruites, quelques vestiges sur l'immensité de la propriété témoignent encore de la grandeur de l'expérience. Des salles de classe et des dortoirs éclairés 24 heures sur 24 grâce au générateur, des élevages de porcs, de poules, des champs de légumes et des plantations de fruits garantissaient une quasi-autonomie. Il y avait aussi plusieurs terrains de volley, de basket, de

football et des étangs pour la natation : « *rien ne manquait ici* », explique Boubacar Diallo, un ancien élève<sup>86</sup>. Grâce aux relations privilégiées qu'entretenait le directeur avec les autorités nationales, les fournitures scolaires arrivaient en quantité suffisante, contrairement aux autres établissements guinéens, qui, comme tout le pays, subissaient les affres du rationnement. « *On le surnommait même "le Pearl" »* en référence au nom honorifique qu'il s'était lui-même décerné.

Pourtant, et en dépit de ces réussites sur le plan éducatif, Émile Cissé laisse une trace amère. « *Il était à la fois bon et mauvais. Il pouvait bastonner un élève puis lui offrir cinq minutes plus tard 10 000 ou 50 000 francs* », poursuit Boubacar Diallo. Ces méthodes radicales étaient dissimulées aux personnalités en visite dans « *ce centre d'excellence* », tels que Abdelaziz Bouteflika, à l'époque ministre des Affaires étrangères ou encore la chanteuse Miriam Makéba. Leur sécurité était alors assurée par les élèves : « *J'avais mon pistolet et ma tenue militaire. Après la formation au champ de tir, nous étions autorisés à porter nos armes. Uniquement parce qu'Émile était très proche du président sinon on ne se serait pas permis cela !* » explique Al-Kaly, élève et beau-frère d'Émile Cissé.

Cette proximité ne suffira pas à épargner « *Émile le boiteux* », comme le surnommaient en cachette ses élèves. Autrefois encensé et présenté en exemple aux étrangers, Kalédou deviendra quelques années plus tard « *une cellule contre-révolutionnaire* » pour les autorités. « *Les bases théoriques de camouflage de ce noyau subversif devaient (...) permettre ainsi la dislocation à coup sûr de l'intégrité territoriale de la République de Guinée* », lit-on, en 1971, dans la déposition de l'ancien directeur présenté comme complice de la 5ème colonne<sup>87</sup>.

L'expansion de son influence serait la cause de

86 Entretien avec Boubacar Diallo. Popodra. Mars 2018.

87 Déposition d'Émile Cissé. Livre blanc. p.600. Imprimerie Patrice Lumumba. Conakry. 1971.

son arrestation. « *C'était lui ou nous* », confiera le patron des prisons politiques, Siaka Touré à Ibrahima Bah Kaba, un des promotionnaires d'Émile Cissé. La rumeur d'une excessive jalousie émanant du noyau des hauts fonctionnaires proche du président, notamment Siaka, son neveu et Ismaël, son demi-frère, circulait déjà à l'époque<sup>88</sup>.

Car c'est bien « *compte-tenu des performances et des rendements qu'il faisait dans le cadre des enquêtes de la 5ème colonne, qu'il fut nommé gouverneur de Kindia* », rapporte son beau-frère. Dans cette ville de Basse Guinée, il cumule le poste de gouverneur et celui de président du Comité révolutionnaire, en charge des enquêtes et des interrogatoires de la préfecture. « *Il s'est arrangé pour inculper dans le cadre du complot de la 5ème colonne tous ceux qui l'ont contredit à Labé, résume un ancien professeur*<sup>89</sup>. *C'était un metteur en scène extraordinaire et grâce à la confiance que lui accordait le chef de l'État, il a joué le rôle de la liane autour d'un arbre et a emporté beaucoup de cadres.* » L'un de ses anciens contradicteurs, Barry Samba Safé, en aurait payé le prix. « *En Haute Guinée, l'ancien secrétaire fédéral de Labé, passé gouverneur de Kankan, est arrêté en plein meeting de dénonciation en présence d'Émile Cissé qui avait fait le déplacement pour l'occasion* », atteste Ibrahima Bah Kaba<sup>90</sup>.

Suite à des dénonciations en cascade, quasiment tous les proches d'Émile Cissé ont été arrêtés. Djounou, le censeur du collègue de Kalédou, est l'un des premiers à faire une déposition radiodiffusée. Il y évoque Tafsir Diallo. Presque

instantanément, ce restaurateur et ancien parachutiste de l'armée française est conduit au commissariat de Labé, hurlant son innocence et rejetant catégoriquement tout lien avec Émile Cissé. « Le lendemain, armé de courage, dans mon propre véhicule, je suis parti à Kindia escorté par le commissaire à la rencontre de Siaka Touré. Sur place, il m'a tout de suite dédouané. " Ce n'est pas toi. Il y a eu une erreur dans la déposition. Nous voulions Tafsir Barry, le tailleur. Et il est déjà dans mon hôtel ", comprenez que Tafsir le tailleur avait été conduit au camp Boiro », raconte ironisant, Tafsir Diallo<sup>91</sup>.

En présence de Siaka Touré à Kindia, le soir précédant cet épisode, Émile Cissé sort tardivement de chez lui en direction du camp Kémé Bouréma, « *avec sa tenue blanche et son paquet de cigarettes à la main, car il est appelé au camp* », se rappelle Al-Kaly. Ses proches ne le reverront jamais, excepté sur sa photo de prisonnier, publiée dans le Livre blanc des complices de la 5ème colonne, en ouverture de sa déposition qui fut l'une des plus longues de l'ouvrage. Il est d'abord enfermé dans ses propres geôles à Kindia, aux côtés des prisonniers qu'il avait lui-même interrogés et « torturés »<sup>92</sup>. Puis, il subit la demi-diète, pendant une centaine de jours au camp Boiro<sup>93</sup>. Écroué dans sa cellule au cœur de la plus grande prison politique guinéenne, il meurt de faim et de soif dans l'oubli.

91 Entretien avec Tafsir Diallo. Labé. Mars 2018.

92 Plusieurs témoignages s'accordent sur ce point, y compris le beau-frère d'Émile Cissé, Al-Kaly qui reconnaît sa « fermeté lors des interrogatoires ».

93 Selon le livre de Nadine Barri dans Les cailloux de la mémoire et l'entretien avec Elhadj Mamadou Diouldé Sow.



## ► BIBLIOGRAPHIE

Alata Jean-Paul, *Prison d'Afrique. Cinq ans dans les geôles de Sékou Touré*, Paris, Éditions du Seuil, 1976.

Nadine Barri, Guinée, *Les cailloux de la mémoire*, Paris, Karthala, 2003

Camara Mohamed Saliou, *Le pouvoir politique sous Sékou Touré*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Diallo Alpha-Abdoulaye, *Dix ans dans les geôles de Sékou Touré ou la vérité du ministre*, Paris, L'Harmattan, 2004

Jeanjean Maurice, *Sékou Touré, un totalitarisme africain*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Lewin André, Ahmed Sékou Touré, *Président de la Guinée de 1958 à 1984 (Tome 5 et 6)* Paris, L'Harmattan, 2010.

[www.campboiro.org](http://www.campboiro.org)

## NOTE SUR LES SOURCES UTILISÉES

Quelques ouvrages de témoins ou d'historiens ont été consultés mais ils sont à ce jour peu nombreux à relater avec précisions et de manière chronologique les événements de 1971. De plus, les documents d'époque ont souvent été égarés, parfois achetés ou même détruits.

Toutefois, pour réaliser cet article, des archives inédites ont été découvertes. À Paris, avec les Archives de la défense nationale et au Quai d'Orsay, puis en Guinée, aux Archives nationales de Conakry, et celles de la préfecture de Labé, au nord de la Guinée. Il faut là encore préciser que les documents datant de l'année 1971 ont parfois totalement disparu des fonds.

C'est aussi à Labé que de nombreux entretiens ont été réalisés. La ville est le point de départ de l'enquête sur Émile Cissé, le fils adoptif du président, sur lequel la machine de la répression s'est refermée fin 1971. À Conakry, des anciens responsables du régime de Sékou Touré comme des ex-opposants ont été interviewés. L'objectif était d'avoir un large panel de témoins de la grande purge : du commerçant à l'ancien ministre. Malgré des souvenirs et des explications parfois antinomiques, tous s'accordent pour dire que l'année 1971 est la plus dure de l'ère Sékou Touré.



# SURVEILLER AU QUOTIDIEN

« ... ON SURVEILLAIT TOUT ET TOUT LE MONDE. NOUS DEVIONS MÊME ÊTRE VIGILANTS ENVERS LES MEMBRES DE NOS PROPRES FAMILLES OU NOS AMIS. »

Témoignage anonyme d'un agent des services de sécurité guinéens sous Sékou Touré.

**À quelle partie du système de sécurité guinéen avez-vous appartenu ? De quelle année à quelle année ?**

Je ne souhaite pas mentionner le nom du bureau auquel j'étais rattaché. Il y a encore des personnes qui me connaissent et me surveillent. Moi, je n'ai plus peur de la mort, mais j'ai des enfants et des petits-enfants. Je ne souhaiterais pas qu'ils payent le prix de mes choix. J'ai rencontré beaucoup de personnes qui mettaient en doute l'existence de ce bureau, ce service est celui qui a fait le plus grand nombre d'arrestations, mais - soit dit entre nous - je suis content qu'on nous efface de la mémoire de la révolution, même si nous n'avons pas fait que des choses que les gens pensent mauvaises.

**Avez-vous occupé un grade ou une fonction particulière dans cette organisation ?**

J'ai eu beaucoup de privilèges et changé de poste trois fois. Je suis allé en mission plusieurs fois, à l'intérieur du pays et même à l'extérieur, mais je n'ai pas changé de grade. Je ne l'ai pas demandé et on ne me l'a pas proposé. Ça ne m'a jamais dérangé.

À l'intérieur du pays, j'ai plutôt fait la Haute Guinée et le Fouta. Dans ces régions, il y avait beaucoup de mouvement. Les gens voyageaient beaucoup vers la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il y avait des gens très ambitieux et qui voulaient coûte que coûte gagner beaucoup d'argent... Quitte à être les amis des ennemis de la Guinée... Et du Responsable suprême de la révolution. Ils

le faisaient au péril de leur vie et de celle de leur famille, mais ils le faisaient. Dans ces deux régions vous pouviez trouver des vrais antis-révolutionnaires.

À l'extérieur, j'ai fait le Sénégal trois fois, la Côte d'Ivoire deux fois et une fois la France. Je me faisais passer pour quelqu'un qui a fui le régime révolutionnaire, je dénigrais tout le temps le PDG et j'écoutais les réactions. J'ai participé à des réunions des associations et des partis politiques des Guinéens vivant dans ces pays. Plusieurs leaders politiques me reconnaissaient mais ne pouvaient rien prouver.

C'est vrai que parfois je me faisais de bons amis et ça me faisait mal de les trahir, mais c'était mon travail. Je servais le peuple et la nation. Eux, c'étaient des ennemis du peuple et de la révolution, ils devaient payer. Je faisais le compte-rendu et le reste suivait. On les pistait, on les arrêtait ou on arrêtait leurs proches comme complices.

**Comment êtes-vous entré dans cette organisation ?**

J'ai été coopté très jeune par l'oncle d'un ami qui travaillait pour le frère du président Sékou Touré. Il a dit que j'étais très intéressant, intelligent, patient, observateur, discret et que je pourrais être un bon agent. Un espion c'est quelqu'un qui trouve, dénonce et facilite l'arrestation d'un ennemi. L'espion dispose des moyens matériels et financiers lui permettant d'assurer la filature. Il dispose aussi d'une autonomie d'action et a le droit d'établir un réseau propre à lui. Il change

de stratégie et s'adapte à toutes les situations en fonction des réalités de terrain.

**Quel type de personne étiez-vous chargé de surveiller ?**

Toute personne qui faisait des choses interdites par la révolution : c'est-à-dire s'enrichir personnellement aux dépens du peuple. Quelqu'un qui copinait avec les ennemis de la révolution et le Chef suprême de la révolution, spécialement la France, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

**Quelle était la zone dont vous étiez chargé : un pâté de maison, un quartier, un secteur d'activité, une organisation ?**

Non ça ne fonctionnait pas comme ça, en tout cas au niveau de ma cellule. J'étais chargé de surveiller les ennemis. Ouvrir les yeux et les oreilles pour repérer, capter, comprendre et agir. On surveillait tout et tout le monde. Ça pouvait être une personne, une famille, un groupe d'amis, des diplomates, des sociétés... Vous savez, on ne sait pas ce que pensent les gens et surtout quels sont leurs plans. Nous devions même être vigilants envers les membres de nos propres familles ou nos amis. Si on tolérait les gens, les choses se retourneraient contre nous. Nous aussi, nous étions surveillés par nos collègues et nos chefs.

On rivalisait d'ingéniosité avec les ennemis. Ils avaient parfois une longueur d'avance sur nous, mais nous, on parvenait souvent à les prendre. Et là, on agissait en fonction de nos humeurs, des dangers, de nos sentiments personnels, de la position sociale de l'individu. On écrivait ce qu'on voulait dans nos rapports ou on expliquait ce qu'on voulait aux chefs. Plus on racontait des choses compliquées, plus on était apprécié... et alors vous comprenez que nous n'allions pas minimiser nos actions. Et malheureusement, plus on racontait de choses horribles contre les gens, moins ils avaient de chances de s'en sortir. C'est comme ça malheureusement.

Il y a des moments où on connaissait la personne, son nom, sa famille, son lieu de travail, ses amis, ses maîtresses, son restaurant, sa boîte de nuit... Vous savez, Madame, la Guinée est un petit pays et à l'époque, il n'y avait pas beaucoup d'habitants, c'était plus facile. Il n'y avait pas autant de mouvements, de téléphones, de médias, d'internet, de voitures, d'avions... Toutes ces choses qui compliquent le travail des renseignements. Je vais vous donner un exemple : au temps de Conté, il y a un ministre que la sécurité intérieure a voulu arrêter à sa sortie du territoire, à l'aéroport. Les agents en charge du dossier savaient le jour, l'heure du départ et la compagnie. Ils ont voulu attendre le jour du départ pour avertir la police de

l'aéroport pour éviter les fuites. Seulement l'ex-ministre en question avait acheté un autre billet sur une autre compagnie et il avait voyagé 2 jours avant. Son premier billet n'était qu'une diversion et il s'est bien payé la tête des services de renseignement. Il était en avance sur les services de sécurité qui n'ont pas pu anticiper en mettant une surveillance rapprochée. À notre époque, l'aéroport était très surveillé et il n'y avait pas plusieurs compagnies. À notre époque, c'était inimaginable que les choses fonctionnent si mal, sinon c'est l'agent en charge du dossier qui irait en prison à la place de l'ennemi.

Je reviens sur la désignation. Quand quelqu'un nous indexait une personne, ou quand nous-mêmes nous soupçonnions une personne, un agent était commis à sa surveillance... ou deux agents, si l'ordre venait de haut niveau. Là, on ne rigolait pas. C'est notre chef qui prenait l'affaire en main, en donnant un numéro de code et en y affectant les meilleurs gens pour éviter un dérapage. Il établissait un grand dossier en fonction de l'ordre reçu et du délai imparti. C'était passionnant d'être dans l'action pour le jeune que j'étais. On passait alors à l'étape de l'enquête sur l'entourage, de la surveillance passive de la personne, le temps d'avoir des éléments pour le dossier... venait ensuite la surveillance active et enfin l'arrestation. Il m'est arrivé de fermer les yeux par humanisme sur certaines choses.

**Sur quoi par exemple ?**

Par exemple, quand un père de famille soupçonnait la surveillance et craignait d'être arrêté, il cherchait à sécuriser des biens ou à faire sortir ses enfants et/ou sa femme du pays. Un jour, j'ai donné le OK pour l'arrestation d'une personne, j'étais seul sur le terrain pour ce dossier. J'ai vu le père discuter avec un transporteur qui allait vers une ville frontalière, j'ai compris qu'il avait compris que son arrestation n'allait pas tarder... Et qu'il voulait faire sortir sa famille. J'ai approché le transporteur en me faisant passer pour un passager voulant se rendre où il va. Il m'a fait comprendre qu'il n'avait plus de place, qu'il partait le soir même mais qu'il pourrait me réserver une place pour son prochain voyage. J'ai accepté gentiment la promesse et suis allé au bureau, dire aux gars qu'il serait plus juste et moins risqué de procéder à l'arrestation le lendemain en donnant des raisons fallacieuses. Et c'est ce qui fut fait. Le monsieur a pu mettre sa famille à l'abri. Lui est mort à Kindia 2-3 ans plus tard. Je suis toujours fier de lui avoir permis de mettre sa famille à l'abri.

**C'était une arrestation justifiée selon vous ?**

Je ne souhaiterais pas répondre à cette question, par peur des autres questions que ma réponse

pourra occasionner.

**Malgré ce système de surveillance, apparemment bien élaboré, avez-vous enregistré des échecs ?**

Oui, bien sûr, mais assez rarement quand même. Personnellement, j'ai enregistré deux échecs qui m'ont valu d'être recadré par mes supérieurs, mais j'étais bien protégé.

**À qui faisiez-vous rapport de vos observations ?**

On faisait nos rapports à notre chef direct, qui faisait lui aussi rapport au grand chef du bureau et lui aussi remontait au plus haut niveau.

**Sous quelle forme faisiez-vous rapport de vos observations ?**

On faisait nos rapports à nos chefs par oral ou par écrit, pour ceux qui savaient écrire.

**Tout le monde ne savait pas lire dans votre service ?**

Non, tout le monde ne savait pas lire et écrire.

**Est-ce que vous vous souvenez de certains des rapports que vous avez effectués ?**

J'ai participé à une réunion à Abidjan. Je suis revenu avec un rapport de près de 100 pages... Et ce qui a le plus retenu l'attention c'est que presque tous les membres de mon unité avait une connaissance figurant dans la liste des présents à cette réunion. Le pire, c'est qu'une personne avait raconté comment elle est sortie du pays en citant mon chef comme une personne qui lui avait facilité la tâche, en lui trouvant une carte d'identité d'un tiers et en lui recommandant un transporteur. Mon chef m'avait gentiment demandé de ne plus parler de cette mission et il n'y a pas eu de suite à ce rapport qui, je suis sûr, n'est pas resté au bureau.

**Y avait-il des femmes avec vous ?**

Officiellement, dans mon unité, il n'y avait aucune femme. Les copines et amies de certains chefs nous indexaient des ennemis, mais c'était très rare. Bon, plus souvent c'était des règlements de compte.

**Vous est-il arrivé de régler vos propres comptes ?**

Je ne réponds pas à cette question.

**À quel lieu et quelle fréquence deviez-vous**

**faire un rapport ?**

Forcément au bureau.

**Que savez-vous de la suite donnée à vos rapports ?**

Une grande attention et, ensuite, les chefs procédaient par priorité.

**Que savez-vous du nombre d'agents qui étaient chargés, comme vous, de cette lutte contre les contre-révolutionnaires ?**

Je ne pourrais pas le dire... Et je pense que personne ne pourra vous le dire avec exactitude. Parce que tout le monde était agent.

**Avez-vous vous-même participé à des arrestations ? Pourriez-vous nous raconter ?**

Notre travail consistait à pister les gens si on avait des infos ou des soupçons sur eux. Il nous arrivait parfois de surveiller une personne pour s'assurer de sa présence au lieu jusqu'à l'arrivée de l'équipe pour l'arrêter. Les arrestations se passaient tard la nuit, l'équipe frappait à la porte et demandait le père, parfois la famille s'interposait en pleurant, surtout les femmes, car les enfants dormaient. J'ai toujours éprouvé un malaise quand je participais à une arrestation, même si c'est moi qui avais fait le travail avant. Il m'arrivait de me mettre à la place de cette personne, qui n'avait souvent aucune chance de revenir et de me dire qu'elle ne verrait pas ses enfants grandir. Dans le meilleur des cas, sa femme allait devoir se remarier avec un autre homme. Il y a même des gens de l'équipe qui revenaient peu de temps après pour « s'occuper » de sa femme si elle était belle. On ne reste pas indifférent face à de telles situations.

**Avez-vous des regrets ?**

Je suis rentré dans ce service très jeune, avec l'intention de servir mon pays et de gagner ma vie. J'ai fait de bonnes choses avec l'équipe, surtout au tout début. Nous avons arrêté plusieurs ennemis de la révolution et du peuple. Nous avons cru à tout ce qu'on nous disait et faisons tout ce qu'on nous demandait de faire. À un moment, surtout après 1970, c'est devenu plus difficile, mais nous-mêmes on ne pouvait plus sortir de cela. J'ai aussi fait des choses qui ne sont pas de bonnes choses. J'ai dénoncé des gens qui m'ont été indexés par leur voisin ou par un membre de la famille, qui pouvait être simplement jaloux de leur réussite. Beaucoup d'entre elles, je veux dire les personnes arrêtées, seraient peut être encore en vie. J'y pense... Mais que voulez-vous... C'est ma vie. C'est mon choix. Je n'ai pas dit à mes proches tout ce que j'ai fait. Je ne veux pas parler.

Mais je vous parle à vous. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir une longue vie, c'est pourquoi je souhaite que vous ne révéliez pas mon identité et je ne donnerai pas le nom exact de mon service. Nous ne sommes pas beaucoup à être encore en vie et nous nous connaissons tous. Nous préférons

mourir avec ces secrets pour ne pas nuire aux membres de nos familles.

*Propos recueillis par Safiatou Diallo les 22 et 23 septembre 2017, quartier de Dixinn, Conakry.*

## **LES COMMERÇANTES DANS LA RUE, RETOUR SUR LE « COMPLLOT DES FEMMES » D'AOÛT 1977**

Témoignage de Sayon Bamba, 93 ans,  
ex-commerçante au marché M'balia de Madina.

« ... SOUS LA PRESSION INSOUTENABLE ET UNE MISÈRE SANS NOM, NOUS LES FEMMES, VICTIMES D'UN BLOCAGE ÉCONOMIQUE ET D'UNE RESTRICTION DE TOUTES LES LIBERTÉS D'ENTREPRISE ET DE COMMERCE, AVONS DIT NON À LA POLICE ÉCONOMIQUE, À AHMED SÉKOU TOURÉ ET À TOUT SON SYSTÈME. »

Dans l'histoire des complots réels ou fabriqués des années Sékou Touré, le « complot des femmes » d'août 1977 tient une place à part. Un mouvement d'exaspération qui naît chez les commerçantes du marché M'Balial prend de l'ampleur, fait trembler le régime et donne lieu à une vague d'arrestations. L'histoire de ce « complot » particulier reste à écrire. Nous livrons ici le récit de l'une des commerçantes du marché qui a participé à cette manifestation de colère.

Je suis née en 1925 dans le quartier de Coléah, ici à Conakry. Je fus d'abord vendeuse de légumes au marché M'Balial (actuel grand marché de Madina), d'où est partie la révolte des femmes le 27 août 1977, contre la police économique d'alors et le régime de Sékou Touré. Ensuite, j'ai été

marchande de chaussures, de tissus et de produits laitiers, ça a été ma dernière activité.

Nous étions des femmes très disciplinées, très apolitiques, mais nous regardions tout ce qui se passait autour de nous. Si vous voulez, nous étions

les gardiennes de la révolution de Sékou Touré, de son régime, tout en étant apolitiques.

Si je dis que nous étions apolitiques, c'est parce qu'on n'assistait à aucune activité politique, sauf aux réunions du vendredi soir à la permanence du parti, chacune de nous dans son quartier puisque, comme vous devez le savoir, c'était une obligation.

Nous étions donc au marché de Madina depuis plusieurs années, on se débrouillait pour contribuer à nourrir nos familles en assistant nos maris, il y avait une bonne ambiance, jusqu'au moment où le régime a décidé de supprimer le commerce libre en Guinée. Sékou Touré a décidé de supprimer le commerce en pourchassant tous ceux qui avaient des boutiques, des supermarchés, des restaurants-hôtels, des bars et tout ce qui était lié au commerce.

Il a fermé les frontières, il dénonçait les trafiquants, même ceux qui cultivaient des grands champs de riz ne pouvaient plus commercialiser leur production. Tout était interdit en Guinée. Les jardins potagers étaient supprimés puisque les producteurs vendaient leurs produits aux marchés, il n'y avait que du pain, du piment et de la salade autour et dans les marchés, c'était vraiment une vie difficile.

Mais nous avons tenu, on s'accommodait malgré l'agressivité de la police dite « économique » qui rôdait partout sous les hangars, entre les marchandes de poissons, puisque d'autres transactions se faisaient, se négociaient à Nienguéma (marché de fourre-tout) dans le grand marché de Madina.

La souffrance avait atteint le seuil du tolérable ou si vous voulez de l'intolérable, on était harcelé, la police économique nous suivait même dans les toilettes, c'est à peine si on ne fouillait pas dans nos dessous.

De 1975, date de la suppression du commerce, à 1977, la Guinée a vécu un autre calvaire, une autre histoire. Non content d'avoir supprimé le commerce privé, Sékou et son régime supprimaient aussi les cadres, les intellectuels, les industriels et tout ce qui pouvait s'apparenter à la petite bourgeoisie. Personne ne pouvait s'acheter plus de 5 pains sinon c'était synonyme de comportement impérialiste ou capitaliste.

J'ai eu mes 93 ans, mais c'est comme si c'était encore hier, ce 27 août 1977. Sous la pression insoutenable et une misère sans nom, nous les femmes, victimes d'un blocage économique et d'une restriction de toutes les libertés d'entreprise et de commerce, avons dit non à la police

économique, à Ahmed Sékou Touré et à tout son système, désavouant et démystifiant ainsi toute la puissance de l'autorité du responsable de la révolution.

Il fallait le faire.

Ce jour-là, l'occasion s'est présentée lorsqu'un agent de la police économique a voulu retirer à une de nos camarades, Saran Camara, sa marchandise, des pagnes qu'elle avait camouflés sous son fauteuil. Il ne fallait pas plus pour que la vraie révolution commence.

Elle a crié, appelé au secours et soudain, le marché s'est emballé.

Qui, muni d'une chaise, d'un bâton, d'un caillou, d'une pierre, nous avons à notre tour pourchassé les agents de la police économique et tout ce qui ressemblait au symbole de l'État. Nous avons marché sur le palais présidentiel, entraînant avec nous tous les frustrés du système qui n'osaient pas le faire avant cette date du 27 août 1977.

À notre arrivée en masse devant le palais, Sékou Touré était déjà informé et il a pris des dispositions et le discours qu'il a tenu nous a assuré de la fin de ce corps de policiers. Il a dit devant des foules et des foules de femmes : « À bas la police économique », « Vive les femmes de Guinée ».

Le lendemain il nous a invitées au Palais du Peuple et la nouvelle a parcouru la ville de Conakry et même certaines villes de province comme Dubréka, Kindia, Forécariah et même Fria.

Tout le monde est venu de partout et la nuit a été longue parce que nous étions déterminées à lui tenir tête malgré la puissance de ses services.

Le lendemain, le Palais du peuple a refoulé du monde. D'habitude, pour aller au palais rencontrer le président Sékou Touré, tout le monde s'habillait en blanc ; ce jour-là, nous étions en haillons, les hanches bien attachées avec nos foulards (mouchoirs de tête), prêtes à mourir ou à mettre fin à la souffrance de tout un peuple. Arrivé dans la salle avec tout son état-major, il a commencé par ses slogans habituels « pour la révolution », nous avons répondu « à bas », il a dit « vive le peuple de Guinée », nous avons répondu en concert « nous ne sommes pas ici pour ça ».

La tension est montée d'un cran dans la salle et ses services, qui ont flairé le coup, lui ont soufflé qu'il fallait partir d'ici, quitter immédiatement la salle. Nous avons voulu foncer vers la loge officielle, il a pris la fuite et ses ministres derrière lui,



les jambes à leur cou (elle rit), lui ont emboîté le pas. Je revois encore cette débandade de tout un gouvernement et ce jour-là s'il y avait vraiment eu des hommes courageux, ce serait fini pour Sékou, c'est-à-dire que le pouvoir était dans la rue.

Ce que je regrette aujourd'hui, c'est le fait que, ce jour-là, la Guinée n'a pas réussi à mettre fin au régime du PDG (Parti démocratique de Guinée, ex-parti unique).

Si ce jour, la Guinée avait eu ce sursaut national, ce sacrifice ultime de ses fils pour en finir avec ce régime sanguinaire, le pays n'allait pas connaître le triste sort qu'il connaît de nos jours.

La répression s'est abattue sur la population le jour même, le lendemain et les jours suivants. C'est ainsi que tous ceux qui assumaient une petite parcelle de pouvoir, aussi minime soit-elle, ont été arrêtés et jetés dans les geôles guinéennes, que ce soit au sinistre camp Boiro, dans les commissariats urbains, dans les états-majors de la milice populaire dans tous les quartiers, ainsi de suite, tous nos camarades hommes et femmes ont connu le même sort.

Arrestations, brimades, sévices corporels, privations de liberté, etc. Nous avons tous été arrêtés et écroués. Moi personnellement, j'ai été arrêtée par la milice populaire de Mafanco (un quartier de la banlieue de Conakry), internée pendant 3 semaines sans qu'un membre de ma famille ne sache où j'étais. Il faut souligner en passant que certains parmi nous ont pris la fuite vers la Sierra Leone et le Libéria, puisque les frontières entre la Guinée et le Sénégal, et entre la Guinée et la Côte d'Ivoire, étaient fermées, à cause de prétendues et fallacieuses menaces d'agression par la France, les USA, l'Allemagne fédérale et le Portugal, avec l'appui de ces deux pays frères.

Nous avons vécu l'enfer en Guinée, nous avons été marqués, nous les Guinéens qui avions un minimum de compréhension à cette époque-là. J'ai vu des gens mourir, faute de soins, de nourriture, d'eau à boire dans les camps de concentration de la Première République.

Cette histoire ne va jamais se cicatriser puisque, malheureusement, nos gouvernants depuis cette époque se sont plus préoccupés de conserver leur pouvoir que de faire de la réconciliation entre les fils et filles de ce pays, leur objectif. Ils n'ont pas voulu inscrire cette affaire dans leur programme. Sinon c'est facile à oublier, nous sommes tous croyants.

Je ne peux pas vous dire à peu près combien de personnes ont été arrêtées à cette époque, tout ce que je peux vous dire c'est que c'était par vagues, des centaines, des milliers... De toutes les catégories socioprofessionnelles, personne n'était épargné.

Sékou Touré et son régime ont toujours profité de ce genre de situations pour se débarrasser des personnes gênantes. Lui et ses collaborateurs directs étaient jaloux. Donc, ce ne sont pas seulement les femmes qui se sont soulevées contre lui qui ont été arrêtées, ce sont tous ceux qui connaissaient quelque chose du fonctionnement de l'appareil de l'État.

Malheureusement, par excès de zèle, nous nous dénoncions entre nous, dans l'espoir d'être épargnés. Alors que, plus vous dénonciez les gens, plus la milice avait l'œil sur vous et, finalement, vous vous retrouviez dans une prison avec un chapelet de chefs d'accusations... Et vous-même vous vous demandiez : « Est ce qu'il s'agit bien de moi ? »

*Propos recueillis par Mouctar Bab  
les 7 et 14 juin 2018*







# LA MILICE POPULAIRE ENTRE SÉCURITÉ NATIONALE ET RÉPRESSION POLITIQUE EN GUINÉE

MOHAMED SALIOU CAMARA, DÉPARTEMENT DES ÉTUDES AFRICAINES,  
HOWARD UNIVERSITY, WASHINGTON DC

La question des violences politiques en Guinée sous Sékou Touré a fait l'objet de publications diverses, dont certaines offrent une description détaillée de la violence exercée par l'État contre des individus et des groupes au nom de la défense de la souveraineté nationale. Cette première catégorie comporte des ouvrages d'anciens prisonniers politiques tels que Jean-Paul Alata (1976), Amadou Diallo (1983), Alpha Abdoulaye Diallo (1985), Ardo Ousmane Ba (1986), Raymond Marie Tchidimbo (1987), Kaba 41 Camara (1998) et Alsény René Gomez (2007). La seconde catégorie expose la violence perpétrée sous différentes formes contre l'État guinéen par des forces hostiles au régime du Parti démocratique de Guinée (PDG). Ici on peut citer les travaux de Georges Chaffard (1967), Jacques Baulin (1985), Roger Faligot et Pascal Krop (1985), Pierre Péan (1990) et Rémi Kauffer (2006). Le débat académique sur cette question épineuse gagnerait davantage en pertinence scientifique, à condition que les historiens et autres spécialistes de la politique guinéenne privilégient la reconstruction objective et l'analyse méthodique et dépassionnée des faits, dans le seul but de rétablir la vérité historique.

Dans la présente étude, un cadre guinéen qui a suivi de près les derniers épisodes de la saga de la milice nationale (la strate supérieure de la milice populaire guinéenne) tente de faire la lumière sur certains facteurs qui placèrent ce corps à la croisée des chemins, entre le devoir de servir que pressentait la jeunesse guinéenne, la mission de protéger les acquis de la République telle que prescrite par le régime politique en place, et la pénible obligation de remplir ce devoir et cette mission en violation

de certains droits humains.<sup>1</sup>

L'objectif de l'auteur n'est ni de légitimer les bavures commises par la milice et les autres corps de défense et de sécurité, dans l'accomplissement de leurs missions respectives au temps de la révolution du PDG, ni de prêter foi aux représentations erronées que certains font des actions et comportements de membres de cette organisation. Il s'agit plutôt de réévaluer la raison d'être, le fonctionnement et le rôle de la milice populaire en rapport avec les exigences de défense nationale d'une part, et l'histoire de la violence politique en Guinée d'autre part.

étant donné la non-disponibilité des archives de la milice populaire, l'auteur met à profit les témoignages et analyses d'anciens miliciens et de membres d'autres corps de défense et de sécurité ; ceux d'anciens responsables politiques et administratifs du PDG ainsi que sa propre expérience personnelle et professionnelle. À cela, il faut ajouter des informations et analyses tirées des

1 Comme beaucoup de jeunes de sa génération, l'auteur avait appartenu à la brigade de milice de son PRL (Pouvoir révolutionnaire local) quand il faisait le collège (Centre d'éducation révolutionnaire – CER – du second cycle). Plus tard, il a appartenu à l'état-major de la Milice universitaire de l'Institut polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry (IPGANC). Enfin, après sa formation militaire obligatoire (promotion Josip Broz Tito) au Centre national Kwame Nkrumah, il a servi comme « officier civil » chargé de la Formation politique et civique à la section politique de l'état-major de la Milice nationale, pendant qu'il enseignait à la Chaire de philosophie de l'IPGANC et animait l'émission Tribune de l'histoire à la Voix de la Révolution (la station de radiodiffusion nationale au temps du PDG).

écrits de Sékou Touré et d'autres publications officielles du PDG, ainsi que des perspectives obtenues des travaux de chercheurs guinéens et étrangers.

Créée en octobre 1967, aux moments épiques de la lutte du régime du Parti démocratique de Guinée (PDG) pour sa survie contre des ennemis réels et imaginaires, la milice populaire a, depuis la chute de ce régime en 1984, fait l'objet de critiques acerbes de la part de personnes souvent mal informées. Certains détracteurs de Sékou Touré et de son régime sont allés jusqu'à comparer la milice guinéenne aux *squadristi* fascistes de Mussolini (aussi connus sous le nom de *Milizia Volontaria per la Sicurezza Nazionale* ou Milice volontaire pour la sécurité nationale) et à la Gestapo d'Hitler.<sup>2</sup>

Cette représentation de la milice populaire est certes exagérée, mais elle n'est pas entièrement

---

2 Au cours d'une de nos conversations en mars 1985 à Conakry, Ibrahima Baba Kaké avait dit que toutes les milices sont fascistes et que la milice populaire guinéenne le fut plus que d'autres. Kaké était un historien guinéen en exil et un opposant au régime du PDG. Ses critiques du régime se retrouvent dans certains de ses écrits dont Sékou Touré : Le Héros et le Tyran (Paris, JA Presses, 1987).

sans fondement, d'autant plus que la création de ce corps répondait au besoin d'intensifier la vigilance révolutionnaire et de combattre les ennemis intérieurs du parti et de l'État. De plus, la mission assignée alors au corps cadrait avec la théorie de la violence révolutionnaire que Sékou Touré avait prônée avec véhémence aux moments les plus tumultueux de l'histoire de son régime.<sup>3</sup> Les représentations biaisées de la milice s'incrustèrent davantage dans les mentalités quand le gouvernement déclencha une campagne d'arrestations massives, de détentions et d'exécutions extra-judiciaires de personnes accusées de complot dans les années 1970.

Certains idéologues du PDG tentèrent alors de justifier le purgatoire politique en le présentant comme une entreprise d'assainissement des rangs du parti et d'élimination de contre-révolutionnaires dont le dessein serait de déstabiliser la Guinée et de compromettre son indépendance conquise de haute lutte.

---

3 Sékou Touré a développé sa doctrine de violence révolutionnaire dans Stratégie et tactique de la révolution (Tome XXI, 3ème Édition). Conakry : Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1977, pp. 286-294.

## POURQUOI LA MILICE POPULAIRE ?

La création de la milice populaire s'inscrivait dans le cadre d'un programme du PDG visant à responsabiliser la jeunesse guinéenne organisée alors au sein du mouvement national appelé Jeunesse de la révolution démocratique africaine (JRDA)<sup>4</sup>. La milice populaire était conçue comme un organe

---

4 Le Parti démocratique de Guinée (PDG) fut fondé en 1947 comme section guinéenne du Rassemblement démocratique africain (RDA), le grand parti panafricain créé par Houphouët-Boigny en 1946. Toutefois, en septembre 1958, peu avant le référendum, la scission politique qui avait surgi entre Houphouët-Boigny et Sékou Touré autour de la décision guinéenne de voter « non » a débouché sur la démission (certains disent expulsion) de Sékou Touré et de son parti du RDA. Pour des raisons électorales et pour éviter d'aliéner les Guinéens qui avaient encore de l'affection pour le RDA, Touré a conservé le sigle tout en lui donnant une nouvelle signification, c'est-à-dire, Révolution démocratique africaine. C'est sous ce sigle, donc, que le mouvement national de la jeunesse du PDG a été créé en 1959 comme Jeunesse de la révolution démocratique africaine (JRDA) qui, à notre connaissance, n'a existé qu'en Guinée.

d'avant-garde de la JRDA chargé de veiller à la défense interne de la révolution guinéenne ainsi qu'à la mobilisation et la protection civile des populations. Le rôle qui lui était ainsi dévolu procédait de la stratégie politique du PDG, qui se voulait un parti de masse, selon laquelle la conquête, la préservation et l'exercice du pouvoir dans le contexte politique de la Guinée des premières années d'indépendance reposaient sur les actions concertées de la jeunesse, des femmes, des travailleurs et des forces armées. Cela supposait l'adhésion inconditionnelle de ces catégories sociales à la vision globale et aux programmes particuliers du PDG. En conséquence, la JRDA, l'Union révolutionnaire des femmes de Guinée (URFG – l'organisation nationale des femmes du PDG) et la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG – l'organisation syndicale du PDG) étaient officiellement considérées comme des organes intégrés au parti unique.

En ce qui concerne la jeunesse, elle était officiellement présentée dans la philosophie politique du PDG comme le fer de lance de la révolution et encadrée de manière à pouvoir exemplifier ce statut dans la pensée et l'action. Environ un an après la création de la JRDA, le président Sékou Touré mettait un accent particulier sur cette approche stratégique à la deuxième conférence nationale des cadres du PDG en novembre 1960, où il annonça la création imminente de brigades de service civique pour l'éducation physique, la préparation sportive, et la formation politique et prémilitaire des jeunes. (Touré, 1962, p. 130) Ainsi allait naître un organe spécialisé de la JRDA pour la production rurale et la protection civile ; un corps paramilitaire composé de brigades d'une centaine de jeunes gens chacune, établies au niveau des arrondissements et encadrées par des officiers de l'armée nationale. Touré décrit le service civique comme une école de formation politico-militaire, un centre de formation technique, un poste de production économique, qui organise et systématise le principe et la pratique de l'investissement humain que le PDG avait institué dès 1959. Il spécifia que les « jeunes, engagés dans le service civique pour une durée de 24 mois, s'occupent de la création et de l'entretien des routes, des ponts, des établissements publics, des fermes, des champs, etc. » Il conclut en indiquant que ces « diverses activités font bénéficier la jeunesse d'une formation pratique en même temps que la formation idéologique, politique et militaire ». (Touré, 1969, p. 287)

Quoiqu'ayant été supprimée après l'arrestation en 1969 du colonel Kaman Diaby, celui-là même qui avait servi comme secrétaire d'État au service civique, cette organisation peut être considérée comme le précurseur historique de la milice populaire. En effet, cette dernière fut officiellement créée par un acte du Huitième Congrès du PDG (du 25 septembre au 2 octobre 1967) le 2 octobre 1967, date du neuvième anniversaire de l'indépendance de la Guinée. Dans un ouvrage consacré au Congrès, Sékou Touré campe l'acte en expliquant, qu'en plus de ses créations artistiques et culturelles et ses exploits sportifs, la JRDA pouvait désormais participer activement au développement national et à la défense de la révolution à travers les activités du service civique et de la milice populaire. Il soutient que celle-ci « constitue un moyen efficace d'éducation civique des jeunes militants, car elle raffermirait en eux la résolution permanente de servir la cause du peuple et de défendre la société contre les agissements anti-populaires et contre-révolutionnaires ». (Touré, SD, p. 130)

Il convient de préciser ici que des décrets présidentiels ou arrêtés ministériels n'étaient pas toujours requis pour valider les actes officiels du

## LA MILICE FUT OFFICIELLEMENT CRÉÉE PAR UN ACTE DU HUITIÈME CONGRÈS DU PDG LE 2 OCTOBRE 1967, DATE DU NEUVIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE.

Congrès national du PDG. En conséquence, les délégations des bureaux fédéraux et des comités régionaux de la JRDA au Huitième Congrès avaient été mandatés par le bureau politique national et le comité central du PDG pour procéder à la mise sur pied des brigades de milice populaire aux niveaux des fédérations, sections et comités de base du parti. Est-ce pour cela que la date de création de la milice par le Congrès ne fut pas marquée sur le calendrier politique comme date nationale à célébrer ? Soit ! En tous cas, la milice nationale célébrait plutôt le 1er novembre, date de création des Forces armées nationales de Guinée en 1958, tandis que les milices de PRL, PRA et PRR<sup>5</sup>, quant à elle, célébraient le 26 mars, date de création de la JRDA en 1959.

L'invasion de Conakry par des troupes portugaises et des expatriés guinéens opposés au régime du PDG, en novembre 1970, marqua un tournant décisif dans l'évolution de la milice populaire. Dans la nuit du 22 au 23 novembre, la milice universitaire de l'Institut polytechnique de Conakry (IPC)<sup>6</sup> et la milice nationale naissante changèrent cet état de fait en s'illustrant dans la bataille pour la libération du camp Boiro que les envahisseurs avaient occupé. Dans des interviews avec l'auteur de la présente étude, le Professeur Sékou Kaba, administrateur général (recteur) de l'IPC au moment de l'invasion, et le lieutenant Aguibou Thiam, chef d'état-major adjoint de la milice nationale, confirmèrent cette observation. Ils affirmèrent que les actions distinguées de leurs forces respectives ont dû persuader le gouvernement d'élever la milice nationale au rang de corps d'élite et de systématiser la formation militaire des universitaires pour en faire un pool de

5 Le Pouvoir révolutionnaire local (PRL), le Pouvoir révolutionnaire d'arrondissement (PRA) et le Pouvoir révolutionnaire régional (PRR) étaient des structures politiques établies en 1972 au niveau des localités de base, des arrondissements et des régions administratives en remplacement des comités de base, des sections et des fédérations du parti, respectivement. Chacune de ces structures était dirigée par un bureau central élu par les militants de son ressort. Ainsi il y avait le bureau du PRL, le bureau du Comité directeur du PRA et le bureau fédéral du PRR. Il y avait aussi les comités spéciaux des jeunes et des femmes au niveau du PRL ; les comités d'arrondissement des jeunes, des femmes et des travailleurs au niveau du PRA et les comités régionaux des jeunes, des femmes et des travailleurs au niveau du PRR.

6 L'IPC fut plus tard rebaptisé Institut polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry (IPGANC) et devint en 1985 l'actuelle Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC).

réservistes.<sup>7</sup> Le lieutenant Thiam allait faire partie de la première génération d'officiers de la milice nationale à recevoir sa formation militaire à Cuba en 1971-1972.

Cependant, comme le lieutenant Thiam et le capitaine Sékou Ahmed Touré (ce dernier fut le premier chef d'état-major de la milice nationale jusqu'en 1981) l'ont indiqué au cours de séminaires de formation idéologique organisés à l'intention de délégués régionaux de la JRDA, les prémisses de l'élévation de la milice nationale à ce rang de distinction étaient perceptibles depuis sa création en 1967. Après tout, la milice était, comme indiqué plus haut, le produit d'un des Congrès les plus déterminants dans l'histoire du PDG. Rappelons que Touré avait stipulé dans le rapport politique et de doctrine du bureau politique national du PDG au Huitième Congrès ce qui suit : « *La milice populaire et le service civique constituent le même secteur de formation qualitative des forces juvéniles en vue d'accroître leurs capacités à vivre sainement dans la révolution et pour la révolution. [Leurs] multiples tâches doivent faire d'elles des gardiennes intransigeantes de la révolution, dont le devoir consistera à dénoncer les déviations par rapport à la ligne politique choisie par le pays, à prévenir les abus et à consolider les acquis de la révolution* ». (Touré, SD, p. 131) Les prémisses d'élévation du statut de la milice nationale devinrent de plus en plus apparentes, à mesure que Sékou Touré perdait confiance en l'armée classique à cause de la prolifération des coups d'État militaires à travers le continent.

En effet, comme Camara l'a expliqué, entre 1960 et 1969, des coups d'État militaires avaient renversé la plupart des chefs d'État de la même obédience idéologique que le dirigeant guinéen : Patrice Lumumba au Congo-Léopoldville (1961), Ahmed Ben Bella en Algérie (1965), Kwame Nkrumah au Ghana (1966) et Modibo Kéita au Mali (1968). (Camara, 2014, p. 199) D'après des hauts cadres du régime du PDG, le renversement de Nkrumah et Kéita, en particulier, affecta profondément la vision politique internationale de Touré, surtout en ce qui concerne les rapports entre l'État et ses forces armées en Afrique. La

7 Sékou Kaba "El Varez" était professeur de sociologie. Il servit comme administrateur général de l'Institut polytechnique de Conakry et aussi de l'Institut polytechnique de Kankan (IPK) rebaptisé Institut polytechnique Julius Nyerere de Kankan. En plus, il fut directeur du bureau de presse de la présidence de la République, ambassadeur et ministre de l'Information sous Sékou Touré. Sous le régime de Lansana Conté, il servit comme président du Conseil national de la communication. Interviewé par l'auteur à Conakry en septembre 1992. Le lieutenant Aguibou Thiam fut pendant longtemps le chef d'état-major de la milice nationale et directeur du Centre national Kwame Nkrumah où les étudiants sortant des universités guinéennes et ceux ayant fait leurs études à l'étranger comme boursiers recevaient une rigoureuse formation militaire avant de commencer leurs carrières professionnelles.

Guinée avait alors accordé l'asile à Nkrumah et le bureau politique national du PDG avait proclamé ce dernier co-président de la République de Guinée. Il faut aussi noter que l'unique garnison de la milice nationale avait été baptisée Centre national Kwame Nkrumah, toujours pour honorer le co-fondateur de l'Union Ghana-Guinée-Mali.<sup>7</sup> L'Union Ghana-Guinée-Mali ou Union des États africains fut créée en avril 1961 dans le but de promouvoir une intégration de type fédéral ou confédéral en Afrique de l'Ouest. Le 23 novembre 1958, Kwame Nkrumah du Ghana et Sékou Touré de Guinée avaient signé la charte établissant l'Union Ghana-Guinée élargie au Mali en avril 1961, après la désintégration, le 20 août 1960, de la Fédération du Mali (formée le 4 avril 1959 par le Soudan français et le Sénégal) et la proclamation de la République du Mali en septembre 1960.

Par ailleurs, le camp Boiro, où un nombre encore inconnu de Guinéens et d'expatriés furent détenus, torturés et certains exécutés, porte le nom d'un officier de police largué d'un avion détourné par des parachutistes, qu'il avait été chargé d'arrêter au camp El Hadj Oumar de Labé pour trahison. Des agents secrets du PDG (certaines sources ramènent la suspicion à Émile Cissé)<sup>8</sup> auraient rapporté ces militaires au gouvernement, les accusant de vouloir suivre l'exemple de la junte du lieutenant Moussa Traoré qui venait de renverser Modibo Kéita. De l'avis des commandants à la retraite Amadou Diouldé Diallo et Kader Doumbouya (interviewés séparément), l'arrestation et l'exécution du colonel Kaman Diaby (alors ministre du service civique) et de Fodéba Kéita (rétrogradé du poste de ministre de la Défense à celui de ministre de l'économie rurale et de l'Artisanat en 1965 puis à celui de secrétaire d'État à l'Agriculture en 1968) s'inscrivaient dans le cadre de « l'épuration de l'armée ». Ces vétérans de l'armée guinéenne rappellent que c'est au cours de cette période d'épuration, qui allait gagner en intensité après l'invasion de novembre 1970, que le régime procéda au lancement d'une nouvelle génération de forces de défense qui sera connue dans le lexique politico-idéologique du PDG comme « Forces armées populaires et révolutionnaires de Guinée » (FAPRG).<sup>9</sup>

8 Émile Cissé était un instituteur, écrivain et dramaturge guinéen. Il fut l'auteur des pièces de théâtre "Faralako", "Assiatou de septembre" et "Et la nuit s'illumine". Il fut aussi gouverneur de la région Kindia. Mais il est surtout connu pour avoir participé aux dénonciations de complotiers présumés et pour avoir été un tortionnaire à la prison politique de Kindia, avant d'être, à son tour, dénoncé, emprisonné, torturé et exécuté au camp Boiro.

9 Conversation avec le commandant à la retraite Kader Doumbouya à Conakry, juillet 2012 ; conversation téléphonique avec le commandant à la retraite Amadou Diouldé Diallo, décembre 2017.

C'est donc dans ce contexte tumultueux qu'il faut situer la création de la milice populaire, si l'on veut en comprendre les raisons profondes. C'est aussi et surtout sur cette toile de fond qu'il sied d'examiner la mission qui lui fut assignée et la nature de ses rapports avec les autres corps de défense et de sécurité ; en particulier, l'armée nationale. Rappelons tout de suite avec André Lewin que, même avant le déclenchement des vagues endémiques de coups d'État militaires sur le continent, le président Sékou Touré s'était toujours méfié de l'armée et a voulu la placer sous la tutelle d'hommes de confiance. Lewin note que ce faisant, « *et en créant des instruments parallèles comme la milice populaire, il a engendré de l'hostilité chez certains militaires de carrière, généralement de qualité, mais qui ont commencé à réagir, en paroles et parfois en actes* ». (Lewin, 2010, p. 251.)

Carte de milicien.

Crédit : Coralie Pierret / RFI





# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET MODUS OPERANDI

La milice populaire était structurée de la base au sommet en milice locale, milice de section, milice régionale et milice nationale. Chacune de ces strates cadrait avec un échelon organisationnel de la JRDA qui, lui-même, correspondait à une sous-structure de la pyramide politique du PDG. Ainsi, la milice locale existait au niveau des comités de base du parti unique, les structures transformées en 1972 en Pouvoirs révolutionnaires locaux (PRL). Ici, il s'agissait généralement de groupes de jeunes villageois, urbains ou semi-urbains, dont la plupart menait une vie quotidienne régulière comme cultivateurs, artisans, ouvriers ou élèves. C'est dire que les activités miliciennes à ce niveau n'étaient rien de plus qu'un investissement civique par les jeunes, d'une portion de leur énergie et de leur temps, au service de leur communauté locale et ce, en conformité avec leur engagement militant vis-à-vis du parti et de sa révolution.<sup>10</sup> Il en allait de même de la milice de section établie au niveau de l'entité politico-administrative devenue Pouvoir révolutionnaire d'arrondissement (PRA) et regroupant les PRL de son ressort. Au niveau de la région administrative ou Pouvoir révolutionnaire régional (PRR), les unités de milice populaire appelées milices régionales étaient formées et encadrées avec l'aide du bataillon régional de l'armée et de la division régionale de la gendarmerie nationale. Ces unités recevaient aussi des cours théoriques et pratiques de formation militaire et idéologique, dispensés par des officiers de la milice nationale déployés à cet effet selon un calendrier précis. Il y avait, par conséquent, moins d'amateurisme militant et plus de professionnalisme militaire chez la milice régionale et c'est sans doute pour cette raison qu'elle était considérée comme une réserve pour le recrutement des membres de la milice nationale.

Les PRL et PRA ruraux étant dépourvus de services de police, la milice populaire en assumait les fonctions. Ainsi, les milices locales et d'arrondissement exécutaient les patrouilles nocturnes ; la surveillance du mouvement des citoyens et la compilation de rapports sur toutes personnes étrangères aux lieux nouvellement arrivées ; les enquêtes et arrestations de suspects de toutes sortes, y compris pour des cas de vol, de violence et d'activités dites subversives et contre-révolutionnaires ; la mobilisation des militants pour les assemblées hebdomadaires locales du vendredi ; et la protection d'établissements publics. Au niveau

<sup>10</sup> L'adhésion à la milice populaire était volontaire et beaucoup de jeunes étaient fiers d'appartenir à cet organe spécial de la JRDA.

LES MILICES LOCALES ET D'ARRONDISSEMENT EXÉCUTAIENT LES PATROUILLES NOCTURNES, LA SURVEILLANCE DU MOUVEMENT DES CITOYENS ET LA COMPILATION DE RAPPORTS SUR TOUTES PERSONNES ÉTRANGÈRES AUX LIEUX NOUVELLEMENT ARRIVÉES, LES ENQUÊTES ET ARRESTATIONS DE SUSPECTS DE TOUTES SORTES...

du PRR, la milice régionale exécutait ses fonctions en collaboration avec la brigade de police, la division de gendarmerie et le bataillon de l'armée en poste au chef-lieu de la région administrative. Ces fonctions englobaient la surveillance des activités politiques, parapolitiques et autres des habitants et visiteurs de la région ; la collecte de renseignements sur les mouvements de personnes jugées suspectes, en vue de prévenir ou détecter l'infiltration de personnes en provenance de pays dont les gouvernements étaient considérés comme étant hostiles au régime du PDG (Sénégal, Côte d'Ivoire, France, Portugal et Allemagne de l'Ouest notamment).

La formation professionnelle et militaire des brigades régionales de milice était assortie d'éducation politique et idéologique visant, non seulement à familiariser les miliciens avec les principes politiques et la doctrine idéologique du parti unique, mais aussi à les doter des compétences requises pour la résolution de conflits sociaux et le maintien de l'harmonie communautaire. Cela était accompli à travers des séminaires animés par des formateurs en provenance de l'état-major de la milice nationale, qui se servaient de programmes confectionnés par la Section politique dudit état-major et enrichis par la Permanence nationale du parti qui tenait lieu, en quelque sorte, de laboratoire intellectuel et idéologique du PDG. La thématique des programmes reflétait les préoccupations du moment en matière de défense de la souveraineté nationale, de la gestion des défis liés à l'éducation de la jeunesse et de la promotion du développement économique et social. Les séminaires se tenaient le plus souvent aux chefs-lieux des ministères de Développement rural (MDR) ; à savoir, Kindia, Boké, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré.<sup>11</sup> Ainsi, en 1982, les

<sup>11</sup> Les Ministères de Développement rural (MDR) n'étaient pas des départements ministériels classiques comme ceux, disons, de la Défense, de l'Éducation nationale et de la Justice. C'était plutôt des nouvelles structures de gouvernance régionale instituées par le Douzième Congrès du PDG, entre le gouvernement national et les régions administratives

thèmes centraux des séminaires englobaient la lutte contre la délinquance juvénile, la gestion de l'exode rural des jeunes et l'intensification de la vigilance révolutionnaire.

À Labé, où il dirigea les travaux, le lieutenant Aguibou Thiam saisit l'occasion pour rappeler aux séminaristes que la milice populaire était une organisation unique en son genre, en ce sens qu'elle était le produit exclusif de la révolution guinéenne et qu'en tant que telle, elle est née dans le feu de l'action de la défense de la révolution.<sup>12</sup> Dans l'esprit de cette unicité historique et politique, un groupe de jeunes séminaristes, présélectionnés pour l'occasion, marqua la clôture des travaux en chantant une chanson révolutionnaire qu'avait popularisée El Hadj Sory Kandia Kouyaté. Voici la version française de cette chanson :

Nous marchons sur la grande route  
Vaillamment et prêts à tout combat  
Le PDG nous guide le chemin  
Et nous tonnons dans l'orage.  
En avant  
En avant  
En avant  
La révolution ne peut s'arrêter  
En avant  
En avant  
En avant  
La victoire nous attend.<sup>13</sup>

La milice populaire allait effectivement « tonner dans l'orage » pendant les années 1975 à 1977. En 1975, tout commença avec une tournée que Sékou Touré effectua à travers la Guinée pour annoncer la suppression du commerce privé et lancer une campagne de répression politico-économique contre ceux qu'il décrivait comme « *trafiquants et affameurs du peuple* ». La campagne fut baptisée « guerre sainte contre Sheytane 75 »<sup>14</sup> et les services de douane, de police, de gendarmerie et de milice reçurent l'ordre de veiller à l'application stricte des mesures y afférentes, malgré leur impopularité notoire. Dans cette campagne, la milice populaire était chargée de surveiller les allées et venues des citoyens en rapport avec leurs activités économiques, ainsi que le comportement des cadres responsables du fonctionnement des

ou PRR. Chaque MDR comprenait donc un nombre déterminé de régions administratives et avait à sa tête un ministre du Développement rural.

12 Étant alors attaché à la Section politique de l'état-major de la milice nationale en qualité d'officier civil chargé de la formation politique et civique, l'auteur de cette étude était de la délégation ayant supervisé le séminaire de Labé.

13 Cette chanson était plus connue sous le titre Soso "Won Nyerema Khiragbe Komma", bien que Kouyaté la rendit aussi en Maninka et Pular.

14 Sheytane or Shaitan en arabe signifie Satan et, selon les contextes, fait allusion à tout esprit maléfique.

comptoirs d'État appelés Entreprises régionales de commerce (ERC) et de rapporter toute incidence suspecte aux autorités supérieures. La douane était, comme à l'accoutumée, chargée de surveiller les frontières, confisquer les marchandises en cours d'importation non-autorisées et signaler les auteurs de trafic à la police économique. Composée plutôt de gendarmes, en dépit de son nom qui en dit autrement, la police économique avait été créée dans le cadre strict de la lutte contre « Sheytane 75 ».

Souleymane Diallo, un ancien membre de la milice nationale, réorienté dans les services de police au milieu des années 1970, se sentait pris dans un étau dans la ville commerciale de Kankan où son service, le commissariat de la gare, était particulièrement impliqué dans la lutte contre « Sheytane 75 ». Il se sentait de plus en plus mal dans sa peau de policier et, comme il le disait souvent en privé, regrettait d'avoir quitté la milice qu'il décrivait comme « un noble corps des forces armées populaires et révolutionnaires de notre pays ».

Diallo expliqua un jour son dilemme en ce termes : « *D'un côté, mon devoir de policier me contraignait à braver l'entêtement des contrebandiers auxquels nous étions confrontés nuit après nuit. D'un autre, ma formation politique et idéologique de milicien interpelait ma compassion face à la chute libre des conditions de vie des citoyens de cette métropole commerciale, que la suppression du commerce privé avait pratiquement paralysée* ».<sup>15</sup>

Après, vint ce qui fut dénommé en 1976, le complot peuhl, la campagne qui emporta de hauts cadres du Fouta Djallon tels que Telly Diallo, Alioune Dramé et Dr. Alpha Oumar Barry. Là, ce sont les services de renseignement d'État ou police d'État et le deuxième bureau de Siaka Touré (alors commandant du camp Boiro) qui ont dirigé les « enquêtes », aidés en cela par le tout-puissant Comité révolutionnaire que dirigeait Ismaël Touré. D'anciens dignitaires du PDG, bien informés, ont affirmé plus tard que le soi-disant complot peuhl avait été orchestré par des membres du clan ethno-politique du président Sékou Touré, déterminés à se débarrasser de tous cadres leur portant ombrage ; c'est-à-dire, des cadres intellectuels et technocrates ayant fait leurs preuves de compétence et d'intégrité mais n'appartenant pas au clan présidentiel (Camara, 2007).

Pour sa part, André Lewin, l'architecte de la normalisation des relations diplomatiques entre

15 Souleymane Diallo commença sa carrière dans la milice nationale en 1973. Il se réorienta dans la police en 1975 et servit successivement au commissariat de police de la gare de Kankan, au poste de police de Kourémalé à la frontière guinéo-malienne et au commissariat de police de Ditinn à Dalaba. Une conversation avec l'auteur à Dalaba en mai 1986.

la Guinée et la France, nous met en garde contre une telle approche simpliste des faits. Selon ce diplomate consommé, le régime du PDG a sapé la base de ses propres thèses de complot contre la Guinée en privant ses accusés de procédures juridiques régulières, car autrement, insiste-t-il, la culpabilité de certains aurait été établie.<sup>16</sup>

En tous cas, cet épisode du « complot permanent »<sup>17</sup> allait marquer d'une empreinte indélébile le cœur et l'âme d'un ancien sous-officier de la milice nationale qui a requis l'anonymat en confiant à l'auteur un dilemme personnel et familial dont il ne s'est jamais libéré. L'intéressé est le neveu d'une personnalité de haut rang, arrêtée en 1976 et détenue au camp Boiro. Dans sa déposition, qui fit alors couler beaucoup d'encre, elle rompit avec la litanie d'incrimination de soi qui truffait les dépositions des détenus politiques et exprima sans équivoque son opposition au régime du PDG. Que cette déposition audacieuse ait été délibérément montée par la Commission révolutionnaire pour faire de cette personnalité la porte-parole des « comploteurs peuhls », comme certains l'avaient alors soutenu, ou pas, il reste que ses retombées politiques ont affecté la famille de l'accusée sur plusieurs plans. En ce qui concerne notre interlocuteur, les effets de l'événement allaient être plus insidieux, comme il l'a lui-même expliqué : « *Voyez-vous, je travaillais à quelques centaines de mètres de la prison de Boiro [c'est-à-dire à l'état-major de la milice nationale] et j'écoutais ma propre tante faire des affirmations jugées contre-révolutionnaires à la radio. Vous ne pouvez pas imaginer la magnitude de la confusion qui rongeaît mon âme et de la honte qui étreignait mon cœur, en tant que gardien de la révolution qu'elle réprouvait, et membre de la famille qu'elle évoquait dans la même déposition, que toute la Guinée écoutait et jugeait* ». <sup>18</sup>

---

16 Conversations avec l'auteur à New York en décembre 2008. Par ailleurs, Lewin éclaire d'importantes facettes de l'histoire politique de la Guinée sous Sékou Touré dans son ouvrage à sept volumes intitulé *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) Président de la Guinée* (Paris, L'Harmattan, 2009-2010). Il y examine les péripéties évolutives du régime du PDG sous Sékou Touré et jette la lumière sur maints aspects souvent occultés des activités du Regroupement des guinéens à l'extérieur (RGE) et de l'Union générale des Guinéens libres, dont la mission avouée et documentée était de « mettre fin au régime de honte de Sékou Touré ». Pour plus de détails sur ce point, voir le Tome 6, Chapitre 75, pp. 245-246 de l'ouvrage de Lewin.

17 Dans le vocabulaire politique du PDG le terme « complot permanent » faisait allusion à un plan que les ennemis de Sékou Touré auraient fomenté dans le dessein de déstabiliser et, éventuellement, renverser son régime. Selon cette théorie, les différentes tentatives d'assassinat et autres formes de trahison déjouées entre 1961-1962 (« complot des enseignants ») et 1982 (tentative d'assassinat à la grenade contre Sékou Touré) n'étaient que des épisodes du même plan ou « complot permanent ».

18 Conversation avec l'auteur à Conakry, septembre 1992.

Enfin, la révolte des femmes vendeuses en août 1977 allait sonner le glas de la police économique, alors une composante importante de la gendarmerie nationale, lorsqu'une foule de révoltées força Sékou Touré à désavouer sa propre créature en scandant publiquement le slogan « à bas la police économique ! » L'étoile de la milice nationale semblait briller de tout son éclat. Au fait, pendant toute la période de tension politique ainsi résumée, des sous-officiers et hommes de troupe de la milice nationale étaient postés à des points stratégiques avec la mission de surveiller le comportement d'autres agents en uniforme. Au nombre de ces points stratégiques il faut citer des barrages de contrôle routier comme celui de kilomètre 36, à l'entrée de Conakry, et la prison du camp Boiro. Aussi, c'est à la milice nationale qu'était confiée la sécurité de lieux publics comme le stade du 28 septembre et le Palais du Peuple pendant les matches de football et les manifestations politiques du parti.

Le revers de la médaille dans cette saga de la milice populaire, c'est que plus elle s'affirmait, plus les préjugés contre elle durcissaient au sein des autres corps de défense, et plus particulièrement au sein de l'armée nationale. Par exemple, quand le gouvernement transforma les locaux de Manéah en école normale supérieure, alors qu'ils avaient été initialement construits pour abriter une académie militaire, des rumeurs persistantes furent propagées à travers les garnisons militaires accusant l'état-major de la milice nationale d'avoir saboté le projet d'académie. Il fut alors allégué que des officiers de la milice nationale auraient réussi à convaincre le président Sékou Touré que les ennemis de son régime pourraient transformer une telle académie militaire en laboratoire d'incubation d'idéologie contre-révolutionnaire.

Toutefois, même si à ces moments particuliers les membres de la milice nationale et ceux des autres corps de défense se méfiaient les uns des autres, la discipline politique requise pour le bon fonctionnement des institutions ne leur permettait point de transgresser les principes de la morale révolutionnaire. Ainsi, au moment où les implications des événements du 27 août 1977 semblaient réduire, ne serait-ce que pour la circonstance, l'influence et la crédibilité de la gendarmerie et de la police à Conakry, les milices de PRL et de PRA des fédérations de Conakry I et Conakry II ont vu leurs rangs augmenter dans leurs rapports avec les populations de la capitale. C'est en tous cas ce que El Hadj Ismaël Gassim Gusheïn, ancien maire de Conakry II, expliqua à l'auteur dans un entretien en 1993.<sup>19</sup>

De l'avis de Alkhaly Sylla, ancien milicien du PRL

---

19 Entretien avec l'auteur à Conakry, février 1993.

de Kénien (Conakry II), cette explication de l'ancien maire peut être exacte mais doit être nuancée. Sylla précise que les miliciens locaux jouissaient d'un degré relativement élevé de crédibilité auprès des populations, justement parce qu'aux yeux de ces dernières, ils n'étaient que des jeunes civils œuvrant dans le même sens que les sages des quartiers ; à savoir, rétablir et/ou maintenir le climat de bon voisinage et d'harmonie sociale. Sylla ajoute que les mêmes populations entretenaient tacitement une certaine ambivalence quant à l'existence d'une efficacité bénéfique chez la milice de PRL car, étant dépourvue de prisons et autres moyens de correction persuasifs, cette dernière n'avait d'autre choix que de recourir aux moyens de coercition de la police et de la gendarmerie pour résoudre certains problèmes sociaux.<sup>20</sup>

En fin de compte, la milice se vit confrontée à l'attention inquisitoire du Haut Commandement de la République quand, le 14 mai 1980, des inconnus commirent un attentat à la grenade contre Sékou Touré au Palais du Peuple, à Conakry, au cours des festivités marquant le 33ème anniversaire du PDG. Cette nuit-là, la garde de la salle des fêtes du Palais du Peuple était assurée par la milice nationale. Par conséquent, la brèche à la

20 Chauffeur de son état, Alkhaly Sylla était membre de la milice du PRL de Kénien au moment de la révolte des femmes vendeuses. Conversation avec l'auteur à Conakry en juillet 2012.

sécurité présidentielle en une occasion aussi solennelle (en plus des membres du bureau politique national du PDG et du gouvernement, il y avait le corps diplomatique et consulaire accrédité auprès de la Guinée) a été mise à son passif.

Camus Camara et d'autres miliciens de garde furent arrêtés quelques jours plus tard et emprisonnés au camp Boiro. Il expliqua plus tard à l'auteur de cette étude que son séjour d'un an et demi à Boiro lui permit de comprendre l'étendue des préjugés dont les prisonniers politiques du PDG entouraient la milice populaire<sup>21</sup>. Quoiqu'il en soit, l'état-major de la milice nationale subit des réformes considérables au cours des années qui suivirent. Entre autres, le chef d'état-major, le capitaine Sékou Ahmed Touré, fut remplacé par le capitaine Mamady Bayo (pour des raisons médicales, avait-on dit), tandis que le chef d'état-major adjoint, le lieutenant Aguibou Thiam, fut nommé directeur des garages du gouvernement.

21 Camus Camara est officier de police à la retraite et ancien membre de la milice nationale. Conversations avec l'auteur, Conakry, janvier 2007.

Le commandant de la milice, Mamadi Bayo (4ème à droite).

Crédit : collection privée colonel Abdoulaye Barry



# L'HÉRITAGE DE LA MILICE ET LES LEÇONS À EN TIRER

Le commandant de police Oumar Dila Diallo est un ancien homme de troupe de la milice nationale (1975-1984) et ancien agent des Eaux et forêts (1984-1993). Il nous rappelle que l'un des tout premiers actes officiels du Comité militaire de redressement national (CMRN), qui prit le pouvoir après la mort du président Sékou Touré, fut la suppression de la milice. Selon lui, cet acte n'était rien de moins que la culmination honteuse du sentiment d'envie et d'appréhension que l'armée avait toujours gardé vis-à-vis de la milice nationale. « *La vérité est que les agents de la milice nationale étaient mieux formés, mieux entretenus et plus respectés que ceux de l'armée. Pour cette raison, les soldats et officiers de l'armée se sentaient intimidés par la simple présence des miliciens nationaux. C'est aussi pour cette raison que nous avons subi toutes formes de discrimination au sein des corps où nous avons été transférés en 1984* »<sup>22</sup>. Diallo rappelle que tout au long du déroulement du coup d'État d'avril 1984, la milice nationale occupait la banlieue de Conakry tandis que l'armée ne contrôlait que la presqu'île de Kaloum et que l'impasse faillit dégénérer en une confrontation qui aurait pu se solder par une guerre civile.

Pendant les premiers mois du régime du CMRN, et au milieu de l'euphorie qui avait accueilli le changement de régime et les promesses de la junte militaire du colonel Lansana Conté de promouvoir la liberté, la justice et le développement économique, la Radio-Télévision Guinéenne (RTG) avait créé une émission intitulée « à Vous la Parole ». Présentée cinq jours par semaine par le vétéran journaliste Facély II Marah, l'émission consistait en des témoignages d'anciens prisonniers du camp Boiro. La première chose que Marah demandait à chaque invité était d'expliquer les circonstances de son arrestation. Une revue des nombreux témoignages recueillis dans cette émission indique que la majorité des sujets avaient été arrêtée par des membres de l'armée ou de la gendarmerie, ou alors par des agents de police. La milice était très rarement mentionnée, même si certains alléguaient qu'ils auraient été faussement rapportés par des miliciens.<sup>23</sup>

Qui plus est, tous les membres de la milice populaire consultés ont affirmé être reconnaissants pour l'opportunité qui leur avait été donnée de servir leurs communautés respectives et la nation, et fiers des services qu'ils ont ainsi rendus. Oumar

TOUS LES MEMBRES DE LA MILICE POPULAIRE CONSULTÉS ONT AFFIRMÉ ÊTRE RECONNAISSANTS POUR L'OPPORTUNITÉ QUI LEUR AVAIT ÉTÉ DONNÉE DE SERVIR LEURS COMMUNAUTÉS RESPECTIVES ET LA NATION ET FIERS DES SERVICES QU'ILS ONT AINSI RENDUS.

Dila Diallo est de ces vétérans miliciens pour qui la milice nationale, en particulier, devrait être glorifiée pour avoir servi la nation guinéenne sur tous les fronts, y compris ceux de la défense, la production agricole et industrielle, l'éducation morale et civique de la jeunesse, la lutte pour la libération de l'Angola, etc.<sup>24</sup> Précisons que Diallo était de la compagnie qui s'occupait de la plantation de canne à sucre et de la sucrerie de Koba, dans Boffa, d'où sa fierté d'avoir contribué au développement économique du pays. Fatoumata Bah, une ancienne milicienne fédérale de Tougué, ancienne femme de troupe de la milice nationale et plus tard officière de police, partage la fierté de Diallo. Elle exprimait récemment ses sentiments de fierté en ces termes : « En tant que femme qui a abandonné l'école au secondaire, je suis fière de ce que j'ai pu accomplir grâce à la milice populaire. Non seulement ai-je échappé aux traquenards d'une adolescence pas bien planifiée, mais j'ai réussi à intégrer la minorité bien enviée de Guinéennes en uniforme. »<sup>25</sup> Bah se souvient triomphalement de son temps de service au Centre de réhabilitation et de réinsertion sociale des jeunes que la milice nationale avait établi à Conakry et où, plutôt que d'être incarcérés, les jeunes appréhendés pour actes de délinquance bénéficiaient d'une formation parascolaire et apprenaient un métier tel que la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la mécanique automobile et ainsi de suite.

Les anciens miliciens nationaux ne sont pas les seuls à être animés d'un tel sentiment de fierté d'avoir appartenu à ce que Souleymane Diallo qualifie de « noble corps des forces armées populaires et révolutionnaires de notre pays ». Plus de trente ans après la chute du régime du PDG et la dislocation de la milice populaire, d'anciens miliciens de PRL, PRA et PRR maintiennent aussi un sens élevé d'héritage patriotique lié à leurs années de service et de poursuite d'une vision nationale créée et entretenue par les autorités du parti et du gouvernement. C'est

22 Conversations téléphoniques avec l'auteur depuis Conakry, janvier 2018

23 « à Vous la Parole », archives sonores de la Radio-Télévision Guinéenne, 1984.

24 Conversation avec l'auteur en janvier 2018.

25 Inspecteur de police Fatoumata Bah, conversation téléphonique avec l'auteur depuis Conakry, octobre 2017.

exactement avec cet état d'âme que Karfa Camara et Amadou Oury Baldé, de l'ancienne brigade de milice du PRL Mosquée, PRA de Kollet dans Tougué, articulèrent leur réminiscence d'un événement qui avait particulièrement marqué la vie publique dans les PRA de Kollet et Kouratongo et avait engagé les milices locales à plus d'un titre. C'était en 1971, la Guinée entière était encore sur le qui-vive et des « agents de la 5ème colonne » venaient d'être pendus publiquement à travers le pays en raison de deux par fédération. Des paysans de Kouratongo alertèrent les autorités régionales de Tougué pour dire qu'ils avaient vu des avions suspects survoler leurs champs situés à Alfabamba vers la frontière avec le Mali. Les officiers de la brigade militaire de Tougué mobilisèrent la milice fédérale, les milices de PRA de Kollet et Kouratongo, ainsi que les élèves des Centres d'éducation révolutionnaire (CER) et les citoyens valides des deux municipalités pour engager une chasse aux mercenaires sur un territoire de plus de 300 km<sup>2</sup>. Après plusieurs semaines de haute vigilance militante, il fut conclu que les paysans n'avaient vu qu'un vol de cigognes. Pour Karfa Camara et Amadou Oury Baldé, toutefois, cet épisode permit de mettre en épreuve la dynamique patriotique de la JRDA de leur localité et fouetter l'ardeur révolutionnaire de leur brigade de milice. Pour preuve, sous la direction du commandant du bataillon militaire régional connu sous le surnom affectueux de "Capable", les milices de Kollet et de Kouratongo bénéficièrent de sessions spéciales de formation au tir et d'entraînement de self-défense.

En outre, rappela Baldé, le bureau fédéral et le comité régional de la JRDA de Tougué avaient, par après, envoyé des émissaires pour remercier publiquement et solennellement la JRDA de Kollet et sa milice pour leur participation louable aux épreuves de sécurisation de la zone, ce qui fut fait un dimanche, jour du marché hebdomadaire.<sup>26</sup>

Faut-il mettre ces souvenirs au compte d'une morbide nostalgie d'un passé à jamais révolu, comme argueraient les détracteurs de tout ce qui est relatif à Sékou Touré et au PDG, ou faut-il y voir l'expression de sentiments sincères et vivaces d'une génération pour qui la Guinée devrait assumer son histoire avec maturité politique et responsabilité patriotique, plutôt que de rejeter d'un revers de la main cette période critique de son passé ? Pour peu que l'on partage l'idée selon laquelle le plus grand mérite du passé réside dans sa capacité à inspirer le présent vers un avenir meilleur, surtout pour une société en transition comme celle de la Guinée contemporaine, on conviendra que la portée de cette question va

au-delà du débat académique sur la milice populaire et la violence politique en Guinée. On conviendra, qui plus est, qu'elle interpelle la raison et la conscience des Guinéens du XXI<sup>e</sup> siècle, qui devraient entretenir un débat rationnel sur le passé, le présent et le futur du pays, à la place des polémiques ethnocentristes en cours. Cela suppose une décantation réfléchie de l'héritage historique du pays permettant de se défaire des aspects nocifs de ce passé et de mettre à profit ceux positifs pour le plus grand bien des générations présentes et futures.

En ce qui concerne la milice populaire, il ressort de ce qui précède, qu'elle était à la fois une partie intégrante de la JRDA, en cela qu'elle constituait un organe de mobilisation et de formation politique et militaire à la base (PRL, PRA et PRR), et un corps professionnel de défense nationale régi par la philosophie du PDG en matière de préservation de la souveraineté nationale.

Sur un autre plan, et conformément aux circonstances politiques internes et internationales dans lesquelles cette souveraineté nationale devait être défendue et préservée, la milice ne peut être dissociée de la violence politique ayant marqué le règne du PDG.

En effet, dans les circonstances de la Guerre froide, les gouvernements du Tiers Monde qui se retrouvaient dans des rapports d'hostilité avec telle ou telle puissance, comme ce fut le cas entre le gouvernement guinéen et la France, avaient parfois recours à des moyens contestables pour défendre leur souveraineté nationale. Malheureusement, les droits humains ont souvent été l'ultime victime dans ce cas de figure, surtout quand les protagonistes étaient des nationalistes aussi intransigeants les uns que les autres.

C'est en tout cas ce qui découle des griefs de citoyennes et citoyens guinéens pour qui la milice populaire avait, au fil du temps, dégénéré en un véritable réseau de mouchards du Parti-État à la solde d'un Sékou Touré devenu de plus en plus paranoïaque. Ainsi, en 1976, l'auteur de ce chapitre a été témoin de manifestations douloureuses, quoique tacites, de tels griefs. C'était au PRL de Labé Dheppere où il servait comme étudiant-brigadier à la Brigade mécanisée de production (BMP) dudit PRL dans le cadre de ce qui était appelé l'université à la campagne. Comme expliqué ailleurs, un homme d'affaires de la localité du nom de Tafsir Pillimini Diallo fut arrêté pour « trahison ». Les habitants de Labé Dheppere et des PRL voisins furent contrariés par cette arrestation (Camara, 2014, p. 181.) Trois facteurs entouraient l'événement et le rendait plus pénible. Premièrement, Tafsir, qui n'avait rien de commun avec les élites politiques du pays, avait été arrêté

<sup>26</sup> Conversations téléphoniques avec l'auteur depuis Tougué, décembre 2017.

LE 2 SEPTEMBRE 1977, LE COMITÉ CENTRAL  
EXIGE QUE « TOUS LES MILITANTS AIDENT  
LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE DANS LE DÉPISTAGE  
ET LA MISE EN ÉTAT D'ARRESTATION DE TOUS CEUX  
ET DE TOUTES CELLES QUI ONT INJURIÉ  
LA RÉVOLUTION ET TROUBLÉ L'ORDRE PUBLIC ».

dans le cadre du « complot peuhl ». Deuxièmement, ses parents et amis n'étaient même pas en liberté d'exprimer ouvertement leurs sentiments, de peur d'être rapportés par les miliciens qui, et c'est le troisième facteur, étaient soupçonnés de l'avoir mouchardé. Évidemment, dans ce genre de situation, l'identité et les motifs réels des personnes responsables de la ruine d'une personne comme Tafsir relevaient presque toujours de soupçons et de spéculations.

Cependant, dans ce cas précis, un certain nombre d'individus appartenant à la milice locale et ayant eu des démêlés connus de tous avec l'homme d'affaires étaient indexés de façon particulière et persistante. Les soupçons des habitants de Labé Dheppere suggéraient l'existence de règlements de comptes dans le *modus operandi* de la milice.

Les affirmations recueillies auprès des familles de certaines vendeuses ayant pris part à la révolte du 27 août 1977 à Conakry contre la police économique semblent renforcer cette suggestion. Rappelons que quelques jours après la révolte, le président Sékou Touré avait convoqué un forum d'information et de sensibilisation au Palais du Peuple. Mais les nombreux jeunes et femmes réunis ne voulaient rien entendre de la rhétorique révolutionnaire habituelle et, de ce fait, ont bruyamment interrompu Touré, le forçant à quitter les lieux sous la protection de l'armée. Le 2 septembre, le Comité central du Parti-État promulgua une circulaire annonçant l'ouverture d'une enquête générale. La circulaire mettait les dirigeants des fédérations de Conakry en demeure de renforcer « l'état de mobilisation des populations dans l'action de dénonciation et de condamnation vigoureuse des actes de subversion organisés par un groupe d'anti-parti dans le but de porter une atteinte sérieuse au Parti-État ». Par la même circulaire, le Comité central exigeait que « tous les militants aident les Commissions d'enquête dans le dépistage et la mise en état d'arrestation de tous ceux et de toutes celles qui ont injurié la révolution et troublé l'ordre public ». (Parti-État de Guinée, 1977, p. 36.)

Les semaines et mois qui suivirent la promulgation de cette circulaire furent marqués par des rafles de femmes et de jeunes à travers les quartiers de Conakry, en plus des arrestations de transporteurs privés comme Sankoumba Diaby et de responsables politiques comme El Hadj Chérif

Nabaniou. Au cours de recherches de terrain conduites en 1985-1986 et en 1993-1995, l'auteur de cette étude réalisa des entretiens enregistrés et eut des conversations informelles avec de nombreux témoins et acteurs des événements du 27 août. De leurs témoignages, il ressort que les milices de PRL, de PRA et de PRR de Conakry avaient joué un rôle actif dans ce que le Comité central appelait « le dépistage et la mise en état d'arrestation de tous ceux et de toutes celles qui ont injurié la révolution et troublé l'ordre public ». Cela est plausible, surtout quand on sait que les services de police et de gendarmerie étaient dans une situation très délicate à Conakry après ces événements. Non seulement les populations voyaient les policiers et les gendarmes d'un mauvais œil, mais aussi le gouvernement arrêta un nombre croissant de gendarmes.

Par ailleurs, le fait d'être soumises à l'autorité d'élus locaux avec peu ou pas d'assistance de la part d'agents professionnels de défense et de sécurité, surtout en milieu rural, exposait les milices de PRL et de PRA à toutes sortes de manipulations politiques. Cela prédisposait certains miliciens à la tentation de se livrer à des actes contraires à la mission proprement dite de la milice, tels que les extorsions enregistrées aux barrages de contrôle routier à l'intérieur du pays. Mais au-dessus de tout, la milice était cette institution que les déviations politiques et idéologies du Parti-État avaient stratégiquement placée à l'épicentre des contradictions internes du régime. En d'autres termes, les vicissitudes du pouvoir avaient projeté la milice populaire sur la ligne de front et fait d'elle le contre-poids d'une armée classique en laquelle le commandant en chef avait de moins en moins confiance.

Il serait donc un acte de malhonnêteté intellectuelle que de vouloir occulter les dangereux dérapages que la milice populaire, tout comme les autres corps de défense et de sécurité, a dû commettre dans l'accomplissement de sa mission de défense de la révolution du PDG. Cependant, comparer cette milice aux *squadristi* de l'Italie fasciste et/ou à la Gestapo de l'Allemagne nazie est une grossière exagération.

Faudrait-il plutôt poser l'histoire de la milice guinéenne en termes de manipulation doctrinale d'une jeunesse pleine d'idéalisme nationaliste, comme certains l'ont suggéré ? Une analyse recueillie en 2012 auprès d'un groupe de sous-officiers guinéens et vétérans de l'ECOMOG nous fournit une ébauche de réponse à cette question, tout en ajoutant une perspective nouvelle au débat sur l'héritage de la milice populaire. Les trois sous-officiers en question ont ceci de commun et de distinctif qu'ils sont tous d'anciens membres de la milice nationale, qu'ils étaient tous du contingent envoyé en Libye dans le cadre de la

création d'une force panafricaine de lutte contre l'apartheid et ont tous combattu dans la guerre de Sierra Léone et/ou celle du Libéria. Tirant les leçons de cette expérience singulière, ils attribuent sans équivoque à la milice le mérite d'avoir contribué à la consolidation des rapports de camaraderie au sein de la jeunesse guinéenne sans distinction d'appartenance ethnique, religieuse, régionale ou autre.

Cela, en retour, a mis les générations montantes à l'abri de ruptures sociales et politiques du genre de celles qui ont causé des guerres civiles et autres conflits tout autour de la Guinée à un moment ou à un autre entre 1989 et 2013 (e.g., au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et au Mali notamment).

*« C'est dommage que les Guinéens soient en passe de perdre l'esprit de solidarité citoyenne qui a longtemps fait de notre pays ce que l'ONU avait appelé "une île de paix dans un océan de guerre" », a conclu l'un des vétérans avec consternation. Un autre évoqua le fait qu'après l'invasion de 1970, et conformément au mot d'ordre « le peuple en armes », un nombre impressionnant de Guinéens (miliciens et élus politiques y compris) étaient dotés d'armes militaires. Il rappela qu'en dépit de cette prolifération d'armes légères, ou peut-être à cause d'elle, la criminalité avait été considérablement réduite, tant dans les villages que dans les quartiers de ville. Il s'empessa de contraster cette atmosphère avec la terreur que des jeunes dévoyés ont plus tard (de 1992 à 1995) fait régner sur Conakry et d'autres villes du pays avant de tomber, en fin de compte, dans les mailles de la justice dans ce que la presse avait alors dénommé « le procès des gangs ».*

Ne serait-il pas, au contraire, plus raisonnable d'envisager l'atmosphère qui a prévalu sous le mot d'ordre « le peuple en armes » comme une situation comparable au règne de la terreur sous Robespierre après la révolution française de 1789 ? Sékou Touré lui-même a fait ce rapprochement, sans ambage, dans une conférence de presse lors de sa visite officielle en France en septembre 1982<sup>27</sup>. Après tout, la politique du « peuple en armes » ne s'inscrivait-elle pas en droite ligne avec la doctrine de violence révolutionnaire ? Touré répond à cette question en affirmant que la violence révolutionnaire se rapporte à la lutte pour le pouvoir et que lorsque la classe-peuple a conquis le pouvoir, elle « ne doit pas hésiter à violenter, s'il le faut, tout réactionnaire qui tenterait, par un moyen ou un autre, de remettre en cause l'exercice plein et souverain du pouvoir populaire, de tout le pouvoir populaire ». (Touré, 1977, p. 291.) Il continue dans une lancée marxiste en ces termes :

<sup>27</sup> Touré avait évoqué le règne de la terreur pour rappeler à ses hôtes cette période de « violence révolutionnaire » ayant marqué l'histoire de la République française et pour contredire les médias français pour qui son régime n'était que de la tyrannie et sa révolution rien que de la terreur.

*« [Les] classes progressistes doivent employer la Violence pour briser le système de rapports sociaux caduques, édifier, sur des bases démocratiques et populaires, d'autres rapports sociaux, éliminer le système établi sur la base des intérêts égoïstes et anti-populaires et des privilèges illégaux et illégitimes. La Violence devient alors un facteur révolutionnaire qui contribue à transformer un mode de production en un autre. C'est ce qui fait que pour la révolution, la Violence, en tant qu'acte nécessaire légitime de la lutte de libération, est un problème crucial, une nécessité inévitable parce qu'évidente. (Touré, 1977, p. 289.) »*

En conclusion, le rôle que la milice populaire a joué dans l'histoire hautement controversée de la révolution du PDG, ne peut être saisi dans toute sa complexité que quand il est replacé à la croisée des chemins entre la défense légitime de la souveraineté nationale de la République et la protection violente d'un régime politique confronté à des adversités tenaces et multiples. À cet égard, il est tout aussi pertinent de prendre en considération la raison d'État qu'évoquent tous les gouvernements dans leurs théories et pratiques de défense nationale, s'appuyant en cela sur la souveraineté interne (nationale) et externe (internationale) sur laquelle reposent la légalité et la légitimité de leur existence. Cependant, la notion de raison d'État devient problématique dans les régimes à parti unique d'autant plus que l'État tend à y être instrumentalisé pour assurer la suprématie politique du parti unique. C'est ce que Camara tente d'élucider dans une étude intitulée « Politiques identitaires et défis de construction nationale en Afrique de l'Ouest » quand il écrit :

*« Or, le propre des partis-États, c'est de privilégier la loyauté politique vis-à-vis du parti et de son chef au détriment de la gestion impersonnelle des affaires de l'État. En d'autres termes, les systèmes de gouvernement établis plaçaient le parti au-dessus de l'État, lequel en devenait un simple instrument technique. Une des conséquences de cet état de fait, à moyen et long terme, c'est que les systèmes de gouvernement en question accordaient plus d'importance au renforcement de la prééminence des partis qu'à la réalisation propre des projets de construction nationale. Le scénario a ceci de paradoxal que le système était fondé sur la théorie selon laquelle le parti unique comporte une puissance intrinsèque capable de mobiliser les populations des États-nations au sein d'une superstructure politico-idéologique commune et vers un idéal commun, par-delà les différences sociales, culturelles, géographiques et autres. » (Camara, 2017.)*

Le régime du PDG était, en principe et en réalité, un régime de Parti-État et, de ce fait, reposait sur la prééminence politique absolue du PDG. En d'autres termes, la démarcation entre défense nationale, sécurité d'État et protection de la prééminence du parti unique avait entièrement



disparu au point que les labels de « contre-révolutionnaire », « anti-parti », « anti-peuple » et « ennemi de l'État » étaient devenus interchangeables dans le lexique politique et idéologique du régime. En conséquence, du fait qu'elle était censée, plus que les autres forces de défense et de sécurité, refléter la ligne politique du PDG et en incarner les valeurs idéologiques, la milice

populaire se trouvait, elle-même, instrumentalisée par le parti dans l'accomplissement de sa mission patriotique vis-à-vis de la nation et de l'État.

---

Défilé de la milice populaire non daté.

Crédit : D.R.



## ► BIBLIOGRAPHIE

- Alata, Jean-Paul. *Prison d'Afrique*. Paris, Éditions Le Seuil, 1976.
- Ba, Ardo Ousmane. *Camp Boiro, sinistre géôle de Sékou Touré*. Paris, L'Harmattan, 1986.
- Baulin, Jacques. *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*. Paris, Éditions Eurafor-Press, 1985.
- Camara, Kaba 41. *Dans la Guinée de Sékou Touré cela a bien eu lieu*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- Camara, Mohamed Saliou. *Le pouvoir politique en Guinée sous Sékou Touré*. Paris, L'Harmattan, 2007.
- Camara, Mohamed Saliou. *Political History of Guinea since World War Two*. New York, Peter Lang, 2014.
- Camara, Mohamed Saliou with Thomas O'Toole and Janice E. Baker. *Historical Dictionary of Guinea* (Fifth Édition). Lanham, The Scarecrow Press, 2014.
- Camara, Mohamed Saliou, "Politiques identitaires et les défis de construction nationale en Afrique de l'Ouest." Une communication préparée pour la 10ème Conférence internationale de l'Association des études Mandé (MANSA) tenue à l'Université Internationale de Grand-Bassam, Côte d'Ivoire, du 2 au 6 août 2017.
- Chaffard, Georges. *Les carnets secrets de la décolonisation*. Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1967.
- Diallo, Amadou. *La mort de Diallo Téli*. Paris, Éditions Karthala, 1983.
- Diallo, Alpha Abdoulaye. *La vérité du ministre*. Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1985.
- Faligot, Roger et Pascal Krop. *La Piscine. Les services secrets français, 1944-1984*. Paris, Éditions Le Seuil, 1985.
- Gomez, Alsény René. *Camp Boiro, parler ou périr*. Paris, L'Harmattan, 2007.
- Kaké, Ibrahima Baba. *Sékou Touré : Le Héros et le Tyran*. Paris, JA Presses, 1987.
- Kauffer, Rémi, "Guerre secrète contre la Guinée" in Roger Faligot et Jean Guisnel (sous la direction de). *Histoire secrète de la Vème République*. Paris, Éditions La Découverte, 2006.
- Lewin, André. *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) Président de la Guinée. (Tomes 1-7)*. Paris, L'Harmattan, 2009-2010.
- Parti-État de Guinée. Le 27 août 1977. *RDA No. 105 (2ème édition)*. Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, octobre 1977.
- Péan, Pierre. *L'homme de l'ombre : éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Vème république*. Paris, Éditions Fayard, 1990.
- Touré, Ahmed Sékou. *Stratégie et tactique de la révolution (Tome XXI, 3ème Édition)*. Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1977.
- Touré, Ahmed Sékou. *La révolution guinéenne et le progrès social (Tome VI)*. Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1962.
- Touré, Ahmed Sékou. *Le Pouvoir populaire (Tome XVI)*. Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1969.
- Touré, Ahmed Sékou. *Huitième Congrès du Parti démocratique de Guinée. Rapport politique et de doctrine du bureau politique national du PDG*. Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, SD.



# L'INDICIBLE MORT DE SÉKOU TOURÉ

---

« J'AI TAPÉ SUR L'ÉPAULE DE MON ÉPOUSE ET JE LUI AI DIT : " IL PARAÎT QU'IL EST MORT ". JE N'OSAIS MÊME PAS PRONONCER SON NOM. »

---

Ahmed Sékou Touré est mort à Cleveland aux états-Unis le 26 mars 1984. Le silence imposé aux Guinéens sous son règne est si lourd que, lorsque que la nouvelle tombe, beaucoup osent à peine y croire et encore moins le dire. Témoignages.

**Lamine Kamara, écrivain, a passé sept années en prison sous Sékou Touré, dont il est sorti en décembre 1977.**

*« J'étais dans ma chambre, avec ma femme. Nous étions encore couchés et nous écoutions RFI. À la fin du journal vers 6h11 ou 6h12, la journaliste annonce une nouvelle de dernière minute : " Le président Sékou Touré vient de mourir à l'hôpital de Cleveland aux états-Unis ". J'ai tapé sur l'épaule de mon épouse et je lui ai dit : " Il paraît qu'il est mort ". Je n'osais même pas prononcer son nom. Pourtant nous étions seulement deux dans la chambre. Mais il y avait cette peur qui régnait. À ce moment-là, j'ai compris que ma femme savait que le président était hospitalisé depuis quelques jours, mais qu'elle avait préféré ne pas m'en parler. Ma propre épouse ! Nous avons décidé de rester dans la chambre et de ne pas sortir. J'ai regardé par la fenêtre. Dans la rue non plus il n'y avait personne. C'est seulement, lorsqu'un peu après huit heures, le Premier ministre Louis Lansana Beavogui a fait une déclaration à la radio pour annoncer officiellement que le Responsable suprême était mort que Conakry s'est réveillée petit à petit. On se déplaçait sur la pointe des pieds pour venir se chuchoter la nouvelle à l'oreille. Mais sans effusion de joie. Les gens avaient extrêmement peur car ils savaient que tout l'appareil répressif du parti était encore en place. »*

**Entretien réalisé par Florence Morice,  
septembre 2017 à Conakry.**

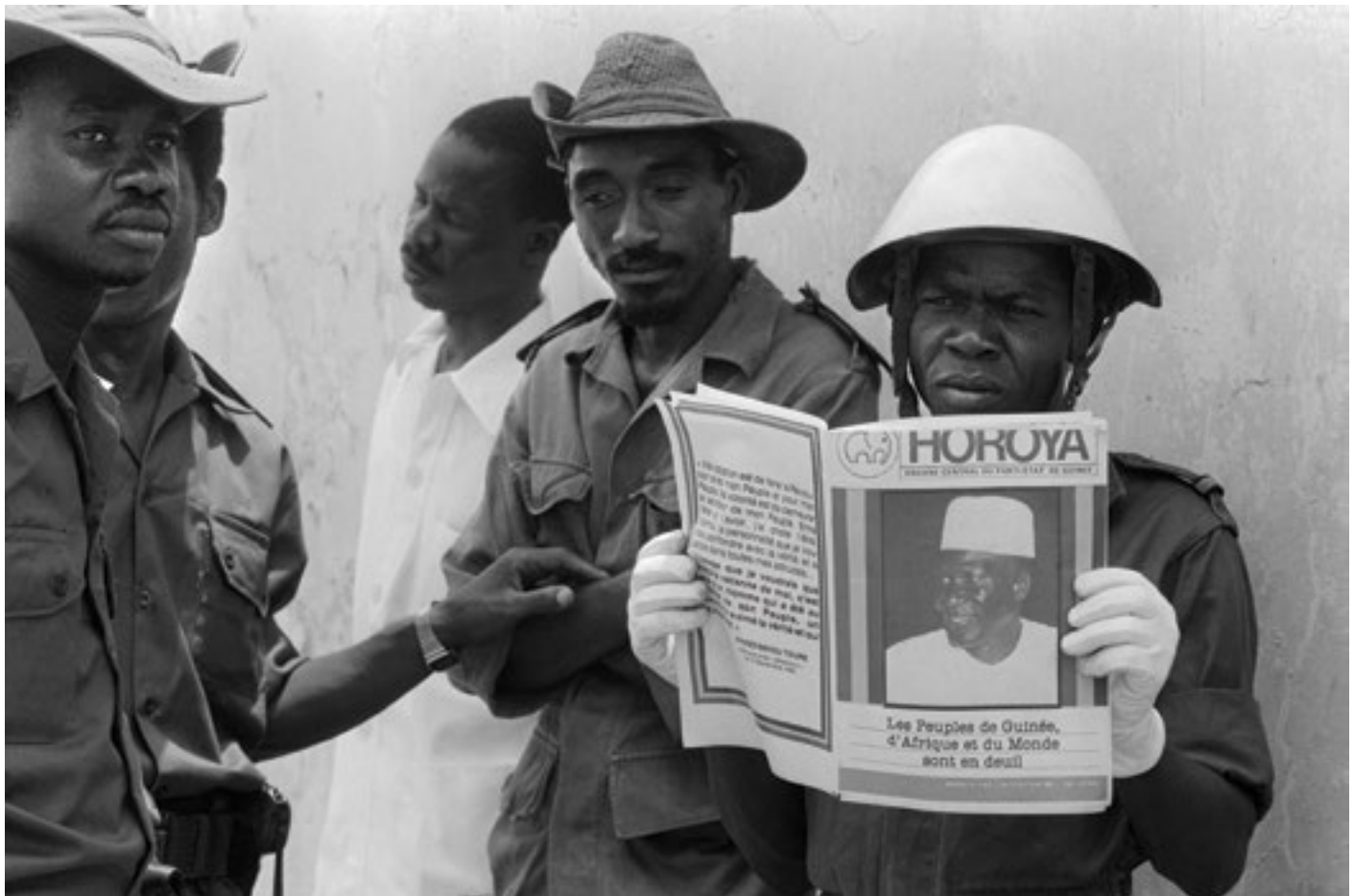
**Maladho Siddy Baldé, historien, était en 1984 enseignant et secrétaire général des travailleurs pour la sous-préfecture de Madina Salambandé, en Moyenne-Guinée.**

« Je dormais dans un petit village à 5 kilomètres de la sous-préfecture. J'avais une petite radio et pour habitude d'écouter les informations le matin. C'est RFI qui a donné la nouvelle en premier. Mais compte tenu de ce que la presse pensait d'Ahmed Sékou Touré, j'ai d'abord pensé que c'était peut-être une blague. J'ai zappé sur la BBC. Même nouvelle. J'ai alors essayé de capter la radio nationale. C'était difficile et quand j'ai réussi, je suis tombé sur le message du Premier ministre confirmant que le président avait effectivement été évacué aux états-Unis où il venait de décéder. Je me suis demandé à qui en parler. Je me suis dirigé vers le centre. À un kilomètre, j'ai rencontré l'un de nos sages. Il travaillait sur sa clôture. Je lui ai demandé "Oncle. Vous avez des nouvelles de Conakry ? Il m'a répondu : Non ". Je n'ai pas voulu prendre le risque de lui dire. J'ai continué ma route jusque chez le commandant d'arrondissement de Salambandé. Il faisait sa toilette. Il est sorti pour petit déjeuner. Je lui ai dit : " Vous avez écouté la radio ? " Il m'a répondu " non ", lui aussi. Je n'ai rien dit. " Y a-t-il un coup d'état ? " J'ai seulement répondu : " Il paraît qu'il y a des nouvelles, mais ma radio capte difficilement ". C'est alors qu'on a allumé son poste et qu'il a entendu la nouvelle lui aussi. Nous avons peu parlé. Nous ne savions pas quoi faire. Il a proposé de tenter de joindre la préfecture. Nous sommes allés ensemble à la résidence du doyen du village. Il était aussi secrétaire général de la section locale du PDG, le principal responsable politique de la localité. On s'est retrouvé là tous les trois, les trois autorités du lieu, avec cette nouvelle dont on ne savait que faire. L'atmosphère était lourde. Nous avons encore patienté un moment avant de commencer des prières et informer les gens. Nous leur disions surtout de prier et de garder une certaine retenue. En attendant. Quoi ? On ne savait pas. Chacun se demandait ce qui allait se passer. »

**Entretien réalisé par Florence Morice, septembre 2017 à Conakry.**

30 mars 1984. Des Guinéens participent aux funérailles d'Ahmed Sékou Touré au stade du 28 septembre.

Crédit : AFP





2018. Rond-point Bellevue, Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



2018. Partie de football de rue à côté du ministère des Finances. Conakry, commune de Kaloum, un samedi soir.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU







# 04

## LES CORPS HABILLÉS ET LA MÉCANIQUE DE LA VIOLENCE



---

27 décembre 2008. L'escorte du chef de la junte,  
Moussa Dadis Camara, lors d'une réunion au Camp  
Alpha Yaya Diallo de Conakry.



Crédit : Seyllou Diallo / AFP

# 04

## LES CORPS HABILLÉS ET LA MÉCANIQUE DE LA VIOLENCE

---

Après la mort d'Ahmed Sékou Touré en 1984, l'armée guinéenne, que le régime avait marginalisée pour mieux la contrôler, prend sa revanche. Commence le règne des « corps habillés », les hommes en uniforme. Un monde à deux vitesses, dominé par quelques cercles d'individus qui accaparent les ressources du pays et cherchent à verrouiller le pouvoir. Dans un tel contexte, les chaînes hiérarchiques, déjà fragilisées sous Sékou Touré, se désorganisent, les enjeux du maintien au pouvoir sont décuplés, les rivalités se développent... Conduisant au massacre du 28 septembre 2009.

La quatrième partie de cet ouvrage est introduite par le récit de cette métamorphose de l'armée guinéenne, des ambitions de la toute jeune armée nationale au chaos du stade du 28 septembre. On y trouvera aussi le regard que les politiques et les défenseurs des droits humains portent sur les promesses non tenues d'ouverture démocratique formulées par Lansana Conté.

Mais cette quatrième partie donne largement la parole, également, aux hommes en uniforme. On y découvre, au fil d'une collection de témoignages, quelques rouages d'une mécanique complexe, celle qui a conduit à la crise de corps censés veiller au maintien de l'ordre public. Entre politisation forcée, rancœurs accumulées, comportements prédateurs au sommet, nécessité de survie à la base, c'est un autre récit qui se fait jour. Il fait apparaître pourquoi, à certains moments de l'histoire guinéenne, la gâchette est devenue un levier politique ou une ligne rouge franchissable en toute impunité.



---

23 décembre 2008. Des soldats guinéens déployés dans les rues de Conakry, alors qu'un nouveau coup d'État est en cours pour assurer la succession de Lansana Conté.  
Crédit : AFP



# LA DÉMOCRATIE NAÎT DANS LA DOULEUR, TÉMOIGNAGES CROISÉS

CAROL VALADE, CORRESPONDANT DE RFI À CONAKRY

Tout de blanc vêtu et le sourire aux lèvres, il salue les automobilistes quittant la corniche nord pour prendre la direction du centre-ville de Conakry. La photo est un peu défraîchie, un peu cachée par la devanture d'un magasin mais on peut encore lire très clairement sous son portrait : « Général Lansana Conté, père de la démocratie multipartite ».

Nul n'en est plus convaincu que Fodé Bangoura, actuel président du PUP (Parti de l'unité et du progrès), le parti du président Lansana Conté et longtemps « numéro deux » du régime. Soigneusement rangés dans un classeur bleu pastel, il

conserve les textes fondateurs de l'ouverture démocratique en Guinée.

Il parcourt du doigt la Constitution de 1991 et désigne l'article 3, celui qui autorise les partis politiques, deux dans un premier temps. « Nous voulions d'abord éviter que les partis ne se forment sur des bases ethniques ou régionales » explique-t-il. Il feuillette les pages jusqu'à trouver la loi organique du 23 décembre 1991 qui révoque cette limite. « Ce sont les bases de notre démocratie, c'est ce que nous devons protéger conclut-il en refermant le classeur. Il ajoute : Ce sont les textes qui parlent, pas le cœur ».



# MOUVEMENT ÉTUDIANT

Le cœur, nombre d'acteurs politiques l'ont encore gros lorsqu'ils évoquent cette période où le régime militaire accoucha dans la douleur d'une démocratie balbutiante. À la mort de Sékou Touré, le 26 mars 1984, un vent d'espoir et de liberté souffle sur la Guinée. Nombreux sont ceux qui, parmi les intellectuels ou les étudiants, décident de mettre un terme à leur exil. « Il fallait rentrer » affirme Bah Oury, fondateur quelques années plus tard de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée), aujourd'hui principal parti d'opposition. « *Nous venions bien sûr avec un projet politique, pour-suit-il, mais comme les partis n'étaient pas encore autorisés, nous avons dû trouver d'autres formes d'organisation passant par les syndicats, les associations et le mouvement étudiant. Rapidement, nous nous sommes rendus compte que le CMNR<sup>1</sup> prenait le chemin à rebours, en rejetant les valeurs universalistes de la Première République pour retourner à l'organisation régionale, familiale, clanique... Le monde étudiant avait une vision plus moderne des choses, ses revendications portaient sur la démocratie, les droits de l'Homme et c'est ainsi qu'il est devenu la figure de proue du mouvement de contestation dès l'arrivée des militaires au pouvoir.* »

1 Comité militaire de redressement national, mis en place le 3 avril 1984 lors de la prise de pouvoir de Lansana Conté.

Des militaires qui, dans un premier temps, semblent laisser faire : « La période de 1985, avec le coup de Diarra Traoré, est marquée par une lutte d'influence entre hauts gradés. C'est ce qui a permis aux étudiants de se mobiliser : comme nous n'étions pas armés, ils ne nous considéraient pas comme une menace » analyse Bah Oury. À l'époque, le jeune homme sillonne les facultés pour donner forme aux différentes revendications mais il lui manque une structure légale. Ce sera le rôle de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme et du citoyen (OGDH) qu'il cofonde en 1990. « Même si elle n'a pas été tout de suite reconnue, l'organisation nous a servi de vitrine pendant que nous posions les bases de notre mouvement politique ».

Très vite, les syndicats rejoignent les étudiants et déclarent en mai 1991 la première grève générale. « Nous étions toujours dans les cuisines si je peux dire, sourit Bah Oury. Mais nous refusions de nous cacher. Il fallait dire haut et fort ce que nous voulions. Je pense que cette stratégie nous a protégés d'une certaine manière, la répression a été moins violente que contre ceux qui avaient choisi la clandestinité. »

# LUTTE CLANDESTINE

De cette époque, Sékou Souapé Kourouma a conservé quelques habitudes. « Je ne bois pas, je ne fume pas et je ne sors presque jamais de chez moi la nuit » explique ce militant de la première heure du RPG<sup>2</sup>. Il nous reçoit dans sa maison de Sonfonia, en banlieue de Conakry. « *J'ai rencontré Alpha Condé en Côte d'Ivoire, se souvient-il, c'est lui qui nous a enseigné comment militer dans un environnement hostile à la démocratie. De retour à Conakry j'ai commencé à installer les cellules clandestines suivant le principe du cloisonnement : chacune était composée de trois personnes qui formaient à leur tour leur propre cellule. Ainsi, si*

2 Rassemblement du peuple de Guinée, le parti du président Alpha Condé, aujourd'hui au pouvoir.

Le général Lansana Conté pendant une revue de troupes.

Crédit : collection privée Alhassane Bah

*l'un d'entre nous était pris, seules deux personnes devaient se cacher* ». Nommé à la tête du réseau clandestin en 1987, Souapé Kourouma infiltre les lycées, les universités, les groupes de jeunes déscolarisés ainsi que la masse des « déflatés<sup>3</sup> ». « *Ce réservoir a constitué ce que nous appelions la "zone émergence démocratique"* » explique-t-il.

« *Chaque fois que nous lançons une publication clandestine, les militants prenaient des risques à hauteur de nos accusations et revendications* » écrit dans son ouvrage l'actuel président de la République (Condé, 2010 : 36). Depuis sa base arrière en Côte d'Ivoire, Alpha Condé rédige tracts et manifestes qui devront ensuite traverser la frontière. Une mission délicate confiée à Sékou Souapé Kourouma : « *Je marchais à pied environ soixante-dix kilomètres pour éviter les*

3 On surnommait ainsi les fonctionnaires licenciés lors des différentes politiques d'ajustement structurel menées sous l'égide des institutions financières internationales.

barrières policières » raconte-t-il, avant de détailler, geste à l'appui, la meilleure manière selon lui de camoufler des tracts dans un paquet de lessive : « Vous humidifiez le fond pour enlever la colle. Vous diminuez de moitié la quantité d'OMO pour mettre le même poids en tracts puis vous recollez le fond, vous laissez sécher au soleil et vous envoyez. Comme il n'y avait pas de scanner, tout le monde pensait que c'était de la lessive à l'intérieur ! »

## LE CHOIX DU COMPROMIS

À l'autre bout de la péninsule de Conakry, une petite voiture dans chaque main, Siradiou Diallo traverse en courant le salon sous le regard attendri de sa grand-mère. Le jeune garçon a hérité du patronyme d'une figure du journalisme et de la politique guinéenne, un célèbre grand-père dont le nom résonne à nouveau dans la propriété familiale.

« Dès 1984, mon mari, accompagné d'une délégation, a remis au régime militaire un Livre blanc renfermant ses propositions politiques et un programme de société, se souvient la veuve de Siradiou Diallo, Assiatou Bah Diallo. Mais de toute évidence, l'heure n'était pas encore venue ». Ni clandestinité ni confrontation violente, l'ancien journaliste de Jeune Afrique, selon son épouse, va choisir une troisième voie, celle de la négociation avec le pouvoir militaire.

« Un jour de 1990 à Boffa, le préfet a décidé d'interdire notre réunion, nous nous sommes retrouvés face à des militaires qui avaient même mobilisé un char pour nous impressionner. Nous avons commencé à parler : nous voulions bien reporter la date mais en aucun cas annuler la réunion. Nous avons opté pour une résistance passive, car si vous courez on vous poursuit ! Nous refusons de bouger jusqu'à trouver un compromis, mais en évitant chaque fois la confrontation. C'est peut-être pour cela que nous avons moins subi la répression que les autres partis ».

Boubacar Lombona Diallo à sa sortie du camp Boiro en avril 1984



Crédit : collection privée Alhassane Bah



# TOURNANT RÉPRESSIF

Fodé Bangoura tient à le rappeler : l'exigence démocratique apparaît dès le discours-programme de Lansana Conté en 1985, « soit 5 ans avant le discours de La Baule, nous étions précurseurs ! » s'enthousiasme l'ancien secrétaire général à la présidence. Les militants d'opposition considèrent plutôt cette période comme la fin de la tolérance et le début de la répression.

*« J'en ai pris conscience le 22 novembre 1990, affirme Bab Oury, le jour où l'étudiant Sékou Traoré a été tué par une balle des forces de l'ordre. Ça a été le signal. Trois jours plus tard nous organisons une grande marche en signe de protestation, pour marquer le coup. C'est là que j'ai été arrêté pour la première fois. J'ai passé trois jours à l'état-major de la gendarmerie nationale avant que le procureur ne me relâche. C'était un avertissement ». Le même mois, Sékou Souapé est également arrêté pour la première fois, à Nzérékoré en Guinée forestière. « Je suis resté six mois sans jugement. On me déplaçait tous les trois jours. Heureusement l'OGDH s'est mobilisée pour mon cas. Je n'ai pas été violenté, juste bien lessivé pendant les interrogatoires ».*

Fodé Bangoura livre une vision différente des événements : « Lors du conflit à l'université, nous avons joué la carte du dialogue, j'ai même participé aux réunions comme médiateur. Mais il est vrai que les militaires n'avaient pas perdu leurs mauvaises habitudes. Pour ce qui est des arrestations, il est normal que lorsqu'une manifestation dégénère, on interpelle les leaders pour calmer le jeu ».

C'est le début d'une série de mobilisations sévèrement réprimées. Le 27 août 1992, le ministre de l'Intérieur Alseny René Gomez, lui-même ancien détenu du camp Boiro, réprime sévèrement la commémoration du soulèvement des femmes de 1977 organisé par l'opposition. Même scénario le 28 septembre 1993 lorsque les opposants célèbrent l'indépendance : les affrontements avec

« NOUS DEVIONS FAIRE FACE À L'IMPATIENCE DE LA POPULATION, UNE IMPATIENCE QU'IL A FALLU PONDÉRER CAR NOUS NE POUVIONS PAS AVOIR TOUT, TOUT DE SUITE, OU BIEN C'ÉTAIT LE CHAOS. » FODÉ BANGOURA, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA PRÉSIDENTENCE

la police font une soixantaine de morts et plus de 200 blessés. « Dans le fond ni dans la forme, la pratique du pouvoir n'a changé depuis le premier régime » conclut Alpha Condé (2010 : 38)<sup>4</sup>.

*« Certes, l'ouverture démocratique ne s'est pas concrétisée tout du suite, relativise Fodé Bangoura, mais il faut comprendre qu'en 1989 nous n'avions pas les moyens de nos ambitions. Nous devons faire face à l'impatience de la population, une impatience qu'il a fallu pondérer car nous ne pouvions pas avoir tout, tout de suite, ou bien c'était le chaos. Les traces de l'ancien régime ne pouvaient pas s'effacer du jour au lendemain, c'est un processus qui prend du temps ».*

*« Une culture du tout sécuritaire s'installe alors, se souvient Bab Oury, les militaires sont dans leur élément. Les mesures les plus liberticides sont justifiées par la défense de la sécurité nationale. À partir du déclenchement de la guerre civile au Libéria, tout élément perturbateur est indistinctement considéré comme un rebelle ».*

*« Il s'agissait d'un contexte extrêmement délicat, confirme Fodé Bangoura, les réfugiés représentaient alors 10 % de la population, les armes et les rebelles circulaient sur tout le territoire, il fallait absolument sécuriser nos frontières. Les opposants qui vivaient à l'extérieur du pays en ont forcément pâti, ils ne disposaient plus de portes grandes ouvertes pour aller et venir comme bon leur semble ».*

---

4 Condé, Alpha, Un africain engagé, Paris, Jean Picollec, 2010.

# LES PARTIS POLITIQUES OFFICIALISÉS

Le vendredi 17 mai 1991, après trente ans d'exil, Alpha Condé décide de rentrer à Conakry. Deux jours plus tard, Sékou Souapé Kourouma organise un rassemblement dans le quartier de Coleah, à Conakry. Il en garde un souvenir ému : « *C'était le premier meeting politique depuis la mort de Sékou Touré ! La police est venue disperser les militants, ils ont chargé et lancé des gaz lacrymogènes juste au moment où Alpha Condé allait prendre la parole. Le meeting a avorté, mais à partir de ce jour, nous avons commencé à rendre publiques nos structures et à découvrir nos visages* ». Celui que l'on surnomme « le professeur » entre dans l'arène. « *Les revendications ont quitté le domaine social pour devenir politiques* » affirme-t-il sur RFI<sup>5</sup>. « *Nous réclamons le retour des militaires dans les casernes, le multipartisme intégral et une transition civile* ».

Un mois jour pour jour après le meeting de Coleah, dispersé par la police, de nouveaux heurts éclatent lorsqu'Alpha Condé est convoqué au commissariat

---

5 « De Conté à Condé », émission Archives d'Afrique, Alain Foka, juillet 2011.

de police judiciaire. Bilan : un mort. Dans son ouvrage *Un Africain engagé*, le futur président de la République raconte ainsi son arrestation : « *Les services de l'antigang ont investi mon domicile en brisant les portes de ma chambre à coucher. Prévenu, j'ai juste eu le temps de me réfugier dans les locaux de l'ambassade du Sénégal à Conakry* » (Condé, 2010 : 54). Il y restera quarante-cinq jours avant d'être évacué vers Dakar sur instruction du président Abdou Diouf.

Paradoxalement, l'année 1991 est celle de l'adoption des lois organiques autorisant les partis politiques et les médias indépendants. L'hebdomadaire satirique *Le Lynx* naît en 1992 « *et la caricature de Lansana Conté devient rapidement son fond de commerce !* », lance Fodé Bangoura... *Les opposants avaient avec eux toute la presse étrangère, ce qui a grandement contribué à déformer la réalité. "Faisons et laissons dire" avait l'habitude de nous dire le général. Mais avec le recul, je pense que nous aurions dû plus communiquer sur ce que nous faisons de bien.* ». L'élection présidentielle est fixée à décembre 1993.

# DES BULLETINS ET DES BALLES

Suite à l'annulation des votes dans les régions de Kankan et Siguiri, deux bastions du RPG, Lansana Conté remporte le scrutin avec 51,7% des voix. L'opposition - comme les observateurs - conteste les résultats, ce qui n'empêche pas son parti, le PUP, d'obtenir une large victoire aux législatives de 1995.

L'année 1993 est entachée de violences. Alpha Condé se souvient en particulier de la répression qui a suivi la « marche des états généraux » le 25 mai, du stade du 28 septembre à la place de la République. « *Les forces de l'ordre provoquèrent la foule qui se dispersait dans le calme. Un manifestant tomba sous les balles.* » « *Entre la fusillade du 28 octobre 1991, qui fit 5 morts à Kankan, et celle de Siguiri en novembre 1993, le RPG perdra près de 20 militants.* », écrit-il (2010 :57).

« *Nous n'étions pas face à des manifestants pacifiques !* », martèle Fodé Bangoura. « *En 1993, pendant la campagne présidentielle, nous sommes allés au Fouta, mais à notre*

*arrivée à Pita, nous avons été violemment agressés par des éléments de l'UNR (Union pour la nouvelle république). Nous avons dû faire appel à des militaires de Labé. La même année, nous avons dû annuler un autre meeting à Siguiri pour des raisons similaires, ils ont d'ailleurs brûlé notre matériel de campagne... Et le même scénario s'est répété à Dalaba.* »

« *La répression ce n'est pas que les balles, souligne Assiatou Bah Diallo. Dans l'administration, beaucoup de nos camarades ont perdu leur poste car ils avaient leur carte au PRP. La plupart de ceux qui ne se cachaient pas ont fini par se faire licencier.* » À cela s'ajoute la pression financière : « *Nos militants étaient constamment arrêtés et les militaires pour les libérer demandaient à chaque fois des cautions de plusieurs dizaines de milliers de francs guinéens, ce qui est énorme ! Nous nous retrouvions parfois étranglés financièrement.* » Même récit du côté du RPG, qui, selon Alpha Condé, a résisté « *même quand ses cadres furent chassés de la fonction publique ou soumis à des redressements fiscaux abusifs dans un pays où presque personne ne paie d'impôt.* » (2010 :84).





20 décembre 1993. Alpha Condé, alors l'un des leaders de l'opposition, examine la blessure qu'une femme a reçue quelques jours plus tôt pendant des affrontements entre jeunes et soldats.



Crédit : François Rojon / AFP

## LA RUMEUR

Être opposant dans les années 1990 en Guinée, c'est aussi vivre au rythme des rumeurs. « *Nous avions compris que les militaires étaient les dignes héritiers de l'ancien régime lorsque les complots sont revenus sur le devant de la scène, analyse Bab Oury. En 1992 un certain Amadou Diallo a été pris avec une arme enrayée dans le quartier Bellevue. On a dit qu'il attendait le cortège présidentiel et que j'étais l'organisateur de cette tentative d'assassinat, ce qui a conduit à mon arrestation.* »

« *Il suffit de pas grand-chose pour lancer une rumeur, complète Sékou Souapé Kourouma. Un policier qui discute au milieu d'un marché par exemple. La plus persistante d'entre elles affirmait qu'Alpha Condé était de nationalité Burkinabè. Pour la faire cesser, je me suis rendu au Palais des Nations, où se trouvait le bureau du général Lansana Conté. Je me suis assis dans l'une des salles d'attente et en partant j'ai laissé derrière moi un sac plastique contenant des copies de son acte de naissance, c'était mon petit cadeau !* »

« ... NOUS AVIONS COMPRIS QUE LES MILITAIRES ÉTAIENT LES DIGNES HÉRITIERS DE L'ANCIEN RÉGIME » BAH OURY, L'UN DES FONDATEURS DE L'UFDG

Dans *Un Africain engagé*, Alpha Condé dresse une liste impressionnante de rumeurs qui ont circulé sur lui à l'époque, de l'entraînement clandestin de soldats à Bobo-Dioulasso à la planification d'une attaque navale en passant par l'organisation de la mutinerie de février 1996. « *On chercha avec un entêtement quasi-surréaliste à m'impliquer dans des " complots ", des " coups tordus "* », affirme l'actuel chef de l'État (2010 : 56).

Pendant l'élection présidentielle de 1998, Alpha Condé se trouve à Lola, non loin de la frontière avec la Côte d'Ivoire. « *Ma garde rapprochée m'avait conseillé de me mettre à l'abri dans l'intérieur du pays en raison des menaces* », écrit-il (2010 : 69). Deux jours après le vote, il est arrêté et accusé de tentative d'atteinte à la sûreté de l'État, de recrutement de mercenaires, de tentative de transferts frauduleux et de violation de la fermeture des frontières, malgré son statut de député qui lui confère l'immunité. La nouvelle déclenche des manifestations qui feront plusieurs morts ainsi qu'une vague de soutien internationale.

« *Le RPG n'a jamais vraiment constitué un danger pour nous, relativise Fodé Bangoura. L'arrestation d'Alpha Condé ? Il a juste traversé illégalement la frontière alors que celle-ci était fermée. Ni le général ni moi n'étions au courant jusqu'à ce que le directeur de la police ne m'appelle à quatre heures du matin. Je lui ai répondu : " si vous*

*ne lui reprochez rien, libérez-le "* »

S'ensuit un procès très critiqué par la défense et les observateurs, au terme duquel Alpha Condé sera condamné à cinq ans de prison. Gracié par le chef de l'État, il n'est libéré qu'en mai 2011, après vingt-neuf mois de détention.

Également passé par la prison, Souapé Kourouma en garde un souvenir amer. « *Nous avions aux chevilles un morceau de métal courbé et percé de trous pour y passer le cadenas. Une longue barre de fer reliait entre elles les entraves de 8 prisonniers, si bien que lorsque l'un de nous voulait aller au "petit coin", il traînait tous les autres derrière lui ! La période la plus difficile a été celle qui suivit mon arrestation. J'étais gardé près de Lola en pleine période de froid, en slip, sans pouvoir me laver pendant deux mois. Je n'étais même pas dans une cellule mais dans l'enclos dont se servait le colonel pour garder ses chèvres. C'était infesté de punaises.* »

## LE « RÉVEIL » DES ANNÉES 2000

Pour Bah Oury, la fin des années 1990 marque une véritable « traversée du désert » pour les partis politiques d'opposition. « Les militants étaient complètement anesthésiés par des années de répression et le pouvoir, certain d'être parvenu à mater la contestation », se souvient-il. L'époque est également marquée par les divisions internes à l'opposition et l'échec des tentatives de front commun face à Lansana Conté, qui remporte haut la main la présidentielle de 1998.

Fort de cette victoire, le général inaugure le nouveau millénaire en faisant adopter une réforme constitutionnelle qui allonge la durée du mandat présidentiel et l'autorise à se porter candidat pour sa propre succession. C'est chose faite en 2003, un scrutin qu'il remporte avec plus de 95 % des voix, sans même descendre de sa voiture, devant laquelle l'urne lui est apportée. C'est un secret de polichinelle, l'état de santé du président s'est fortement dégradé.

« La marche du réveil » c'est ainsi que Bah Oury nomme la manifestation pour la libéralisation des ondes de 2004. « *Nous sommes partis du siège du parti à Hamdallaye, se souvient le vice-président de l'UFDG. Nous étions motivés mais portions en nous un mélange de peur et d'excitation, nous étions sur le point de renouer avec une tradition qui avait disparu depuis plus d'une décennie ! La marche a été bien entendu violemment dispersée et je revois encore le doyen Bah Mamadou atteint de sinusite et inhalant une grande quantité de gaz lacrymogène, ce qui l'a fortement secoué.* »

« *Nous étions bien sûr favorables à la libéralisation des ondes, rétorque Fodé Bangoura mais pas n'importe comment. Dois-je vous rappeler qu'il y avait eu, 10 ans plus tôt, le précédent de Radio Mille Collines au Rwanda ? Nous redoutions les dérapages et la dérive vers l'ethnocentrisme.* »



11 novembre 2001. Des habitants de Conakry s'apprêtent à voter pour le référendum constitutionnel. Le texte proposé supprime la limitation du nombre de mandats présidentiels et allonge la durée du mandat de 5 à 7 ans.



Crédit : Seyllou Diallo / AFP

## « L'ARMÉE TIRE, LE PEUPLE NE PLIE PAS »

« En tout cas, le signal est lancé, estime Bab Oury. Avec l'inflation galopante, le mouvement social ne va plus cesser de s'étendre avec des grèves et des manifestations pacifiques. » La tension ne cesse de grimper. Après l'attaque du cortège présidentiel en 2005 et le premier communiqué officiel reconnaissant la maladie du général l'année suivante, le pouvoir paraît affaibli. Dans les rues de Conakry, la population, accablée par la flambée des prix, accepte de plus en plus difficilement le rançonnement quotidien par les forces de sécurité.

En 2006, les appels à la grève ou à la journée « ville morte » se multiplient. En juin, les lycéens sont dans la rue. L'armée ouvre le feu, une vingtaine de jeunes perd la vie. « La répression se transforme à nouveau, estime Bab Oury. Les violences deviennent massives et systématiques. Le régime ne prend même plus la peine d'arrêter les leaders mais tire directement dans la foule pour faire régner la terreur. » « Mais cette fois,

le peuple ne plie pas », écrit Alpha Condé. « La peur a changé de camp. La peur est le ciment des dictatures et quand un peuple asservi finit par ne plus avoir peur, le ciment se craque » (2010 : 87).

« L'épisode du 22 janvier 2007 reste pour moi le plus douloureux de cette période », confesse Bab Oury, après un instant de réflexion. « D'autant plus douloureux que n'étant pas sur place, j'ai découvert a posteriori ce qu'il s'est passé sur des bandes-vidéo. Les manifestants étaient attendus au niveau du pont Tombo, ils ont été littéralement arrosés de balles. Nous ne pouvions pas imaginer qu'une telle violence était possible. J'étais déchiré, les gens tombaient comme des mouches, ce sont des images très difficiles à supporter. » Il marque une pause et dans un soupir : « Chaque fois, cela me revient à l'esprit, ce sont des choses qu'on n'oublie pas. »

Nommé quelque temps plus tard ministre de la Réconciliation nationale, il obtiendra des excuses



19 février 2007. Un véhicule des forces de sécurité guinéennes circule dans Conakry.

Crédit : Georges Gobet / AFP



de la part des militaires. « Je savais qu'il était impossible de les faire juger, explique-t-il, et j'ai cru pouvoir trouver un autre moyen, à travers ce compromis. Mais avec le recul, je me dis que c'était une erreur, nous aurions dû tout faire pour établir les responsabilités pénales de cet événement. »

## LE « PÈRE DE LA DÉMOCRATIE MULTIPARTITE » ?

Lansana Conté a-t-il véritablement instauré la démocratie en Guinée ? Ses textes fondateurs sous le bras, Fodé Bangoura n'en doute pas une seconde : « Sa première mesure a été d'ouvrir les geôles du camp Boiro, surprenant pour un militaire non ? Son arrivée au pouvoir a permis au pays de s'extirper du bloc soviétique avant son implosion et de s'ouvrir au monde. Lorsqu'il annonce dans son discours-programme de 1985 l'avènement de la démocratie et de la libre entreprise, c'est un signal fort à destination de l'ensemble des chancelleries occidentales, une manière de dire : " Nous voulons faire à nouveau partie du concert des nations ". »

« Pour ce qui est de la libéralisation économique, on peut dire qu'il a tenu ses engagements !, ironise Sékou Souapé

Kourouma. Mais pour l'autre versant, il ne s'agissait que de fausses promesses. Les militaires n'avaient aucune volonté d'instaurer la démocratie. La preuve : Lansana Conté est resté au pouvoir jusqu'à sa mort ! » Et Assiatou Bah Diallo de renchérir : « C'était une stratégie destinée à se faire bien voir des bailleurs de fonds. Il disait ce que vous vouliez entendre pour obtenir ce qu'il voulait. » Elle tient cependant à nuancer : « Bien sûr que ce n'était qu'une démocratie balbutiante mais elle a tout de même eu le mérite d'exister. Sous le précédent régime, la parole était enfermée, tout le monde avait peur d'être dénoncé. Même si ça n'a pas été facile, cette période, loin d'être vraiment démocratique, a permis d'échanger des idées, de fonder des partis, d'organiser des meetings... Elle a servi de tremplin pour la classe politique actuelle. »



# L'ARMÉE GUINÉENNE, HISTOIRE D'UNE INSTABILITÉ CHRONIQUE

ALIOU BARRY, CONSULTANT INTERNATIONAL,  
SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Le samedi soir, les amateurs de Jazz de Conakry apprécient d'aller écouter en banlieue Maître Barry et son African Groove. À l'issue du concert, vers deux heures du matin, le public reprend le volant. Certains, comme I. Camara, ingénieur dans une grande société de téléphonie de la place, repartent vers Kaloum : dix kilomètres ponctués de barrages érigés par des gendarmes, des bérêts rouges et des policiers<sup>1</sup>. À chaque fois, le chauffeur a l'occasion de constater, médusé, le comportement des forces de défense et de sécurité censées protéger les civils : « *Excellence, nous sommes là pour vous, nous avons soif, faim, une petite bière ou un billet nous ferait plaisir* ». Un billet de banque et le conducteur est dispensé de fouilles, quoi qu'il transporte. Quand, dans la même file, arrive au niveau du barrage, un véhicule administratif (VA), qu'importe la qualité du personnel à bord, les militaires s'égosillent : « *Libérez, libérez c'est le véhicule "d'Excellence"* » Dans la journée, il n'est pas rare de voir aux carrefours de la capitale guinéenne des officiers supérieurs et/ou subalternes assurer la circulation en quémantant ici et là quelques billets de banque aux paisibles citoyens et chauffeurs de taxis. Par son indiscipline et par manque d'une chaîne de commandement, cette armée est perçue par les populations comme une armée de façade, une armée de parade et non comme une force

<sup>1</sup> Les forces de défense et de sécurité (policiers, gendarmes, bérêts rouges et membres des Compagnies mobiles d'intervention et de sécurité) comme on les appelle officiellement aujourd'hui, utilisent en guise de barrages, des tables en bois, des pneus usagés et des cordes.

censée assurer des missions de défense nationale.

La lente dégradation de la situation matérielle et morale des militaires guinéens a abouti à une violation de plus en plus fréquente des règles de la discipline et à un mépris croissant de l'autorité hiérarchique... D'où un absentéisme généralisé, une négligence dans l'entretien des matériels, un port de la tenue militaire en tout lieu et en tout temps. En l'absence d'armurerie dans les casernes, le militaire guinéen est devenu une véritable armurerie ambulante. Laissés à l'abandon, sans encadrement efficace, les militaires guinéens se livrent à des actes de racket. Ils se comportent comme de véritables unités de prédateurs entraînant ainsi une véritable rupture entre l'armée et les citoyens.

L'arrivée, en 2009, à la tête d'une junte d'un capitaine sans charisme, devant des généraux et des colonels, a été la preuve la plus flagrante de cette désorganisation de l'armée. Le capitaine Moussa Dadis Camara a reconnu lui-même cette situation en affirmant que « *l'armée guinéenne est caractérisée par une telle indiscipline, que c'est la seule armée au monde où un caporal peut dire merde à un colonel.* »

L'armée guinéenne peut être considérée comme la plus désorganisée de la sous-région ouest-africaine, avec des comportements inciviques indignes d'un militaire. On est bien loin de l'ambition des pères de l'indépendance.

# L'ARMÉE SOUS LE RÈGNE DE SÉKOU TOURÉ

L'armée guinéenne a été constituée à partir des éléments volontaires issus de l'armée coloniale. Dès le 1er novembre 1958, Ahmed Sékou Touré demande au capitaine Noumandian Kéita de créer un corps d'armée national<sup>2</sup>. Le capitaine Noumandian, entouré de quelques militaires volontaires pour servir la jeune République, prend contact avec les militaires incorporés dans l'armée française. Son objectif : intégrer sous le drapeau de la Guinée des militaires guinéens ayant servi en Indochine, au Soudan français, en Algérie et à Madagascar. Au moment du référendum de 1958, indique une note du renseignement militaire français, il y avait 11 253 militaires d'origine guinéenne dans les armées françaises, parmi lesquels près de 2 521 militaires choisiront de servir la nouvelle armée guinéenne et 5 000 seront libérés de l'armée française avant le référendum<sup>3</sup>.

Dans l'allocution radiodiffusée qu'il effectue le 20 décembre 1958 à l'attention des militaires, Ahmed Sékou Touré salue les hommes de troupe, sous-officiers et officiers « *qui ont préféré le chemin de l'Honneur à celui de la servitude (...). L'armée de la République de Guinée, leur explique-t-il d'un ton solennel, n'est pas une armée de conquête et de domination ; elle est l'armée de l'édification et de la Souveraineté de la Guinée, liée à la Nation et à son peuple par le pacte de libération, auquel chaque militaire guinéen a souscrit.* » (Touré, 1959, 45). Puis Sékou Touré lance au micro, cette exhortation :

« *Nous voulons qu'elle [cette armée] s'inscrive dans notre grand mouvement d'émancipation et qu'elle demeure unie fraternellement au peuple de Guinée, dont elle aura non seulement à partager les charges et les peines, les plaisirs et les bonheurs, mais dont elle devra devenir une des principales forces créatrices.* » (Ibid., p.46).

L'organisation de la nouvelle armée nationale est calquée sur le découpage militaire de l'ancienne puissance coloniale. L'armée guinéenne est subdivisée en deux bataillons : l'un à Conakry, Kindia et Labé et l'autre à Kankan et N'Zérékoré. À l'indépendance, son effectif est composé de 16 officiers, 390 sous-officiers et 2 115 hommes

2 Cette recherche s'est nourrie de plusieurs entretiens autour des conditions de création de l'armée guinéenne et les rapports entre Sékou Touré et l'armée avec le général Facinet Touré, qui était sergent en 1958 et premier sous-officier à assurer la garde au camp Mangin, aujourd'hui camp Samory.

3 État-major français de la défense nationale, division du renseignement. « Fiche sur le potentiel militaire de la Guinée ». Service historique de la défense de Vincennes, boîte GR9 Q5 122

de troupe<sup>4</sup>.

Le commandement de cette force est donc confié au chef de bataillon Koumandian Keita avec le titre de chef d'état-major général de la Défense nationale et à Fodéba Kéita comme ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Sékou Touré donne à Fodéba Kéita une responsabilité totale sur les questions de défense et de sécurité, faisant de lui le vrai créateur de l'armée guinéenne, en insufflant un esprit de corps et le sens de la discipline à ses hommes et femmes. Fodéba Keita exige d'eux de réelles qualifications professionnelles. Et il pousse les officiers à la compétence professionnelle, qu'il s'agisse de l'infanterie, de l'aviation, de la marine, du génie militaire, de la gestion économique<sup>5</sup>.

La ville de Kankan abrite à l'époque le centre de rassemblement le plus important avec un effectif estimé à 500 hommes et 14 fusils. Ce centre a comme commandant un militaire retraité au moment de l'indépendance, l'adjudant-chef Zoumanigui Akoi. Au temps de la Guinée française, ce camp portait le nom d'Archinard<sup>6</sup> et prit le nom de bataillon de la souveraineté de Haute Guinée. La ville de Kindia abrite un bataillon de 400 hommes et quelques fusils Hauser. Ce bataillon est commandé par le lieutenant Henri Foulah, secondé par un sous-lieutenant de réserve qui est son adjoint. Par la suite, une compagnie est envoyée à Mamou et à Dalaba. À Labé sera implanté un détachement commandé par l'adjudant Toyah Condé<sup>7</sup>, avec un effectif de 50 hommes, repartis en trois sections et dotés de fusils 36/51, probablement ceux des gardes territoriaux.

À N'Zérékoré sera stationnée la première compagnie de sécurité que commandait le sous-lieutenant Kouyaté avec un effectif de 80 hommes dotés de 12 fusils. À l'époque, les douaniers guinéens ne disposaient que de 100 fusils 1936 et de quelques pistolets.

4 État-major français de la défense nationale, division du renseignement. « Fiche sur le potentiel militaire de la Guinée ». Op cit.

5 Voir les fonctions exercées par Kéita Fodéba, le site [www.webguinee.net/blogguinee](http://www.webguinee.net/blogguinee) de Thierno Siradio Bah.

6 A la mémoire du colonel Archinard qui, en mars 1891, lança une expédition française sur Kankan contre les troupes de l'Almamy Samory Touré.

7 Devenu général sous le règne de Lansana Conté et fusillé en juillet 1985 à la suite du coup d'état manqué du colonel Diarra Traoré.

Cette naissance de l'armée guinéenne se fait cependant également dans la douleur. Les militaires français, avant de quitter la Guinée indépendante, ont octroyé une partie de leurs installations à la nouvelle armée en gestation, mais ils ont aussi détruit toutes les archives, armes et quelques bâtiments des camps cédés. Peu de nouvelles recrues rejoignent par ailleurs la nouvelle armée et le recrutement dans le milieu des jeunes ne donne pas les résultats escomptés pour en faire une armée nationale.

## LA POLITISATION DE LA SÉCURITÉ SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

Pour Sékou Touré, le soldat de la révolution guinéenne est avant tout un militant politique qui, même en dehors du service, œuvre à la consolidation de la révolution. Le leader guinéen va donc s'atteler à placer les activités de l'armée dans les idéaux de la révolution populaire.

Cette politisation de l'armée s'accélère après les coups d'État perpétrés contre Kwame Nkrumah au Ghana en 1966 et Modibo Keita au Mali, fin 1968. En 1969, profitant du coup d'état au Mali où Modibo Kéita fut renversé par Moussa Traoré, Sékou Touré annonça la découverte d'un complot orchestré par le colonel Kaman Diaby, chef d'état-major des armées et le ministre Fodéba Kéita. Il en profita pour opérer une véritable purge au sein de l'armée<sup>8</sup>.

En janvier 1969, les services secrets américains constatent dans un rapport, que « Touré est nerveux par rapport à la loyauté de l'armée<sup>9</sup> ». La CIA indique que le président Sékou Touré est « objectivement inquiet par la loyauté de sa propre armée et craint que les éléments anti-régime puissent tirer parti du climat psychologique créé par le coup d'État malien pour exploiter un mécontentement interne présent de longue date<sup>10</sup> ». Les services américains notent qu'Ahmed Sékou Touré effectue un effort majeur pour neutraliser toute opposition potentielle dans l'armée. Mi-décembre 1968, une manifestation de soutien

à des militaires a été organisée dans Conakry, jusqu'au palais présidentiel. « En s'adressant aux troupes, Touré a annoncé que l'armée cesserait d'être une entité séparée et qu'une législation était en cours de préparation pour l'incorporer formellement dans l'administration<sup>11</sup> ». Il indique également que des comités du parti seront formés dans tous les camps pour créer une plus grande conscience politique chez les militaires.

La note de la CIA va plus loin : elle explique que « les mouvements d'Ahmed Sékou Touré pour émasculer l'armée sont clairement un risque calculé et pourraient peut-être exactement provoquer la réaction qu'ils cherchent à éviter<sup>12</sup> ». Le document rend compte de rumeurs, selon lesquelles des troubles ont déjà éclaté entre militaires et autorités civiles. De nombreux officiers s'opposent à la création de comités politiques, mettant déjà en avant qu'ils vont fragiliser la chaîne de commandement et réduire la discipline. « Il est rapporté, dit le texte, que des officiers ont été arrêtés et que le chef d'état-major, ainsi que son adjoint, ont été temporairement arrêtés pour avoir élevé des objections.<sup>13</sup> »

La préoccupation d'Ahmed Sékou Touré contre un risque de coup d'État transparaît dans l'un des volumes de ses œuvres complètes : Le Pouvoir populaire publié en 1969. « Devant l'Indignité et la haute trahison de certains militaires africains, complices conscients ou agents criminels du retour en arrière de leur pays, les peuples d'Afrique, les masses travailleuses des villes et de la campagne,

8 Voir en annexe la liste des militaires victimes de la répression sous Sékou Touré.

9 « Toure jittery over guinean army's loyalty » in CIA Weekly Summary 10 jan 69, pp16 et 17. Note déclassifiée disponible sur le site de la CIA.

10 Ibid.

11 Ibid.

12 Ibid.

13 Ibid.

les honnêtes fils d’Afrique doivent s’organiser pour briser radicalement toute nouvelle tentative de coup d’État en réservant aux futurs mercenaires de l’impérialisme le salaire que mérite leur forfaiture » (Touré, 1969a, p.315). Le dirigeant guinéen le réaffirme : « *Tout soldat doit être un militant et tout militant, un vaillant défenseur de la patrie.* » (Ibid.) Il indique plus loin que l’armée doit « *rester consciente que la politique commande au militaire* » et indique que « *la vie militante doit être mieux organisée dans nos camps militaires (...). Chaque camp constituant un comité de base du PDG, les bureaux fédéraux et les comités directeurs doivent contribuer efficacement à l’éducation politique des camarades militaires. Des inspecteurs ont été nommés par le BPN [bureau politique national] pour assumer des tâches de contrôle politique et de formation idéologique des cadres et des soldats de notre armée.* » (Ibid., p.316).

Afin de briser tout esprit de corps, Sékou Touré intègre les militaires dans la fonction publique. Il assure le contrôle politique de l’armée en imposant un contrôle de tous les instants par les Comités d’unité militaire (CUM) et les Commissaires politiques (CP) qu’il institue au sein des camps militaires. Le 16 mai 1969, dans le nouveau gouvernement constitué, le poste de ministre de la Défense est supprimé, ce qui semble correspondre

à un nouveau geste de méfiance vis-à-vis de l’armée.

La politisation de l’armée et sa soumission au parti provoquent, comme l’avaient anticipé les officiers de l’époque, l’indiscipline et une perte du respect de la hiérarchie au sein des forces armées guinéennes. Les témoignages des militaires publiés dans cet ouvrage sont édifiants<sup>14</sup>. Celui de Facinet Touré, l’un des fondateurs de l’armée, est particulièrement emblématique. Selon lui, les maux de l’armée guinéenne remontent à cette époque : « *Sékou Touré a politisé l’armée afin de mieux la contrôler. Un jour, on a créé les CUM, les Comités d’unité militaire. Le principe est simple. Le comité est élu par les soldats. Les simples soldats et les sous-officiers étant plus nombreux que les officiers, les soldats élisaient à la tête du CUM l’un des leurs, souvent un caporal. Les officiers et les commandants de camps devaient rendre des comptes au chef du CUM, c’est-à-dire au caporal. Quand l’autorité du camp donnait un ordre ou une instruction, il devait d’abord demander son avis au CUM. Si bien que la base contestait toujours les décisions des chefs. Quand un caporal est plus fort qu’un commandant ou qu’un capitaine, la discipline disparaît.* »

---

14 Cf plus loin les témoignages de Facinet Touré et du lieutenant-colonel Guilavogui.



# UNE ARMÉE AFFAIBLIE ET SURVEILLÉE PAR CRAINTE D'UN COUP D'ÉTAT

Sentant le risque d'un débordement par l'armée, le régime ne fait pas que politiser les casernes. Il développe également la milice populaire, véritable bouclier de protection du pouvoir. Les mots employés par Ahmed Sékou Touré dans *Défendre la révolution*, marquent un net glissement de confiance des militaires vers le peuple en armes : « L'armée, la véritable armée (souligné par nous) de la République populaire de Guinée, c'est son peuple » (Touré, 1969b, 100-101) lance-t-il. Il ne saurait y avoir de dualité entre l'armée et la milice, dit à l'époque Sékou Touré qui prône plutôt « *des rapports d'étroite coopération et d'émulation fraternelle* ». Négligeant progressivement l'armée, le dirigeant guinéen comptera pourtant progressivement sur cette milice populaire, dont l'entraînement est même confié à des Cubains. Sa confiance dans la milice franchit une nouvelle étape après l'échec de l'opération Mar Verde, l'attaque portugaise sur Conakry du 22 novembre 1970, au cours de laquelle l'intervention des miliciens est remarquée. En 1971, le régime lance un état-major de la milice nationale.

Un ancien officier, rescapé du camp Boiro<sup>15</sup>, décrit de manière éloquente l'état de déchéance dans lequel le pouvoir d'Ahmed Sékou Touré place progressivement l'armée guinéenne. Témoin privilégié, il écrit : « *à cette époque, l'armée était le souffre-douleur du peuple. Sékou l'avait vidée de tout son contenu. Elle n'existait que de nom. Depuis l'arrestation de Kéita Fodéba en 1969 et surtout depuis les événements du Mali, chaque militaire se demandait pourquoi il portait l'uniforme : pas d'instruction militaire ; les armes n'étaient pas aux râteliers mais dans des caisses scellées. La cuisine de la troupe était inexistante ; les soldats percevaient leur maigre PGA avec laquelle ils se débrouillaient. Soldats et sous-officiers vivaient dans la promiscuité avec leurs familles et dans des taudis aux abords du camp. (...). Sékou avait introduit l'armée dans la fonction publique. Les allocations familiales étaient coupées aux trois-quarts. (...) Désarmé, fonctionnaire, politicien en haillons, pieds nus, travaillant dans les plantations et dans les rizières, mal nourri et mal soigné, le soldat guinéen faisait vraiment pitié. Il était devenu la risée de son peuple qui lui en voulait sourdement et pour cause* ». (Camara Kaba 41, 1998, p.70 ; 76).

La milice populaire est non seulement un contre-poids à l'armée, mais également un outil de

surveillance des militaires. Elle soumettra l'armée aux mêmes purges sanglantes que le reste de la société guinéenne.

Deux histoires individuelles permettent de l'illustrer. Un ancien milicien rencontré dans le cadre de cette recherche explique qu'après l'« agression portugaise » du 22 novembre 1970, il a été muté à Labé où il a été chargé d'infiltrer le corps des officiers et d'implanter des membres du parti dans le Comité d'unité militaire implanté dans le camp. Après une formation militaire à Cuba, il a ensuite été muté à Conakry où il sera actif dans l'arrestation des militaires et cadres civils qui étaient accusés de comploter contre la révolution, à travers des aveux obtenus sous la torture dans les différentes prisons. Ces aveux étaient radiodiffusés.

Un autre ancien milicien raconte avoir été recruté par la milice en 1969. Après une rapide formation militaire, il est affecté dans la section de la milice du bureau fédéral de Kindia. À la mise en place du Comité d'unité militaire dans le principal camp de la ville (le camp Kémé Bouréma où il est affecté), sa mission principale est de surveiller ce qui se passe dans le camp pour le compte des autorités politiques, en l'occurrence le gouverneur de l'époque, Émile Cissé<sup>16</sup>. La ville de Kindia abrite à l'époque la deuxième prison où étaient enfermés les détenus politiques et les tortures pour obtenir les aveux se déroulaient au camp. Ce témoin participe aux séances de torture. Tous les vendredis soir, il participe aux réunions tenues dans le bureau du gouverneur où est établie la liste des militaires du camp à surveiller, notamment peuls et soussous.

En juillet 1971, il participe au peloton d'exécution des détenus politiques au pied du mont Gangan<sup>17</sup> (ironie du sort, après l'arrivée au pouvoir de Lansana Conté, il participera au peloton d'exécution des anciens dignitaires du régime de Sékou

16 Gouverneur de la ville de Kindia, membre de la Commission d'enquête du Tribunal révolutionnaire, tortionnaire notoire au camp Kémé Bouréma et à la prison civile de Kindia, exécuté par diète noire au camp Boiro. Sur Émile Cissé, cf. dans ce même ouvrage le texte de Coralie Pierret « Émile Cissé, la victime et le bourreau oublié ».

17 Officiellement, 120 militaires, tous grades confondus, ont été exécutés de 1964 à 1972, auxquels il faut ajouter 80 autres fusillés dans la nuit du 28 au 29 septembre 1971, vers trois heures du matin, au pied des Monts Kakoulima à Conakry et Gangan à Kindia.

15 Véritable camp de la mort en plein centre de Conakry où furent incarcérés de nombreux Guinéens victimes de la répression de Sékou Touré.

Touré en juillet 1985 à Kindia<sup>18</sup>). En 1982, il est nommé instructeur au camp Nkrumah. Il sera un cadre du centre de perfectionnement politique installé au camp Yaya dont la mission était d'assurer une formation politique aux jeunes officiers de retour de formation des pays de l'Est. Mais son rôle consiste surtout à dresser la liste des militaires qui ne font pas preuve d'un engagement révolutionnaire. Il joue aussi un rôle important

pour prévenir les mouvements contre-révolutionnaires, en surveillant le comportement et les mouvements des personnels de sécurité et des civils. Il donne son avis sur les nouveaux recrutements et transmet ses comptes-rendus hebdomadaires au capitaine Siaka Touré, qui est le maître absolu du camp Boiro et dirige les arrestations et les aveux des détenus.

18 Aujourd'hui à Kindia sont, côte à côte, les fosses communes des victimes du régime de Sékou Touré et les anciens dignitaires de son régime.

Officiers ayant pris le pouvoir en 1984.

Crédit : collection privée colonel Abdoulaye Barry



## L'ARMÉE SOUS LE RÉGIME DU GÉNÉRAL LANSANA CONTÉ

Après la mort d'Ahmed Sékou Touré, un Comité militaire de redressement national (CMRN) prend le pouvoir en avril 1984 et affirme son orientation libérale. Le système de parti unique est aboli et la volonté d'ouverture vers l'Occident est clairement affichée. L'espoir se renforce avec la promesse du CMRN de fonder un État de droit, pour promouvoir et protéger effectivement les

droits de l'Homme. Cette prise du pouvoir des militaires bouleversa les institutions et l'orientation politique de la Guinée. L'encadrement politico-administratif de la population par les Pouvoirs révolutionnaires locaux (PRL), les sections et les fédérations fut aboli. La priorité des nouveaux dirigeants est d'asseoir leur autorité, notamment sur l'armée dont ils sont issus.

# LA REVANCHE DE L'ARMÉE

La décision d'ouvrir les camps de torture de Boiro et de Kindia, la libération des prisonniers politiques, entraîna un vent de liberté et une énorme liesse populaire car les Guinéens y voyaient une opportunité de mettre fin à un quart de siècle de dictature.

Ce soutien populaire donna toute la liberté au CMRN de procéder à une militarisation sans précédent de l'administration guinéenne par un vaste changement des cadres au niveau central, préfectoral et sous-préfectoral. Entre le 3 avril 1984, date de la prise du pouvoir, et juillet 1984, près d'un millier de mutations, une centaine de nominations au niveau des sous-préfets et près d'une quarantaine au niveau des secrétaires généraux des départements ministériels furent effectuées par le nouveau pouvoir militaire. En décembre 1984, la proportion des militaires au sein de l'équipe gouvernementale était de 71%, ramenée à 48 % lors du remaniement du 6 juin 1989. Sous le règne de Lansana Conté, l'armée a été la catégorie sociale la plus favorisée du pays.

Selon Bernard Charles, dans les quinze premiers jours du nouveau régime, des mesures « spectaculaires » sont prises par le CMRN pour obtenir le soutien de l'armée : promotion automatique de tous les sous-officiers au grade supérieur et rétablissement de certains grades qui n'avaient plus cours dans l'armée sous Sékou Touré. L'armée est séparée de la fonction publique à laquelle elle avait été intégrée sous le précédent pouvoir, par l'ordonnance du 18 avril 1984 (Charles, 1989).

En 1986, les soldes des militaires sont l'objet de fortes revalorisations, nettement plus importantes que celles des salaires des fonctionnaires. La prime globale d'alimentation par mois/homme est doublée.

Le nouveau pouvoir militaire entreprend la rénovation des camps militaires avant celle des hôpitaux ou ministères. Le principal camp militaire de la capitale, le camp Samory, est rénové par les Philippines pour un montant de 30 millions de dollars. Après la suppression du Parti-État, le CMRN ordonne l'arrestation des dignitaires de l'ancien régime et limoge les gouverneurs des régions administratives pour les remplacer par des officiers de l'armée, de la gendarmerie ou de la police (ordonnance n°1 du 14 avril) (Ibid.).

Des nombreux jeunes en échec scolaire, notamment parents d'officiers ou sous-officiers, furent intégrés dans l'armée, recrutés essentiellement par un parent officier.

Ce recrutement disparate est à l'origine du comportement clientéliste ethnique que l'on observe encore au sein de l'armée. Pour entretenir sa clientèle au sein de l'armée, Lansana Conté a laissé bon nombre d'officiers s'enrichir à travers des trafics de tous genres et, forts de ce statut privilégié, certains ne tardent pas à mettre en place des circuits d'enrichissement personnels.

Le président Conté profita des attaques rebelles en 2000 pour recruter massivement des volontaires pour combattre aux côtés de l'armée. Nombre d'entre eux resteront sans aucune formation au sein de l'armée et, pour sécuriser son pouvoir, il créa des unités d'élite entraînées par les Chinois et des commandos rangers dont la formation fut assurée par les Américains.

Durant tout le règne de Lansana Conté, d'avril 1984 à sa mort en décembre 2008, l'armée, malmenée sous Sékou Touré, devient l'un des piliers centraux du régime. Le président veille à en faire le corps le plus privilégié de l'État. Alors que les principales infrastructures du pays sont en pleine déliquescence, les forces de sécurité et de défense bénéficient, elles, d'efforts soutenus. Le pouvoir militaire fait rénover le matériel de l'armée et intègre de nouvelles recrues, alors que les effectifs de la fonction publique restent stables.

# L'IMPOSSIBILITÉ DE LUTTER CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE L'ARMÉE

TÉMOIGNAGE DU COMMANDANT SAGNO SEKOU, MILITAIRE EN RETRAITE.

À cette époque, au début des années 2000, j'ai travaillé à élaborer un rapport sur les dépenses militaires. J'ai inspecté les dépenses de tous les états-majors : air, mer, terre. J'ai relevé toutes les dépenses. Je suis allé au ministère des Finances et au Trésor pour me procurer les documents de contrôle. Dans l'ensemble, mon rapport était extrêmement négatif. J'avais découvert qu'il existait énormément de détournements et j'avais les preuves en main. Chaque mois, le budget de l'armée augmentait de 13% en moyenne ! Vous imaginez ce que cela représente. Mon enquête m'a valu des ennuis. Le secrétaire général à la présidence à l'époque s'appelait Fodé Bangoura. Il a demandé à quinze reprises qu'on m'enlève ce dossier. On a même essayé de m'acheter. Le général Kerfala Camara était à l'époque mon supérieur et dirigeait l'Inspection générale. Un jour, il m'a convoqué dans son bureau. Il m'a montré un carton et m'a dit : « *Emporte-le. Ce qu'il y a dedans est pour toi et ton équipe* ». Dans ce carton, il y avait environ 14 millions de francs guinéens.

Kerfala m'a dit : « *Prend ça, c'est pour toi et ton équipe. Et arrête ta mission.* »

J'ai pris le carton, je ne pouvais pas faire autrement. Mais, je savais que j'avais le soutien du président Lansana Conté. Du moins, je le pensais. Lorsque je lui ai remis mon rapport, il m'a remercié. Il m'a expliqué qu'il partait à Gaoual voire son marabout et qu'à son retour, il me donnerait un bureau pour que je puisse continuer à inspecter les finances de l'armée. Il m'a aussi laissé entendre qu'il réfléchissait à remplacer l'Intendant général. Mais il ne m'a jamais rappelé.

C'était en 2002. Il avait fait semblant devant moi de vouloir épurer le système mais en fait, il n'a rien fait. Beaucoup de charognards rôdaient autour des budgets militaires et engloutissaient les finances du pays.

*Propos recueillis par O.R.  
à Conakry*

# UNE ARMÉE DIVISÉE

Malgré cette position centrale, les relations entre l'armée et le chef de l'État deviennent rapidement marquées à leur tour par la méfiance. En 1985, la tentative avortée de coup d'état de Diarra Traoré, alors Premier ministre, donne lieu à une véritable purge, notamment au sein des cadres de la communauté malinké (ethnie de Diarra<sup>19</sup>).

À partir du coup d'état manqué de 1985 (puis de la mutinerie de février 1996, cf. infra) l'armée est étroitement surveillée de l'intérieur par les officiers et sous-officiers originaires de la Basse Guinée qui cherchent à défendre coûte que coûte un régime dont ils profitent des largesses. La méfiance du général-président le conduit également, avec l'appui de la coopération militaire française, à renforcer sa garde par les fameux « bérets rouges » qui, en grande majorité soussous (l'ethnie du président), sont particulièrement choyés.

Les décalages au sein d'une armée à plusieurs vitesses deviennent de plus en plus criants. Les nombreux clans présidentiels et quelques officiers de l'ethnie du général-président confisquent les canaux d'enrichissement offerts par l'État. Mais les officiers formés à l'étranger qui ne sont pas de la mouvance présidentielle sont victimes de discriminations et voient leur avancement bloqué de fait. Des pans entiers de l'armée comme le génie militaire, le service de santé des armées, sont laissés à l'abandon au profit des unités chargées de la sécurité présidentielle et de celles destinées aux opérations de maintien de la paix dont l'équipement et les conditions de rémunération sont nettement meilleurs.

Les 2 et 3 février 1996, sous prétexte de revendications salariales, les militaires du camp Alpha Yaya Diallo, le plus important camp militaire du pays, situé dans la banlieue de Conakry, bombardent à l'arme lourde le Palais des Nations. Le général-président échappe de justesse à la mort, mais est conduit manu militari au camp où il s'engage à satisfaire toutes les revendications. S'ensuivent des purges au sein de l'armée en 1999, 2003 et 2004.

Les questions de soldes, de primes et de corruption creusent un fossé générationnel particulièrement évident dans les dernières années du général-président.

Début janvier 2007, une grève générale illimitée est lancée par les syndicats et la société civile pour protester notamment contre la corruption, les

19 Voir en annexe 2 la liste des militaires victimes de la purge sous le régime de Lansana Conté.

détournements de deniers publics et l'ingérence du président dans les affaires judiciaires. La répression de manifestations hostiles au pouvoir a fait en janvier-février près de 186 morts, selon les organisations de défense des droits humains. Pour s'assurer de la fidélité de l'armée lors de cette grève générale, Lansana Conté décide de l'avancement de nombreux officiers et soldats et promet que les militaires obtiendront des bénéfices supplémentaires. Fin avril cependant, les esprits s'échauffent quand la troupe se rend compte que les soldes n'ont pas été augmentées. Les soldats refusent d'être payés. Des actes de protestation dans les différents camps militaires du pays sont mis en place de manière coordonnée grâce aux téléphones portables. Les 2 et 3 mai 2007, des officiers et des hommes de troupe s'attaquent, en différents points de la Guinée, aux magasins d'armes et de nourriture de leur garnison. La résidence du général Kerfalla Camara, le chef d'état-major, est pillée.

Cela fait déjà plusieurs semaines qu'une lettre anonyme circule chez les militaires. Elle réclame neuf ans d'arriérés de salaire, totalisant 300 milliards de francs guinéens (l'équivalent de 97 millions de dollars). Les soldats mécontents accusent, dans leur lettre, le sommet de la hiérarchie militaire d'avoir volé cet argent, rendant le paiement de la troupe impossible. Les revendications semblent même aller au-delà de simples questions d'argent. L'ambassade des États-Unis à Conakry explique, dans un télégramme diplomatique, que les militaires mécontents veulent surtout un changement à la tête de l'armée : « Un officier de niveau intermédiaire nous a indiqué que les soldats avaient suivi de près la nomination en mars d'un gouvernement de consensus, ainsi que les changements de personnel et de politique en cours au sein de tous les ministères. Il a déclaré que les officiers de base voulaient voir les changements auxquels ils ont assisté chez les civils se dérouler également au sein de l'armée. »<sup>20</sup>

En octobre 2008, dans les derniers mois du pouvoir de Lansana Conté, des officiers de niveau intermédiaire de la « 19e promotion » prétendent même préparer un coup d'État destiné à renverser le général-président. Ils s'en ouvrent à différents diplomates, dont ceux de la France et des États-Unis, dans l'espoir d'obtenir un soutien. Sans succès. Les rumeurs provoquent pourtant un

20 « GUINEA'S MILITARY ENGAGED IN NATIONWIDE PROTEST », télégramme diplomatique de l'ambassade des États-Unis à Conakry du 4 mai 2007. Consulté le 13 mai 2018 sur [https://wikileaks.org/plusd/cables/07CONAKRY489\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/07CONAKRY489_a.html)

afflux de demandes de visa vers l'étranger d'officiers plus anciens.<sup>21</sup>

21 « ALL EYES ON NOVEMBER 1 - INDICATIONS OF POSSIBLE COUP OR MILITARY UNREST » télégramme diplomatique de l'ambassade des Etats-Unis à Conakry du 28 octobre 2008. Consulté le 14 mai 2018 sur [https://wikileaks.org/plusd/cables/08CONAKRY642\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/08CONAKRY642_a.html)

22 janvier 2007. Des soldats à bord d'un véhicule blindé se préparent à faire face aux manifestants durant la grève générale à Conakry.



Crédit : AFP PHOTO / Georges Gobet



## CONCLUSION

À la mort du président Conté, c'est cette armée divisée qui reprend le pouvoir, le 23 décembre 2008, pour instaurer un nouveau régime d'exception. Un Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), composé de 32 membres, est mis en place. Le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, sait parfaitement qu'à défaut d'être en mesure de remettre de l'ordre parmi les militaires, il lui faudra s'en protéger. Ce faisant, il accélère la déliquescence de l'armée guinéenne.

Moussa Dadis Camara met en place au sein du Bataillon autonome de la sécurité présidentielle (BASP) des hommes qui lui sont fidèles. Il trouve une partie d'entre eux parmi les anciens rebelles libériens et sierra-léonais. Le chef de la junte recrute aussi 600 nouvelles recrues toutes

originaires, comme lui, de la Guinée forestière, regroupées à Kaleah, près de Forécariah, et entraînées par des instructeurs étrangers notamment israéliens. Leur formation et leurs soldes ont été financées par le ministre de l'Environnement, Papa Koly Kourouma, membre de la famille du chef de la junte, Moussa Dadis Camara<sup>22</sup>. Deux mois avant le massacre du 28 septembre 2009, un télégramme diplomatique de l'ambassade des États-Unis indique que la situation sécuritaire continue à se détériorer et pointe la responsabilité des bérêts rouges de la Garde présidentielle.

22 Enquête menée conjointement par Human Right Watch et l'Observatoire national de la démocratie et des droits de l'Homme, institution nationale indépendante des droits de l'Homme créée par arrêté en 2008, dont j'ai assuré la présidence.



Moussa Dadis Camara et Sékouba Konaté juste après la prise de pouvoir du CNDD.

Crédit : Laurent Correau / RFI

Il est rapporté qu'ils détoussent et frappent des civils la nuit en toute impunité. Signe de l'état de déliquescence de la chaîne de commandement, ces bérets rouges ont agressé le général Mamadouba Toto Camara, le numéro deux de la junte. *« Dadis, explique l'ambassade, continue à accroître sa Garde présidentielle, ce qui indique que ces problèmes vont continuer à augmenter. Il est estimé que la taille de la force a triplé ces récentes semaines pour atteindre environ 1 500 soldats. Des rapports indiquent que, pour rejoindre la garde, les candidats doivent seulement payer de l'argent au camp Alpha Yaya et arriver avec une AK-47 qui coûte environ 200\$ en ville<sup>23</sup> ».*

Malgré l'arrivée au pouvoir d'un président civil en 2010 et une réforme du secteur de la sécurité engagée avec l'appui du système des Nations unies, les forces armées continuent de s'illustrer dans la répression des civils. C'est ainsi que les 17 et 18 juin 2016, le colonel Issa Camara, alors commandant du camp d'infanterie de Mali, préfecture située à 557 km au nord de la Guinée, a ordonné à ses hommes de donner 20 coups de ceinturon au chauffeur d'un camion mal stationné qui obstruait le passage de son cortège. Déjà

23 « LAWLESS SOLDIERS UNCHECKED BY MILITARY JUNTA », télégramme diplomatique de l'ambassade de Guinée à Conakry du 30 juillet 2009, consulté le 14 mai 2018 sur [https://wikileaks.org/plusd/cables/09CO-NAKRY440\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/09CO-NAKRY440_a.html)

excédées par de précédentes exactions, les populations locales se sont soulevées pour demander le départ immédiat de l'officier et de ses hommes. S'en est suivie une répression militaire qui a fait trois blessés graves et conduit au pillage de 47 boutiques, dont sept sont parties en flammes. Pour avoir campé dans la cour de l'escadron de gendarmerie de Matam à Conakry, afin de soutenir un de leurs détenus dans ces locaux, les journalistes guinéens se sont vu infliger un traitement inhumain et dégradant de la part de la gendarmerie nationale.

Les manifestations de l'opposition sont systématiquement réprimées de manière violente par les forces de défense et de sécurité. Selon l'opposition, des dizaines de personnes ont été tuées par les forces de l'ordre lors de marches contre le pouvoir depuis l'arrivée à la présidence du président Alpha Condé, en 2010. Ces décès n'ont pas été suivis d'enquêtes ou de procès.

Les crises récurrentes que traverse le pays posent, aujourd'hui plus qu'hier, la question de l'impérieuse nécessité de réfléchir sur la politique de défense et de sécurité dont la Guinée a besoin (Barry, 2009). La situation sécuritaire en Guinée est inquiétante à plus d'un titre et pourrait, si rien n'est entrepris, menacer l'état jusque dans ses fondements, compromettre durablement la cohésion sociale et la stabilité nationale.

C'est dans un contexte de crise politique récurrente que les Institutions internationales (Système des Nations unies, Union européenne, Union africaine et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ont décidé en 2009 d'engager une réforme du secteur de la sécurité en Guinée<sup>24</sup>.

Cette réforme était inopportune en cette période de transition politique. Et l'erreur commise par le Système des Nations unies est d'avoir mis - avec bonne foi certes - la Guinée dans le groupe des pays post conflits armés comme le Liberia et la Sierra Leone.

Si la Guinée connaît des crises récurrentes, sa

24 Selon le Comité d'aide au développement (CAD) sur la réforme des systèmes de sécurité retenue par les ministres de l'OCDE en 2004, un système de sécurité comprend les acteurs essentiels de la sécurité (forces armées, services de police, forces de gendarmerie, services de garde-frontières, services des douanes, services de renseignement et de sécurité, etc.), les organismes de gestion et de contrôle de la sécurité (ministères de la Défense et de l'Intérieur, organismes de gestion financière, commissions des plaintes du public, etc.), les institutions judiciaires et pénales (système judiciaire, système carcéral, services de poursuite, système de justice transitionnelle, etc.) et les forces de sécurité non officielles (sociétés de service sécuritaires, guérillas et milices privées, etc.).

situation ne ressemble en rien à celle du Liberia et encore moins à celle de la Sierra Leone. Dans ces deux pays, il y a eu un conflit interne meurtrier, un cessez-le-feu et un accord de paix entre belligérants puis un processus de réconciliation et à l'issue du conflit, la Démobilisation, le désarmement et la réinsertion des rebelles (DDR). En Guinée, il n'y a pas eu de conflit armé interne et la situation guinéenne est plus proche de celle d'Haïti car, tout comme Haïti, la Guinée a connu pendant près d'un demi-siècle une dictature et un libéralisme sauvage et près de deux années d'un régime militaro-mafieux qui ont désorganisé le pays et ce, pour de nombreuses années.

Aussi, pendant longtemps, la Guinée n'a en fait jamais pu mettre en place le modèle de l'État-nation qu'elle avait voulu fonder après le « non » au général de Gaulle en 1958. Et, de surcroît, les dirigeants guinéens ne sont pas parvenus à mettre en place un projet national qui surpasse les solidarités ethniques.

Par ailleurs, l'appareil d'État a été accaparé par une Mafia administrative organisée (MAO) et non par des partis politiques ou par un gouvernement issu d'une démocratie réelle. Encore aujourd'hui, les dirigeants du pays gèrent l'État comme s'il s'agissait de leur patrimoine personnel. Depuis l'indépendance, on a eu à faire à un État prédateur qui s'est mis en place, les élites dirigeantes ne tenant leurs privilèges que du bon vouloir du « Responsable suprême », hier sous Sékou Touré, ou « Père de la nation » sous Lansana Conté et aujourd'hui, sous Alpha Condé.

Alors que les technologies de l'information sont devenues de nos jours la clé de voûte de tout développement économique, la Guinée est exclue de cette révolution numérique et donc marginalisée. Lorsque le téléphone ou l'électricité ne fonctionnent pas, il est difficile de passer à internet.

Au regard de cette situation politique du pays, où tous les secteurs vitaux du développement sont prioritaires, il aurait fallu envisager tout au plus une refondation/restructuration des forces de défense et de sécurité et prendre le temps d'une vraie réflexion sur la politique de défense

nationale et de sécurité à mettre en place.

La première urgence était de faire l'évaluation des effectifs pour en extraire tous ceux et toutes celles qui ont été recrutés sans critère de diplôme et de formation adéquate et surtout, de revenir sur les promotions collectives et fantaisistes accordées aux militaires, policiers et douaniers de Moussa Dadis Camara à Alpha Condé. Une vraie opération chirurgicale.

En lieu et place d'une réforme du secteur de sécurité menée tambour battant, des mesures simples auraient suffi, à savoir : l'évaluation des menaces qui pèsent sur le pays (chômage des jeunes, montée des radicalités, etc.), le recensement global des unités militaires et leurs effectifs en vue de faire le tri entre les bonnes recrues et les mauvaises, le renforcement de l'Inspection générale des forces armées, la mise en application du statut général des militaires déjà élaboré par des cadres militaires guinéens, la mise en application d'un règlement de discipline générale, la formation des forces armées en matière d'éducation aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire et la création d'un Conseil supérieur de la fonction militaire chargé de mener une réflexion approfondie sur l'insertion des militaires démobilisés, sur la condition militaire, sur la mise en place d'un système de sécurité sociale des militaires. Aucune réforme du secteur de sécurité n'est possible dans un pays où les structures étatiques sont inexistantes ou désorganisées et où les élites administratives brillent par leur incurie.

Il aurait fallu d'abord réorganiser l'État, restructurer l'administration avant d'engager une quelconque réforme du secteur de la sécurité. Le président Alpha Condé a reconnu lui-même que l'État est inexistant en Guinée. Ceci est d'autant plus inquiétant dans le domaine de la défense nationale qui est une fonction régaliennne de l'État.

Dès lors, comment avoir pris le risque d'engager une telle réforme dans un pays où l'État est déficient, et quand on sait que l'objectif final d'une réforme du secteur de la sécurité consiste à changer la structure de l'État protégé, en une structure défendant l'État de droit.



## ► BIBLIOGRAPHIE

- Bangoura Dominique, *Les armées africaines 1960-1990*, C.H.E.A.M., 1992.
- Bangoura Dominique, « *La Guinée face aux rébellions au Sud de son territoire* », *Afrique contemporaine*, n°200, 2001, pp.17 à 33.
- Bangoura Dominique (dir.), « *Guinée : L'alternance politique à l'issue des élections présidentielles de décembre 2003* », 2004, L'Harmattan.
- Bangoura Dominique (dir.), « *Enjeux et défis démocratiques en Guinée (février 2007-décembre 2010)* », L'Harmattan, 2007
- Bah Mahmoud, *Construire la Guinée après Sékou Touré*, L'Harmattan, 1990.
- Barry Mamadou Aliou, *L'armée guinéenne, comment et pourquoi faire*, L'Harmattan, septembre 2009.
- Barry Mamadou Aliou, *La prévention des conflits en Afrique de l'Ouest, mythes ou réalités*, Karthala, 1997.
- Barry, Mamadou Aliou, « *Les armées ouest-africaines : entre réforme et enjeux sécuritaires* », *Partenariat*, revue de la Banque Mondiale, n°3, 2013, pp.6-10.
- Barry Mamadou Aliou, « *L'armée face aux défis démocratiques et au changement en Guinée* », *Journal Le Lynx*, 2009
- Barry Mamadou Aliou, « *Politique de défense commune en Afrique de l'Ouest* », *Revue frères d'armes*, n° 198, 1996.
- Barry Mamadou Aliou, « *La Guinée entre crise politique et réforme du secteur de la sécurité* », *Journal Le Lynx* n°1111, juillet 2013.
- Barry Mamadou Aliou « *La Justice transitionnelle, seule voie pour une paix durable en Guinée* », *Journal Le Lynx*, juin 2011.
- Camara Kaba 41, *Dans la Guinée de Sékou Touré, cela a bien eu lieu*, L'Harmattan, 1998.
- Charles Bernard, « *Quadrillage politique et administratif des militaires ?* », *Politique africaine* n°36,1989, pp.9-21.
- Diallo Siradio, « *Guinée, au secours, Sékou Touré revient* », *Jeune Afrique l'Intelligent*, n° 2239, 7 au 13 décembre, 2003, pp. 8 à 9.
- Gomez René, *Camp Boiro, parler ou périr*, éditions l'Harmattan, 2007
- Hugon Philippe et Ango Naïda Essiane, *Les armées africaines, depuis les indépendances, essai de périodisation et de comparaison*, Les Notes de l'IRIS, 2018.
- Lootvoet Benoît, « *Guinée : Les tentations du passé. Éléments d'analyse de la scène politique* », *Revue l'Afrique politique*, 1996, pp.85 à 107.
- Touré, Ahmed Sékou, *L'action politique du Parti démocratique de Guinée pour l'émancipation africaine, (Tome 3)*, Conakry, Imprimerie nationale, Patrice Lumumba, 1959.
- Touré Ahmed Sékou, *Le pouvoir populaire, 2e édition, (Tome XVI)*, Conakry, Imprimerie nationale, Patrice Lumumba, 1969a.
- Touré, Ahmed Sékou « *Le peuple en armes* » *Défendre la révolution, 2e édition*, Conakry, Imprimerie nationale, Patrice Lumumba, 1969b.

# POLITISATION ► INSTRUMENTALISATION

TÉMOIGNAGE D'IBRAHIMA SORY DIOUMESSY, ANCIEN POLICIER,  
ENTREPRENEUR ET PRÉSIDENT DE L'AVR, L'ASSOCIATION DES VICTIMES DE LA RÉPRESSION

« ... J'AI ÉTÉ MUTÉ À CONAKRY AU SEIN D'UN COMMISSARIAT OÙ L'ON POLITISAIT SYSTÉMATIQUEMENT LES INFRACTIONS POUR MONTER DES COMLOTS ET ENVOYER LES GENS AU CAMP BOIRO. »

En 1958, j'étais dans les jeunesses du parti (JRDA, ndlr) et nous préparions le fameux référendum sur l'indépendance. J'étais encore élève, et pendant les vacances, on nous envoyait travailler à la préparation de ce référendum. L'indépendance est arrivée et le pays s'est rendu compte qu'il manquait cruellement de cadres. Le ministre de la Sécurité et de la Défense Fodéba Keita a fait appel aux bonnes volontés. J'avais dix-neuf ans quand je suis parti à l'école de police en Tchécoslovaquie. Nous étions en octobre 1965 et j'étais très fier d'aller me former là-bas. Mais je ne suis pas resté jusqu'au terme de ma formation, car entre temps, Sékou Touré avait limogé Fodéba Keita. Tous ceux qui étaient liés de près ou de loin à lui devenaient suspects et j'ai donc été rappelé à Conakry. La coopération avec Prague s'est arrêtée. Je suis rentré en 1967 et j'ai passé une semaine au camp Boiro.

Quand je suis rentré, tous les professionnels de la police avaient été mutés. À la place, on avait fait venir des cadres du PDG (le parti de Sékou Touré, ndlr) pour diriger les commissariats. Fodéba Keita voulait un État fort mais Sékou Touré voulait un parti fort. Et les anciens commissaires avaient été mutés dans d'autres corps de l'administration comme la justice. Beaucoup étaient devenus juges d'instruction. Je me souviens d'un policier particulièrement en vue, il était à la fois journaliste et policier, c'était une célébrité. Il s'appelait Pathé Diallo. Lui, a été muté à la banque. Tous ces nouveaux commissaires ne connaissaient rien au métier. Ils ne connaissaient même pas le Code pénal. Leur mission était de défendre le parti et de surveiller les policiers. Par la suite,

Sékou Touré a fini par créer la Police d'État, un corps de policiers considérés comme sûrs et dont la principale mission était de défendre l'État. C'est cette police qui est responsable des atrocités commises au camp Boiro. C'est elle qui montait les faux complots et envoyait les gens en prison.

Pour ma part, après la semaine au camp Boiro, j'ai voulu démissionner comme beaucoup de mes promotionnaires. Mais Fodéba Keita et le ministre Béhanzin nous ont conseillés de rester. Je suis donc devenu inspecteur. Quant à Fodéba, il est devenu ministre de l'Économie rurale, avant d'être envoyé au camp Boiro et éliminé quelque temps plus tard. Je suis donc devenu inspecteur de police en 1967 et j'ai été envoyé à Mamou. Le commissaire avait bien entendu été nommé par le PDG et nous étions deux inspecteurs sous ses ordres. Au début, nos rapports étaient cordiaux. Mais le commissaire avait tendance à politiser les infractions. Par exemple, entrer ou sortir du territoire sans une autorisation était un crime. Or, beaucoup d'éleveurs allaient vendre le bétail de l'autre côté de la frontière et ceux qui se faisaient prendre étaient considérés comme des criminels et envoyés en prison. Parfois au camp Boiro. De simples paysans ! Vous imaginez !

Après l'affaire du 22 novembre 1970 (ndlr : agression portugaise en vue de libérer des soldats portugais détenus en Guinée et de renverser le régime), j'ai été muté à Conakry au sein d'un commissariat où l'on politisait systématiquement les infractions pour monter des complots et envoyer les gens au camp Boiro. Je ne pouvais rien faire. J'obéissais. Le parti avait installé ses

structures partout, dans l'armée, dans l'administration. À l'époque, la délation était l'arme la plus couramment utilisée. On appelait cela « la vigilance ». Il arrivait des lettres anonymes de partout, parfois de simples mots avec un nom. Je devais vérifier les accusations et transmettre au commissaire qui décidait ou non de transmettre au juge. C'était une époque difficile, une époque où les pères avaient peur des fils, les maris de leur femme. La plupart du temps, cependant, je parvenais à obtenir la libération des personnes incriminées par les délateurs.

En 1983 j'ai été nommé directeur des renseignements généraux et de la synthèse. Mais je n'y suis pas resté longtemps car j'avais fait arrêter des voleurs de ciment qui opéraient à grande échelle. Or ces trafiquants étaient protégés par un ministre. C'est donc moi que l'on a envoyé en prison ! J'y suis resté quatre mois. Entre temps, Sékou Touré est mort et j'ai été libéré. À ma libération, on m'a nommé membre de la Commission d'enquête du

CMRN (le Comité militaire de redressement national mis en place par Lansana Conté et les militaires putschistes, ndlr). La Commission était chargée de répertorier les crimes commis sous Sékou Touré. J'ai moi-même interrogé le ministre qui m'avait envoyé en prison quelques mois plus tôt. Il était incarcéré et fut finalement exécuté dans la nuit du 7 au 8 juillet 1985, en même temps que 21 autres dirigeants de la Première République. Entre temps, le général Diarra Traoré a tenté un coup d'État qui a échoué. Le régime a lancé une série de purges. Et l'on m'a accusé de faire partie des comploteurs, ce qui était faux bien entendu. J'ai donc été arrêté et j'ai fait trois ans de prison. Mes biens et ma maison ont été confisqués. Je n'ai jamais été jugé. Vous vous rendez-compte ! Trois ans de prison sans jugement. Nous sommes 525 dans ce cas. J'ai la liste. Quand je suis sorti de prison, en janvier 1988, j'ai réclamé mes biens. Le président Conté a signé une ordonnance de restitution mais elle n'a jamais été appliquée jusqu'à aujourd'hui.

## LA FORMATION

La formation de la police a toujours été un problème dans ce pays. Sous le ministre Fodéba Keita, il y avait une vraie ambition. On nous envoyait en Algérie, en Tchécoslovaquie, etc. Mais cela n'a pas duré. Quand on a commencé à faire entrer n'importe qui dans la police - le premier militant venu ou des délateurs professionnels - les gens ont pensé que la police était un bon moyen de promotion sociale. Beaucoup n'avaient pas de formation, ce qui comptait c'était leur fidélité au parti. Par exemple, il y avait des quotas de recrutement. Il fallait faire entrer dans la police un certain nombre de miliciens. La milice avait été créée par Sékou Touré après le complot de 1969. Sur le papier c'était une sorte d'armée de réserve que l'on occupait à divers travaux d'intérêt général, agriculture, routes... Mais en fait c'était un contre-pouvoir. La milice était chargée de surveiller l'armée et la police. Elle s'immisçait dans notre travail. Les miliciens qui n'avaient aucun pouvoir de police judiciaire ne se privaient pas d'arrêter les gens et d'empiéter sur nos prérogatives. C'est à partir de ce moment-là que des problèmes d'autorité ont commencé à voir le jour. Entre les commissaires politisés et membres du parti, et la milice qui interférait dans notre travail, les policiers finissaient par ne plus respecter la hiérarchie traditionnelle.

L'avancement dans la police a connu les mêmes dérives. Avant, on avait de l'avancement au mérite ou à l'ancienneté. Mais avec la politisation, le seul critère retenu était de savoir si l'on servait bien ou non le PDG et son chef. Pourtant, cela fonctionnait peu ou prou. Les policiers qui commettaient des crimes ou des fautes passaient en Conseil de discipline. J'ai personnellement vu plusieurs policiers radiés et sanctionnés durement. Même pour de simples faits de corruption. Mais avec l'arrivée de Lansana Conté au pouvoir, le Conseil de discipline a disparu, de même que le syndicat de la police. Aujourd'hui, ce Conseil a été rétabli mais je pense, par rapport à ce que je vois dans les rues, qu'il ne fonctionne pas correctement. La suppression du syndicat a aussi engendré des problèmes. Avant, les policiers avaient une courroie de transmission pour toutes les questions d'avancement, de formation ou de conditions de vie. Aujourd'hui cela n'existe plus.

Sous Lansana Conté, les choses ont commencé à devenir plus difficiles. Tout le monde se souvient de ce qu'il disait aux fonctionnaires : « Prenez un peu, mais ne prenez pas tout » ou encore : « Les autres volent, moi je prends ». Avec des mots comme ceux-là, vous imaginez bien ce que les gens pensaient et ce qu'ils faisaient. L'administration

est devenue très corrompue et la police en premier lieu. D'autant que les mécanismes de contrôle du travail des agents avaient été supprimés. Sous la Première République, il y avait des conférences périodiques dans les ministères. Les fonctionnaires devaient défendre leur bilan, expliquer les carences, etc. Ce système a disparu avec Lansana Conté. Les gens n'étaient plus redevables, ni envers l'État, ni envers la population. Il y a quand même un ministre qui a tenté d'aider la police, c'était René Gomez. En 1996, il a voulu augmenter le salaire des policiers. Immédiatement, les militaires se sont mutinés et cela a conduit à la révolte des 2 et 3 février. René Gomez voulait juste mettre les policiers à l'abri de la tentation de la corruption. Mais les militaires l'en ont empêché.

*Entretien réalisé par Olivier Rogez  
en avril 2017 à Conakry.*

# POLITISATION ► DÉSORGANISATION

TÉMOIGNAGE DE FACINET TOURÉ, MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE  
ET L'UN DES FONDATEURS DE L'ARMÉE GUINÉENNE.

« ... QUAND L'AUTORITÉ DU CAMP DONNAIT UN ORDRE OU UNE INSTRUCTION, ELLE DEVAIT D'ABORD DEMANDER SON AVIS AU CUM (COMITÉ D'UNITÉ MILITAIRE, CELLULE DU PARTI AU SEIN DE L'ARMÉE). ET BIEN ENTENDU LA DISCIPLINE S'EN RESSENTAIT. QUAND UN CAPORAL EST PLUS FORT QU'UN COMMANDANT OU QU'UN CAPITAINÉ, LA DISCIPLINE DISPARAÎT. »

Je suis entré à l'armée par obligation. En tant que citoyen français, je devais m'acquitter de mes obligations militaires. Après la formation commune, il nous fallait choisir un corps de métier dans l'armée. Médecine, télécommunication, administration. J'ai choisi l'administration. Lorsque les Guinéens ont voté pour ou contre l'indépendance, j'étais à la 2ème compagnie du régiment de tirailleurs sénégalais déployée dans la région d'Oran, en Algérie. Le bruit courait déjà que les guinéens allaient massivement voter « non ». Le général Salan est venu nous voir. Il nous a demandé, en souvenir d'un soldat guinéen qu'il avait sauvé en Indochine, de voter contre l'indépendance et de demander à nos parents de faire de même. Il ne comprenait pas que c'était justement nos parents qui nous avaient demandé de voter pour l'indépendance ! Salan nous a même dit qu'il n'aimerait pas voir la Guinée se séparer de la France et que nos destins étaient liés. J'avoue qu'à l'époque nous ne comprenions pas très bien pourquoi il fallait voter « non » car notre Guinée n'avait rien. Mais tous les autres Africains de la compagnie nous enviaient. Et on leur disait fièrement que « *nous nous allions prendre notre indépendance* ».

J'étais simple sergent, et la vie sous les drapeaux,

ainsi que la guerre d'Algérie, m'avaient fatigué. J'ai donc opté pour la vie civile. Comme beaucoup de mes compagnons, d'ailleurs. Mais après une semaine, le chef d'état-major Mandian Keita nous a convoqués au camp. Il nous a fait la morale : « La patrie a besoin de vous. On doit créer une armée. Acceptez de rester et de la créer avec nous ». Moi, je ne voulais plus de l'armée et j'avais même commencé à distribuer mon paquetage à droite et à gauche. Mais notre capitaine a fini par nous convaincre et le 1er novembre, je me suis engagé.

À partir de ce jour, nous ne faisons plus rien. Nous étions dispensés de travail, de corvée et même d'opération militaire ! Le 28 septembre 1958, nous avons voté en faveur du « non ». Nous étions indépendants et l'on nous a rapatriés à Conakry. J'y suis arrivé le 18 octobre. À notre arrivée, un accueil spécial nous avait été organisé. Au camp Mangin, un commissaire guinéen est venu nous demander ce que nous voulions. Soit rester dans l'armée française, soit entrer dans l'armée guinéenne ou dans la gendarmerie, ou alors retourner à la vie civile.

Nous avons donc créé l'armée le 1er novembre. Avec des orientations encore très floues. Nous

avons commencé par rebaptiser les camps. Mangin est devenu Samory Touré et le camp Brosset est devenu le camp Alpha Yaya Diallo. Dès 1958, l'État a entamé une coopération avec le bloc de l'Est et un contingent a été envoyé en URSS. Ma femme portait mon premier enfant et je ne voulais pas m'éloigner d'elle. Je ne suis donc pas parti en URSS. À peine mon enfant au monde, on m'a envoyé au Congo, au sein du bataillon guinéen des Nations unies. C'était le 22 juillet 1960. Et lorsque la Guerre de sécession a commencé au Katanga, nous sommes allés là-bas. Pendant ce temps à Conakry, Sékou Touré voulait profiter de l'occasion pour propager la révolution au Congo. Il a donc souhaité que ce soit le contingent guinéen qui puisse prendre la tête du bataillon des Nations unies. Mais le général des Nations unies était général de division et l'armée guinéenne n'avait pas de grade équivalent ou supérieur au sein de ses forces armées. En une nuit, il a donc créé un général d'armée ! C'était Lansana Diané, un civil, devenu par décret général d'armée ! Aux Nations unies, ils ont vite compris que cet homme n'était pas militaire. La manœuvre de Sékou Touré a donc échoué. Nous sommes rentrés à Conakry en février 1961 et j'ai été élevé au grade de sergent-chef.

En revenant, le matériel avait changé. Des équipements militaires soviétiques avaient été livrés à l'armée par les pays de l'Est. Le commandant militaire voulait que l'on se familiarise avec ces nouvelles armes. Moi j'étais d'accord pour la formation mais le commandant voulait nous envoyer en internat. Pour moi et mes compagnons c'était impossible. Nous ne pouvions pas quitter nos familles pour aller à l'internat. Les chefs se sont fâchés contre nous et pour nous punir, ils nous ont empêchés de suivre cette formation au terme de laquelle nous devions sortir avec le grade de sous-lieutenant. Moi et mes promotionnaires avons dû attendre trois ans avant de suivre cette formation. Elle a duré 26 mois, c'est-à-dire qu'elle était bien plus complète que prévu et plus large que celle des deux promotions précédentes. Nous étions vraiment bien formés. Il y avait une formation d'officier, d'école de guerre, il y avait même des cours d'histoire, de géographie et de mathématiques !

Les deux premières promotions avaient reçu des noms de baptême. La première s'appelait la promotion Lumumba, la seconde Sylvanius Olympio, mais nous, nous n'avions pas été baptisés car nous étions considérés comme des fortes têtes. On ne voulait plus nous voir. Alors que les autres attendaient un an avant de devenir aspirants, nous n'avions aucun avancement. Nous sommes restés comme ça pendant quatre ans, à ronger notre frein. Un jour, Sékou Touré a regardé de près les formations des trois promotions et il a vu que

notre programme était bien plus complet et que nous avions reçu un enseignement bien plus performant. Il a donc supprimé le concours et nous a fait passer au grade de sous-lieutenant. Je suis resté sous-lieutenant trois ans et ensuite lieutenant durant six ans, au lieu de deux. A l'époque, j'effectuais beaucoup de missions. Comme j'étais dans les finances, j'ai été nommé trésorier payeur à l'intendance, puis j'ai servi comme attaché militaire auprès du ministre de la Défense. J'étais une sorte de conseiller technique et j'avais beaucoup de pouvoir. Tous les problèmes entre l'armée et l'extérieur passaient par moi. Je voyageais beaucoup et j'aimais ça.

J'ai appartenu à la délégation guinéenne de la Commission africaine des peuples se battant pour leur libération. Les réunions se passaient à Dar Es Salam (en Tanzanie). J'y suis resté tout en étant rattaché au ministère de la Défense. J'avais une vie passionnante. En 1977, la Guinée devait présenter une pièce de théâtre pour le Festival de la culture et des arts négro-africains de Lagos au Nigéria. On m'a chargé d'y aller pour suivre la préparation de la pièce « Thiaroye ». Avant mon départ, un condisciple de l'école d'officiers m'a donné une lettre pour son frère qui était enseignant à Lagos. Je suis donc parti avec la lettre mais je ne suis resté que sept jours au Nigéria et je n'ai pas eu le temps de trouver le frère de mon ami. Mais j'ai rencontré un homme qui connaissait cet enseignant et qui a pris la lettre qu'il a confiée à un Guinéen, un commissaire de police. En échange, l'enseignant a confié au policier une somme d'argent pour son frère en Guinée, somme que j'étais chargé de lui remettre ainsi que deux lettres, une pour moi et une pour son frère. Je reçois le tout à Conakry. Je ne sais pas comment cela se fait mais les deux lettres finissent dans les mains de Siaka, le commandant du camp Boiro (Siaka Touré, tristement célèbre tortionnaire du camp Boiro, exécuté en 1985).

Je me souviens parfaitement de mon arrestation. Je revenais avec ma femme et mon fils d'une soirée à l'ambassade de Chine. Des hommes m'attendaient à bord d'une voiture. Ils m'ont dit que le commandant Siaka voulait me voir. Je leur ai dit : « Très bien, je vais y aller tout de suite ». Alors, ils m'ont dit : « Mais venez plutôt avec nous, nous sommes véhiculés ». C'est là que j'ai compris que l'on venait m'arrêter. J'ai été conduit directement au camp Boiro. Il avait été construit en 1961 et n'était pas encore achevé. Les cellules étaient toujours en construction. Lorsque je suis arrivé au bloc, j'ai entendu une voix dire : « Le colis est arrivé ». Alors les hommes se lèvent et forment une sorte de « haie d'honneur » que j'ai dû franchir. Je suis arrivé devant le chef de poste. Il faut se déshabiller complètement. Si vous n'avez pas de tenue courte, on vous rend votre slip. Ils m'ont demandé

d'enlever mon alliance, mais mon doigt avait gonflé et je ne parvenais pas à l'enlever. Ils ont tout essayé - avec du savon notamment - mais n'y sont pas parvenus. Alors j'ai pu garder mon alliance.

Ensuite, un gardien m'a conduit à la cellule. Devant la porte il m'a dit : « Lisez le numéro ». Je l'ai lu. Il m'a dit : « *Retenez-le bien, à partir d'aujourd'hui c'est votre nom* ». Il m'enferme et je me retrouve quasi nu sur un sol en béton crevassé et inégal. Derrière la porte je l'entends écrire quelque chose sur une ardoise. C'était la lettre D, je l'ai su ensuite. Cela signifie que vous êtes au régime sec. Sans pain ni eau. Je suis resté cinq jours sans boire ni manger. Au bout de cinq jours, on m'a conduit devant un Comité révolutionnaire. Dans la salle, il y avait une table où l'on m'a fait asseoir. Sur cette table, de l'eau, du pain, des cigarettes. Un homme me dit : « *Si tu veux boire et manger, lis ce papier* ».

Il me tend une feuille, c'était une confession. Quelqu'un s'approche derrière moi et me souffle à l'oreille : « Si vous voulez vivre, lisez ce papier ». Si vous le faites, à partir de ce moment, on lit votre confession à la radio et l'on vous donne à boire et à manger. Sinon, vous allez à un endroit baptisé « la cabine technique ». C'est là que l'on pratique la torture. La torture à l'électricité. On vous attache les bras dans le dos et l'on vous fait traverser à genoux une plaque de granit non poli. Vous terminez l'épreuve les genoux en sang. Il y

a aussi le fût d'eau salée.

Vous êtes attaché comme un fagot et pendu par les pieds. On vous place au-dessus du tonneau. On vous montre à nouveau la lettre, si vous continuez à refuser on vous plonge dans ce tonneau d'eau croupissante jusqu'à étouffement... On finit par faire ce qu'ils exigent. Mais beaucoup y sont restés. Moi, j'étais accusé d'avoir pris contact avec un contre-révolutionnaire, des choses comme ça...

À cette époque, Amnesty International voulait coûte que coûte visiter les prisons politiques de Guinée. Les Américains voulaient faire pression pour que Sékou Touré cesse de permettre aux avions soviétiques qui allaient ravitailler l'Angola de transiter par Conakry. Il a accepté et on lui a laissé le temps de vider les prisons avant la visite des enquêteurs d'Amnesty International. J'ai donc été libéré. J'ai passé six mois au camp Boiro et environ trois autres à la prison de Dubreka.

Après la libération, je me demandais vraiment ce que j'allais devenir. Je ne voulais plus entendre parler de l'État et je ne voulais plus travailler dans l'administration. J'étais en colère et je me disais que je préférais encore rester chômeur que de travailler pour cette administration. Mais, vous savez, lorsque l'on sort des geôles de Sékou Touré, il faut aller remercier le président, c'est la règle. Le ministre de la Défense d'alors m'avait demandé de signer une demande de grâce afin que je sois réintégré dans l'armée. Moi au départ, je ne voulais



ni signer cette demande ni aller voir le président. Alors, ma mère m'a appelé. Elle m'a fait une scène comme seules les mères sont capables d'en faire ! Elle m'a dit que si je ne signais pas ma lettre de réintégration, je provoquerai sa mort. Des choses comme ça. Donc, sous cette pression familiale, j'ai fini par accepter.

Je devais voir le président Sékou Touré, mais j'hésitais car j'étais en colère. On m'a convoqué une première fois pour un entretien avec lui. Je me suis présenté au palais mais, au bout de quelques instants, j'ai fait demi-tour. J'ai été convoqué une deuxième fois. Et là, les officiers du palais présidentiel m'ont dit qu'il ne fallait plus que je parte car ils avaient eu des ennuis à cause de moi. Je suis donc resté. J'hésitais beaucoup sur ce que j'allais lui dire. Je ne voulais pas demander pardon car j'étais innocent des crimes dont j'avais été accusé.

Ce que ce régime faisait aux militaires était complètement irrationnel. Un jour par exemple, Ismaël Touré le frère du président est allé en mission en Chine. Là-bas, il a vu que les militaires ne portaient pas de grades sur leur uniforme. Ils savaient pourtant qui était qui et la hiérarchie était respectée. De retour en Guinée, Ismaël Touré se rend un beau jour au camp Alpha Yaya. À l'entrée, la sentinelle lui demande ses papiers. Tandis que dans son dos, un caporal en mobylette entre directement dans le camp sans qu'on lui demande quoi que ce soit. Ça a mis Ismaël en rogne et il a ordonné que l'on applique le schéma chinois, c'est-à-dire que l'on supprime les galons sur les uniformes. Bien évidemment, cela n'a pas fonctionné et l'on est revenu bien vite sur cette disposition !

Quand je suis entré dans son bureau, je me suis présenté et mis au garde-à-vous. Il m'a dit : « *Assied-toi* ». Je me suis expliqué. Je lui ai dit : « *Je suis un serviteur du pays et j'ai toujours fait ce que l'on m'a demandé. Vous m'avez d'ailleurs souvent félicité pour cela. J'ai été enfermé au camp Boiro sans savoir pourquoi. Je veux savoir ce que l'on me reproche.* » Il a allumé une gauloise (cigarette de tabac brun française). Il a tiré une longue bouffée. Il m'a regardé et s'est contenté de dire : « *J'ai pris bonne note. Bon courage* ». Et je suis sorti.

Deux semaines plus tard, je retournais au camp militaire. Mais là-bas, l'ambiance avait changé pour moi. On se méfiait. J'avais occupé des fonctions stratégiques et importantes aux finances de l'armée et il fallait m'en éloigner. Alors on m'a affecté à l'Institut polytechnique Julius Nyerere de Kankan, en Haute Guinée. J'y ai passé les années les plus heureuses de ma vie. J'avais 1 865 étudiants à gérer et j'aimais beaucoup cela. L'enseignement me plaisait beaucoup.

Après trois années, j'ai été affecté à l'École navale. Durant quatre ans. Et c'est de là que j'ai préparé le coup du 3 avril 1984. Après le camp Boiro, j'avais en tête l'idée de participer un jour à un groupe qui agirait contre ce régime.

Sékou Touré a politisé l'armée afin de mieux la contrôler. Un jour, on a créé les CUM, les Comités d'unité militaire. Le principe est simple. Le Comité est élu par les soldats. Les simples soldats et les sous-officiers étant plus nombreux que les officiers, les soldats élisaient à la tête du CUM l'un des leurs, souvent un caporal. Les officiers et les commandants de camps devaient rendre des comptes au chef du CUM, c'est-à-dire au caporal. Quand l'autorité du camp donnait un ordre ou une instruction, il devait d'abord demander son avis au CUM. Si bien que la base contestait toujours les décisions des chefs. Il était impossible à un commandant de camp d'aller à l'encontre de la volonté du CUM. S'il le faisait, c'était prendre la direction du camp Boiro. Tout le monde faisait tout pour plaire au CUM sinon, c'était la prison.

Nous étions terrorisés par les CUM. Et bien entendu, la discipline s'en ressentait. Quand un caporal est plus fort qu'un commandant ou qu'un capitaine, la discipline disparaît. Très vite, dans les casernes, plus personne ne saluait les supérieurs, les formules de politesse envers les gradés ont disparu. Je dirai, pour parler poliment – et c'est d'ailleurs la formule que nous utilisions à l'époque – que les hommes avaient troqué leur pantalon contre un pagne de femme. Les maux de l'armée guinéenne remontent à cette époque. L'indiscipline s'est ancrée dans les esprits. Dans notre armée, il y a trop longtemps que l'on ne respecte plus les ordres ! Voyez ce qui s'est passé sous Dadis (Moussa Dadis Camara, président du CNDD, la junte au pouvoir, du 24 décembre 2008 au 15 janvier 2010). L'armée en tant que corps discipliné a disparu. Il y avait par exemple plus d'officiers que d'hommes de rang. Car depuis longtemps, l'avancement et les promotions sont une façon de calmer la grogne sociale. Quand il y a un problème, en haut lieu, on décide de faire avancer tout le monde d'un pas, c'est-à-dire que toute l'armée progresse d'un échelon ! Le deuxième classe devient première classe, le caporal devient caporal-chef, etc.

Sékou Touré a créé et entretenu cette indiscipline pour affaiblir l'armée car il redoutait un coup d'État militaire. Par exemple, quand il a décrété la notion de « peuple en armes », il a fait distribuer des armes à beaucoup de gens, des civils, des simples paysans parfois. Beaucoup n'ont jamais rendu ces armes et les ont gardées. Les collégiens devaient apprendre à manier un fusil. Cela a créé d'énormes tensions avec l'armée. Nous, dans les



casernes, nous n'osions même plus aller au champ de tir faire des exercices. Car il y avait une telle « complotite » à l'époque, que si l'on entendait des tirs on aurait pu être accusés de fomenter un coup d'État ! Il n'y avait ni ordre ni discipline. La Cour martiale n'existait pas. Le Conseil de discipline ne fonctionnait pas. C'est Sékou qui décidait de tout.

Avec l'arrivée au pouvoir de Lansana Conté, nous avons voulu rétablir les choses et rendre à l'armée un peu de son lustre. Mais beaucoup de freins nous ont empêchés de travailler avec efficacité. Vous savez, ici en Guinée, le premier ennemi du pouvoir ce sont vos parents. Lorsque vous voulez changer quelque chose au système, il y a toujours vos parents qui tentent de vous en empêcher de peur de perdre leurs privilèges... Lansana Conté a tenté de réorganiser l'armée et notamment de désarmer certains corps. Mais il a rapidement eu peur. Par exemple, à chaque fois que les chefs militaires voulaient de l'avancement, ils faisaient croire au président qu'il y avait une mutinerie en préparation et pour calmer la troupe, le gouvernement distribuait des promotions. L'avancement au mérite n'existe pas.

Un autre phénomène a généré beaucoup de problème, c'est le recrutement. Ici en Guinée, lorsque vous avez un enfant délinquant, voleur, criminel, voyou, vous l'envoyez à l'armée, car les gens considèrent que l'armée est une sorte de maison de redressement. Vous avez donc une armée en partie composée de délinquants !

*Entretien réalisé par Olivier Rogez en avril  
2017 à Conakry.*

# POLITISATION ► INDISCIPLINE

TÉMOIGNAGE DU LIEUTENANT-COLONEL GUILAVOGUI. SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DU SYNDICAT DES MILITAIRES EN RETRAITE ET DES VEUVES DE GUINÉE.

« ... SOUVENT, CES RÉUNIONS ÉTAIENT L'OCCASION POUR LE CUM D'HUMILIER LES OFFICIERS, DE CONTREDIRE LEURS ORDRES ET LEUR POLITIQUE. LEUR AUTORITÉ ÉTAIT BAFOUÉE ET CELA ENGENDRAIT DE L'INDISCIPLINE. »

Je suis entré dans l'armée le 1er juillet 1971. Mon père était cultivateur, il pensait que je reprendrais le flambeau, mais moi, j'ai toujours voulu être soldat. C'était une vocation. Je ne suis pas entré à l'armée pour me mettre à l'abri ou pour y trouver un travail bien payé et un statut social, non, c'était vraiment ma vocation. J'ai suivi une formation dans les blindés, j'étais tankiste. À cette époque, la discipline était de rigueur et l'armée fonctionnait bien. Mais les soldes étaient minables. Au début je gagnais 8 000 francs, puis avec la réforme monétaire, ils se sont transformés en 800 sylis (ancienne unité monétaire en Guinée). Les rapports avec les officiers étaient bons, jusqu'au moment où le régime a introduit les CUM, les Comités d'unité militaire. Il fallait élire dans chaque caserne un président de CUM et comme tout le monde votait, c'était souvent un caporal qui était élu. Il avait une autorité supérieure à celle des officiers et même à celle du commandant du camp.

Chaque vendredi, le CUM se réunissait et débattait des questions concernant le camp. Souvent, ces

réunions étaient l'occasion pour le CUM d'humilier les officiers, de contredire leurs ordres et leur politique. Leur autorité était bafouée et cela engendrait de l'indiscipline. Par exemple, le CUM contrôlait souvent les envois de matériel et de vivres de la part de l'intendance. C'est lui qui choisissait quelle compagnie ou quelle section recevait quelle dotation. Souvent les officiers n'étaient pas d'accord avec la répartition mais ils ne pouvaient rien dire. L'autorité du CUM était absolue. Si un officier donnait un ordre contraire, on ne l'exécutait pas. Vous imaginez ce que cela engendre dans une armée quand les soldats n'obéissent pas à leurs supérieurs... Inutile de vous faire un dessin. Parfois le CUM ordonnait aux soldats d'effectuer des tâches d'intérêt général, comme aller travailler aux champs, nettoyer les axes routiers. Si un officier s'y opposait, il risquait de graves ennuis.

*Entretien réalisé par Olivier Rogez  
en avril 2017 à Conakry.*

# DISCRIMINATION ► DIVISION

TÉMOIGNAGE DE L'EX-COMMISSAIRE LAMINE SOW.

« ... APRÈS LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DE DIARRA TRAORÉ, J'AI ÉTÉ ARRÊTÉ ET ENVOYÉ EN PRISON. J'ÉTAIS À LA PRISON DU CAMP ALPHA YAYA DIALLO. IL Y AVAIT UNE CHASSE AUX MALINKÉS. »

Je suis entré dans la police en 1982 à l'âge de trente ans. J'ai d'abord fait l'école de police. J'ai été pris au concours, car je suis un bon tireur. J'ai fait l'école de police de Kankan. À mon retour, j'ai été envoyé à l'école militaire interarmes. Le pouvoir militaire (le CMRN de Lansana Conté avait pris le pouvoir) pensait que notre promotion devait recevoir une formation au sein de l'armée. Je suis donc allé au camp Alpha Yaya Diallo. De là, vingt d'entre nous ont été choisis pour aller suivre une formation de six mois en Israël. J'y ai été formé à la lutte antiterroriste aérienne. C'est

à dire, la façon d'empêcher les détournements d'avion et de les gérer s'ils se produisent. Lorsque je suis revenu, j'ai été nommé garde du corps du ministre de la Sécurité, Amadou Kouyaté. Je suis resté avec lui jusqu'en juillet 1985.

Diarra Traoré les bras croisés en avril 1984, à l'ouverture du camp Boiro

Crédit : collection privée colonel Abdoulaye Barry



Après la tentative de coup d'État de Diarra Traoré, j'ai été arrêté et envoyé en prison. J'étais à la prison du camp Alpha Yaya Diallo. Il y avait une chasse aux Malinkés. Les Malinkés étaient accusés d'avoir soutenu Diarra Traoré. Je suis resté sept jours sans boire ni manger. Chaque jour on me torturait. J'étais nu, ligoté... Je suis sorti avec les jambes brisées ainsi qu'une clavicule cassée.

Le 8ème jour, on nous a donné à boire du quinquéliba. En fait, ils accusaient le groupe dit des Israéliens d'avoir soutenu Diarra Traoré, ce qui était faux. Je ne savais rien de tout cela. Après cette accusation, nous avons eu un peu de tranquillité mais les tortures ont repris. Chaque jour on me pendait par les pieds pendant des heures. J'avais presque tout le temps les jambes et les bras ligotés.

Au total, j'ai fait trois ans de prison, dont deux

au camp Alpha Yaya et une année à Kindia. Je ne sais toujours pas pourquoi. À ma sortie, j'ai écrit pour réintégrer la police, mais ils n'ont pas voulu. J'ai fait autre chose. Mais j'ai continué à observer ce qui se passe dans le pays. L'État a beaucoup mélangé les choses. On ne considère pas assez la police dans ce pays. À croire qu'ils pensent qu'on peut faire fonctionner la Guinée sans une police efficace et bien formée. Aujourd'hui, quand je vois qu'il y a autant de morts dans les manifestations, je me dis que ce n'est pas normal. Un policier doit savoir qu'il tue ses frères et ses sœurs. Il doit respecter la vie. Mais les gens sont si mal préparés dans la police ! Et puis, lors des manifestations de février dernier (les grèves des enseignants en février 2017), pourquoi un béret rouge est sorti de sa caserne pour aller tuer une pauvre vendeuse près de l'aéroport (l'affaire a défrayé la chronique) ? Pourquoi personne ne lui demande de comptes ?

# THIERNO SOW, UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DANS « L'OUVERTURE DÉMOCRATIQUE »

« ... ASSURÉES D'UNE IMPUNITÉ TOTALE ET SOUVENT CONDUITES PAR DES PROCHES DU RÉGIME EN PLACE, LES FORCES DE L'ORDRE PRENNENT TOUJOURS FAIT ET CAUSE POUR LES DIRIGEANTS EN PLACE. »

En 1989, Thierno Maadjou Sow crée avec d'autres l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme et du citoyen (OGDH). Cet intellectuel guinéen, né le 3 novembre 1931 à Mamou, deviendra au sein de l'OGDH l'un des témoins de l'évolution du régime de Lansana Conté et de ses paradoxes. Il s'est éteint le 12 novembre 2015. Témoignage d'Abdou Gadiry Diallo, l'actuel président de l'OGDH, sur celui qui fut une figure du combat pour les droits humains en Guinée.

## Quel souvenir gardez-vous de l'« ouverture démocratique » sous Lansana Conté ?

L'histoire de la Guinée indépendante a été marquée par une constante : celle d'une violence d'état caractérisée par des violations graves des droits de l'Homme qui n'ont jamais fait l'objet d'une suite judiciaire. De 1958 au 3 avril 1984, le régime du parti unique dirigé par le président Sékou Touré ne tolérait aucune expression plurielle. À l'avènement de l'armée au pouvoir en avril 1984, sous la conduite du colonel Lansana Conté, les nouvelles autorités ont pris l'engagement d'un retour au pluralisme politique et à l'instauration d'un climat de libre expression des opinions. La découverte des horreurs du passé, avec l'ouverture des prisons politiques du régime du Parti démocratique de Guinée (PDG), a permis aux Guinéens de mesurer l'étendue de la répression que le pays avait vécue.

La promesse des nouvelles autorités que plus jamais la Guinée ne connaîtrait de telles affaires a favorisé la libération de la parole. Des témoignages de proches et de rescapés des prisons politiques symbolisées par le « *camp Boiro* » se sont multipliés sur les ondes de la radio nationale.

Mais peu après, le 5 juillet 1985, une tentative de révolution de palais conduite par le colonel Diarra Traoré est déjouée. Des hommes pour lesquels, 24 heures avant, on déroulait le tapis rouge sont arrêtés et présentés sur le petit écran de la télévision nationale en sous-vêtements, les bras ligotés. Peu après, ces présumés auteurs du putsch et d'anciens dignitaires du régime du PDG sont exécutés sans procès. Du coup, les espoirs suscités par la chute du régime du PDG commencent à s'estomper.

La situation va progressivement s'aggraver avec l'usure du pouvoir et la forte corruption de l'appareil d'état. Le réveil de ce vieux démon de la répression contribuera fortement à la création de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme et du citoyen (OGDH). En 1989, en compagnie d'avocats, d'universitaires et de militants engagés pour la cause des droits de l'Homme, Thierno Sow cosigne<sup>1</sup> le manifeste portant la création de l'OGDH. Il en est élu président.

1 Les cosignataires du manifeste étaient feu Ahmed Tidjani Cissé, écrivain et ancien ministre de la Culture en 2010, Amadou Oury Bah, premier président du parti de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et Samba Touré.

Créée dans un contexte de régime d'exception, l'OGDH a suscité de fortes réticences de la part des autorités de la junte militaire d'alors, dirigée par le colonel Lansana Conté. Il a fallu une âpre lutte pour qu'elle soit reconnue officiellement, le 12 mai 1995<sup>2</sup>, par arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.

La naissance de l'OGDH sera, peu après, suivie de l'éveil des consciences au niveau des enseignants et chercheurs de Guinée. L'unique centrale syndicale, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), héritée du PDG, occupait seule le terrain et semblait s'accommoder de la situation de bas salaires et de conditions difficiles de travail des fonctionnaires guinéens. Un nouveau courant syndical se profile à l'horizon avec une grève générale et illimitée déclenchée, en 1990, par un groupe d'enseignants et de chercheurs parmi lesquels Thierno Sow. La grève est largement suivie contre le gré des partisans du statu quo. Pour la première fois dans l'histoire de la Guinée, le salaire des travailleurs de la fonction publique est revalorisé de 100%. Forts de ce succès, les leaders qui ont conduit la grève organisent, en 1991, le Congrès constitutif du Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG). La naissance du SLECG contribuera à la mise en place avec la FESABAG<sup>3</sup>, de l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG).

Dès sa création, l'OGDH a travaillé sans reconnaissance officielle de 1989 à 1995. Cela n'a pas constitué un obstacle dans son combat pour un retour à l'ordre républicain. Au même moment, le paysage politique s'était enrichi de la naissance d'embryons de partis politiques parmi lesquels on compte le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le Parti du renouveau et du progrès (PRP), l'Union pour la nouvelle république (UNR), le Parti guinéen pour le progrès (PGP), l'Union pour le progrès de la Guinée (UPG), l'Union des forces démocratiques (UFD), côté opposants au régime et le Parti de l'unité et du progrès (PUP) côté junte au pouvoir.

De par sa position d'organisation non partisane luttant pour la démocratie et les droits de l'Homme, l'OGDH bénéficie rapidement de la confiance des autres acteurs favorables au retour à l'ordre constitutionnel. Elle est désignée pour présider le Forum démocratique national (FDN) qu'elle dirigera de 1990 à 1992. Le FDN regroupait

2 A sa création, la législation en vigueur était le régime de la clause déclaratoire. Mais les autorités ont refusé à l'OGDH le droit d'exercer. Par requête adressée au chef de l'État en 1990 et jugée légale par le Conseiller juridique de la présidence de la République, la requête a été transmise au ministre de l'Intérieur pour application. Rien ne sera fait.

3 La très active Fédération syndicale autonome des banques et assurances de Guinée.

l'ensemble des acteurs partageant la lutte pour une conférence nationale souveraine, le retour à un ordre constitutionnel normal et l'instauration du multipartisme intégral en lieu et place du bipartisme proposé par la junte.

Cette lutte se poursuivra jusqu'à la rédaction et l'adoption par référendum d'une «Loi fondamentale» le 23 décembre 1990. C'est sur la base de cette Constitution que seront organisées : la première élection présidentielle multipartite de 1993, les élections législatives de 1995 et la présidentielle de 1998.

### **Y a-t-il eu un moment de « bascule » où la société civile a commencé à comprendre que les promesses de démocratisation ne seraient pas tenues ?**

Le contexte de crise, dû à la fois à la rupture avec les institutions de Breton Wood et à la corruption généralisée de l'appareil d'état, a créé les conditions d'un malaise au sein de l'armée. Les 2 et 3 février 1996, une mutinerie éclate. Le régime vacille et se remet debout. Sidya Touré, un technocrate non partisan, est nommé Premier ministre. Lansana Conté sort affaibli par cette fronde militaire mais tient bon malgré tout. En 1998, il sort vainqueur d'une élection controversée au moment même où un de ses principaux opposants, candidat malheureux, est arrêté à la frontière est du pays.

Le comble du désenchantement sera observé à partir de 2000, avec une initiative de révision constitutionnelle qui vise à faire sauter le verrou de la limitation du nombre de mandats et de l'âge pour être candidat. La démarche doit permettre au président Lansana Conté de se maintenir au pouvoir. La modification concerne aussi le passage de la durée du mandat de cinq à sept ans. L'OGDH avait, à l'époque, dénoncé cette initiative et condamné, plus tard, les conditions dans lesquelles le référendum avait été organisé en 2001. Les élections locales qui ont suivi ce référendum ont été défavorables au parti de la majorité présidentielle qui s'est appuyé sur les cadres de l'administration et de la justice pour inverser les résultats. Des manifestations contre ce hold-up électoral ont été réprimées dans le sang dans la préfecture de Mamou<sup>4</sup>.

Face à la dégradation de la situation politique et socio-économique, les différentes forces vives s'organisent, en 2005, pour créer le forum des Forces vives de Guinée qui sera présidé par Thierno Sow. Des tables rondes sont organisées pour aborder tous les problèmes de gouvernance qui affectent la Guinée. Les conclusions de ces tables rondes feront l'objet d'un ensemble de

4 Préfecture où a été organisé le Congrès constitutif du parti au pouvoir, le PUP.

recommandations qui pouvait tenir lieu de programme de gouvernement. Le gouvernement y voit une main extérieure qui tente de déstabiliser le régime et refuse de prendre en compte ces recommandations.

S'en suivront des crises à répétition allant des mutineries aux manifestations de rue. Le pic est atteint en janvier 2007 quand, en violation des règles élémentaires de l'état de droit, le chef de l'Exécutif interfère dans une procédure judiciaire en faisant personnellement libérer un cadre de l'État et un homme d'affaires mis en détention préventive pour détournement présumé de 22 millions de dollars US. Des manifestations qui se transforment en quasi insurrection gagnent l'ensemble du pays. L'état d'urgence est décrété, puis le gouvernement accepte de négocier. Un nouveau Premier ministre choisi par les Forces vives est désigné et l'ancien gouvernement est renvoyé. Une enquête diligentée par l'OGDH établira un massacre qui aura fait plus de cent morts et de nombreux blessés.

### **Quelles ont été les grands épisodes de violence politique pendant les années Conté ? Comment expliquer à chaque fois les débordements des corps habillés ?**

Trois événements majeurs ont marqué l'ère Conté. Les événements sanglants de janvier 2007 qui ont fait, au bas mot, plus de cent morts et des centaines de blessés, les violences qui ont émaillé toutes les joutes électorales de 1993 à 2005, avec un pic en 1993 dans la cité industrielle de Kamsar dans la préfecture de Boké (nord-ouest) et les massacres du quartier Cosa en banlieue de Conakry en novembre 2001 où une expédition punitive contre des ressortissants de Macenta, qui exigeaient le départ de leur préfecture des troupes de l'ULIMO<sup>5</sup>, a fait des morts et des blessés.

Les différents régimes que la Guinée a connus se sont toujours appuyés sur les forces de défense et de sécurité pour asseoir leur règne. Assurées d'une impunité totale et souvent conduites par des proches du régime en place, les forces de l'ordre prennent toujours fait et cause pour les dirigeants en place.

Pendant les années Conté, l'essentiel des officiers supérieurs qui tenaient les postes de commandement militaire étaient soit ses proches, soit des personnes qui ne devaient leur poste qu'à son maintien à la tête de l'état. Promis à faire valoir leur retraite depuis de longues années, ils étaient assurés de rester en activité aussi longtemps qu'ils préserveraient le règne de leur bienfaiteur. Ce qui

5 Une faction rebelle libérienne qui avait fait de la région forestière (est de la Guinée), son arrière base pour attaquer l'armée libérienne de Charles Taylor.

ne donnait aucune perspective d'émergence au niveau de la nouvelle élite que comptaient les jeunes officiers.

### **Quel regard Thierno Sow portait-il sur ces débordements ?**

À travers les interviews accordées à la presse, nos discussions, tant au sein des organes de l'ODH qu'en privé, les déclarations publiées suite à chaque événement, le regard de Thierno Sow reposait sur trois piliers essentiels :

La revendication d'une indépendance des institutions républicaines, en particulier du Judiciaire, qui de tout temps était resté inféodé à l'Exécutif du fait de l'absence de mécanismes régissant le corps, d'un statut et d'une véritable volonté du pouvoir de permettre au système judiciaire de jouir de son indépendance. Thierno Sow aimait souvent dire que le discours officiel parlait plus d'autorité judiciaire que de pouvoir judiciaire.

La lutte contre la culture de l'impunité, imputable à la complicité qui a toujours existé entre l'Exécutif et le secteur de la défense et de la sécurité à travers des manœuvres diverses (création de milices officielles, d'une garde prétorienne mieux équipée et mieux traitée, la dualité entre civils et militaires, l'ethnicisation dans les avancements et promotions...). Parlant des massacres du 28 septembre 2009, Thierno Sow disait que ces événements sont les conséquences de la garantie de l'impunité que consacre l'État aux auteurs des violations des droits de l'Homme dans le pays depuis l'indépendance. La dénonciation de la manipulation des processus électoraux qui fait que le président sortant a toujours utilisé l'administration, le secteur de la sécurité, les moyens matériels et financiers de l'état pour avaliser des élections qui ne reflètent pas les résultats des urnes...

### **Comment expliquez-vous que les militaires aient tenu le discours de l'ouverture démocratique mais n'aient pas réellement permis au jeu démocratique de s'installer ?**

C'est en grande partie imputable aux cadres et aux lobbies qui ont entouré Lansana Conté puis Moussa Dadis Camara.

Quand il est arrivé au pouvoir le 3 avril 1984, il semblait sincère. Il n'avait certes pas indiqué une date butoir pour se retirer, ce qui en soit a été une erreur majeure, mais il n'avait pas l'air de celui qui voulait rester longtemps au pouvoir. Malheureusement, la ficelle ethnique, que tiraient certains cadres qui l'entouraient, et la corruption ont progressivement triomphé sur ses intentions originelles.

De la même manière, Dadis avait promis de rendre le pouvoir après une année. Mais il sera vite

dissuadé et succombera à l'appel des sirènes (communautaires, cadres corrompus...) appelant à son maintien. L'OGDH, répondant à l'appel de Dadis en personne, avait initié l'organisation d'un Forum national pour un retour à l'ordre constitutionnel. Deux cents personnes venant de toute la Guinée et quinze personnalités ouest-africaines avaient été invitées à prendre part à ce Forum. Malheureusement, Dadis, sur l'incitation de certains de ses collaborateurs du CNDD, l'a annulé en utilisant des subterfuges multiples pour justifier son acte.

### **Ce verrouillage a-t-il un lien avec les circuits d'enrichissement qui se sont mis en place sous Conté ?**

Absolument ! à son avènement au pouvoir, Conté avait déclaré, au cours d'un meeting qu'ils (les militaires) sont « venus pauvres au pouvoir et que quiconque parmi eux se retrouve avec des résidences cossues, des voitures de luxe et de biens multiples aura volé ». Avec l'usure du pouvoir et le laisser-aller, l'enrichissement illicite s'est installé aussi bien au sein de son gouvernement qu'au sein de sa famille. Les filières de pêche illicite, de coulage pétrolier, de trafic de drogue, de proxénétisme et de pornographie, les réseaux de trafic de devises ont été progressivement essentiellement contrôlés par la famille et les proches du président. De son côté, grâce à la complicité de certains de ses cadres, qui y voyaient une marque de fidélité, Lansana Conté a fini par confondre les caisses de l'État et sa propre poche.

### **Les organisations des droits de l'Homme ont-elles pu travailler comme elles le souhaitent sous Lansana Conté ? Quelles ont été les difficultés d'un homme comme Thierno Sow ?**

L'OGDH a été confrontée à des tentatives de musèlement avec l'arrestation de Sow Thierno en 1992, pour avoir organisé et conduit une marche non autorisée, suivie de la suspension de l'OGDH<sup>6</sup>. Une de ses activités a été empêchée au prétexte que l'Organisation ne figurait pas sur la liste des ONG reconnues par le ministère compétent<sup>7</sup>. Toutefois, l'Organisation a été globalement tolérée et a mené des activités de promotion et de protection des droits de l'Homme avec aussi bien des agents de police, de gendarmerie, des magistrats, des militaires qu'avec des

6 Alors que l'OGDH n'avait pas obtenu son agrément, malgré l'accord favorable du président de la République, un arrêté la suspendant et un autre levant cette suspension ont été publiés. Ce qui, de fait, consacrait la reconnaissance de l'Organisation.

7 A l'époque, les ONG et associations étaient soumises au régime de la clause déclaratoire et n'avaient pas besoin d'agrément.

régisseurs de prisons sur toute l'étendue du territoire. Après sa reconnaissance officielle en 1995, l'OGDH a été même désignée comme membre du Haut Conseil aux Affaires électorales en 1998. Conté a toujours observé une attitude de méfiance envers les défenseurs des droits de l'Homme. Même s'il a adopté une stratégie de mépris pour les organisations des droits de l'Homme, par contre il n'a jamais tenu de discours contre ces organisations. Dans une interview accordée à *Jeune Afrique Économie* en 1998, il a déclaré qu'il ne connaît pas ce que c'est que les Droits de l'Homme et qu'il n'aime pas en parler. Il ajoute que sa conception des droits de l'Homme est différente de ce que disent les textes rédigés par des hommes. Pour lui, il été éduqué avec le principe qu'il ne doit pas faire du mal à son prochain et que c'est à cela qu'il croit et non à des règles écrites par des hommes comme lui.

De quelle manière Lansana Conté a-t-il géré les questions ethniques au sein de l'armée et plus généralement au sein de la société guinéenne ?

Si nous tenons compte de l'indicateur non codifié et très subjectif sur lequel se fondent les Guinéens pour considérer qu'un régime s'appuie sur des bases ethniques pour gouverner, on peut affirmer que Lansana Conté s'est très peu appuyé sur sa communauté. Cet indicateur, est la propension du Guinéen à s'emparer de son crayon pour dénombrer les cadres de telle ou telle ethnie composant le gouvernement. Lansana Conté s'est servi de tous ceux qui pouvaient l'aider à gouverner comme il l'entend.

Il a plus privilégié le choix des personnes qui lui étaient « favorables » que des cadres de son ethnie. Néanmoins, beaucoup ont profité de leur appartenance commune à la même ethnie que Lansana Conté pour tirer les ficelles de « l'ethno-stratégie »<sup>8</sup>. Ce phénomène a aussi généré des conséquences graves quand, en 1990, Lansana Conté, en prélude aux premières élections locales organisées par la junte au pouvoir, a tenu un discours à forte consonance communautariste qui a provoqué des affrontements sanglants entre population autochtone de la région forestière et Malinkés majoritairement originaires de la région de la Haute Guinée. Les exécutions extra-judiciaires qui ont suivi la tentative manquée de révolution de palais de juillet 1985, avec des victimes majoritairement de la communauté malinké, ont aussi focalisé les esprits sur le caractère ethnique du règne Conté.

*Propos recueillis par Laurent Correau  
le 6 juin 2018*

8 Discours et stratégies visant à se servir de l'ethnie pour atteindre des objectifs spécifiques. Ce qui est souvent utilisé dans les compétitions électorales.



# MANQUE DE MOYENS ► VIOLENCE

TÉMOIGNAGE DU LIEUTENANT-COLONEL YAYA SOW.

LE LIEUTENANT-COLONEL YAYA SOW A ÉTÉ CONDAMNÉ À DIX ANS DE PRISON POUR SA PARTICIPATION À LA MUTINERIE DE FÉVRIER 1996.

« ... EN APPRENANT LA NOUVELLE, LES UNITÉS DE BLINDÉS COMMANDÉES PAR DES OFFICIERS SOUSSOUS ONT RÉAGI. ILS NE VOULAIENT PAS FAIRE UN COUP D'ÉTAT MAIS SEULEMENT OBTENIR DE MEILLEURS SOLDES. »

Les événements des 2 et 3 février 1996 sont en réalité le produit d'une manifestation de mécontentement au sein de l'armée, organisée surtout par des éléments recrutés en 1990, au rang desquels figurent d'ailleurs des hommes comme Moussa Dadis Camara, Ibrahima Baldé ou Idi Amin. Le 2 février, des soldats mécontents ont défoncé les portes des magasins d'armes et sont allés en ville pour manifester. Ils ont commencé à piller des boutiques pour voler des choses comme des climatiseurs, de l'alcool et même des voitures. Au départ c'était un signal de mécontentement envoyé aux autorités qui venaient d'annoncer une augmentation des salaires des policiers. À un moment, le commandant Cissoko Kerfala, accompagné du commandant Kader Dombouya, sont venus vers moi à l'artillerie pour m'informer que la Garde présidentielle aurait tué des soldats manifestants. Quand je suis allé en ville, après avoir mis l'artillerie en alerte, j'ai trouvé que ces rumeurs étaient fausses. Je me suis calmé et je suis revenu au camp. En soirée, des artilleurs ont commencé à tirer des obus en direction du palais présidentiel et sur le quartier Coronthie. Lansana Conté a commencé à avoir peur. La nuit, Wanwaran de l'artillerie a tiré sur le Palais des Nations sous les menaces de certains officiers, selon lui.

Au petit matin, deux hommes, dont un lieutenant de l'artillerie, sont allés chercher Lansana Conté au palais pour l'amener au camp Alpha Yaya. Il était prisonnier. Mais, en apprenant la nouvelle, les unités de blindés commandées par des officiers

soussous ont réagi. Ils ne voulaient pas faire un coup d'État mais seulement obtenir de meilleurs soldes. Pendant ce temps, des officiers, pour la plupart de l'aviation militaire, ont constitué un Comité de salut national dans lequel mon nom ne figurait pas. Ils voulaient vraiment prendre le pouvoir. Mais les officiers soussous sont restés loyalistes à Lansana Conté et l'ont remis en place. Curieusement, à aucun moment des soldats n'ont ouvert le feu sur d'autres. Il semblerait que Conté avait donné l'ordre à sa garde de ne pas tirer sur les manifestants. Il y eut même une sorte de fraternisation, de complicité, entre les manifestants et la Garde présidentielle.

Je dirais qu'environ 90 personnes ont été interpellées suite à ces événements. Mais trente-cinq seulement ont été condamnées. Les autres ont été libérées ou se sont enfuies. Moi, comme je commandais l'artillerie du camp Alpha Yaya, on a prétendu que c'est sous mes ordres que l'artillerie a bombardé le palais présidentiel.

Mais en fait, ce sont des chars qui ont tiré sur Coronthie, mais pas mon artillerie. Un artilleur, un certain Makan, a affirmé ensuite que l'artillerie avait bel et bien tiré, mais c'est faux. Conté avait affirmé que ce sont les blindés qui ont tiré à Coronthie mais par la suite, il s'est dédié pour ne pas embarrasser les chefs des blindés qui lui sont restés loyaux. J'ai été condamné pour tentative de coup d'État et destruction d'édifices publics. J'ai été mis aux arrêts avec d'autres officiers. Quelques jours après mon arrestation, un

commando est venu en plein jour abattre le commandant du camp Alpha Yaya qui n'avait pas été mis aux arrêts. Était-ce un signal en direction du pouvoir pour le dissuader de ne pas nous exécuter sans jugement ?

J'ai donc été condamné à dix ans de prison. Lansana Conté n'a pas eu la main lourde. Dix ans c'est pas beaucoup par rapport aux chefs d'accusations. Au cours de l'histoire guinéenne beaucoup ont perdu leur vie pour moins que ça. Je crois qu'il était encore marqué par les purges sanglantes et l'élimination des putschistes de 1985.

Mais au total, il y a une forme d'impunité grave. Ceux qui ont été condamnés n'étaient pas tous coupables. Certains étaient de simples boucs émissaires. Et ceux qui ont initié le mouvement

ont été laissés tranquilles. C'est le cas de certains éléments de la promotion de 1990. Je n'en connais pas plus de six qui ont été arrêtés mais pas condamnés. Ceux-là ont compris qu'on les laisserait tranquilles. Cette promotion, qui a donné des hommes comme Dadis et compagnie, voulait accéder aux privilèges des officiers et ne voyait pas d'un bon œil les officiers corrompus détourner l'argent de l'armée. Dans les années 2000, ils ont peu à peu pris le contrôle des rouages de l'armée, jusqu'à semer la terreur dans les rangs et ont profité de la mort de Lansana Conté pour prendre le pouvoir. Ont-ils corrigé les distorsions qu'ils désavouaient ? L'histoire est là pour juger.

*Entretien réalisé par Olivier Rogez  
en avril 2017 à Conakry.*



Un soldat de la Garde présidentielle regarde les débris de l'ancienne salle de conférence du palais présidentiel à Conakry, le 5 février 1996, suite à la mutinerie de l'armée.

Crédit : Issouf Sanogo / AFP



# MANQUE DE MOYENS ► RECOURS À LA FORCE

TÉMOIGNAGE D'UN COMMISSAIRE EN FONCTION À LA SÛRETÉ NATIONALE  
ET QUI A PRÉFÉRÉ CONSERVER L'ANONYMAT POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.  
UN HOMME QUI A 25 ANS DE CARRIÈRE AU SEIN DE LA POLICE.

« ... LES POLICIERS ONT BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS À GÉRER LES MANIFESTATIONS. LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EST INSUFFISANT. PARFOIS LES VÉHICULES DE TRANSPORT NE SONT PAS PROTÉGÉS ET LES POLICIERS SONT EXPOSÉS AUX JETS DE PIERRE OU DE BOULONS. FACE À DES JEUNES ULTRAVIOLENTS DANS CERTAINS QUARTIERS, LES POLICIERS ONT SOUVENT PEUR. »

Les violences policières ont de multiples causes. Mais puisque ces violences s'exercent surtout lors des manifestations et des mouvements de foule, je dirais que la première cause vient de la manipulation de la jeunesse par les hommes politiques. Avec toute mon expérience acquise sur le terrain, j'ai un aperçu vraiment négatif du comportement des politiciens. En fait, ils nous font chanter en manipulant la violence. Ils utilisent la colère de la jeunesse à des fins politiques. La police a tenté de faire asseoir les jeunes de l'Axe (les quartiers proches de l'opposition, où les jeunes se mobilisent régulièrement contre le pouvoir en place) avec les policiers. On a appelé cela l'opération « baïonnette intelligente ». C'était une façon d'instaurer un dialogue avec ces jeunes pour échanger sur nos problèmes réciproques et tenter de faire baisser le niveau de violence lors des manifestations. Mais cela n'a pas donné grand-chose. Jusqu'à présent rien ne change.

Nous avons beaucoup étudié la structure sociologique des quartiers de l'Axe et la façon dont les jeunes sont organisés. Je diviserai ces jeunes en trois groupes. Il y a d'abord les « staffs », ce sont les groupes de donneurs d'ordre dans les

manifestations. Ils sont souvent en lien avec les formations politiques. Ils se présentent comme les leaders de l'Axe et ce sont eux qui mobilisent les jeunes désœuvrés pour venir grossir les rangs des manifestants. Le deuxième groupe ce sont les « gangs ». Ils ne sont pas forcément membres du staff mais ils envoient leurs jeunes pour tirer profit des manifestations, commettre des vols et des violences. Le troisième groupe ce sont les « ghetto-men », ces marginaux qui vivent dans les tunnels du quartier Kakimbo, au niveau de la décharge. Ce sont des jeunes drogués qui ont quitté leurs familles et vivent de la criminalité. Les staffs reçoivent de l'argent des hommes politiques et amènent ces deux groupes dans les manifestations. Et ce sont eux qui génèrent la violence. Car aucun organisateur ne peut alors les maîtriser.

Le principal problème des forces de l'ordre, c'est la formation. Il est très important d'avoir un personnel bien formé. Les deux dernières promotions embauchées dans la police n'ont quasiment pas été formées. En théorie, comme il n'y a pas de concours d'entrée, c'est la police qui doit former ses hommes. Mais les deux dernières



Des manifestants font face à un véhicule de la police pendant une manifestation en banlieue de Conakry.



Crédit : Georges Gobet / AFP

promotions ont été engagées directement dans la fonction publique qui les a ensuite mises à notre disposition. Cela veut dire que la police n'a pas eu la possibilité de choisir elle-même ses recrues. Les nouveaux venus n'ont eu que quelques séminaires de mise à niveau. C'est-à-dire quelques semaines de formation. Nous avons coutume de dire qu'un policier mal formé est un criminel en puissance. Les deux promotions de 2008 et 2013 se sont traduites par un recrutement d'environ dix mille hommes. Et je dirai que 80 % d'entre eux ne sont pas formés. Il faudrait aussi instaurer une mise à niveau régulière pour les policiers en fonction. Ce n'est pas le cas. C'est le problème essentiel.

Dans les faits, il existe un programme de formation continue sur le terrain ou à l'école, mais on ne prend pas des formateurs issus du corps. On va prendre des hommes qui croupissent dans des bureaux depuis toujours. Par exemple, un policier recruté en 1975, qui n'a jamais eu la moindre formation depuis, va être chargé de former les jeunes ! C'est une aberration. Le ministre a demandé un programme de formation. Mais il cherche le diable avec une torche ! L'armée et la gendarmerie ont bien progressé sur le volet formation mais pas nous.

Le second problème c'est ce que l'on appelle le comportement opérationnel. Par exemple, on est

souvent appelé à intervenir avec la gendarmerie, qui est, comme vous le savez, un corps hybride relevant du ministère de la Défense mais avec des fonctions et des tâches de police en temps de paix. Or lorsque nous sommes déployés ensemble, il n'y a pas de commandement commun. Il faudrait un PC pour harmoniser les ordres, car sur le terrain il est souvent difficile de savoir qui fait quoi... Et lorsqu'il y a mort d'homme c'est très compliqué.

Par ailleurs, la question des moyens est un problème crucial. Si l'on envoie les hommes en mission, par exemple sur des manifestations, sans leur donner les moyens techniques de mener à bien cette mission, on ne peut pas avoir de bons résultats. Les manifestations consécutives à la grève des enseignants des 20 et 21 février (2017) sont un bon exemple de nos carences. Le 20 février, il a fallu attendre 14 heures pour que les CMIS (les Compagnies mobiles d'intervention et de sécurité) reçoivent des stocks de gaz lacrymogènes. Et il a fallu, tenez-vous bien, que la présidence de la République les fournissent ! Nos hommes avaient épuisé leurs stocks de grenades et commençaient à reculer face aux manifestants. C'est Alpha Condé lui-même qui a donné les instructions pour libérer les lacrymogènes. Certains de ces gaz étaient vieux et sans efficacité, les manifestants nous les renvoyaient.

Les policiers ont beaucoup de difficultés à gérer les manifestations. Le niveau d'équipement est insuffisant. Parfois, les véhicules de transport ne sont pas protégés et les policiers sont exposés aux jets de pierre ou de boulons. Face à des jeunes

ultraviolents dans certains quartiers, les policiers ont souvent peur. Car la protection sociale en cas de blessure est inexistante. L'État vient juste de mettre en place une nouvelle caisse de sécurité sociale pour la police mais jusqu'à présent, un policier blessé dans l'exercice de ses fonctions était très mal pris en charge. Les infirmeries centrales des CMIS sont vides. Et l'infirmerie centrale de l'armée, qui est mieux fournie, n'est pas ouverte aux policiers. Les policiers blessés doivent aller à l'hôpital et vous n'ignorez pas que là-bas, tout est payant. Le moindre pansement est à la charge du blessé. C'est impossible de travailler dans ces conditions. Nos hommes ont peur d'être blessés et cela génère des comportements inadéquats. J'ai moi-même travaillé dans les unités d'intervention et je sais de quoi je parle.

Il y a trop de différences de traitement entre la police et l'armée. C'est un système pérennisé depuis longtemps. Par exemple, j'ai le grade de capitaine, je suis instructeur en combat et en maintien de l'ordre. Je suis entré dans le métier avant Sékouba Konaté (président de la transition en 2010). Il est général d'armée. Baldé, le patron de la gendarmerie est de la promotion 1993. Ceux de sa promotion sont tous colonels, lui est général. J'ai plus d'ancienneté qu'eux. Dans la police, nous avons actuellement sept promotions qui sont peu ou prou au même grade. L'avancement n'existe plus. Les problèmes d'avancement ont commencé au lendemain de la tentative de coup d'État des 2 et 3 février 1996. Les soldats s'étaient mutinés car les policiers venaient de recevoir des augmentations. Les militaires étaient jaloux. Et depuis, c'est le contraire. L'armée est favorisée.

La police n'a pas échappé au phénomène de la politisation. Sous Lansana Conté, on infiltrait des

policiers qui étaient aussi militants du PUP (Parti de l'unité et du progrès, soutien du président Lansana Conté). Le pouvoir voulait nous contrôler. Et ce phénomène a duré jusqu'à aujourd'hui. À vouloir politiser la police, on l'a amenée sur des terrains dangereux. Il y a quelques années, un directeur général de la police s'était même permis de dire publiquement : « Le président ou la mort ». Et cette façon d'affirmer son militantisme est très mal vécue. Comment la police, qui est au service de tous, peut être dirigée par un militant qui n'hésite pas à afficher ses convictions ? Ça a toujours été comme ça en Guinée.

La discipline est un problème récurrent. Le pouvoir a eu la bonne idée de rétablir le Conseil de discipline pour les hommes qui commettent des fautes ou des délits. Mais, jusqu'à présent, ce Conseil ne fonctionne pas. Quant à l'Inspection générale (chargée d'inspecter les finances et l'utilisation des fonds publics ainsi que les bavures policières avant que le Conseil de discipline ne statue), elle est inopérante. Peut-être cinq ou six policiers ont été sanctionnés car pris en flagrant délit. Mais en fait, il n'y a aucun travail et aucune sanction lorsqu'il y a des manquements. Je vais vous le dire franchement : l'impunité règne à tous les niveaux. Que ce soit à propos de la corruption - qui est endémique - ou de la violence, il n'y a quasiment aucune sanction.

*Entretien réalisé par Olivier Rogez  
en avril 2017 à Conakry.*

18 février 2013. Des milliers d'habitants de Conakry manifestent, sous le regard de la police, pour réclamer des élections législatives libres et transparentes.

Crédit : Cellou Binani / AFP



# CRIMINALISATION ► VIOLENCE

TÉMOIGNAGE ANONYME DE L'UN DES DIRECTEURS DE LA POLICE.

« ... CE QUI S'EST PASSÉ, C'EST QU'AU COURS D'UNE PATROUILLE, DES POLICIERS ONT ARRÊTÉ DES COLOMBIENS, DES NARCOTRAFIQUANTS. ILS ONT SAISI BEAUCOUP DE DROGUE ET L'ONT DÉPOSÉE À LA CMIS. LE LENDEMAIN, LES MILITAIRES SONT VENUS CHERCHER LA DROGUE ET ONT ATTAQUÉ LA COMPAGNIE. »

De 1958 à 1984, le régime était à vocation socialiste et n'a pas pris en compte les droits de l'Homme. Sous Lansana Conté de 1984 à 2008, les militaires étaient au pouvoir et les droits de l'Homme n'étaient pas leur préoccupation. Il y avait même une grande confusion des rôles et des fonctions. C'est à cette époque que l'on a vu des militaires se permettre de contrôler les identités des citoyens dans la rue. Ce qui est un abus total. À cette époque, les généraux s'engraissaient sur le dos de l'état et les soldats qui étaient aux barrages militaires se payaient sur la population. Ils contrôlaient les identités uniquement pour prendre de l'argent. Avec l'arrivée de Dadis Camara au pouvoir (décembre 2008 - octobre 2009) et le régime du CNDD<sup>1</sup>, on a vu un ramassis de voyous prendre le pouvoir. Il arrivait qu'en plein jour, des soldats s'attaquent à un commerçant et vident entièrement sa boutique. Un militaire pouvait vous braquer dans la rue et emporter votre véhicule sans que vous ne puissiez rien faire. C'était d'ailleurs la spécialité de Toumba (Aboubacar Diakité, dit Toumba, ex-chef de la Garde présidentielle de Moussa Dadis Camara, actuellement sous les verrous pour son implication présumée dans les massacres du 28 septembre 2009). Il volait des pick-up dans les rues de Conakry pour les revendre au Mali. La Garde

présidentielle faisait n'importe quoi à l'époque. Et la guerre entre armée et police s'est poursuivie.

On se souvient de la guerre qui s'est déroulée en 2008 entre les policiers et les soldats en pleine ville. Il y a eu des morts quand les soldats ont attaqué une caserne de CMIS (l'équivalent des CRS, ndlr) dans le quartier « Cameroun ». À l'époque, on a prétendu que c'étaient des histoires de soldes et de traitement. C'est faux. Ce qui s'est passé, c'est qu'au cours d'une patrouille, des policiers ont arrêté des Colombiens, des narcotrafiquants. Ils ont saisi beaucoup de drogue et l'ont déposée à la CMIS. Le lendemain, les militaires sont venus chercher la drogue et ont attaqué la compagnie. Il y a eu neuf morts. Ces militaires étaient des gens de la Garde présidentielle, des bérets rouges. Voilà comment ça fonctionnait à l'époque. Ils ont aussi attaqué la brigade antidrogue quelque temps après. C'était des voyous. Des bandits. Et ce sont eux qui ont pris le pouvoir à la mort de Conté. L'armée était alors aux mains d'un groupe de bandits. Des généraux et des officiers choisis dans le clan du président avaient mis le pays en coupe réglée.

Cette guerre remonte à la période de Sékou Touré. Il y avait des services de renseignements que les gens identifiaient souvent à la police. L'objectif de ces services c'était d'abord de surveiller l'armée,

1 Conseil national pour la démocratie et le développement.

en particulier les généraux, afin de prévenir toute tentative de coup d'État.

En dehors de cela, ces services de sécurité surveillaient les riches commerçants ou les gens qui avaient été formés en Europe de l'Ouest. Par exemple, à chaque mois d'août, on avait droit à un complot. Le mois d'août correspond à la période de soudure dans les campagnes. Les réserves se terminent et la nouvelle récolte n'est pas encore arrivée et, souvent, les gens ont faim. Pour éviter un soulèvement, on inventait un complot. On arrêtait des gens et on faisait peur à tout le monde. C'était ça le travail des services de renseignements. Et à la mort de Sékou Touré, les gens en voulaient à la police en général. Elle était détestée. En réalité, c'était une police parallèle qui agissait. Mais les gens ne faisaient pas la différence. A la mort de Sékou Touré, on a commencé les règlements de compte. Par malheur, quand les gens ont commencé à ouvrir les archives, ils ont vu les bulletins d'information sur les complots, les lettres de dénonciation. À partir de là, Diarra Traoré qui était le Premier ministre du CMRN (Comité militaire de redressement national, la junte qui a pris le pouvoir à la mort de Sékou Touré) s'est déchaîné contre la police. Les militaires s'attaquaient à la police. Lorsque Lansana Conté a éliminé Diarra Traoré après sa tentative de coup d'État, les choses ont un peu changé. Conté était plus mesuré. Il préférait laisser la police végéter, sans équipement, sans entretien. On a laissé la police se dégrader lentement. En fait, il a mené la même politique que Diarra Traoré mais de façon moins brutale. Il a laissé la police agoniser. Le pays a commencé à être géré sur des bases ethniques et l'on a fait entrer dans la police tout un tas de personnes sur leur simple appartenance ethnique et non sur leurs capacités.

Le niveau de sous-équipement est tel que j'ai découvert que 65% de nos installations, commissariats urbains ou centraux, sont squattés ! Ce sont des bâtiments qui ont été spoliés à leurs propriétaires durant la révolution. Il arrive encore aujourd'hui qu'un commissariat soit obligé de verser un salaire à ses propriétaires fonciers !

Nous sommes en train de débiter un programme de police de proximité. L'idée est de faire participer la population à la politique de sécurité dans les quartiers. C'est un programme pour lequel nous avons des financements européens. On a d'ailleurs repris le modèle français de police de proximité, supprimée par Sarkozy chez vous. Les commissariats de Conakry servent de laboratoires et on va élargir ensuite peu à peu. Dans le même ordre d'idées, l'UE a mis le paquet sur l'Inspection générale. On a désormais un Code de déontologie et un Conseil de discipline, mais qui n'est pas encore tout à fait opérationnel. Nous avons à

nouveau une volonté de contrôle interne de la police. On a même commencé à sanctionner des policiers coupables de délits et de crimes. L'Inspection générale doit nous y aider. Ça tarde encore à se mettre en route mais on va y venir.

Concernant les manifestations de février 2017 qui se sont traduites par huit morts dans les rues de Conakry, j'estime qu'il n'est pas normal que des policiers aillent en intervention, qu'il y ait des victimes et que l'enquête n'avance pas. Cela signifie purement et simplement qu'il n'y a aucune volonté politique de régler les choses. C'est l'aspect le plus problématique de ces réformes. On ne peut pas se contenter d'aller devant les bailleurs de fonds et de parler. Il faut poser des actes. A chaque manifestation, des gens en tenue, policiers et gendarmes, tuent des citoyens. Et les gens finissent par penser que la police est là pour les punir.

Souvent il manque du matériel. Et les policiers sont débordés durant les manifestations. Depuis 2010, vingt policiers sont devenus infirmes à la suite des blessures reçues durant les manifestations. Personne, absolument personne, ne les a pris en charge. J'ai vu récemment une mère de policier de la ville de Mamou. Son fils a eu la hanche brisée suite à des manifestations. On lui a fait croire à une prise en charge intégrale, à des soins pour son fils. Mais on l'a roulée dans la farine. Elle n'a rien eu.

*Entretien réalisé par Olivier Rogez  
en avril 2017 à Conakry.*



2018. Un chauffeur de taxi près du rond-point de Bambeto.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





2018. Un chauffeur de taxi près du rond-point de Bambeto.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





# 05

## **VIOLENCES POLITIQUES ET ETHNICITÉ**



---

Après une manifestation de colère aux allures d'émeute, des sympathisants de l'opposition guinéenne courent dans les rues de Conakry, le 20 mai 2012, pour éviter les véhicules de la police.

Crédit : Cellou Binani / AFP



# 05

## VIOLENCES POLITIQUES ET ETHNICITÉ

---

En Guinée, comme un peu partout dans l'Afrique sous domination coloniale, malgré des modalités variables suivant les colonisateurs, des ethnologues, des administrateurs, des missionnaires et des militaires ont produit des discours, écrit des textes qui relevaient telle ou telle différence entre des populations, certaines étant jugées plus « aptes » à telle ou telle tâche. Ces formalisations du social ont eu des conséquences politiques assez tôt. Dès les années 1950, on note un usage militant, dans la quête du pouvoir, de l'« ethnie » par les hommes politiques guinéens.

Paradoxalement, alors que la jeune nation guinéenne se cherchait des référents panafricains – et témoignait à maints égards de cette solidarité avec les ressortissants du continent – à l'intérieur des frontières nationales, des Guinéens étaient désignés au fil des ans comme adversaires d'autres Guinéens, simplement en raison de leur appartenance à des communautés différentes.

De nombreuses recherches ont démontré que ces différences ne sont pourtant ni essentielles, ni immuables. Elles sont produites et leur origine peut être retracée. Elles sont façonnées par le discours de leaders nationaux, la politique de l'État,

mais aussi par la micro-histoire de communautés locales... Elles sont sans cesse remodelées par les transgressions d'individus, elles se font et se défont, se vident et se remplissent. S'il existe, comme le montre l'un des deux textes de cette partie, des mémoires communautaires douloureuses, entretenir ces mémoires, se laisser entraîner par elles ou les dépasser est un choix personnel. Ou une démission.

Jouer de ces catégories à des fins de mobilisation électorale s'est révélé un jeu dangereux. C'est ce que montrent les violences qui se sont déclenchées dans l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2010. Dans une opinion publique polarisée par les leaders politiques, la circulation d'une rumeur, celle de l'empoisonnement de l'eau vendue lors d'un meeting électoral a suffi à provoquer un cycle de violences et d'actes de vengeance.

Alors, y a-t-il un lien entre violence politique et ethnicité ? Il semble qu'il y ait plutôt un type de comportement à risque : l'ethnicisation. Le fait de « mettre en cases » une vie sociale faite d'ouvertures, d'échanges et de passerelles entre groupes différents. Les deux textes présentés ici invitent à sortir de ces impasses identitaires.



Des militants du candidat Cellou Dalein Diallo, déclaré perdant à l'élection présidentielle le 15 novembre 2010, tiennent une barricade à Conakry en signe de protestation.  
Crédit : Issouf Sanogo / AFP





# ETHNICISATION, VIOLENCES ET MÉMOIRES EN GUINÉE<sup>1</sup>

VINCENT FOUCHER, CHARGÉ DE RECHERCHE  
AU CNRS-LAM, SCIENCES PO BORDEAUX

En 2004, alors qu'était célébré le dixième anniversaire du génocide rwandais, le secrétaire général des Nations unies créait le poste de conseiller spécial pour la prévention du génocide. En mars 2010, ce conseiller spécial – à l'époque le Soudanais Francis Deng –, s'est rendu en Guinée pour évaluer la situation dans le pays, alors engagé dans une transition politique difficile. Dans son rapport, Deng écartait le risque de génocide, mais il signalait la montée de la question communautaire, notant par exemple l'usage d'insultes à caractère ethnique (contre les Peuls) lors du massacre commis par les forces de sécurité contre des opposants au pouvoir militaire le 28 septembre 2009 (Special Adviser, 2010, p. 4 et 7). Ce surgissement de l'ethnicité lors de la phase de transition de 2009-2010 a été pour beaucoup d'observateurs une surprise et une déception. Dans une analyse de l'évolution politique du pays, publiée peu avant la mort du président Lansana Conté fin 2008, la chercheuse Michelle Engeler ne parlait pas d'ethnicité, mentionnant seulement, et rapidement, l'existence d'un réseau soussou au sein de l'armée (Engeler, 2008). La surprise face à cet apparent surgissement a été d'autant plus grande que, lors de la longue fin de règne du président Conté, les partis d'opposition et les organisations de la société civile, menés par des leaders issus des différentes communautés s'étaient mobilisés ensemble pour défendre les libertés politiques (International Crisis Group, 2007).

Il y a eu, depuis 2010, d'autres violences avec une dimension communautaire plus ou moins forte : d'une part, surtout à Conakry, lors de manifestations du principal parti d'opposition ou lors de périodes électorales ; d'autre part, en Guinée forestière – le cas le plus spectaculaire est celui

des violences de juillet 2013, qui ont fait plus de 200 morts. On tentera ici de proposer des pistes d'analyse pour comprendre cette montée de la question ethnique. En Guinée comme ailleurs, plus que d'ethnicité, il faut parler d'ethnicisation : loin d'être ce que ses promoteurs disent, une essence stable et durable, l'ethnicité a une histoire, elle est la résultante d'efforts inégalement aboutis, anciens et nouveaux, internes et externes, d'en haut et d'en bas, dans des contextes à chaque fois spécifiques (Amselle et M'Bokolo, 1985 ; Chrétien et Prunier, 1989). Sortir de l'essentialisme, comprendre ces processus, ces « énonciations » successives (Bayart, 1985) – et parfois contradictoires ou floues –, c'est faire œuvre de recherche, et c'est aussi se donner les moyens de l'apaisement.

On décrira d'abord la catégorisation ethnique aujourd'hui active en Guinée, un découpage en quatre grands blocs, opéré à l'époque coloniale. On verra ensuite combien, dans un contexte de démocratisation, quand le jeu politique s'ouvre enfin, l'ethnicité est l'une des lignes de mobilisation politique. On examinera ensuite l'existence de mémoires communautaires douloureuses, qui renvoient à des histoires qui prédatent la démocratisation et aussi au rôle - partiel mais réel - que tient l'ethnicité dans la distribution des ressources. Enfin, on verra comment ces ethnicisations sont contrebalancées par différentes dynamiques de construction nationale, par le haut et par le bas.

---

1 Les entretiens qui nourrissent le présent texte ont été réalisés par l'auteur alors qu'il travaillait comme analyste pour l'ONG International Crisis Group. L'auteur remercie Laurent Correau, Anna Dessertine, Joschka Philipps et Ramon Sarró pour leurs commentaires sur ce texte.

# L'ÉCHIQUIER ETHNIQUE : UNE MISE EN CASE CONTESTABLE

À la suite des colonisateurs français, les Guinéens ont pris l'habitude de penser leur pays comme l'assemblage de quatre régions dites « naturelles », distinctes par la géographie, le climat, la langue, les systèmes de production et les pratiques religieuses et culturelles (Goerg, 2011). À chaque région correspondrait une ethnie ou un ensemble d'ethnies spécifiques (on disait « races » à l'époque coloniale). En Basse Côte (aussi appelée Basse Guinée ou Guinée maritime), les groupes dits « côtiers » : soussou, baga et nalou (15,5 pour cent de la population, selon la dernière enquête disponible, qui date de 1955 et dont la qualité est discutable)<sup>2</sup>. En Moyenne Guinée ou Fouta Djallon, les Peuls et assimilés (28,6 pour cent). En Haute Guinée, les Malinkés et assimilés (30,9 pour cent). En Guinée forestière, les groupes dits « forestiers » : kissi, guerzé, toma, manon et kono (18,1 pour cent). D'autres chiffres circulent, parfois assez différents. Dans son rapport de 2010, le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide donnait ainsi, sans citer ses sources, 40 pour cent de Peuls, 30 pour cent de Malinkés, 20 pour cent de Soussous et 10 pour cent de Forestiers (Special Adviser, 2010, p.3)<sup>3</sup>.

Le flou des chiffres est redoublé par le flou des catégories ethniques et des frontières communautaires. L'idée d'une superposition parfaite et ancienne entre milieu géographique et ethnicité est évidemment intenable. À l'époque précoloniale, les identités ethniques ne définissaient pas les réseaux de loyauté, généralement multiethniques. Ensuite, aujourd'hui comme dans le passé, les gens se mélangent, changent d'identité et de langue, ou les superposent (Barry, 2000, p. 127-129). Des clivages et des groupes se créent,

2 Les chiffres sont tirés de Haut-Commissariat général de l'Afrique occidentale française, Étude démographique par sondage en Guinée 1954-1955. Résultats définitifs, p. 82. Il ne s'agit pas d'un recensement, mais d'une enquête par sondage, donc de plus faible qualité.

3 Les chiffres sont probablement tirés du CIA Factbook, lequel n'indique pas ses sources. Le chercheur Claude Rivière, sur la base du recensement de 1967, qui ne comprenait pas d'indication de l'ethnicité, fournit des chiffres différents : 38 pour cent de Peuls et assimilés; 22 pour cent de Malinkés et assimilés et 13,5 pour cent de Soussous et assimilés. Il ne donne pas de mesure pour les Forestiers et dit peu de choses des principes ayant guidé son estimation, sinon qu'il en a discuté avec l'Office guinéen de la statistique (Rivière, 1971, p. 30). Les écarts constatés avec le recensement de 1955 s'expliquent peut-être par l'inclusion des importantes communautés du Fouta Djallon qui parlent peul, parfois comme langue principale, mais ne s'identifient pas forcément comme peules.

disparaissent, se renégocient. Ainsi, le groupe aujourd'hui identifié comme konianké, groupe de plus en plus associé à la communauté malinké, comprend probablement beaucoup de descendants de Forestiers convertis à l'islam malinké (McGovern, 2013).

Ainsi encore, les Wassolonkés de Haute Guinée s'identifient souvent et sont souvent identifiés comme Peuls, portent des patronymes peuls, mais ils parlent le malinké et ils ont voté assez largement comme leurs voisins malinkés lors des dernières élections. Quant aux Nalous et aux Bagas de Basse Guinée, ils sont de plus en plus marqués par la culture de leurs grands voisins soussous – déjà en 1954, Denise Paulme rapportait que des jeunes Bagas lui confiaient que « nos pères étaient Bagas, nous sommes Soussous » (Paulme, 1957, p. 277)<sup>4</sup>. Par ailleurs, les catégories ethniques sont souvent redoublées ou, au contraire, segmentées et complexifiées par les identités religieuses. Être malinké ou peul, c'est très généralement être musulman, au point que les marqueurs religieux sont aussi des marqueurs ethniques. Mais chez les Bagas, on trouve les deux religions.

Ces flous sont importants car ils autorisent, quand les circonstances le demandent, des débats, des changements, des réinterprétations. Ainsi, la catégorie « Forestiers », à l'origine pure catégorie descriptive tracée par les colons français, a été reprise par une série d'acteurs originaires de la zone en question, qui ont tenté de donner ainsi une voix commune à des communautés qui n'avaient pas d'unité politique. Plus récemment, alors qu'il n'y a pas d'intelligibilité entre le malinké d'un côté et le djallonké et le soussou de l'autre, certains hommes politiques arguent de l'appartenance de ces langues au groupe mandé, catégorie descriptive proposée par des linguistes, pour mettre en avant un Grand Mandé, une alliance entre Malinkés, Djallonkés, Soussous et Forestiers... Contre les Peuls<sup>5</sup>. Les processus identitaires peuvent aussi procéder « par le bas » : c'est sans directive que les Nalous et Bagas de Basse Guinée se sont inscrits de plus en plus au fil du XXe

4 Je remercie Ramon Sarró d'avoir attiré mon attention sur cet exemple.

5 Ce sont les linguistes qui ont identifié, sur la base de similitudes plus ou moins fortes, ne permettant pas forcément l'intercompréhension et ne témoignant pas d'une solidarité particulière, la famille de langues dite mandé. Le peul appartient, lui, à une autre famille de langues, dite ouest-atlantique, comme le baga, l'une des langues de Basse Guinée.

siècle dans un espace culturel plus vaste, celui des Soussous. Quoi qu'il en soit de ses flous et des jeux qu'elle permet, la quadripartition identitaire a un rôle important dans l'organisation du champ politique guinéen et c'est bien ce découpage de la vie politique guinéenne qu'il faut étudier.

## L'ETHNICITÉ, UN PHÉNOMÈNE D'ABORD ÉLECTORAL ?

S'il est un domaine où le découpage ethnique semble fonctionner à plein, c'est bien dans l'espace électoral, du moins quand les élections sont compétitives. Ainsi, lors des présidentielles de 2010 et 2015, comme lors des législatives de 2013, les résultats ont été clairs : les deux partis arrivés en tête, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) et l'Union des forces démocratiques guinéennes (UFDG), étaient ultra-dominants dans les zones de forte présence du groupe ethnique de leurs leaders respectifs, le Malinké Alpha Condé et le Peul Cellou Dalein Diallo<sup>6</sup>. L'un et l'autre partis étaient – et restent – appuyés sur leurs « coordinations », fédérations d'associations de ressortissants des différentes communautés à Conakry, respectivement la coordination de Haute Guinée et la coordination Hali Pulaar. Les partis plus petits échappent rarement à cette dimension communautaire, chaque leader s'efforçant de cultiver la coordination dominante dans sa zone d'origine et y remportant le gros de ses voix. Jean-Marc Telliano, le leader kissi du Rassemblement pour le développement intégré de la Guinée (RDIG), résume ainsi son métier de chef de parti : « J'irai dans tous les villages pour parler à ma communauté. Je suis loin d'un leader communautaire. Mais la politique, c'est d'abord en famille. Quiconque ne parvient pas à canaliser sa famille, ne gèrera pas un secteur. »<sup>7</sup> Comme ailleurs en Afrique, le multipartisme a réorienté les élites vers leurs communautés d'origine et vers la

tradition supposée les représenter (De Jong, 2008).

À partir de la présidentielle de 2010, on est ainsi passé d'une situation où, face au général-président Lansana Conté, fort de son contrôle de l'état, les opposants mobilisaient comme ils pouvaient et donc souvent d'abord dans leur communauté d'origine, sans pouvoir d'ailleurs y espérer une mobilisation générale, à une situation plus compétitive, où l'espace politique est d'abord un face-à-face entre les deux principales communautés du pays, les Peuls et les Malinkés, mobilisées fortement derrière leur candidat respectif. Cette évolution s'est faite en miroir, chaque communauté se raidissant des raidissements de l'autre. Condé et Diallo ont ainsi chacun établi un monopole de la représentation de leur communauté respective, les autres candidats peuls et malinkés étant petit à petit condamnés à la disparition – on est ainsi passé de 24 candidats à la présidentielle de 2010 à seulement huit en 2015.

L'ethnicité teinte les mobilisations, parfois violentes, qui accompagnent le contexte électoral. Dans les manifestations qu'elle a organisées depuis 2012 pour contester le dispositif électoral, l'UFDG a mobilisé en large part parmi les Peuls, comme en témoignent les patronymes des dizaines de manifestants tués au fil du temps<sup>8</sup>. Pendant la présidentielle de 2015, les violences ont fait au total treize morts et plus d'une centaine de blessés<sup>9</sup>. Mais ces violences se sont largement déroulées le long de clivages ethniques, partisans peuls de l'UFDG affrontant militants sarakollés ou malinkés du RPG à Koundara (Moyenne Guinée),

6 En 2010, dans la région à prédominance malinké de Kankan, le RPG a reçu 67 pour cent des voix, contre 6,7 pour cent pour l'UFDG et dans la région à prédominance peule de Labé, l'UFDG a reçu 88,1 pour cent des voix contre 1,6 pour cent pour le RPG. En 2013, dans les différentes préfectures de la région de Kankan, le RPG a reçu entre 86 et 96 pour cent des voix et dans la région de Labé, l'UFDG a reçu entre 77 et 87 pour cent des voix. En 2015, la région de Kankan a voté à 92,6 pour cent pour le RPG et celle de Labé à 81,1 pour cent pour l'UFDG.

7 « Telliano se fâche à Kissidougou et promet des révélations encombrantes », *guineenews.org*, 21 septembre 2015.

8 Si les patronymes sont parfois un très bon indicateur en matière d'ethnicité, certains étant presque inmanquablement associés à tel ou tel groupe, d'autres, comme Camara ou Sylla, sont très répandus et portés dans différentes communautés. Sur ce point, voir Barry, 2000, p. 128-132.

9 « Guinée : les violences liées à la présidentielle ont fait 13 morts selon Amnesty International », *Jeune Afrique*, 23 octobre 2015.



Nzérékoré (Guinée forestière) et Conakry. À certains moments chauds, dans quelques quartiers de Conakry, des jeunes ont mis en place des barrages pour filtrer les entrées sur une base ethnique.

Cette ethnicisation électorale n'est pas chose nouvelle. Elle a accompagné les phases d'ouverture politique précédentes. Ainsi, dans les années 1990, le lien entre Alpha Condé et la Haute Guinée était déjà établi au travers de la coordination malinké. Condé est de père malinké, mais il est né et a grandi en Basse Guinée, très marqué par la culture soussou de son lignage maternel. Il n'était donc pas un choix évident, mais l'élite malinké avait été décapitée à la prise de pouvoir de Conté. Un entrepreneur malinké résume ainsi : « On disait que les Malinkés étaient ostracisés, et voilà quelqu'un qui vient et lève le drapeau malinké. Alpha s'est emparé de l'Union mandingue [nom de la coordination malinké à l'époque]. Les Malinkés cherchaient un leader, il n'y avait que lui. Donc ils l'ont utilisé, même s'il n'est pas très malinké »<sup>10</sup>. C'est au cœur de la zone malinké, à Siguiri et à Kankan, que Condé a remporté ses premières victoires électorales en 1993, victoires annulées alors par le pouvoir (Groelsema, 1998)<sup>11</sup>.

10 Entretien, entrepreneur malinké et soutien du RPG, Conakry, octobre 2015.

11 Le lien entre ce qui s'appelaient alors l'Union mandingue et le RPG est mentionné dans un télégramme diplomatique américain de 2008. Voir « Ethnic politics in Guinea – Union mandingue », Wikileaks, 15 octobre 2008.

En Moyenne Guinée, ce sont de grandes figures peules, Siradiou Diallo et Mamadou Bah, qui ont mené l'opposition. Quand Cellou Dalein Diallo, issu de l'aristocratie religieuse de la région, a été nommé Premier ministre par Conté, il a commencé à rassembler autour de lui bon nombre de commerçants, notables et cadres peuls, notamment au travers de la coordination peule, avant de devenir son champion et de récupérer le gros de l'héritage des opposants peuls.

Encore avant, dès la libéralisation politique concédée par les autorités françaises dans les années 1950, les partis s'étaient structurés souvent en lien avec les mouvements associatifs qui rassemblaient à Conakry les originaires de chacune des communautés. Sékou Touré lui-même avait commencé sa carrière militante comme membre de l'Union du Mandé, qui réunissait les cadres et jeunes scolarisés malinkés à Conakry. Mais c'est en mobilisant plus sur des clivages de classe que sur des clivages ethniques que Touré avait forgé le Parti démocratique de Guinée (PDG) (Schmidt, 2007). Il n'empêche, des violences politiques à dimension communautaire sont attestées dans les années 1950 déjà, en particulier à Conakry, entre les Soussous, autochtones supposés et partisans du PDG, et des migrants peuls liés aux compétiteurs peuls de Touré (Charles, 1992).

Un militant de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) marche dans Conakry avant l'élection présidentielle du 27 juin 2010. Crédit : Issouf Sanogo / AFP



Ainsi, en situation d'ouverture politique, les identités et réseaux communautaires sont un outil de mobilisation dont il est difficile de se passer, et ce depuis longtemps. Certes, quelques figures, comme Alpha Condé et Sidya Touré, pour des raisons différentes, peuvent mobiliser aussi en dehors de leur communauté<sup>12</sup>. Mais c'est plus difficile pour les autres figures politiques, y compris pour Cellou Dalein Diallo, malgré ses efforts en ce sens<sup>13</sup>. Dans la Guinée d'aujourd'hui, une base communautaire semble indispensable, au moins pour atteindre le deuxième tour. Compte tenu de la démographie ethnique du pays, les hommes politiques alimentent ainsi ensemble, à demi-mots, une sorte de face-à-face entre deux grandes communautés, les Malinkés et les Peuls, les politiciens capables de mobiliser dans les autres communautés jouant le rôle d'auxiliaires. En même temps, le fait qu'aucune communauté n'a la majorité absolue oblige les prétendants au pouvoir à la coalition, à la multiethnicité, ce qui vient tempérer la radicalisation ethnique. Au final, on a donc un clivage assez bien établi, entre Peuls et Malinkés, autour des deux leaders, mais qui n'empêche pas des dynamiques d'alliance. On peut se demander si cette bipolarisation ne doit pas beaucoup aux propriétés des deux hommes, Alpha Condé et Cellou Dalein Diallo, qui étaient bien placés, pour des raisons différentes, pour mobiliser fortement au sein de leur communauté. Il n'est pas certain que, quand la question de leur succession se posera, leurs communautés resteront si unies, même si la mémoire des luttes passées et l'inquiétude face à la victoire d'un représentant de l'autre communauté pousseront en faveur de la mobilisation communautaire.

Depuis 2010 cependant, le discours politique est rarement explicitement ethnique, hormis quand il est à usage interne, au sein de chaque communauté, souvent dans sa langue. En 2010, l'UFDG mobilisait les Peuls autour de l'idée du « à notre tour », dénotant par-là que le pays n'avait jamais été présidé par un Peul alors même que les Peuls se considèrent comme une majorité, voire comme une majorité absolue et qu'ils se voient souvent comme une communauté prospère et dynamique, dotée de l'élite la mieux éduquée et la plus capable

---

12 Alpha Condé s'est appuyé sur sa longue carrière d'opposant, qui l'a mené en prison. Sidya Touré a pour sa part bénéficié de son passage largement apprécié comme Premier ministre technicien, apolitique et efficace, sous Lansana Conté, et comme il appartient à la petite minorité mandéphone diakhanké de Basse Guinée, il échappe quelque peu aux catégorisations, tout en jouant le jeu de l'identité côtière.

13 La présidentielle de 2015 a vu une percée remarquable de Diallo dans les zones de Nzérékoré et Yomou. Il semble qu'en se rapprochant du capitaine Moussa Dadis Camara, président de transition, d'origine guérézè, Diallo a marqué des points en zone guérézè.

de faire avancer la Guinée<sup>14</sup>. Par l'organisation de journées « villes mortes », l'UFDG avait alors tenté de montrer sa force, soulignant en fait surtout la forte présence peule dans le secteur commercial et alimentant l'inquiétude des autres communautés. En face, au deuxième tour au moins, le RPG avait joué à mots peu couverts la logique du « tout sauf un Peul », misant avec un succès partiel sur l'inquiétude des autres communautés face à la mobilisation peule autour de l'UFDG.

Il y a eu depuis d'autres dérapages. Alhassane Condé, alors ministre de l'Administration territoriale, a ainsi pu laisser penser à une occasion qu'il considérait que les Peuls n'appartenaient pas à la communauté nationale, invitant Diallo à partir en Somalie s'il n'était pas content en Guinée<sup>15</sup>. De l'autre côté, Diallo a affirmé, après d'autres, qu'Alpha Condé avait la nationalité burkinabè<sup>16</sup>. Ces éléments de discours, qui pointent, consciemment ou non, en direction de précédents funestes comme le Rwanda (les génocidaires avaient « invité » les Tutsi à partir pour la corne de l'Afrique) et la Côte d'Ivoire (les « patriotes » pro-Gbagbo dénonçaient Ouattara comme un étranger, un Burkinabè), sont inquiétants<sup>17</sup>.

Mais en public au moins, les hommes politiques contrôlent généralement bien leur discours. Ils procèdent souvent par euphémisme, parlant non des ethnies mais des « régions », des capitales de ces régions, du style de bonnet porté par les hommes, de nourritures typiques ou bien alors, sans la nommer, de « telle communauté ». Surtout, l'ethniste, c'est toujours l'autre : chacun accuse l'autre de favoritisme ethnique, fait campagne à travers tout le pays, et met volontiers en avant ses soutiens dans d'autres communautés et ses alliances avec des partis identifiés à d'autres communautés.

---

14 Entretien, Conakry, juin 2015.

15 « Si Cellou Dalein n'est pas content, il n'a qu'à aller en Somalie », insiste Alhassane Condé, ministre de l'Intérieur », aminata.com, 30 avril 2014. Il s'agit d'une allusion évidente à l'hypothèse « hamite », théorie d'origine coloniale qui prête aux Peuls, comme aux Tutsi, une origine est-africaine, donc non-guinéenne. Sur l'hypothèse hamite, voir Chrétien et Kabanda, 2013; et, sur le cas guinéen, Suret-Canale, 1988. L'imaginaire rwandais travaille certains intellectuels des deux côtés : certains, dans le camp du pouvoir, voient les Peuls comme des envahisseurs allochtones, collaborateurs des colons ; certains Peuls tiennent leur groupe pour supérieur au plan intellectuel et seul capable de développer le pays. La figure du président rwandais Paul Kagamé jouit d'un grand prestige parmi les militants de l'UFDG.

16 « Cellou Dalein : « Alpha Condé a trois nationalités, dont celle burkinabè » », senenews.com, 25 septembre 2015.

17 « Le génocide à la rwandaise est en marche en Guinée », guineepresse.info, 13 janvier 2012.

Ce polissage du discours était net lors de l'élection de 2015. Tout s'est passé comme si, après l'apparition brutale du clivage en 2010, Condé et Diallo s'étaient recentrés. Peut-être, maintenant, leur prééminence est établie sur leur communauté respective et il n'est même plus besoin de rappeler l'évidence communautaire.

Sans doute voient-ils bien que la revendication ethnique présente des risques d'image, au plan national comme au plan international et aussi que les victoires se remportent « au centre », grâce au vote des autres communautés, y compris grâce à celui des déçus du camp d'en face. Certes, face à la communauté peule, Diallo peut tenir encore

un langage martial, évoquant les martyrs de l'UFDG, dénonçant explicitement « la discrimination fondée sur l'ethnie », mais dans des contextes plus mixtes, il argue que Condé n'avait pas servi les Malinkés mais une petite clique<sup>18</sup>. Quant à Condé, il souligne ses réalisations en Moyenne Guinée. En 2015, tous deux ont fait campagne dans tout le pays, affirmant vouloir être le « président de tous les Guinéens »<sup>19</sup>.

18 Comparer « Cellou Dalein Diallo en campagne en Haute Guinée : “ En 2010, Siguiri a été induit en erreur ” », africaguinee.com, 26 septembre 2015, et « Discours musclé de Cellou Dalein à Dubréka : “ on ne meurt qu'une fois, si on nous vole, on va protester ” », africaguinee.com, 18 septembre 2015.

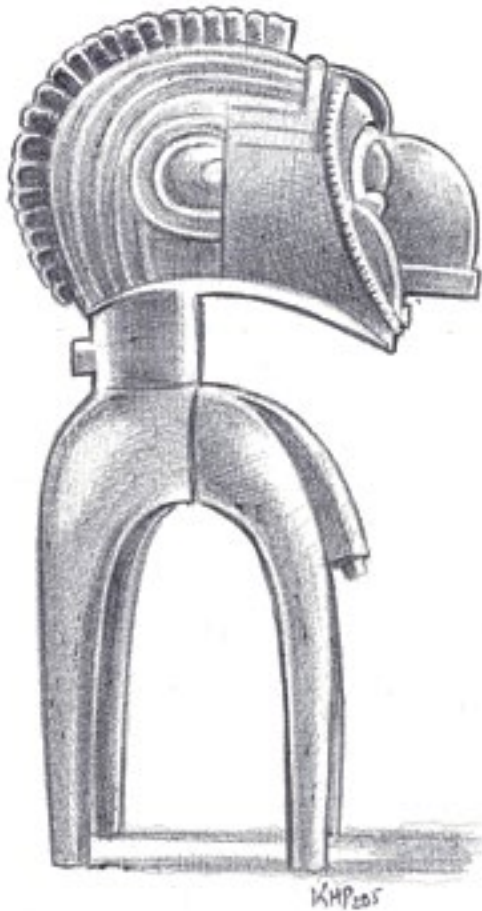
19 Comparer « Alpha Condé : “ je travaille pour tous sans exclusive ” », jeuneafrique.com, 8 octobre 2015 ; et « Cellou Dalein prévient : il n'est pas question de donner à Alpha Condé un second mandat », africaguinee.com, 27 septembre 2015.

La Guinée et ses « quatre régions naturelles » :  
Basse Guinée (ou Guinée Maritime), Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière.



Crédit : Carol Valade / RFI





Masque traditionnel Nimba considéré comme l'emblème de l'ensemble du pays.  
Crédit : KHP



Il n'empêche, les dangereuses idées de l'autochtonie et de la majorité ethnique absolue sont bien au travail dans les imaginations politiques en Guinée et cela de part et d'autre, de l'évocation du Grand Mandé à l'inflation numérique de la présence peule. Une petite minorité d'intellectuels radicaux joue avec l'idée d'une allochtonie des Peuls, qui n'auraient qu'à « retourner » en Somalie ou au Macina, région du Mali d'où les fondateurs de la théocratie peule du Fouta Djallon seraient originaires, tandis qu'une poignée de militants peuls imaginent la Guinée, pays de la plus forte présence peule dans la sous-région, comme un bastion, un Israël des Peuls ouest-africains menacés<sup>20</sup>. Tout ceci est encore aggravé par la faiblesse des institutions électorales et par les fortes suspicions qui pèsent, aussi bien chez les opposants que chez les observateurs les plus sérieux, quant à la qualité des scrutins, même compétitifs (International Crisis Group, 2014). La difficulté à convaincre les perdants de la qualité des élections, dans un contexte où les choix électoraux sont en bonne part communautaires, fait des élections une épreuve particulièrement âpre entre communautés.

20 Communications électroniques, cadre peul sympathisant de l'UFDG, octobre 2015. Parce que les communautés peules des autres pays ouest-africains sont plus restreintes et n'ont pas la même mémoire douloureuse, il ne semble pas que cet imaginaire les séduise. Mais cette sensibilité peut trouver un écho dans des segments de la diaspora peule guinéenne présente dans ces pays.

## DES MÉMOIRES COMMUNAUTAIRES DOULOUREUSES

Les mobilisations politiques à dimension communautaire se nourrissent des mémoires en partie douloureuses qu'ont les communautés et qu'entretiennent politiciens, journalistes, historiens et intellectuels en Guinée et dans la diaspora (Phillips, 2013, p. 149 et 178). Ce passé qui ne passe pas est un élément important de la situation politique contemporaine – s'il ne passe pas, c'est aussi qu'il permet de donner un certain sens à des difficultés très contemporaines et donc de faire de la politique.

Les mémoires communautaires en Guinée doivent beaucoup au travail de délimitation et de hiérarchisation opéré par les autorités coloniales françaises. Ce travail a souvent redoublé des

hiérarchisations autochtones souvent anciennes, qui distinguaient par exemple entre groupes « libres » et groupes cibles de raids esclavagistes, ou bien entre groupes musulmans et groupes « païens ». En Guinée comme ailleurs, en reprenant ces hiérarchisations, en les décrivant et en les écrivant, le pouvoir colonial a contribué à les figer, là où elles étaient changeantes, souples, négociables.

Ainsi, le lien des Malinkés au prestigieux empire médiéval du Mali, la constitution d'un état islamique peul, bureaucratise et lettré, au Fouta Djallon au début du XIXe siècle ou bien encore la formation d'un empire par Samory Touré, un Konianké (donc un mandéphone) dans la

deuxième moitié du XIXe siècle ont été mis en avant, identifiés comme des indices de supériorité civilisationnelle par les affiliés de ces structures, par leurs héritiers et aussi par les colonisateurs français. Symétriquement, les Côtiers, mais surtout les Forestiers, exposés plus tardivement à l'influence coloniale, ont pu être présentés comme des païens « primitifs », des « broussards ». Sékou Touré lui-même, s'il a pris soin de célébrer l'ensemble du patrimoine guinéen en ses quatre parties supposées, s'est dit descendant de Samory Touré et a donné un poids particulier à l'islam et à la culture malinkés.

Sur ces quatre groupes, sur leurs caractéristiques physiques et morales, des stéréotypes forts se sont formés, au croisement entre visions populaires et discours savant de l'ethnographie coloniale. Le chercheur Joschka Philipps (2013, p. 31-32) résume ainsi ces stéréotypes: « Le Peul (préssumé) a tendance à être perçu comme travailleur, ambitieux et intelligent, mais aussi fourbe, parcimonieux et ethnocentrique ; le Malinké est considéré comme fort et ferme, mais arrogant, brutal (...); le Soussou comme pacifique et jovial, mais paresseux et vulgaire ; et les gens de la région de la Guinée forestière comme honnêtes mais primitifs et détachés du territoire et de l'identité de la nation. »<sup>21</sup>

Ces stéréotypes et ces hiérarchies, s'ils peuvent nourrir de part et d'autre le sentiment de droits particuliers et des ressentiments, ont aussi eu par moment un impact dans la distribution des opportunités. Ainsi, des facilités dans l'accès au foncier en Guinée forestière, zone où une agriculture d'exportation dynamique s'est développée dès l'époque coloniale, ont été données par l'état, favorable tantôt aux musulmans mandéphones koniankés, tantôt aux Forestiers supposés autochtones (McGovern, 2013).

Mais les mémoires douloureuses qui pèsent aujourd'hui se nouent véritablement après l'indépendance, avec l'histoire politique heurtée du pays, d'abord une dictature qui, sous forte pression extérieure, notamment de la France, a été frappée de fièvre obsidionale, puis un régime autoritaire qui s'est fragilisé et criminalisé dans les années 1990, sous l'impact de la crise financière, de l'ajustement structurel et des guerres du fleuve Mano (International Crisis Group, 2003). Depuis l'indépendance, à l'exception peut-être des Côtiers, précisément ceux qui semblent devenus le moins disponibles à la mobilisation communautaire dans le champ politique, chaque communauté a connu

ses épisodes traumatiques.<sup>22</sup>

La mémoire la plus à vif est aujourd'hui probablement celle de la communauté peule. Sékou Touré avait su mobiliser les masses du Fouta Djallon contre l'aristocratie peule dont étaient issus ses principaux concurrents dans les années 1950 (Schmidt, 2005, ch. 6). Mais les tensions entre Touré et l'élite peule persistent et Touré met de plus en plus violemment en cause la loyauté des « frères du Fouta » (Rivière, 1969). De nombreux cadres peuls sont victimes de la répression de complots parfois réels mais parfois totalement fictifs. Dans ses textes et discours, si Touré dénonce aussi le « racisme » des Malinkés de Kankan, s'il célèbre la résistance anti-coloniale de certaines figures peules, s'il défend une lecture critique, marxiste, des « races », il en vient aussi à dénoncer les Peuls dans leur ensemble comme des envahisseurs allochtones, des collaborateurs de la colonisation française et des « ethnocentristes » refusant l'exogamie. Le pic est atteint en 1976, avec la répression d'un supposé « complot peul », qui s'accompagne cette fois-ci d'au moins une mesure vexatoire visant toute la communauté : la suspension en 1976 de l'attribution de bourses d'études à l'étranger aux Peuls, au motif que beaucoup de boursiers peuls ne rentraient pas en Guinée après leurs études. Au-delà, il est évident que la répression du « complot peul » a autorisé et encouragé les abus individuels de certains agents publics. Une mémoire peule se consolide et s'unifie, alimentée par l'importante diaspora peule, partie en Afrique, en Amérique et en Europe à partir des années 1960. Sont advenus depuis d'autres épisodes, comme le brutal déguerpissement, en 1998, de Kaporé Rails, un quartier de Conakry à forte population peule, le massacre du 28 septembre 2009 et les morts des manifestations de l'UFDG. S'est ainsi constituée l'idée d'un destin particulier, tragique, des Peuls, que l'UFDG tente d'incarner. L'UFDG enterre une bonne partie de « ses » morts – semble-t-il quasiment tous peuls – dans un carré créé à cet effet dans le quartier de Bambéto, le « carré des martyrs ».<sup>23</sup>

La mémoire malinké, elle, se centre sur la répression du coup d'état manqué du colonel malinké Diarra Traoré en 1985, qui s'est accompagnée de plusieurs journées de pillages à Conakry contre

21 On peut se reporter aussi à la description des supposés traits culturels de chacun des groupes contenue dans Rivière (1971, p. 31-32).

22 Les Côtiers ont été exposés, comme les Forestiers, à la très intrusive et parfois violente campagne de « démystification » lancée par Touré dans les années 1960 contre certaines institutions traditionnelles. En Forêt comme en Basse Côte, cet épisode a été ambivalent, suscitant l'adhésion de certains segments, en particulier dans la jeunesse (Sarró, 2009; Straker, 2009, McGovern, 2013).

23 « Cellou Dalein Diallo : « Nous avons créé un carré des victimes d'Alpha Condé au cimetière de Bambéto » », africaguinee.com, 26 septembre 2014.

les cadres et commerçants malinkés et de l'exécution par le régime de Lansana Conté de dizaines, voire de quelques centaines, de cadres politiques et militaires, essentiellement malinkés (Barry, 2000, p. 123-125). Alpha Condé lui-même a évoqué dans un livre d'entretiens paru pour les élections de 2010, une anecdote célèbre : « un ministre [du nouveau régime] aurait déclaré publiquement : « Nous allons en terminer avec les Malinkés en Guinée. Si on en a besoin, on ira chercher des souches au Mali. » » Les Malinkés eurent l'impression d'être devenus des citoyens de seconde zone » (Condé et Bothorel, 2010, p. 37).

Pour les Forestiers, il faut sans doute mentionner la « démystification », une mise en cause des institutions traditionnelles opérée par Sékou Touré dans les années 1960, particulièrement brutale en Guinée forestière, mais surtout les troubles qui ont secoué leur région quand le Liberia et la Sierra Leone voisins ont plongé dans la guerre, de 1989 à 2003 (McGovern, 2013 ; International Crisis Group, 2003, p. 20-21). Le sentiment d'abandon ressenti alors par beaucoup, l'impunité dont ont joui alors l'armée guinéenne et le United Liberation Movement of Liberia for Democracy (ULIMO), une milice libérienne dominée par des Malinkés libériens et soutenue par l'état guinéen, et l'assassinat impuni, en novembre 2000, de jeunes cadres forestiers qui contestaient cette impunité, tout cela a suscité dans les communautés forestières un sentiment de frustration. Cette frustration s'est traduite parfois par des velléités séparatistes ou irrédentistes<sup>24</sup>.

Ceci explique l'enthousiasme des Forestiers à la prise de pouvoir d'un des leurs, le capitaine Moussa Dadis Camara, à la mort de Lansana Conté fin 2008. Des politiciens forestiers de tous bords ont alors rallié Camara pour l'encourager à conserver le pouvoir. La déception a été d'autant plus vive quand Camara, victime d'un attentat, a été écarté. Depuis la prise de pouvoir de Condé, une série d'incidents a opposé des communautés forestières à d'autres communautés, notamment konianké et malinké, ou bien aux forces de l'ordre et les

24 Entretiens, Conakry et Nzérékoré, juin 2015.

Forestiers ont l'impression que le traitement judiciaire de ces épisodes a toujours été en leur défaveur<sup>25</sup>.

Ces mémoires sont d'autant plus vives qu'elles sont laissées à des intellectuels guinéens, historiens amateurs impliqués en politique, qui écrivent chacun l'histoire de leur communauté, de façon souvent militante<sup>26</sup>. Si quantité d'interventions publiques et de livres ont été produits, ils ont alimenté plus qu'ils n'ont apaisé les controverses. Le débat est rendu particulièrement complexe par le fait qu'il tourne en bonne part autour de la figure centrale de l'histoire guinéenne, Sékou Touré, le « Père de l'indépendance », celui qui a dit « non » aux Français<sup>27</sup>. Touré était-il un héros ou un tyran ethnociste (Kaké, 1987 ; Pauthier, 2013) ? Ses adversaires étaient-ils des valets de l'impérialisme ou des résistants en lutte contre un criminel d'état ? La controverse trouve d'autant moins sa résolution que l'état a du mal à abandonner les facilités du nationalisme et que la recherche et l'éducation, du primaire au supérieur, sont dans une situation dramatique. L'histoire telle qu'enseignée dans les écoles ne dit presque rien de la période postcoloniale (Diawara, 2015). Les mémoires communautaires, avec leurs simplifications et leurs caricatures, restent souvent bien seules au-devant de la scène (Pauthier, 2014, p. 674).

25 Entretiens, notables forestiers et militants des droits de l'Homme, Conakry et Nzérékoré, juin 2015.

26 Jean-Marie Doré, ancien Premier ministre, a par exemple écrit un livre sur sa région où il produit une histoire résolument communautaire, dénonçant l'oubli dont les prouesses guerrières des Forestiers font l'objet et la « trahison » des Malinkés, auxiliaires des Français pour la conquête de la Forêt (Doré, 2005) .

27 La Guinée est la seule à avoir voté « non » au référendum de 1958 par lequel la France proposait à ses colonies de choisir entre une forme d'association et l'indépendance immédiate. Cet épisode, central dans l'imaginaire politique guinéen, alimente de vives controverses historiques : le « non » était-il une décision patriotique et courageuse ou bien une erreur historique ? Sékou Touré en a-t-il été le moteur ou bien un simple suiveur, inquiet de se voir débordé sur sa gauche ?

# L'ETHNICITÉ, CLÉ DE DISTRIBUTION DES RESSOURCES ?

L'ethnicité n'est pas que mémoire – elle trouve une certaine actualisation dans la distribution des ressources, notamment dans la composition de l'élite gouvernante. Ce phénomène est d'ailleurs scruté avec attention par les hommes politiques et les intellectuels guinéens. Ainsi, les deux premiers présidents du pays, Sékou Touré et Lansana Conté, ont tous deux progressivement donné plus de poids dans les sphères les plus hautes et les plus sensibles de l'appareil d'état à des proches, donc souvent des individus issus de la même communauté qu'eux, les Malinkés pour Touré et les Soussous pour Conté<sup>28</sup>.

Cette tendance est avérée également sous Alpha Condé. Ainsi, le gouvernement qui a préparé les élections de 2015 comprenait 16 Malinkés sur un total de 35 membres, souvent aux postes les plus stratégiques. Quant aux commandements opérationnels au sein de l'armée, en particulier ceux de Conakry et des alentours, ils étaient tenus en quasi-totalité par des officiers malinkés<sup>29</sup>. Cette présence malinké au niveau stratégique est si nette que la langue malinké serait fréquemment utilisée dans les réunions de haut niveau à la présidence<sup>30</sup>.

L'accès aux postes au plus haut niveau de l'état est d'ailleurs l'une des raisons d'être des coordinations ethnorégionales apparues dans les années 1990. En plus de leur fonction de solidarité, ces coordinations tentent en effet d'intervenir auprès des autorités pour défendre et pousser la carrière de leurs « fils », ceux de leurs membres qui sont les plus actifs ou les plus généreux, promettant à un régime qui saurait se montrer réceptif un soutien plus ou moins explicite au moment des élections.

Mais ce n'est pas le seul relais ethnicisé de distribution des opportunités. Les partis politiques eux-mêmes, parce qu'ils sont fortement ethnicisés,

ont un impact sur la distribution d'une partie au moins des ressources de l'état. Ainsi, quand, après sa victoire en 2010, Alpha Condé a organisé le recrutement de plusieurs centaines de jeunes pour aller suivre des formations militaires en Angola, c'est parmi les jeunes militants du RPG, et donc dans un bassin où les Malinkés étaient surreprésentés, que le recrutement s'est fait<sup>31</sup>. De même, quand il avait pris la tête de la transition, Dadis Camara avait pour sa part délibérément « orienté » le recrutement dans l'armée, en envoyant des commissions directement dans les villages

31 Entretien, militant RPG malinké, Conakry, juin 2015.

Un homme marche devant le siège du RPG (Rassemblement du peuple de Guinée) avant l'élection présidentielle du 27 juin 2010.

Crédit : Seyllou Diallo / AFP



28 Entre 1958 et 1966, le bureau politique national du PDG comprenait en moyenne 47 pour cent de Malinkés. Selon une enquête de Bernard Charles citée par Rivière, 1971, p. 67-70, la surreprésentation des Malinkés dans l'élite dirigeante sous Sékou Touré s'est accentuée avec le temps, notamment dans le commandement territorial. De même, après la prise de pouvoir de Lansana Conté, les Malinkés sont passés de 13 à 2 postes de commandement dans l'armée, tandis que les Soussous passaient de 4 à 15 (Barry, 2000, p. 138).

29 Entretien, expert militaire international, Conakry, juin 2015.

30 Entretien, journaliste malinké, Dakar, septembre 2015.

forestiers<sup>32</sup>. Inversement, comme à l'époque coloniale, des fonctionnaires trop actifs dans l'opposition peuvent se voir mutés loin de leurs communautés ou bien écartés de postes intéressants<sup>33</sup>.

L'ethnisation des sommets de l'état a un impact plus diffus, moins délibéré. Cette tendance donne en effet un signal à l'ensemble des agents de l'état. Ainsi, quand le président est malinké, sans que des consignes soient formulées, certains au moins semblent en conclure qu'il convient de se montrer plus coulants avec les Malinkés et qu'ils sont autorisés à être plus raides avec les autres, avec les Peuls en particulier, perçus comme les adversaires du pouvoir, et donc comme des cibles légitimes d'abus divers. Inversement, parce qu'ils ont plus de chances d'avoir des correspondants hauts placés, certains Malinkés peuvent espérer attirer sur eux la générosité de l'état, contrats publics ou promotions dans la fonction publique. Un entrepreneur malinké, qui a financé le RPG dans les mauvaises années, l'admet à demi-mots : « sur les contrats publics, je n'ai pas d'avantage comme Malinké. Il faut payer, comme tout le monde. Bon, on a des contacts plus faciles, on sait qu'on ne subira pas plus d'abus. »<sup>34</sup> Quelques entrepreneurs malinkés ont ainsi connu une ascension rapide dans le monde des affaires sous la présidence Condé et le président Condé a encouragé les entrepreneurs libanais, geste souvent perçu comme une attaque contre les réseaux d'affaires peuls.<sup>35</sup> Un directeur d'école forestier dépité est persuadé pour sa part qu'il a été remplacé par un de ses instituteurs, un Malinké, parce que ce dernier avait accès à un haut responsable issu de sa communauté au ministère.<sup>36</sup>

L'ethnisation de la distribution des ressources de l'état n'est cependant que partielle. Si chaque président a semblé finir par rassembler autour de lui un entourage de plus en plus formé sur la base ethnique, aucun régime n'a jamais procédé à une exclusion totale des autres groupes (International Crisis Group, 2005, p. 9).

Les gouvernements ont ainsi toujours été composites. Sékou Touré, même lors de sa campagne contre le « racisme peul », avait laissé en place le président de l'Assemblée nationale, Saifoulaye Diallo, un fils de l'aristocratie peule. L'inclusion

peut sembler parfois soigneusement mise en scène.

Le premier gouvernement du président Condé comprenait ainsi quatre ministres d'état, un pour chacune des quatre régions, chacun avec un portefeuille important<sup>37</sup>. Et le président Condé a cherché à ramener à lui hommes politiques et hommes d'affaires peuls<sup>38</sup>. Par ailleurs, de Touré à Condé, la prépondérance d'une communauté au plus haut niveau n'a jusqu'à présent pas entraîné un déséquilibre radical de la fonction publique dans son ensemble, qui continue à mélanger des Guinéens de toutes origines (Rivière, 1968, ch. 7). Ainsi, étudiant les promotions et nominations dans l'armée dans les années 1980, le sociologue Bano Barry montre que si des Soussous prennent rapidement une part importante des postes de commandement dans l'armée, le recrutement dans les rangs inférieurs et intermédiaires reste diversifié (Barry, 2000). La logique de l'état-nation, les solidarités familiales, les alliances matrimoniales, les amitiés mais aussi la corruption modèrent les éventuelles tentatives d'attribution ethnique des ressources. Les efforts de Dadis Camara pour recruter dans l'armée sur une base ethnique ont été en partie tempérés par le fait que certains des recruteurs incorporaient des parents, alliés ou amis issus d'autres communautés ou bien encore des gens qui payaient leur place<sup>39</sup>. Il n'empêche, les réseaux communautaires tiennent un rôle réel ou pas dans la distribution des ressources, beaucoup de gens en sont persuadés, à commencer par ceux qui s'en estiment victimes. Sur ces questions-là, le sentiment et le ressentiment comptent autant que la réalité.

Ces facteurs expliquent la situation particulière de la Guinée forestière, et notamment la région de Nzérékoré, qui a connu les plus fortes violences le long de clivages ethniques ces dernières années. En juillet 2013, l'homicide d'un apprenti chauffeur konianké par le gardien guerzé d'une station-service dans la sous-préfecture de Koulé déclenchait à travers la région des violences entre Guerzés et Koniankés (Les mêmes droits pour tous et Avocats sans frontières Guinée, 2013). Plus de deux cent personnes ont été tuées et près de cinq cents autres blessées. La dimension communautaire de la violence était nette. Les lieux de prière, mosquées pour les Koniankés et églises pour les Guerzés, ont été particulièrement ciblés. La

32 Entretien, ex-militaires forestiers, Nzérékoré, juin 2015.

33 En 2013, à Labé, ville du Fouta Djallon et bastion de l'UFDG, la mutation de la proviseure du lycée, une responsable connue de l'UFDG, a ainsi été perçue comme une sanction, provoquant des manifestations importantes.

34 Entretien, entrepreneur malinké, Conakry, juin 2015.

35 Entretien, entrepreneurs libanais, malinkés et peuls, Conakry, juin 2015.

36 Entretien, Conakry, juin 2015.

37 De façon symptomatique, dans le gouvernement de 2015, on comptait sept ministres d'état : un pour chacune des trois régions non-malinkés, et quatre malinkés.

38 Parmi les plus notables, on peut citer Bah Ousmane, Saliou Bella Diallo, Ahmed Tidiane Souaré, ainsi que l'homme d'affaires Sadakadji Diallo, alors même que Condé l'avait accusé d'implication dans l'attaque contre sa résidence privée en juillet 2011.

39 Entretien, anciens militaires, Kissidougou, avril 2011.



connaissance de la langue a servi parfois de test aux barrages dressés par les jeunes hommes des communautés paniquées. Des marques étaient faites sur les maisons pour désigner celles à attaquer et celles à épargner. Les facteurs socio-économiques sont bien connus : la Guinée forestière est un front pionnier agricole, propice à la production de produits tropicaux – huile de palme, cacao, café –, et a suscité des migrations et des tensions foncières importantes. Des compétitions au sein du milieu du transport routier auraient également joué un rôle.

Mais ces violences qu'on a tendance à expliquer de façon paresseuse par la simple différence communautaire ou par des haines locales « ataviques » sont en réalité très contemporaines et aussi très nationales. Si les violences peuvent aujourd'hui être spectaculaires, c'est qu'il y a eu une escalade progressive, escalade que l'état a mal gérée, ne maintenant pas l'ordre et ne rendant pas justice, souvent pour des raisons politiques et électorales. Dans les années 1980, des litiges opposaient déjà des Guerzés à des Malinkés et/ou à des Koniankés.

La mémoire de ces litiges et l'impuissance de l'état à les régler pousse chacun à se ranger de plus en plus derrière sa « communauté » supposée. De plus, dans cette histoire aussi, on retrouve le

politique : lors de la première élection locale compétitive, organisé en 1991, la candidature à la mairie de Nzérékoré d'un allochtone malinké lié au RPG a été lue dans ce prisme communautaire, non sans les encouragements du président Lansana Conté, qui avait déclaré lors d'un déplacement à Nzérékoré que chacun devait aller se faire élire « chez lui ». Après la victoire du candidat guerzé, un incident entre militants des deux camps avait dégénéré, faisant des centaines de morts à Nzérékoré et dans les alentours. Enfin, les abus, déjà mentionnés, des miliciens libériens soutenus par l'état guinéen lors des guerres du Fleuve Mano, font également partie de cette histoire, tout comme la déception qu'a suscitée la chute de Dadis Camara.

Les événements de la scène nationale peuvent donc résonner puissamment sur certaines scènes locales, se combiner et porter au rouge des rancœurs de voisinage. La responsabilité des élites nationales dans la mise sous tension de ces scènes locales est décisive, même s'il n'est pas toujours facile de bien faire, notamment quand la lutte autour des opportunités économiques semble être un jeu à somme nulle. S'il y a bien en Guinée forestière, et à Nzérékoré en particulier, une configuration spécifique, extrême à l'échelle guinéenne, elle indique bien un cap risqué qui pourrait un jour être celui d'autres zones du pays.

---

Des rebelles du LURD libérien, le 13 septembre 2002, posent près de Kolahun, dans le nord du Liberia, près de la frontière guinéenne.



Crédit : Issouf Sanogo / AFP



# UNE EXPÉRIENCE DE CONSTRUCTION NATIONALE ?

Les pouvoirs qui se sont succédés en Guinée ont souvent, chacun à leur manière, contribué à l'ethnisation. Mais cette ethnisation est souvent allée de pair, et a même nourri, une promotion à la fois concrète et symbolique de la nation guinéenne. La connaissance et même la célébration des identités communautaires n'excluent pas leur capacité à cohabiter et à s'associer. La métaphore la plus couramment employée par les Guinéens est celle de la Guinée comme une voiture : il lui faut ses quatre communautés ethnorégionales, qui sont comme ses quatre roues, sinon, elle ne peut aller nulle part.

La mobilisation populaire en faveur du « non » au référendum proposé par la France en 1958, malgré les controverses historiques à son propos, reste un point de référence important pour bien des Guinéens, la source d'une fierté. Quant au régime de Sékou Touré dans son ensemble, aujourd'hui volontiers appréhendé sous l'angle de la violation des droits humains - de fait, les récits du camp Boiro sont effroyables -, il faut comprendre son ambivalence : pour bien des Guinéens, un temps au moins, Touré aura offert des opportunités d'émancipation et d'apprentissage et une mise en cause des ordres établis qui suscitent encore une fidélité et une fierté (Straker, 2009). Par ailleurs, certains observateurs soulignent qu'il y a en Guinée une forme de nationalisme qui s'est construite par le bas, contre l'état, autour de l'idée d'une souffrance commune des citoyens - y compris aux mains de l'état, colonial et postcolonial. Si Sékou Touré a été particulièrement agressif dans ses discours contre les Peuls, il a dénoncé tous les communautarismes et il a fait des victimes dans toutes les communautés.

Le sentiment qu'ont les Guinéens d'avoir été et d'être encore tous victimes, d'une façon ou d'une autre, d'abus, et donc une forme de défiance envers les pouvoirs, que ce soit celui de l'état guinéen ou celui d'une sphère internationale à la définition changeante - la France, les grandes puissances, les multinationales - alimente ce nationalisme par le bas (Kohl et Schroven, 2014). Dans le même ordre d'idées, le souvenir encore proche des guerres du Fleuve Mano - la Guinée a accueilli plus d'un million de réfugiés sur son sol et subi plusieurs offensives - constitue un autre élément modérateur d'éventuelles radicalisations ethniques. Ce ne sont pas seulement les hommes politiques, mais beaucoup de gens ordinaires qui marquent

une réticence à employer les ethnonymes ouvertement - la paix est fragile et il faut la préserver (Philipps, 2013, p. 179-180).

Par ailleurs, beaucoup de Guinéens ont fait l'expérience concrète de la nation : la Guinée était relativement prospère dans la période coloniale tardive, et après les indépendances, l'état a toujours survécu grâce à ses rentes minières. Il a donc toujours pu, plus ou moins, organiser la formation, le recrutement et la circulation d'élèves et de fonctionnaires à travers le territoire national, facteur décisif de la formation de la conscience nationale (Straker, 2008). Claude Rivière soulignait à la fin des années 1960 l'importance de la mobilité géographique et matrimoniale des fonctionnaires et il pensait voir en Guinée une élite qui avait relégué « sa conscience ethnique à un niveau presque subliminal » (Rivière, 1969, p. 46). Sans doute la crise budgétaire, l'ajustement structurel et l'instabilité des années 1990 et 2000 ont affecté ces liens, mais ils sont encore forts.

Enfin, cette expérience de la nation par le bas s'articule et se nourrit de mémoires et d'expressions anciennes de la multiethnicité. Comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, mais avec une intensité particulière, des relations de parenté et notamment les célèbres « parentés à plaisanterie » relient les lignages des différentes ethnies, et des systèmes d'équivalence associent les noms de clan d'une ethnie à une autre (Smith, 2014). De même, perdue la mémoire de la responsabilité des autochtones envers « leurs » étrangers, ces groupes qui ont obtenu, parfois depuis très longtemps et au travers d'échanges croisés et répétés, notamment matrimoniaux, leur autorisation pour s'installer. Cette mémoire s'incarne notamment dans les chefs dits traditionnels. Ainsi, après les violences exercées contre des Peuls en Haute Guinée lors de la campagne électorale de 2010, des chefs sont intervenus avec succès en Haute Guinée pour contenir l'extension des violences et en Moyenne Guinée pour empêcher les représailles<sup>40</sup>. Les récits du ressentiment ethnique n'ont pas recouvert et supprimé les mémoires ni l'expérience concrète des relations multiethniques, relations qui s'enracinent dans une longue histoire de multiethnicité.

40 Entretien, membres d'ONG et de comités de pacification, Conakry, Labé, Mamou, Kissidougou, avril 2011.



Les visages de trois présidents guinéens à l'entrée d'un restaurant de Conakry. ↑

Crédit : Laurent Correau / RFI

## CONCLUSION

Francis Deng avait bien raison en 2010 : il y a loin de la Guinée au Rwanda. Des processus d'ethnisation sont certes bien à l'œuvre en Guinée, qui donnent chair à l'imaginaire colonial des ethnies. Après que la répression et la mauvaise gouvernance de quarante années de dictature les ont encouragés, c'est maintenant la compétition électorale qui les stimule. Dans des circonstances spécifiques, et notamment en Guinée forestière, ces ethnisations peuvent entraîner des graves violences, qui viennent à leur tour stimuler les logiques d'ethnisation. Dans ce contexte, la responsabilité de l'état est écrasante. Les faiblesses des dispositifs de protection, d'arbitrage et de véridiction – police, justice, institutions électorales – sont bien une partie essentielle du problème.

## ► BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.
- Amadou Bano Barry, *Les violences collectives : le cas guinéen*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Jean-François Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 3, 1985, p. 343-373.
- Bernard Charles, « Le rôle de la violence dans la mise en place des pouvoirs en Guinée (1954-58) », in Charles-Robert Ageron et Marc Michel (dir), *L'Afrique noire française : l'heure des Indépendances*, Paris, CNRS, 1992.
- Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013.
- Jean-Pierre Chrétien et Gérard Prunier (dir), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala et ACCT, 1989.
- Alpha Condé et Jean Bothorel, *Alpha Condé – Un Africain engagé*, Paris, Picollec, 2010.
- Ferdinand De Jong, *Masquerades of Modernity: Power and Secrecy in Casamance*, Senegal. Bloomington, Indiana University Press, 2008.
- Mamadou Diawara et alii, « Rapport de mission. Évaluation des récits historiques en République de Guinée », Como Consult, juillet 2015.
- Jean-Marie Doré, *La Guinée forestière, La résistance contre l'occupation coloniale en Région Forestière Guinée 1800-1930*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Michelle Engeler, « *Guinea in 2008 : the unfinished revolution* », *Politique africaine*, n° 112, 2008, p. 87-98.
- Odile Goerg, « Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°111, 2011, p. 73-88.
- Robert J. Groelsema, « *The dialectics of citizenship and ethnicity in Guinea* », *Africa Today*, vol.45, n°3-4, 1998, p. 411-421.
- International Crisis Group, « *Guinée : incertitudes autour d'une fin de règne* », *Rapport Afrique*, n° 74, 19 décembre 2003.
- Ibrahima Baba Kaké, *Sékou Touré: Le héros et le tyran*, Paris, Groupe Jeune Afrique, 1987.
- International Crisis Group, « *Guinée : conjurer la descente aux enfers* », *Rapport Afrique* n° 94, 14 juin 2005.
- International Crisis Group, « *Guinée : le changement ou le chaos* », *Rapport Afrique* n° 121, 14 février 2007.
- International Crisis Group, « *L'autre urgence guinéenne : organiser les élections* », *Briefing Africa* n° 106, 15 décembre 2014.
- Christoph Kohl et Anita Schroven, « *Suffering for the Nation : bottom-up and top-down conceptualisations of the nation in Guinea and Guinea-Bissau* », *Max Planck Institute for Social Anthropology Working Papers*, n° 152, 2014.
- Les Mêmes Droits pour Tous et Avocats Sans Frontières Guinée, « *Rapport conjoint sur les affrontements intercommunautaires dans les préfectures de N'Zérékoré et de Beyla* », 2013.
- Mike McGovern, *Unmasking the state. Making Guinea modern*, Chicago, The University of Chicago Press, 2013.
- Denise Paulme, « *Des riziculteurs africains : les Baga (Guinée française)* », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 39, 1957, p. 257-278.
- Céline Pauthier, « *L'héritage controversé de Sékou Touré, « héros » de l'indépendance* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 118, n° 2, 2013, p. 31-44.
- Céline Pauthier, *L'indépendance ambiguë : anticolonialisme, construction nationale et pluralisme culturel en Guinée (1945-2010)*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot Paris VII, 2014.
- Joschka Philipps, *Bandes de jeunes et émeutes urbaines en Guinée-Conakry*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Claude Rivière, *Guinea: The Mobilization of a People*, Ithaca, Cornell University Press, 1968.
- Claude Rivière, « *L'intégration des ethnies guinéennes* », *Afrique Documents*, 1969, n°1, p. 3-45.
- Claude Rivière, *Mutations sociales en Guinée*, Paris, M. Rivière, 1971.
- Ramon Sarró, *The Politics of Religious Change on the Upper Guinea Coast: iconoclasm done and undone*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2009.
- Elizabeth Schmidt, *Mobilizing the masses. Gender, ethnicity, and class in the nationalist movement in Guinea*,

1939-1958, Portsmouth, Heinemann, 2005.

Elizabeth Schmidt, *Cold War and decolonization in Guinea, 1946-1958*, Athens, Ohio University Press, 2007.

Special Adviser to the Secretary-General on the Prevention of Genocide, « *Report on his Mission to Guinea from 7 to 22 March 2010* », United Nations, 2010.

Etienne Smith, « *Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes* », *Raisons politiques*, vol. 13, n° 1, 2004, p. 157-169.

Jay Straker, « *The state of the subject: a Guinean educator's odyssey in the postcolonial forest* », *Journal of African History*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 93-110.

Jay Straker, *Youth, nationalism and the Guinean revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

Jean Suret-Canale, « *The social and historical significance of the Fulbe hegemonies in the seventeenth, eighteenth and nineteenth centuries* », in Jean Suret-Canale, *Essays on African History: From the Slave Trade to Neocolonialism*, Londres, Hurst, 1988, p. 25-55.



# POLITIQUE, ETHNICITÉ ET VIOLENCE : LES ÉVÉNEMENTS D'OCTOBRE 2010 À SIGUIRI

SAFIATOU DIALLO, HISTORIENNE, ENSEIGNANTE À L'UNIVERSITÉ GÉNÉRAL LANSANA CONTÉ DE SONFONIA,  
FONDATRICE DU CIRDC CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

Après les résultats du premier tour des élections présidentielles de 2010 en Guinée, des tensions ont éclaté entre des militants de l'UFDDG (Union des forces démocratiques de Guinée, formation du candidat Cellou Dalein Diallo) et du RPG (Rassemblement du peuple de Guinée, formation du candidat Alpha Condé), les deux partis finalistes pour le second tour. Un climat de méfiance et de suspicion s'est progressivement installé de part et d'autre. Au fil des jours, la situation a dégénéré en violences de tous genres.

En dehors de Conakry, la capitale, trois localités ont été particulièrement touchées : la préfecture de Siguiiri, celle de Dalaba et la sous-préfecture de Timbi-Madina. Dans ces localités, le conflit politique s'est vite transformé en conflit ethnique. Cette contribution revient en particulier sur les événements qui ont gravement affecté la ville de Siguiiri les 22 et 23 octobre 2010<sup>1</sup>.

Revenir sur ces événements qui ont fait plusieurs morts, des dizaines de blessés, des centaines de déplacés et d'importants dégâts matériels, ce n'est point vouloir parler simplement du passé mais aussi du présent. L'actualité est à la réconciliation. L'idée est belle et ne peut que recevoir une approbation unanime. Qui pourrait s'opposer à la

promotion de la paix civile ? Qui pourrait ne pas vouloir œuvrer à la promotion d'une conscience qui dépasserait les pesanteurs des traumatismes passés ? Une conscience qui s'élèverait vers un futur et qui ferait des différences, des éléments productifs d'une société riche de ses contrastes et de ses reliefs culturels.

La finalité qui est propre au politique et qui la distingue des autres groupes sociaux est la production de l'intérêt commun. Un intérêt tendu vers l'avenir donnant aux éléments du passé la chance de se conserver par le sens qu'ils sauront y trouver. Car les particularités s'épuisent à se crispier sur leurs origines, alors que leurs valeurs ne se conservent qu'à entrer dans la dynamique de l'échange et à s'en enrichir.

Aujourd'hui, l'idée d'une justice dite transitionnelle (Essomba, 2013), c'est à dire une justice en quête de la réinstauration du dialogue national, apparaît pour tenter de dépasser les séquelles du passé et faire des temps présents le socle pour bâtir l'avenir. Là encore, c'est une belle pensée qui nous est proposée et qui permet de mobiliser les ressources des sciences humaines pour expliquer, comprendre ce qui, en raison de sa gravité, paraît résister à la justice. Même refermée, une cicatrice témoigne d'une blessure et renvoie à un auteur à qui il convient de l'imputer.

Les dramatiques événements qui se déroulèrent à Siguiiri les 22 et 23 octobre 2010, durant le processus électoral, sont de nature à donner à réfléchir sur l'idée même de réconciliation et de

1 Le discours du président de la transition Sékouba Konaté, prononcé à l'occasion de ces événements, peut être consulté sur <http://www.guinee24.com/lire/detail/discours-a-la-nation-du-president-de-la-transition-general-darmee-sekouba-konate/> (consulté le 14 juin 2018). Lire aussi, Appels au calme en Guinée, 24/10/2010, <http://www.rfi.fr/afrique/20101024-appels-calme-guinee> (consulté le 14 juin 2018).

justice. Par définition, on ne peut parler de réconciliation que pour des parties qui furent amies ou du moins en bonne entente. C'est cette base qui donne à la justice transitionnelle sa pertinence opératoire. Elle pose comme l'une de ses conditions que le conflit ait été exceptionnel et occasionnel.

Reste donc à déterminer si, à Siguiri, ce fut bien le cas et si l'on doit conséquemment considérer que le conflit est dû à des causes qui sont extérieures aux structures sociales. Car la question qui se pose peut recevoir trois types de réponses : il pourrait s'agir d'un conflit de nature ethnique incrusté dans des mentalités réduites à une sorte de fondamentalisme de la pureté des origines ; il pourrait aussi s'agir d'une expression ethnicisée de contradictions sociales de nature économique ; on pourrait enfin avoir à faire à une production exogène de motifs ethniques artificiellement construits pour servir ponctuellement à des options politiques partisans.

Rappelons que les conflits liés à l'acquisition du pouvoir politique en Guinée ne datent pas de maintenant. La lutte entre les partis politiques avant l'indépendance est marquée par des campagnes musclées qui se sont terminées parfois en affrontement généralisé.

C'est le cas, lorsque Sékou Touré, de l'ethnie malinké, candidat du PDG (Parti démocratique de Guinée) aux élections législatives de 1954, qui jouit d'un soutien fort des électeurs du groupe

ethnique soussoou, est battu par Diawadou Barry du BAG (Bloc africain de Guinée), candidat peul. Après la validation de l'élection de Diawadou Barry, des incidents violents éclatent à Conakry et dans les environs : affrontements sanglants, bagarres, incendies, massacres à l'arme à feu ou à l'arme blanche. Cette lutte, politique au départ, prit l'allure d'un affrontement ethnique, mettant aux prises Soussous et Peuls<sup>2</sup>.

Pour nous rapprocher des événements qui nous occupent n'oublions pas qu'avant les violences de Siguiri, d'autres avaient eu lieu à Conakry, des heurts ayant éclaté entre des militants des deux camps (le RPG et l'UFDG) les 11 et 12 septembre faisant un mort et une cinquantaine de blessés. Cela entraîna une brève suspension de la campagne électorale qui se dégrada à nouveau le 18 octobre après sa reprise. Cette fois, ce furent des affrontements entre des militants de l'UFDG et les forces de l'ordre qui firent des dizaines de blessés. Les premiers contestant la nomination à la tête de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) de Lanceni Camara, proche selon eux du RPG, parti adverse.

---

2 Voir le texte d'Elisabeth Schmidt dans ce livre.

---

Populations en attente de véhicule, afin de fuir Siguiri après les violences d'octobre 2010.

Crédit : CIRD



Ces rappels sont nécessaires car ils montrent que le calme qui régnait à Siguiri, et dont nous allons examiner la nature, était cependant informé du climat de tension de la capitale. Donc, les violences à Siguiri sont pour ainsi dire liées par celles qui ont lieu à Conakry. Ce lien donne à notre réflexion un intérêt particulier dans la mesure où, si l'on peut établir qu'à Siguiri régnait une paix et un climat de sécurité satisfaisants, on doit émettre l'hypothèse d'une sorte d'importation extérieure des motifs de la discorde. En fait, ce qui nourrit notre interrogation se résume ainsi : comment et dans quelle mesure s'est réalisée une transformation de la lutte politique entre deux partis, en combat d'allure ethnique entre deux communautés à Siguiri ?

## LA PAIX DE SIGUIRI, CARACTÈRES ET CONTOURS

L'étude des témoignages recueillis tend à montrer que Siguiri était une ville calme et sereine où les conflits de nature ethnique proprement dits étaient absents. En effet, si la configuration démographique de Siguiri donne aux Malinkés une supériorité quantitative, elle ne permet pas d'affirmer une domination de type qualitatif qui conduirait à faire de la minorité peule une population dominée.

En ce qui concerne les éléments objectifs qui permettent de rejeter l'hypothèse d'un conflit d'origine fondamentalement ethnique, les témoignages recueillis sont assez clairs et convergents. Ils permettent de dégager les domaines les plus sensibles et les plus significatifs quant à la nature des relations entretenues par les populations malinkés et peules. Il serait d'ailleurs possible de dresser une sorte d'échelle des attitudes allant de la tolérance à la bienveillance selon la nature des proximités pratiquées. Mais, pour l'analyse, on peut distinguer deux niveaux, celui d'une intégration sociale et celui d'une intégration culturelle. Bien évidemment ces deux plans seront à conjuguer ensemble.

### UNE INTÉGRATION SOCIALE SATISFAISANTE

Sur le plan de l'intégration sociale, plusieurs variables sont à retenir : d'abord celle de l'occupation de l'espace, ensuite celle de la division

du travail.

Si l'on examine la terre et l'habitat, premiers éléments de la présence, ce que révèlent les informateurs, c'est la cohabitation plus ou moins paisible des communautés. Les différends ordinaires – qu'en la matière on trouve inévitablement dans toute société – se trouvent réglés équitablement et sans difficultés. Il apparaît une satisfaction globale quant aux modalités de règlement des conflits entre individus. Il est intéressant de noter que certains Peuls ne se souviennent même pas des circonstances historiques de leur arrivée et de leur installation, comme si cette dimension ne faisait pas partie de leurs préoccupations<sup>3</sup>. Certains Peuls ont défriché, d'autres ont acheté des terres, des quartiers se sont constitués, marqués bien sûr par la personnalité culturelle de leurs ouvriers. C'est le cas d'un nouveau quartier (Sokourala) où le peuplement se fait, comme partout, par les affinités banales de la vie quotidienne. Rien de bien remarquable ici.

En ce qui concerne les professions on note l'absence des Peuls de l'administration et des forces de l'ordre, ce qui peut être interprété comme une indifférence de leur part envers ces fonctions de régulation juridico-politique. Ils se cantonnent

3 Lire à ce sujet, Bano Barry, Alfa Amadou, « Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ? », *Afriquesociologie*. <https://afriquesociologie.com/2017/01/29/comment-la-guinee-a-t-elle-ete-peuplee/> (consulté le 14 juin 2018).



aux activités de la vie civile et commerciale et s'en satisfont. En tout état de cause, il est manifeste que la division du travail correspond globalement aux besoins sociaux.

## UNE COHABITATION CULTURELLE GLOBALEMENT ACCEPTABLE...

La question de l'intégration culturelle peut se mesurer dans trois registres : la langue, la pratique religieuse et la famille.

Au niveau de la pratique linguistique, une apparente distorsion apparaît : les Peuls parlent tous le maninka tandis que les Malinkés ne parlent pas ou peu le pular. Cela doit-il surprendre dans une configuration sociale où la population malinké est très nettement majoritaire ? N'est-ce pas là une situation bien banale que celle où la minorité se trouve dans la nécessité d'apprendre la langue majoritairement utilisée tandis que la majorité n'a pas à s'efforcer à pratiquer celle de la minorité. Cette situation dont témoignent les informateurs n'est-elle pas très ordinairement liée à une logique d'adaptation que l'on retrouve dans n'importe quelle société de ce type ? Bien banale également est la situation évoquée de la femme malinké mariée à un Peul, qui comprend le pular mais ne le parle pas. La femme malinké est libre de rester fidèle au privilège que chacun accorde à sa langue maternelle, spécialement pour penser. On peut donc en déduire qu'il serait bien hasardeux de voir dans ces pratiques quelque symptôme d'une méfiance d'une communauté envers une autre. Les Malinkés sont majoritaires et vivent tout simplement comme tels sans présenter quelque inquiétude quant à leur devenir.

L'étude des pratiques culturelles doit être examinée avec soin, car si les langues sont particulières, l'islam est une religion universaliste. Par ailleurs, le statut des imams est celui d'une importante autorité au niveau micro-social qui fusionne les pouvoirs temporel et spirituel. Les imams se trouvent dotés d'une légitimité qui, auprès des populations, est parfois plus forte que celle des autorités publiques officielles.

Il est donc important de relever les perceptions de l'exercice de cette autorité car il s'agit d'une parole qui sort du langage ordinaire et touche au sacré. Rien d'étonnant donc à ce que la sensibilité des individus soit particulièrement aiguë sur ce point.

On note dans certains témoignages, un sentiment d'incompréhension de la part des Peuls. Ceux-ci ont construit des mosquées sans doute pour occuper une partie de l'espace public dans un milieu marqué par l'empreinte malinké. Mais ils

disent fréquenter n'importe quelle mosquée, « *prier dans toutes les mosquées* » et « *aller à l'heure de la prière dans la mosquée la plus proche* ». Ce comportement des Peuls, indifférent à l'origine historique et culturelle de la mosquée n'est pas, selon ces mêmes Peuls, celui des Malinkés. Les informateurs disent constater que les Malinkés ne fréquenteraient que leurs propres mosquées et rare est le Malinké qui prie dans une mosquée des Peuls. Comment interpréter ces différences d'attitude ?

Une réponse toute simple est de dire que le Malinké n'a aucune raison d'aller prier dans une mosquée peule dans la mesure où il dispose à proximité d'une mosquée malinké. À cela s'ajoute le fait qu'il ne comprendrait pas forcément le sermon fait en pular, considération qui n'est pas envisagée par un Peul qui, lui, comprend la langue malinké<sup>4</sup>. En fait ces différences de comportement s'expliqueraient la plupart du temps par le fait que la minorité vivant dans un milieu social donné doit adopter des attitudes souples que les autochtones n'ont aucune raison objective d'emprunter.

Aussi, rien ne permet de conclure à une sorte de privatisation de la religion ou du lieu de culte qui contreviendrait à son essence universaliste, les comportements, qu'ils soient peuls ou malinkés, ne peuvent être en la matière suspectés.

## ... OÙ SUBSISTENT CEPENDANT DES DIFFICULTÉS

Le seul témoignage qui trouble quelque peu notre conclusion est celui qui rapporte que, dans une mosquée malinké, en l'absence de l'imam et malgré la présence d'un imam peul, l'office de la prière fut confié à un « *simple muezzin* ». Pour ce témoin, il y a là « *le comble du mépris* ». Mais s'il n'y a pas de raison de mettre en doute l'authenticité du témoignage, on ne connaît pas toutes les circonstances qui entourent cet épisode qui paraît isolé et ne permet pas une quelconque généralisation<sup>5</sup>. Nous

4 Au Fouta, ce même cas de figure est constaté : les Malinkés prient dans la mosquée des Peuls avec comme imam un Peul, qui fait ses sermons en pular. D'ailleurs dans les deux localités (Dalaba centre et Timbi Madina), où certains entretiens se sont déroulés, il n'y pas de mosquée malinké, selon les personnes interrogées.

5 On doit noter que ce témoignage est sévère. Sa sincérité psychologique n'a pas à être mise en doute mais il est manifeste que le traumatisme causé par les violences affecte particulièrement le témoin. Aussi peut-on, avec prudence, penser qu'il est conduit à revenir sur le passé pour y trouver les prémices des événements dont il sera la victime, lui et sa famille. Ainsi, on relève qu'il se dit paradoxalement avoir été surpris par les agressions qu'il a subies, ce qui nous fait émettre l'hypothèse d'une reconstitution de ses souvenirs.

devons considérer que l'universalisme de l'islam était bien respecté à Siguiri et que l'on ne trouve pas dans les comportements religieux des raisons de douter de l'effectivité de son autorité morale.

Reste à examiner le point probablement le plus significatif de la qualité des rapports entre les Peuls et les Malinkés. Celui de l'alliance et de la parenté qui est abordé grâce à un questionnement sur les mariages interethniques. Ce qui apparaît par les témoignages recueillis, c'est que les mariages interethniques sont fréquents. Il ne semble pas, à Siguiri, que les familles répugnent au principe de ces alliances. Le cas rapporté d'une opposition, dans nos témoignages, traduisait une résistance précise envers un individu et non pas à l'encontre d'un représentant d'une ethnie. S'il y a une méfiance envers ces alliances, elle est le fruit des récentes violences. Ce qui, d'une certaine manière, renforce l'idée qu'avant ces violences, il n'y avait pas de contestation de principe à leur endroit.

Cependant, certains informateurs estiment que la femme peule mariée à un Malinké ne bénéficierait pas d'une grande considération. Elle serait vue comme, selon ces mêmes informateurs, une simple génitrice quasiment renvoyée une fois ce service rendu. « La Peule ne vieillit pas chez eux (les Malinkés), dès qu'elle a fait trois ou quatre enfants, ils s'en débarrassent en gardant les enfants » dit un informateur. Témoignage identique d'un autre qui parle « d'utilisation » de la femme peule. Un autre poursuit en disant « nous n'aimons pas cela, quand on se marie c'est pour la vie... ». Il y a dans ces dires un jugement négatif manifeste qu'on ne peut-être pas négliger mais qu'il ne faut pas généraliser et qui demanderait

d'autres informations, particulièrement sur le comportement des Peuls à l'endroit de leurs épouses malinkés<sup>6</sup>.

Les deux communautés sont patriarcales, comprendraient-elles différemment un système qui leur est pourtant commun ? Il y a là un problème qui demanderait des études particulières, comparatives et approfondies, mais notre article vise à chercher les raisons internes à la ville de Siguiri qui pourraient rendre compte des violences qui s'y sont déroulées en 2010.

Cette sorte d'inventaire des caractéristiques de la vie sociale de Siguiri porte à penser que ce n'est pas de l'intérieur que sont nées les violences de 2010. Comme toute société, celle de Siguiri possède ses problèmes et certainement ses contradictions. Il ne s'agit pas de l'édulcorer car l'harmonie n'est pas le consensus et c'est bien d'ailleurs sur cette circonstance que la démocratie trouve sa raison d'être.

La vie sociale à Siguiri n'était certainement pas sans engendrer ses problèmes mais le jugement est constant : « *c'était des relations de bon voisinage. On vivait ensemble dans la paix et la cohésion* », en cas de malentendus « *on n'allait même pas voir l'autorité... tout se réglait entre les gens* ». Ce que nous avons pu relever à l'intérieur de cette vie sociale à Siguiri ne permet pas d'expliquer les violences de 2010, il nous faut donc nous porter vers les causes externes.

---

6 Les femmes interrogées n'ont pas accepté de répondre à cette question. Ce sont les hommes qui se sont prononcés.

## L'IRRUPTION DE LA VIOLENCE

Les informateurs victimes sont unanimes. Les violences les ont surpris par leur soudaineté et leur intensité. Comme cela a été établi plus haut, rien de sérieux ne pouvait annoncer un tel événement. Ce qui explique que les agressés n'avaient pris aucune précaution, n'ayant aucune raison de se protéger d'un danger de cette nature. Certes, a posteriori, on peut déceler et repérer dans les propos recueillis des éléments qui pourraient constituer des indices. Mais ils sont insignifiants pour que l'on puisse les ranger dans la catégorie des prémices et encore moins dans celle des causes.

### SURPRISE ET STUPEUR

Tous les témoignages concordent : « *On ne pouvait imaginer de pareilles violences* » ; « *Nous n'avions pas senti de problème entre nous* » ; « *Jamais auparavant, il n'y avait eu de pareils problèmes* ». Voilà les propos tenus par les victimes. De ce fait, c'est la politique qui est mise en accusation, considérée comme le facteur principal du déclenchement des troubles et de leur dérive vers une expression ethnique.

Il apparaît que c'est à cette simplification ethnique qu'a fini par se réduire la confrontation politique. On a assisté à une lutte vidée de toute idée et de

toute référence idéologique. Comme si la confrontation devait quitter la sphère politique en plein processus électoral. Comme si la politique avait perdu sa signification fondamentale et sa raison d'être.

## SENTIMENT D'ABANDON ET PEUR

Un sentiment d'abandon et de peur ressort des témoignages recueillis où l'on voit les personnes peules comprendre, avec surprise mais très rapidement avec angoisse et panique, qu'elles se trouvent assimilées aux partisans du candidat perdant. Il est avéré également que, par un détournement extrême de l'usage des étiquettes partisans, celle du candidat vainqueur a servi d'ultime recours protecteur à certains Peuls. Ils n'ont eu d'autre solution pour se protéger que d'inscrire sur les murs de leur domicile ou de leur commerce, l'acronyme du parti triomphant. Ces témoignages l'illustrent : « Un Peul a été épargné parce qu'un vendeur de chaussures installé près de son magasin avait écrit RPG au fronton du magasin » ; « Ayant compris que l'inscription des initiales du parti des Malinkés sauvait » ou encore « certains Peuls ont eu le temps d'écrire devant leurs concessions RPG, ce qui a épargné leurs concessions ».

Cette attitude désespérée qui consiste en une sorte de falsification de ses propres opinions et finalement ici de son identité ethnique est à rapporter au reproche fait aux autorités chargées de la sécurité. Ces autorités sont accusées d'avoir refusé d'accorder leur protection aux personnes

menacées. Ce qui est à souligner c'est que, d'après les témoins, il ne s'est pas agi de la part des forces de l'ordre d'une défaillance, mais d'un refus volontaire de porter secours à des personnes en danger.

Une victime raconte : « Dès que les violences ont commencé, je suis allé expliquer la situation à la personne qui m'a fait adhérer à l'UFDG. Ensemble nous sommes allés informer une délégation qui était venue de Conakry au nom de l'Arc-en-ciel (RPG). Tous les trois nous sommes allés rencontrer le préfet. Nous avons trouvé sur place le commissaire-central, nous leur avons expliqué. Le commissaire et le préfet ont eu des gestes bizarres. Le commissaire a dit : "mon frère, du courage, hein, celui qui s'active dans la vie politique doit s'y attendre." J'ai dit d'accord. »<sup>7</sup>

Un autre commerçant poursuit : « Nous n'avons pas eu de protection des forces de sécurité, ceux qui sont allés se réfugier au camp ont été chassés par les militaires qui ont dit qu'ils n'ont pas reçu l'ordre de les accueillir ni de s'interposer. Peut-être l'explication qu'on peut donner est que les envahisseurs avaient l'appui du pouvoir. Si ce n'était pas le cas, comment on peut laisser des citoyens en tuer d'autres, s'en prendre à leurs

7 Moustapha Diallo, chauffeur à Siguiri depuis 1996.

Violences de Siguiri. Des populations de Siguiri qui se sentent menacées quittent la ville pour Dinguiraye et Koin.

Crédit : CIRD



biens sans que les agents n'interviennent. Là où on a tué mon oncle, il n'y a pas 100 mètres entre la concession et le camp. »<sup>8</sup>

Les accusations sont graves mais très précises (des personnes sont désignées). Elles sont difficilement réfutables et se trouvent de plus alourdies par l'ahurissante explication fournie par les autorités pour justifier leur inaction : elle disent ne pas avoir reçu d'ordre ou d'autorisation pour agir. Comme si ce qui constitue une infraction grave pour un simple individu – ne pas porter secours à une personne en danger – pouvait trouver un motif d'excuse (au sens judiciaire) dans cette explication qui paraît invraisemblable. Les forces de l'ordre auraient-elles mal agi en intervenant ? C'est en tout état de cause ce qu'elles ont avancé et qui nous conduit à nous demander à qui, en dernière instance, doit-on imputer ces manquements. Les responsabilités administrative et pénale paraissent bien devoir être rassemblées en une responsabilité politique et aussi historique.

Ce qui est donc particulièrement dramatique, mais aussi significatif, c'est le fait que pratiquement personne n'ait pu s'opposer à ces agressions. Les

8 El Hadj Mamadou Diallo, commerçant vivant à Siguiri depuis 2002.

Une quincaillerie incendiée pendant les violences de Siguiri.

Crédit : CIRD

assaillants ont trouvé le chemin ouvert à la réalisation de leurs desseins. Le résultat est catastrophique : meurtres, traque de personnes nommément désignées, coups et blessures, incendies, pillages ont pu être perpétrés sans trouver de véritables obstacles. Sur ces faits, les témoignages sont particulièrement précis et circonstanciés. Ils soulignent que le tri fut fait entre les magasins malinkés devant être épargnés et les boutiques des Peuls considérées comme des cibles pour les pillages. « Dans toute la ville de Siguiri, partout où il y a le magasin d'un Peul il est pillé, saccagé et brûlé. Le magasin suivant était occupé par des Malinkés, il n'a pas été touché. Ils ont terminé par les concessions. Ils sont allés chez nous, ils ont tué mon oncle Ibrahima Diallo, qui était venu de Kankan. Il ne vit même pas ici. Il a reçu des coups de machette sur la tête. Il en est mort sur place. Ils étaient venus chercher mon frère. Mon oncle était en train de prier, ils l'ont pris pour mon frère et l'ont tué.

Ils ont procédé ainsi de maison en maison. L'objectif était de nous chasser de la ville pour avoir la liberté de faire ce qu'ils veulent le jour du scrutin. Ils savent que nous, nous allons veiller à la régularité dans les bureaux de vote jusqu'à la fin. Tout le monde a donc fuit. J'ai payé 1 500 000 GNF (environ 140 euros) pour être escorté par deux pick-up de gendarmes jusqu'à Kankan ».<sup>9</sup> Assimilées à des militants de l'UFDDG pour leur

9 El Hadj Aliou Barry, commerçant vivant à Siguiri depuis 1994.



appartenance ethnique, les populations peules furent contraintes de fuir et d'abandonner leurs biens.

Dans une vidéo où des fuyards peuls témoignent, il ressort qu'ils se reconnaissent comme militants et/ou sympathisants de ce parti, mais il est évident que l'appartenance politique n'a pas été dissociée de l'appartenance ethnique. Une réduction de la première à la seconde a été une présomption suffisante pour un passage à l'acte.<sup>10</sup>

---

10 <http://youtube.com/watch?v=K4iqTyvDRcl> (consulté le 14 juin 2018).

## EXPLIQUER LA TRANSFORMATION DU DIFFÉREND POLITIQUE EN CONFLIT ETHNIQUE

Bien sûr, nous ne pouvons en rester à cette pure description des événements. Toute expression sociale a une cause et on ne peut se contenter de regretter des faits de cette nature. Le regret ne peut faire office de leçon ni de clôture d'un dossier. Pour tenter de donner à ces comportements radicaux quelques explications, certains ont eu recours à des causalités immédiates, passionnelles et tendant à reporter la responsabilité des faits sur les victimes.

### CAUSES

Ainsi, a-t-on tenté de donner à ces exactions le statut de vengeance en voulant en faire la suite mécanique de l'affaire dite de « l'eau empoisonnée ». La véritable origine des faits ayant eu lieu à Siguiri, comme dans plusieurs autres villes, se situerait à Conakry, le 22 octobre 2010. Ce jour-là Alpha Condé, futur vainqueur, était attendu à l'esplanade du Palais du Peuple par des militants du RPG à son retour de campagne à l'intérieur du pays.

C'est alors que certains de ses partisans répandent la rumeur d'un empoisonnement des boissons par des militants de l'UDFG. Rapidement, grâce aux médias en ligne et à la voie téléphonique, la rumeur est propagée et atteint l'intérieur du pays. L'affaire paraît grave : on parle de dizaines de morts et de personnes dans le coma.

Cet épisode se révélera être de nature rocambolesque voire grotesque et ne pas résister à une

enquête soucieuse d'établir la vérité des faits. Mais le mal fut fait avec pour conséquence une sorte de légitimation de représailles contre les Peuls assimilés aux partisans de l'UDFG, auteurs du prétendu empoisonnement. Les Malinkés, considérés comme des militants du RPG se voyaient chargés de mener ces actions de vengeance.

Là encore, ce que l'on remarque, c'est la rapidité de la réaction. C'est la colère qui interdit la réflexion comme si la vitesse était absolument nécessaire pour s'emparer de la vérité. Aller vite a été un impératif et pour aller vite il fallut aller au plus simple ou plus exactement à l'extrême simplification.

On ne peut faire plus expéditif. Mais cette cause occasionnelle, en dépit de ses effets désastreux, ne doit pas conduire à accuser une communauté d'agressivité spécifique. C'est le travail de la rumeur qui doit être souligné et l'on peut toujours se demander comment aurait réagi une autre population dans des circonstances similaires.<sup>11</sup>

La rumeur est un instrument redoutable qui, une fois de plus dans l'histoire des hommes, a montré à Conakry, à Siguiri, à Dalaba, à Timbi Madina, sa dangerosité. La rumeur fait feu de tout bois, repousse la raison et révèle les faiblesses de ceux qu'elle manipule et leur vulnérabilité vis-à-vis des

---

11 Les violences sur les Malinkés au Fouta illustrent parfaitement cet état de fait, venger les « parents » violentés à Siguiri.

préjugés. Ici, la conversion des options politiques en hostilités ethnicistes manifeste bien évidemment le caractère inabouti des premières qui trouvent dans les secondes un mode dangereux de compensation. La faiblesse des discours produits par une compétition politique incertaine a amené à la confusion entre « politique » et « parenté ».

Il est symptomatique de voir que le prétendu empoisonnement de partisans d'Alpha Condé par ceux de Cellou Dalein Diallo, est présenté comme étant celui de Malinkés par des Peuls. Comme s'il fallait trouver des auteurs qu'on puisse collectivement accuser et non des coupables qu'il faut individuellement identifier. La question qui vient à l'esprit est la suivante : la rumeur aurait-elle eu le même succès si elle n'avait pu s'inscrire que dans le champ politique ? Il est permis d'en douter quand on voit que ce fameux empoisonnement de militants du RPG est assimilé à l'empoisonnement de « parents ». L'efficacité de la rumeur dépendait de la profondeur de l'émotion à susciter, quoi de plus apte à produire l'énergie que l'affect ?

Il est grave de constater que l'ethnie sert d'argument déterminant et de refus pour des discours politiques épuisés et souvent vides de sens.

Il est assez étonnant que les partis politiques en

---

22 octobre 2010. Devant l'entrée de l'hôpital Ignace Deen, où sont conduits les sympathisants du RPG (Rassemblement du peuple de Guinée) qui se sentent souffrants.



Crédit : Issouf Sanogo / AFP

lice, et spécialement celui du candidat vainqueur, n'aient pas davantage condamné ces comportements remettant en cause leur propre définition. En effet, la Charte des partis politiques interdit qu'ils puissent se fonder statutairement sur des ethnies, des religions et des groupes linguistiques particuliers. Ceux qui, dans les faits ou par leurs propos, ont pu favoriser ces compréhensions illicites, auraient dû faire l'objet d'exclusions ou de poursuites. Il est évident qu'ils portent atteinte à la définition ou à l'honneur de la formation politique dont ils se réclamaient. Il ne semble pas qu'ils aient été l'objet de tels reproches et cela nous conduit à examiner si l'on ne peut trouver des causes plus profondes aux événements de Siguiri.

Un exemple montre que les préjugés ethniques sont susceptibles d'être mobilisés dans des circonstances propices à condition de recevoir l'appui d'une potentialisation émotionnelle. À la question de savoir si les autorités religieuses ont développé

## L'OBSESSION ETHNICISTE

une atmosphère de paix, les informateurs répondent en faisant part de leur déception. L'un d'eux reproche à un imam d'avoir dans ses sermons contribué à discréditer l'action de Cellou Dalein Diallo lorsqu'il était ministre des Travaux publics, affirmant que « *des ponts avaient été réalisés avec de l'argent volé* ». Il est bien évident que des propos de cette nature tenus un vendredi où des centaines de fidèles sont rassemblés a forcément des effets. Ils peuvent susciter une méfiance ou un rappel à la vigilance.

Plus surprenante est ladite analyse du général



Facinet Touré qui, sous prétexte d'équité, avait déclaré : « Les Peuls, ce sont eux qui ont tout dans ce pays-là... ils ont le pouvoir économique ; ils l'ont cherché et ils l'ont mérité, je les en félicite. Mais pour la quiétude sociale, ils n'ont qu'à se contenter de cela. Ils n'ont qu'à laisser les autres ethnies se partager le reste. Si eux, ils ont le pouvoir économique et nous, nous partageons le pouvoir politique, il y aura la stabilité dans le pays, il y aura l'équilibre », ajoutant pour parfaire sa volonté d'équité qu'il dirait la même chose si c'était les Malinkés ou les Soussous qui disposaient du pouvoir économique.<sup>12</sup>

De tels propos, qui furent certes regrettés par la suite, ne peuvent qu'attiser les conflits. Comment une répartition des charges pourrait se faire à partir de statistiques démographiques et financières ? Comment, sous prétexte de bonnes intentions de justice sociale, un responsable politique peut affirmer que ce n'est pas par la démocratie que l'on parvient à l'entente entre des citoyens ? Comment peut-on affirmer qu'une ethnie qui posséderait un « pouvoir » économique n'aurait pas le droit de posséder le pouvoir politique et ne pourrait alors se présenter à des élections ?

Ces expressions regrettables et regrettées n'en sont pas moins symptomatiques d'une pesanteur, d'une crainte ou d'une angoisse vis-à-vis de la question ethnique. Probablement le général craint-il la résurgence d'un conflit. Seulement, la manière dont il en traite est particulièrement maladroite dans un moment où la crainte et l'angoisse devaient être surmontées plutôt que rappelées. Considérons simplement que, prises à la lettre, ces déclarations, qui se veulent analyses, peuvent constituer un permis de contester des résultats électoraux. Et que la victoire du RPG peut être interprétée par certains comme une victoire sur les Peuls et non celle politique. Les paroles d'un homme disposant d'une autorité institutionnelle sont toujours susceptibles d'interprétations extensives ou hyperboliques qui en débordent la signification première. On peut craindre qu'à Siguiri ce fut le cas et que dans l'esprit de certains, il fut question de « punition ».

En dehors de l'élevage qui était leur toute première activité principale, les Peuls se sont diversifiés au

---

12 Lien de l'audio : <https://www.youtube.com/watch?v=F7n4b-CScwg> (consulté le 14 juin 2018). Il s'est par la suite excusé sur les propos qu'il a tenus : <https://www.youtube.com/watch?v=0kRkyUR9r0o> (consulté le 14 juin 2018). Il a été : ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de 1984-1985 ; ministre résident à Nzérékoré de 1986-1990 ; ministre de la Justice, Garde des sceaux 1991-1992 ; secrétaire général de la Grande Chancellerie des mérites de Guinée de 1995-2011 ; médiateur de la République 2011-2017.

fil des années en exerçant des activités commerciales dans divers domaines qui leurs ont plutôt bien réussis. Cette « réussite » sociale ou cette reconversion professionnelle, qui n'est d'ailleurs pas propre à la seule ethnie, peut susciter alors de l'admiration et/ou de la crainte. Ce commerçant vivant à Siguiri témoigne : « *Ils disent que nous les étonnons. Parce que nos parents étaient des éleveurs, les leurs des agriculteurs, mais qu'ils s'étonnent de nous voir vivre dans l'autonomie alors qu'eux ils n'y arrivent pas. Nous leur avons dit que nous avons des parents pauvres et nous nous sommes mis au travail.* »

Il est certain qu'à Siguiri les violences ont eu pour cause proche l'affaire toute récente d'empoisonnement à Conakry. On peut y voir une attitude réactionnelle. C'est probablement moins une haine des Peuls qu'un excès d'émotion qui a engendré les exactions commises.

Mais on ne peut éluder certains éléments qui, volontairement ou involontairement, constituent un stock de préjugés. Ces éléments réanimés de manière régulière au moment des consultations électorales peuvent être très dangereux.

L'action politique, dans un milieu marqué par la présence de plusieurs ethnies, demande tact et désintéressement. Les ethnies ne doivent pas être importées ou transportées dans le champ politique pour la prise et la conservation du pouvoir. Un peu comme en matière de religions, l'État doit en connaître mais n'a pas à en prendre parti. Certes, l'identité ethnique est d'ordre communautaire, culturelle et historique, mais leur inscription dans le cadre de l'universalité civique demande que soit promue la somme de leurs différences et non point l'accentuation de leurs divergences.

## AVENIR DES ETHNIES ET ETHNIES DE L'AVENIR

L'histoire le montre, les ethnies ont toujours, et probablement partout, été manipulées par les pouvoirs. Elles ont été courtisées ou réprimées, vantées ou méprisées. Éloges et reproches ont été distribués en fonction d'intérêts qui n'étaient pas les leurs. En Guinée, comme ailleurs, le colonisateur a cherché à dévoyer leur esprit et leurs coutumes (Amselle et M'Bokolo, 2018). Le régime de Sékou Touré a voulu y trouver des motifs de son autoritarisme. Aujourd'hui encore les garanties du respect de leur personnalité réelle sont fragiles. Est-il possible de penser une sortie des « manipulations de l'évidence » pour parler comme l'historien Abderrahmane Ngaïde (2011) ? Évidence de l'ethnie, c'est en effet en elle que le problème se cache pour mieux surgir dangereusement, car il n'y a nulle évidence en matière d'histoire. C'est la déconstruction qui s'impose

pour une reconstruction authentique à l'abri des convoitises politiques partisans. Il s'agit là de faire œuvre d'histoire et d'ethnologie. Car c'est dans un vide de sens que les ethnies sont précipitées lorsque le politique s'empare d'elles, produit leur méconnaissance et les contraint à se défigurer au point de se nier.

L'exercice de la démocratie souvent se fait au risque des pratiques démagogiques. Transformer ce qui est historique, autrement dit contingent, en donnée naturelle, autrement dit nécessaire, est l'instrument d'une sophistique redoutable et meurtrière de la démocratie. Le sophiste, tant dénoncé par Platon et Aristote, est un professionnel habile qui sait se servir et même produire des préjugés. Il écarte la raison et l'examen au profit de pseudo-vérités qu'on pourrait dire « consommables sur place ». Convoquées au « bon moment » les ethnies peuvent servir la rhétorique sophistique, ses mensonges et ses cortèges de préalables flatteurs. Produire le « bon moment » comme le « bon endroit » fait partie des stratégies discursives où la fin justifie les moyens.

La catastrophe de Siguiri est d'une profonde gravité. Nous avons vu que la vie dans cette localité était relativement paisible, elle se déroulait dans une atmosphère de sécurité. Lentement mais sûrement, les activités sociales et culturelles tissaient de vrais rapports sociaux. Une « solidarité organique », pour parler comme Durkheim y était présente. Cette solidarité, se consolidait et paraissait apte à contenir les inévitables différends pour un avenir apaisé. On pourrait dire, en reprenant les concepts du même sociologue, qu'un « milieu intérieur » se constituait, issu de la vie quotidienne

elle-même. Ce qui est dramatique et scandaleux, c'est que ce soit la vie politique qui ait joué comme une force destructrice de ces avancées sociales. Comme si les efforts faits par les individus pour avancer vers l'harmonie avaient été brisés par des puissances externes ou étrangères. L'ethnicité n'était pas le mode central de structuration de la ville de Siguiri. Si les identités communautaires continuaient à s'affirmer ce n'était pas sur le mode du conflit. Il ne s'agit pas de dire que toutes les envies, rivalités ou disputes étaient absentes mais simplement de constater qu'elles ne permettaient pas d'imaginer et de prévoir la catastrophe.

Il reste que Siguiri atteste de la fragilité des constructions sociales et de leur vulnérabilité. Il demeure aisé de blesser les identités et d'en faire des identités négatives de type sectaire ou radical. Normalement – et c'est sa vocation – le champ politique est celui de l'absolution des différences, non celui de leur affirmation. Ce niveau, qui est celui de la citoyenneté et de l'espace public, n'a été ni atteint ni même pratiqué. Le processus électoral a été perçu comme celui de tous les risques et de tous les dangers.

Dans cette configuration, ni l'identité ethnique, ni la qualité citoyenne n'ont trouvé à se comprendre ni en elles-mêmes, ni dans les relations qu'elles doivent entretenir. À se mêler, elles se

---

Un homme blessé au Quartier Général de l'UFGD après les violences du 22 octobre 2010.



Crédit : Issouf Sanogo / AFP





sont perdues<sup>13</sup>. La recherche de la conscience et de la cohésion civiques n'a trouvé ni ses voies ni ses moyens de se distinguer. Il y a là quelque chose de particulièrement regrettable et dommageable. Le moment des élections n'est pas celui de la gestion triviale des populations, c'est un moment de pédagogie active qui apprend à l'individu à se hisser à un degré nouveau de son identité.

À Siguiri, le recueillement silencieux de l'isoloir a cédé la place au tumulte des passions.

Que nos propos soient bien compris, ils n'ont pour but que de manifester combien ce qui s'est passé à Siguiri a conduit les hommes sur le chemin opposé à celui qui indique la communauté civique. Ceux-ci s'y sont égarés pour leur propre malheur.

Il conviendrait de s'interroger sur l'aptitude des institutions politiques à promouvoir cette conscience civique que tous semblent appeler de leurs vœux. Au niveau des textes, le système présidentiel en vigueur et l'élection du chef de l'État au suffrage universel à deux tours paraissent satisfaire les exigences de la démocratie moderne libérale. Mais la bipolarisation inévitable que produit le système pour la conquête d'un pouvoir très concentré est-elle ce qui convient à la production de la conscience civique ? Il ne faudrait pas que ce dispositif institutionnel, au lieu de se situer au-delà des ethnies, n'y reconduise, surtout lorsque ceux qui briguent le pouvoir ne se distinguent guère du point de vue de leurs options idéologiques. On ne peut s'empêcher de penser que les leaders politiques ont la tentation de « loucher » du côté des ethnies plutôt que de porter un projet de société fédérateur, un programme de développement national et de jeter leur regard au loin vers l'intérêt général.

Notre propos débutait par une référence à la justice dite transitionnelle, nous terminerons donc logiquement par un retour à celle-ci.

La justice transitionnelle n'a pas pour but de se substituer à l'ordre judiciaire. Il convient ici de rappeler avec insistance que les victimes sont toujours dans l'attente de voir l'affaire instruite et jugée. Elles réclament l'action de la justice institutionnelle et des réparations. Certes, des

---

13 « Il n'y a pas de honte à affirmer son identité, son appartenance ethnique, communautaire, mais c'est son exaltation qui est dangereuse pour la cohésion nationale », a coutume d'indiquer le Doyen Thierno Larria Diallo.

excuses officielles ont été présentées lors d'une cérémonie officielle mais cela reste insuffisant. Rappelons au passage que formuler des excuses ne signifie point clore une affaire. En l'absence d'un traitement convenable de la question, il ne peut être envisagé qu'un pardon impossible en retour d'excuses incertaines. Tel est l'état des lieux.

La justice transitionnelle qui se voudrait le support d'une réconciliation durable veut user d'autres voies et moyens que ceux du procès judiciaire. Ses instruments sont ceux que le savoir peut produire. Aussi, se propose-t-elle de convoquer les sciences humaines pour expliquer, si ce n'est comprendre, les causes profondes des graves accidents de l'histoire<sup>14</sup>. Les événements de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2010 en Guinée entrent dans cette catégorie. Les ethnies gagneraient à cette entreprise de restauration de leurs valeurs historique et culturelle afin de sortir de l'ornière politique où elles ont été précipitées. Notre analyse ne vise pas à trouver des solutions mais simplement à localiser les problèmes sous la forme de questions.

L'histoire des peuples et des nations n'est jamais une histoire calme, elle est faite de conflits, de conquêtes et souvent d'injustices. Le pire est que l'histoire elle-même produit son propre oubli et que le présent peut ne plus avoir d'autre dimension que celle de son actualité. Siguiri illustre dramatiquement ce risque d'appauvrissement des cultures que la notion même d'ethnie a tendance à naturaliser. Une mauvaise pratique de la politique contribue, comme nous l'avons vu, à ce dépouillement culturel au point de démolir ce que la vie quotidienne bâtit lentement.

Il est important de remettre chaque chose à la place qui est la sienne et où elle reçoit sa juste appréciation.

La leçon de cet autre épisode dramatique dans l'histoire de la Guinée doit être conservée et réfléchie afin que les identités particulières ne soient ni sacrifiées ni mutilées. Mais qu'elles trouvent la place qui est la leur à l'abri des convoitises politiques qui voudraient les attirer. Terminons donc notre réflexion sur une note d'espoir en soulignant ce dont la jeunesse de Siguiri témoignait : sa disponibilité pour la joie d'être ensemble.

---

14 Voir sur ce point Ibrahima Sanoh (2017). L'ouvrage ne porte pas spécialement sur les événements que nous avons examinés mais expose les modalités de cette forme de justice fondée sur l'histoire et les sciences de l'Homme.

## ► BIBLIOGRAPHIE

Amselle, Jean-Louis et M'Bokolo Erika, *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 (rééd. 2005).

Ngaide, Abderrhamane, « *Sortir de la simplicité des analyses pour appréhender la réalité* », *Éthiopiennes*, n° 86, 2011. URL : [http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id\\_article=1763](http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=1763) (consulté le 10 juin 2018)

Bossuoy, Thomas, « *Déterminants de l'identification ethnique en Afrique de l'Ouest* », *Afrique contemporaine*, n° 220, 2006, p. 119-136.

Diallo, Boubacar Yacine, *Guinée : le général Sékouba au cœur de la transition*, Paris, l'Harmattan, 2010.

Diallo, A.O.T, *La Guinée-Conakry de janvier 2007 à décembre 2010*, Paris, l'Harmattan, 2015.

Bangoura Dominique, Bangoura Mohamed T., *Enjeux et défis démocratiques en Guinée (février-décembre 2010)*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Essomba, S, « *Quelle complémentarité entre la justice transitionnelle et la justice pénale internationale ?* », *Revue internationale de droit pénal*, vol. 84, 2013, p. 181-204.

Hobsbawm, Eric, « *Qu'est-ce qu'un conflit ethnique ?* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, 1993, p. 51-57.

Lainé, Agnès, « *Identités biologiques, identités sociales et conflits ethniques en Afrique subsaharienne* », *Journal des anthropologues*, n° 88-89, 2002, p. 29-39.

Sanoh, Ibrahima, *Pour une réconciliation nationale en République Guinée*, Conakry, SAEC, 2017.





2018. Un mariage à Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



2018. Une mariée distribue de l'argent à ses invités.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





# 06

# 28 SEPTEMBRE 2009



---

2 octobre 2009. Un homme venu à la mosquée de Conakry où ont été déposés les corps de certaines victimes du massacre du stade laisse éclater sa peine et sa colère.



Crédit : Seyllou Diallo / AFP

# 06

# 28 SEPTEMBRE 2009

---

Le 28 septembre 2009, les manifestants de l'opposition se rassemblent et marchent depuis la banlieue de Conakry pour dire « non » à une candidature à la présidentielle de Moussa Dadis Camara, militaire arrivé au pouvoir par un coup d'État dix mois plus tôt. La date est symbolique, le lieu de rassemblement aussi : les militants des Forces vives se regroupent au stade portant le nom du jour où la Guinée a voté pour son indépendance, le stade du 28 septembre. Ils sont des milliers, réunis dans une ambiance de fête. Puis tout bascule : des hommes en uniforme, mais aussi en civil, entrent dans le stade, ouvrent le feu sur la foule, violent de nombreuses femmes.

Les assaillants s'affranchissent de toute morale, souillent les âmes, blessent les corps, enlèvent les vies. Et s'il est difficile de comprendre le moteur d'un tel déchaînement de violence, ce qui s'est passé dans le stade semble ne pas être complètement étranger aux tendances décrites dans ce livre : une violence d'État se sentant autorisée à broyer les vies humaines qui lui posaient problème, une violence utilisée par des corps habillés pour faire taire toute velléité de contestation. Il y a eu des précédents, notamment la répression violente des manifestations de 2007 sous la présidence de Lansana Conté. L'impunité règne.

Pour tenter de mieux saisir ce qui s'est passé le 28 septembre 2009, cette sixième partie propose une enquête inédite sur le massacre et la façon dont les violences se sont prolongées les jours suivants. On y trouvera aussi le témoignage d'une jeune recrue du camp militaire de Kaleah qui a été chargée d'évacuer des blessés et de transporter des corps. Cette ultime partie du livre donne également à entendre le besoin de justice des victimes de violences politiques, à l'image d'Asmaou Diallo, la présidente de l'AVIPA, l'Association des victimes, parents et ami-e-s du 28 septembre.





---

l'entrée du complexe sportif du 28 septembre.  
Crédit : Anne Cantener / RFI





# 28 SEPTEMBRE 2009, LA TOUTE-PUISSANCE DES MILITAIRES ET UN DÉCHAÎNEMENT DE VIOLENCE

ANNE CANTENER, JOURNALISTE, RFI

« ... LES MANIFESTANTS ÉTAIENT DES BIENS  
PERSONNELS POUR EUX.  
LES MILITAIRES NOUS FAISAIENT CE QU'ILS  
VOULAIENT, SANS ARRIÈRE-PENSÉE. »

Lundi 28 septembre 2009, dès le petit matin, des milliers de personnes se dirigent vers le stade de Conakry à l'appel de l'opposition. Elles réclament des élections et surtout exigent que Moussa Dadis Camara ne soit pas candidat.

Ce capitaine de l'armée est président depuis neuf mois. Moussa Dadis Camara a pris le pouvoir au lendemain de la mort de Lansana Conté, le 23 décembre 2008. Il est jeune, très populaire et beaucoup s'enthousiasment pour ses promesses de changement. Le régime militaire du CNDD (Conseil national pour la démocratie et le développement) a beau avoir dissout le gouvernement et suspendu la Constitution, il incarne un espoir pour de très nombreux Guinéens. Les premiers mois seulement. En septembre 2009, l'enthousiasme commence à retomber.

De l'aveu d'un ancien membre du CNDD, Moussa Dadis Camara a pris goût au pouvoir et a commis des erreurs politiques, en parlant de son avenir à la tête de l'État. Contrairement à ce qu'il avait promis au moment du coup d'État, il n'exclut plus d'être candidat à l'élection présidentielle, prévue quelques mois plus tard.

L'opposition et la société civile réunies au sein du forum des Forces vives annoncent alors une grande manifestation dans la capitale. « *Le rassemblement du 28 septembre avait pour objectif d'organiser un référendum d'une autre manière*, explique Bah Oury, premier vice-président de l'UFDDG (Union des forces démocratiques de Guinée) et responsable de l'organisation de la manifestation. *Pas par le vote, mais par le nombre de citoyens guinéens qui allaient sortir ce jour-là, pour montrer leur défiance vis-à-vis de la continuation d'un régime militaire.* »

# EMPÊCHER LA MANIFESTATION

La junte décide d'interdire le rassemblement, avançant différents motifs dans les jours qui précèdent les événements. Les autorités ont d'abord expliqué que le stade était fermé en prévision d'un match de football prévu en octobre, pour ne pas abîmer le terrain. Elles ont ensuite interdit toutes les manifestations jusqu'à la fête nationale du 2 octobre. Enfin elles ont expliqué que le 28 septembre étant une commémoration nationale<sup>1</sup>, la journée serait fériée. Le président a même essayé de convaincre l'opposition de renoncer, par téléphone, en pleine nuit, la veille du rassemblement.

Sidya Touré, président du parti d'opposition Union des forces républicaines et membre du forum des Forces vives, se souvient : « Le téléphone a sonné à une heure du matin. J'ai vu que c'était Tibou Kamara qui m'appelait, il m'a dit que le président voulait me parler. Dadis a commencé à m'expliquer qu'on ne devait pas organiser cette manifestation, qu'il ne souhaitait pas que le meeting ait lieu.

*Je lui ai répondu calmement qu'il était une heure du matin et que la mobilisation commençait à sept heures, que je n'avais aucune possibilité de parler à qui que ce soit. Et que ce n'était pas la solution.*

*Le conseiller qu'il avait à côté de lui a commencé à dire : « Il faut insister sur l'autorité de l'État. » Je l'ai entendu répéter ça : « L'autorité de l'État, l'autorité de l'État ! » J'ai répondu : « C'est très bien l'autorité de l'État mais tu m'as appelé parce que tu me dis que nous avons de bonnes relations toi et moi. Est-ce que je peux te donner un conseil ? » Je ne sais pas s'il a dit oui, toujours est-il que j'ai donné mon conseil. Je lui ai dit : « Tu viens de*

<sup>1</sup> Le jour où la Guinée a voté « non » au référendum de 1958 organisé par le général de Gaulle et a choisi l'indépendance.

JE N'IMAGINAIS PAS CE QUI ALLAIT ARRIVER. JE ME SUIS DIT : « MAIS, COMMENT IL NE PEUT PAS PERMETTRE LA MANIFESTATION ? DE TOUTE FAÇON, ON SERA DANS LA RUE, QU'EST-CE QU'IL VA FAIRE ? »

*passer plusieurs jours en campagne dans la région du Fouta. L'opposition, qui n'a pas disparu parce que tu es arrivé, a décidé d'aller au stade pour faire une déclaration. À ta place, j'attendrais que cette déclaration soit faite, et peut-être que mercredi, tu pourrais convoquer un Conseil national pour que tout le monde se retrouve et qu'on commence à discuter de transition et tout ça. « Ah... », c'est reparti : « Je n'accepterai pas ! L'autorité de l'État ! » Le téléphone s'est coupé. Il a sonné de nouveau quelques minutes plus tard. Dadis s'est lancé dans une logorrhée de discours, je me souviens seulement qu'à la fin, il a dit qu'il ne permettrait jamais cela.*

*Je n'imaginais pas ce qui allait arriver. Je me suis dit : mais, comment il ne peut pas permettre la manifestation ? De toute façon, on sera dans la rue, qu'est-ce qu'il va faire ? »*

Dès le début de la matinée, la ville était quadrillée par les forces de l'ordre.

Une source au sein de la gendarmerie explique qu'il avait été décidé de ne mobiliser que des forces de maintien de l'ordre. La décision avait été prise la veille au cours d'une réunion entre le chef des armées, les chefs d'état-major, ainsi que les responsables de la police et de la gendarmerie. Rassemblés au camp Samory, ils ont décidé que les militaires ne seraient pas déployés. Selon notre source à la gendarmerie, les hommes devaient être mobilisés sans armes létales pour essayer d'empêcher le rassemblement.



Des « corps habillés » guinéens frappent un manifestant qu'ils viennent d'arrêter devant le stade, le 28 septembre 2009.

Crédit : Seyllou Diallo / AFP

# LE RASSEMBLEMENT MALGRÉ TOUT

Lundi matin, gendarmes et policiers sont effectivement présents aux principaux carrefours de Conakry et dans les quartiers réputés favorables à l'opposition<sup>2</sup>. Premières échauffourées. Les forces de l'ordre lancent des grenades lacrymogènes, tirent en l'air puis ouvrent le feu sur la foule au rond-point Bellevue. Deux manifestants sont tués.

Un ancien policier raconte qu'au même endroit, des jeunes ont attaqué le commissariat et emporté des armes. L'un des organisateurs de la manifestation assure qu'il s'agissait de vieux fusils non-chargés et laissés sur place, qu'aucune arme n'est entrée dans le stade.

Le rapport de la Commission d'enquête des Nations unies confirme que des armes ont bien été emportées par des personnes en civil mais précise, en s'appuyant sur des images et un témoignage, que ces personnes « n'ont pas pris la direction du stade et que certains des voleurs ont été vus marchant à contre-courant des manifestants. Il pourrait dès lors s'agir de délinquants », conclut le rapport.

Les sympathisants de l'opposition reprennent leur marche vers le stade du 28 septembre<sup>3</sup> et commencent à se rassembler sur l'esplanade, devant l'entrée principale.

Une source provenant de la gendarmerie affirme qu'aucun gendarme n'a été envoyé sur les lieux « puisqu'il était interdit d'y aller » et qu'il avait été décidé de déployer les équipes dans le reste de la ville. Plusieurs témoins assurent cependant avoir vu des gendarmes en arrivant au stade.

Ils expliquent également avoir vu une autre unité des forces de l'ordre. En Guinée, certains gendarmes et policiers sont détachés au sein d'une unité spéciale mise en place par le CNDD, la brigade de lutte contre la drogue et le grand banditisme. Le groupe porte une tenue similaire à celle des membres de la gendarmerie nationale, pantalons treillis et T-shirts noirs. À la tête de ces services spéciaux, le colonel Moussa Tiegboro Camara.

Les hommes de la brigade sont placés sous son autorité directe, explique une source à la gendarmerie. Ce groupe aurait donc pu être envoyé au stade sans que le haut-commandement de gendarmerie en soit informé.

## C'EST À CE MOMENT-LÀ QU'IL A REÇU UN APPEL L'INFORMANT QU'ON TIRAIT À L'INTÉRIEUR DU STADE.

Le colonel Tiegboro s'est d'ailleurs rendu sur les lieux le matin du 28 septembre. Selon l'un de ses proches, « sur la route entre le camp et son domicile, vers huit heures, le colonel a parlé à des manifestants en leur disant que le rassemblement était interdit et qu'ils devaient rentrer chez eux. Après avoir mangé chez lui, le colonel Tiegboro a pris la direction de son bureau mais s'est arrêté pour parler aux responsables de l'opposition devant l'université, à quelques centaines de mètres de l'entrée principale du stade. Il a répété le message et l'opposition a accepté de sursoir au rassemblement. En échange, les leaders avaient demandé la libération de tous ceux qui avaient été arrêtés plus tôt le matin. Le colonel Tiegboro s'est rendu à la CMIS (Compagnie mobile d'intervention spéciale) où il s'est aperçu que personne n'avait été interpellé. C'est à ce moment-là qu'il a reçu un appel l'informant qu'on tirait à l'intérieur du stade. »

La version des manifestants est tout autre : ils expliquent que le colonel Tiegboro était menaçant lorsqu'ils l'ont croisé. Les responsables politiques, quant à eux, affirment qu'il n'a jamais été question de renoncer au rassemblement.

Ce matin-là, ils s'étaient donné rendez-vous au domicile de Jean-Marie Doré, porte-parole des Forces vives et leader de l'UPG (Union pour le progrès de la Guinée) : « La raison de ce choix, c'est simple : c'est parce que son domicile était le plus proche du stade, se souvient Mouctar Diallo, leader des Nouvelles forces démocratiques et membre des Forces vives, mais dès le matin, on a senti qu'il y avait anguille sous roche. » Jean-Marie Doré refuse de se rendre au stade. « Je ne sais pas pourquoi, explique Bah Oury, premier vice-président du parti d'opposition UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) et responsable de l'organisation de la manifestation, il a juste fait savoir qu'il ne voulait pas. »

En fait, selon des proches de Jean-Marie Doré, décédé en 2016, la décision était prise depuis plusieurs semaines déjà. Mamouan Kpokomou, membre du bureau politique de l'UPG (Union pour le progrès de la Guinée) depuis 1993, explique : « Nous sommes de la même région que le chef de la junte. Notre parti est national, mais la base c'est bien la Guinée forestière, où est né Moussa Dadis Camara.

*Nous défendions un idéal, nous étions diamétralement opposés à la candidature d'un militaire, mais nous avons choisi de ne pas prendre part à la marche du 28 septembre. Nos parents analphabètes, qui constituent le gros de notre*

2 Dans les quartiers de Hamdallaye, de Bambeto, et aux ronds-points Bellevue et Cosa...

3 Le nom du stade fait référence au référendum de 1958 au cours duquel la Guinée a choisi l'indépendance.

*électorat, ne nous auraient pas compris. Nous avons donc pris la résolution de ne pas y aller de peur de perdre cet électorat, qui n'aurait pas accepté de nous voir nous joindre aux autres partis politiques pour lutter contre un fils du terroir. »*

C'est pourtant Jean-Marie Doré qui a été choisi pour une dernière médiation, le matin du 28 septembre. Il a été sollicité par les responsables religieux de Conakry. « *La veille déjà, raconte l'un de ces religieux, nous avons négocié avec Dadis jusqu'à deux heures du matin pour que la manifestation soit autorisée mais encadrée. Le président a refusé. Il souhaitait que la marche ait lieu le lendemain, le 29, à Nongo, en banlieue.* » L'archevêque monseigneur Coulibaly, l'archevêque monseigneur Gomez et l'imam de la Grande Mosquée, Ibrahim Bah, ont alors essayé de convaincre l'opposition de changer de programme. Sans succès.

*« Il n'était pas question qu'on demande aux gens de sortir et que nous nous retrouvions dans une cour, en toute sécurité, en abandonnant la population dans la rue »,* résume Bah Oury, responsable du Comité d'organisation du rassemblement.

Les principaux leaders de l'opposition quittent le domicile de Jean-Marie Doré avant même l'arrivée des responsables religieux. « *Nous connaissons leur message, raconte l'opposant Mouctar Diallo, c'était pour nous demander de reporter la manifestation. Nous nous sommes levés, Jean-Marie Doré est resté.* »

À quelques centaines de mètres du stade, devant l'Université Gamal Abdel Nasser, les opposants sont bloqués par un barrage de policiers et de gendarmes. Peu de temps après, arrive le colonel Tiegboro. Il répète que le rassemblement ne peut

pas avoir lieu. Discussion animée, tendue même par moments, mais contrairement à ce qu'affirme le proche de Moussa Tiegboro Camara, les opposants n'ont jamais accepté de reporter la manifestation.

Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée), raconte que le colonel s'est absenté quelques minutes et qu'à son retour, il a demandé aux forces de l'ordre de céder le passage aux opposants. Les portes du stade ont été ouvertes et la foule a commencé à prendre place dans les tribunes, sur le terrain, dans les allées.

*« Il y avait beaucoup d'ambiance, raconte une manifestante, ça chantait, ça dansait. Certains ont même prié sur la pelouse. C'était la joie ! »*

Le rassemblement de l'opposition est un succès. Des milliers de personnes ont répondu à l'appel et se massent dans le stade dans une ambiance de fête.

Jean-Marie Doré rejoint les autres responsables de l'opposition un peu avant midi. Selon l'un de ses proches, l'opposant pensait alors convaincre les autres responsables politiques de renoncer au rassemblement, « *mais c'était impossible, le stade était archi-comble* ». Jean-Marie Doré rejoint la tribune officielle.

Faute de matériel de sonorisation, les leaders politiques ne prononcent pas de discours mais devant les journalistes présents dans les gradins, ils se félicitent de l'ampleur de la mobilisation. Quelques minutes seulement après l'arrivée de Jean-Marie Doré, on entend les premiers coups de feu.

## LE PIÈGE

*« Le stade était plein, raconte Fanta, une manifestante. Il n'y avait plus de place pour s'asseoir. Dès que les leaders sont arrivés, tout le monde a tapé dans ses mains en criant « Changement, changement ! » Quand on a entendu les premiers coups de feu, on pensait que c'étaient des pétards. »*

Les rares images tournées avec des téléphones portables montrent l'incompréhension totale des manifestants. Dans les allées qui entourent le stade, les gaz lacrymogènes surprennent la foule. Ce n'est qu'au moment où les coups de feu retentissent que les manifestants commencent à courir.

Les forces de sécurité entrent par le grand portail, le seul accès à la rue, puis ils encerclent les lieux et entrent à l'intérieur du stade. Une fois sur la pelouse, ils tirent indistinctement sur la foule. Les manifestants ont vu des bérets rouges, commandos de parachutistes et membres de la Garde présidentielle, mais aussi des gendarmes et des hommes en civil, qui eux portaient des armes blanches et poignardaient tous ceux qui se trouvaient sur leur passage.

*« Il y a eu une débandade indescriptible, se souvient*

Mouctar Bah, journaliste pour Radio France internationale et l'agence France-Presse. *Les gens sont descendus des gradins pour essayer de sortir. Ils montaient sur des murs de quatre mètres, cinq mètres ! D'autres sont restés où ils se trouvaient parce qu'il n'y avait nulle part où aller. »*

Les militaires bloquent toutes les sorties du stade, les deux portes principales et les issues secondaires. De très nombreux manifestants ont été blessés en essayant de franchir les grilles qui séparent les gradins de la pelouse et des escaliers. Certains sont morts dans le mouvement de foule, écrasés contre les grilles ou piétinés dans la cohue.

Pour ceux qui réussissent à sortir du bâtiment, le soulagement ne dure pas longtemps. Les militaires sont partout et poursuivent les manifestants en fuite.

*« Je suis allée vers le stade annexe, raconte Saran, militante du parti d'opposition UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée). Un jeune m'a aidée à monter sur le mur. Ils lui ont tiré dessus, au milieu du front. Lorsque le petit est tombé, j'ai basculé*

*dans la cour de l'autre côté du mur. Nous étions plusieurs. Des militaires et des policiers sont arrivés. L'un d'entre eux m'a frappée avec un morceau de caoutchouc et j'ai perdu connaissance. »*

Comme Saran, beaucoup de manifestants ont essayé de franchir les murs qui entourent le stade mais des militaires, postés de l'autre côté, mettaient en joue ceux qui essayaient de sauter.

*« Il y a une porte au fond, vers l'université. On voulait sortir par-là, mais quand on est arrivé, les policiers habillés en noir et cagoulés ont tiré les fils de courant. Ils ont vu que les personnes qui arrivaient en face étaient plus nombreuses qu'eux alors ils ont fait tomber les fils. Les premiers manifestants qui ont essayé de passer ne se sont pas relevés. Ils ont été tués par le courant électrique. »*

Plusieurs témoins rapportent que les forces de l'ordre avaient sectionné des fils électriques pour empêcher les manifestants de s'enfuir : *« Des jeunes sautaient. Ils ont attrapé les fils électriques au-dessus du portail et certains ont été électrocutés. Quand tu mets ta main, le courant te prend. Il y a des gens qui sont morts comme ça ! »*

## LES RESPONSABLES DE L'OPPOSITION STUPÉFAITS... ET MATRAQUÉS

ON A VU LES HOMMES EN TENUE, ET D'AUTRES QUI N'ÉTAIENT MÊME PAS EN UNIFORME, QUI COMMENÇAIENT À TUER COMME ÇA. ON A COMPRIS PETIT À PETIT QUE C'ÉTAIT UN MASSACRE.

Du haut de la tribune officielle, les responsables de l'opposition ne comprennent pas tout de suite ce qui se passe, comme le raconte Mouctar Diallo, leader des Nouvelles forces démocratiques : *« Nous avons commencé à entendre des coups de fusil, à voir la fumée des gaz lacrymogènes, mais jamais bien sûr nous n'aurions pu imaginer que cette barbarie était possible.*

*On a vu les hommes en tenue, et d'autres qui n'étaient même pas en uniforme, qui commençaient à tuer comme ça. On a compris petit à petit que c'était un massacre. Nous, nous étions là stupéfaits à la tribune. »*

*« C'était de la pure folie, résume Sydia Touré. Nous avons décidé de ne pas bouger, mais à un moment, des militaires sont venus nous demander de descendre. J'étais le premier, j'ai pris d'abord une gifle. Quand je me suis redressé, un des militaire qui avait un bâton a visé ma tête. J'avais la tête complètement ensanglantée, je titubais un*

*peu. Quand je suis arrivé sur le gazon, je suis tombé. Je voyais Cellou Dalein Diallo à côté qui s'était recroquevillé et qui recevait des coups de pieds. »*

Oury Bah se souvient qu'un groupe de militaires s'est dirigé directement vers les responsables de l'opposition. *« C'est Toumba, commandant de la Garde présidentielle, qui conduisait ce peloton de bérets rouges. Il y a eu des matraques, des échanges de coups. Il n'est pas resté longtemps, c'est comme s'il était venu pour prendre un certain nombre de personnes. »*

Mouctar Diallo raconte que le lieutenant Aboubakar Toumba Diakité, l'aide de camp du président Dadis, a protégé les leaders politiques. *« Toumba nous a demandé de le suivre. Quand nous sommes arrivés sur la pelouse, on continuait à recevoir des coups. Un de ceux que j'ai reçus a failli me faire évanouir. Je suis tombé mais je me suis relevé tout de suite parce que je me suis dit : « Si je reste là une seconde, ils vont me tuer. » Il y avait Sidya Touré devant, François Fall et moi. On s'était accrochés l'un à l'autre, très fermement. Je pense que Cellou était derrière nous et qu'il était tombé au sol sous les coups. Il y avait Bah Oury à côté de lui. Nous avons continué, Toumba nous a guidés pour sortir du stade. Je pense qu'il*



2018. Le stade du 28 septembre.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



*s'inquiétait de notre sort. Nous sommes sortis par l'entrée principale, sa voiture était garée de l'autre côté de la route. Il nous a mis dans son véhicule puis s'est absenté quelques minutes.*

*Pendant ce temps, Marcel, le neveu de Dadis qui était en même temps l'adjoint de Toumba, est venu avec un gros bâton du côté de la portière où se trouvait Sidya Touré. Il a dit «Bâtards, on va vous tuer aujourd'hui.»*

*C'est à ce moment qu'on a vu Jean-Marie Doré trimballé et tout couvert de sang, les habits déchirés. Lui, on l'a mis dans le véhicule qui était derrière nous, je crois que c'était celui de Tiegboro. »*

Le colonel Moussa Tiegboro Camara a pris en charge les autres leaders de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, Jean-Marie Doré et Oury Bah.

Une source proche du colonel Tiegboro résume son intervention : *« Le seul objectif, c'était les leaders politiques. En arrivant au stade, il a vu Cellou Dalein Diallo, qui avait déjà été frappé, et il s'est dit : «S'il est tué, on est foutus. Ça aurait pu être la guerre civile.» Le colonel Tiegboro n'a pas passé plus de quinze minutes là-bas, il a mis Cellou Dalein Diallo, Bah Oury et Jean-Marie Doré dans sa voiture et il est parti. »*

Selon cette source, c'est le colonel Tiegboro, et lui seul, qui a pris l'initiative de faire sortir les leaders de l'opposition, sans concertation avec aucun responsable de la junte.

*« Lorsque Toumba a appris qu'il était là, il a fait semblant mais au départ, il ne souhaitait pas aider l'opposition. C'est lui qui commandait les bérets rouges. »*

Pour quelle raison Toumba et Tiegboro ont-ils décidé de sauver les chefs de l'opposition ?

Au cours de l'enquête, dans ses déclarations aux

## LE SEUL OBJECTIF, C'ÉTAIT LES LEADERS POLITIQUES.

juges, l'aide de camp Aboubakar Toumba Diakité explique s'être rendu au stade pour chercher le président. Il affirme être parti seul au stade, une version contredite par plusieurs manifestants qui l'ont vu arriver à la tête d'un groupe de bérets rouges.

Selon plusieurs témoignages et les déclarations de Moussa Dadis Camara lui-même, le chef de l'État se trouvait pourtant au camp Alpha Yaya ce matin-là, où les principaux responsables de la junte avaient établi leurs quartiers. Toumba, lui, assure qu'il le pensait au stade, qu'il s'est rendu sur place pour l'alerter mais qu'en voyant la gravité de la situation, il a décidé d'intervenir pour exfiltrer les leaders politiques.

Le lieutenant Aboubakar Toumba Diakité s'appuie d'ailleurs sur cette intervention pour se défendre de toute implication dans la répression du 28 septembre. Actuellement en détention préventive et désigné comme responsable par son ancien président, il assure n'avoir jamais donné l'ordre de tirer sur la foule.

Selon Mamadi Kaba, directeur de l'Institution nationale indépendante des droits humains, Toumba et le colonel Tiegboro ont bien agi de leur propre chef pour sauver les chefs de l'opposition, mais cela ne les excuse pas pour autant. *« Ils savaient qu'il y aurait une répression, d'ailleurs ils ont envoyé leurs hommes. Ils ne savaient peut-être pas forcément que cela irait jusque-là, mais ils étaient au courant.*

*Il faut voir leur choix de sortir les leaders comme des initiatives personnelles qui permettaient d'éviter le pire, dans l'intérêt du grand chef. Pour peut-être lui dire ensuite que leur geste avait permis de sauver son régime. »*

# L'EXFILTRATION DES RESPONSABLES DE L'OPPOSITION

Les deux véhicules, conduits par le lieutenant Aboubakar Toumba Diakité et le colonel Tiegboro, quittent le stade en direction de la clinique Ambroise Paré, à moins de dix minutes de route. Avant que les leaders de l'opposition ne commencent à recevoir des soins, avant même que certains n'aient le temps de sortir de voiture, un groupe de bérets rouges débarque à la clinique. À leur tête, Marcel Guilavogui, adjoint de Toumba et présenté comme le neveu du président Dadis. Plusieurs témoins racontent la scène : grenade à la main, Marcel menace de tout faire sauter, crie que les opposants doivent être tués.

Le même Marcel Guilavogui a déclaré aux juges d'instruction guinéens en 2010 qu'il ne s'était pas rendu au stade le jour du massacre et assuré qu'il

était resté alité toute la journée à cause d'un accident de circulation survenu quelques jours plus tôt.

À cause des menaces, les voitures transportant les opposants repartent et se dirigent cette fois vers la gendarmerie, en centre-ville. « *Le chef d'état-major de la gendarmerie est venu pour donner les instructions, explique Mouctar Diallo des Nouvelles forces démocratiques. Il a ordonné qu'on nous donne les premiers soins. Puis Tiegboro est venu nous trouver pour nous dire que Dadis lui a donné instruction de nous prendre nous et Cellou, qui était au camp Samory, et de nous conduire à la clinique Pasteur. Nous étions tous dans la même salle pour les soins. C'était encerclé. On n'avait même plus de moyens de communication.* »

## VIOLS ET TORTURES

Au stade, les militaires ne cessent de tirer qu'après avoir épuisé leur stock de munitions, mais continuent de traquer les manifestants. Les forces de sécurité et les hommes en civil équipés d'armes blanches poursuivent leur massacre.

Pendant plusieurs heures, ils se sont livrés à des violences jamais vues en Guinée. En plus des meurtres qui ont causé la mort de 157 personnes, au moins une centaine de viols ont été commis publiquement. Peut-être davantage, de nombreuses femmes refusant toujours de témoigner, craignant d'être stigmatisées.

L'une d'entre elles connaissait son agresseur, qu'elle a dénoncé depuis. « *J'ai croisé un gendarme qui travaillait ici à Hamdallaye. Il nous connaissait. Il m'a frappée sur les deux joues avec son fusil, puis sur la tête. Je suis tombée. Il a frappé jusqu'à ce que je ne puisse plus me relever puis il a pris un couteau et a déchiré mes habits. Il m'a aussi fait une croix dans le dos avec le couteau. Il m'a violée. Il a appelé deux hommes, bérets rouges. Je ne me souviens pas de la suite, j'ai perdu connaissance.* »

Aissatou, une autre femme âgée de 25 ans au moment des faits, était venue au stade avec l'une de ses amies qu'elle a perdue dans sa fuite. « *Je me suis cachée au niveau des toilettes, dans les gradins.*

*Quelques instants après, quatre militaires sont venus. L'un d'entre eux m'a tirée sur une sorte de banc. Ils ont d'abord déchiré mon pantalon. Le premier m'a violée, le second m'a violée. Le troisième a essayé mais là, j'ai résisté un peu alors ils m'ont cognée sur la tête et j'ai perdu connaissance.* »

De nombreuses femmes ont été violées à plusieurs reprises, plusieurs avec des objets, puis laissées pour mortes par leurs agresseurs.

Aissatou n'a repris conscience qu'en fin d'après-midi. Elle a été sauvée par un militaire qui, après lui avoir donné un pantalon, l'a placée au milieu d'un groupe d'hommes et de femmes qu'il conduisait vers la sortie. « *Pendant qu'on marchait, d'autres militaires se sont approchés. Ils ont demandé à deux jeunes garçons du groupe de leur donner leurs téléphones. Le premier a donné son téléphone et à bout portant, ils ont tiré sur lui. Ils ont demandé aussi au deuxième. Ce dernier a dit : "Si vous me tuez, vous allez me tuer avec mon téléphone."* Les militaires ont tiré et il est tombé sur moi.

*Pendant tout ce temps, les militaires nous disaient de rire à nous, les femmes, ils nous disaient d'être contentes. Ils nous ont forcées à rire. Comme je refusais, l'un d'entre eux a pointé son arme sur moi, puis il a appuyé son arme sur mon oreille et il a tiré dans le vide.* »



De nombreux viols ont été commis dans les bâtiments annexes du stade, appelés les «salles de jeu», et les toilettes situées vers l'entrée.



Crédit : Anne Cantener / RFI

L'opposant Sidya Touré se souvient avoir assisté à des scènes de viol en quittant le stade. *« Je voyais des femmes dans des situations que je n'ose pas décrire. J'ai le regard d'une femme qui ne me quittera jamais. Elle voulait protéger sa dignité. Je vous assure que ça vous marque toute votre vie. »*

Contrairement à ce qu'affirment de nombreux témoignages, Aboubakar Toumba Diakité et Moussa Tiegboro Camara, les responsables militaires ayant aidé les leaders de l'opposition à s'échapper du stade, assurent tous les deux n'avoir vu aucun viol ce jour-là.

Mamadi Kaba, directeur de l'Institution nationale indépendante des droits humains est certain que ces viols faisaient partie du plan de répression du rassemblement. *« Il y a eu un ordre donné pour qu'ils violent. Sinon, il y aurait peut-être eu deux ou trois cas mais pas une centaine de femmes. Il y a eu un ordre. »*

*En Guinée, quand les femmes se mêlent à une manifestation, elle prend une autre dimension. Il y a une fête que l'on célèbre chaque année, pour commémorer un jour où les femmes se sont mobilisées contre le régime de Sékou Touré [chef de l'État guinéen de l'indépendance à 1984]. Tous les présidents ont en tête que les femmes sont capables de les braver, alors si vous voulez tuer l'esprit de révolte, il faut taper dur sur les femmes. Je crois que c'est ce qui s'est passé. Je crois que l'esprit qui a guidé la répression, c'est la terreur afin qu'elles n'aient plus jamais le courage de manifester contre le CNDD. »*

EN GUINÉE, QUAND LES FEMMES SE MÊLENT À UNE MANIFESTATION, ELLE PREND UNE AUTRE DIMENSION. (...) TOUS LES PRÉSIDENTS ONT EN TÊTE QUE LES FEMMES SONT CAPABLES DE LES BRAVER, ALORS SI VOUS VOULEZ TUER L'ESPRIT DE RÉVOLTE, IL FAUT TAPER DUR SUR LES FEMMES.

Le calvaire s'est prolongé pour certaines femmes, enlevées au stade et violées pendant plusieurs jours après le 28 septembre. *« Alors que j'essayais de fuir le stade, un policier est venu me terrasser. Je suis tombée et j'ai perdu connaissance. »*

*Quand je me suis réveillée, je me trouvais dans une maison, il n'y avait personne. J'entendais l'eau, comme la mer, mais je ne voyais pas les alentours. On m'avait mise dans une chambre sans électricité, sans fenêtre, j'étais dans le noir sur une natte. L'homme est entré, il avait une tenue verte. Il m'a déshabillée. Il me faisait ce qu'il voulait, il filmait ...*

*Il m'a dit que si je pleurais, il me tuerait alors je n'ai pas pleuré. Il s'est allongé sur moi... je faisais ce qu'il voulait. Il m'a forcée. Il est venu plusieurs fois, deux jours de suite.*

*Je n'ai rien mangé, rien bu. J'avais peur qu'il me tue, je pensais à mon bébé à la maison et à mon mari... ma tête tournait.*

*Mardi, il a apporté quelque chose pour m'attacher les mains. Ce n'était pas serré mais je ne pouvais pas bouger comme je le voulais. Il m'a donné des habits, m'a mise dans un camion et m'a conduite jusqu'au quartier de Hamdallaye. Il m'a fait descendre et il a disparu. »*

Dienabou, elle, a été conduite avec plusieurs autres filles au camp Koundara, probablement droguée. Elle s'est retrouvée vers minuit dans une salle du camp militaire. « *Moi, j'étais vierge, je ne connaissais rien. On m'a fait monter jusqu'au troisième étage. Il y avait plusieurs militaires, ils étaient quatre. Ils nous ont violées, ils nous ont frappées, on nous a aussi coupées avec des couteaux, explique-t-elle en montrant d'épaisses cicatrices sur ses bras. On nous a fatiguées là-bas. Vers trois heures ou quatre heures du matin, on nous a déposées à l'hôpital Donka avec mes deux copines.* »

Les victimes souffrent encore aujourd'hui des viols et des sévices subis au stade le 28 septembre, leurs corps portent les séquelles des agressions sexuelles, nombre d'entre elles ont été abandonnées par leur mari et vivent aujourd'hui dans des conditions très difficiles, la stigmatisation est très forte. La jeune Aissatou n'a même pas voulu faire établir de certificat médical à l'hôpital : « *J'ai dit aux médecins de n'en parler à personne. Je n'ai rien dit à ma famille. Je ne voulais pas que les gens au quartier disent que j'étais parmi les filles violées au stade. Ça peut faire qu'on ne trouve pas de mari, même sans raconter tous les détails. Plusieurs fois, des hommes m'ont demandé en mariage mais dès qu'ils ont su que j'avais été au stade,*

*l'histoire s'est arrêtée. Ils ne sont plus jamais revenus.* »

Au milieu de ce déchaînement de violences, quelques individus ont tenté de sauver des manifestants. Fanta, une femme d'une cinquantaine d'années, a été cachée par un jeune inspecteur de police avec plusieurs autres femmes dans une cour un peu excentrée. « *Au bout de deux ou trois heures, je voulais sortir. Le jeune inspecteur m'a dit : « Ne va nulle part, ils sont en train de violer les femmes dans les salles de jeu. » J'ai dit : « À mon âge ? » Il m'a répondu : « Pire que ça. » Je suis restée près de lui.*

*Pendant ce temps, ça tirait, ça tirait. Les gens criaient. Il fallait voir les cadavres...*

*Nous sommes sorties en groupe mais au bout de quelques minutes, j'ai aperçu un homme avec un couteau. Dès que je l'ai vu, je me suis cachée. Je suis restée là, les cadavres étaient à terre. Des véhicules sont arrivés pour prendre les corps. Des véhicules militaires.* »

Fanta ne veut pas en dire davantage. Plusieurs années après les événements, elle craint toujours des représailles.

## DISSIMULATION DES CORPS

Les autorités guinéennes ont toujours nié avoir fait disparaître des corps et n'ont entrepris aucune recherche concernant de probables fosses communes. Aujourd'hui encore, aucune investigation officielle n'a été menée sur les sites évoqués par plusieurs témoins.

Pourtant, un manifestant raconte que des militaires ont bien fait disparaître des corps le 28 septembre. Le jeune homme, qui préfère rester anonyme, a été blessé au stade. Il n'avait pas trente ans.

« *Je ne sais même pas par quoi j'ai été blessé, mais j'ai été touché à la tête et j'ai perdu connaissance pendant longtemps. Je n'ai repris conscience que là où ils ont commencé à jeter les gens, il faisait nuit.* » Il poursuit : « *Ils ramassent les corps, ils les mettent dans le camion. Je reviens à moi, tout est en sang. Je suis dans le camion. Avec les morts.* »

Il pleure. « *Je ne voyais rien. C'est les morts. Je suis avec les morts !* »

Le jeune homme s'interrompt. Il regarde devant lui et se tait pendant de longues minutes, n'ouvrant

la bouche qu'au passage d'un véhicule militaire à quelques mètres : « *Tiens, il y a des bérets rouges ici...* »

Il reprend son récit, les yeux dans le vague : « *Je ne sais pas où nous étions. Les militaires étaient en train de débarquer les corps. Quand l'un d'entre eux a braqué sa torche vers moi, je me suis mis au garde à vous. J'ai dit pardon. Il a crié : « Il y en a un qui n'est pas mort ! » Un autre a dit : « Mettez-le dans le trou. » Ils ont discuté chaudement et ont finalement décidé de me laisser là. Je suis resté dans le camion. Ils ont bien bloqué pour que je ne puisse pas sortir et fuir.* »

Le jeune homme s'interrompt de nouveau pendant un long moment avant de reprendre. « *Ils m'ont ramené chez le président Dadis, au camp Alpha Yaya. Je criais, je devenais fou. Le lendemain, en pleine nuit, ils m'ont jeté par-dessus le mur, derrière la cour. J'avais des vêtements, mais pas de chaussures. Du sang partout. C'est mon sang ou c'est le sang des morts ?* »

Trois semaines après le massacre du 28 septembre, un militaire a confirmé l'existence de fosses communes sur Radio France internationale. Sous

couvert d'anonymat, ce béret rouge assure avoir reçu l'ordre de faire disparaître des cadavres : *« Dans la nuit du lundi, ils nous ont dit d'aller récupérer les corps. On en a récupéré quarante-sept, qui ont été enfouis, mais je ne peux vraiment pas vous dire où exactement. »*

Un haut-gradé de l'armée confirme, sans donner de chiffres, que les militaires ont enterré de nombreux corps dans les heures qui ont suivi le massacre.

Plusieurs familles n'ont jamais retrouvé les corps de leurs proches. Selon les chiffres des Nations unies, on a perdu la trace de 49 personnes qui s'étaient rendues au rassemblement de l'opposition et 40 autres ont été vues mortes au stade ou dans les morgues mais leurs corps ont ensuite disparu.

Le jour du massacre, les blessés et les cadavres ont été transportés dans la cohue, dans des ambulances envoyées par les hôpitaux et la Croix-Rouge, et parfois dans des véhicules privés.

L'un des responsables religieux ayant participé aux négociations avec les autorités guinéennes et l'opposition raconte avoir transporté des corps dans sa voiture personnelle.

La plupart ont été déposés à la Grande Mosquée de Conakry pour une prière, puis inhumés au cimetière Cameroun, certaines familles ont préféré emmener les dépouilles de leurs proches dans les quartiers pour organiser des funérailles.

De la Grande Mosquée Fayçal, où il a passé une partie de la journée, ce responsable religieux a vu les militaires bloquer l'entrée de la morgue de l'hôpital Donka. *« Je ne me souviens plus quand exactement. Les enterrements ont commencé vers 16 heures*

LE LENDEMAIN, EN PLEINE NUIT, ILS M'ONT JETÉ PAR-DESSUS LE MUR, DERRIÈRE LA COUR. J'AVAIS DES VÊTEMENTS, MAIS PAS DE CHAUSSURES. DU SANG PARTOUT. C'EST MON SANG OU C'EST LE SANG DES MORTS ? »

*donc ça devait être vers 14-15 heures. Je n'ai pas vu de camions mais il y avait des militaires dans l'enceinte de l'hôpital, des bérets rouges et d'autres corps de l'armée. »*

D'autres témoins rapportent que les militaires ont pris le contrôle de la morgue de l'hôpital Donka, qui se trouve à quelques minutes seulement du stade et qui a accueilli la plupart des blessés et des corps.

L'accès a été interdit aux familles. Les corps des victimes ont été présentés plusieurs jours plus tard, le 2 octobre à la Grande Mosquée. Comme le souligne le rapport de la Commission d'enquête des Nations unies, *« aucune méthodologie correcte d'identification des corps n'a été appliquée. Les personnes décédées ont été complètement déshabillées, alors que certaines portaient des objets personnels, mais aucun registre n'a été établi, aucune photographie n'a été prise. Le nombre insuffisant de chambres froides et l'absence de préparation correcte des corps, par manque de formol, associés à la température élevée de septembre, ont conduit à une dégradation rapide des cadavres. »* Lorsqu'ils ont été exposés, quatre jours après le massacre du stade, de nombreux corps n'étaient plus identifiables.

Un homme d'une quarantaine d'années a perdu son frère. Un membre de leur famille l'a vu mort, aligné auprès d'autres victimes sur l'esplanade à l'entrée du stade, mais son corps ne se trouvait pas à la mosquée Fayçal le 2 octobre et les recherches lancées depuis n'ont jamais rien donné.



2 octobre 2009. Un policier monte la garde devant les corps de victimes du massacre du stade exposés devant la mosquée.



Crédit : Seyllou Diallo / AFP

## LES MILITAIRES À L'HÔPITAL

De nombreux témoignages assurent que les militaires ont également pénétré dans les unités de soins de l'hôpital Donka dans l'après-midi, pour menacer les blessés.

Thierno se trouvait aux urgences, un bras cassé, lorsqu'il a vu des bérets rouges entrer. « Il était environ 16 heures, un camion s'est garé au portail. Les militaires ont commencé à bastonner les gens, y compris certains blessés qui ne pouvaient pas se déplacer. Ils ont insulté les patients et dit qu'il ne fallait pas nous donner

*de médicaments. Je n'osais pas les regarder dans les yeux. Ensuite, le ministre de la Santé, Diaby, est arrivé. Il demandait : « Qui vous a dit de sortir manifester ? » Le ministre de la Santé n'a pas insulté, c'étaient les bérets rouges qui insultaient les gens. Il n'a pas frappé non plus. »*

Un proche d'Abdoulaye Chérif Diaby confirme que le ministre s'est bien rendu aux urgences, mais pour évaluer la situation, soutenir les médecins. Il dément la présence de militaires sur place.

# LA LIBÉRATION DES RESPONSABLES DE L'OPPOSITION

Dans la soirée du 28 septembre, les opposants sont invités à quitter la clinique Pasteur et à rentrer chez eux, à l'exception de Cellou Dalein Diallo et Jean-Marie Doré, dont les blessures étaient plus importantes.

*« Quand je suis arrivé, se souvient Sidya Touré de l'Union des forces républicaines, je n'avais plus de chez moi. Ils avaient tout détruit, tout saccagé. Il n'y avait plus aucun poste de télévision, plus aucun téléphone, aucune radio... tous les appareils ménagers avaient été ramassés, mon coffre-fort, dans lequel se trouvaient tous mes documents, tout était parti. La maison était renversée dans tous les sens. Les quatre véhicules avaient été embarqués. »*

Situation analogue chez Cellou Dalein Diallo, comme le raconte l'un des responsables du maintien de l'ordre de l'UFDG<sup>4</sup>. *« Quand j'ai réussi à fuir le stade, je suis allé au domicile de mon patron. J'ai vu des bérets rouges qui venaient. Quatre pick-up. Je suis tombé, la moto m'a brûlé la jambe et mon pied s'est cassé. Comme j'étais couché, ils ont cru que j'étais mort, ils m'ont laissé. Les militaires sont rentrés, ils ont cassé tout ce qui se trouvait dans la maison, et emporté tout ce qu'ils pouvaient prendre. Les motos, les voitures, les valises... Ils ont chargé les 4 pick-up, remplis. »*

---

4 Union des forces démocratiques de Guinée

## PILLAGES, PRESSIONS, ARRESTATIONS

Les pillages ne se sont pas limités aux domiciles des responsables politiques, ils avaient commencé au stade où les manifestants ont été systématiquement dépouillés de leur argent et de leurs téléphones portables. Ceux qui réussissaient à s'enfuir étaient stoppés au portail par des policiers qui les ont rackettés.

Dans tous les quartiers de la capitale, connus pour être favorables à l'opposition, les forces de l'ordre ont pénétré dans les maisons, ont dévalisé des commerces, pendant plusieurs jours. Cinquante commerçants établis au carrefour Cosa ont porté plainte pour pillage. Plusieurs témoins disent avoir vu les jours suivants le capitaine Pivi, alors ministre de la Sécurité présidentielle, et ses hommes commettre des exactions.

Les militaires ont également retenu des prisonniers dans différents camps de la capitale, dont le camp Alpha Yaya où résidait l'état-major du CNDD. Mamadou, rescapé du stade, sans nouvelles de son neveu le lendemain du massacre, appelle sur son téléphone portable. Un militaire lui apprend qu'il est détenu. Mamadou se rend alors au camp Koundara pour demander la libération de son neveu : *« Ils nous ont fait entrer au camp et dès que nous avons été à l'intérieur, ils nous ont attrapés, déshabillés totalement et ils nous ont blessés. Ils ont versé de l'eau chaude sur nous, roulé sur nos jambes avec des motos. J'étais avec mon grand-frère, il est décédé, il n'a pas pu résister. »*

*Tous les jours, matin et soir, ils nous mettaient à terre pour nous frapper, cinquante coups chacun. Ils nous frappaient avec du bois ou du caoutchouc. Ils nous insultaient, ils versaient de l'eau chaude sur notre corps. Toute la peau du haut de mon dos est partie. Ils avaient récupéré tous nos vêtements.*

*Le 4ème jour, deux amis sont venus pour voir s'ils pouvaient nous faire sortir. Eux aussi ont été récupérés et l'un des deux est décédé également.*

*Notre détention, c'était difficile. La nuit, ils menaçaient de nous tuer et de nous jeter à la mer. Tous les jours, ils buvaient de l'alcool et fumaient de la drogue devant nous, ils recevaient des filles, certaines avaient été enlevées au stade, d'autres étaient des prostituées. Puis ils nous disaient : « Mettez-vous en sardine », c'est-à-dire l'un sur l'autre. Tout le monde, comme dans une boîte de sardines. On devait rester comme ça quelques minutes et ils disaient « encore » alors ceux qui étaient en bas changeaient de place avec ceux qui étaient en haut.*

*On a dû verser de l'argent pour sortir. Chacun d'entre nous a payé un million de francs.<sup>5</sup> »*

---

5 Un million de francs CFA correspondent à un peu plus de 1 500 euros.

# LE GRAND ABSENT

À aucun moment, le président de la junte n'a été vu au stade. Lors de son audition par les juges d'instruction guinéens en février 2013, Moussa Dadis Camara a expliqué s'être couché tard la veille et avoir été informé vers 10 heures que la manifestation était en cours. Alors que, selon ses dires, il comptait « user de la sympathie qu'avait la population à [son] égard pour essayer de la calmer », son entourage l'en aurait dissuadé.

Toujours selon ses déclarations de 2013, Moussa Dadis Camara a appris plusieurs heures plus tard que des massacres étaient en cours et que des manifestants avaient été tués. Il assure avoir été « révolté » et prétend n'avoir jamais donné la moindre instruction.

Un proche du colonel Tiegboro, des services spéciaux de lutte contre la drogue et le grand banditisme, raconte qu'en fin d'après-midi, ce dernier s'est rendu au camp Alpha Yaya. « Le colonel a fait un compte-rendu au chef de l'État vers 16-17 heures. Le président a pleuré. Il est trop sentimental, Dadis. Il a dit : « Et bon Dieu, que faire ? »

*Dadis était déjà au courant qu'il y avait un problème*

1<sup>er</sup> octobre 2009. Dans les jours qui suivent le massacre, Moussa Dadis Camara reçoit quelques journalistes dans son bureau du camp Alpha Yaya Diallo de Conakry.

Crédit : Seyllou Diallo / AFP

*mais il ne savait pas quoi. Il était étonné lorsque le colonel lui a dit que des opposants étaient blessés. »*

Moussa Dadis Camara s'est aussi peut-être inquiété pour son avenir, comme le laissent entendre les propos qu'il a tenus devant les juges d'instruction en 2015 : « J'étais à mon bureau en larmes. Voyant tout le poids qui pesait sur ma tête. Je me voyais même perdu à cause de ce qui venait d'arriver et de ce que je représente comme autorité morale. »

Moussa Dadis Camara assure avoir été victime d'un complot visant à le décrédibiliser et le destituer, il accuse son ancien aide de camp, Aboubakar Toumba Diakité. Selon lui, Toumba avait trop d'assurance, « il prenait souvent des initiatives sans m'en aviser. »

Lors de son audition par les juges d'instruction en 2015, le chef de la junte a expliqué avoir voulu faire arrêter son aide de camp, Aboubakar Toumba Diakité, mais en avoir été dissuadé par ses collaborateurs. « Je vous signale que c'est lui qui détenait les clefs de la poudrière. À vouloir le tenter, il fallait s'attendre à beaucoup de morts collatéraux. En voulant l'arrêter, il m'aurait achevé. Il était le commandant de régiment de la Garde présidentielle. Il avait à sa disposition les hommes et les armes. Je ne pouvais qu'obéir. »

D'anciens responsables du CNDD racontent exactement l'inverse. Selon eux, plusieurs officiers supérieurs ont tenté d'arrêter le lieutenant Toumba





dans les jours suivant le massacre, mais en ont été empêchés par le président qui est ensuite apparu publiquement aux côtés de son aide de camp à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 2 octobre, soit quatre jours après les événements.

De plus, la Commission d'enquête des Nations unies souligne dans son rapport : « *Le président s'est plaint de son armée indisciplinée. Toutefois, il a également démontré un haut degré de contrôle sur les militaires puisque l'armée régulière a obéi à ses ordres, transmis par l'intermédiaire du chef de l'état-major des armées, de rester dans les casernes toute la journée malgré la gravité des événements qui se déroulaient en ville.* »<sup>6</sup>

6 Rapport de la Commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre en Guinée, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 16 décembre 2009, après une mission en Guinée, deux mois plus tôt.

## UNE JUNTE DIVISÉE

De nombreux anciens membres du CNDD s'accordent à dire que l'atmosphère n'était pas sereine au sein de la junte.

Les membres du CNDD avaient parfois du mal à joindre leur président. « *Il n'aimait pas beaucoup le téléphone, se souvient l'ancien ministre Tibou Kamara, devenu ministre d'État et conseiller de l'actuel président Alpha Condé, et on ne travaillait que la nuit.* » L'un des religieux ayant tenté de mener une médiation entre l'opposition et le pouvoir se souvient avoir attendu parfois cinq ou six heures avant d'être reçu par Moussa Dadis Camara.

Un ancien responsable de la junte raconte également que les militaires au pouvoir n'étaient pas unis. « *Dadis était très populaire au début parce qu'il distribuait des billets de banque. Lorsqu'il était en charge du carburant au sein de l'armée, il n'y a pas un militaire qui n'a pas « mangé » [reçu de l'argent]. Mais trois mois après la prise du pouvoir, on a senti beaucoup de dissensions, la frustration se lisait sur le visage de chacun.* » Il ajoute que le président décidait souvent seul. « *Il*

*était impulsif. Il pouvait prendre des décisions sans consulter personne. Après, il lui arrivait de les regretter.* » Une autre source décrit le chef de l'État comme un homme influençable, « *le dernier à le voir avant de dormir emportait la décision.* »

Selon un ancien policier, plusieurs officiers éprouvaient également une certaine rancœur personnelle. « *Lorsque Dadis est arrivé au pouvoir, il a mis à la retraite 22 généraux et amiraux et les a remplacés par des jeunes qui, à mon avis, ne méritaient pas ces grades. Il les a choisis plutôt par sentiment qu'en raison de leur compétence.* » Le raisonnement vaut aussi pour le président lui-même. À son arrivée au pouvoir, Moussa Dadis Camara n'est que capitaine, âgé d'une quarantaine d'années, et certains officiers n'apprécient pas de devoir obéir à un homme d'un grade inférieur au leur.

Ces conflits d'autorité, ajoutés à des ambitions personnelles, ont créé un climat de méfiance entre les responsables militaires.

# « C'ÉTAIT LA JUNGLE », RÉSUMÉ UN HAUT-GRADÉ DE L'ARMÉE

Pour plusieurs anciens membres de la junte, le CNDD se résumait à Moussa Dadis Camara et son ministre de la Défense, le général Sekouba Konaté.

« *Le ministre de la Défense était l'homme de confiance du capitaine Dadis, explique Mamadi Kaba, ancien président de l'Institution nationale indépendante des droits de l'Homme, les deux hommes se connaissaient depuis longtemps et Dadis savait qu'avoir le général à ses côtés renforçait la peur chez ceux qui ne soutenaient pas le régime. Les deux hommes constituaient le socle du système du CNDD.* »

Sekouba Konaté était en déplacement en Guinée forestière le 28 septembre 2009. Depuis la France, où il vit aujourd'hui en exil, le général s'est exprimé dans la presse pour accuser le président Dadis d'être le principal responsable.

Le ministre de la Défense a-t-il pu ignorer ce qui se préparait ?

Il est difficile d'établir le rôle qu'il jouait au sein de la junte. D'après certains témoignages, le général Sekouba Konaté était très influent. Selon l'ancien ministre Papa Koly Kourouma, le général était régulièrement consulté et très respecté.

Pour d'autres, le général Sekouba Konaté était peu investi dans les activités du CNDD. Un diplomate français le décrit comme un personnage sans envergure, davantage intéressé par l'argent que par le pouvoir, ce que confirme un ancien membre de la junte.

Les rivalités personnelles sont nombreuses. D'anciens membres du CNDD parlent de tensions entre le colonel Tiegboro, à la tête des services spéciaux anti-drogue, et le lieutenant Toumba, commandant de la garde rapprochée du président. D'autres assurent que Toumba et le ministre de la Défense, Sekouba Konaté, se méfiaient l'un de l'autre, tout comme Toumba et le ministre de la Sécurité présidentielle, Claude Pivi...

Pourtant, Papa Koly Kourouma, ancien ministre de l'Environnement du CNDD, assure qu'il n'y avait aucune position contradictoire affichée. Tibou Kamara, ancien ministre de la Communication de la présidence, affirme également qu'aucun désaccord n'était public.

Malgré ces tensions internes, la Commission d'enquête de l'ONU rappelle que les quartiers généraux de tous les responsables militaires se trouvaient au camp Alpha Yaya, dans un rayon de quelques centaines de mètres. Elle en déduit « *qu'il y a des motifs raisonnables de croire à l'existence d'une coordination entre tous les groupes armés impliqués dans l'attaque du stade, y compris les miliciens.* »<sup>7</sup>

D'où venaient alors ces miliciens ?

---

7 Rapport de la Commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre en Guinée, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 16 décembre 2009, après une mission en Guinée, deux mois plus tôt

## LES RECRUES DE KALEAH

De nombreux manifestants disent avoir vu des hommes en civil, équipés d'armes blanches et portant gri-gris et cauris (coquillages utilisés dans les tenues traditionnelle « de protection ») commettre des exactions au stade.

De jeunes opposants à la junte, reçus par l'ambassade des États-Unis quelques semaines avant le massacre, s'inquiétaient déjà d'une éventuelle mobilisation de civils par le régime pour perturber des manifestations. Le résumé de la rencontre

figure dans une dépêche diplomatique révélée par Wikileaks. « *Ils affirment que le CNDD a envoyé 2 000 jeunes de la région de Guinée forestière [dans le sud-est du pays] à Forecariab [localité du sud-ouest située à 80 km de la capitale] pour y être entraînés et former des escadrons de la mort.* »<sup>8</sup> L'ambassade américaine ajoute avoir déjà été avertie de ces recrutements par d'autres sources.

---

8 Courrier confidentiel émis par l'ambassade américaine à Conakry, daté du 11 septembre 2009 et traduit par nos soins.

Un militant des droits de l'Homme, contact de longue date et jugé crédible par l'ambassade, alerte lui aussi les diplomates américains, comme en témoigne un document révélé par Wikileaks. Lors d'une rencontre le 10 septembre à l'ambassade, ce militant explique : « Le CNDD prévoit que ces jeunes resteront habillés en civil, mais qu'il les forme à « combattre » d'autres civils. Lorsqu'on lui a demandé des précisions, le contact a déclaré que le CNDD s'attendait à de nouvelles manifestations anti-Dadis, mais ne voulait pas mettre les militaires dans une position où ils pourraient avoir à tirer sur la foule pour maintenir l'ordre. Au lieu de cela, le CNDD veut introduire des « combattants » pro-CNDD dans Conakry pour qu'ils puissent lutter contre les mouvements anti-CNDD qui sont prévus. »<sup>9</sup>

Comme le raconte un ancien membre du CNDD, l'enrôlement a débuté plusieurs mois avant les événements. Des jeunes entraînés à Kaleah expliquent qu'on leur avait promis une intégration dans l'armée, à la fin de leur formation.

*« Vous savez, explique l'ancien ministre de la Communication présidentielle Tibou Kamara, lorsqu'un nouveau président arrive au pouvoir, il travaille à sa sécurité et sa protection. Ce n'est pas propre au CNDD. Tous ceux qui viennent recrutent des gens pour la protection du nouveau président. Quand Dadis est arrivé au pouvoir, comme c'était un coup d'État, il n'y avait pas de légitimité démocratique donc le premier réflexe était sécuritaire. Comment se préserver et préserver le régime ?*

*Donc l'idée de recruter des jeunes pour avoir des fidèles au régime et assurer la protection du président est née et le centre de Kaleah a été ouvert [près de Forecariab]. Pour avoir des gens beaucoup plus sûrs que l'armée dont on avait hérité.»*

Selon Aboubakar Toumba Diakité, les tendances communautaristes étaient très fortes au sein de la junte et le président Dadis a demandé aux militaires de son ethnie de recruter des jeunes à Nzérékoré et Macenta, en Guinée forestière.

Mamounan Kpokomou, membre du bureau politique du parti d'opposition UFP (Union pour le progrès de la Guinée), a participé au démantèlement du camp de Kaleah, quelques mois après la chute du régime militaire, en 2010. Il confirme : « Le recrutement avait un caractère sélectif très marqué. Moussa Dadis Camara a recruté uniquement des membres de son ethnie. Tous ceux qui étaient au pouvoir en avaient fait autant. Chaque responsable du CNDD voulait avoir les siens dans les différents corps de l'armée.

*Et tenez-vous bien, en plus de leurs parents de la même communauté, ils recrutaient les jeunes contre de l'argent. Dadis est parti faire le recrutement dans les villages qui*

9 Câble de l'ambassade des États-Unis - 09CONAKRY545, daté du 10 septembre 2009 et révélé par Wikileaks.

*environnent le sien. Ceux qui sont loin et qui voulaient à tout prix être recrutés ont versé de l'argent. Ça variait entre deux et cinq millions de francs CFA. »<sup>10</sup>*

Selon un haut-gradé, Moussa Dadis Camara a recruté 2 000 personnes. Le ministre de la Défense, le général Sekouba Konaté, aurait lui aussi fait appel à des jeunes de sa région d'origine, entre 400 et 800 personnes, selon les sources.

Ils ont été conduits au camp de Kaleah et ont reçu leur entraînement militaire. Plusieurs sources affirment que les formateurs étaient d'anciens militaires israéliens et sud-africains. Un haut-gradé parle également d'instructeurs ukrainiens et affirme qu'ils ont apporté beaucoup d'armes en Guinée.

L'entraînement a duré plusieurs semaines, et selon l'aide de camp Aboubakar Toumba Diakité, « le ministre de la Sécurité présidentielle, Claude Pivi, a fait venir à la Présidence 400 jeunes sous prétexte qu'ils étaient venus faire des démonstrations d'arts martiaux. Ils ont été logés par le président avec pour mission de servir de contre-manifestants à l'occasion de troubles. »

Dans le courrier confidentiel daté du 10 septembre 2009 et rendu public par Wikileaks, l'ambassade américaine à Conakry explique que son contact, militant des droits de l'Homme, s'inquiète justement de voir des miliciens infiltrer les rassemblements de l'opposition : « Selon lui, les membres du CNDD recrutent activement des jeunes pour soutenir Moussa Dadis Camara, le président du CNDD, en particulier à l'intérieur du pays. Il a expliqué être préoccupé par le fait que le CNDD déplace ce qu'il décrit comme des « combattants libériens » de la Guinée forestière vers la capitale. Notant que de nombreux témoins ou participants aux guerres en Sierra Leone et au Libéria vivent en Guinée forestière, le contact a déclaré que ces « combattants » sont en fait des mercenaires aguerris. »<sup>11</sup>

Il n'est pas le seul à évoquer ces combattants libériens. L'opposant Jean-Marie Doré a déclaré avoir été menacé au stade par des membres de l'Ulimo<sup>12</sup>.

Sidya Touré, lui aussi, s'interroge sur la présence au stade d'anciens rebelles libériens : « Je n'avais pas l'impression que c'était des hommes en armes formés, il n'y avait pas du tout de discipline. Par contre, leurs tenues ressemblaient plutôt à celles de combattants de l'époque de Charles Taylor<sup>13</sup>. Ils étaient habillés n'importe

10 C'est-à-dire entre 3 000 et 7 000 euros environ.

11 Câble de l'ambassade des États-Unis - 09CONAKRY545, daté du 10 septembre 2009 et révélé par Wikileaks.

12 Mouvement rebelle pendant la guerre civile au Libéria et à qui la région de Guinée forestière servait de base arrière.

13 Charles Taylor, ancien rebelle puis président du Libéria.

*comment et ceux-là avaient l'air plutôt agressifs. »*

Un haut-gradé estime probable que des membres de l'ULIMO ou des Libériens aient participé à la répression au stade, mais il nuance : « *En Guinée forestière, tout le monde est guinéo-libérien. Tout le monde a participé au conflit [la guerre civile au Libéria]. Les anciens de l'ULIMO étaient confondus avec les militaires. Le 28 septembre 2009, ceux qui étaient cagoulés et habillés comme des rebelles étaient mélangés aux autres.* » Selon ce haut-gradé, les anciens rebelles n'ont pas été mobilisés en tant que tels, mais faisaient déjà partie des groupes constitués par chacun des responsables de la junte.

La Commission d'enquête des Nations unies estime que ces hommes ont participé directement aux violences, avec des armes blanches, en coordination avec des groupes de bérêts rouges, commandos parachutistes dépendant du ministère de la Sécurité présidentielle, et de gendarmes de Tiegboro, le secrétaire d'État à la présidence chargé des services spéciaux de lutte contre le grand banditisme et la drogue.

Les militaires entrent dans le stade du 28 septembre.

Crédit : KHP



## ÉRUPTION DE VIOLENCES OU RÉPRESSION PLANIFIÉE ?

La Commission d'enquête de l'ONU estime improbable que ces événements aient été le fruit du hasard ou de débordements non-coordonnés : « *La nature des actes révèle un niveau de coordination indiquant une intention d'infliger le plus haut degré de souffrance dans un minimum de temps, le tout facilité par le blocage des sorties, de façon à prendre au piège la population ciblée et à maximiser le nombre de victimes.* »<sup>14</sup>

Que les autorités aient été débordées le matin du

<sup>14</sup> Rapport de la Commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre en Guinée, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 16 décembre 2009, après une mission en Guinée, deux mois plus tôt.

rassemblement ou que la répression ait été planifiée bien avant le 28 septembre, des instructions ont bien été données. L'armée a reçu l'ordre de se rendre au stade, comme l'a raconté un militaire le 17 octobre 2009, sur Radio France internationale : « *C'est la gendarmerie qui était d'abord concernée, mais comme elle ne s'est pas entendue avec les opposants, nous avons reçu l'ordre d'aller mater l'opposition. Nous y sommes allés. J'en faisais partie. Nous ne pouvions pas refuser les ordres à savoir, aller mater les opposants, leur faire comprendre qu'il n'y a qu'une seule autorité en Guinée et leur donner une leçon.* »<sup>15</sup>

<sup>15</sup> Entretien diffusé sur RFI le 17 octobre 2009.

# IMPUNITÉ

La Commission d'enquête des Nations unies déplore dans son rapport que Moussa Dadis Camara n'ait rien fait pour faire cesser les crimes et rien fait non plus pour punir leurs auteurs. Au contraire, un peu plus d'un mois après le massacre, le chef de l'État a promu tous les sous-officiers de l'armée au grade supérieur, « y compris ceux qui faisaient partie des services ayant participé aux événements du 28 septembre, [ce qui] tend à démontrer que leurs actions ont été commises avec l'accord du président. »<sup>16</sup>

Alors que les condamnations internationales se multiplient, la junte cherche à se maintenir au pouvoir. « Le soir du 28, l'indignation générale s'était étendue au CNDD avec en plus un sentiment de peur, de panique même, se souvient l'ancien ministre Tibou Kamara, ainsi qu'une volonté pour beaucoup de réparer, entre guillemets, ce qui avait été fait. Une volonté désespérée de rattraper.

*Parce qu'à partir de là, tout le monde s'est posé des questions sur son avenir personnel et sur le régime. Chacun a compris que quelque chose d'extrêmement grave s'était produit. La question de la survie du régime se posait. On a vu les premières divisions, il y a eu vraiment des tensions. Il ne pouvait plus y avoir d'unanimité ou de soutien aveugle. »*

Les jours suivants sont confus. Le président de la junte donne plusieurs versions des événements : le lendemain du massacre, dans une interview accordée à Radio France internationale, il parle de bousculades, d'accrochages et laisse entendre que les manifestants auraient pu tirer sur les forces de l'ordre. Il parle ensuite de menace terroriste avant d'imputer la responsabilité de ce qui s'est passé à son aide de camp, Toumba.

Dès que les violences se sont calmées le 28 septembre, les autorités ont cherché à minimiser les événements et effacer les preuves éventuelles. Tous les lieux dans lesquels des violences avaient été commises ont été placés sous contrôle militaire et interdits d'accès. Deux jours après les événements, le stade a commencé à être repeint.

*« Les raisons qui ont poussé les autorités guinéennes à intervenir sur ce qui constituait une scène de crime, conclut la Commission d'enquête de l'ONU, ne peuvent s'expliquer que par une volonté d'empêcher l'exploitation des éléments matériels qui pouvaient s'opposer à la thèse des autorités. »* Les enquêteurs de l'ONU notent également que « le personnel de l'hôpital Donka [où a été conduite

16 Rapport de la Commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre en Guinée, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 16 décembre 2009 après une mission en Guinée, deux mois plus tôt.

la majorité des victimes] était terrifié à l'idée de communiquer des informations, plusieurs personnes disaient qu'elles avaient reçu la consigne de ne pas parler.<sup>17</sup> » Un silence toujours de mise aujourd'hui.

Moussa Dadis Camara se défend d'avoir voulu couvrir les faits, pour preuve sa décision de faire appel aux Nations unies et d'ordonner la mise en place d'une Commission d'enquête nationale.

Le président a fait part de son intention de créer cette Commission dès le 1er octobre, mais la mise en place a pris plusieurs semaines et, dans l'intervalle, les attributions de la Commission ont été revues. Contrairement à ce qui était prévu, elle ne disposait pas de pouvoirs judiciaires, donc des pouvoirs d'instruction, et ses membres ont été nommés par décret présidentiel.

Dans son rapport, rendu en janvier 2010, la Commission reconnaît que « le contexte de crise a jeté la suspicion et la méfiance quant à sa crédibilité » et admet ne pas avoir pu interroger le président Moussa Dadis Camara et son aide de camp, Aboubakar Toumba Diakité, « qui figuraient pourtant au programme de la CNEI (Commission nationale d'enquête indépendante). »<sup>18</sup>

Le bilan de la Commission nationale fait état de 63 morts, un chiffre bien inférieur à celui établi par les Nations unies qui parlent de 157 victimes.

*« La violence est une culture politique dans notre pays »,* explique Tibou Kamara, ex-ministre du CNDD et aujourd'hui conseiller du président Alpha Condé. Mais cette violence n'est jamais punie. Aujourd'hui, les victimes vivent toujours dans la peur, beaucoup d'entre elles préfèrent rester anonymes. Les militaires, eux, n'ont pas été inquiétés.

Après huit longues années d'attente, la justice guinéenne a enfin clôt l'instruction. Douze personnes ont été formellement inculpées par la justice guinéenne, dont Moussa Dadis Camara, son ancien aide de camp Toumba ou le colonel Tiegboro. Hormis l'ancien président, qui vit aujourd'hui en exil au Burkina-Faso, et le lieutenant Aboubakar Toumba Diakité, détenu à la

17 Rapport de la Commission nationale d'enquête indépendante sur les événements du 28 septembre 2009 à Conakry, remis en janvier 2010.

18 Rapport de la Commission nationale d'enquête indépendante sur les événements du 28 septembre 2009 à Conakry, remis en janvier 2010.

prison centrale de Conakry, les autres inculpés vivent en Guinée, libres. En attendant l'ouverture du procès, sans cesse retardée, certains anciens membres du CNDD, comme le colonel Tiegboro ou Claude Pivi, occupent toujours des fonctions officielles.

*« Peut-être que les militaires n'ont pas peur des sanctions, s'interroge Aissatou, violée au stade le 28 septembre 2009. Ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. »*

***Entretiens réalisés entre mai 2017  
et février 2018 à Conakry et Paris.***

# LE MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE RACONTÉ PAR UNE RECRUE DE L'ANCIENNE JUNTE

TÉMOIGNAGE ANONYME D'UN ANCIEN COMBATTANT DU CAMP DE KALEAH  
AYANT TRANSPORTÉ DES CORPS APRÈS LE MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE.

« ... ON M'A EXPLIQUÉ QUE MA MISSION  
ÉTAIT D'EMPÊCHER DES POLITICIENS VÉREUX,  
QUI ONT DÉCIDÉ DE BRAVER LE CNDD,  
DE MANIFESTER LEUR HOSTILITÉ. »

Je résidais à N'Nzérékoré, sans emploi, à la prise du pouvoir du capitaine Moussa Dadis Camara. En février 2009, j'ai été convoyé à Conakry avec une centaine de jeunes par l'un des responsables de la junte. Nous étions en compagnie d'un autre responsable du CNDD (le Conseil national pour la démocratie et le développement, nom du groupe qui a pris le pouvoir après la mort de Lansana Conté) qui était là avec ses propres soldats. Arrivé au camp Alpha Yaya, on m'a expliqué les raisons de mon recrutement, la formation que je suivrais au camp de Kaleah et la mission que je devrais remplir. L'un de ces chefs me dira notamment qu'en raison de l'insécurité autour du capitaine Dadis et le manque de confiance entre lui et les membres du CNDD (notamment avec Sékouba Konate dont il se méfiait), le capitaine Dadis, président de la junte avait décidé de créer son propre groupe armé au sein des forces armées... Et qu'après ma formation, j'allais intégrer le régiment commando, composé d'unités spécialisées de quatre bataillons d'élite, conçu pour assurer la sécurité du président<sup>1</sup>. Après une semaine au camp Alpha Yaya, j'ai été envoyé au camp de Kaleah<sup>2</sup> dans la région de Forécariah où j'ai retrouvé de nombreuses recrues, toutes originaires de la région forestière.

Après avoir reçu mes effets militaires, j'ai été présenté à mes instructeurs qui étaient tous des

blancs<sup>3</sup>. J'ai subi une formation de commando intense. Pendant ma formation, ce sont des professeurs guinéens recrutés qui faisaient la traduction car les instructeurs ne parlaient que l'anglais. Ma formation qui devait durer une année s'est brusquement arrêtée début septembre 2009. En début de semaine, j'ai reçu la visite d'une équipe du CNDD et d'autres militaires que je ne connaissais pas. Au cours de cette visite qui a duré toute la journée, j'ai été informé que le camp serait fermé pendant une semaine et que certaines, parmi les recrues, rejoindraient le camp Alpha Yaya pour une formation spécifique afin de réintégrer la garde rapprochée du président Dadis.

Le 26 septembre, moi et près de 200 jeunes formés à Kaleah, avons été réunis au camp Alpha Yaya où on m'a expliqué que ma mission était d'empêcher des politiciens véreux, qui ont décidé de braver le CNDD, de manifester leur hostilité au CNDD. J'ai été affecté à la conduite d'un véhicule militaire et la mission qui m'a été assignée a été de conduire mes camarades aux différents lieux où ils devaient être postés.

C'est plus tard dans la soirée que j'ai été informé que les politiciens avaient décidé d'organiser une manifestation au stade du 28 septembre. Mon équipe, consignée au camp, avait reçu l'ordre d'attendre le retour de Dadis de Labé, où il effectuait une visite pour des instructions sur la mission qui lui serait assignée. Le 27 septembre au soir, un camion militaire a été mis à notre disposition.

1 Le 4 janvier 2009, le capitaine Dadis avait pris un décret portant sur la création d'un régiment commando.

2 Le camp militaire Kaleah, où ces milices ethniques recrutées par Dadis Camara étaient formées, a été fermé.

3 On saura plus tard que ce sont des instructeurs venus d'Israël.

Le 28 septembre au matin, l'un des proches de Dadis est venu m'informer que je devais convoier mes camarades jusqu'à l'autoroute, au niveau de l'hôpital Donka. J'ai effectué un voyage pour déposer près d'une cinquantaine de mes camarades. De retour au camp Yaya, alors, je suis allé comme mes autres camarades au mess pour prendre mon repas. Aux environs de 15 heures, j'ai été appelé par mon chef qui m'a demandé de retourner au stade. Arrivé au stade, des militaires ont embarqué de nombreux blessés et certaines des personnes sont décédées dans le véhicule. Je les ai transportées à l'hôpital Donka. Ensuite l'ordre m'a été donné de retourner au camp et d'y rester.

Le soir aux environs de 22 heures, un gradé est venu me chercher en me demandant de le conduire à l'hôpital Donka. Arrivé sur place, on m'a dirigé vers la morgue. Là, une dizaine de militaires ont embarqué des corps dans mon camion et l'ordre m'a été donné de prendre la direction de Yimbaya dans la haute banlieue de Conakry. J'ai pris la direction du petit cimetière qui jouxte l'aéroport de Gbessia. Arrivé au cimetière, des militaires présents sur les lieux ont débarqué les corps. Ordre m'a été donné de ne pas sortir du camion et de repartir avec le gradé au camp.

Arrivé au camp, j'ai retrouvé mes camarades qui étaient au stade et qui m'ont fait leur récit des atrocités commises.

Le lendemain, j'ai été appelé par l'un des chefs de la junte qui m'a signifié que j'avais un congé d'une semaine et que je devais non seulement retourner à Nzérékoré, mais que je ne devais rien

révéler de ma mission. Pendant que j'étais en congés, j'ai appris qu'une Commission internationale d'enquête devait arriver à Conakry pour enquêter sur les événements qui se sont déroulés au stade. Toutes les radios faisaient cas de cela. Pris de peur, je suis allé voir mon frère qui était professeur de droit dans une université de la place et lui ai expliqué ce que j'avais fait. Ce dernier m'a conseillé d'aller voir l'Observatoire national des droits de l'Homme et Human Rights Watch<sup>4</sup>, ce que j'ai fait en allant jusqu'à indiquer à ces organisations le lieu où étaient enterrées des victimes que j'avais transportées.

Après mon récit, l'observatoire m'a aidé à quitter la Guinée pour le Mali en attendant des jours meilleurs. Je suis donc parti pour Bamako où je suis resté jusqu'en 2011. J'apprendrai pendant mon séjour hors de la Guinée que le camp Kaleah a été fermé, que tous mes camarades ont été exclus de l'armée et que seule une infime partie d'entre eux a pu réintégrer l'armée.

Je suis marqué à vie par ces événements.

***Témoignage rédigé à partir de propos recueillis par L'Observatoire national de la démocratie et des droits de l'Homme.***

---

4 L'Observatoire national de la démocratie et des droits de l'Homme a transmis ce récit à la Commission internationale d'enquête.



# LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

TÉMOIGNAGE D'ASMAOU DIALLO, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES VICTIMES,  
PARENTS ET AMIS DU 28 SEPTEMBRE.

« ... ON N'AURAIT JAMAIS PU IMAGINER QUE DES MILITAIRES ALLAIENT ÊTRE ACCUSÉS, MAIS CE QUI NOUS DÉRANGE, C'EST QUE CERTAINES DE CES PERSONNES OCCUPENT TOUJOURS DES POSTES À RESPONSABILITÉ. CELA VEUT DIRE QUE L'IMPUNITÉ PERSISTE. »

Elle est l'un des visages de la lutte contre l'impunité en Guinée. Asmaou Diallo aide ceux qui, comme elle, ont perdu un proche le 28 septembre 2009 au stade de Conakry. L'association qu'elle dirige, l'AVIPA, apporte aussi un soutien et une formation aux femmes victimes de viol ce jour-là, lorsque le pouvoir militaire a réprimé dans le sang un rassemblement de l'opposition.

« Mon engagement est venu d'abord parce que j'ai perdu mon fils au stade. Puis, j'ai vu des femmes en détresse, bonnies parce qu'elles ont été violées. Elles ont été mal-traitées et, en plus, leurs familles les ont abandonnées. Ces femmes ont besoin d'une victoire. »

Le travail est long et laborieux. Créée dans les jours suivant le massacre du 28 septembre, l'AVIPA compte moins de volontaires qu'au début, mais Asmaou Diallo poursuit son combat.

« Si on arrive à avoir un procès en Guinée, ça va changer la donne. Mais un procès équitable, pas une parodie de justice. Un procès où tous ceux qui sont inculpés comparaissent et qui permette de connaître la vérité. Alors la Guinée pourrait relever la tête, parce que cette affaire du 28 septembre a laissé une tâche noire sur notre pays.

Aujourd'hui, l'instruction est terminée, un comité de pilotage a commencé à travailler à l'organisation d'un procès. « On a fait des pas. Quand on voit un Dadis (l'ancien président) inculpé, quand on voit un Tieghoro (secrétaire d'état à la présidence, chargé des services spéciaux de lutte contre le grand banditisme et la

drogue) inculpé... c'est très important. On n'aurait jamais pu imaginer que des militaires allaient être accusés.

Mais ce qui nous dérange, c'est que certaines de ces personnes occupent toujours des postes à responsabilité. Nous avons demandé leur mise en congé à plusieurs reprises, mais cela n'a pas fonctionné. Cela veut dire que l'impunité persiste.

Plusieurs responsables de l'époque sont toujours en fonction. Deux ont bénéficié d'un non-lieu. On a surtout peur du temps parce que si ça traîne, ils peuvent en écarter encore d'autres. C'est un problème, on ne veut pas avoir un dossier vide devant les juges. Qui sera interrogé, qui sera jugé ?»

Asmaou Diallo refuse pourtant de se décourager et s'appuie sur les avancées juridiques et politiques. La présidente de l'AVIPA veut croire qu'un procès commencera bientôt en Guinée.

« Nous tenons à ce que ce soit en Guinée et pas à la Cour pénale internationale. Nous n'avons rien contre la CPI mais nous pensons que le procès doit avoir lieu en Guinée pour éradiquer l'impunité. Pour que les Guinéens se disent : "si tu fais du tort à tel ou tel, on va te rattraper".

Alors que si c'est à la CPI, ils vont envoyer juste les gros poissons, les témoins ne pourront pas être là, on n'a pas les moyens de financer le voyage à La Haye pour tout le monde. Si le procès a lieu en Guinée, chacun pourra venir, ce sera ouvert et chacun pourra savoir ce qui s'est passé, surtout si c'est bien médiatisé.

*Cela peut changer la mentalité. Finalement, on dira : attention, si tu fais ça, on va te juger. Et personne ne veut être condamné alors les gens vont rentrer un peu dans le rang.*

*Si on arrive à juger ce dossier, je suis sûre qu'on va réussir beaucoup de choses en Guinée.*

*Si ce procès a bien lieu, la justice guinéenne aura le goût de continuer à travailler pour le peuple et pour dire la vérité. Nous demandons à ce que cela ait lieu dès maintenant pour qu'il y ait peut-être ensuite un deuxième procès et un troisième... pour qu'il y ait un exemple pour les autres cas d'impunité dans le pays.*

*Si on le fait, c'est qu'on a osé et si on ose, d'autres cas de violences peuvent être jugés aussi. »*

***Entretien réalisé par Anne Cantener  
le 12 avril 2018, Conakry.***

# LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ, C'EST AGIR CONTRE L'OUBLI, L'ARBITRAIRE ET LA FATALITÉ DES VIOLENCES POLITIQUES

PAR ME DRISSA TRAORE, FLORENT GEEL ET ANTONIN RABECQ

Comment traiter des violences politiques sans envisager d'en rendre comptables leurs auteurs ? C'est, au terme de cet ouvrage, une question qu'on ne peut éviter. Pour que la justice soit rendue aux victimes, bien-sûr, mais aussi pour appréhender l'une des principales causes de la permanence et de la répétition du recours à la violence politique : l'impunité de ses auteurs et de ses commanditaires. On a parfois tendance à réduire l'impunité à un slogan qu'agiteraient désespérément les associations de victimes. Or, à travers cette question se jouent celles de l'État de droit, de la relation entre l'État et le citoyen et de la démocratie.

## 2009 : LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ, ANNÉE ZÉRO

Début d'après-midi, le 28 septembre 2009. Les informations arrivent au siège de la FIDH à Paris : les militaires ont tiré au stade de Conakry contre les manifestants opposés à la candidature du président Dadis Camara et dont la marche pacifique s'était terminée par un rassemblement au stade. On décompterait déjà des dizaines de victimes mortes sous les balles des militaires, on parle de viols devant le stade.

La voix habituellement si calme de Thierno Sow, président de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme (OGDH) et grande figure de la société civile guinéenne, trahit son émotion. Un massacre vient de se dérouler. Les manifestants qui tentent de fuir la répression sont pourchassés par les forces de sécurité qui entrent dans les maisons, pillent, tuent, violent. Dans les jours qui suivent, le bilan se précise : 157 morts, des milliers de victimes de coups, de blessures, d'arrestations, d'actes de pillages. Les viols sont confirmés, leur nombre est alors invérifiable. Plus d'une centaine de cas seront finalement recensés.

Dans les jours qui suivent le massacre, l'OGDH reçoit dans son siège de Dixinn, à proximité du

stade, des dizaines de victimes qui viennent raconter ce qu'elles ont subi et ce qu'elles ont vu au stade. En soutien, la FIDH s'investit résolument pour empêcher le régime de Dadis Camara, qui a basculé dans la répression, de commettre de nouveaux crimes et exiger la justice à travers des déclarations et publications, des pressions à l'endroit de la communauté internationale et des échanges avec le Groupe de contact pour la Guinée. Il s'agit alors de condamner les crimes et de soutenir la mise en place d'une commission internationale d'enquête.

Depuis Conakry, Thierno Sow et l'OGDH sont engagés dans un grand travail de documentation et d'enquête et sollicitent du renfort face à l'ampleur des crimes commis. Au plus vite, une première mission composée de Me Drissa Traoré, avocat ivoirien et militant du Mouvement ivoirien pour les droits humains, d'Ali Sanou ainsi que de Kassoum Kambou, militants du Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples, se rend à Conakry. Les premières conclusions sont accablantes et la pression internationale sur le régime se durcit. Inexorablement, les semaines qui suivent le massacre marquent la fin de

L'aventure tragique du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD), la junte militaire du capitaine Dadis Camara.

## LE PARADOXE DU 28 SEPTEMBRE 2009 : DU MASSACRE À LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Comme un écho tragique au 28 septembre 1958, le 28 septembre 2009 marque un tournant dans l'histoire guinéenne : l'indépendance et « la liberté dans la pauvreté » en 1958 ; la transition démocratique dans la violence et la répression en 2009. C'est bien là le paradoxe : d'une féroce répression politique émerge un processus de démocratisation.

Le 3 décembre, l'aide de camp de Dadis, Toumba Diakité est entendu par la Commission d'enquête des Nations unies. Depuis le massacre, il est en effet mis à l'écart par Dadis et désigné responsable par les principaux cadres du régime. Sentant l'étau se resserrer, il tente d'abattre Dadis le même jour dans un camp militaire de Conakry et le touche à la tête par balle. Toumba précipite ainsi la fin du CNDD. Dadis est évacué vers le Maroc et la Guinée s'engage ainsi vers la première élection présidentielle démocratique de son histoire, qui aura lieu fin 2010.

Il serait pourtant réducteur de voir dans ce règlement de compte entre putschistes le seul levier du basculement de la Guinée vers une transition politique. Sur le plan national, le massacre du stade représente un point de non-retour pour la société civile et les partis de l'opposition, réunis au sein du forum des Forces vives – dont beaucoup de sympathisants ont été tués au stade. Et ce d'autant plus après la longue agonie du régime de Lansana Conté et notamment les répressions de janvier et février 2007 qui firent au moins autant de victimes. Les revendications du forum des Forces vives en faveur de la tenue d'une élection présidentielle libre et transparente ne peuvent dès lors plus être ignorées. Dans ces conditions, le CNDD ne pouvait plus tenir très longtemps.

La séquence du 28 septembre 2009 doit également être envisagée à la lumière d'une évolution politique importante en faveur de la démocratie en Afrique dans les années 2000 : l'interdiction par les organisations intergouvernementales africaines de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement. Ainsi, la déclaration de l'Organisation

de l'union africaine (OUA) à Lomé (2000) condamne fermement les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Cette condamnation figure désormais dans l'acte constitutif de l'Union africaine (UA, 2002) et a été développée et renforcée dans la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance (2012). En Afrique de l'Ouest, le protocole de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 2001 est également très clair : « *Tout changement anticonstitutionnel est interdit, de même que tout mode non démocratique d'accession ou de maintien au pouvoir* ».

Au-delà des textes, la communauté internationale a manifesté en Guinée une volonté politique forte de contribuer à une transition démocratique. La junte militaire aurait sans doute pu gagner du temps ou commettre d'autres crimes si la communauté internationale, à commencer par l'Union africaine, ne s'était pas mobilisée. Mis en place à l'initiative de l'Union africaine et la CEDEAO, le Groupe de contact pour la Guinée a ainsi joué un rôle important dans la transition politique. Composé d'organisations intergouvernementales et d'États influents, le Groupe a notamment exercé une pression politique continue sur la junte militaire et impulsé la création d'une Commission d'enquête internationale dès octobre 2009, sous l'égide du secrétaire général des Nations unies. Suivant les recommandations des organisations de la société civile dont la FIDH et l'OGDH, la Commission d'enquête a été dotée d'un mandat incriminant. Elle peut ainsi, non seulement enquêter sur les faits, mais également les qualifier et dégager des responsabilités dans le massacre du 28 septembre. Qui a ordonné le massacre ? Quelles unités se sont rendues au stade ? Le rapport de la Commission, remis dès le 16 décembre 2009, incrimine directement le chef de la junte, mais aussi son aide de camp et Moussa Tiegboro Camara, le ministre chargé de la Lutte anti-drogue et du grand banditisme. Claude Pivi, ministre de la Sécurité présidentielle et plusieurs cadres du CNDD sont également cités, pour des faits qualifiés de crimes internationaux.

Cette dénonciation publique et rapide d'une Commission indépendante des Nations unies déclenche des réactions en cascade parmi lesquelles des sanctions individuelles, économiques et politiques, de la part de l'ONU, de l'UE et de l'UA et une vigilance accrue des organisations internationales à l'endroit de la Guinée. Le rapport de la Commission constitue aussi, pour la première fois en Guinée, un cadre très clair pour le traitement des crimes commis au stade qui engage la Guinée à juger les responsables. D'autant que la Cour pénale internationale (CPI) a ouvert un examen préliminaire dès le mois d'octobre 2009, lui permettant ainsi de suivre régulièrement les avancées de la justice nationale, d'évaluer la volonté et la capacité des autorités guinéennes de juger les responsables

du massacre du 28 septembre 2009 et au besoin, d'ouvrir une enquête.

La réaction des acteurs nationaux, soutenus par la communauté internationale, a finalement permis en à peine plus d'un an après le massacre du stade, que se tienne l'élection présidentielle tant attendue. Alpha Condé devient le premier président élu démocratiquement, après deux tours d'un scrutin et d'une campagne électorale émaillée de violences à caractère intercommunautaire. Ou comment un crime d'État renverse la situation politique et permet à l'éternel opposant, emprisonné et condamné à mort sous le régime de Lansana Conté, d'incarner la transition vers la démocratie guinéenne.

## UN MASSACRE QUI S'INSCRIT DANS LA LIGNÉE DES VIOLENCES DU PASSÉ

Si le 28 septembre 2009 a été l'élément déclencheur de la transition et qu'il a concentré, plus que les épisodes de violences précédents, l'attention de la communauté internationale, il faut se garder d'en faire un événement à part dans l'histoire des violences politiques en Guinée. Au contraire, il s'inscrit dans une filiation avec la pratique de la violence d'État sous les régimes précédents.

Très vite après l'ouverture par la justice guinéenne, en février 2010, d'une instruction judiciaire pour le dossier du 28 septembre, la FIDH, l'OGDH et l'AVIPA ont entrepris d'accompagner des victimes devant les juges d'instruction pour leur permettre de se constituer parties civiles et de contribuer au travail des juges. Même s'il a été accueilli avec beaucoup de prudence et un certain scepticisme dans la société civile, cet engagement de la justice guinéenne à juger les auteurs du massacre a réveillé des demandes de justice auprès de très nombreuses victimes qui s'étaient, jusque-là, plus ou moins résignées à ne jamais voir jugés les auteurs des crimes subis. À commencer par les victimes des répressions, en janvier et février 2007, de la grève générale organisée par les principaux syndicats, dont le bilan présenté par les autorités de 137 morts et plus de 1500 blessés est bien en deçà de la réalité. Si cette répression avait conduit à une certaine ouverture politique avec la formation d'un gouvernement issu de la société civile conduit par Lansana Kouyaté, aucune procédure judiciaire sérieuse n'a été menée et aucun responsable n'a jamais été jugé.

Sur les répressions de 2007, la FIDH et l'OGDH ont repris un travail d'enquête à partir de 2011 et déposé une plainte avec 50 victimes en 2012 qui a permis l'ouverture d'une instruction judiciaire toujours en cours, mais l'essentiel reste à faire. Les logiques, les modalités et même les acteurs de la violence en 2007 sont très proches du massacre de 2009. Ainsi, le 22 janvier 2007, quand les manifestants de Conakry arrivent au pont du 8 novembre, à l'approche du centre-ville, les forces de l'ordre n'hésitent pas à ouvrir le feu directement sur la foule pour arrêter le cortège, faisant de nombreuses victimes. Dans ses nombreuses vidéos du « Dadis Show », Moussa Dadis Camara a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il avait été présent au pont du 8 novembre ce jour-là et plusieurs des acteurs du 28 septembre 2009 ont joué un rôle direct dans les violences de 2007. Le colonel Claude Pivi, qui a depuis été inculpé dans le dossier de 2009, apparaît ainsi dans une vidéo remise depuis à la justice guinéenne, dans laquelle il ordonne et revendique des actes de tortures sur un manifestant. Comme en 2009, ce sont également les éléments de la garde présidentielle qui effectuent le 22 janvier 2017 une descente à la bourse du travail pour arrêter et violenter les syndicalistes, bien loin de leur mandat. Et de nombreux viols avaient déjà été commis en 2007, par exemple à Macenta, en Guinée forestière, par des éléments du camp militaire alors dirigé par Sekouba Konaté, ministre de la Défense du CNDD en 2009. En somme, les ingrédients du massacre de 2009 étaient déjà ceux de la répression de 2007.

Dans une certaine mesure, le massacre de 2009 s'inscrit aussi dans la continuité d'une instrumentalisation communautaire mise en place sous Sékou Touré et longuement détaillée dans cet ouvrage. Si le massacre a fait des victimes au sein de toutes les communautés et partis politiques présents ce jour-là au stade, et visait avant tout l'opposition à la candidature de Dadis, de nombreux témoignages illustrent une violence particulièrement ciblée à l'égard de la communauté peule. Ces témoignages font écho à l'idée, largement répandue au sein de la garde présidentielle de Dadis Camara, d'un complot ou au moins d'une volonté partagée dans la communauté peule, qui serait prête à tout pour éviter le maintien au pouvoir du chef de la junte et obtenir l'accession à la présidence d'un Peul après deux présidents

malinké puis soussou. Plusieurs viols documentés au stade ont ainsi visé spécifiquement des femmes peules ou identifiées comme telles par les militaires, qui ont parfois revendiqué leurs actes en les commettant, comme représailles à la conspiration supposée.

Loin d'un événement *causa sui*, le massacre du 28 septembre est donc l'une des dernières occurrences majeures d'une pratique solidement ancrée de la violence d'État. Au risque de la fiction historique, il est probable qu'une sanction judiciaire des auteurs de la répression de janvier et février 2007, dont beaucoup se retrouvent impliqués en 2009, aurait permis d'éviter, au moins dans son ampleur, le bain de sang du 28 septembre.

## VERS UN PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009 ET AU-DELÀ

Au moment d'écrire ces lignes, la procédure judiciaire visant les responsables du massacre du 28 septembre 2009 a considérablement progressé. La FIDH, l'OGDH et l'AVIPA accompagnent et assistent plus de 400 victimes qui ont pu être entendues par les juges. L'instruction a été clôturée en décembre 2017 et les personnes mises en causes, dont Moussa Dadis Camara, Toumba Diakité, Claude Pivi, Moussa Tiegboro Camara, etc., seront jugées au cours d'un procès inédit. Le ministre guinéen de la Justice, Me Cheick Sako, qui a toujours marqué son engagement à voir ce dossier jugé, a mis en place en avril 2018 un Comité de pilotage chargé d'organiser ce procès dans les meilleures conditions. Le chemin parcouru est immense, quand on sait que les juges d'instruction ont commencé leur travail en 2010 sous la surveillance étroite des bérets rouges, ceux-là mêmes qui étaient suspectés des crimes commis au stade le 28 septembre 2009. Ce sont pourtant eux qui avaient la charge « d'assurer la sécurité » des magistrats alors installés dans une villa hors du tribunal et pouvaient ainsi surveiller leurs déplacements et leurs visiteurs.

Le procès, très attendu, devra rendre justice aux victimes, dont certaines sont décédées récemment des séquelles des actes subis au stade, mais il devra aussi permettre d'écrire une page de l'histoire guinéenne. Il devra enfin aider l'histoire à ne pas se répéter en écartant durablement les acteurs de la violence politique. Il pourra ainsi inverser la perception encore largement répandue d'une institution judiciaire incapable d'exercer

ses prérogatives face aux puissants, en particulier quand ils sont des hauts gradés de l'armée ou des responsables politiques. En 2010, le Premier ministre de la transition, Jean-Marie Doré, disait sans détour : « L'organe de l'État le plus pourri, c'est la justice ». Des réformes significatives ont été entreprises depuis lors et ce procès doit être l'occasion pour l'institution judiciaire, de réaffirmer la primauté du droit et l'émergence, enfin, de l'égalité devant la loi, même pour qui porte l'uniforme.

Mais ce procès ne sera qu'un succès éphémère s'il n'est pas accompagné et suivi d'une généralisation de la lutte contre l'impunité à travers la justice, pour l'ensemble des justiciables. En d'autres termes, le procès du 28 septembre 2009, qui est aujourd'hui à portée de main au prix d'une très importante mobilisation de la société civile et de la communauté internationale pour soutenir l'effort de la justice guinéenne, ne doit pas être l'exception qui confirme la règle longtemps établie de l'impunité. Depuis 2011, plusieurs dizaines de militants ou sympathisants issus des partis d'opposition et notamment de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) ont été tués au cours de différentes manifestations. Le bilan judiciaire concernant les forces de l'ordre est éloquent : aucune procédure n'a abouti, aucune condamnation n'a été prononcée, entretenant ainsi l'idée qu'en Guinée, le porteur d'uniforme échappe à la loi.

La consolidation de la démocratie guinéenne

pas par l'arrêt de ces pratiques et la mise à l'écart de leurs auteurs, tous deux facteurs d'instabilité politique. Des décisions politiques peuvent y contribuer, comme la mise au placard – souvent doré – de responsables de violences trop identifiés ou encombrants. Mais elles sont souvent perçues comme un mépris pour les victimes et la perpétuation d'un système d'impunité à la mécanique bien huilée. En 2016, une vidéo de torture d'un homme accusé de cambriolage au sein d'un escadron de la Brigade anti-criminalité (BAC) de Conakry a circulé sur les réseaux sociaux. La

FIDH et l'OGDH ont accompagné la victime, Ibrahima Diogo Sow, devant la justice, dans une procédure où l'identité des tortionnaires et la réalité des faits étaient largement établies. Mais en 2018, alors qu'une dizaine d'agents de la BAC avaient été identifiés sur la vidéo, un seul a été convoqué devant la justice, les autres ayant été discrètement mutés ou demeuraient « introuvables ». Cet exemple, parmi des centaines de cas de tortures, montre l'ampleur du défi pour l'institution judiciaire, la seule à pouvoir renverser légitimement l'impunité.

## AU-DELÀ DE LA GUINÉE, UNE DYNAMIQUE OUEST-AFRICAINE

Les conséquences politiques et judiciaires du massacre du 28 septembre illustrent, en dépit des difficultés décrites plus haut, combien la violence politique comme mode de gouvernement est aujourd'hui marginalisée en Afrique de l'Ouest, où les aspirations démocratiques ont fortement progressé depuis 15 ans. La redevabilité des responsables politiques et militaires est ainsi devenue une revendication centrale de la société civile, capable d'emporter des régimes qui s'étaient structurés autour de l'impunité. En l'espace de quelques années, plusieurs régimes militaires de la région ont d'ailleurs connu un sort similaire à celui du CNDD.

Au Mali, le Conseil national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE), la junte militaire du capitaine Amadou Haya Sanogo, qui a pris le pouvoir en mars 2012, ne l'a gardé que quelques semaines. Le capitaine Sanogo sera ensuite placé en détention en 2013, pour répondre de ses actes devant la justice, dans un procès où la FIDH et l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH) accompagnent les victimes. Il s'agit des familles des bérets rouges de la garde présidentielle d'Amadou Toumani Touré, le président démis de ses fonctions par la junte, dont 26 ont été assassinés par les hommes du CNRDRE.

Au Burkina Faso, Blaise Compaoré doit démissionner en octobre 2014 à la suite d'un soulèvement populaire où au moins 30 personnes sont

tuées, après 27 années d'un pouvoir sans partage, marqué par l'impunité dans l'affaire de la mort du journaliste Norbert Zongo en 1998 ou de l'assassinat de Thomas Sankara en 1987. Blaise Compaoré est aujourd'hui réfugié en Côte d'Ivoire et plusieurs de ses proches font aujourd'hui l'objet de poursuites judiciaires.

En Gambie, Yahya Jammeh doit également quitter le pouvoir en 2017 après une importante mobilisation nationale et sous-régionale, à la suite du scrutin présidentiel de 2016. Il faudra finalement une intervention de l'armée sénégalaise sous le pavillon de la CEDEAO pour le faire partir, mais le symbole est fort pour celui qui avait pris le pouvoir par les armes en 1994. Jammeh est aujourd'hui réfugié en Guinée équatoriale et plusieurs organisations de la société civile nationale et internationale tentent d'organiser des poursuites judiciaires contre lui, afin qu'il réponde des très nombreuses violations des droits humains commises sous son régime.

Enfin, le procès devant les Chambres africaines extraordinaires au Sénégal d'Hissène Habré, l'ancien dictateur tchadien entre 1982 et 1990 est un autre symbole fort d'une lutte contre l'impunité croissante dans la région. S'il a fallu attendre plus de vingt ans pour les victimes, Habré a finalement été jugé entre 2015 et 2017 et condamné à la prison à perpétuité. Un procès et un verdict presque inimaginables il y a quelques années encore.

# ACCOMPAGNER LA JUSTICE NATIONALE

Dans la plupart des États ayant connu de graves violences politiques, l'institution judiciaire a souvent été particulièrement mise à mal par les gouvernants. Obtenir l'ouverture d'une procédure judiciaire sur un crime d'État relève donc bien souvent du combat politique mais également d'un pari. Celui que l'institution judiciaire peut redevenir un pouvoir même dans les États où les juges ont été relégués, par leur statut et leur traitement, à des auxiliaires du pouvoir politique. Un pari que la FIDH et ses organisations membres ont tenté de relever afin de soutenir le (r)établissement d'une justice équitable.

Qu'il s'agisse des dictatures latino-américaines, du génocide des Tutsi au Rwanda et de ses auteurs réfugiés en France ou encore des crimes de la guerre civile en Algérie, l'intervention d'avocats militants pour judiciariser la dénonciation des crimes d'État ou des crimes de masse permet aux organisations de défense des droits humains d'activer un levier particulièrement important : l'action pénale.

Depuis la fin des années 2000, cette stratégie politico-judiciaire a pris une dimension particulière en Afrique de l'Ouest. Dans les différentes situations développées plus haut, la FIDH, son Groupe d'action judiciaire et ses organisations membres ont enquêté, saisi la justice, défendu la place des victimes de crimes sexuels souvent oubliées, alimenté les procédures judiciaires, rencontré les juges, les autorités politiques et judiciaires, les partenaires de la communauté internationale, pour contribuer à la réussite de ces procédures judiciaires incertaines. La société civile a en effet un rôle essentiel à jouer là où les intérêts politiques et ceux de la justice s'accordent rarement. Les alliances politiques, les arrangements et le temps qui passe sont des obstacles majeurs à la justice et à la lutte contre l'impunité. L'urgence de juger un criminel d'État un jour peut perdre de son intérêt apparent dans les priorités du lendemain. Quel avantage à juger les crimes commis il y a 10 ans pour un responsable politique aujourd'hui, si le responsable présumé peut lui apporter des voix en perspective d'un prochain scrutin ? C'est à ce paradoxe que sont confrontés les décideurs politiques : la lutte contre l'impunité remet en cause des intérêts puissants (politiques, économiques, sécuritaires) auxquels ils souhaitent

rarement s'attaquer, mais qu'ils ne peuvent ignorer pour faire évoluer leur pays et améliorer leur propre réputation et popularité. Les victimes et l'opinion publique sont également de profonds catalyseurs et des leviers influents pour la décision politique, mais les acteurs décisifs demeurent les décideurs politiques dans des environnements où l'indépendance de la justice reste limitée et contrainte.

En Guinée, en Côte d'Ivoire, au Mali, les associations nationales n'avaient jamais été acceptées à participer en tant que parties civiles à des procédures judiciaires pénales. Dans plusieurs de ces procédures, les crimes sexuels n'étaient pas mentionnés ou pas pris en compte, ce qui est aujourd'hui le cas. De nombreux suspects n'avaient pas été identifiés avant que les organisations de la société civile et leurs avocats ne transmettent des informations décisives pour l'inculpation ou l'arrestation de certains d'entre eux. La pratique des juges dans ces procédures a nettement évolué en étant nourrie par l'expertise et l'expérience du Groupe d'action judiciaire sur des questions hautement techniques et complexes. Nombreux sont les exemples de l'importance pour la société civile de collaborer et d'agir auprès des justices nationales du continent, plutôt que de les considérer comme des justices forcément défaillantes. Bien au contraire, les récentes difficultés de la justice pénale internationale démontrent la nécessité de miser sur les justices nationales et de les placer en position de juger les crimes, y compris les crimes les plus graves.

Ces quelques succès, incomplets jusqu'à la tenue des différents procès attendus, démontrent cependant qu'à mesure que les processus démocratiques gagnent du terrain en Afrique de l'Ouest, les justices nationales gagnent également en indépendance et en efficacité et que l'impunité des auteurs et des responsables des crimes les plus graves peut reculer. Après 60 années de violences politiques impunies en Guinée, la tenue du procès du 28 septembre 2009 doit constituer un signal fort, bien au-delà de ses frontières, et montrer que la justice est un outil essentiel de la non-répétition des crimes et des violences politiques d'hier et de la consolidation de sociétés démocratiques et apaisées, où les puissants ne peuvent plus tout se permettre.

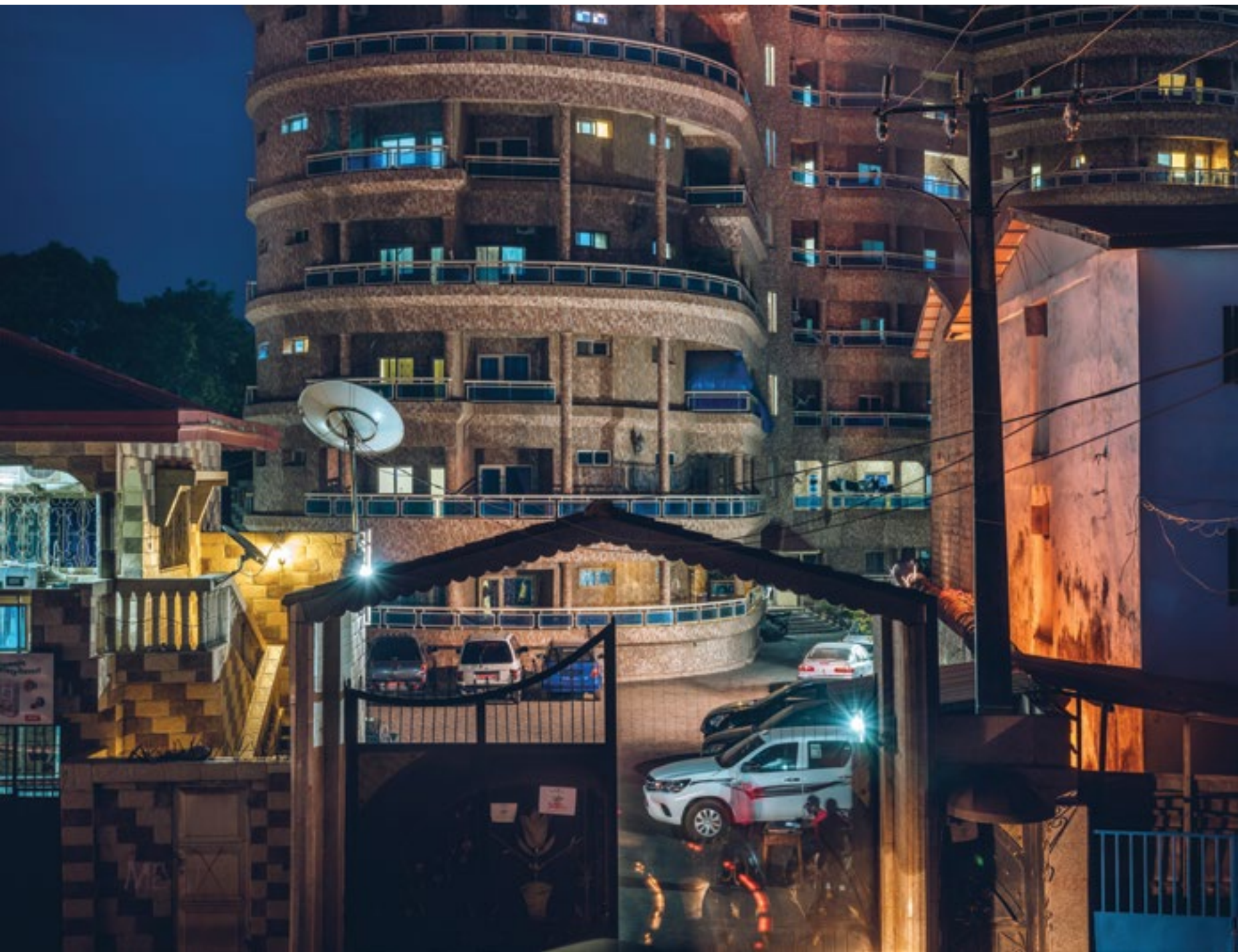






2018. La plage de Benares, dans la commune de Matoto à Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU



2018. Une résidence sur la corniche de Madina.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





# PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS



---

Un rassemblement près du Palais du Peuple  
de Conakry.



Crédit : Mahesh Shantaram / VU

## ALIYOU BARRY

Mamadou Aliou Barry est né le 15 juin 1954 à Dalaba en République de Guinée. Après ses études secondaires, il s'exile en France où il poursuit sa formation universitaire et militaire. Officier des armées et diplômé en droit et en économie, il se consacre depuis de nombreuses années à l'étude et à l'analyse des questions de paix, de démocratie, de défense sécurité et des droits de l'Homme en Afrique. Auteur de nombreux ouvrages sur ces questions, il est aujourd'hui consultant international et activiste des droits de l'Homme.

## MOUCTAR BAH

Après des études universitaires à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire (faculté de droit 1981-1985), puis de l'École supérieure des sciences de la communication, Mouctar Bah a été correspondant de la BBC (vie du sport), rédacteur dans divers journaux ivoiriens, avant d'entrer le 1er février 1990 à l'Agence France-press (AFP) au bureau régional d'Abidjan. Rentré en Guinée à la demande de l'AFP, il est devenu dans le même temps correspondant de RFI en Guinée depuis novembre 1996.

## MALADHO SIDDY BALDÉ

Maladho Sidy Baldé est professeur d'histoire à l'Université de Sonfonia, Conakry – Guinée. Ses recherches portent notamment sur l'islam et les États théocratiques en Afrique précoloniale, la résistance africaine à la conquête et à la domination coloniales en Afrique au sud du Sahara, l'histoire du commerce transatlantique sur les côtes guinéennes. Il est auteur de plusieurs publications dont une récente Épopée sur la vie et l'œuvre historique de l'Almamy Bokar Biro du Fuuta Jallon – Guinée. Son prochain ouvrage porte sur l'histoire du Rio Pongo entre les XVe et XIXe siècles.

## MOHAMED SALIOU CAMARA

Mohamed Saliou Camara est professeur d'histoire et de philosophie, chef de chaire d'Études africaines à Howard University et spécialiste d'histoire politique et de pensées philosophiques africaines. Il est l'auteur de *His Master's Voice: Mass Communication and Single Party Politics in Guinea under Sékou Touré* (Africa World Press, 2005), *Le pouvoir politique en Guinée sous Sékou Touré* (L'Harmattan, 2007), *The Development of a Trans-National Region in West Africa* (Edwin Mellen Press, 2010), *Political History of Guinea since World War Two* (Peter Lang, 2014), *Is There a Distinctively African Way of Knowing* (Edwin Mellen Press, 2014), *Historical Dictionary of Guinea* (5th Ed.) (Scarecrow Press, 2014) et *Health and Human Security in the Mano River Union* (Lexington Book, à paraître en 2019).

## LAURENT CORREAU

Laurent Correau est rédacteur en chef Afrique à Radio France internationale. Correspondant de RFI au Sénégal de 2008 à 2012, il a été amené à traiter pour la radio certains des plus récents épisodes de violences politiques connus par la Guinée (notamment le massacre du 28 septembre 2009). Il a réalisé plusieurs reportages sur l'histoire africaine et la politique africaine de la France construits autour de témoignages et de documents d'archives. Il est l'auteur d'un entretien biographique avec l'ancien président tchadien Goukouni Weddeye, « Témoignage pour l'histoire du Tchad » publié en 2008 sur le site de RFI.

## SAFIATOU DIALLO

Safiatou Diallo est chargée de cours au département d'histoire de l'UGLC de Sonfonia-Conakry. Elle prépare une thèse de doctorat en histoire contemporaine de l'Afrique à l'Université Paris-VII Paris-Diderot. Ses recherches portent sur l'évolution des formations médicales et les infrastructures sanitaires en Guinée du temps colonial aux années 2000. Entre autres recherches antérieures : en 2011, la transition politique de 2010 en Guinée.

## VINCENT FOUCHER

Vincent Foucher est docteur en sciences politiques de la School of Oriental and African Studies et chargé de recherche au CNRS, en poste au laboratoire Les Afriques dans le Monde, à Sciences Po Bordeaux. Il a été analyste auprès de l'ONG International Crisis Group de 2011 à 2016, où il a suivi la Guinée. Il a été rédacteur en chef des revues Politique africaine et Afrique contemporaine. Il a publié de nombreux textes sur les situations politiques en Afrique de l'Ouest, notamment sur les conflits armés et les élections.

## FLORENT GEEL

Florent Geel est responsable du bureau Afrique de la FIDH, où il travaille depuis 2001. Diplômé de droit et de sciences politiques, il est l'auteur de nombreux rapports sur la situation des droits humains dans différents pays africains, notamment la Guinée, où il a participé aux premières enquêtes de la FIDH après le massacre du 28 septembre 2009. Il intervient régulièrement auprès des médias et forums internationaux ou universitaires.

## MARTIN MOURRE

Martin Mourre est actuellement post-doctorant à l'Institut Historique allemand (IHA)/Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS) de l'Université Cheikh Anta Diop. Il a publié, issu de sa thèse, Thiaroye 1944, Histoire et mémoire d'un massacre colonial (Presses universitaires de Rennes, 2017), ainsi que plusieurs articles à la fois sur l'histoire des combattants africains de l'empire français et sur les dynamiques sociales et politiques du Sénégal au XXe siècle.

## FLORENCE MORICE

Florence Morice est journaliste-reporter au service Afrique de RFI (Radio France internationale). Ses reportages récents l'ont menée en Guinée, en République démocratique du Congo, en Centrafrique et au Congo-Brazzaville. Florence Morice a débuté son métier de journaliste en 2005 en Égypte et a réalisé depuis en indépendante plusieurs enquêtes au long cours sur des sujets de société pour la presse écrite, la radio et la télévision.

## CORALIE PIERRET

Coralie Pierret est journaliste correspondante spécialiste de l'Afrique de l'Ouest. Reporter pour Radio France internationale et pour plusieurs médias de presse écrite, elle a été basée en Guinée pendant plusieurs années. Elle y a entre autres couvert Ébola et les crises politiques successives aux élections présidentielles et locales en 2015 et 2018. Elle a en outre mené des enquêtes sur le secteur minier guinéen et l'histoire politique du pays sous le régime de Sékou Touré.

## ANTONIN RABECQ

Antonin Rabecq est responsable adjoint du bureau Afrique de la FIDH, où il travaille depuis 2011. Diplômé de philosophie et passé par l'Institut National des langues et civilisations orientales, il a longtemps été basé en Guinée puis en Côte d'Ivoire, où il a contribué à la documentation des graves violations des droits humains et à l'accompagnement devant la justice de leurs victimes.

## OLIVIER ROGEZ

Olivier Rogez est grand reporter à Radio France internationale. Il a été successivement correspondant à Moscou et en Afrique de l'Ouest, au Sénégal. Il a couvert de nombreuses crises et conflits, en Europe de l'Est et dans le Caucase, ainsi qu'en Afrique ; que ce soit en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria, au Soudan, en République démocratique du Congo ou encore en Somalie. Il est aussi romancier. Né en 1965 à Roubaix, il est diplômé de l'École de Journalisme de Strasbourg.

## ELIZABETH SCHMIDT

Elizabeth Schmidt est professeure en histoire à Loyola University Maryland aux États-Unis. Ses ouvrages à propos de la Guinée incluent *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958* (Heinmann, 2005), *Cold War and Decolonization in Guinea, 1946-1958* (Ohio University Press, 2007). Plus récemment, ses écrits considèrent les violences politiques en Afrique comme résultant des interventions étrangères : *Foreign Intervention in Africa: From the Cold War to the War on Terror* (Cambridge University Press, 2013) et *Foreign Intervention in Africa after the Cold War: Sovereignty, Responsibility, and the War on Terror* (2018).

## ROMAIN TIQUET

Romain Tiquet est actuellement chercheur postdoctoral au département de l'Université de Genève et travaille sur une histoire sociale des décolonisations en Afrique de l'Ouest. Après des recherches entamées à l'Université Paris I, il a obtenu une thèse en histoire de l'Afrique à l'Université Humboldt de Berlin. L'ouvrage issu de sa thèse sortira à la fin de l'année 2018 et s'intitule *Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal : de la civilisation par le travail à la loi du travail (années 1920 - années 1960)*.

## CAROL VALADE

Carol Valade est journaliste plurimédia. Auteur d'un mémoire de master sur la crise burundaise, il collabore à RFI depuis 2013. Après deux années au service Afrique de la radio, il s'installe comme correspondant pigiste à Conakry en janvier 2018 d'où il a couvert notamment les élections locales de février, la présidentielle en Sierra Leone et co-écrit une enquête historique sur l'attaque portugaise du 22 novembre 1970.









# ANNEXES



---

2018. Plage de Benares, Conakry.

Crédit : Mahesh Shantaram / VU





# ANNEXE 1

## DEUX DOCUMENTS POUR MIEUX COMPRENDRE LE COMLOT DE 1960.

*Nous reproduisons ici, pour leur importance historique, deux documents qui complètent la contribution de Coralie Pierret et Laurent Correau sur le complot « fondateur » d'avril-mai 1960. Tous deux sont conservés dans les archives personnelles de Roland Colin, ancien directeur de cabinet de Mamadou Dia, à l'époque de la fédération du Mali <sup>1</sup>.*

*Le premier, le plus dense des deux, est une copie du procès-verbal de Souleymane Baldé, l'un des responsables de l'organisation « la Solidarité guinéenne », arrêté après l'éclatement de l'affaire du complot et qui, face au commissaire de police sénégalais Papa Samba Ba, dévoilera toute l'organisation mise en place pour essayer de renverser le pouvoir d'Ahmed Sékou Touré. Baldé savait-il tout de cette organisation ? A-t-il tout dit ? Le lecteur ne manquera pas d'être interpellé par certains points du témoignage, qui suggèrent que le dispositif ici décrit n'est qu'une partie d'un plan plus large : Baldé ignore ainsi le nom des responsables du réseau pour la Guinée forestière alors qu'il a une connaissance parfaite du reste de l'organisation ; il ne parle, pour Conakry, que d'une équipe de 11 hommes, ce qui semble bien peu pour une organisation qui vise à renverser le pouvoir d'Ahmed Sékou Touré.*

*Le second document est une note récapitulative de l'affaire « 2290RP-64 RI ». On y trouve les noms des personnes inculpées du côté sénégalais de la frontière. Le document, non daté, fournit des renseignements biographiques précieux sur ces personnes. Il établit également un lien indirect avec les hommes du 11<sup>e</sup> choc puisqu'il cite, parmi les inculpés, Assane N'Diaye, « le boy du capitaine Garus » (orthographié Garuz dans d'autres documents), l'un des hommes du dispositif, basé à Tambacounda.*

---

1 Nous remercions Roland Colin de nous avoir ouvert ses archives et autorisés à publier ces documents.

FEDERATION DU MALI

-----  
REPUBLIQUE du SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'INTERIEUR

-----  
DIRECTION DE LA SURETE

N°87 / RG

Déclaration du nommé

BALDE Souleymane

-----  
P R O C E S – V E R B A L

-----  
L'an mil neuf cent soixante, le vingt deux Mai

Nous, BA Papa Samba  
Commissaire de Police, en résidence à Dakar  
Officier de la Police judiciaire, Auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République,

Vu les accusations portées à l'encontre du nommé BALDE Souleymane dans une lettre anonyme adressée en date du 16 mai 1960 à Monsieur le Directeur de la Sûreté du Sénégal ;

Vu les charges recueillies à l'encontre du sus-nommé au cours d'une procédure établie par le Commissaire de Police de Tambacounda, procédure relative à la découverte de dépôts d'armes dans la région de Kédougou ;

Faisons quérir et entendons à nouveau le nommé Baldé Souleymane, 30 ans, comptable, demeurant rues 15x8 chez Fara Ba à Dakar-Médina.

Il nous déclare :

« Je suis prêt à dire toute la vérité. Je suis Foula et originaire de la moyenne Guinée plus exactement du village de Kégnéoula, cercle de Labé. Depuis 1954, je suis établi au Sénégal où j'ai travaillé successivement à la compagnie aérienne U.A.T. et aux Ets ZHENDRE, comme comptable. Depuis ma démobilisation en 1957, j'ai milité tout d'abord au sein du Parti socialiste du Sénégal et ensuite au sein de l'association de la Solidarité guinéenne qui à ses débuts était une section de l'U.P.S. D'ailleurs, en 1959, j'ai été nommé Secrétaire Général de la Solidarité guinéenne. Lors du Référendum de 1958, les ressortissants Guinéens résidant au Sénégal étaient groupés dans deux associations. La première, dont j'étais membre, se nommait la Solidarité guinéenne. La seconde avait pris l'appellation d'Union fraternelle guinéenne. Mon association comprenait et comprendrait toujours des Socialistes, des B.P.S et des B.A.G. La seconde association était composée et se compose toujours de militants R.D.A. À l'occasion du Référendum, la Solidarité guinéenne, qui a toujours suivi la ligne politique des dirigeants du Sénégal, a voté Oui. L'U.F.G., qui a toujours défendu la politique du président Sékou TOURE, a pris une position contraire.

Il en est d'ailleurs résulté entre les deux associations une animosité qui dure encore. Lorsque la Guinée a accédé à son indépendance, deux de nos leaders politiques, BARRY III et BARRY Diawandou se sont ralliés au président Sékou TOURE. Leur prise de position a mécontenté les Foulas de Guinée dont BARRY III et BARRY Diawandou étaient les représentants et les chefs politiques. Je précise que la Solidarité guinéenne avait toujours soutenu ces deux chefs.

REPUBLIQUE DU MALI  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTRE de l' INTERIEUR  
DIRECTION DE LA SURETE

PROCES-VERBAL

N° 87 / 80

Déclaration du nommé

BALDE Souleymane

L'an mil neuf cent soixante, le vingt deux Mai

NOUS, BA Papa Samba

Commissaire de Police, en résidence à DAKAR  
Officier de la Police judiciaire, Auxiliaire de Monsieur le  
Procureur de la République,

Vu les accusations portées à l'encontre du nommé BALDE Souleymane dans une lettre anonyme adressée en date du 16 Mai 1960 à Monsieur le Directeur de la Sûreté du Sénégal;

Vu les charges recueillies à l'encontre du sus-nommé au cours d'une procédure établie par le Commissaire de Police de Tambacounda, procédure relative à la découverte de dépôts d'armes dans la région de Kédougou;

Faisons quérir et entendons à nouveau le nommé BALDE Souleymane, 30 ans, comptable, demeurant rues 15 x 8 chez Fara BA à Dakar-Médina.

Il nous déclare :

" Je suis prêt à dire toute la vérité. Je suis Foula et originaire de la moyenne Guinée plus exactement du village de Kégnéoula, cercle de Labé. Depuis 1954, je suis établi au Sénégal où j'ai travaillé successivement à la Compagnie aérienne U.A.T. et aux Ets ZHENDE, comme comptable. Depuis ma désobilisation en 1957, j'ai milité tout d'abord au sein du Parti socialiste du Sénégal et ensuite au sein de l'association de la Solidarité guinéenne qui à ses débuts était une section de l' U.P.S. - D'ailleurs, en 1959, j'ai été nommé Secrétaire Général de la Solidarité guinéenne. Lors du Référendum de 1958, les ressortissants Guinéens résidant au Sénégal étaient groupés dans deux associations. La première, dont j'étais membre, se nommait la Solidarité guinéenne. La seconde avait pris l'appellation d'Union fraternelle guinéenne. Mon association comprenait et comprendrait toujours des Socialistes, des B.P.S. et des B.A.G. La seconde association était composée et se compose toujours de militants R.D.A. A l'occasion du Référendum, la Solidarité guinéenne, qui a toujours suivi la ligne politique des dirigeants du Sénégal, a voté Oui. L' U.F.G., qui a toujours défendu la politique du Président Sékou TOURE, a pris une position contraire. Il en est d'ailleurs résulté entre les deux associations une animosité qui dure encore. Lorsque la Guinée a accédé à son indépendance, deux de ses leaders politiques, BARRY III et BARRY Diawandou se sont ralliés au Président Sékou TOURE. Leur prise de position a mécontenté les Foulas de Guinée dont BARRY III et BARRY Diawandou étaient les représentants et les chefs politiques. Je précise que la Solidarité guinéenne avait toujours soutenu ces deux chefs.

.....

.....

... Du fait de leur volte-face, les Foulas de Guinée, qui constituent les trois quarts de la population, se sont trouvés sans représentation au sein du Gouvernement, alors que les Soussous d'obédience R.D.A., groupés derrière leur leader Sékou TOURE, raffaient tous les postes de commande. Je précise que 1.100.000 électeurs Guinéens, les Foulas en comptent 800.000. Malgré notre supériorité numérique, nous n'avons pu obtenir que deux portefeuilles au sein du Gouvernement. Les milieux Foulas se sont bien vite rendus compte qu'ils avaient été frustrés. Après son accession au pouvoir, le Président Sékou TOURE a fait preuve de partialité. Les Soussous et les Malinkés ont bénéficié de la sollicitude du Gouvernement, tandis que les Foulas ont été oubliés et traités en parents pauvres. Les militaires sont recrutés uniquement chez les Malinkés et les Soussous et tous les investissements importants ont été effectués en Haute et Basse Guinée, alors que rien n'a été fait dans le Fouta. Voyant qu'ils n'avaient rien à attendre du Président Sékou TOURE et qu'ils ne pouvaient former un parti d'opposition, puisque leur position n'est pas tolérée en Guinée, les dirigeants de la population Foula ont décidé d'entreprendre une action clandestine pour renverser le Gouvernement et rétablir à sa place un Gouvernement d'Union favorable à un rapprochement avec le Mali et le Conseil de l'Entente. D'autre part, la population Foula est inquiète de la politique du Gouvernement actuel qui a tendance à délaisser le bloc occidental pour se rallier aux pays de l'Est. Les promoteurs de cette action contre le Gouvernement sont les chefs politiques Foula, dont certains sont même encore en fonctions. Ils se nomment :

- El Hadji Sidi BARRY, frère de l'Almayy de Mamou
- Nody Boubacar BARRY et Thierno Mamadou BARRY, fils de l'Almayy
- Colon BARRY, transporteur, et chef de service à la S.M.D.R. - Mamou
- BARRY Boubacar, Chef de Cabinet du Président Sékou TOURE
- BA Tahiro, Commissaire de Police de Mamou
- Thierno Mamadou BA, Commandant de Cercle de la Région de Kankou.

En Septembre 1969, une délégation Foula est venue à Dakar pour prendre contact avec la Solidarité guinéenne. Elle était mandatée par ces chefs politiques. Une réunion a eu lieu à Dakar, rue 1 - entre 8 et 12 - chez DIALLO Sadou Bobo, Commissaire des Services administratifs, en service aux contrôles des prix, Building administratif. Cette délégation comprenait :

- BARRY El Hadji, frère de l'Almayy de Mamou
- Nody Boubacar BARRY et Thierno Mamadou BARRY, fils du même Almayy
- Oury KALI, transporteur à Mamou
- Colon BARRY, transporteur à Mamou
- Ibrahima CAMARA, commerçant à PITA
- Nody Diogo BALDE, commerçant à Tougné
- Thiécoura EQNATE, commerçant à Télémbé
- DIALLO Hadica, commerçant à Vélingara.

La Solidarité guinéenne était représentée par DIALLO Sadou Bobo et moi-même. Au cours de cette réunion, nous nous sommes tous engagés à faire notre possible pour renverser le Gouvernement. Il a été établi qu'une aide extérieure nous était indispensable puisque nous étions totalement dépourvus de moyens financiers. C'est alors que DIALLO Sadou Bobo a déclaré qu'il pourrait se mettre en rapport avec certaines personnalités européennes qu'il avait côtoyées du temps où il était secrétaire particulier de l'Almayy Ibrahima Sory de Mamou, ancien Grand Conseiller de l'A.G.F.



... Du fait de leur volte-face, les Foulas de Guinée, qui constituent les trois quarts de la population, se sont trouvés sans représentation au sein du Gouvernement, alors que les Soussous d'obédience R.D.A., groupés derrière leur leader Sékou TOURE, raffaient tous les postes de commande. Je précise que 1.100.000 électeurs Guinéens, les Foulas en comptent 900.000. Malgré notre supériorité numérique, nous n'avons pu obtenir que deux portefeuilles au sein du Gouvernement. Les milieux Foulas se sont bien vite rendus compte qu'ils avaient été frustrés. Après son accession au pouvoir, le président Sékou TOURE a fait preuve de partialité. Les Soussous et les Malinkés ont bénéficié de la sollicitude du Gouvernement, tandis que les Foulas ont été oubliés et traités en parents pauvres. Les militaires sont recrutés uniquement chez les Malinkés et les Soussous et tous les investissements importants ont été effectués en Haute et Basse Guinée, alors que rien n'a été fait dans le Fouta. Voyant qu'ils n'avaient rien à attendre du président Sékou TOURE et qu'ils ne pouvaient former un parti d'opposition, puisque leur position n'est pas tolérée en Guinée, les dirigeants de la population Foula ont décidé d'entreprendre une action clandestine pour renverser le Gouvernement et établir à sa place un Gouvernement d'Union favorable à un rapprochement avec le Mali et le Conseil de l'Entente. D'autre part, la population Foula est inquiète de la politique du Gouvernement actuel qui a tendance à délaisser le bloc occidental pour se rallier aux pays de l'Est. Les promoteurs de cette action contre le Gouvernement sont les chefs politiques Foula, dont certains sont même encore en fonctions. Ils se nomment :

- El Hadj Sidy BARRY, frère de l'Almamy de Mamou
- Mody Boubacar BARRY et Thierno Mamadou BARRY, fils de l'Almamy de Mamou
- Colon BARRY, transporteur et chef de service à la S.M.D.R. – Mamou
- BARRY Boubacar, Chef de Cabinet du président Sékou TOURE
- BA Tahirou, Commissaire de police de Mamou
- Thierno Mamadou BA, Commandant de Cercle de la région de Kankan.

En septembre 1959, une délégation Foula est venue à Dakar pour prendre contact avec la Solidarité guinéenne. Elle était mandatée par ces chefs politiques. Une réunion a eu lieu à Dakar, rue 1 –entre 8 et 12- chez DIALLO Sadou Bobo, Commis des Services administratifs, en service aux contrôles des prix, Building administratif. Cette délégation comprenait :

- BARRY El Hadji, frère de l'Almamy de Mamou
- Mody Boubacar BARRY et Thierno Mamadou BARRY, fils du même Almamy
- Oury KALI, transporteur à Mamou
- Colon BARRY, transporteur à Mamou
- Ibrahima CAMARA, commerçant à PITA
- Mody Diagne BALDE, commerçant à Tougué
- Thiécoura KONATE, commerçant à Télémélé
- DIALLO Madiou, commerçant à Vélingara.

La Solidarité guinéenne était représentée par DIALLO Sadou Bobo et moi-même. Au cours de cette réunion, nous nous sommes tous engagés à faire notre possible pour renverser le Gouvernement. Il a été établi qu'une aide extérieure nous était indispensable puisque nous étions totalement dépourvus de moyens financiers. C'est alors que DIALLO Sadou Bobo a déclaré qu'il pourrait se mettre en rapport avec certaines personnalités européennes qu'il avait cotoyées du temps où il était secrétaire particulier de l'Almamy Ibrahima Sory de Mamou, ancien Grand Conseiller de l'A.O.F.

... Au cours de la même réunion, il a été décidé la création - à travers toute la Guinée - de comités chargés de s'attaquer aux innombrables administratifs, aux voies ferrées, aux lignes téléphoniques, en vue de paralyser l'action du Gouvernement. Il a été également décidé que tout devait être mis en œuvre pour que cette action clandestine soit déclenchée dans le courant du mois de Juin prochain pour la Moyenne et la Basse Guinée. En ce qui concerne la région forestière, je crois savoir que l'action est déjà commencée. Des groupes qui n'appartiennent pas directement à notre organisation et qui se revitaillent au Ghana et au Libéria, opèrent dans cette contrée de la Guinée.

Pour en revenir à la formation de notre réseau, DIALLO Sadou Bobo s'est rendu à Paris en Octobre 1959. Il n'a rejoint la capitale qu'après une escale à Bordeaux où il a rendu visite à un ancien Gouverneur de la Guinée. A Paris, il a pris contact avec un certain Monsieur NEROY personnalité officielle, responsable d'une organisation internationale de lutte contre le Communisme. Il n'a séjourné à Paris que 5 ou 6 jours. A son retour à Dakar, il m'a confié que M. NEROY lui avait promis le soutien financier, matériel et technique de son organisation en vue de nous aider dans notre lutte. Il m'a également annoncé la prochaine arrivée à Dakar de trois Conseillers techniques européens. Quelques jours après, sur sa demande, j'ai accompagné DIALLO Sadou Bobo au Gouvernement Général où nous avons été reçus par Monsieur MARINACKE, chef du Personnel du Gouvernement Général. Ce fonctionnaire nous a remis un paquet contenant la somme de trois millions C.F.A. (3.000.000) en nous indiquant qu'il s'agissait d'un premier versement destiné à l'organisation de notre réseau et que M. le Haut Commissaire Général NEZEMER était au courant. DIALLO Sadou Bobo a conservé la somme. Une fois en possession de cet argent, en collaboration avec DIALLO Sadou Bobo, nous avons commencé à mettre du pied l'organisation de notre futur réseau. A cet effet, nous avons convoqué certains Membres de la Solidarité guinéenne, particulièrement sûrs, pour les mettre au courant de nos projets. Parmi ces personnes, nous avons choisi aussi bien des Foulas que des Soussous et Malinkés, membres de la Solidarité. Je tiens à préciser que les Soussous en question venaient de Conakry. Par ailleurs, la délégation guinéenne qui était venue nous rendre visite en Septembre dernier s, de son côté, prospecté la Guinée et nommé dans chaque cercle un responsable, chef de groupe de combat.

Actuellement, notre réseau est sur pied et son mécanisme est le suivant :

- UN COMITE DIRECTEUR comprenant cinq Membres; à savoir :
- a) - DIALLO Sadou Bobo, Chef du réseau et Président du comité d'action
  - b) - BALDE Souleymane, responsable de l'organisation intérieure
  - c) - KOUATE Mamadou, responsable de la politique extérieure (instituteur faisant fonction de directeur d'école à Sapp - Dakar)
  - d) - NIITA Moussa, responsable des Finances, Secrétaire d'administration en service au Ministère des Finances du Sénégal et demeurant rue 15 - entre 6 et 4 -
  - e) - SIDIBE Souleymane, chargé des renseignements et liaisons; Inspecteur de Police en service au même arrondissement à Dakar.

... Au cours de la même réunion, il a été décidé la création – à travers toute la Guinée – de commandos chargés de s’attaquer aux immeubles administratifs, aux voies ferrées, aux lignes téléphoniques, en vue de paralyser l’action du Gouvernement. Il a été également décidé que tout devait être mis en œuvre pour que cette action clandestine soit déclenchée dans le courant du mois de juin prochain pour la Moyenne et la Basse Guinée. En ce qui concerne la région forestière, je crois savoir que l’action est déjà commencée. Des groupes qui n’appartiennent pas directement à notre organisation et qui se ravitaillent au Ghana et au Libéria, opèrent dans cette contrée de la Guinée.

Pour en revenir à la formation de notre réseau, DIALLO Sadou Bobo s’est rendu à Paris en octobre 1959. Il n’a rejoint la capitale qu’après une escale à Bordeaux où il a rendu visite à un ancien Gouverneur de la Guinée. À Paris, il a pris contact avec un certain Monsieur NEROY personnalité officielle, responsable d’une organisation internationale de lutte contre le Communisme. Il n’a séjourné à Paris que 5 ou 6 jours. À son retour à Dakar, il m’a confié que M. NEROY lui avait promis le soutien financier, matériel et technique de son organisation en vue de nous aider dans notre lutte. Il m’a également annoncé la prochaine arrivée à Dakar de trois Conseillers techniques européens. Quelques jours après, sur sa demande, j’ai accompagné DIALLO Sadou Bobo au Gouvernement Général où nous avons été reçus par Monsieur Marinacce, chef du Personnel du Gouvernement Général. Ce fonctionnaire nous a remis un paquet contenant la somme de trois millions C.F.A. (3.000.000) en nous indiquant qu’il s’agissait d’un premier versement destiné à l’organisation de notre réseau et que M. le Haut-Commissaire Général MESSMER était au courant. DIALLO Sadou Bobo a conservé la somme. Une fois en possession de cet argent, en collaboration avec DIALLO Sadou Bobo, nous avons commencé à mettre du pied l’organisation de notre futur réseau. À cet effet, nous avons convoqué certains Membres de la Solidarité guinéenne, particulièrement sûrs, pour les mettre au courant de nos projets. Parmi ces personnes, nous avons choisi aussi bien des Foulas que des Soussous et Malinkés, membres de la Solidarité. Je tiens à préciser que les Soussous en question venaient de Conakry. Par ailleurs, la délégation guinéenne qui était venue nous rendre visite en septembre dernier a, de son côté, prospecté la Guinée et nommé dans chaque cercle un responsable, chef de groupe de combat.

Actuellement notre réseau est sur pied et son mécanisme est le suivant :

UN COMITE DIRECTEUR comprenant cinq Membres, à savoir :

- a) – DIALLO Sadou Bobo, Chef du réseau et président du comité d’action
- b) – BALDE Souleymane, responsable de l’organisation intérieure
- c) – KONATE Mamadou, responsable de la politique extérieure (instituteur faisant fonction de directeur d’école à Bopp-Dakar)
- d) – KEITA Moussa, responsable des Finances, Secrétaire d’administration en service au Ministère des Finances du Sénégal et demeurant rue 15 –entre 6 et 4-
- e) – SIDIBE Soulèye, chargé des renseignements et liaisons ; inspecteur de Police en service au 5e arrondissement à Dakar.

- DES GROUPES de COMBAT comprenant, suivant l'importance du centre, de 11 à 30 hommes. Ces groupes sont répartis comme suit :

1°) - Région de Fouta : cette région se divise en quatre zones appelées zones A - B - C - D

Zone A - chef de zone : DIALLO Mamadou dit sergent Moutagne, sergent de réserve domicilié à Tambacounda.

premier groupe : Sambaïle (11 hommes)  
deuxième groupe : Youhoukroun, 11 hommes  
troisième groupe : Keoundara, 30 hommes  
quatrième groupe : Goual, 11 hommes

Zone B - chef de zone : DIENG Boubacar, commerçant à Mali.  
 Un seul groupe : 11 hommes.

Je précise que DIENG Boubacar, commerçant à Mali, a été arrêté à Mali par la Police guinéenne alors qu'il effectuait un transport d'armes.

Zone C - chef de zone Mady DICOO, sergent chef de réserve, commerçant à Tougué.

premier groupe : Labé 30 hommes  
deuxième groupe : Tougué 11 hommes

Zone D - chef de zone Thiécoura KONATE, ancien maréchal des logis, commerçant à Téliindé.

premier groupe : Téliindé 25 hommes  
deuxième groupe : Pita 11 hommes  
troisième groupe : Dalaba 11 hommes  
quatrième groupe : Mamou 30 hommes

2°) - Région de Haute Guinée. Cette région n'est pas répartie en zones. Elle comprend trois groupes :

premier groupe : Kankon 30 hommes  
deuxième groupe : Kouroussa 11 hommes  
troisième groupe : Sigiri 11 hommes.

Les responsables de la Haute Guinée sont les nommés : BÉDIE BA, Président du Syndicat des transporteurs de la Haute Guinée et Nioubi KEITA, médecin vétérinaire. Tous les deux habitent Kankon.

3° - Région de Basse Guinée. Cette région n'est pas limitée en zones. Elle comprend deux groupes :

premier groupe : Conakry 11 hommes  
deuxième groupe : Ségoula 11 hommes

Les deux responsables de la Basse Guinée sont SOUMAN N'Badji, commerçant et GAST Harlaye, sans profession. Tous deux résident à Conakry.

- DES GROUPES DE COMBAT comprenant, suivant l'importance du centre, de 11 à 30 hommes.  
Ces groupes sont répartis comme suit :

1°) – Région du Fouta : cette région se divise en quatre zones appelées zone A – B – C – D

ZONE A – Chef de zone : DIALLO Mamadou dit Sergent Mountaga,  
Sergent de réserve domicilié à Tambacounda.

premier groupe : Sambailo (11 hommes)  
deuxième groupe : Youkounkoun, 11 hommes  
troisième groupe : Koundara, 30 hommes  
quatrième groupe : Gaoual, 11 hommes

ZONE B – Chef de bande : DIENG Boubacar, commerçant à Mali.  
Un seul groupe : 11 hommes.

Je précise que DIENG Boubacar, commerçant à Mali, a été arrêté par la police guinéenne alors qu'il effectuait un transport d'armes.

ZONE C – chef de zone Mody DIOGO, sergent chef de réserve, commerçant à Tougué.

premier groupe : Labé 30 hommes  
deuxième groupe : Tougué 11 hommes

ZONE D – chef de zone Thiécoura KONATE, ancien maréchal des logis commerçant à Téliélé.

premier groupe : Téliélé 25 hommes  
deuxième groupe : Pita 11 hommes  
troisième groupe : Dalaba 11 hommes  
quatrième groupe : Mamou 30 hommes

2°) – Région de Haute Guinée. Cette région n'est pas répartie en zones.  
Elle comprend trois groupes :

premier groupe : Kankan 30 hommes  
deuxième groupe : Kouroussa 11 hommes  
troisième groupe : Siguiri 11 hommes

Les responsables de la Haute Guinée sont les nommés : SIDIKI BA, président du Syndicat des transporteurs de la Haute Guinée et Nioubi KEITA, médecin vétérinaire. Tous les deux habitent Kankan.

3°) – Région de Basse Guinée. Cette région n'est pas limitée en zones.  
Elle comprend deux groupes :

premier groupe : Conakry 11 hommes  
deuxième groupe : Souguéta 11 hommes

Les deux responsables de la Basse Guinée sont SOUMAH M'Badi, commerçant et GABY Norlaye, sans profession. Tous deux résident à Conakry.

4° - Zone de la Forêt. Cette région comprend deux groupes.

Premier groupe : Bella 11 hommes  
deuxième groupe : Kissidigué 11 hommes.

Les deux responsables de cette région sont nommés par les responsables de la Haute Guinée. Je ne connais pas leur identité.

LIAISON - En Guinée, les liaisons intérieures sont assurées par des agents recrutés par les chefs de groupe. Tous les renseignements sont centralisés par DIALLO Mamadou Montaga, chef de la zone A du Fouta. A son tour DIALLO Montaga fait acheminer les renseignements sur Tambacounda où le sujet libanais Moutamad Adolph en prend possession et en assure la remise à SIDINE Souleye, membre du Comité Directeur et responsable des renseignements et des liaisons.

Comme je l'ai dit plus haut, DIALLO Sadio Bobo, à son retour de Paris n'avait annoncé la venue à Dakar de trois conseillers techniques Européens. Effectivement ces trois conseillers sont arrivés à Dakar courant Octobre 1960. J'ai eu une première entrevue avec ces Conseillers, de nuit, en compagnie de DIALLO Sadio Bobo, sur une plage, à proximité de l'hôtel de N°Car. Lors de cette première prise de contact, les Européens nous ont fait connaître qu'ils étaient envoyés de Paris par M. NEROY, en plus exactement ils n'ont pas cité son nom; ils ont simplement indiqué qu'ils étaient envoyés par " le patron ". C'est Sadio Bobo DIALLO qui m'a par la suite précisé qu'il s'agissait de M. NEROY. Ces Européens nous ont demandé si nous avions reçu l'enveloppe contenant les 3.000.000 de F.C.F.A. - Nous leur avons répondu par l'affirmative. Ils nous ont fait alors connaître qu'ils se tenaient à notre disposition et qu'ils étaient venus pour apporter leurs connaissances techniques à la mise en fonctionnement de notre réseau. Avant de se séparer, ils ont spécifié que nous pourrions les contacter par l'intermédiaire de la boîte postale n° 1899 Dakar. Je précise que ces Européens ne nous ont pas indiqué ni leur domicile, ni leur profession, ni leur nom. Ils nous ont dit simplement s'appeler :

**EMILE - JEAN et YACOB.**

Quinze jours après nous avons eu une deuxième entrevue avec ces Européens. J'étais accompagné de nos quatre camarades DIALLO Sadio Bobo - KONATE Mamadi - Boussa ERITA et SIDINE Souleye. Entretemps, nous avions contacté nos camarades de Guinée et formé nos groupes de combat. Comme la première fois, notre rencontre a eu lieu de nuit, sur une plage ou plus exactement au même endroit. DIALLO Sadio Bobo a annoncé aux Européens que notre réserve était constituée et prête à fonctionner. Pendant deux heures, à tour de rôle, ces Européens nous ont conseillé sur la façon d'organiser un réseau, de la manière de tendre des embuscades ou de procéder à des harcèlements de l'ennemi. Cette entrevue s'est terminée après trois heures de discussion. Par la suite, d'une manière régulière, nous nous sommes retrouvés sur la même plage au moins une dizaine de fois. A chaque entrevue, nous rendions compte de la marche du réseau. Après avoir fait le point de la situation, les Européens nous prodiguaient leurs conseils.

4°) – Zone de la forêt. Cette région comprend deux groupes.

premier groupe : Bella                    11 hommes  
deuxième groupe : Kissidougou   11 hommes

Les deux responsables de cette région sont nommés par les responsables de la Haute Guinée. Je ne connais pas leur identité.

LIAISON - En Guinée, les liaisons intérieures sont assurées par des agents recrutés par les chefs de groupe. Tous les renseignements sont centralisés par DIALLO Mamadou Mountaga, chef de la zone A du Fouta.

A son tour DIALLO Mountaga fait acheminer les renseignements sur Tambacounda où le sujet Libanais Moufouad Adolph en prend possession et en assure la remise à SIDIBE Souleye, membre du Comité Directeur et responsable des renseignements et des liaisons.

Comme je l'ai dit plus haut, DIALLO Sadou Bobo, à son retour de Paris m'avait annoncé la venue à Dakar de trois conseillers techniques Européens. Effectivement ces trois conseillers sont arrivés à Dakar courant octobre 1959. J'ai eu une première entrevue avec ces Conseillers, de nuit, en compagnie de DIALLO Sadou Bobo, sur une plage, à proximité de l'hôtel de N'Gor. Lors de cette première prise de contact, les Européens nous ont fait connaître qu'ils étaient envoyés de Paris par M. NEROY, ou plus exactement ils n'ont pas cité son nom ; ils ont simplement indiqué qu'ils étaient envoyés par « le patron ». C'est Sadou Bobo DIALLO qui m'a par la suite précisé qu'il s'agissait de M. NEROY. Ces européens nous ont demandé si nous avions reçu l'enveloppe contenant les 3.000.000 de francs C.F.A. – Nous leur avons répondu par l'affirmative. Ils nous ont fait alors connaître qu'ils se tenaient à notre disposition et qu'ils étaient venus pour apporter leurs connaissances techniques à la mise en fonctionnement de notre réseau. Avant de se séparer, ils ont spécifié que nous pourrions les contacter par l'intermédiaire de la boîte postale n°1899 Dakar. Je précise que ces Européens ne nous ont pas indiqué ni leur domicile, ni leur profession, ni leur nom. Ils nous ont dit simplement s'appeler :

EMILE – JEAN et VICTOR

Quinze jours après nous avons eu une deuxième entrevue avec ces Européens. J'étais accompagné de mes quatre camarades DIALLO Sadou Bobo – KONATE Mamadi – Moussa KEITA et SIDIBE Souleye. Entretemps, nous avons contacté nos camarades de Guinée et formé nos groupes de combat. Comme la première fois, notre rencontre a eu lieu de nuit, sur une plage ou plus exactement au même endroit. DIALLO Sadou Bobo a annoncé aux européens que notre réserve était constituée et prête à fonctionner. Pendant deux heures, à tour de rôle, des Européens nous ont conseillé sur la façon d'organiser un réseau, de la manière de tendre des embuscades ou de procéder à des harcèlements de l'ennemi. Cette entrevue s'est terminée après trois heures de discussion. Par la suite, d'une manière régulière, nous nous sommes retrouvés sur la même plage au moins une dizaine de fois. À chaque entrevue, nous rendions compte de la marche du réseau. Après avoir fait le point de la situation, les Européens nous prodiguaient leurs conseils.

.....

(c)

Je précise que lorsque nous avions besoin d'argent, ces Européens nous versaient des sommes variant de 1 millions à deux millions C.F.A. Nous avons ainsi perçu pour notre réseau une somme de seize millions C.F.A. Cet argent était versé à notre camarade Moussa KEITA, responsable financier et membre du comité directeur. Ce dernier le répartit ensuite entre les responsables de notre organisation intérieure et après accord du comité directeur. C'est d'ailleurs ce Comité qui fixe le montant des sommes à répartir entre les divers responsables. Ces Européens sont également chargés de l'acheminement du matériel, c'est-à-dire de l'armement, jusqu'à proximité de la frontière. Pour ce faire, ils disposent d'un réseau propre qui n'a rien de commun avec le nôtre et dont les membres ne sont inconnus. J'ignore par quelle voie, maritime ou aérienne, ce matériel est acheminé jusqu'en Afrique. Je ne saurais vous dire également le mode de locomotion employé pour transporter l'armement jusqu'à proximité de la frontière. Mais ce que je puis vous préciser, c'est que l'armement est pris en charge par notre réseau à proximité de la frontière, dans le Territoire sénégalais, et que nous assurons son introduction en Guinée. Le transport des armes du point où elles sont déposées par les Européens jusqu'à la frontière de la Guinée est assuré par deux Pick up FARGO qui ont été achetés par DIALLO Sadio Bobo avec de l'argent remis par les Conseillers européens. Je n'ai pas personnellement assisté à cet achat et je n'ai jamais vu ces véhicules. Toutefois, j'ai personnellement recruté deux chauffeurs guinéens pour piloter les deux voitures. Ils se nomment DIALLO Sakoni et BALDE Amadou. Tous deux sont membres du réseau et je les avais mis au préalable au courant du travail qu'ils allaient effectuer. Je les ai engagés à 25.000 F par mois et leur ai payé un mois d'avance. Tous deux travaillent sous la direction et l'autorité directe de mon camarade DIALLO Mamadou Oury, responsable du transport des armes. Ce dernier est secondé en outre par le nommé DIALLO Yaya. DIALLO Mamadou Oury est un ancien planton du Port de commerce et habitait à Médina, rue 21 x 31; Quant à DIALLO Yaya, il est chauffeur de profession et habite quartier Fass. DIALLO Mamadou Oury est en liaison étroite avec un Conseiller européen, chargé de l'armement. Je sais que DIALLO Mamadou Oury touche directement de l'argent de ce conseiller pour payer le personnel recruté en vue de la maintenance des caisses d'armes. DIALLO Mamadou Oury dispose donc d'un pick up FARGO qui est toujours à son service. Le deuxième pick up est affecté au Libanais MOUFOUAD Adolph qui est surtout un agent de liaison. Mais ce deuxième véhicule sert également lorsque c'est nécessaire, au transport d'armes. Je sais également que MOUFOUAD est en liaison avec un conseiller technique européen, le nommé VICTOR. D'après les comptes rendus verbaux qui m'ont été fournis, DIALLO Mamadou Oury a introduit sur le sol guinéen, approximativement, cinq tonnes d'armes. La totalité de ces armes a été saisie à MALI par la Police guinéenne. Il est possible qu'en dehors des dépôts d'armes saisis au Sénégal, il existe encore d'autres stocks dissimulés. Je ne peux vous fournir aucun renseignement sur leur emplacement et seul DIALLO Mamadou Oury est en mesure de donner des précisions à ce sujet. Toutefois, je puis vous indiquer que d'après les Conseillers européens, la valeur des armes remises à notre réseau s'élève à la somme de 284.000.000 C.F.A. (deux cent quatre vingt quatre millions).

.....



Je précise que lorsque nous avons besoin d'argent, ces Européens nous versaient des sommes variant de 1 millions à deux millions C.F.A. Nous avons ainsi perçu pour notre réseau une somme de seize millions C.F.A. Cet argent était versé à notre camarade Moussa KEITA, responsable financier et membre du comité directeur. C'est d'ailleurs ce comité qui fixe le montant des sommes à répartir entre les divers responsables. Ces responsables sont également chargés de l'acheminement du matériel, c'est-à-dire de l'armement, jusqu'à proximité de la frontière. Mais ce que je puis vous préciser, c'est que l'armement est pris en charge par notre réseau à proximité de la frontière, dans le Territoire sénégalais, et que nous assurons son introduction en Guinée. Le transport des armes du point où elles sont déposées par les Européens jusque dans le Territoire de la Guinée est assuré par deux Pick Up Fargo qui ont été achetés par DIALLO Sadou Bobo avec de l'argent remis par les Conseillers européens. Je n'ai pas personnellement assisté à cet achat et je n'ai jamais vu ces véhicules. Toutefois, j'ai personnellement recruté deux chauffeurs guinéens pour piloter les deux voitures. Ils se nomment DIALLO Sakoni et BALDE Amadou. Tous deux sont membres du réseau et je les avais mis au préalable au courant du travail qu'ils allaient effectuer. Je les ai engagés à 25.000 Fr par mois et leur ai payé un mois d'avance. Tous deux travaillent sous la direction et l'autorité directe de son camarade DIALLO Mamadou Oury, responsable du transport des armes. Ce dernier est secondé en outre par le nommé DIALLO Yaya. DIALLO Mamadou Oury est un ancien planton du Port de commerce et habitait à Médina, rue 22 x 31. Quant à DIALLO Yaya, il est chauffeur de profession et habite quartier Fass. DIALLO Mamadou Oury est en liaison étroite avec un Conseiller européen, chargé de l'armement. Je sais que DIALLO Mamadou Oury touche directement de l'argent de ce conseiller pour payer le personnel recruté en vue de la manutention des caisses d'armes. DIALLO Mamadou Oury dispose donc d'un pick-up FARGO qui est toujours à son service. Le deuxième pick-up est affecté au Libanais MOUFOUAD Adolph qui est surtout un agent de liaison. Mais ce deuxième véhicule sert également lorsque c'est nécessaire, au transport d'armes. Je sais également que MOUFOUAD est en liaison avec un conseiller technique européen, le dénommé VICTOR. D'après les comptes rendus verbaux qui m'ont été fournis, DIALLO Mamadou Oury a introduit sur le sol guinéen, approximativement, cinq tonnes d'armes. La totalité de ces armes a été saisie à MALI par la Police guinéenne. Il est possible qu'en dehors des dépôts d'armes saisis au Sénégal, il existe encore d'autres stocks dissimulés. Je ne peux vous fournir aucun renseignement sur leur emplacement et seul DIALLO Mamadou Oury est en mesure de donner des précisions à ce sujet. Toutefois, je puis vous indiquer que d'après les Conseillers européens, la valeur des armes remises à notre réseau s'élève à la somme de 284.000.000 C.F.A. (deux cent quatre vingt quatre millions).

.....

(7)

La dernière entrevue avec les Conseillers européens monte du début du mois. Elle a eu lieu comme d'habitude sur une plage de N'Gor. Ils m'ont dit qu'ils s'appropriaient à repartir en France pour s'y reposer et qu'ils ne reviendraient en cas de retour. Ils m'ont également dit de ne plus utiliser la boîte postale 1899.

R. - En Février ou Mars dernier, j'ai tenu une conférence en brousse sur la Route de Rufisque. Assistaient à cette conférence tous les chefs de région, de zone et de groupe de la Guinée qui avaient été spécialement invités. Pendant une journée, je leur ai donné connaissance des directives arrêtées par le Comité Directeur et je leur ai expliqué la manière de monter une embuscade ou d'attaquer un insoube pour le détruire. Le lendemain même de la conférence, tous ces chefs sont repartis sur la Guinée.

R. - Des jeunes Guinéens de votre réseau ne sont-ils pas actuellement entraînés dans des camps militaires de Dakar, en vue de l'action que vous comptez mener en Guinée ?

R. - Pas à ma connaissance. Si ce fait est exact, je l'ignore.

" Je ne regrette rien de ce que j'ai fait car j'estime avoir œuvré dans l'intérêt de mon pays. "

Lecture faite, persiste et signe.

Le Commissaire de Police.

Signature.

Ma dernière entrevue avec les Conseillers européens monte au début du mois. Elle a eu lieu comme d'habitude sur une plage de N'Gor. Ils m'ont dit qu'ils s'apprêtaient à repartir en France pour s'y reposer et qu'ils me préviendraient en cas de retour. Ils m'ont également dit de ne plus utiliser la boîte postale 1899.

S.I. – En février ou mars dernier, j'ai tenu une conférence en brousse sur la route de Rufisque. Assistaient à cette conférence tous les chefs de région, de zone et de groupe de la Guinée qui avaient été spécialement invités. Pendant une journée, je leur ai donné connaissance des directives arrêtées par le Comité Directeur et je leur ai expliqué la manière de monter une embuscade ou d'attaquer un immeuble pour le détruire. Le lendemain même de la conférence, tous ces chefs sont repartis sur la Guinée.

D – Des jeunes guinéens de votre réseau ne sont-ils pas actuellement entraînés dans des camps militaires de Dakar, en vue de l'action que vous comptez mener en Guinée ?

R – Pas à ma connaissance. Si ce fait est exact, je l'ignore.

« Je ne regrette rien de ce que j'ai fait car j'estime avoir œuvré dans l'intérêt de mon pays. »

Lecture faite, persiste et signe.

Le Commissaire de Police.

Signature.

INCULPES

BALDE Amadou, né en 1931 à Doumoun, Cercle Téliélé (République de Guinée)  
Fils feu Sara Balde et Toutounou Balde-Chauffeur, domicilié à Dakar.  
Embauché par BALDE Souleymane à Dakar. Détenu à Dakar: MD/22/5/60. A été  
arrêté à Tambacounda

DIALLO Sakeni, chauffeur, embauché par Balde Souleymane. Actuellement détenu  
à Tambacounda. Se trouvait en compagnie du juge de Section de Tambacounda  
à Kédougou lors du désaisissement. N'a pas encore été transféré.

DIALLO Yero Sadie, né en 1930 à Labé (République de Guinée) fils de Diar  
Diallo et de Aïssata Diallo, Caporal de réserve; domicilié à Tambacounda.  
En relation avec Sergent Mountaga. MD/22/5/60

MOUYAOUAD Adolphe, né à Sédhiou le 5 Juin 1929, fils de Naïm et de Barbar  
Naxif, commerçant -Nationalité Française-Service militaire, propriétaire  
du camion FAIGO n°0779 I C suspect d'avoir transporté des armes MD/22/5/60

N'DIAYE Assane, né en 1935 à COLLIA (Cercle de Mali) fils de feu Ousmane  
N'DIAYE et de Oumou N'Diaye. Boy du Capitaine GAHUS. MD/22/5/60

NPESSEBATO, né en 1931 à Ouyempe (Youkounkoum) fils de N'Pérouni et de  
Barene, cultivateur, domicilié à Tambacounda. A fait du maniement d'armes à  
Dakar. MD/22/5/60

MOUNTAGA Mamadou dit BALDE Mountaga, né en 1925 à Pita (République de Guinée)  
Fils de Souleymane Kinda et de Hassanatou Bah, boy cuisinier, domicilié à  
Dakar. A embauché les chauffeurs BALDE Amadou et DIALLO Sakeni. MD/24/5/60

BALDE Souleymane, né en 1930 à Kinicoula (Labé - République de Guinée) fils  
de Tierno Mamadou et de Aïssatou Balde, Comptable. A recruté les chauffeurs  
a dénoncé réseau et complicités. MD/24/5/60

Affaire 2290RP-64 RI

INCULPES

BALDE Amadou, né en 1931 à Doumoum, cercle de Télémélé (République de Guinée) fils feu Sara Balde et Toutounou Balde – Chauffeur, domicilié à Dakar. Embauché par Baldé Souleymane à Dakar. Détenu à Dakar : MD/22/5/60. À été arrêté à Tambacounda

DIALLO Sakoni, chauffeur embauché par Balde Souleymane. Actuellement détenu à Tambacounda. Se trouvait en compagnie du juge de Section de Tambacounda à Kédougou lors du dessaisissement. N'a pas encore été transféré.

DIALLO Yere Sadio, né en 1930 à Labé (République de Guinée) fils de Diar Diallo et de Aïssata Diallo, Caporal de réserve ; domicilié à Tambacounda. En relation avec Sergent Mountaga. MD/22/5/60

MOUFOUAD Adolphe, né à Sédhiou le 5 juin 1929, fils de Naïm et de Barbar Nazif, commerçant –Nationalité Française- Service militaire. Propriétaire du camion FARGO n°0779 IC suspect d'avoir transporté des armes MD/22/5/60

N'DIAYE Assane, né en 1935 à COLIA (Cercle de Mali) fils de feu Ousmane N'Diaye et de Oumou N'Diaye. Boy du capitaine GARUS. MD/22/5/60

NPESSEBATO, né en 1931 à Ouyempe (Youkounkoun) fils de N'Péaouini et de Bareme, cultivateur, domicilié à Tambacounda. A fait du maniement d'armes à Dakar. MD/22/5/60

MOUNTAGA Mamadou dit BALDE Mountaga, né en 1925 à Pita (République de Guinée) fils de Souleymane Kinda et de Hassanatou Bah, boy cuisinier domicilié à Dakar. À embauché les chauffeurs BALDE Amadou et DIALLO Sekeni . MD/24/5/60

BALDE Souleymane, né en 1930 à Kinicoula (Labé-République de Guinée) fils de Tierno Mamadou et de Aïssatou Balde. Comptable. À recruté les chauffeurs a dénoncé réseau et complicités. MD/24/5/60

# ANNEXE 2

## MILITAIRES DE TOUS GRADES CONFONDUS EXÉCUTÉS OU MORTS EN PRISON SOUS LE RÉGIME DE SÉKOU TOURÉ.

- 1 Général Noumandian KEITA, chef d'état-major, général des forces armées, fusillé le 29 juillet 1971
- 2 Colonel Kaman DIABY, chef d'état-major, général adjoint, fusillé le 29 juillet 1971
- 3 Colonel Mamadou DIALLO, chef d'état-major, général adjoint, fusillé le 29 juillet 1971
- 4 Commandant Siradiou BARRY, commandant du corps expéditionnaire au Congo, fusillé le 29 juillet 1971
- 5 Commandant Kékoura BEAVOGUI, fusillé le 29 juillet 1971
- 6 Commandant Diouma CAMARA, fusillé le 29 juillet 1971
- 7 Commandant Cheick Mohamed KEITA, fusillé peu après son arrestation
- 8 Commandant Mahmoudou KEITA, fusillé peu après son arrestation
- 9 Commandant Mara Ibrahima KALIL, chef d'état-major de l'armée de terre, mort au camp Boiro par manque de soins le 8 avril 1975,
- 10 Commandant Ibrahima SYLLA, chef d'état-major de l'armée de l'air, mort de diète noire du 13 au 31 mars 1977
- 11 Commandant Théoury SYLLA, mort au camp Boiro par manque de soins,
- 12 Commandant Kékoura ZOUMANIGUI, ancien officier d'ordonnance de Sékou TOURE, commandant de la gendarmerie nationale, fusillé le 29 juillet 1971
- 13 Capitaine Mamadou CONDE, commandant du camp Boiro, fusillé le 29 juillet 1971
- 14 Capitaine Thierno DIALLO, fusillé en 1969
- 15 Capitaine Kémoko DOUMBOUYA, ancien officier d'ordonnance de Sékou TOURE, fusillé le 29 juillet 1971
- 16 Capitaine Pierre KOIVOGUI, chef de cabinet du ministre de la Défense, mort lors de son transfert à Kindia en 1970
- 17 Capitaine Lamine KOUYATE, ancien officier d'ordonnance de Sékou TOURE, mort de diète noire du 12 au 28 février 1977
- 18 Capitaine Sangban KOUYATE, fusillé en 1969
- 19 Capitaine Mamadou TOUNKARA, mort au camp Boiro en 1974,
- 20 Lieutenant Mamadou BAH, ancien garde-corps de Sékou TOURE, fusillé le 29 juillet 1971,
- 21 Lieutenant Bademba BARRY, fusillé le 29 juillet 1971
- 22 Lieutenant Mamadou Saliou CAMARA, mort en détention
- 23 Lieutenant Ali COUMBASSA, fusillé
- 24 Lieutenant Alhassane DIALLO, mort de diète noire du 12 au 28 février 1977
- 25 Lieutenant Cherif DIALLO, fusillé
- 26 Lieutenant Boubacar FOFANA, chargé de l'armement au camp Samory, fusillé le 29 juillet 1971
- 27 Lieutenant Amadou KAMISOKO, mort de diète noire
- 28 Lieutenant LENAUD, mort de diète noire
- 29 Adjudant-Chef Mouctar BALDE, mort de diète noire, tendons coupés
- 30 Adjudant-Chef Namory KEITA, mort de diète noire, tendons coupés
- 31 Adjudant-Chef Ibrahima Camara M'BENGUE, mort de diète noire, tendons coupés.

# MILITAIRES GUINÉENS FUSILLÉS EN JUILLET 1985 OU MORTS EN DÉTENTION SOUS LE RÉGIME DE LANSANA CONTÉ.

- 1 Colonel Diarra TRAORE, ancien Premier ministre de Conté et ancien tortionnaire
- 2 Colonel Idrissa CONDE
- 3 Général Toya CONDE
- 4 Chef de bataillon Abraham Kabassan KEITA,
- 5 Commandant Siaka TOURE, ancien tortionnaire du camp Boiro,
- 6 Commandant Sidiki CONDE
- 7 Commandant Kémoko KEITA
- 8 Commandant Yaya TOURE
- 9 Commandant Mory TRAORE
- 10 Commandant Lancei CAMARA
- 11 Commandant Nounké KEITA
- 12 Commandant Fodé SANGARE
- 13 Commandant Abdourahmane KABA
- 14 Commandant Sidi Mohamed Lamine KEITA
- 15 Capitaine Mandiou TOURE, neveu de Sékou TOURE
- 16 Capitaine Alfa TOURE
- 17 Capitaine Mamadi CONDE
- 18 Capitaine Facély KONATE
- 19 Capitaine MANSARE, directeur de l'école militaire, assassiné dans son bureau
- 20 Capitaine Mohamed Lamine SAKO
- 21 Capitaine Mamadi BAYO
- 22 Capitaine Lanciné KEITA dit Fankama
- 23 Capitaine Oumar KEBE
- 24 Capitaine Bakary SAKO
- 25 Capitaine Sékou TRAORE
- 26 Capitaine Baourou CONDE
- 27 Capitaine Amadou KOUYATE dit Diol, ancien commandant-adjoint du camp Boiro sous Siaka Touré
- 28 Lieutenant Kalangban TOURE, aide-de-camp de Sékou TOURE
- 29 Lieutenant Lamine KEITA
- 30 Lieutenant Mamadi KOUROUMA
- 31 Lieutenant Mory Kaba
- 32 Lieutenant Lansana KOUROUMA
- 33 Adjudant Kaba CAMARA « de Gaulle », garde du corps de Sékou Touré
- 34 Sous-lieutenant Mamadi DIOUBATE dit Blindé
- 35 Sous-lieutenant Mohamed Lamine KEITA
- 36 Adjudant-chef Adama KAMISOKO
- 37 Adjudant-chef Fodé KOUYATE
- 38 Adjudant Sékou TOURE, chauffeur
- 39 Adjudant Pivi Moriba TOGBA
- 40 Adjudant Aguibou THIAM
- 41 Adjudant Sékou TOURE
- 42 Adjudant Wa TERO
- 43 Sergent Alhassane DIALLO

# ANNEXE 3

## PLAN DU CAMP BOIRO DESSINÉ PAR ABASS BAH, ANCIEN DÉTENU DU CAMP ET PRÉSIDENT DE L'AVCB, ASSOCIATION DES VICTIMES DU CAMP BOIRO.

*« Le bloc 1 du camp Boiro, c'était la partie carcérale de Boiro. Le bloc était délimité par un mur qui séparait cette partie carcérale des maisons d'habitation du camp, où logeaient les hommes et les familles de la Garde républicaine. Il y avait un portail à deux battants, très lourds. L'un s'ouvrait vers l'intérieur du bloc, l'autre vers l'extérieur. C'est là qu'étaient amenés les prisonniers. Quand il y a eu affluence, certains ont été détenus dans une maison - située elle aussi dans l'enceinte du camp - qu'on appelait poste X ou « Tête de mort ». Elle était située juste en face des bureaux du Haut-commandement du camp.*

*Sur ce plan, j'ai indiqué les numéros des cellules de chaque bâtiment et les dimensions de chaque cellule, notées en mètres. Ces maisons étaient couvertes par des tuiles. Les portes étaient en bois pour les quatre premiers bâtiments, ceux du haut sur le plan. Pour les bâtiments du bas, c'étaient des portes à battants métalliques. On les appelait « les métalliques ». C'est dans ces cellules que les personnes étaient soumises à la diète noire.*

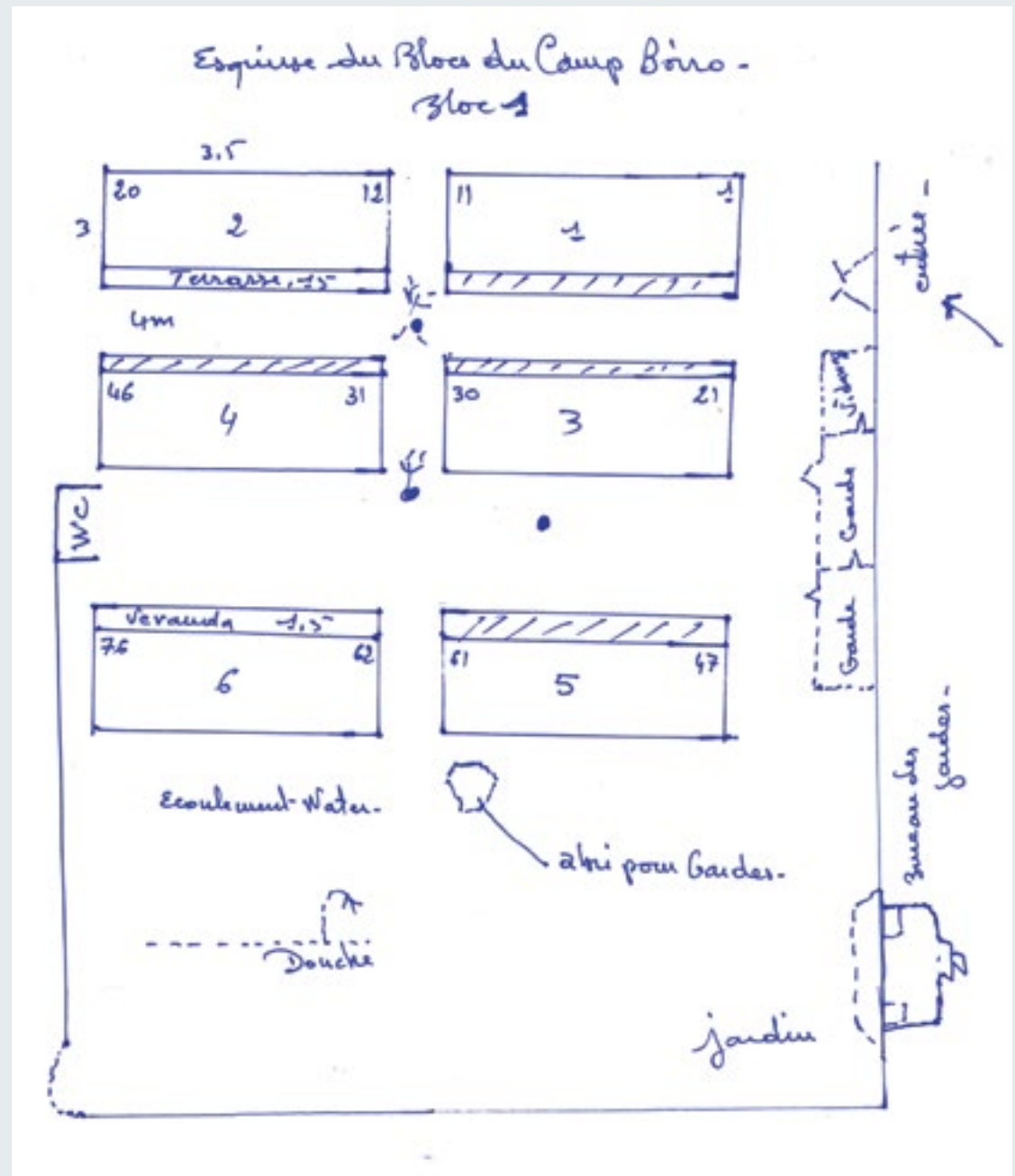
*Il n'y avait presque pas d'allées et venues, sauf quand des prisonniers étaient apportés, ou quand des personnes étaient sorties de la diète ou amenées à l'interrogatoire. Quand il y avait des allées et venues, un garde criait « Barrage ! », ça voulait dire qu'il fallait que toutes les portes soient bien fermées et qu'il n'y ait pas de regard indiscret des prisonniers.*

*J'ai fait figurer sur ce schéma la douche qui avait été installée au milieu de la cour. Elle avait été appelée « l'école de la vie » par ceux qui l'avaient construite. Ils avaient écrit ça dans le béton au sol. C'était un cercle bétonné au sol, avec un tuyau en métal, qui se finissait par un tuyau en plastique et une bouche d'arrosoir. Certains attendaient des mois avant de pouvoir prendre une douche.*

*J'ai été arrêté le 14 juin 1971 alors que j'étais en partance pour Kankan. J'avais 24 ans. J'ai été détenu tout d'abord dans la cellule 22 du camp Boiro, puis dans la cellule 28 et enfin la cellule 2. Dans un premier temps, avant les arrestations massives, nous n'étions pas plus de 2 ou 3 personnes par cellule. C'est après le 14 juillet 1971 que les gens sont venus massivement, de nuit comme de jour. Ils avaient accéléré la vague des arrestations. Dans la cellule où j'étais, la 22, on était autour de 8 à 10 détenus. Mais il y a eu des cellules, comme la cellule 25, où il y avait une vingtaine de personnes. Certains étaient debout tandis que d'autres dormaient couchés et, quand ils se réveillaient, ils inversaient.*

*Il m'arrivait de sortir de cellule. Comme j'étais le plus jeune de toute la prison, on me faisait décharger le camion qui apportait le ravitaillement du bloc et je devais balayer la cour. C'était une aubaine pour moi, car ça me permettait de faire des mouvements, respirer l'air libre, prendre une douche au milieu de la cour de la prison, ramasser des mégots de cigarettes. Balayer la cour m'a permis de bien connaître les lieux. Quand la prison a été ouverte en 1984, je suis rentré à Conakry. J'ai pu revenir à Boiro et faire des prises de vue de toute nature (film, photo). »*





**Bâtiment 1. Cellules 1 à 11**  
Dimensions des cellules : 3 x 3,5 mètres

**Bâtiment 2. Cellules 12 à 20**  
Dimensions des cellules : 3 x 3,5 mètres

**Bâtiment 3. Cellules 21 à 30**  
Dimensions des cellules : 3,5 x 1,7 mètres

**Bâtiment 4. Cellules 31 à 46**  
Dimensions des cellules : 3,5 x 1,7 mètres

**Bâtiment 5. Cellules 47 à 61**  
Dimension des cellules : 3,5 x 1,7 mètres

**Bâtiment 6. Cellules 62 à 76**  
Dimension des cellules 3,5 x 1,7 mètres



AND CRUISER

-2062-AH RG



---

2018. Abraham Sidibe à la plage de Benares,  
Conakry.



Crédit : Mahesh Shantaram / VU

Dépôt légal août 2018  
FIDH (Éd. française)  
ISSN 2225-1790  
Fichier informatique conforme à la loi du 6 janvier 1978  
(Déclaration N°330 675)

Conception graphique : Antoine Guinet  
Imprimé et relié par Graphius Group – Gand – Belgique  
en septembre 2018.





Parler d'histoire en Guinée continue à susciter une gêne. Parfois même à installer un malaise. Comme si les intérêts de puissants personnages allaient être bousculés ou d'anciens secrets de famille révélés après avoir été protégés pendant des décennies. Les archives guinéennes sont fragmentées. Certaines sommeillent chez des particuliers, au fond de tiroirs d'où on hésite à les sortir. L'existence même de traces de ce passé fait l'objet de rumeurs : untel (dit-on) a des photos, tel autre a de vieilles lettres ou des procès-verbaux d'interrogatoire. La mémoire guinéenne semble fragmentée, faite de pièces isolées qui, faute d'être intégrées dans leur puzzle d'origine, commencent à disparaître.

Ce livre est une contribution à l'assemblage du puzzle historique guinéen. Un travail collectif qui invite à aller au-delà des lignes de fractures du XXe siècle. Des auteurs guinéens, français, américain ont combiné leurs efforts pour rassembler des éléments de l'histoire des violences politiques en Guinée. Ils viennent d'horizons divers : universitaires, défenseurs des droits humains (FIDH, OGDH), journalistes (RFI) et apportent à cette recherche des regards complémentaires. Leurs textes sont accompagnés par le travail du photographe indien Mahesh Shantaram de l'agence VU et les illustrations du dessinateur congolais KHP. Un récit pluriel qui prouve au moins une chose : quand le silence se brise, que les souvenirs cessent d'être enfermés et que la mémoire devient collective, l'écriture de l'histoire devient envisageable.

« Mémoire collective » est un travail qui a associé Mouctar Bah, Maladho Siddy Baldé, Aliou Barry, Mohamed Saliou Camara, Anne Cantener, Laurent Correau, Safiatou Diallo, Vincent Foucher, Florent Geel, Florence Morice, Martin Mourre, Coralie Pierret, Antonin Rabecq, Olivier Rogez, Elizabeth Schmidt, Romain Tiquet, Carol Valade.



*Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne.  
Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète  
pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.*